

1900

Volume 1, 1900

edited by Fernand Portal, C.M.

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/pannaales>

 Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Portal, C.M., edited by Fernand. (1900) Volume 1, 1900.
<https://via.library.depaul.edu/pannaales/1>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Petites Annales by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

BULLETIN
DE
SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

Le Bulletin de Saint Vincent de Paul	3
La dévotion de saint Vincent de Paul	6
La France en Orient	12
Le D ^r Ferrand	24
Chronique :	
Les Dames de la Charité	30
Le III ^e centenaire de l'ordination de saint Vincent de Paul	31
Le Congrès ecclésiastique de Bourges	32
L'Abbé Boisard	32

PARIS

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

BULLETIN
SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

Le Numéro : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à **M. E. PORTAL**,
supérieur du Séminaire-Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi.

**Le BULLETIN SAINT VINCENT DE PAUL est publié avec
la permission des supérieurs.**

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir,
comme intermédiaire, soit de la Procure générale, soit du Secrétariat.

ATELIERS DU XX^E SIÈCLE

EBÉNISTERIE — MENUISERIE

L. BOISARD, DIRECTEUR

Rue Paganini, NICE

ATELIERS CHRÉTIENS D'APPRENTISSAGE

Très recommandés pour la solidité et le fini du travail.

BULLETIN
DE
SAINT VINCENT DE PAUL

1^{re} ANNÉE, N° 1. — 15 JANVIER 1900



SAINT VINCENT DE PAUL

BULLETIN

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

BULLETIN DE SAINT VINCENT DE PAUL

Le but que nous nous proposons, en fondant ce *Bulletin*, est bien modeste. Nous voudrions simplement contribuer à mieux faire connaître saint Vincent de Paul dont le nom est si populaire, mais dont la doctrine spirituelle et les œuvres sont relativement peu connues. On sait bien, d'une façon générale, que saint Vincent a été bon pour les malheureux, mais à peu près tout le monde ignore la plus grande partie de ses œuvres et surtout on ignore les principes qui ont dirigé une vie si féconde. Il est facile pourtant de se rendre compte que la connaissance de ces principes et de ces œuvres doit offrir le plus haut intérêt.

Une étude, même superficielle, de l'époque et du saint, nous apprend que, dans ce xvii^e siècle si justement appelé le « grand siècle », un prêtre sans fortune, d'une humble origine, et qui évita les honneurs et les charges avec la même passion que d'autres mettaient à les rechercher, assista Louis XIII à ses derniers moments, fut appelé aux conseils de la reine, réunit en des conférences ecclésiastiques, tenues à Saint-Lazare et fréquentées par Bossuet, l'élite du clergé de Paris, fonda et dirigea la confrérie des Dames de la Charité illustrée par les plus beaux noms de France, établit les séminaires, contribua puissamment à la réforme du clergé prescrite par le concile de Trente, enfin distribua des millions aux provinces ravagées par la famine et la guerre. L'influence de l'ancien petit père des Landes devint telle, qu'il put intervenir au milieu des factions et rappeler hardiment à la reine et à Mazarin les intérêts supérieurs de la

Patrie. Vincent de Paul eut encore le mérite de renouveler, sous certain rapport, la vie religieuse et de fonder deux communautés qui continuent ses œuvres dans le monde entier et vivent de son esprit. Il y a là évidemment une force vitale extraordinaire, très intéressante à étudier dans ses nombreuses manifestations et dans ses causes. Ce motif, à lui seul, justifierait, ce nous semble, l'apparition de notre Bulletin, surtout si l'on veut bien se rappeler que les plus purs sentiments de la piété filiale y trouveraient une légitime satisfaction. Il n'aurait pas suffi pourtant à nous déterminer, si nous n'avions pas l'espoir qu'une telle entreprise aura d'autres résultats plus importants à nos yeux.

« Quand nous célébrons les saints, dit Bossuet, est-ce pour augmenter leur gloire? Ils sont pleins, ils sont comblés. C'est pour nous inciter à les suivre. Ainsi, à proportion, quand nous les honorons pour l'amour de Dieu nous nous engageons à les imiter. C'est le dessein de l'Église dans les fêtes qu'elle célèbre à leur honneur et elle déclare son intention par cette belle prière : « O Seigneur, accordez-nous d'imiter ce que nous honorons. » « Autant de fêtes que nous célébrons, dit saint Basile de Séleucie, autant de tableaux nous sont proposés pour nous servir de modèle... C'est donc la tradition et la doctrine constante de l'Église catholique que la partie la plus essentielle de l'honneur des saints, c'est de savoir profiter de leurs bons exemples (1). » Eh bien, il est dans ce siècle de Louis XIV, qui renferme tant de gloires, un saint, un génie de charité, ayant fait preuve de la plus merveilleuse intelligence dans l'application de la doctrine chrétienne aux misères humaines. Il a accompli des œuvres admirables, et lui aussi, comme nos maîtres en littérature et en éloquence, il a fait école, en charité. Il a créé et réalisé des types de perfection et de dévouement qui resteront pour toujours l'honneur de l'Église. Dès lors, il est naturel de faire pour lui ce qu'on a fait pour Corneille et Racine, pour Bossuet et Pascal, pour tant d'autres : recueillir pieusement toutes ses œuvres, étudier sa méthode, ses procédés, de manière à lui donner de fervents disciples, et si possible, comme le demande l'Église, de saints imitateurs.

(1) BOSSUET : *Troisième sermon pour la Conception de la Sainte Vierge.*

De nos jours surtout, si nous pouvions avoir, en grand nombre, des prêtres comme Vincent de Paul, de saints prêtres, allant, au nom des intérêts supérieurs des âmes, au nom de l'Église, au nom de la Patrie, parler de charité, de paix, d'union, aux grands et aux petits, au peuple et à ceux qui le gouvernent, quelle belle mission ils rempliraient ! Si nous pouvions avoir, en grand nombre, des prêtres comme Vincent de Paul, de saints prêtres, ayant l'intelligence des pauvres, des ouvriers, de tous ceux qui souffrent, et employant toute leur énergie à les servir, laissant à d'autres les phrases creuses et l'ambition de les gouverner, est-ce que leur action ne répondrait pas à un véritable besoin de l'époque ? De plus, nous ferions certes œuvre utile si nous pouvions grouper autour de ces prêtres des âmes à la vertu solide, à la piété forte, profondément chrétiennes, semblables aux auxiliaires dévoués qui aidèrent Vincent de Paul en toutes ses œuvres. Et si nous pouvions par la diffusion de la spiritualité de Vincent de Paul, spiritualité pleine de bon sens et de vraie foi, en augmenter le nombre, est-ce que nous n'aurions pas accompli une œuvre nécessaire ?

Nous y emploierons du moins toute notre bonne volonté et nous espérons que, grâce au concours des nombreux amis de saint Vincent, nous obtiendrons quelques heureux résultats pour l'Église et pour les âmes : ce sera là notre principal but. Mais il y aura place encore, naturellement, dans ce modeste *Bulletin*, pour les œuvres ouvrières et pour les missions. Nous aimons à espérer que les hommes d'œuvres voudront bien nous honorer de leurs communications et que nos missionnaires nous diront les belles conquêtes de N.-S. Jésus-Christ. Ils nous fourniront ainsi, les uns et les autres, pour une très large part, le moyen le plus sûr d'édifier nos lecteurs et de les intéresser, ce qui est l'idéal pour le *Bulletin de Saint Vincent de Paul*.

LA DÉVOTION DE SAINT VINCENT DE PAUL

I

Les mots ont leur fortune, eux aussi, nous l'avons constaté bien souvent, surtout dans les vieux livres. Et tel qui tout d'abord apparaît comblé d'honneur, insensiblement déchoit et finit assez mal. Les mots ne sont peut-être pas l'unique cause d'une telle déchéance, et les hommes qui s'en parent doivent sans doute revendiquer quelque part de responsabilité; il y a aussi, je crois, d'autres raisons fort dignes de fixer l'esprit des philosophes. Mais il nous suffira ici de constater le fait, et nous le constatons en particulier pour les belles expressions de *dévo-*
tion et de *dérot*. Oui, très belles expressions, et fort honorables aux yeux de tout le monde, autrefois du moins.

Être dévot, cela signifiait appartenir tout à Dieu, lui être voué, consacré. Il entraînait dans ce mot les grandes idées de don complet, de sacrifice, de renoncement absolu, qui ont, malgré tout, conservé à travers les âges un véritable prestige. Il disait bien une grande chose et caractérisait certains hommes. En dépit de l'abus qu'on en fait, il s'applique si parfaitement, dans sa vieille acception, à Vincent de Paul que je l'emploie sans hésiter; car, à tout prendre, le mot ne peut faire du mal à mon saint et peut-être que le saint contribuera à refaire la fortune du mot, si tant est qu'il en ait besoin.

Tous les chrétiens, en un sens, sont consacrés à Dieu, puisque, par le baptême, ils sont séparés du monde et pénétrés de la vie surnaturelle. C'est pour cela que tous doivent pratiquer, jusqu'à un certain point, le détachement des richesses et de tout ce qui caractérise spécialement la vie du monde. Mais tous ne portent point cette séparation jusqu'au même degré. L'observance intégrale des commandements de Dieu suppose un certain détache-

ment qui suffit pour le salut de l'âme, sans, par le fait, l'établir dans cet état de séparation complète, de consécration absolue qu'ambitionnent généreusement des âmes privilégiées. Il faut se rappeler l'enseignement du Maître.

« Et quand Jésus fut sorti pour se mettre en chemin, un homme accourut, et, se mettant à genoux devant lui, lui dit : Bon Maître, que dois-je faire pour gagner la vie éternelle? Jésus lui répondit : Vous savez les commandements : Ne commettez point d'adultère; ne tuez point; ne dérobez point; ne portez point de faux témoignages; ne faites point d'injustice; honorez votre père et votre mère. Il lui répondit : Maître, j'ai observé toutes ces choses dans ma jeunesse. Et Jésus, l'ayant regardé, l'aima et lui dit : Il vous manque une chose; allez, vendez tout ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez, suivez-moi. Mais cet homme, affligé de ces paroles, s'en alla tout triste parce qu'il avait de grands biens. »

Ainsi, garder les commandements, c'est la voie commune. Puis, si l'on veut entrer dans la voie exceptionnelle, commencer par un détachement absolu des biens de ce monde et enfin suivre le Sauveur avec l'abnégation complète qu'il exige.

Nous avons donc à nous demander, tout d'abord, si saint Vincent de Paul a entendu le premier conseil de Notre-Seigneur et s'il a pratiqué le détachement absolu des richesses.

Nous empruntons, pour répondre à cette question, les pages suivantes à l'ouvrage si remarquable de Chantelauze, *Saint Vincent de Paul et les Gondi* :

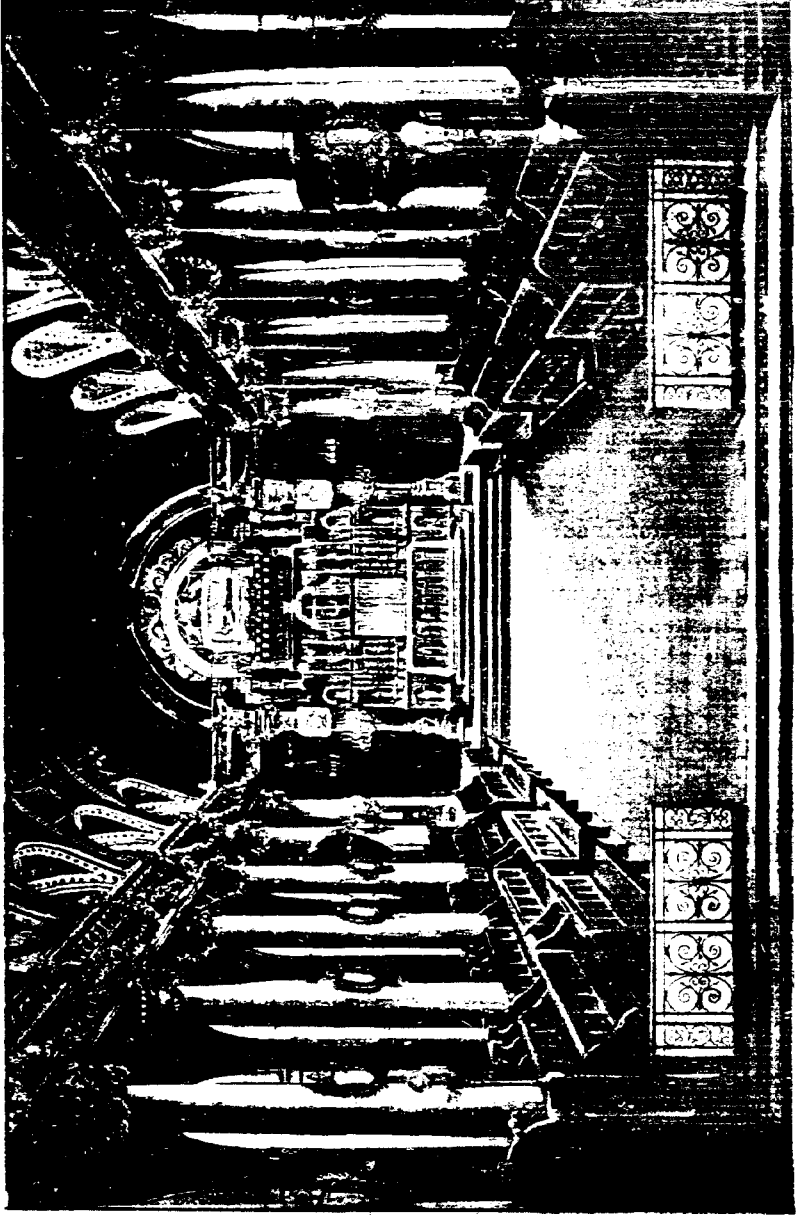
Même à la cour, et sans se soucier des plaisanteries de Mazarin, Vincent de Paul ne portait jamais qu'une soutane d'étoffe grossière fort usée et même rapiécée, mais extrêmement propre. Si quelqu'un de la maison lui représentait que son collet était tout déchiré et qu'il en devait prendre un autre ou bien que son chapeau était trop vieux, il tournait cela en raillerie, disant : « O mon frère, c'est tout ce que le roi peut faire que d'avoir un collet qui ne soit pas rompu et de porter un chapeau neuf. »

Il voulait que tout, dans l'église de Saint-Lazare, même les ornements sacerdotaux, à la réserve des jours de fêtes solennelles, offrît constamment l'image de la pauvreté. Pour l'usage ordinaire de ses prêtres, il en avait fait faire de simple camelot. Cette vertu de pauvreté, inséparable compagne de la charité chrétienne et que Vincent

prisait par-dessus tout, il s'étudiait avec persévérance à la faire régner sans cesse parmi les siens. « Vous devez savoir, messieurs, disait-il un jour à ses missionnaires, que cette vertu est le fondement de cette congrégation de la Mission. Cette langue qui vous parle n'a jamais, par la grâce de Dieu, demandé chose aucune de toutes celles que la Compagnie possède maintenant, et, quand il ne tiendrait qu'à faire un pas ou à prononcer une seule parole pour faire que la Compagnie s'établît dans les provinces et dans les grandes villes, et se multipliât en nombre et en emplois considérables, je ne la voudrais pas prononcer, et j'espère que Notre-Seigneur me ferait la grâce de ne la point dire. C'est la disposition en laquelle je suis de laisser faire la providence de Dieu. »

Il disait avec autant de justesse que de profondeur que la pauvreté fait penser à Dieu, élève notre cœur vers lui, au lieu que les biens de ce monde conduisent ceux qui ne savent pas en faire un bon usage à l'oubli de Dieu. Un jour, saisi d'effroi à la pensée que l'amour des richesses pourra dans l'avenir se glisser à Saint-Lazare :

« Hélas ! s'écrie-t-il, que deviendra-t-elle cette Compagnie, si l'attache aux biens du monde s'y met ? Que deviendra-t-elle si elle donne l'entrée à cette convoitise des biens que l'Apôtre dit être la racine de tous les maux ? Quelques grands saints ont dit que la pauvreté était le nœud des religions : nous ne sommes pas à la vérité religieux, n'ayant pas été trouvé expédient que nous le fussions, et nous ne sommes pas aussi dignes de l'être, bien que nous vivions en commun ; mais il n'est pas moins véritable... que la pauvreté est le nœud des communautés et particulièrement de la nôtre ; c'est le nœud qui, la déliant de toutes les choses de la terre, l'attache parfaitement à Dieu... ». Une autre fois, il va jusqu'à menacer les siens de sa malédiction, s'ils laissent jamais pénétrer l'avarice parmi eux ; « Malheur, malheur, messieurs et mes frères, oui, malheur au missionnaire qui voudra s'attacher aux biens périssables de cette vie ; car il y sera pris, il demeurera piqué de ces épines et arrêté dans ces liens ! Et si ce malheur arrivait à la Compagnie, qu'est-ce qu'on dirait après cela ? Et comment est-ce qu'on vivrait ? L'on dirait : Nous avons tant de mille livres de revenu ; il nous faut demeurer en repos. Pourquoi aller par les villages ? Pourquoi tant travailler ? Laissons là les pauvres gens des champs, que leurs curés en aient soin si bon leur semble ; vivons doucement sans nous mettre tant en peine. Voilà comment l'oisiveté suivra l'esprit d'avarice ; on ne s'occupera plus qu'à conserver et augmenter ses biens temporels et à chercher ses propres satisfactions et alors on pourra dire adieu à tous les exercices de la Mission, et à la Mission même, car il n'y en aura plus. Il ne faut que lire les histoires, et on trouvera une infinité d'exemples qui feront voir que les richesses et l'abondance des biens



La Chapelle Saint Vincent de Paul, rue de Sévres, 95.
(Au-dessus de l'autel, la chaise où reposent les reliques de saint Vincent.)

temporels ont causé la perte non seulement de plusieurs personnes ecclésiastiques, mais aussi de Communautés et d'Ordres entiers, pour n'avoir pas été fidèles à leur esprit de pauvreté, »

Et Vincent, qui sait avant tout et par-dessus tout que les paroles ne sont rien sans les œuvres, est le premier à donner l'exemple à ses frères du mépris des richesses ; il se montre constamment l'homme le plus désintéressé de son siècle. Nous avons vu comment, au sein du Conseil de Conscience, alors qu'il tenait en main la feuille des bénéfices, il ne voulut jamais en donner un seul ni à sa Compagnie, ni à ses amis, ni à ses proches, quoique ceux-ci fussent dans la pauvreté. Pressé un jour par un de ses missionnaires de faire quelque bien à ses parents dans le besoin : « Pensez-vous, lui répondit Vincent, que je ne les aime pas ? J'ai pour eux tous les sentiments de tendresse et d'affection qu'un autre peut avoir pour les siens, et cet amour naturel me sollicite assez de les assister ; mais je dois agir selon les mouvements de la grâce, et non de la nature, et penser aux pauvres plus abandonnés sans m'arrêter aux liens de l'amitié ni de la parenté. »

S'attachant aux maximes de l'Évangile dans toute leur rigueur, il considérait le bien que l'on fait aux siens comme un vol commis au préjudice de tous les misérables. Mais ce cruel sacrifice qu'il s'imposait si durement à lui-même lui déchirait le cœur, et nous avons, sur ce point, une page d'un sentiment profond, que l'on trouve dans une instruction qu'il adressait à ses missionnaires. Leur racontant un jour une visite qu'il avait faite autrefois à sa famille, lors d'une mission qu'il avait eue à remplir à Bordeaux, auprès des forçats : « J'eus peur, dit-il, de m'attacher à mes parents. Et, en effet, ayant passé huit ou dix jours avec eux, à les informer des voies de leur salut et à les éloigner du désir d'avoir des biens, jusqu'à leur dire qu'ils n'attendissent rien de moi, que, quand j'aurais des coffres d'or et d'argent, je ne leur donnerais jamais rien, parce qu'un ecclésiastique qui a quelque chose, il le doit à Dieu et aux pauvres, le jour que je partis, j'eus tant de douleur de quitter mes pauvres parents que je ne fis que pleurer tout le long du chemin et pleurer presque sans cesse.

« A ces larmes succéda la pensée de les aider et de les mettre en meilleur état, de donner à tel ceci, à telle cela ; mon esprit attendri leur partageait ainsi ce que j'avais et ce que je n'avais pas. Je le dis à ma confusion, et je le dis, parce que peut-être Dieu permit cela pour me faire mieux connaître l'importance du conseil évangélique dont nous parlons. Je fus trois mois dans cette passion importune d'avancer mes frères et mes sœurs ; c'était le poids continuel de mon pauvre esprit.

« Parmi cela, quand je me trouvais un peu libre, je priaïis Dieu qu'il

eût agréable de me délivrer de cette tentation, et je l'en priai tant qu'enfin il eut pitié de moi et m'ôta cette tendresse pour mes parents, et quoiqu'ils aient été depuis à l'aumône et le soient encore, il m'a fait la grâce de les commettre à sa providence et de les estimer plus heureux que s'ils avaient été bien accommodés. Je dis cela à la Compagnie, parce qu'il y a quelque chose de grand en cette pratique recommandée en l'Évangile, lequel exclut du nombre des disciples de Jésus-Christ tous ceux qui ne haïssent père et mère, frères et sœurs, et que, suivant cela, notre règle nous exhorte de renoncer à l'affection immodérée des parents. Prions Dieu pour eux, et si nous les pouvons servir en charité, faisons-le ; mais tenons ferme contre la nature, qui, ayant toujours son inclination de ce côté-là, nous détournera, si elle peut, de l'école de Jésus-Christ. Tenons ferme.

Et Chantelauze conclut :

Comme on peut en juger par ces paroles, d'un sentiment à la fois si humain et si chrétien, jamais homme n'eut une affection plus tendre pour ses parents et n'accomplit avec plus de résolution le sacrifice de son cœur à Dieu.

Cela suffit, il nous semble, pour montrer que Vincent de Paul obéit fidèlement à l'appel du Maître. Il eut de grands biens, mais il les donna généreusement à Dieu et aux pauvres, et Jésus put continuer à le regarder et à l'aimer.



LA FRANCE EN ORIENT

Depuis des siècles la France jouit en Orient d'une position exceptionnelle. Elle a la charge de protéger tous les catholiques, à quelque nation qu'ils appartiennent. Jusqu'ici les gouvernements, assez nombreux et assez variés d'origine et de tendance, qui ont successivement présidé aux destinées du pays ont regardé comme un devoir de maintenir, dans le Levant, nos traditions patriotiques et religieuses. Il semble même qu'on ait senti le besoin, ces derniers mois, de manifester avec éclat que la volonté de la France n'avait point changé sous ce rapport. Et nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant deux de ces manifestations qui paraissent bien unies entre elles par autre chose que par une simple coïncidence de dates. Nous voulons parler d'un discours prononcé par M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, à la Chambre des députés, le 27 novembre 1899, et de la visite de notre escadre de la Méditerranée dans le Levant, accomplie dans ce même mois de novembre. Nous empruntons quelques extraits du discours au *Journal Officiel* et un lazariste de Beyrouth nous fera le récit fort intéressant de la visite de nos marins.

I

Extraits du discours prononcé par M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, prononcé à la Chambre des députés, le 27 novembre 1899, lors de la discussion sur le maintien de notre ambassade auprès du Vatican.

Mais la Chambre, devançant ma pensée, se rend parfaitement compte que l'action de notre ambassadeur ne vise pas seulement les rapports du clergé catholique avec son chef. Qu'on le regrette ou

qu'on s'en félicite, telle est la force de l'histoire, tel est le prestige de la tradition, que c'est vers la France encore que se tournent en Orient les populations qui appartiennent à la foi catholique, que c'est de la France toujours qu'elles attendent une protection consacrée par les siècles; et on les a vues, on les voyait ces jours derniers affirmer leur sentiment quand elles acclamaient le drapeau tricolore que notre escadre de la Méditerranée déroulait à leurs yeux.

Et si étroite pour ces populations est la solidarité entre l'Église latine et la puissance protectrice, que toute atteinte à l'une est regardée comme une diminution de l'autre. Voilà pourquoi Gambetta s'est toujours montré si jaloux de préserver nos principes en Orient. Et voilà pourquoi, depuis un an, Léon XIII a saisi toutes les occasions de les affirmer, de les proclamer avec une vigueur et un éclat extraordinaires. — Sans doute, c'est à l'Église avant tout qu'il songeait, ce sont les intérêts de l'Église dont il avait avant tout le souci...

Mais qu'importe, si la France bénéficie de son action, de même que l'Église de la situation à part qui est faite à la France? Et si cette situation paraît négligeable à quelques-uns, qu'ils expliquent les efforts qui sont faits ailleurs pour la diminuer ou pour la conquérir.

Nous ne sommes pas les seuls, vous le savez, en Orient; d'autres nations s'y sont implantées qui prétendent y grandir et s'y développer; nous luttons pour y maintenir notre rang, et lorsque, pour soutenir cette lutte nous avons besoin de réunir tous les éléments de succès, nous irions de gaité de cœur, de nos propres mains, venant en aide à nos rivaux, détruire les forces et les gloires du passé, de ce passé qui est le nôtre à tous!

Oui, messieurs, de ce passé qui est le nôtre à tous, quelles que soient nos origines politiques, parce qu'il est le passé de la France et que nul ne peut faire que ce passé ne date que d'hier.

... Je me résume. Tant que la France restera la grande puissance catholique...

... Tant que la France refusera d'abdiquer le rôle que sa situation comme première puissance catholique lui confère dans le monde; tant que son gouvernement refusera de se désintéresser des rapports du clergé français avec la curie romaine, la nécessité du maintien de l'ambassade de France au Vatican ne saurait faire de doute et vous voudrez bien rétablir les crédits qui doivent en assurer le fonctionnement.

II

Beyrouth, 25 décembre 1899.

Nous avons eu, le mois dernier, en Syrie, une visite qui a produit une profonde impression et qui laissera un long souvenir dans le pays. L'escadre française de la Méditerranée, commandée par le vice-amiral Fournier et les contre-amiraux Maréchal et Roustan, est arrivée à Beyrouth le 31 octobre. On avait annoncé vingt et un navires ; mais, à cause de la saison avancée, on a dû laisser à Toulon les plus exposés au mauvais temps, en sorte qu'il n'est venu que les plus gros. Rien de majestueux comme l'arrivée de ces magnifiques cuirassés, rangés sur une seule ligne et manœuvrant avec le plus parfait ensemble. On eût dit des îles flottantes. Vers quatre heures, ils jetèrent l'ancre devant Beyrouth, et aussitôt les canons du *Brennus* saluèrent la ville qui rendit le salut de la même façon. Le temps était splendide.

Le lendemain, fête de la Toussaint, les amiraux en grande tenue, avec un nombreux état-major, vinrent assister à la messe de la paroisse latine : ainsi la première manifestation des marins français fut un acte religieux, non pas fortuit, mais bien prémédité : le but de la visite de l'escadre étant de rappeler aux populations du Levant le double caractère politique et religieux du protectorat de la France en Syrie. Et je vous assure qu'elle a parfaitement rempli sa mission. Après la messe, les visites commencèrent. Dans la soirée, je me rendis avec un confrère à bord du *Brennus* pour saluer l'amiral Fournier, qui nous fit le plus bienveillant accueil, surtout en apprenant que nous étions Lazaristes. Il me fit l'éloge de ceux de nos confrères qu'il avait connus en Chine, particulièrement de Mgr Favier, aujourd'hui évêque de Pékin, et de M. Wynhoven. Le lendemain, 2 novembre, M. Saliège étant venu pour saluer l'amiral, je l'accompagnai à bord ; et, juste au moment de notre arrivée, l'aumônier de l'escadre commençait la messe des morts à laquelle assistaient l'amiral et un grand nombre d'officiers et de personnes de la ville. Il va sans dire que nous fûmes heureux de nous joindre à l'assistance. Cette messe des morts sur un bâtiment de guerre, avec cet appareil militaire que les marins savent déployer, avait quelque chose d'imposant qui allait profondément au cœur. Après la messe, je présentai M. Saliège à l'amiral Fournier qui se montra, comme la veille, d'une bienveillance charmante pour les enfants de Saint-Vincent, et promit d'aller visiter le collège des Lazaristes d'Antoura dès qu'il le pourrait.

Les jours suivants nous eûmes la visite de beaucoup d'officiers qui se firent un plaisir de venir voir les maisons de nos Sœurs ; la principale fut celle de l'amiral Fournier. Partout il fut accueilli avec distinction, et partout il témoigna sa surprise de voir nos œuvres si bien établies, si prospères et tenant une place si honorable dans la ville de Beyrouth. « Je tiens, dit-il, à vous assurer que la France s'intéresse toujours à vos œuvres, et que notre but, en venant vous visiter, est de vous donner une preuve de cet intérêt. Soyez assurés que, tout en respectant les droits du gouvernement du Sultan, nous saurons vous protéger. » Dans toutes les maisons des Sœurs qu'il a visitées, l'amiral a laissé une généreuse aumône pour les pauvres.

Le jour de la visite de l'amiral à Antoura avait été fixé au lundi, 6 novembre. L'amiral voulut que je fusse de la partie. Sur tout le parcours qui conduit de la halte du chemin de fer à Antoura, la population maronite s'était massée et saluait avec enthousiasme l'amiral, le consul général, M. le comte de Sercey, et leur nombreuse suite ; les femmes faisaient entendre leurs roucoulaides aiguës, comme au temps du patriarche Jacob ; des terrasses des maisons pleuvait l'eau de rose, et, sur des assiettes, l'encens fumait comme dans les églises. A Zouk, on s'arrêta quelques instants pour saluer ma sœur Billy et son intéressante famille, et aux compliments qui lui furent faits, l'amiral répondit par d'aimables paroles. Les cloches des églises sonnaient à toute volée, et les couvents des religieuses, malgré leur rigoureuse clôture, nous saluaient au passage comme faisaient les églises. Sur la hauteur qui sépare Zouk-Mikail d'Antoura, se tenait la fanfare du collège avec la division des grands. Dès que le cortège fut en vue, la musique salua avec entrain les éminents visiteurs, et des cris joyeux firent retentir les airs. En arrivant près des élèves, l'amiral et sa suite mirent pied à terre pour échanger les premiers saluts. Puis on remonta en voiture jusqu'au collège. C'est à la porte de l'établissement qu'eut lieu la réception proprement dite. Quels changements depuis 1883 ! M. Saliège, entouré de sa nombreuse famille, souhaita la bienvenue à l'amiral Fournier, qui ne savait comment exprimer son admiration devant un si bel établissement. Aux compliments qui lui furent adressés dans la salle des fêtes, il répondit franchement, loyalement, qu'il était venu en Syrie pour montrer aux chrétiens que la France n'avait pas oublié ses engagements et qu'au besoin elle saurait se servir de son épée pour les soutenir. Au diner, M. Saliège adressa à l'amiral un toast vibrant de patriotisme, et rappela les paroles reconfortantes que son hôte illustre avait prononcées l'an dernier, à Toulon, au moment où avaient couru des bruits de guerre. Les paroles du supérieur furent vivement applaudies, et l'amiral, dans sa réponse, renouvela les assurances de protection qu'il avait déjà plusieurs fois données, mais en accen-

tuant encore plus la note religieuse de la manifestation navale dont le gouvernement de la France l'avait chargé. D'autres discours furent improvisés par des convives qui témoignèrent ainsi de leur attachement à la France. Au retour, on apprit la mort d'un jeune aspirant décédé à l'hôpital, muni de tous les secours de la religion. L'enterrement fut fixé au lendemain. Il donna lieu à une splendide manifestation, splendide parce qu'elle fut surtout chrétienne.

A l'heure fixée, les trois amiraux en tenue, suivis de cent cinquante officiers, également en tenue, arrivèrent à l'hôpital où devait avoir lieu la levée du corps, qui fut faite par l'aumônier de l'escadre. La procession se déroula alors à travers les rues de Beyrouth dans le plus bel ordre. En tête, derrière les cawas du consulat de France, précédés eux-mêmes d'une longue file d'orphelins de nos Sœurs, marchaient les clairons et les tambours, suivis de la musique du *Brennus*. Le corbillard, précédé et encadré de marins portant des couronnes, était suivi immédiatement d'un nombreux groupe de Filles de la Charité, la Visitatrice en tête ; puis venaient les amiraux, les commandants des navires et le reste des officiers.

L'air recueilli et grave de tous ces marins faisait la plus profonde impression, et pendant tout le parcours, de l'hôpital à l'église, de l'église au cimetière, l'ordre le plus parfait ne cessa de régner. Les Turcs eux-mêmes témoignèrent combien ils étaient touchés de cette attitude religieuse de nos Français. Au cimetière, l'amiral Fournier fit ses adieux, au nom de l'escadre, au jeune camarade dont il accompagnait la dépouille, rappela sa fin chrétienne, et lui dit au revoir dans un monde meilleur. L'amiral Maréchal, du navire duquel était le défunt, accentua encore le sentiment élevé et chrétien du commandant en chef, et tous tinrent à jeter l'eau bénite sur le cercueil de leur camarade avant de le quitter.

Le vendredi, 10 courant, eut lieu la visite de l'amiral au patriarche maronite à Bikerki, Mgr Hoyeck. Sa Béatitude, qui était accourue du nord du Liban pour recevoir l'amiral, avait convoqué, pour la circonstance, tous les évêques de la nation maronite ; et c'est entouré de ces prélats qu'il reçut l'envoyé de la France. Les paroles les plus cordiales furent échangées de part et d'autre, et tout le monde témoigna être enchanté du langage tenu en cette circonstance. Dans un entretien particulier que j'eus avec Sa Béatitude un peu après la réception, j'eus lieu de constater combien elle était heureuse de cette visite. Il y avait bien de quoi, en effet, être content de la démarche dont était honoré le chef de la nation maronite : deux amiraux, plusieurs commandants de navires, en tout vingt-deux officiers français, tout le consulat général et plusieurs autres personnages de distinction, tels étaient les hôtes du patriarcat. Avant de quitter la résidence du patriarche, l'amiral annonça qu'il viendrait

le dimanche suivant, avec toute son escadre, faire une démonstration dans la baie de Jouni, en face du patriarcat.

Le programme du dimanche était assez varié. Le matin, messe militaire sur le pont du *Brennus*, déjeuner à bord pour les invités, du nombre desquels j'étais encore, sur le désir formel de l'amiral. A midi, l'escadre appareilla pour Jouni, et après les préparatifs nécessaires on leva l'ancre. A quatre heures, le *Brennus* qui tenait la tête de la ligne salua la Montagne de ses canons, et les échos portèrent au loin la nouvelle de l'arrivée de l'escadre française au pied du Liban. Le rivage était noir de monde, et bientôt des embarcations amenèrent des flots de visiteurs. De tous les navires, des chaloupes se détachèrent pour aller chercher les amis, et nous ne tardâmes pas à voir arriver M. Saliège avec quelques professeurs et une grande partie des élèves du collège. A la tombée de la nuit, les projecteurs électriques de tous les bâtiments lancèrent leurs rayons lumineux dans toutes les directions; il y eut un moment où le patriarcat parut comme embrasé par leurs feux.

De la Montagne, on répondit par une multitude de feux de joie, comme on en voit à la fête de la Croix. Mais tout finit vite en ce monde; il fallut repartir. L'escadre prit alors sa route vers Beyrouth et ne s'arrêta que pour nous permettre de débarquer; puis elle se remit en marche pour Jaffa.

Il avait été décidé, à Paris, que l'amiral Fournier, avec un certain nombre d'officiers et de marins, irait jusqu'à Jérusalem, et il avait été entendu que cette visite aurait surtout un caractère religieux et catholique. Le résultat dépassa de beaucoup le programme.

Le mardi matin, 14 novembre, les trois amiraux, environ cent quatre-vingts officiers et une soixantaine d'hommes débarquèrent à Jaffa et prirent le train spécial pour Jérusalem, les officiers en grande tenue, le sabre au côté, les hommes le sac au dos. Arrivés à la gare de la cité de David, ils furent reçus par le consul général entouré du personnel du consulat et par les représentants de toutes les communautés religieuses catholiques (excepté une) et la musique des Pères blancs, qui joua la *Marseillaise*.

Les hommes prirent les devants à pied pour s'arrêter à la porte de Jaffa, et les officiers les suivirent en voiture. Ici commence la manifestation. Les hommes se mettent en rang deux à deux, encadrés par leurs chefs; puis arrivent les officiers, ayant à leur tête les trois amiraux, tous en grande tenue et à pied, comme il convient à des pèlerins. Le cortège s'avance gravement à travers les rues de Jérusalem et marche directement vers le Saint-Sépulcre. A la porte de l'église sainte, les Révérends Pères Franciscains attendent les marins français.

Le R. P. Custode souhaite la bienvenue à l'amiral Fournier et à

ses compagnons et les introduit solennellement dans l'enceinte du sanctuaire jusqu'au Tombeau du Sauveur. Là, tous, amiraux, officiers et marins se mettent à genoux; puis commence le défilé dans l'édicule qui renferme le Tombeau; chacun veut y prier, y baiser la pierre du sépulcre; la plupart des officiers y déposent leurs sabres. Ce n'est que quand tous, jusqu'au dernier homme, eurent satisfait les premiers élans de leur dévotion, qu'ils songèrent à se retirer pour aller prendre leur logement, les hommes à Notre-Dame de France, chez les Pères Assomptionnistes, et les officiers à Casa-Nova.

Le lendemain, il y eut grand'messe au Saint-Sépulcre, chantée par l'aumônier de l'escadre. Plusieurs officiers y communièrent. Le lendemain ou les jours suivants, sur deux cent cinquante hommes présents, deux cent quarante au moins s'approchèrent de la sainte table. Rarement, on avait vu pareil spectacle, pareil acte de foi religieux. Quel contraste — on a bien droit, après tout, de le constater — avec la visite de l'empereur Guillaume l'an dernier!

Les temps libres furent employés à visiter les sanctuaires et les lieux vénérés de Jérusalem. Le vendredi matin, tout le monde se trouva réuni pour la messe à l'église française de Sainte-Anne, où est née la très sainte Vierge. Mais l'acte le plus touchant fut l'exercice du Chemin de la Croix, qui eut lieu, le soir, dans les rues de la ville.

Naturellement, aucun ordre n'avait été donné d'y assister, mais presque tous, officiers et marins, s'y trouvaient. Le rendez-vous général était la caserne turque, lieu de la première station, à l'emplacement du prétoire de Pilate. Les Pères Franciscains dirigeaient la procession, et, à chaque station, la foule tombait à genoux et baisait la terre. Jugez de l'effet que cela devait produire. Les Turcs étaient édités de ce spectacle et disaient entre eux : Au moins ceux-là ont de la religion, et ce sont des Français. Les juifs s'éclipaient prudemment et les protestants s'étonnaient de ce qu'ils appelaient une superstition surannée. Et les pieux pèlerins n'en continuaient pas moins le cours de leurs exercices de piété, sans se soucier de ce qu'on en pensait ou de ce qu'on en dirait. Et tous ces hommes n'étaient pas des parfaits chrétiens, tant s'en faut! Mais tous subissaient l'influence mystérieuse du milieu où ils se trouvaient, tous se rappelaient qu'ils étaient chrétiens et que le Christ était mort pour eux en ces lieux. Au Golgotha, durant tout le temps du séjour de nos marins, les visites ne discontinuaient pas et elles étaient prolongées. A la messe qui y fut dite, il y eut encore beaucoup de communions.

Enfin, le dernier jour du pèlerinage fut consacré à la visite de Bethléem. Ce fut aussi une belle journée, au moins pour le cœur,

car le mauvais temps gâta un peu la manifestation. La grande préoccupation de l'amiral Fournier fut de visiter surtout les établissements religieux français ou protégés par la France; partout il porta des encouragements, d'aimables paroles qui furent accueillies avec bonheur; et partout il put constater quelle large place les établissements catholiques, assistés et protégés par la France, tenaient dans le Levant. Mais ce qu'il put constater aussi, ce sont les efforts déployés par l'erreur et le schisme pour nous supplanter dans les Lieux saints et pour combattre notre influence dans ces régions. L'influence russe s'étend de plus en plus, soit en Syrie, soit en Palestine. Continuellement, les pèlerins russes affluent à Jérusalem, et ce sont, la plupart, de pauvres gens qui font ce long voyage au prix des plus pénibles sacrifices et de fatigues de toutes sortes. Il est vrai que les bateaux russes les transportent presque pour rien, et qu'à Jérusalem ils sont hébergés et entretenus gratuitement dans d'immenses établissements édiflés pour cet usage. Mais leur foi est si grande qu'aucun ne veut s'en retourner sans laisser son aumône, qu'ils déposent sur le pavé des sanctuaires : pièces d'or, billets de banque, menue monnaie, bijoux, etc.; chacun tient à témoigner sa piété par une offrande souvent au-dessus de ses facultés. Quel dommage, disaient nos marins qui les avaient rencontrés, que ces gens-là ne soient pas catholiques!

Le lundi 20 courant, l'escadre était de retour à Beyrouth; elle avait visité en passant Caïffa et le Carmel. Les jours suivants nous vîmes de nouveau affluer dans nos maisons nos chers marins français.

Enfin, l'escadre nous a quittés le dimanche 26, se dirigeant vers Smyrne, d'où l'amiral doit aller saluer le Sultan, à Constantinople.

Maintenant, quel sera le résultat de cette belle démonstration navale dans les eaux du Levant? Je n'ai pas à me préoccuper des conséquences politiques qui peuvent en résulter; mais n'y en eût-il aucune, au moins ce rapprochement des marins français avec les chrétiens de Syrie et de Palestine laissera dans le cœur de nos populations une excellente impression, et relèvera certainement la réputation religieuse de la France. Depuis trop longtemps, on s'était habitué à ne voir que des Français généralement peu ou point religieux, et même hostiles à la religion, si l'on en excepte les pèlerins proprement dits qui viennent en grand nombre visiter les Lieux saints, et l'on en concluait que la religion chrétienne avait cessé d'être en honneur en France. Les marins français ont détruit ce préjugé par leur attitude vraiment chrétienne; et c'est là un grand résultat dont il faut se louer. Il ne reste qu'à le consolider par d'autres démonstrations du même genre. Puissent nos consuls et autres compatriotes comprendre cette leçon, et se rappeler que leur

force et leur gloire dépendent, surtout en Orient, de leurs sentiments religieux et des exemples qu'ils donneront sur ce point aux populations. La plus grosse injure qu'on puisse faire ici à un homme, c'est de l'appeler infidèle, *kafir*, c'est-à-dire un homme sans religion.

Un second résultat sera l'heureuse impression produite sur nos marins par cette visite et qu'ils rapporteront en France : impression d'édification à la vue de tant d'œuvres chrétiennes fondées et entretenues par les Missionnaires et les Sœurs de Charité. « Nous tombons des nues, nous disaient les officiers, à la vue de tant de belles créations, de tant d'œuvres de charité écloses en ce pays sous votre influence : en vérité, on ne vous connaît pas en France. » Mais ce qui les frappe surtout, c'est le dévouement des Sœurs, leurs œuvres si magnifiques. Plusieurs ont exprimé leur intention de faire, sur cet état de choses si glorieux pour la religion et pour la France, des rapports où ils rendront un compte fidèle de ce qu'ils ont vu. Puissent ces révélations consolantes tourner à la gloire et au profit de notre sainte religion en France, et ouvrir les yeux à ceux qui la persécutent parce qu'ils ne la connaissent pas. Impression de piété aussi, pour ceux que la grâce a touchés dans les lieux sanctifiés par la vie et la mort de notre divin Sauveur. Il n'est pas possible que des hommes qui, sans y être forcés, ont donné de si beaux témoignages de foi, n'en gardent pas un durable souvenir. J'aime à croire que la communion au Saint-Sépulcre et le Chemin de la croix dans les rues de Jérusalem vaudront à ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part une grâce de persévérance dans le bien qui achèvera d'en faire de bons chrétiens.

E. D.

Nous ajoutons avec plaisir, à l'intéressant récit qu'on vient de lire qu'en rentrant à Toulon, après sa croisière de deux mois dans le Levant, l'amiral Fournier a reçu du ministre de la marine, M. de Lanessan, cette dépêche de félicitations :

« Je sais combien vous avez été parfaitement secondé dans l'accomplissement de votre importante mission par les contre-amiraux Maréchal et Roustan et par les commandants et les officiers placés sous vos ordres; enfin, dans toutes les relâches, nos marins se sont fait remarquer par leur excellente tenue.

« J'ai, en conséquence, l'honneur de vous adresser le témoignage de ma satisfaction, et je vous prie d'en transmettre l'expression à tout le personnel des bâtiments qui ont pris part à ce voyage. »

LE DOCTEUR FERRAND

Le D^r Ferrand, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, et médecin de notre maison mère depuis plus de vingt ans, est mort le 25 décembre 1899. C'est une grande perte



1835-1899

non seulement pour sa famille et pour ses amis, mais encore pour la science et pour les œuvres catholiques. C'est une grande perte aussi pour le Séminaire Saint Vincent de Paul auquel il s'était grandement intéressé dès l'origine et qu'il se proposait de

visiter souvent. Il nous aurait prodigué à tous son affectueux dévouement; il aurait donné à nos étudiants les enseignements et les conseils si autorisés de son expérience et de sa haute valeur scientifique sur les questions qui pouvaient particulièrement les intéresser. Le D^r Ferrand est mort emportant ce projet comme bien d'autres qui éclosaient tout naturellement en son âme bonne. Nous voulons du moins marquer ici notre reconnaissance et conserver en quelques lignes le souvenir de cet homme de bien qui a tant fait pour d'autres et qui voulait faire beaucoup pour nous.

Le D^r Ferrand a parcouru une très belle carrière médicale avec une régularité tranquille qui était bien de sa nature. Pour s'en rendre compte, il suffit de jeter un coup d'œil sur les dates de ses concours et de ses nominations :

- 1853. — Bachelier ès lettres.
- 1854. — Bachelier ès sciences.
- 1856. — Externe des hôpitaux.
- 1858. — Interne des hôpitaux.
- 1859. — Lauréat des hôpitaux (1^{re} mention).
- 1860. — Id. id. (accessit).
- 1861. — Id. id. (2^e mention).
- 1862. — Id. id. (2^e mention).
- 1862. — Docteur en médecine.
- 1863. — Chef de clinique adjoint de la Faculté.
- 1866. — Admissibilité au concours d'agrégation.
- 1869. — Id. id. id.
- 1868. — Secrétaire général de la Société médicale d'émulation.
- 1872. — Médecin des hôpitaux.
- 1876. — Médecin de l'hospice des Incurables.
- 1878. — Médecin de l'hôpital Laennec.
- 1892. — Médecin de l'Hôtel-Dieu.
- 1895. — Membre de l'Académie de médecine.

Nous ne prétendons pas donner une nomenclature complète; mais cela suffit, il nous semble, pour montrer cette continuité dans l'effort et dans le travail qui était une note caractéristique du D^r Ferrand.

Il ne procédait guère, en effet, par poussées fébriles; il allait travaillant toujours, soumettant sa vie et ses facultés à une discipline vigoureuse, pondérée, et arrivait ainsi aux résultats plus féconds. Voici en quels termes le D^r Rendu, secrétaire général de la Société médicale des hôpitaux, rend hommage aux travaux du D^r Ferrand, qui se rapportent plus spécialement à la partie médicale pure (1) :

« Médecine clinique, thérapeutique, philosophie médicale, anatomie pathologique et psychologie, il a tout abordé, et dans ces genres si divers, il a partout donné sa note originale et éminemment personnelle.

« Les diverses sociétés scientifiques l'ont compté parmi leurs membres les plus exacts : il a successivement fourni des travaux à la Société anatomique, à la Société de médecine légale, à la Société clinique. Il nous appartient depuis 1872, et, pendant vingt-sept ans, n'a cessé de collaborer activement à nos travaux; enfin, depuis quatre ans qu'il faisait partie de l'Académie de médecine, il s'y était signalé par un grand nombre de communications et de rapports, tous marqués au coin du bon sens et de la saine érudition.

« Vouloir énumérer, même sommairement, tous ces travaux serait dépasser de beaucoup les limites d'une courte notice; je ne m'attacherai qu'aux plus importants, à ceux qui appartiennent à l'histoire scientifique de la médecine pendant la seconde moitié du siècle.

« Ferrand représentait la thérapeutique à l'Académie de médecine, et c'était justice; car ses études ont toujours été dirigées vers le traitement des malades. L'œuvre capitale à laquelle il a consacré la majeure partie de sa vie est son *Traité de Thérapeutique*, qui a déjà eu plusieurs éditions et dont le succès a été très réel. L'idée mère de cet ouvrage est de grouper les médicaments, non pas d'après leur nature ni leur constitution, mais d'après l'indication morbide à laquelle ils répondent.

« Aussi est-ce la clinique, doublée de l'étude simultanée de la

(1) *Bulletins et Mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris.* — N^o 40 — 4 janvier 1900 — pp. 1024 et suiv.

physiologie normale et pathologique, qui constitue la base de la classification des agents médicamenteux : conception vraiment médicale et féconde, qui constitue la véritable originalité de ce livre et qui le rend éminemment utile et pratique.

« Il est peu de sujets, en thérapeutique, qui n'aient été abordés par notre collègue. Le hasard des concours lui avait attribué, en 1869, pour sujet de thèse d'agrégation, la médication antipyrétique : nul mieux que lui n'était préparé pour le traiter avec compétence. Partisan de l'hydrothérapie et de la balnéation dans les grandes pyrexies, il y apportait cependant des réserves et ne partageait pas l'engouement général pour la réfrigération à outrance : pour lui, l'hyperthermie n'était qu'un des éléments de la maladie, et non le principal : vouloir le supprimer trop brusquement, c'était provoquer de nouvelles combustions et diminuer la résistance de l'économie : aussi préférait-il, dans beaucoup de circonstances, la balnéation tiède. L'expérience journalière nous prouve le bien-fondé des vues de notre collègue.

« Le même souci de soutenir les forces du malade et de ne pas déprimer l'organisme se retrouve dans les pages judicieuses qu'il a consacrées au traitement des maladies du cœur, à la médication alcaline et iodée, à l'emploi des phosphates en thérapeutique. Esprit sage et pondéré, Ferrand craignait en tout, et surtout en thérapeutique, l'exagération, bien convaincu qu'il n'y a pas des maladies à guérir par une formule unique, mais des malades ayant chacun leur façon personnelle de réagir.

« Cet éclectisme, véritablement scientifique, se manifeste également dans les deux mémoires qu'il a fait paraître sur le sommeil et les hypnotiques. Il y soutient cette thèse éminemment physiologique que ce n'est ni l'anémie, ni la congestion de la cellule cérébrale qui donne lieu au besoin de dormir, mais les alternatives physiologiques du fonctionnement et du repos de la cellule elle-même.

« La clinique pure a été l'objet des constantes préoccupations de Ferrand, qui s'efforçait toujours d'en faire jaillir l'indication thérapeutique. En pathologie pulmonaire principalement, il était passé maître. Qui de nous ne se rappelle ses leçons si remarquables sur les pneumonies franches, sur les fluxions de

poitrine catarrhales, sur la grippe et ses manifestations multiples ; ses études sur les formes et le traitement des bronchites et de la phtisie pulmonaire ; sur la prophylaxie de la tuberculose, sur l'alimentation artificielle des phtisiques, qui est encore, en dernière analyse, la seule ressource dont nous disposions pour retarder et parfois pour arrêter les progrès de cette terrible maladie ? Ferrand toute sa vie a étudié la tuberculose et les moyens pratiques d'en atténuer les ravages ; aussi, quand parurent les premières recherches de Koch sur la lymphé antitoxique, il n'hésita pas à faire le voyage de Berlin pour constater les effets de la méthode. Avec son sens clinique, il en vit tout de suite les inconvénients et le danger et contribua, dans une note très documentée, à nous éclairer sur la valeur vraie de cette nouvelle médication qui n'était qu'un décevant mirage. »

..

D'autres travaux d'un ordre tout différent sollicitaient l'activité intellectuelle du Dr Ferrand. Nous croyons même pouvoir dire que, par eux seuls, nous arrivons à connaître son génie propre qui le poussait à rechercher les harmonies existant entre les diverses sciences qu'il avait le plus approfondies, particulièrement entre la physiologie et la psychologie. De là sont venus ses travaux sur les suggestions dans l'hypnose, ses recherches sur le langage, sur la théologie morale et les sciences médicales, etc., etc.

Pour le Dr Ferrand, les suggestions dans l'hypnose rentrent dans les lois ordinaires de la physiologie cérébrale et relèvent des actes automatiques et inconscients qui jouent un si grand rôle dans les phénomènes de la vie. Il procède dans l'observation de ces faits avec une grande rigueur scientifique, tout en tenant compte de la psychologie.

Le docteur a fait preuve d'une finesse d'analyse plus grande encore dans le *Langage, la Parole et les Aphasies* (1). Il nous suffira de citer la fin de cet ouvrage remarquable et la conclusion pour en donner une idée.

(1) *Le Langage, la Parole et les Aphasies*, par le Dr FERRAND : Bibliothèque médicale CHARCOT-DEBOVE.

« Les partisans de l'origine purement organique du langage pensent que, limité tout d'abord à des cris, à des interjections, à des mots simples empruntés par imitation à l'onomatopée, il a peu à peu formé la parole par la répétition, par la multiplication, par l'agglutination, par la combinaison de ces mots entre eux. Mais les spiritualistes ne peuvent admettre cette hypothèse. Ils ne croient pas que l'humanité ait pu sortir de l'animalité et que la parole ne soit que le cri, transformé par l'évolution et transmis par la tradition.

« Le fait est que les deux problèmes sont connexes, le fait est que le passage du langage naturel à la parole dite ne s'explique pas plus que le passage de l'idée sensible à l'idée intellectuelle. Il faut à l'homme, pour qu'il parle, des centres cérébraux adaptés par l'éducation à l'exercice de cette fonction. Le physiologiste ne saurait aller plus loin dans la solution que réclame cette question; la psychologie philosophique seule peut tenter d'y répondre davantage.

« Il appartient à chaque individu, selon la remarque judicieuse de Löwenfeld, de déterminer et d'organiser le mécanisme spécial en vertu duquel se forme sa parole; et la loi qui préside à cette détermination n'est autre que celle qui préside à la formation de ses idées elles-mêmes. — CONCLUSION : — L'étude que je viens de faire du langage, en attribuant à l'activité organique tout ce qu'elle peut comporter dans l'exercice de cette fonction, n'a donc pas matérialisé la parole. Si je ne me trompe, elle montre au contraire que, dans l'exercice de la parole intelligente, il y a quelque chose qui domine les aptitudes organiques les plus relevées et ne saurait être confondu avec elles. »

Dans sa *Théologie morale et les Sciences médicales*, le D^r Ferrand a repris en sous-œuvre l'ouvrage du D^r Debreyne et l'a enrichi de ses observations personnelles. C'est un ouvrage qui peut être grandement utile aux théologiens, aux moralistes et aux directeurs de conscience.

Il nous est impossible de citer les innombrables articles de Revues ou de journaux relevant presque tous du même ordre d'idées et qui ont paru dans le *Monde*, dans l'*Univers et le Monde* (sous le pseudonyme de *Spectator*), dans la *Quinzaine*, dans les

Annales de Philosophie chrétienne, etc., etc. Nous conclurons seulement avec le D^r Rendu : « Tous ces travaux, de nature si diverse, mettent en relief les aptitudes multiples du D^r Ferrand et sa tendance d'esprit éminemment philosophique. » Et nous ajouterons, une fois de plus, le regret de voir disparaître l'homme qui, en toute maturité d'esprit, avec la pleine possession d'un beau talent, allait pouvoir consacrer des loisirs aux questions qui nous intéressent le plus. Il allait, sans tarder, prendre sa retraite de médecin des hôpitaux, et en peu de temps, son fils devait le seconder dans sa tâche personnelle. C'est alors qu'il se serait donné tout entier aux œuvres catholiques, en particulier à la Société de Saint-Luc dont il était le président, et aux idées qui nous sont chères. A nos yeux, il part beaucoup trop tôt.

*
**

Il nous reste à dire un mot de l'homme et du chrétien. Ici encore nous aimons à emprunter le jugement de ses collègues :

« Que dirai-je de l'homme et du collègue, dit le D^r Rendu (1), qui ne soit connu de vous tous ? Vous l'avez vu ici à l'œuvre, dans l'année de sa présidence toujours plein de courtoisie et de déférence, d'accueil bienveillant et affable, dissimulant son savoir très réel sous des dehors modestes et même presque timides. Il n'était pas de ceux dont les qualités brillantes s'imposent tout d'abord : il fallait le connaître dans l'intimité pour apprécier ses qualités et sa haute valeur morales. Toute sa vie a été en parfaite concordance avec ses principes : il a été le type accompli de l'honorabilité professionnelle et des vertus domestiques. »

Et le D^r Hutinel, dans le discours qu'il a prononcé le jour des obsèques, au nom de l'Académie de médecine, disait du D^r Ferrand : « Il exerçait sa profession comme un sacerdoce..... comme plusieurs de ses maîtres, il était non seulement un philosophe spiritualiste, mais un croyant. Croyant, il l'était avec une indépendance absolue de caractère et il ne s'offusquait point de ce que ses amis ne le fussent pas. Tout le monde respectait les convictions de cet honnête homme, même ceux qui,

(1) *Loc. cit.*

souvent moins libéraux que lui, en affichaient d'absolument opposées. »

Et le D^r Gouraud disait, dans ces mêmes tristes circonstances :

« Ferrand a réalisé avec l'honnêteté, la bonté et la modestie qui ont fait le fond de toute sa vie professionnelle l'idéal du médecin, tel que nos maîtres d'autrefois l'avaient conçu et formé... » Il ajoutait :

« Ce serait manquer à la mémoire de notre collègue que de laisser dans l'ombre un trait saillant de son caractère. Ferrand avait une foi religieuse, ferme, profonde, empreinte d'une singulière bienveillance et d'une tolérance qui était absolue, de telle sorte qu'il ne comptait que des amis.

« Cette sympathie générale s'est manifestée d'une façon bien touchante en 1894. Le décret qui devait nommer notre cher collègue chevalier de la Légion d'honneur se faisait indéfiniment attendre. La Société médicale des hôpitaux prit alors la défense de son président en protestant énergiquement contre un oubli qui était injuste et immérité ; l'année suivante, le ruban rouge apparaissait à la boutonnière de Ferrand, récompensant enfin une vie dont l'honorabilité était sans tache. »

A ces témoignages si éloquents nous ajouterons quelques souvenirs qui les compléteront.

Il semble que, pour connaître entièrement un homme, il soit nécessaire de le voir en dehors de l'exercice de ses fonctions, de le saisir au vif dans le milieu intime où sa nature se dilate, de le prendre en dehors de ses travaux durant lesquels les facultés maîtresses semblent absorber toutes les forces de l'âme. Les qualités apparaissent mieux alors avec toutes leurs nuances et tout leur charme original.

La famille Ferrand possède, à Montfort-l'Amaury, sur les bords de la forêt de Rambouillet, une belle maison de campagne avec un petit parc planté de magnifiques arbres. C'est là que le cher docteur aimait à s'échapper aussitôt qu'il avait des loisirs, et c'est là qu'il venait passer ses vacances. Alors il jardina avec bonheur ; il plantait et arrosait avec l'amour attentif du propriétaire ; il se promenait partout, à travers les carrés

de légumes et sous les beaux arbres, avec les allures de l'écolier en vacances. Mais il y a dans ce parc une rotonde surmontée d'une croix qu'il aimait par-dessus tout. C'est la chapelle de la maison. Quand un ami prêtre acceptait une hospitalité bien cordialement offerte, le docteur s'occupait lui-même de tout disposer à la chapelle. C'était lui qui préparait le calice, les ornements, l'autel, et c'était lui aussi qui servait la messe. Il y communiait souvent. Et lorsque le prêtre quittait cette maison hospitalière, il s'en retournait réconforté par les témoignages d'une bonne amitié et édifié par les exemples d'une foi profonde et d'une vive piété.

Une âme aussi complètement chrétienne ne pouvait avoir peur de la mort. Quand la mort s'est approchée, le docteur l'a reçue avec une douce résignation. Dès le premier jour de sa maladie, il a voulu se confesser et quelques jours après, il recevait les derniers sacrements, répondant lui-même aux prières du prêtre. Il est mort doucement, le matin du 25 décembre, après dix jours de maladie, d'une pneumonie que rien n'a pu conjurer, entouré de sa femme et de ses chers enfants. Que Notre-Seigneur accorde à l'âme de celui qui fut le docteur Ferrand la lumière et la paix ; qu'il donne aux siens la résignation et à ses amis, avec son inaltérable souvenir, la joie de l'imiter un peu dans la pratique du bien.

CHRONIQUE

Dames de la Charité. — Une assemblée générale des dames de la charité a été tenue à la maison mère des Prêtres de la Mission, rue de Sèvres, 95, le 15 décembre 1899.

S. Em. le cardinal Richard a dit la messe, et après la bénédiction du Très Saint Sacrement, Elle a daigné adresser à l'assemblée une pieuse allocution. Son Éminence a rappelé tout d'abord combien il est doux de prier auprès de la chaise de saint Vincent, le patron des œuvres de la charité ; puis Elle a commenté ces paroles de saint Paul : *Vince in bono malum*, « *Vaincre le mal par le bien.* »

Après la cérémonie, Son Éminence s'est rendue dans la salle des réunions, et après avoir béni les crucifix et distribué les diplômes, Elle a félicité les dames des nombreuses admissions qui avaient été faites. Le bon Cardinal a rappelé ensuite que l'Œuvre des Pauvres malades avait été fondée à Châtillon-les-Dombes, dans son ancien diocèse, et qu'il y avait vu le premier règlement de l'association, écrit de la main de saint Vincent de Paul.

LISTE DES DAMES DÉCÉDÉES DEPUIS LE MOIS D'AVRIL.

- Paroisse *St-Augustin.* — Baronne de Vandœuvre, Mme Dosch.
— *St-François-Xavier.* — Comtesse de Cessac, baronne d'Aubigny, comtesse de Tournon, comtesse de Méré, Mme Chouveroux.
— *St-Gervais.* — Mme Gagneux.
— *St-Laurent.* — Mme Paillard, Mme Gallois.
— *St-Louis-en-l'Île.* — Mme Trayer, Mme Bureau.
— *Ste-Madeleine.* — Marquise d'Assas.
— *Ste-Marguerite.* — Mme Chaudon.
— *St-Médard.* — Comtesse de Brossard.
— *St-Philippe-du-Roule.* — Mme Esquirol.
— *St-Sulpice.* — Mlle de Verdière.

Paroisse *St-Vincent-de-Paul*. — Mme Muller, Mme Corpet.
Section des faubourgs : Mme Musnier, Mme de Moira.

LISTE DES DAMES NOUVELLEMENT ADMISES DANS L'ŒUVRE.

- Paroisse *St-Augustin*. — Mme Petitbeau, Mlle Roussac,
Mme Walter Scott, Mme Dépinay, Mme E. Besnier,
Mme C. Miot, Mme Krantz, Mme G. Pageot.
- *St-Ferdinand-des-Ternes*. — Mme de Goenèche,
Mlle Cécile Hasselmans, Mme Lopez.
- *St-François-Xavier*. — Mme de Lageneste, Mme Mi-
chon.
- *St-Gervais*. — Mme Plisson, Mme Vandeleux,
Mme Assot.
- *St-Jacques-du-Haut-Pas*. — Mme Arachquem,
Mme Boinvilliers, Mme Brière, Mme Catry,
Mme Demente, Mlle Ducombs, Mme Etevenon,
Mme Gagnière, Mme Godin, Mme Gillet, Mme Guil-
laumot, Mme Génévrier, Mme Hott, Mme Louis
Juglar, Mme Joly, Mme Lemahout, Mme Mahou-
deau, Mme Martin, Mme Mazet, Mme Michel,
Mme Malibrant, Mme Many, Mme Morel, Mme Nan-
teuil, Mme Porte, Mme Porte jeune, Mme Vavas-
seur, Mme Wiesnegg.
- *St-Georges*. — Mmes Muller, Martial Caillebotte.
- *St-Laurent*. — Mme Georges Landry.
- *Ste-Madeleine*. — Mme Rouzé.
- *Ste-Marguerite*. — Mme Cusenier, Mme de Fredaigue.
- *St-Médard*. — Mme Germain, Mlle Courbrier de
Fabrias, Mme Paul Hautefeuille, Mme Lesbros,
Mme de Girardin.
- *N.-D. des Blancs-Manteaux*. — Mmes Goujon, Bise.
- *N.-D.-de-Lorette*. — Mme Boutfol, Mme Roger,
Mme Isaac, Mme Barbaroux, Mlle Cliquot de
Mentque.
- *St-Pierre du Gros-Caillou*. — Comtesse Clary, Com-
tesse de Palys, princesse de Caraman-Chimay,
Mme Debeyser.

Paroisse *St-Roch*. — Mme Radins.

— *St-Sulpice*. — Mme Berthe Duplessis, Mme C. Jouguet, vicomtesse Isabelle de Calan.

— *St-Vincent-de-Paul*. — Mme Lemeunier, Mme Romuald, Mme Lourdez.

— *Clamart*. — Mme Weidmann, Mme Loubier.

— *Clichy*. — Mme Léontine Meunier, Mme Gustave Courtefois, Mme Marie Pivert.

— *Pantin*. — Mme Ducorps, Mme Boivin, Mme Baudois, Mme Lavergne.

— *Puteaux*. — Mme Vicard, dame représentante.

Section des faubourgs : Mme Thiébaud-Lessen, Mme Labey, Mlle Grévy.

Troisième centenaire de l'ordination de S' Vincent de Paul. — S' Vincent de Paul fut ordonné prêtre le 23 septembre 1600 par Mgr François de Bourdeilles, évêque de Périgueux. Cet anniversaire ne saurait passer inaperçu pour les nombreux amis de S' Vincent, et en particulier pour les prêtres.

Congrès ecclésiastique — Un congrès ecclésiastique se tiendra à Bourges, au mois de septembre prochain, sous la présidence de S. G. Mgr Servonnet, archevêque de Bourges.

L'abbé Boisard, qui a fondé à Lyon, dans le quartier de la Guillotière, une œuvre ouvrière des plus intéressantes, a déjà donné cette année des conférences sur son œuvre dans plusieurs séminaires, au séminaire Saint Vincent de Paul en particulier. Ces conférences font le plus grand bien. Nous apprenons avec plaisir que l'abbé Boisard doit donner une conférence au grand séminaire de Nice, le 23 janvier. Nous lui souhaitons le plus vif et le plus légitime succès.

Le Gérant : C. TREICHE.

MAISON CARAYON

PENSION DE FAMILLE

VILLA NOUVELLE — 30, Avenue Malakoff — PARIS

TRÈS BEAUX APPARTEMENTS — PRIX MODÉRÉS

GOUVERNANTE DU DAME DE COMPAGNIE

Pouvant offrir les meilleures références

S'adresser à M. CARAYON

30, Avenue Malakoff, PARIS

PARIS. — IMPRIMERIE A. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

BULLETIN

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

La dévotion de saint Vincent de Paul.....	33
Les Œuvres : Conférence de l'abbé Belsard. — Les Infirmières de la Croix-Rouge.....	37
A Madagascar.....	43
Correspondance : Chine. — Grâce attribuée au Bienheureux Perhoyre. — III ^e Contenaire de l'ordination de saint Vincent de Paul.....	58
Chronique : Remerciements. — Grands Sémi- naires. — Le Congrès des œuvres sacerdotales à Bourges. — Mgr Favier. — Départs de Mission- naires. — Dames de la Charité. — Bibliographie.....	62

PARIS

SÉMINAIRE
SAINT VINCENT DE PAUL
88, rue du Cherche-Midi, 88

QUIN
LIBRAIRE-ÉDITEUR
40, rue de Ménières, 40

BULLETIN

SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

Numéro spécimen : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi.

Le BULLETIN SAINT VINCENT DE PAUL est publié avec la permission des supérieurs.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir, comme intermédiaire, soit de la Procure générale, soit du Secrétariat.

AVIS

Pour nous éviter des frais assez considérables, nous prions les personnes qui reçoivent le Bulletin de vouloir bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement ou, du moins, de nous indiquer par quel mode nous pouvons le recouvrer.

Nous recevrons avec reconnaissance toutes les communications qui seraient de nature à intéresser nos lecteurs. Nous serons particulièrement heureux de recevoir des photographies qui nous permettraient d'illustrer et de rendre plus intéressante notre publication.

Enfin, nous nous permettons de recommander à nos confrères et aux Filles de la Charité de répandre autour d'eux le *Bulletin de Saint Vincent de Paul*. C'est par eux, principalement, qu'il sera connu et qu'il pourra réaliser le bien qu'on attend de son action modeste, mais bienfaisante.

BULLETIN

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

LA DÉVOTION DE SAINT VINCENT DE PAUL ⁽¹⁾

II

Vincent de Paul entendit le premier conseil de Notre-Seigneur et professa le détachement absolu des biens de ce monde pour lui-même comme pour ses deux communautés. Il entendit aussi le dernier, celui qui les renferme tous : « Venez, suivez-moi. »

Suivre Jésus-Christ, c'est abandonner tout pour lui, s'éloigner de parents que l'on aime, renoncer aux joies si douces et si pures de la famille et donner Dieu pour unique but à une vie que facilement on rêve agréable ou même glorieuse selon le monde.

Saint Vincent se dévoua tout entier, se donna complètement. Il consacra au service de Dieu toutes ses facultés et toutes ses forces. Il donna son intelligence claire, son jugement droit, son robuste bon sens, son cœur fort et tendre, son inébranlable volonté. Pour lui, l'amour de Dieu n'est pas une affaire de pure imagination ou de sentimentalité. Comme tout amour véritable, il doit aller aux actes, et, en accomplissant ces actes, nos facultés maîtresses, l'intelligence, le jugement, la volonté, doivent agir selon le rang qu'elles occupent, car, dans les œuvres divines comme dans les choses humaines, il faut garder l'ordre établi par la nature, sous peine de s'exposer à toutes les inconséquences et aux pires mécomptes.

« M. Vincent répétait souvent, nous raconte Abelly, les paroles suivantes qu'il disait avoir apprises d'un grand serviteur

(1) *Bulletin de Saint Vincent de Paul*, 15 janvier 1900.

de Dieu, lequel se trouvait à son lit de mort. Comme M. Vincent lui demanda quelques mots d'édification, il lui répondit qu'il voyait clairement à cette heure-là que souvent ce que quelques personnes prenaient pour contemplation, ravissements, extases, et ce qu'on appelait mouvements anagogiques (mystiques), unions déliques, n'étaient que fumée et que cela procédait, ou d'une curiosité trompeuse ou des ressorts naturels d'un esprit qui avait quelque inclination et facilité au bien : au lieu que l'action bonne et parfaite est le véritable caractère de l'amour de Dieu. »

Et Chantelauze nous dit en parlant de la marquise de Maignelais et de saint Vincent : « Esprits judicieux et sages, ils laissaient les mystiques de leur temps se livrer aux extases, aux visions, aux illuminations internes, aux révélations des mystères les plus secrets, aux élévations d'esprit extraordinaires, à la vie unitive, éminente, suréminente. Pour eux, ils fermaient la porte à toutes ces nouveautés qui laissaient les âmes dans l'agitation et les pauvres dans l'indigence, et ils se vouaient tout entiers à la pratique des bonnes œuvres. »

Ainsi, par ses enseignements et par sa direction, comme par l'exemple de toute sa vie, Vincent de Paul réagit fortement contre la dévotion de sensibilité et d'imagination qui régnait alors dans une grande partie du monde religieux. Il contribua beaucoup à faire passer dans la piété l'élément positif et expérimental que d'autres introduisaient dans les sciences. Il fut avec M. de Bérulle et saint François de Sales, pour ne citer que des noms particulièrement célèbres, l'un des fondateurs les plus autorisés de cette grande école de piété française du XVII^e siècle que l'on peut bien appeler la véritable école de la piété des temps modernes.

En confirmation de ce que nous venons de dire, nous allons citer un extrait d'une conférence de saint Vincent à ses missionnaires.

*
**

« Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. Car, bien souvent, tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance,

de bienveillance, et autres semblables affections et pratiques intérieures d'un cœur tendre, quoique très bonnes et très désirables, sont néanmoins très suspectes, quand on n'en vient point à la pratique de l'amour effectif.

« En cela, dit Notre-Seigneur, mon Père est glorifié que vous « rapportiez beaucoup de fruits. » Et c'est à quoi nous devons bien prendre garde; car il y en a plusieurs qui, pour avoir l'extérieur bien composé et l'intérieur rempli de grands sentiments de Dieu, s'arrêtent à cela; et quand on vient au fait et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils demeurent courts. Ils se flattent de leur imagination échauffée; ils se contentent des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison, ils en parlent même comme des anges : mais, au sortir de là, est-il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée, d'aimer qu'il leur manque quelque chose, d'agréer les maladies ou quelque autre disgrâce, hélas ! il n'y a plus personne, le courage leur manque. Non, non, ne nous trompons pas : *totum opus nostrum in operatione consistit.*

« Et cela est tellement vrai que le saint Apôtre nous déclare qu'il n'y a que nos œuvres qui nous accompagnent en l'autre vie. Faisons donc réflexion à cela : d'autant plus qu'en ce siècle il y en a plusieurs qui semblent vertueux, et qui en effet le sont; qui néanmoins inclinent à une voie douce et molle plutôt qu'à une dévotion laborieuse et solide. L'Église est comparée à une moisson qui requiert des ouvriers, mais des ouvriers qui travaillent; il n'y a rien de plus conforme à l'Évangile que d'amasser, d'un côté, des lumières et des forces pour son âme, dans l'oraison, dans la lecture et dans la solitude et d'aller ensuite faire part aux hommes de cette nourriture spirituelle. C'est faire comme Notre-Seigneur a fait et après lui ses apôtres. C'est joindre l'office de Marthe à celui de Marie. C'est imiter la colombe qui digère à moitié la pâture qu'elle a prise et puis met le reste par son bec dans celui de ses petits pour les nourrir. Voilà comme nous devons faire, voilà comme nous devons témoigner à Dieu par nos œuvres que nous l'aimons : *totum opus nostrum in operatione consistit.*

*
**

La dévotion de saint Vincent était donc essentiellement pratique, en ce sens qu'elle tendait toujours à conformer les actes aux sentiments et aux désirs pieux. Mais elle ne manquait point pour cela de ferveur et de délicatesse. « Ne ressentez-vous pas un feu divin brûler dans vos poitrines, quand vous avez reçu le corps adorable de Jésus-Christ? » disait-il à ses frères. Ce feu divin qu'il portait lui-même dans son âme, il savait également le communiquer à ceux qui avaient le bonheur de l'entendre. « Eh bien, madame, disait la présidente de Lamoignon à la duchesse de Mantoue, ne pouvons-nous pas dire, à l'imitation des disciples d'Emmaüs, que nos cœurs ressentaient les ardeurs de l'amour de Dieu pendant que M. Vincent nous parlait? Pour moi, quoique je sois fort peu sensible à toutes les choses qui regardent Dieu, je vous avoue néanmoins que j'ai le cœur tout embaumé de ce que ce saint homme vient de dire. » Bossuet rendait à notre saint un témoignage plus précieux encore quand il écrivait à Clément XI : « Vincent fut l'auteur de ces saintes assemblées (assemblées ecclésiastiques des mardis), il en était l'âme. Jamais il n'y parlait, que chacun de nous ne l'écoutât avec une insatiable avidité et ne sentit en son cœur que Vincent était un de ces hommes dont l'Apôtre a dit : « Si quelqu'un parle, qu'il paraisse que Dieu parle par sa bouche. »

Ainsi la dévotion de saint Vincent de Paul pour être pratique n'était point terre à terre, lourde et basse. « Les personnes dévotes, disait son illustre ami François de Sales en son gracieux langage, volent en Dieu fréquemment, promptement et hautement comme les aigles, les colombes ou les ardelles. » La dévotion de Vincent de Paul possédait la vigueur et la force, la simplicité et la grâce, la délicatesse et la promptitude qui caractérisent le véritable amour et la véritable dévotion.

Pour cet ensemble de qualités si rarement unies dans une âme, Vincent de Paul est bien l'un des plus beaux modèles de dévotion que puisse essayer d'imiter toute personne aimant Dieu.



LES ŒUVRES

Conférence de l'abbé Boisard. — La conférence de M. l'abbé Boisard a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, le 23 janvier, dans la salle des conférences du grand séminaire de Nice, sous la présidence de M^{gr} l'Évêque. Le succès a réalisé les espérances de ceux qui l'avaient organisée. L'orateur a parlé devant un auditoire nombreux, distingué et chrétien. Il a parlé comme un homme d'action, sans artifices oratoires, avec la clarté et la précision d'un esprit très positif, avec le relief et la vigueur de l'homme qui a vu les choses dont il parle, mais aussi avec la chaleur de celui qui veut répandre l'œuvre dont il est épris et avec un zèle tout sacerdotal.

Sans nous astreindre à reproduire textuellement la conférence, ce qui nous est impossible, faute de place, nous voulons du moins en donner les idées principales, très heureux de contribuer ainsi à faire connaître une des œuvres ouvrières les plus intéressantes de cette fin de siècle. Et tout d'abord, il nous faut dire comment l'abbé Boisard fut amené à établir son œuvre des *Ateliers chrétiens d'apprentissage*.

L'abbé Boisard, d'origine lyonnaise, était déjà patron et chef d'industrie quand il se décida à entrer dans le sacerdoce. En 1875, prêtre nouvellement ordonné, il reçut la mission de faire revivre le patronage de la Guillotière qui était en train de s'éteindre. Le nouveau directeur s'acquitta de sa charge avec beaucoup de zèle ; il prit tous les moyens en usage pour soutenir le courage de ses jeunes gens, pour contrôler leur conduite et leur travail ; mais il dut bientôt reconnaître que son action ne produisait pas de grands résultats. Après de nombreuses expériences, l'abbé Boisard constata assez tristement qu'il y avait une influence bien supérieure à la sienne et que cette influence l'emporterait presque toujours sur l'âme du jeune homme. C'était l'influence de l'atelier. Dans un patronage, en effet, le directeur peut bien faire des catéchismes, des instructions, des cours de dessin ou de mathématiques ; il peut suivre, d'une cer-

taine façon, ses jeunes gens dans les ateliers par les notes qui lui sont transmises, mais, en fait, il n'est en contact avec eux que deux jours par semaine et, dans ces deux jours, durant quelques heures seulement, tandis que l'atelier les possède cinq jours et pendant dix ou douze heures par jour. Or, dans nos ateliers, l'influence est ordinairement mauvaise, par le fait de l'irrégulation ou de l'immoralité qui y règnent quelquefois, presque toujours par le fait du contact d'enfants avec des hommes ou seulement à cause de la simple agglomération. Si l'atelier n'est pas mauvais, il est tout au plus neutre, et, dans cette hypothèse encore, l'éducation de l'enfant qui demande une action positive ne se continue pas. Il est livré à sa propre faiblesse dans un milieu peu propice à la vertu, où ses instincts mauvais peuvent se donner ordinairement libre carrière. Le directeur du patronage ne saura rien, la plupart du temps, de sa mauvaise conduite. Si d'aventure il l'apprend, les reproches qu'il adressera n'augmenteront certes pas son prestige et attireront encore moins ces cœurs de jeunes hommes déjà un peu fiers et épris d'indépendance. Dans ces conditions, il est impossible que l'éducation de l'ouvrier, qui se commence à l'école primaire, mais qui ne sera point terminée avant l'âge de dix-huit ou vingt ans, soit bien faite. Pour élever l'ouvrier, il faut agir comme avec les enfants des classes supérieures, comme avec tous les enfants. Il faut lui donner une instruction et une éducation secondaires qui soient le développement et le complément de l'instruction et de l'éducation primaires : c'est-à-dire qu'il faut lui donner des patrons et des ateliers qui feront pour la classe ouvrière ce que les collèges et les maîtres chrétiens font pour les carrières libérales. Lorsque l'abbé Boisard en arriva à ces conclusions, une œuvre nouvelle se présenta tout naturellement à son esprit. Mais, avant de rien entreprendre, il fit un voyage à Marseille et à Turin pour visiter et étudier les œuvres de Timon David et de dom Bosco. Il revint, de plus en plus convaincu que l'œuvre des patronages n'était pas suffisante, qu'il fallait créer l'*atelier éducateur*. L'abbé Boisard demanda à son archevêque de bénir son projet, puis il se mit courageusement à la besogne.

« Ce jeune prêtre paraissait spécialement préparé, dit M. A. Gairal dans un rapport présenté à la Société nationale d'éducation de Lyon, à devenir l'âme d'une création de cette nature. Élève distingué de notre *École centrale* lyonnaise, muni des connaissances techniques indispensables pour l'organisation d'un atelier, au courant des progrès de la science moderne aussi bien que des données les moins contestables d'une sage économie pratique, M. Boisard est homme à se transporter sans embarras de l'explication du catéchisme à l'enseignement du dessin, ou à se reposer un instant des préoccupations d'une administration assez compliquée, en combinant, comme il l'a fait, l'ingénieux perfectionnement d'un outil, ou bien encore, ce qui lui arrive souvent, en prenant en main, pour donner une leçon d'atelier, le rabot et la gouge de ses apprentis ébénistes ou l'alène de ses apprentis cordonniers (1). »

L'œuvre nouvelle commença modestement avec un contre-maître cordonnier et un apprenti. Elle compte aujourd'hui 71 apprentis et des contremaitres menuisiers, ébénistes, sculpteurs, serruriers, mécaniciens, électriciens, etc. A l'internat est venu se joindre un externat, qui semble appelé à rendre des services plus considérables encore. Cette œuvre, en effet, est plus facile à établir puisque les frais qu'elle exige sont moins élevés, et, de plus, elle a une portée plus générale. Elle fonctionne à Lyon, depuis deux ans, sous le nom plein d'espérances d'*Ateliers du xx^e siècle*.

On peut même dire que ces espérances commencent à se réaliser, puisqu'une succursale des Ateliers du xx^e siècle s'est établie à Nice l'an passé. Les travaux à faire dans la chapelle du nouveau grand séminaire en ont été l'occasion.

Des contremaitres formés dans les ateliers de Lyon ont ouvert, sous la direction d'un professeur du grand séminaire, des ateliers de menuiserie, d'ébénisterie et de sculpture. Les visiteurs de ces ateliers peuvent rendre témoignage que leurs travaux sont faits de main d'ouvrier. Cette constatation, qui s'impose, nous amène à rappeler certains principes dont l'abbé Boisard ne s'écarte jamais :

(1) Imprimerie générale de Lyon, rue Condé, 30 (1885).

1° Le travail reçu dans les ateliers doit être accepté dans les mêmes conditions que dans toute autre maison commerciale, ni à meilleur marché ni plus cher.

2° Les ateliers doivent attirer la clientèle par la valeur du travail.

3° Dans les ateliers, par conséquent, doivent se former des ouvriers sachant à fond leur métier.

4° Les ateliers ne demandent pas la charité, mais du travail.

5° Chaque apprenti doit devenir ouvrier complet dans sa partie.

6° Les ouvriers et les apprentis sont payés comme dans toute autre maison.

Toutes ces indications montrent avec quel sens des réalités l'abbé Boisard a su tout organiser. Son esprit éminemment pratique et original se révèle aussi bien dans la conception de l'œuvre que dans la parfaite entente des plus petits détails. Mais quand on voit le succès couronner ses efforts, en présence d'une œuvre qui prend déjà de si beaux développements, il est impossible de ne pas songer à l'avenir avec une certaine inquiétude. Que vont devenir ces ateliers qu'un prêtre dirige maintenant avec tant de compétence et où chaque ouvrier constate tous les jours que son patron est meilleur ouvrier que lui-même ? Il semble que la Providence soit en train d'y pourvoir. Des jeunes gens qui sentaient la vocation sacerdotale, tentés par la beauté de l'œuvre, sont venus de la bourgeoisie et du peuple auprès de l'abbé Boisard.

Ils ont appris, avec lui, à être ouvriers et sont devenus capables d'enseigner un métier. L'abbé Boisard n'enseigne ni la philosophie ni la théologie ; il ne prépare pas des licenciés en grec, en latin et mille autres choses nécessaires aux éducateurs de nos séminaires et de nos collèges, mais il prépare des hommes capables d'enseigner aux enfants ouvriers l'amour de Dieu et du devoir tout en leur apprenant à gagner leur pain. Qui sait ? Peut-être un jour NN. SS. les Évêques enverront des prêtres aux ateliers de la Guillotière, une école normale d'un nouveau genre, comme ils en envoient déjà aux Facultés. Les petits ouvriers ont bien autant de droits à être enseignés par de bons

professeurs que les petits bourgeois ; et si ces derniers ont des prêtres, pourquoi les premiers n'en auraient-ils pas ? Le prêtre doit bien se faire tout à tous.

Je ne sais si je suis parvenu à faire comprendre l'œuvre de l'abbé Boisard. Mes lecteurs, j'en suis sûr, voudraient encore des détails et des explications et pourtant il me faut terminer cet article déjà long. Je me permettrai, en finissant, de donner un conseil. Si vous vous intéressez aux œuvres ouvrières et que cet aperçu ne vous ait pas suffi, allez à Lyon, rue Crémieux, 13, et là vous verrez de vos yeux les Ateliers chrétiens d'apprentissage, les Ateliers du xx^e siècle. Mieux encore, par cet affreux temps de brouillards et de pluie, partez, si vous le pouvez, pour la côte d'Azur, pour le pays du soleil, et allez voir rue Paganini des ateliers plus modestes sans doute, mais suffisants pour donner une parfaite intelligence de l'œuvre et de ses incomparables résultats.

Nous terminerons en rapportant aussi fidèlement que possible l'allocution prononcée par M^{gr} l'Évêque de Nice après la conférence de l'abbé Boisard. Sa Grandeur protesta d'abord contre une assertion de l'orateur : « Vous avez dit en commençant, monsieur l'abbé, qu'un ouvrier ne pouvait être un conférencier et que nous aurions une déception. C'est là une opinion qui vous est personnelle et que personne ici ne partage : votre conférence nous a tous très vivement intéressés. Je n'ajouterai rien, continua Monseigneur, à ce que vous nous avez dit ; je veux laisser tout le monde sous la forte impression de vos paroles, car je suis sûr que, méditées et mûries par la réflexion, ces paroles produiront d'heureux résultats. A la différence de nos idéologues, vous nous avez parlé d'expérience, vous nous avez dit ce que vous avez fait. Vos preuves sont faites, monsieur l'abbé. La bénédiction que vous demandez pour votre œuvre de Nice qui se fonde, je vous la donne de grand cœur. Je n'hésite pas à m'engager, car, avec vous, le passé me répond de l'avenir. Je soutiendrai les efforts que vous voudrez bien faire ici, je m'y associerai avec ardeur et je vous garantis toute ma fidélité.

« Vos œuvres sont des œuvres éminemment pratiques et nécessaires à notre époque. Optimistes et pessimistes fondent sur

l'ouvrier leurs plus vives appréhensions ou leurs espérances les plus belles. Tous sentent que l'avenir est entre les mains de l'ouvrier. Nous serons sauvés si nous parvenons à le moraliser, c'est-à-dire à le christianiser. C'est ce que vous avez fait à Lyon, monsieur l'abbé ; c'est, nous en avons la ferme confiance, ce que vous ferez ici pour nos ouvriers de Nice encore si bons, si profondément religieux, mais qu'il faut à tout prix mettre en garde contre les sophismes et les puissantes séductions qui les entourent.

« Encore une fois, j'accorde avec bonheur ma bénédiction à votre œuvre si utile à l'Église, à la France et à la société. »

Cette éloquente allocution fut plusieurs fois vivement applaudie.

Avec un si haut patronage et de tels encouragements, les Ateliers du xx^e siècle, qui se recommandent déjà par la grandeur du but poursuivi et par l'habileté des ouvriers, sont assurés d'un plein succès. Nous le souhaitons de tout cœur.

Les infirmières de la Croix-Rouge. — Le Comité de dames de la Grande Croix-Rouge française de la rue Matignon, à la tête duquel se trouvent M^{mes} les maréchales de Mac-Mahon, Lebœuf et Niel, vient d'inaugurer discrètement un service de dames infirmières, recruté parmi ses membres, qui, depuis six mois, fonctionne très régulièrement au nouveau dispensaire de la société récemment ouvert à Paris-Plaisance.

C'est seulement après avoir satisfait à des examens qu'elles reçoivent des diplômes d'infirmières de divers degrés, permettant aux chirurgiens et médecins de la Croix-Rouge de leur confier les services qui peuvent leur être attribués suivant leurs aptitudes.

Les dames de la société ont pu, pendant les six premiers mois du fonctionnement de ce dispensaire, apporter leur aide dans 283 opérations, dont quelques-unes des plus importantes; elles ont procédé à plus de 5,000 pansements et n'ont cessé de donner aux malades des soins pressés de chaque jour.

Un pareil exemple ne méritait-il pas d'être signalé?

A MADAGASCAR

Le journal *l'Illustration* a bien voulu nous prêter gracieusement les clichés des gravures que nous reproduisons dans le courant de cet article. Nous sommes heureux de lui en exprimer ici toute notre reconnaissance.

Par un bref pontifical daté du 16 janvier 1896, le vicariat méridional de Madagascar fut confié aux prêtres de la Mission, dits Lazaristes. M^{re} Jacques Crouzet, ancien vicaire apostolique d'Abyssinie, désigné par le Saint-Père pour prendre la direction du nouveau vicariat, s'embarqua à Marseille le 25 février, accompagné de MM. Joseph Castan et Pierre Gaber, prêtres, et des frères coadjuteurs Joseph Coillard, Jean Cazeau et Pierre Renaudin. Le 7 avril, ils arrivaient à Fort-Dauphin. Nous ne voulons pas aujourd'hui raconter l'installation et les progrès de la mission. Les gravures en donneront, ce nous semble, une idée suffisante. Nous désirons seulement rappeler en ces quelques lignes les souvenirs du passé et montrer surtout à quel point saint Vincent de Paul et sa communauté ont aimé Madagascar.

La compagnie coloniale qui s'était formée sous le nom de *Société de l'Orient* avait obtenu de Richelieu, en 1643, le privilège et la concession d'ériger des colonies à Madagascar et aux îles adjacentes. En 1648, la Société voulut envoyer des prêtres aux colons et s'adressa, pour en obtenir, au cardinal Bagni, nonce apostolique près de la cour de France. Le nonce demanda à Vincent de Paul d'accepter cette périlleuse mission. Le saint la reçut avec bonheur et choisit immédiatement les missionnaires qui devaient inaugurer une si belle entreprise.

I^{er} *Départ.* — Départ de MM. Nacquart et Gondrée, le 20 mai 1648. Arrivée à Fort-Dauphin, le 15 décembre suivant. Le mercredi de la Pentecôte 1649, mort de M. Gondrée. Le 29 mai 1650, mort de M. Nacquart.

II^e *Départ.* — Départ de MM. Mounier et Bourdaise et du frère

Forêt, le 8 mars 1654; arrivée à Fort-Dauphin au mois d'août de la même année. Mort de M. Mounier, la veille de l'Ascension 1655.

III^e *Départ.* — Départ de MM. Dufour, Prévost et de Belleville, le 29 octobre 1655. M. de Belleville meurt durant la traversée, M. Dufour meurt à Madagascar le 28 août 1656 et M. Prévost au mois de septembre de la même année.



M^{sr} Crouzet, vicaire apostolique, et les Prêtres de la Mission.

IV^e *Départ.* — MM. Boussordée, Herbron et le frère de Launay s'embarquent le 1^{er} novembre 1656. Arrêtés à Saint-Nazaire même par le mauvais temps, MM. Boussordée et Herbron descendent à terre pour dire la messe le jour des Morts et ne peuvent rentrer. Le navire est brisé par la tempête la nuit suivante. Le frère de Launay, resté sur le navire, devient le héros d'un épisode que saint Vincent raconte en ces termes : « Or voilà que la nuit, environ vers les onze heures, la tempête

redoublant poussa le navire sur un banc de sable où il se brisa. Dieu cependant donne l'instinct et la pensée à quelques-uns du navire de faire comme un échafaud ; ce sont des planches qu'ils lièrent ensemble, et ils se mirent seize ou dix-sept personnes là-dessus, à la merci de la mer et à la miséricorde de Dieu. De ces seize ou dix-sept personnes était notre pauvre frère Christophe de Launay, lequel, ayant notre crucifix à la main, com-



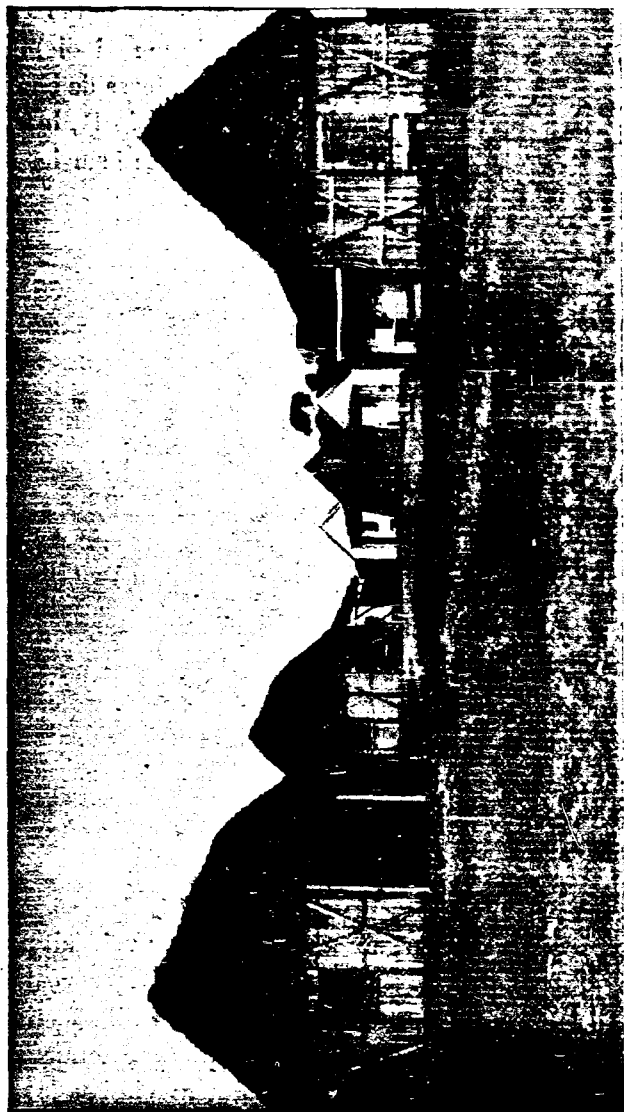
Eglise avec sa décoration le jour des Morts.

mença à encourager les compagnons qui étaient avec lui : « Courage ! leur disait-il, ayons une grande foi et confiance en Dieu ; espérons en Notre-Seigneur ; il nous tirera de ce danger. » Et il commença à étendre son manteau pour servir de voile, lequel peut-être il donna à tenir d'un bout à un de ceux qui étaient avec lui, et l'autre bout à un autre, et ils arrivèrent à terre de cette façon. Dieu, par sa bonté et particulière protection, les a

garantis du danger où ils étaient, et ils sont arrivés à terre tous en vie, excepté un qui mourut de froid et de la peur qu'il avait eue en ce danger. » Tous les autres passagers, au nombre de plus de cent, périrent dans le naufrage.

A la fin du mois d'août 1657, de tristes nouvelles arrivèrent de Madagascar et Vincent de Paul fit part à la communauté du sort qu'avaient subi les missionnaires embarqués le 29 octobre 1655. Nous donnons à peu près en entier cette conférence qui nous paraît bien de nature à faire connaître la courageuse énergie de saint Vincent et qui explique l'affection que les Lazaristes ont toujours eue pour la grande île africaine.

« Je vous disais l'autre jour qu'il était arrivé un vaisseau à Nantes qui venait de Madagascar, qui est l'un des trois qui y étaient allés, que nous n'avions point encore reçu de lettres; j'en ai reçu une, non pas de ce pays-là, mais seulement de Nantes; c'est un bon jeune homme, nommé Baudouin, qui a demeuré céans quelque temps, et qui s'en est retiré pour quelque incommodité: il est au séminaire de Nantes. Ce jeune homme, ayant su qu'il était arrivé un vaisseau, alla trouver le capitaine qui s'en allait saluer M. le maréchal de la Meilleraye, lui demanda des nouvelles du succès de son voyage et entre autres des missionnaires; mais ce capitaine ne lui voulut rien dire, désirant premièrement, avant tout autre, faire part à mondit sieur le maréchal de l'état du voyage; comme il vit qu'il n'en pouvait rien tirer, il s'en alla trouver un autre homme du vaisseau, lequel lui dit beaucoup de particularités..... Et comme le même M. Baudouin avait désiré savoir des nouvelles des missionnaires, il lui en demanda: cet homme lui répondit que les trois qui étaient allés dans leur vaisseau étaient morts; que M. de Belleville était mort en allant au Cap Vert, et fut jeté dans la mer, qui est le cimetière de ceux qui y meurent; il dit qu'il y avait une grande mortalité dans les vaisseaux, grand nombre de malades autour desquels nos missionnaires ont beaucoup travaillé; que MM. Dufour et Prévost arrivèrent à Madagascar, mais que ledit sieur Dufour, passant une rivière, tomba dedans;



Vue partielle des établissements de la mission.

qu'il ne se noya pas néanmoins, ayant été retiré à temps; ceux qui étaient avec lui, lui ayant dit qu'il était à propos qu'il changeât d'habit et de linge, et qu'il était dangereux, notamment en ce pays-là, de ne le pas faire, étant mouillé de la sorte, qu'il était à craindre qu'il ne lui arrivât quelque maladie, il n'en voulut rien faire, disant que c'était de la délicatesse de changer, qu'il s'en passerait bien; mais, à quelque temps de là, le frisson le prit, en sorte qu'il en est mort, et on l'a enterré sur les bords

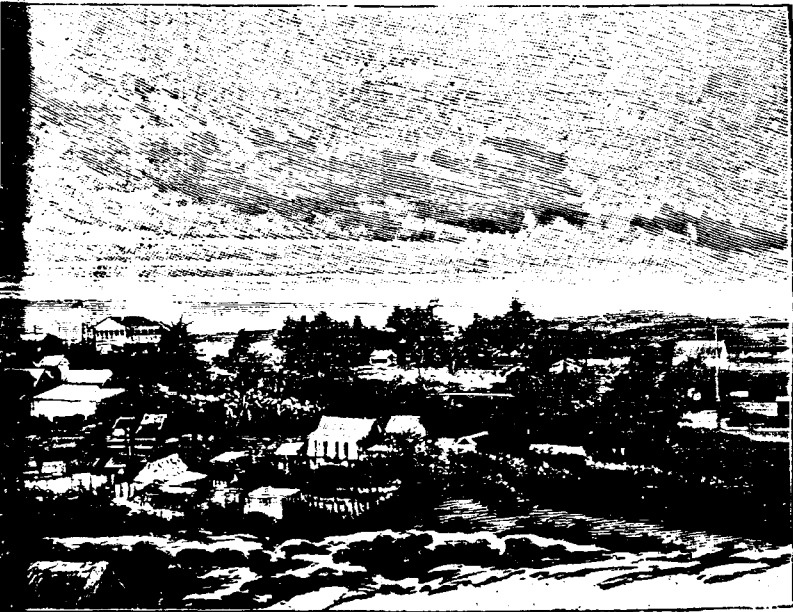


Fort-Dauphin.

de la mer, au pied d'une croix que lui-même avait fait planter sur le sommet d'une petite éminence. Quant à M. Prévost, il fut si touché de douleur, de la mort de M. Dufour qu'il affectionnait très particulièrement, qu'il mourut aussi quelque temps après : de sorte qu'il ne reste plus, dit M. Vincent, que le bon M. Bourdaise, lequel est beaucoup béni de Dieu, tant à l'égard du spirituel duquel il est chargé, que même du soin qu'il prend pour le temporel dans le fort, où il est très aimé d'un chacun, et s'y comporte avec beaucoup de prudence et de bonne conduite; il a

le soin de tous les Français qui sont là et des nouveaux convertis. Voilà l'état.

« Quelqu'un de cette compagnie dira peut-être qu'il faut abandonner Madagascar; la chair et le sang tiendront ce langage, qu'il ne faut plus y envoyer; mais je m'assure que l'esprit dit autrement : Quoi ! Messieurs, laisserons-nous là tout seul notre bon M. Bourdaise ! La mort de ces messieurs en étonnera, je m'assure, quelques-uns. Dieu tira d'Égypte six cent mille



de l'Ouest.

hommes et les petits enfants, à l'effet de les mener en la terre de promission, et néanmoins, de ce grand nombre, il n'y en eut que deux qui y entrèrent, pas même Moïse, le conducteur de tous. Dieu a appelé nos confrères en ce pays-là et cependant voilà que les uns meurent en chemin, et les autres bientôt après y être arrivés. Messieurs, à cela il faut baisser la tête et adorer les conduites tout admirables et incompréhensibles de Notre-Seigneur; n'étaient-ils pas appelés de Dieu en ce pays-là ? Et qui en doute ? Tous trois m'ont demandé plusieurs fois à y aller :

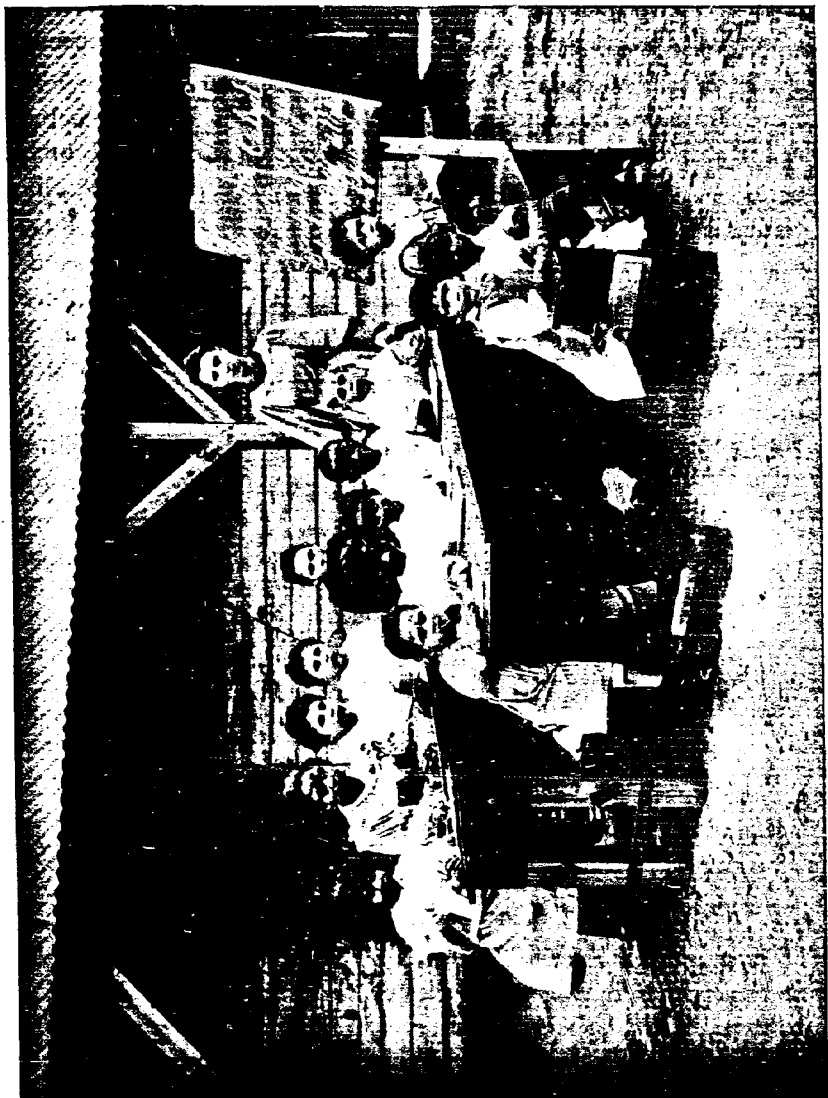
M. Dufour en avait ce désir dès le temps où l'on commençait à parler de Madagascar ; cela, avec les circonstances et particularités qui sont arrivées à son égard, nous faisait penser que Dieu l'appelait de delà ; et notre pauvre défunt M. Lambert, combien m'a-t-il prié de fois de le lui promettre ! Ce ne sont pas la chair et le sang, comme vous pouvez croire, qui les ont portés ainsi à exposer leur vie comme ils ont fait. Maintenant, savoir si la Compagnie a vocation de Dieu pour cela, si elle y a été appelée ? Hélas ! Messieurs, il n'en faut pas douter, car nous ne pensions plus à Madagascar, lorsqu'on est venu nous en faire la proposition ; et voici comme le tout est arrivé. Messieurs de la Compagnie des Indes de cette ville, c'est-à-dire ces Messieurs qui se sont associés ensemble pour le négoce en ce pays-là, ayant envoyé quelque prêtre séculier, lequel ne s'y étant pas bien comporté, ils crurent qu'ils ne pourraient pas mieux faire pour avoir quelques prêtres religieux qui fussent de vie exemplaire, que de s'adresser à Monseigneur le nonce du Pape, qui était en cette ville ; ils le firent ; et ce bon seigneur, pensant et repensant qui il leur pourrait donner pour cela, jeta les yeux sur la pauvre et chétive Compagnie et conseilla à ces Messieurs de nous en parler, leur disant que lui-même, de son côté, nous en parlerait, qu'il croyait que la Compagnie ferait cela convenablement. Ces Messieurs vinrent nous en parler ; Monseigneur le nonce le fit aussi et même nous en conjura. Nous nous assemblâmes quelques-uns des plus anciens de la Compagnie : bref, on résolut d'entreprendre cet emploi et, pour cet effet, nous jetâmes les yeux sur deux des meilleurs sujets de la Compagnie, nos bons défunts : MM. Nacquart et Gondrée, dont le premier d'une conduite et prudence admirables, qui avait un esprit apostolique, grand jugement ; l'autre aussi fort vertueux, d'une humilité et douceur bien grandes. Nos Seigneurs de la Congrégation de la Propagation de la Foi nous envoyèrent les facultés nécessaires et louèrent même la Compagnie de son zèle. Or, cette Congrégation est celle en qui réside le pouvoir d'envoyer dans ces missions, le Pape, en qui seul réside le pouvoir d'envoyer par toute la terre, lui ayant donné le pouvoir de le faire et de vaquer à cela. Les évêques n'ont pouvoir que dans



L'établissement des Sœurs de St Vincent de Paul.

l'étendue de la circonférence de leurs archevêchés ou évêchés ; mais cette Congrégation a ce pouvoir du Pape de pouvoir envoyer par toute la terre, et elle nous envoie. Or, je vous prie, n'est-ce pas là une vraie vocation ? Eh quoi ! Messieurs et mes Frères, après que nous connaissons cela, serait-il bien possible que nous fussions si lâches de cœur et si efféminés que d'abandonner cette vigne du Seigneur où sa divine Majesté nous a appelés, pour ce, seulement, qu'en voilà quatre ou cinq ou six qui sont morts ! Et dites-moi, ce serait une belle armée, laquelle, parce qu'elle aurait perdu deux ou trois, quatre ou cinq mille hommes (comme l'on tient qu'il en est demeuré à ce dernier siège de Normandie), abandonnerait tout là ; il ferait beau voir une armée ainsi faite fuyarde et poltronne ! Disons de même de la Mission, ce serait une belle Compagnie que celle de la Mission, laquelle, parce qu'en voilà cinq ou six de morts, abandonnerait l'œuvre de Dieu ! Compagnie lâche attachée à la chair et au sang ! Oh ! non, je ne crois pas que dans la Compagnie il y en ait aucun qui ait si peu de courage et qui ne soit tout disposé à aller remplir les places de ceux qui sont morts ; je ne doute pas que la nature ne frémissé un peu d'abord, mais l'esprit qui tient le dessus dit : je le veux. Dieu m'en a donné le désir ; non, cela ne sera pas capable de me faire abandonner cette résolution.

« Vous savez le naufrage de ce vaisseau qui arriva à la Tous-saint dernière sur la grande rivière de Nantes ? M. Herbron m'écrivit qu'il faut qu'il avoue que ce désastre le jette un peu dans le découragement, mais qu'ayant repris le cœur, la raison prenant le dessus, il avait mis bas toute cette crainte et était prêt à s'embarquer, si je l'avais agréable. M. Boussordée m'écrivit de même qu'il est tout prêt, et notre pauvre frère Christophe, ce bon enfant, m'écrivit avec tant d'ingénuité, que je vous promets que j'ai été fort attendri en lisant sa lettre ; il me dit donc qu'il prie souvent Dieu de lui faire la grâce d'accomplir sa sainte volonté, et m'ajoute que quelquefois il se demande : où aimes-tu mieux la volonté de Dieu, ici ou à Madagascar ? Et je vous avoue, Monsieur, m'écrivit-il, qu'il me semble que je l'aime mieux à Madagascar qu'ici. Au reste, c'est une espèce de martyre que



L'école de jeunes filles.

d'exposer sa vie, traverser les mers pour le seul amour de Dieu, le salut du prochain, parce que encore bien qu'on ne le soit pas d'effet, du moins on l'est de volonté, puisqu'on quitte tout; on s'expose à je ne sais combien de périls; et de fait les saints qui sont morts dans l'exil où ils ont été envoyés pour la cause de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Église les tient comme des martyrs. Aujourd'hui nous faisons la fête de saint Félix, lequel étant conduit au martyre, un nommé Adaucte, qui est aussi saint et martyr, voyant qu'on emmenait saint Félix, courut à lui pour l'embrasser; et ayant appris le sujet pour lequel on le faisait mourir, il commença à dire à ceux qui le conduisaient : Si vous voulez faire mourir ce serviteur de Dieu parce qu'il est chrétien, je le suis aussi, et vous n'avez pas plus le droit de le faire mourir que moi, et ainsi il ne voulut pas se séparer de lui et de ce pas le suivit et fut martyrisé avec lui. Et qui est-ce qui lui avait donné ce mouvement, dites-moi, je vous prie, sinon Dieu? Et combien a-t-on vu de fois que les geôliers mêmes, qui tenaient enfermés les serviteurs de Dieu, se sont eux-mêmes rendus à la religion des chrétiens catholiques qu'ils tenaient enfermés?

« On m'écrit de Rome que cinq ou six prêtres français qui ont été ici à l'ordination, étant allés à Rome, se sont allés jeter aux pieds du Pape pour s'offrir à aller travailler aux Indes, et que le Pape les a loués de leur zèle et leur a dit : Je désirerais être en état de pouvoir faire la même chose; et autrefois, avant d'être ce que je suis, j'ai eu des mouvements de le demander; mais ce qui m'en a empêché, ce sont les paroles que j'ai lues dans le livre du bienheureux évêque de Genève, de ne rien demander et ne rien refuser.

« Le Pape lui-même, comme vous venez d'entendre, loue le dessein de ces prêtres français qui ont eu le courage d'aller s'offrir pour cet effet à Sa Sainteté. Or sus, Messieurs, de notre côté, donnons-nous bien à Dieu et offrons-nous à lui pour tous les emplois auxquels il plaira à sa divine Majesté nous employer, corrigeons-nous de nos lâchetés. Hélas! Messieurs et mes Frères, ce n'est pas ce qui nous doit affliger le plus de voir que Dieu attire ainsi à lui ses serviteurs, des saints, mais, oui bien,

de voir que parmi nous autres, prêtres, il s'en trouve quelqu'un avec moi, oui quelqu'un avec moi, qui sommes à scandale à la Compagnie qui voit cela... »

Ensuite M. Vincent finit ce discours en disant que, pour néan-



Une classe de couture.

moins se conformer à l'Église, on priaît pour ces chers défunts, encore bien qu'on eût sujet de croire qu'ils fussent bienheureux.

L'évangélisation de Madagascar ne fut pas abandonnée, malgré les ravages que la peste faisait parmi les missionnaires, à Gênes en particulier, et malgré des morts nombreuses survenues en Italie et en Pologne.

M. Bourdaïse, resté seul à Fort-Dauphin, mourut en juin 1657.

V^e *Départ.* — Départ de MM. Le Blanc, Arnould, Desfontaines, d'Averoult et du frère Christophe de Launay, en mars 1658. Le navire échoue près de Lisbonne, M. d'Averoult, malade, reste en cette ville. Le navire repart; il est pris par les Espagnols. M. Le Blanc et le frère de Launay rentrent en France. MM. Arnould et Desfontaines restent malades à Saint-Jacques-de-Compostelle. Ils rentrent plus tard.

VI^e *Départ.* — Départ de MM. Étienne, d'Averoult, Desfontaines, Feydin et du frère Patte, coadjuteur, le 18 janvier 1660. Le vaisseau échoue au cap de Bonne-Espérance. Les missionnaires reviennent en Europe sur des vaisseaux hollandais qui les débarquent à Amsterdam, où ils apprennent la mort de saint Vincent. Ils rentrent à Saint-Lazare.

VII^e *Départ.* — Départ de MM. Étienne, Manié, et des frères Patte et Lebrun, accompagnés d'un prêtre séculier et d'une vingtaine d'artisans, le 20 mai 1663. Arrivée à Madagascar le 29 septembre.

En 1664, M. Étienne, le frère Patte et le frère Nicolas sont empoisonnés par le chef Dian-Manangue. Le frère Patte meurt du poison, M. Étienne et le frère Nicolas sont assommés.

VIII^e *Départ.* — Départ de MM. Cuveron, Boussordée, Montmasson, Bourrot et des frères Pomadé, Parisot, Lohyer, le 7 mars 1665. Les missionnaires embarquent sur des navires différents. M. Boussordée et le frère Pomadé se noient près du cap Vert en voulant aller à terre. Ses confrères arrivent à Madagascar en juillet et novembre.

IX^e *Départ.* — Départ de MM. Roguet, Brisjone, Jourdié, Leroy, Grohan et des frères Pilliers, Minser, Galot, Bourguing, en mai 1666. M. Brisjone fut débarqué aux Canaries, parce qu'il ne pouvait plus supporter le voyage. MM. Leroy et Grohan moururent en mer. Le reste de la petite troupe arriva à Madagascar le 14 mars 1667, après une pénible et très longue traversée.

M. Manié meurt dans l'intérieur de l'île en février 1667.

Dans les premiers jours d'août 1674, les Malgaches massacrent les Français. Les frères Pilliers et Galot, qui étaient à la campagne, sont tués. MM. Roguet et Montmasson, les frères Bourguing et Minser s'embarquent avec 300 Français et le gouverneur pour se rendre de Madagascar à Mozambique. Par suite

des vents contraires, les navires mettent six mois pour faire une traversée qui ne demandait que quelques jours. Beaucoup de passagers moururent en mer : le frère Bourguing succomba le 20 novembre et le frère Minser en mai 1675. MM. Roguet et Montmasson, de Mozambique, gagnèrent Surate par des navires différents. Le 1^{er} janvier 1676, ils s'embarquèrent sur un navire français; ils arrivèrent en France le 20 juin et à Saint-Lazare le 27 juillet : M. Roguet y mourut le 3 octobre suivant. M. Montmasson en repartit pour la Barbarie, où nous aurons occasion de le retrouver un jour.

Avec la colonie française finit notre mission. En 25 ans, elle coûte à la Compagnie 31 prêtres et 10 frères, sans compter 4 prêtres séculiers qui s'étaient joints à eux.



CORRESPONDANCE

Chine. — *Shanghai*, 28 novembre 1899. — J'ai à vous annoncer une série d'événements d'autant plus douloureux qu'ils étaient moins prévus.

Le 6 juillet, un télégramme de M^{re} Coqset nous apprenait l'arrestation de M. Festa et les mauvais traitements de toute sorte qu'il a eu à subir de la part des païens furieux qui le laissèrent pour mort.

Je me hâte de dire que ce cher confrère, venu à Shanghai pour se soigner, est maintenant suffisamment remis. Cependant il se ressentira encore longtemps des coups qu'il a reçus, peut-être même sera-t-il moins apte qu'auparavant aux travaux des missions.

Le 18 juillet, veille de Saint Vincent, second télégramme : « M. Rossi, pris par les rebelles. Église d'Intan brûlée. »

Le 23, un nouveau télégramme : « M. Dellioux activement recherché avec menace de mort. Établissements d'Intan en feu, chrétiens torturés, chassés, forcés d'apostasier. »

Mais ce n'était là que le début des malheurs qui allaient fondre sur cette partie du Kiang-si oriental, où il ne reste plus, à l'heure présente, que des ruines encore fumantes.

Après ces premiers malheurs, en effet, plusieurs dépêches consécutives nous annonçaient l'incendie de la résidence, des écoles, de l'hospice, de l'orphelinat de Kouei-ki et l'arrestation de deux chrétiens qui sont ensuite faits prisonniers ;

L'incendie de l'église et du village de Gniao-chan et la poursuite des chrétiens, parmi lesquels un est mis à mort et cinq autres sont jetés en prison ;

L'incendie de la chapelle de Iao-sa-pou et la ruine complète des chrétiens, qui ne réussirent à échapper à la mort que par la fuite ;

L'incendie de la résidence de Ten-kia-pou.

La persécution était déchaînée dans le Kouei-ki tout entier et les missionnaires obligés de fuir.

Mais, après avoir vu leurs établissements en feu et leurs chrétiens dispersés, nos chers confrères réussiraient-ils à échapper eux-mêmes à la fureur de leurs persécuteurs ? Ce doute cruel nous jetait, ici, dans des angoisses que je n'essaierai pas de vous dépeindre.

Cependant la divine Providence veillait sur ses enfants, et ces paroles de nos saints livres allaient se réaliser pour eux : *Qui habitat in adjutorio Altissimi in protectione cæli commorabitur.*

M. Delieux, en effet, quelques jours après l'incendie d'Intan, lieu de sa résidence, nous écrivait d'Hang-tchéou qu'il avait pu échapper aux mains de ses persécuteurs et, deux jours plus tard, il arrivait à Shanghai, épuisé de fatigue, mais sain et sauf.

M. Sageder et M. Teng, notre confrère chinois, qui, eux aussi, avaient dû fuir par le Tché-kiang, nous arrivaient également en bonne santé, pendant que nos confrères du Kiang-si étaient très inquiets sur leur sort.

Seul, M. Rossi, surpris dans une famille chrétienne où il était allé porter les derniers sacrements, tomba victime de son zèle. Pris et garrotté, il dut parcourir plus de 30 lieues à pied et tête nue, en plein soleil de juillet, exposé à toute sorte de menaces et d'injures, lorsque, enfin, le mandarin de l'endroit, averti par de braves chrétiens de ce qui se passait, envoya des satellites pour le délivrer.

Grâce à Dieu, je ne puis que me louer de l'accueil toujours aimable que me fit chaque fois M. le Consul général, ainsi que du dévouement infatigable qu'il n'a cessé d'apporter pendant toute la durée de ces tristes affaires et du soin qu'il apporte maintenant à leur règlement.

Les mandarins semblent disposés à vouloir traiter. M. Jarlin, mis au courant de tout, m'écrivait hier de Péking que M. Pichon, de son côté, les presse fortement d'agir, de sorte qu'on peut espérer obtenir une heureuse solution, sinon immédiatement, du moins dans quelque temps ; car, en Chine, il faut savoir se hâter lentement, c'est-à-dire agir toujours et attendre avec patience le succès de l'entreprise.

M. Rossi et M. Dellieux, qui avaient dû venir à Shanghai, ont pu retourner dans leur vicariat ; M. Dellieux restera à Kiou-

Kang pendant le cours des négociations qui vont bientôt commencer. Seul, M. Festa est encore ici. Il doit attendre jusqu'à ce que les mandarins aient consenti à tout régler avec M^{sr} Coqset.

Grâce attribuée au bienheureux Perboyre. — *Lettre au Supérieur général de la Congrégation de la Mission.* — « Mon très Honoré Père : Au mois de novembre 1899, dans les premiers jours, mon fils Arnaud de Puy-Laroque tombait gravement malade. Nous demandâmes des prières pour lui aux diverses communautés de notre ville et notamment aux sœurs de charité, qui nous promirent tout leur pieux concours et nous envoyèrent une relique du bienheureux Gabriel Perboyre. Cette relique fut placée sur mon fils immédiatement et nous commençâmes une neuvaine à laquelle l'enfant prit part en priant avec nous. Je tiens à déclarer qu'à partir de ce moment, le petit malade fut de mieux en mieux et qu'il est à cette heure complètement guéri. M^{me} de Puy-Laroque et moi nous avons fait la promesse, si notre enfant était guéri, de vous donner connaissance de ce fait, tout à l'honneur du bienheureux Perboyre. Je viens donc vous en faire part et vous donner pleine et entière permission de faire de ma lettre l'usage que vous jugerez nécessaire pour la gloire du bienheureux martyr.

« Veuillez agréer, mon très Honoré Père, l'hommage de mon plus profond respect.

« COMTE DE PUY-LAROQUE. »

« L'Isle-Jourdain (Gers), 26 décembre 1899. »

III^e Centenaire de l'ordination de S^t Vincent de Paul. — Nous recevons de M. le curé de Château-l'Évêque, près Périgueux, la lettre suivante que nous nous faisons un devoir d'insérer :

« Vous ne pouviez pas mieux choisir le temps, l'époque et l'année pour faire paraître le *Bulletin de S^t Vincent de Paul*. Cette année 1900 est, en effet, le troisième centenaire de l'ordination sacerdotale de S^t Vincent. Or, c'est le prêtre pieux, zélé, plein de l'amour de Dieu et du prochain, qui s'appela Vincent de Paul, qu'il faut faire mieux connaître au clergé, aux fidèles. C'est à son sacerdoce qu'il faut attribuer toutes ces belles œuvres qui doivent leur origine à S^t Vincent de Paul, soit par

son initiative personnelle, soit qu'elles proviennent de celles qu'il a fondées lui-même. C'est parce que Vincent fut prêtre qu'il a eu l'inspiration divine de créer toutes ces œuvres et qu'il a reçu la bénédiction céleste qui les a fécondées ; c'est parce qu'il fut prêtre, qu'il inspira confiance à ceux qui lui ont donné leur concours ; c'est parce qu'il était prêtre qu'il recevait, chaque matin, par le saint sacrifice de la messe, la grâce qui soutenait ce zèle ardent et persévérant, indispensable pour conduire à leur entière et parfaite exécution tous ces saints projets que son cœur enfanta pour le bien des âmes et le soulagement de l'humanité. Il ne se lassait pas de réfléchir aux moyens par lesquels il soulagerait les misères que son regard attentif et compatissant apercevait autour de lui. Il y avait tant à faire, les maux pullulaient. D'autres que lui avaient dû s'en rendre compte, sans oser entreprendre de les corriger ou soulager. L'œuvre était si colossale que plus d'un dut reculer devant les difficultés et les obstacles de tout genre qu'il y avait à surmonter. Mais Dieu avait jeté son regard sur le pieux prêtre Vincent de Paul et lui réservait des grâces puissantes qui l'aideraient à vaincre tous ces obstacles.

« Ces grâces, c'est dans le sacerdoce que Vincent les puisa, c'est donc sur son sacerdoce que votre *Bulletin* doit arrêter cette année les regards et l'attention pieuse de vos lecteurs. Sa petite note par laquelle vous annoncez cet anniversaire est bien courte. Ce fait qu'elle rappelle mérite davantage, et vous permettrez au curé de Château-l'Évêque, où a eu lieu cette ordination, de demander un peu plus. Je vous serai reconnaissant de faire savoir à vos lecteurs que je me propose de fêter, le plus solennellement possible, ce troisième centenaire de l'ordination de S^t Vincent de Paul dans l'église même où a eu lieu cette ordination et où, chaque année, les catholiques du Périgord font, sous la présidence de notre vénérable évêque, un magnifique pèlerinage.

« N'ayant pas eu le bonheur encore de terminer cette église que j'élève à la gloire du sacerdoce de S^t Vincent de Paul, je travaille en ce moment au couronnement de cette œuvre pour cette année 1900. Les enfants des deux familles de S^t Vincent,

les conférences de S^t Vincent de Paul ont répondu à mes sollicitations et j'espère que d'autres amis du saint me prêteront leur généreux concours pour montrer leur piété et leur dévotion envers le grand saint dont le nom symbolise la charité. Cette église devrait être aussi cette année le lieu de pèlerinage pour toute la France, puisque S^t Vincent est un des patrons les plus puissants qu'elle ait au ciel.

« Veuillez m'excuser d'avoir été si long, mais vous comprendrez que le sujet me tient vivement au cœur. Et agréez, je vous prie, etc.

« A. GRANGER, curé de Château-l'Évêque. »

CHRONIQUE

Remerciements. — Nous prions tous ceux qui ont bien voulu faire bon accueil au *Bulletin de S^t Vincent de Paul* de recevoir par son intermédiaire l'expression de notre reconnaissance. Nous tenons, en particulier, à offrir nos remerciements à *l'Univers*, à la *Quinzaine*, à la *Justice sociale*, dont les souhaits de bienvenue nous ont vivement touché.

Grands séminaires. — Différents journaux annoncent que le gouvernement a prié NN. SS. les Évêques d'exclure les Lazaristes de la direction des grands séminaires. Nous croyons pouvoir assurer que, sous ce rapport, le dire de ces journaux ne repose sur aucun fondement.

Le Congrès des Œuvres sacerdotales à Bourges. — La date du Congrès est fixée aux 12, 13 et 14 septembre 1900.

Elle a été arrêtée dans la séance tenue par la Commission d'initiative.

Une nouvelle séance sera nécessaire pour arrêter définitivement le programme, qui sera publié immédiatement.

M^{er} Favier, vicaire apostolique, en résidence à Pékin, a quitté Paris, le mardi 6 février, pour rejoindre son poste.

M. le Président de la République et M. le Ministre des affaires étrangères ont fait à **M^{er} Favier** l'accueil le plus flatteur.

Dans un voyage à Rome, **M^{er} Favier** a pu entretenir longuement Sa Sainteté des Missions de Chine et obtenir : 1° la division de son vicariat, dont une partie va être confiée à **M^{er} Geurts**; 2° la nomination d'un coadjuteur, **M^{er} Jarlin**.

Départs. — Dans le courant de l'année 1899, vingt-quatre membres de la congrégation de la Mission sont partis pour les Missions étrangères; en voici la liste avec leur destination :

<i>Province de Constantinople.</i>	Fr. Ernest Gaertner , clerc.
M. Louis Duthoit , prêtre.	<i>Abyssinie.</i>
Fr. Auguste Pomp , diacre.	M. Bernard Fortsman , prêtre.
Fr. Jacques Jamar , clerc.	M. Ernest Hamon , prêtre.
Fr. J.-Baptiste Béten , coadj.	<i>Madagascar.</i>
<i>Syrie.</i>	M. Émile Brunel , prêtre.
M. Louis Dinet , prêtre.	<i>Amérique centrale.</i>
M. Joseph Aoun , prêtre.	M. Jean-Marie Potier , prêtre.
Fr. Henri Broutin , coadj.	M. Pierre Bruning , prêtre.
Fr. Eloi Blaise , coadjuteur.	<i>Brésil.</i>
<i>Perse.</i>	M. Simon Lumesi , prêtre.
M. Eugène Courandière , pr.	M. Édouard Van Gool , prêtre.
<i>Chine.</i>	M. Osorius Braga , prêtre.
M. Claudius Chavanne , prêtre.	M. Joseph Alvès , prêtre.
M. Cyprien Aroud , prêtre.	<i>Pérou.</i>
M. François Schraven , prêtre.	M. Valentin Ampuero , prêtre.
Fr. François Pistone , clerc.	

Dames de la Charité. — A l'occasion du passage à Rio-de-Janeiro de **M. Bettembourg**, procureur général de la congrégation de la Mission, en visite extraordinaire dans l'Amérique du Sud, une réunion de Dames de la Charité s'est tenue chez les Filles de la Charité, dans leur maison de l'Immaculée-Conception.

Un journal de Rio a donné un compte rendu de la réunion fort intéressant et très élogieux à l'égard de ces Dames comme

aussi à l'égard du zélé président. Nous en tirons quelques détails historiques sur l'Œuvre des Pauvres-Malades à Rio-de-Janeiro.

L'association fut établie, le 19 juin 1893, dans le *collège* de l'Immaculée-Conception, par M. Sipolis, prêtre de la Mission. M^{re} D. Esberard présida la réunion, et 22 dames reçurent, de sa main, le crucifix de zélatrices. En outre, 23 associées s'étaient fait inscrire.

Un peu plus tard, 3 zélatrices viennent s'ajouter aux premières et le nombre des associées s'élève à 180.

Dans le premier rapport, il est constaté que 77 malades avaient été secourus et que 73 pauvres avaient été assistés. Les premières recettes s'élèvent à 3.200 francs environ (3.642.200 reis). Peu à peu l'association se développe et on arrive à former des sections paroissiales. Au 19 juillet 1899, l'association se compose de 41 zélatrices et 309 associées. Les recettes s'élèvent à 6.000 francs environ (6.189.060 reis). Dans le courant de l'année, 164 malades ont été secourus et 591 visites ont été faites. De plus, l'avenir de 3 orphelins a été assuré.

Les dignitaires de l'association, à Rio-de-Janeiro, sont : DD. Carolina Pinheiro, présidente; Maria Francisca do Amaral, secrétaire; Sœur Eugénie, trésorière; Anna Paulina Soarès de Souza, Anna Monteiro de Barros, Isabel Costallat, présidentes de section.

Bibliographie. — Sous cette rubrique, nous nous proposons, à l'avenir, d'annoncer les ouvrages qui se rattachent d'une manière spéciale aux matières traitées dans le *Bulletin* et même, s'il y a lieu, d'en donner des comptes rendus.

De plus, nous nous mettons bien volontiers à la disposition de nos lecteurs pour leur fournir, soit par le *Bulletin*, soit par correspondance les renseignements bibliographiques qu'ils pourraient désirer.

Le Gérant : C. TREICHE.

ATELIERS DU XX^e SIÈCLE

EBÉNISTERIE — MENUISERIE

L. BOISARD, DIRECTEUR

Rue Paganini, NICE

ATELIERS CHRÉTIENS D'APPRENTISSAGE

Très recommandés pour la solidité et la fini du travail.

BELLES CHAMBRES meublées avec ou sans pension dans famille honorable. CARAYON, Villa Nouvelle, 30, avenue Malakoff.

DAME ayant reçu très bonne éducation, désire situation de dame de compagnie ou gouvernante, s'occuperait d'enfants en leur donnant première instruction. Excellentes références. S'adresser : CARAYON, 30, avenue Malakoff.

MAISON de dames pensionnaires, rue de Cherche-Midi, 92.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

BULLETIN

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

Lettre de M. A. Fiat, supérieur général des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité...	65
Loïse de Marillac.....	68
Les Œuvres : Les Mutualités scolaires. — Jardins ouvriers.....	80
Les Missions Catholiques à l'Exposition universelle de 1900.....	85
Chronique : Béatification du vénérable Clet. — Dames de la Charité. — Congrès ecclésiastique	93
Bibliographie.....	96

PARIS

SÉMINAIRE
SAINT VINCENT DE PAUL
 88, rue du Cherche-Midi, 88

LOUDIN
 LIBRAIRE-ÉDITEUR
 10, rue de Mézières, 10

BULLETIN

SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : - FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

Numéro spécimen : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité, peuvent se servir, comme intermédiaire, soit de la Procure générale, soit du Secrétariat.

Le BULLETIN SAINT VINCENT DE PAUL est publié avec la permission des supérieurs.

AVIS

Pour nous éviter des frais assez considérables, nous prions les personnes qui reçoivent le Bulletin de vouloir bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement ou, du moins, de nous indiquer par quel mode nous pouvons le recouvrer.

Nous recevrons avec reconnaissance toutes les communications qui seraient de nature à intéresser nos lecteurs. Nous serons particulièrement heureux de recevoir des photographies qui nous permettraient d'illustrer et de rendre plus intéressante notre publication.

Enfin, nous nous permettons de recommander à nos confrères et aux Filles de la Charité de répandre autour d'eux le *Bulletin de Saint Vincent de Paul*. C'est par eux, principalement, qu'il sera connu et qu'il pourra réaliser le bien qu'on attend de son action modeste, mais bienfaisante.

BULLETIN
DE
SAINT VINCENT DE PAUL



Louise de Marillac.

LETTRE DE M. A. FIAT
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES PRÊTRES DE LA MISSION
ET DES FILLES DE LA CHARITÉ

Nous avons reçu, au sujet de la publication du *Bulletin*, de très précieux encouragements; mais aucun ne nous a aussi vivement touché que celui qui nous est venu de notre Supérieur général, le successeur de saint Vincent dans le gouvernement des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. Voici la lettre qu'il a daigné nous adresser et que nous sommes heureux de reproduire, en exprimant au vénéré Supérieur notre respectueuse et profonde reconnaissance.

F. P.

Paris, 1^{er} mars 1900.

Monsieur et très cher Confrère,

La grâce de Notre-Seigneur soit toujours avec nous !

Vous m'avez demandé à publier un *Bulletin* destiné à faire connaître de plus en plus saint Vincent de Paul, notre Bienheureux Père.

Me souvenant qu'il est écrit : *Louons les hommes pleins de gloire dont nous sommes les enfants*, j'ai acquiescé au désir de votre piété filiale, persuadé que vous pourriez relever aux yeux de vos lecteurs le mérite de ce saint incomparable, sans oublier une de ses maximes favorites qui nous interdit notre propre louange.

Il y a, d'ailleurs, tant à dire sur saint Vincent de Paul, sur sa vie, ses vertus, ses œuvres, son culte, ses historiens et ses panégyristes, que vous n'avez pas à craindre d'épuiser si tôt le sujet de vos labeurs dans votre modeste publication de chaque mois.

D'autre part, ce héros de la charité, dont le grand pape Léon XIII a cru pouvoir dire que nul n'est plus populaire et que nul n'a mieux mérité de toutes les classes de la société, a exercé une telle influence sur son époque et sur celles qui l'ont suivie qu'on ne saurait assez mettre en relief cette grande figure dont les jansénistes se sont plu à déformer les traits sensibles, mais qui reste l'une des plus vénérables, des plus imposantes et des plus aimées de son siècle.

Poursuivez donc votre tâche, Monsieur et très cher Confrère, en ayant soin de ne toucher en rien aux questions politiques ou aux discussions irritantes. Faites connaître notre Bienheureux Père en le montrant tel qu'il est en réalité.

Il aimait les pauvres dont il s'est montré le frère le plus tendre, le plus dévoué, le plus industriel, mais il était loin de négliger, encore moins de mépriser, les riches. Il savait, au contraire, par une humilité et une politesse exquises puisées dans sa foi,

se concilier leur bienveillance et leur concours généreux dans ses charitables entreprises.

Il se disait un ignorant, mais, de fait, il s'était adonné à de longues et fortes études, et, avec lui, la maison de Saint-Lazare était devenue un foyer de lumière et de chaleur, un centre d'œuvres sacerdotales et populaires, le rendez-vous des ecclésiastiques les plus éminents de la capitale, attirés par le prestige que l'homme de Dieu exerçait sur tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher.

Il avait beaucoup d'initiative ; mais, en cherchant à porter remède à tous les besoins de son époque, il ne perdait rien de son union à Dieu, faisant marcher de pair sa sanctification personnelle et les œuvres de miséricorde.

Il était, en un mot, ce prêtre français dont le pape Léon XIII a tracé un si beau portrait dans sa magistrale encyclique au clergé de France.

Puissiez-vous, Monsieur et très cher Confrère, lui susciter, par le *Bulletin de Saint Vincent de Paul*, beaucoup d'imitateurs, dans notre chère patrie et partout. En vue de cette noble fin, les membres de nos deux familles vous aideront, j'en ai la confiance, à propager discrètement une publication qui me semble appelée à faire du bien.

J'appelle sur elle et sur vous la bénédiction de saint Vincent et je reste en son amour,

Monsieur et très cher Confrère,

Votre tout dévoué serviteur,

A. FIAT,

Supérieur général.

LOUISE DE MARILLAC

Le 15 mars 1660 mourait, à Paris, Louise de Marillac, fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité. Cet anniversaire est pieusement gardé parmi les enfants de saint Vincent de Paul et nous croyons entrer dans les sentiments des membres de ses deux familles spirituelles en consacrant une partie du *Bulletin* de mars à honorer une mémoire si précieuse. Parler de Louise de Marillac n'est pas s'éloigner de saint Vincent. Ce n'est pas s'en éloigner, surtout, que de chercher à établir quelle est l'influence de notre saint sur cette âme d'élite. Et c'est là ce que nous allons essayer de faire dans notre étude d'aujourd'hui.

Louise vint au monde le 15 août 1591. Elle trouva pour ainsi dire son premier directeur dans sa famille même, en la personne de son oncle, Michel de Marillac, conseiller, puis maître des requêtes au Parlement et plus tard chancelier de France. Tout Paris vénérât ce grand chrétien qui unissait au plus haut degré l'attachement à l'Église et la fidélité au roi, même avant l'abjuration d'Henri IV. On savait que, malgré ses travaux, Michel de Marillac passait de longues heures de la nuit et du jour aux pieds du Saint Sacrement dans la chapelle des Carmélites et qu'il trouvait encore le moyen de s'occuper d'une foule de bonnes œuvres. Pour lui, disait la marquise de Maignelais qui s'y connaissait bien, « le jour avait plus de vingt-quatre heures ». Sa réputation d'honneur et de sainteté lui permit d'exercer sur un assez grand nombre d'âmes une influence spirituelle qui n'est pas souvent le propre des laïques. Il l'exerça en particulier sur sa jeune nièce, et voici en quels termes il lui écrivait :

(1) Nous sommes heureux de recommander particulièrement à nos lecteurs la *Vie de la Vénérable Louise de Marillac*, par M^{sr} BAUNARD. — Poussielgue, 1898. — Cet ouvrage, tout à fait digne du talent distingué de l'auteur, est remarquable par les nombreux documents qui y ont été mis en œuvre.

« Il est bon de faire expérience que Dieu n'est pas attaché à nos desseins et propositions et que ceux-là le trouvent partout qui le cherchent en la manière qu'il veut communiquer... L'âme pauvre qui se connaît, se contente de se soumettre à Dieu et non pas de prescrire la façon de laquelle il la conduira... L'âme fidèle à Dieu, reconnaissant qu'elle n'a rien, demeure mendiante devant ce Dieu qui Lui seul est tout ! Plus elle se dépouille de son soin et activité, plus elle verra clair en ce qu'il faut faire et laisser. Que son exercice soit donc avec Dieu et qu'elle cherche et aime Jésus-Christ ! Qu'elle se lie à lui, qu'elle honore sa vie, ses travaux et ses souffrances ! Pour tout le reste, la seule fidélité de l'âme adhérant à Dieu... Quand je serai à Paris, je vous assisterai de tout mon pouvoir très volontiers. »

Un ami de Michel de Marillac, saint François de Sales, compléta ses leçons. L'évêque de Genève, qui excita un si grand enthousiasme à Paris par sa douce et large piété, par sa grâce charmante et par sa noble distinction, « ce grand pêcheur d'âmes », n'eut pas à déployer ses séduisantes facultés pour « prendre dans ses aimables filets » l'âme de Louise de Marillac et l'attirer à Dieu, mais il dut sûrement lui appliquer bien des fois ce qu'il répétait sans cesse dans ce monde recherché et précieux : « Il ne faut pas pointiller à l'exercice des vertus, mais il faut y aller franchement, naïvement, à la vieille française, avec liberté, à la bonne foi, *grosso modo*. C'est que je hais l'esprit de contrainte et de mélancolie. Non, ma chère fille, je désire que vous ayez un cœur large et grand au chemin de Notre-Seigneur. »

Cette aimable et judicieuse direction ne fut pas de longue durée. Le saint évêque rentra dans ses montagnes et ne revint plus à Paris. Louise de Marillac s'adressa alors au disciple et à l'ami de François de Sales, M^{gr} Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, qui chaque année de 1614 à 1623 vint à Paris prêcher des stations d'Avent et de Carême. Animé de beaucoup de zèle, écrivain très fécond, orateur recherché par le beau monde, doué d'une imagination très vive, mais d'un goût peu sûr et au fond n'ayant pas un jugement très solide, l'évêque de Belley avait, aux yeux de M^{lle} Le Gras, une qualité incomparable : il était le

disciple et l'ami de saint François de Sales et suivait ses principes de spiritualité et de direction. Nous avons, en effet, comme un écho du maître dans ces paroles du nouveau directeur : « J'attends toujours que la sérénité vous revienne, après ces nuages qui vous empêchent de voir la belle clarté de la joie qui est au service de Dieu. Ne faites point tant de difficultés aux choses indifférentes. Détournez un peu votre vue de vous-même et l'attachez à Jésus-Christ. Voilà, selon mon jugement, votre perfection, et je puis dire, avec l'Apôtre, qu'en cela je pense avoir l'esprit de Dieu. »

M^{sr} Camus lui-même ne put continuer longtemps son œuvre. Le 29 octobre 1623 il écrivait à sa chère fille : « Voilà donc que je laisse Paris et les deux premières chaires de Paris, où, pour dire la vérité, je ne méritais pas de paraître, et cela parce qu'il plait ainsi à la volonté de Celui dont la volonté est notre vie. O Jésus, l'ami de nos âmes, conservez-moi ma chère fille, bénissez-la de votre douce main, et elle, et son mari, et son enfant, et sa maison ! Versez vos consolations sur cette chère âme qui m'est en la considération que vous savez, ô mon Sauveur ! »

C'était le tour de M. Vincent.

Quel pouvait être, à cette époque décisive pour sa vie, l'état d'âme de Louise de Marillac ? Il n'est certes pas sans intérêt de poser la question et il ne semble pas trop difficile d'y répondre avec assez d'exactitude. Orpheline de bonne heure, puisqu'elle n'avait point connu sa mère et qu'elle avait perdu son père à l'âge de treize ans, elle avait un grand fond de mélancolique tristesse qui la dominait constamment. Tous ses directeurs insistaient là-dessus et, jusqu'à la fin de sa vie, saint Vincent lui recommandait d'être bien gaie. Mêlée de très près aux idées de réforme religieuse puisque son oncle, le directeur, était « quant au temporel la pierre fondamentale du Carmel français », elle s'enthousiasma surtout pour les Filles de la Passion, des capucines qui faisaient particulièrement profession de vivre unies à Jésus crucifié par une vie de pénitence et de sacrifice. Elle jura même, dans un bel élan, qu'un jour elle entrerait dans la communauté. Il fallut pour l'en dissuader l'intervention d'un

célèbre et saint religieux de l'ordre de saint François, le P. Honoré de Champigny, qui déclara que sa frêle santé était un obstacle insurmontable à la réalisation de ses desseins. « Alors, dit son premier biographe, ne pouvant satisfaire le désir qu'elle avait pour la vie religieuse, elle se trouva obligée de prendre parti. Elle s'engagea dans le mariage, où elle n'entra que par la nécessité d'un établissement (1). »

De ces premiers désirs il subsista toujours des regrets et même des remords. « J'avais le doute, nous dit M^{lle} Le Gras, décrivant ses peines, si je devais quitter mon mari, comme je le désirais faire pour réparer mon premier vœu et avoir plus de liberté de servir Dieu et le prochain. Je doutais encore que l'attache que j'avais à mon directeur m'empêchât d'en prendre un autre, pensant que j'étais obligée à le faire. Enfin j'avais une grande peine pour l'immortalité de l'âme... et ce doute me portait à ne pas croire de divinité. Ces trois incertitudes tinrent mon âme dans des peines qui ne semblent pas imaginables. »

Ces peines, qui arrivaient alors au plus haut point de leur acuité, ne l'avaient en réalité jamais laissée en repos.

« Elle avait l'esprit clair et fort », au témoignage de M^{sr} Camus, et des études très solides, même des études philosophiques, avaient contribué à augmenter ces dons naturels de clarté et de vigueur. Mais elle avait aussi « des faiblesses et des nuages ». « Vous voilà donc toujours dans les confessions générales ! Oh combien de fois je vous ai dit : Grâce soit des confessions générales pour votre cœur !..... Je suis consolé de savoir que les exercices de recueillement et les retraites spirituelles vous soient si utiles et si savoureuses. Mais il en faut prendre pour vous comme du miel, rarement et sobrement, car vous avez une certaine avidité spirituelle qui a besoin d'être retenue. »

Avidité spirituelle, inquiétude pour le passé, tourment pour l'avenir, faiblesses et nuages, doutes sur les devoirs essentiels et doutes même sur la foi, tristesse constante et décourage-

(1) Elle épousa un secrétaire des commandements de la reine, Antoine Le Gras. Le titre d'écuyer que portait son mari ne l'autorisait pas à être appelée *madame*. Louise continua donc à porter le titre de *mademoiselle* qui était encore un titre nobiliaire. Devenue veuve, elle signa ordinairement ses lettres LDAC, abréviation de « Louise de Marillac ».

ments nombreux, tels étaient les défauts et les tentations qui semblaient alors devoir paralyser une âme qui possédait d'ailleurs de grands dons.

Notre-Seigneur semble être intervenu lui-même pour apaiser la tempête.

« Le jour de la Pentecôte, durant la sainte messe, écrit la pauvre patiente, en un instant mon esprit fut éclairé sur ces doutes; je fus avertie que je devais demeurer avec mon mari, et qu'un temps devait venir où je serais en état de faire vœu de pauvreté, chasteté et obéissance; et que je serais avec des personnes dont quelques-unes feraient de même. J'entendis alors être en un lieu pour secourir le prochain, mais je ne pouvais comprendre comment cela se pourrait faire, à cause qu'il y devait avoir allant et venant. Je fus encore assurée que je devais demeurer en repos pour mon directeur, et que Dieu m'en donnerait un qu'il me fit voir alors, ce me semble. Je sentis répugnance à l'accepter; néanmoins j'acquiesçai; et il me sembla que ce changement ne devait pas encore se faire pour ce moment.... J'ai toujours cru avoir reçu cette grâce par le bienheureux évêque de Genève. J'eus quelque sujet de le croire dont je ne me souviens plus maintenant. »

Ce fut à la fin de cette même année 1623 ou au commencement de l'année 1624 que Louise de Marillac s'adressa pour la première fois à celui qui devait la diriger jusqu'à la fin de sa vie.

Vincent de Paul avait alors quarante-huit ans. Il était rentré à Paris depuis peu sur les instances de M. et M^{me} de Gondi, rendues irrésistibles par l'intervention de l'archevêque de Paris. Docilement il avait repris sa tâche auprès de cette famille, principalement auprès des enfants, d'une formation difficile, et auprès de M^{me} de Gondi dont il dirigeait la conscience un peu inquiète. Il emportait seulement de Châtillon-les-Dombes, sa paroisse abandonnée, le souvenir d'une expérience qui devait être féconde, la fondation de la première confrérie des Dames de la Charité. Et maintenant Dieu lui amenait celle qui, après

avoir été la plus active parmi les Dames de la Charité de Paris, devait fonder sous sa direction une compagnie d'humbles filles consacrées à Dieu et aux pauvres, sans être religieuses, chose extraordinaire, qui ne vivraient point derrière les murs d'un cloître, mais où il y aurait « allant et venant ».

Il est bien juste de constater, d'abord, que si M^{lle} Le Gras « eut répugnance à accepter le nouveau directeur qui lui était indiqué », M. Vincent, de son côté, n'éprouvait nulle envie d'accepter cette nouvelle charge. Pour des raisons faciles à comprendre, quand on se rappelle la nature de la dévotion que professaient les dames de ce temps-là et leur piété absorbante, il n'aimait point à s'occuper de directions particulières et il fallut l'intervention pressante de M^{sr} de Belley pour le résoudre à faire une exception. On peut même ajouter que si M^{lle} Le Gras, dans la première entrevue, crut devoir, pour excuser sa démarche, parler des lumières merveilleuses dont son âme avait été favorisée au jour de la Pentecôte, M. Vincent, « qui n'était point sujet aux visions », n'en fut certainement pas plus rassuré. Et toutefois ces deux âmes n'allaient pas tarder à se comprendre profondément. Le prêtre discerna bientôt, en dépit des faiblesses et des nuages, cet esprit clair et cette volonté virile qui devaient rendre capable des labeurs charitables les plus durs cette jeune femme à l'esprit si tourmenté et au corps si frêle. Et l'humble pénitente, sous un abord « froid et un peu sévère », découvrit sans peine les rares qualités du saint prêtre que Dieu lui avait réservé! Déjà, le 6 juillet 1624, durant une absence que Vincent de Paul avait dû faire, M^{sr} de Belley écrivait à M^{lle} Le Gras cette aimable gronderie : « Pardonnez-moi si je vous dis que vous vous attachez un peu trop à ceux qui vous conduisent et vous appuyez un peu trop sur eux. Voilà M. Vincent éclipsé et M^{lle} Le Gras hors de pile et désorientée! Il faut bien regarder Dieu en nos directeurs et les regarder en Dieu. Mais quelquefois il faut regarder Dieu tout seul qui, sans homme et sans piscine, peut nous guérir de nos paralysies... » La confiance était venue entière et avec elle un absolu dévouement à la personne et aux œuvres de Vincent de Paul. Celui-ci, de son côté, par la recherche constante des intérêts supérieurs

de Dieu et de l'âme qui lui était confiée, par sa vigilance extrême à tourner sans cesse vers Notre-Seigneur et vers les pauvres des énergies qui facilement auraient pu être paralysées par de subtiles recherches ou par de vaines inquiétudes, fut le digne instrument de la Providence. Et cette action réciproque entre deux grandes âmes, surnaturelle et divine en son but comme dans ses moyens, est accompagnée de soins, d'inquiétudes et de préoccupations touchantes. « Je suis tant homme que rien plus », disait saint François de Sales. Vincent de Paul et Louise de Marillac, tout en travaillant à leur sanctification et à d'innombrables œuvres charitables, gardèrent intactes les qualités d'esprit et de cœur qui donnent un charme si naïf et si pénétrant à leur correspondance.

* *

Vincent de Paul se conduisit dans cette direction, comme en toute chose, avec une prudente lenteur. Jusqu'à la mort d'Antoine Le Gras, survenue le 21 décembre 1625, après de longues souffrances, il n'y avait guère qu'à encourager et à soutenir sa dévouée garde-malade. Mais les inquiétudes ressaisirent l'âme de Louise de Marillac dès qu'elle fut veuve. Nous trouvons des traces de ces craintes dans une lettre de M^{sr} Camus, qui lui écrivait encore de temps à autre : « Je ne sais pourquoi votre esprit se trouble et croit être en ténèbres et en abandonnement... Fille de peu de foi, que redoutez-vous? Il faut dire ce que Notre-Seigneur dit à Marie sur la résurrection de Lazare : Si vous avez plus de fermeté, vous verrez la gloire de Dieu. Mais quoi?... c'est ce que je ne vois pas clairement, mais ce que je crois fort assurément. » Ni Vincent non plus ne voyait pas encore quelle était la volonté de Dieu. Mais, quelle que fût cette volonté, il est une préparation commune à toute vocation et à toute œuvre divine : la retraite et la prière. Rien de grand et de fécond ne se fait sans elles dans l'Église. Directeur et dirigée le sentent bien : « Je conserverai dans mon cœur, écrivait Vincent, les paroles que vous m'écrivez de votre généreuse résolution d'honorer l'adorable vie cachée de Notre-Seigneur, ainsi qu'il vous en a donné le désir dans votre jeunesse. Oh ! ma chère fille, que cette

pensée sent l'inspiration de Dieu, et qu'elle est éloignée de la chair et du sang ! Or sus, c'est là l'assiette qu'il faut à une chère fille de Dieu. »

Cependant M^{me} de Gondi était morte le 22 juin 1625, et Vincent de Paul, plus adonné aux œuvres que jamais, devait tout naturellement faire partager son zèle aux âmes qui subissaient son influence. Louise, animée par ses exemples, voulut se consacrer entièrement aux œuvres du saint prêtre, mais celui-ci l'arrêta d'abord : « Comme elle lui eut communiqué son dessein, dit son premier biographe, il ne jugea pas à propos de donner à ses désirs une satisfaction si prompte. Il en voulut faire l'épreuve auparavant durant quelques années, et lui conseilla de faire des retraites, et principalement d'approcher de l'Eucharistie, l'oracle du témoignage de la nouvelle loi, pour y consulter la volonté de Dieu. » Et voici encore ce que le prudent directeur lui écrivait dans une de ses retraites : « J'oubliais à vous dire que vous ne vous surchargiez pas de règles et de pratiques, mais que vous affermissiez bien à bien faire celles que vous avez, vos actions journalières, vos emplois : bref, que tout tourne à bien faire ce que vous faites. N'admettez point non plus les pensées de singularité qui vous ont tracassée d'autres fois : c'est un change que le malin esprit vous voudrait donner. Or sus, je finis ici avec la prière que je fais à Notre-Seigneur, qu'il soit lui-même votre conduite et votre retraite, et sa sainte Mère aussi... Adieu donc, mademoiselle, ménagez-vous tellement en cette retraite que vous nous laissiez le moyen de vous en conseiller d'autres... Bien volontiers j'entendrai votre confession à la chapelle. Pourriez-vous avoir un carrosse ? Sinon je tâcherai aller à Saint-Victor. »

Le caractère propre de la piété de saint Vincent se reconnaît bien dans ce passage, comme on le reconnaît aussi dans ce conseil qui vise la pratique adoptée par M^{lle} Le Gras de faire chaque jour trente-trois actes d'adoration en l'honneur des trente-trois années de Notre-Seigneur. « Quant à tous ces trente-trois actes et aux autres semblables, ne vous peinez pas quand vous y manquerez : Dieu est amour et veut que l'on aille par amour. Ne vous tenez donc point obligée à tous ces bons propos. » Il nous

semble que voilà nettement indiquées les tendances de M^{lle} Le Gras et la réserve prudente avec laquelle Vincent de Paul la dirige vers une piété d'ordre plus positif et plus pratique. Cependant les incertitudes de l'un et de l'autre n'avaient point cessé : « Je ne vous ai pas donné avis de mon départ parce qu'il a été plus prompt que je n'avais pensé et que j'avais peine à vous en faire en vous en donnant avis. Or sus, Notre-Seigneur trouvera son compte en cette petite mortification, s'il lui plaît, et fera lui-même l'office de directeur. Oui, certes, il le fera, et de façon qu'il vous fera voir que c'est lui-même. Soyez donc sa chère fille, toute humble, toute soumise et toute pleine de confiance; et attendez toujours avec patience l'évidence de sa sainte et adorable volonté. » En attendant, le pieux directeur approuvait un règlement de vie qui partageait les journées de sa pénitente entre la prière, l'accomplissement de ses devoirs, le soin des pauvres et les travaux de broderie ou de peinture (1). Il cherchait à l'établir dans une humilité confiante et dans une simplicité d'enfant vis-à-vis de Dieu. Il modérait ses mortifications corporelles, ses jeûnes et ses disciplines, qui menaçaient de compromettre sa santé. Surtout il cherchait à atteindre la sensibilité un peu excessive de cette jeune mère qui avait tant souffert dans son cœur d'enfant et qui semblait avide de donner à son fils ce qu'autrefois elle n'avait point reçu elle-même. « Si vous êtes brave femme, écrivait saint Vincent, vous vous rendrez quitte de vos petits amusements et tendretés maternelles. Je n'ai jamais vu une mère si fort mère que vous. Vous n'êtes point quasi femme en autre chose. » Et dans une autre lettre : « Je vais partir pour m'en retourner dans huit jours. Mais je veux dire, par avance, à votre cœur que je loue Dieu de ce qu'il est dégagé du trop grand attachement qu'il avait pour le petit, et de ce que vous l'avez ajusté à la raison. » Il avait certes bien le droit de parler de la sorte, lui qui s'occupait avec tant d'intérêt de l'éducation et de l'avenir du petit Michel. Saint Vincent combattait encore ce trop grand besoin

(1) Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet dans un de nos prochains numéros et nous donnerons alors quelques reproductions des œuvres artistiques de M^{lle} Le Gras.

d'appui qui jetait si facilement « hors de pile » M^{lle} Le Gras. Il lui disait : « Mademoiselle, vous faites bien de vous éclaircir en vos doutes pour faire ce que Notre-Seigneur demande de vous sans avoir crainte que je m'en trouve chargé. Sachez-le pour une bonne fois, Mademoiselle, qu'une personne que Dieu a désignée en son conseil pour aider quelque autre ne se trouve non plus surchargée des éclaircissements qu'elle demande que fait un père d'un sien enfant... Or sus, Notre-Seigneur soit en notre cœur et nos cœurs dans le sien, afin qu'ils soient trois cœurs en un et un en trois, et que nous ne voulions que ce que Dieu veut. » Mais, ce point essentiel établi, il gardait sa liberté de mouvements. Il ne répondait pas toujours, par exemple, à toutes les lettres : « Priez pour nous, s'il vous plait, qui en avons grand besoin, et surtout pour moi qui ne répons point à toutes vos lettres, parce que l'on n'est plus en état de faire ce que vous me demandez. » De plus, il allait et venait assez souvent sans prévenir et prolongeait son séjour au dehors selon les besoins, gardant, malgré tout son dévouement, une grande liberté d'action, l'habituant aussi de cette manière à se décider par elle-même dans les choses de peu d'importance.

Cette période de formation et d'attente dura de 1625 à 1630. A ce moment, l'heure sembla venue : Louise de Marillac était prête à entrer dans la vie active de l'apostolat. Elle avait conservé de sa piété première l'amour de la croix et des souffrances, sans lequel aucun ministère spirituel ne peut être fécond : « Dieu m'a fait connaître de bonne heure que sa volonté était que j'allasse à lui par la croix. Dès ma naissance et à tout âge, il ne m'a presque jamais laissée sans occasion de souffrances. » Comme tout instrument choisi par Dieu, elle était éprise d'humilité et « résolue à se tenir cachée en Dieu sans rechercher le témoignage des créatures, désireuse de le servir de la manière la plus abjecte et où il y aura le moins de sujet de contentement pour le monde ». Sous la douce et forte impulsion de saint Vincent, elle avait fortifié son cœur dans l'amour de Jésus-Christ et des pauvres et elle allait à Dieu avec une joyeuse confiance et une aimable simplicité. Enfin, au contact du zèle apostolique des missionnaires, Louise de Marillac, « quoique

n'étant qu'une pauvre femme », voulut imiter les apôtres « qui ne se contentèrent pas d'aller trouver Jésus-Christ sur la montagne où il leur avait promis de paraître, mais qui par leur parole et leurs exemples y menèrent grand nombre de peuple ». Les faiblesses et les nuages paraîtront bien encore quelquefois. Vincent de Paul aura encore besoin de l'exhorter à la confiance et à la joie chrétienne ; il devra modérer ses mortifications, modérer son ardeur aux différents travaux qu'elle entreprendra, mais la voie est bien tracée, la nature de la piété solidement établie. La grâce divine, par le moyen d'un prudent et saint prêtre, avait préparé merveilleusement la fondatrice des Filles de la Charité. Nous dirons une autre fois comment Louise de Marillac seconda saint Vincent dans l'œuvre très répandue alors des confréries de la charité et comment elle allait les visiter et visiter leurs écoles jusque dans les moindres villages. Nous dirons aussi comment de ces confréries est née la communauté des Filles de la Charité. Pour aujourd'hui, il nous suffira de constater, en terminant, avec quelle admirable délicatesse Dieu récompensa le directeur de Louise de Marillac.

Lorsque les deux fondateurs touchèrent à la fin de leur vie, M^{me} Le Gras se montrait inquiète du sort de la petite communauté. M. Vincent avait beau la blâmer de son manque de confiance « pour une poignée de filles », la pieuse fondatrice n'en persistait pas moins à poursuivre l'établissement définitif des règles et des constitutions. Elle voulait surtout obtenir gain de cause sur un point où elle était en désaccord, en complet désaccord, avec son vénéré père spirituel. Il s'agissait de savoir quel serait le supérieur de la nouvelle communauté. Mademoiselle voulait confier la conduite de ses sœurs à M. Vincent d'abord, et puis à ceux qui lui succéderaient dans la conduite des prêtres de la Mission, mais, par un scrupule dont on admire la délicatesse, M. Vincent voulait purement et simplement remettre la communauté entre les mains de l'archevêque de Paris. Un premier projet fut même rédigé dans ce sens. Il se perdit dans les papiers du Parlement. Plusieurs années se passèrent et M^{me} Le Gras insistait : « Il m'a semblé, Monsieur, que Dieu a mis mon âme dans une grande paix et simplicité, à l'oraison que

j'ai faite, quoique très imparfaitement, sur la nécessité que la Compagnie des Filles scit toujours successivement sous la conduite que la divine Providence leur a donnée, tant pour le spirituel que pour le temporel. En laquelle oraison, je pense avoir vu clairement qu'il serait plus avantageux à sa gloire que la Compagnie vint à manquer entièrement que d'être en une autre conduite, puisqu'il apparaît que ce serait contre la volonté divine. J'espère donc, Monsieur, que si votre charité a entendu de Notre-Seigneur ce qu'il me semble vous avoir dit, comme à saint Pierre, que c'était sur vous qu'il voulait édifier cette Compagnie, vous persévérerez au service qu'il vous demande pour l'instruction des petits et le soulagement des malades. » Nous trouvons les mêmes idées et les mêmes désirs, sous des formes différentes mais identiques au fond, dans les lettres et les projets que Mademoiselle écrivit et rédigea de 1646 à 1655, époque à laquelle saint Vincent accepta enfin un projet comme le voulait M^{lle} Le Gras.

L'archevêque de Paris donna son approbation, dans laquelle le point particulier qui nous occupe était ainsi résolu : « Et d'autant que Dieu a béni le travail que notredit cher et bien aimé Vincent de Paul a pris pour faire réussir ce pieux dessein, nous lui confions derechef et remettons la conduite de ladite société et confrérie, sa vie durant, et après lui à ses successeurs généraux de la congrégation de la Mission. » Vincent de Paul avait planté et taillé l'arbre, par la miséricorde de Dieu, et, grâce aussi à la filiale résistance de Louise de Marillac, il devait également cueillir les fruits.

La grande œuvre commune dure toujours. Les Filles de la Charité conservent, à travers les siècles, les caractères de la piété simple et active, de la charité inépuisable de leur saint fondateur. Elles gardent jalousement aussi la source de vie et de durée, cette unité de conduite et de direction à laquelle tenait par-dessus tout leur Vénérable Mère. Et ainsi se continue, par les deux principes qui l'ont créée, pour le grand bien des pauvres et la gloire de l'Église, l'œuvre admirable de Vincent de Paul et de Louise de Marillac.

LES ŒUVRES

Les mutualités scolaires. — Les catholiques ont créé de magnifiques œuvres, en particulier pour l'éducation et la conservation de l'enfance et de la jeunesse. Sur quelques points, cependant, inutile de dissimuler qu'ils sont d'une infériorité manifeste vis-à-vis de leurs adversaires ou mieux vis-à-vis de ceux qui font des œuvres sans se préoccuper de la question religieuse. Cette infériorité est évidente spécialement pour les mutualités scolaires. Et cependant, il est peu de moyens d'influence aussi efficaces, il est peu d'œuvres qui soient aussi fécondes en résultats pratiques. Nous nous permettons d'appeler avec instance l'attention des maîtres et des maîtresses d'école, des directeurs de patronage et des prêtres sur cette importante question.

Les mutualités scolaires sont dues à l'initiative personnelle de M. J.-C. Cavé; et c'est pour cela qu'on les appelle aussi les *Petites Cavé*. M. J.-C. Cavé, ancien négociant, ancien juge au tribunal de commerce, fut frappé du succès obtenu par M. de Malarce avec ses caisses d'épargne scolaires. Cette institution, qui ne fonctionne guère que dans un quart des écoles publiques, peut inscrire comme total des sommes portées sur les livrets d'écolier la somme de *treize millions de francs*. M. Cavé pensa que non seulement les petits écoliers étaient capables d'épargne, mais qu'ils pouvaient aussi se préparer une retraite en s'associant entre eux.

« Voilà donc trois idées qui se tiennent (1) : *épargne — prévoyance — mutualité*. Pourquoi n'essaierait-on pas de les mettre en jeu, toutes trois ensemble, dans une œuvre pratique, où l'enfant découvrirait de bonne heure, par lui-même, et en petit d'abord, la puissance de l'épargne et celle de l'association ?

(1) *Le Siècle*, 4 février 1899. On doit consulter aussi sur cette question comme sur toutes celles qui se rattachent aux œuvres post-scolaires les ouvrages si appréciés de M. Max Turmann.

« Telle était l'invention de M. Cavé : ajouter au livret d'épargne le livret de retraites et le livret de secours mutuels; le tout à l'école et entre écoliers. Restait à trouver la forme pratique. M. Cavé, en homme qui connaît les affaires, ne se laissait pas effrayer par la petitesse des chiffres. Il voulait créer (le titre dit bien ce qu'il veut dire) une *Société scolaire municipale de secours mutuels et de retraites du XIX^e arrondissement*. Et d'avance il la voyait fonctionner, la décrivait. En voici l'esquisse :

« Les « sociétaires » — on peut l'être à partir de l'âge de trois ans — prennent (ou leurs parents prennent pour eux) l'engagement de verser 10 centimes tous les lundis.

« Que deviennent ces 10 centimes?

« Cinq centimes sont attribués à la caisse de la société et forment un *fonds commun*;

« Cinq centimes sont affectés à la constitution du *livret personnel de retraite* qui reste la propriété de chaque sociétaire.

« Voilà les deux parts faites : l'une à l'intérêt personnel, l'autre à la solidarité.

« Le *fonds commun* est proprement le fonds de secours mutuels, celui qui permet à la société de venir en aide aux familles, en cas de maladie de l'enfant, par une indemnité de 50 centimes par jour. Vu le grand nombre des membres, les 5 centimes affectés au fonds commun sont plus que suffisants. Ils laisseront, en général, un assez large excédent. Cet excédent, augmenté des dons faits à la Société par des membres honoraires et autres protecteurs, est versé chaque année, tous frais payés à la caisse des Dépôts et Consignations, au compte des fonds inaliénables; il constitue un *capital de retraite inaliénable*, qui permettra de servir des retraites de droit aux sociétaires âgés de cinquante-cinq ans et comptant quarante ans de société.

« Ainsi fructifie ce premier petit sou des enfants, celui qu'ils mettent de côté, non pour eux-mêmes, mais pour ceux qui en ont besoin. C'est encore de la charité, si l'on veut, mais non plus aveugle, désordonnée et précaire; c'est la charité organisant le secours, la charité substituant l'assistance mutuelle à l'aumône, groupant ses ressources pour les rendre efficaces, agissant sous cette forme de solidarité prévoyante qui ôte au

subside donné tout caractère humiliant pour qui le reçoit, tout prétexte à orgueil pour qui le donne.

« Quant à l'autre petit sou de nos écoliers, il est bien à eux : c'est le sou de l'épargne, mais de l'épargne en vue de la retraite. Dès que le petit sociétaire a atteint par ses versements un capital de 5 francs, c'est-à-dire au plus tard, à partir de son centième versement hebdomadaire — si parents, parrains ou autres ne viennent pas l'aider à franchir plus vite les étapes — on lui constitue un livret personnel de retraite à *capital réservé*. Le voilà pris dans le bon engrenage de l'épargne et de l'assurance. A l'âge où les tentations vont venir, au départ pour le régiment ou au retour, il ne peut pas, comme dans le cas de *dépôt libre* à la caisse d'épargne, retirer et gaspiller son pauvre petit pécule. Un peu plus tard, quand il lui arrivera de retrouver ce livret qui rappellera tant de souvenirs d'enfance, qui sera comme un morceau de sa vie, il ne résistera pas à un bon mouvement qui sera de reprendre et de continuer ses versements pour grossir son petit avoir.

« De sorte que tous les avantages de la Caisse d'épargne se trouveront cumulés avec ceux de la Caisse de retraite sans préjudice de ceux de la Société de secours mutuels...

« ... Quelques années se passèrent... Peu à peu le rêve avait pris corps, les chiffres grossissaient, la *Mutualité* scolaire du XIX^e arrondissement atteignait la dixième année de son obscure existence avec un capital social de 87.000 francs. Aujourd'hui il est de 328.000 francs pour 3.725 sociétaires. La Société a payé 77.000 francs pour journées de maladie et secours divers. Grâce au jeu de la loi du 1^{er} avril 1898 qui applique aux mutualités scolaires toutes les faveurs accordées aux autres Sociétés de secours mutuels, grâce à la subvention du Gouvernement égale à un franc par tête de sociétaire, plus un quart des sommes versées, grâce à l'intérêt garanti par l'État qui continue d'être pour ces sociétés de 4 1/2 %, les sociétaires se trouvent avoir placé leurs économies, comme le démontre spirituellement M. Cavé, au taux de 9 % par an.

« M. Cavé ne se contenta pas d'avoir doté le XIX^e arrondissement de Paris de semblables institutions : il résolut de vulga-

riser l'idée et de faire créer dans chaque école publique une mutualité ; aussi, ayant pris sa retraite, il se dévoua entièrement à cette mission : il fit et refit son tour de France, allant prêcher partout la bonne nouvelle, n'épargnant ni son temps, ni sa bourse, ni sa santé. Ses efforts n'ont pas été vains, puisqu'ils ont déjà réussi à grouper *quatre cent mille jeunes gens*, qui ont mis de côté plus d'un *million d'économies*. »

En 1898-1899, les Sociétés de secours mutuels et d'assistance entre enfants ont été l'objet d'une propagande méthodique qui a été confiée à douze professeurs de l'enseignement secondaire qui sont allés faire des conférences aux instituteurs, aux élèves et aux familles, secondant ainsi les efforts de l'administration de l'enseignement primaire.

Les mutualités scolaires sont aujourd'hui au nombre de 814, englobant environ 10.000 écoles et groupant 400.000 jeunes gens. Elles représentent des groupements d'importance très diverse. Il y en a qui ont 40, 50 membres. Il en est qui en inscrivent plus de 5.000, car elles groupent tous les mutualistes des écoles d'un arrondissement ou même d'un département comme l'Ardèche.

M. Max Turmann cite, parmi les catholiques, plusieurs mutualités dans les diocèses de La Rochelle, Lyon, Laval, Beauvais. Mais il n'est que trop évident qu'il n'y a aucune comparaison à établir entre les résultats de ces différentes tentatives et les résultats cités plus haut. Et cependant, là encore, nous étions les premiers. Sans recourir aux exemples donnés par M. Turmann, nous pouvons citer la mutualité établie en 1869, à Marseille, dans la maison des Sœurs de Charité qu'on appelle la « Petite Œuvre ». Nous lisons dans un rapport du 8 décembre 1872 :

« Une société de secours mutuels a été formée pour les jeunes filles de la *Petite Œuvre* et pour elles seules.

« Cette association a pour objet de leur venir en aide lorsqu'elles sont malades, en leur procurant gratuitement les soins d'un médecin, les médicaments, les bains et, en outre, une indemnité pour chaque jour de maladie.

« La caisse de la société est alimentée :

1° Par les cotisations mensuelles des associées; cette cotisation est de 0 fr. 50 par mois;

2° Par les dons et offrandes de personnes charitables. Le don ordinaire est de 25 francs par an. Les personnes qui donnent 100 francs et au-dessus sont inscrites sur la liste des bienfaiteurs de la société.

« Plusieurs médecins, un pharmacien, un dentiste et un oculiste sont attachés à la société, et les précautions ont été prises pour qu'elle fonctionne avec autant de régularité que de simplicité.

« 134 jeunes filles font actuellement partie de l'Association. Depuis trois ans qu'elle existe elle en a soigné : 19 en feuilles de visite, 90 en feuilles de consultation, 10 en feuilles pour l'oculiste, 34 en feuilles pour le dentiste.

« Cette société est un puissant moyen d'émulation pour nos apprenties et nos ouvrières. Elle les attache davantage à la *Petite Œuvre*, dont elle est le complément naturel. Elle nous aide à les préserver des tentations de l'inconstance. »

Cette œuvre subsiste toujours. Elle a pu fournir dans l'année 1899 : 78 visites de médecin, 119 consultations, 38 visites de dentiste, 162 ordonnances de médecin, 196 cachets de bains, 469 francs pour indemnités de journées de travail.

Il est donc bien vrai que nous avons été les premiers, mais il est non moins vrai, malheureusement, que nous sommes les derniers. Dieu fasse que nous sachions rattraper le temps perdu sans plus de retard.

Jardins ouvriers. — L'œuvre des jardins ouvriers créée à Nancy, il y a deux ans, par MM. le comte Malval et Dombray-Schmitt, compte aujourd'hui 300 parcelles.

L'an dernier, elle a procuré à ses membres une somme de plus de 20.000 francs.

Elle vient de recevoir un legs de 20.000 fr., dû à la générosité de M. le D^r Marchal.

En présence des résultats obtenus, le bureau de bienfaisance de Nancy vient de décider la création de jardins semblables à ceux créés par nos amis MM. Malval et Dombray-Schmitt.

LES MISSIONS CATHOLIQUES

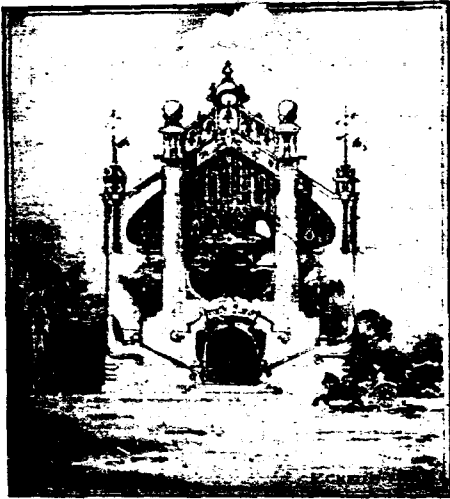
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Le *Gaulois du Dimanche* du 23-24 février a été consacré presque complètement, texte et gravures, aux missions catholiques et à leur présence à notre future Exposition. Ce journal nous a autorisé de la meilleure grâce du monde à reproduire ses gravures et ses articles. L'exiguité de notre *Bulletin* ne nous permet pas malheureusement de profiter de toutes ces largesses. Nous devons nous contenter de prendre les gravures qui se rapportent plus spécialement à nos missions et de reproduire un seul article, celui de l'amiral Lafont. Nous aurions bien aimé cependant reproduire celui de M. Brunetière, celui de M^{sr} Favier, celui de M^{sr} Leroy, tous enfin. Nous ne le pouvons pas, à notre grand regret. L'article de l'amiral Lafont donnera les renseignements et les détails les plus autorisés sur les missions catholiques à l'Exposition, puisque l'auteur est le président du comité qui a été formé pour mener à bien cette excellente entreprise.

*
*
*

L'Exposition des Missions françaises n'est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que l'un des volets du vaste triptyque qui doit représenter, à l'Exposition universelle de 1900, l'ensemble des œuvres catholiques dans les trois groupes de l'*Économie sociale*, de l'*Enseignement* et de la *Colonisation* ; c'est sous le patronage de S. Em. le Cardinal Richard que cette participation a été décidée : après avoir désigné M^{sr} Péchenard, recteur de l'Institut catholique, pour prendre la direction générale de ce mouvement, il a été, en quelque sorte, le promoteur du Comité spécial chargé d'organiser la section des Missions, et n'a cessé de lui prodiguer ses encouragements et ses conseils en faisant à ses membres l'honneur de leur donner, à plusieurs reprises, audience à l'Archevêché.

Sa Sainteté Léon XIII, qui avait bien voulu approuver cette idée de participation lorsqu'elle lui fut soumise par le Cardinal



Pavillon des Missions.

Richard, a daigné donner un témoignage plus particulier encore de son bienveillant intérêt à l'Exposition des Missions en autorisant la Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi à y envoyer quelques objets tirés du « Museo Borgiano », comme S. Em. le Cardinal Vannutelli a pris la peine de le faire savoir au Comité qui

avait respectueusement sollicité ce concours. On connaît, d'ail-

leurs, les sentiments du Saint-Père pour les Missions Catholiques Françaises; S. Exc. M^{sr} Lorenzelli, nonce apostolique, en présentant ses lettres de créance au Président de la République, n'a-t-il pas dit, en parlant de notre pays, que « son attachement au catholicisme et l'héroïsme de ses missionnaires, favorisé par les heureuses intuitions du pouvoir politique,



Dentelliers chinois.

lui ont valu, à travers l'histoire, des prérogatives, des positions

acquises dont l'importance devient de jour en jour plus évidente »?...

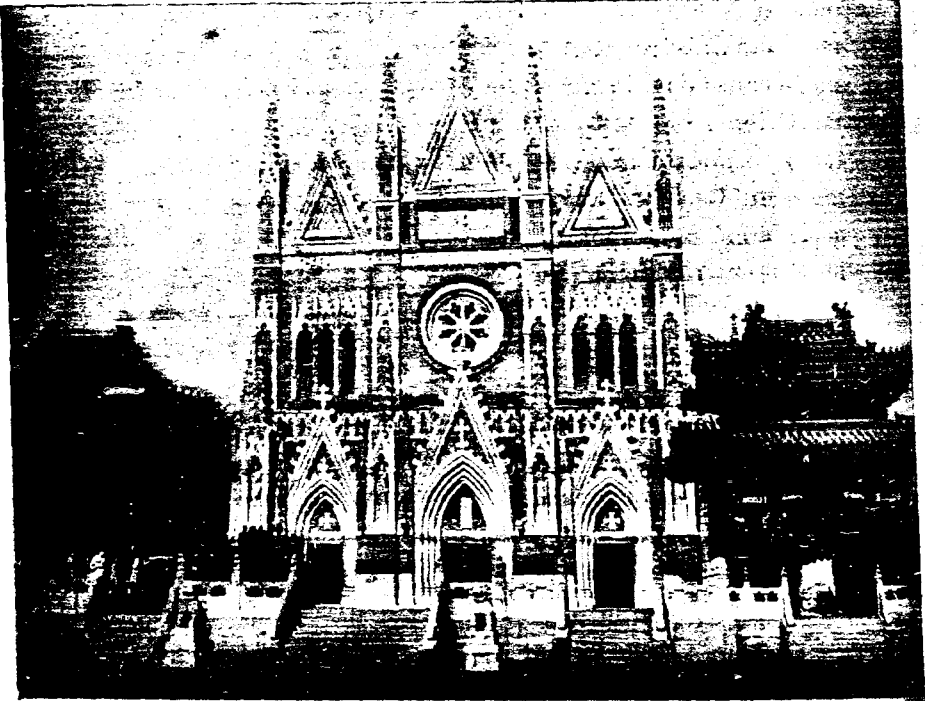
Ces dernières années ont été, en effet, fertiles en événements bien faits pour attirer et pour fixer l'attention sur les Missions françaises: si la discussion du budget de 1899 avait indiqué l'intérêt que nous avons à subventionner les écoles françaises d'Orient, celle du budget de 1900 a fait ressortir les services inappréciables que les missionnaires rendent à notre cause dans l'Extrême-Orient. En Afrique, l'inauguration du monument du Cardinal Lavignerie a été un imposant hommage rendu à sa mémoire comme à l'œuvre qu'il nous a léguée; la récompense décernée en juillet dernier à un Père des Missions Africaines de Lyon par une Société anglaise, la Compagnie Royale du Niger, pour actes d'héroïsme chrétien accomplis, en 1898, pendant le soulèvement d'Issele, l'intervention pacifique de nos



Ms^r Favier, vicaire apostolique de Pékin, de la C. de la Mission dite des Lazaristes.

Pères Maristes à Samoa, démontrent que nos religieux sont, même dans les colonies étrangères, les champions de la civilisation; sur le terrain économique, la Mission envoyée en Chine par la chambre de commerce de Lyon, ainsi que le rappelait ces jours derniers au Parlement M. Aynard, a trouvé en eux de si précieux auxiliaires, qu'elle a réclamé, au retour, la croix de la Légion d'honneur pour l'un de nos vicaires apostoliques; au point de vue militaire, le *Gaulois* mettait récemment en évidence le ravitaillement opéré

de Brazzaville à Banghi par M^{sr} Augouard, des Pères du Saint-Esprit, avec son bateau à vapeur le *Léon XIII*, au profit de la Mission Marchand. Après ces faits, choisis entre cent autres, il convient de finir en citant le décret impérial qui, publié en Chine le 15 mars dernier, a mis fin à une ère de difficultés sans cesse renaissantes, en réglant les rapports de nos évêques et de nos prêtres avec les fonctionnaires indigènes et en recon-



Pékin. — Cathédrale de Saint-Sauveur.
On distingue l'inscription impériale sur le tympan de la porte principale
et la stèle de donation sous le pavillon de droite.

naissant notre protectorat religieux ; déjà le Livre jaune qui vient de paraître en fait entrevoir la portée, qui ne saurait être aujourd'hui calculée, même approximativement. On sait toute la part que M^{sr} Favier a prise dans la rédaction de ce document.

Force nous est de nous arrêter après avoir dit, en deux mots, que les Prêtres des Missions étrangères, en Annam et au Tonkin ; que les Pères Jésuites, à Madagascar ; que les Pères Maristes et les Pères des Sacrés-Cœurs de Picpus, en Océanie,

furent pendant longtemps les principaux, presque les seuls représentants de l'influence française.

Nous avons si bien compris la nécessité de la participation des Missions catholiques à l'Exposition coloniale que, pour l'organiser plus largement et sans entraves, lorsque le Groupe XVII, auquel nous appartenons, nous offrit un terrain à charge d'y construire, à nos frais, un pavillon, nous avons assumé cette



Salle d'Hôpital de Tien-tsin.

lourde responsabilité afin de réaliser, aussi pleinement que possible, le but qui nous avait été proposé. Nous avons, d'ailleurs, rencontré de précieux collaborateurs dans la personne des supérieurs généraux des Congrégations et Sociétés de Missionnaires, dont nous ne sommes, en réalité, que les intermédiaires. Au Secrétariat général de l'Exposition, auprès des Présidents de notre Groupe et de notre Classe, MM. Le Myre de Vilers et Chailley-Bert, nous avons toujours reçu l'accueil le plus

favorable. Tous ces concours nous ont été d'autant plus précieux que nous disposions de quatorze mois à peine pour préparer l'Exposition. Les documents fort nombreux, destinés aux Supérieurs des Missions pour provoquer leur participation, ont été scrupuleusement transmis et les réponses nous parviennent chaque jour, précédant les envois, qui commencent eux-mêmes à arriver ; ils sont extrêmement variés : c'est ainsi que nous avons reçu, presque simultanément, une magnifique garniture d'autel, en émaux cloisonnés, fabriquée dans les ateliers de la Mission de Pékin, et une barque du Tigre, que l'expéditeur nous conseille de faire évoluer sur le lac de l'Exposition !

Nos moyens pécuniaires ne nous permettent pas, malheureusement, d'ajouter cet *agrément* à nos projets, et nous nous contenterons d'exposer l'esquif dans une salle de notre pavillon, dont le plan, fort bien conçu, est dû à M. de Montarnal, architecte diplômé. Il a eu l'heureuse idée d'utiliser la déclivité de la rue de Magdebourg, sur laquelle s'élève le *palais* des Missions, en ménageant un rez-de-chaussée dans sa partie antérieure, en façade sur l'avenue d'Iéna. Dans la principale salle du premier étage, qui mesure 24 mètres de long sur 14^m 50 de large, seront disposés des vitrines et des pupitres qui renfermeront les souvenirs historiques, les collections ethnographiques, les travaux des Missionnaires, tous leurs livres scolaires, les produits de leurs ateliers industriels et de leurs établissements agricoles ; des surfaces murales seront réservées pour les documents géographiques, les statistiques, les graphiques, les photographies dont nous vous donnons ici les premiers spécimens : un planisphère d'ensemble doit reproduire, à une échelle suffisante, l'immense réseau des Missions françaises, qui s'étend bien au delà de nos colonies, car, s'il n'y a guère d'autres prêtres que les nôtres sur nos terres d'outre-mer, en dehors du Tonkin, où trois vicariats sont administrés depuis plusieurs siècles par des dominicains espagnols, en faveur desquels nous avons cru devoir faire une exception en leur ouvrant nos portes, nos possessions étrangères sont en très grand nombre évangélisées par des Français.

Afin de mettre en action, pour ainsi dire, l'enseignement qui

se dégagera d'une visite au musée du premier étage, nous ferons passer, au rez-de-chaussée, sous les yeux du public, un aperçu aussi net et précis que possible de ce que sont les Missions françaises à travers le monde. Dans ce but, avec le concours de plusieurs congrégations, particulièrement favorables à notre Exposition, l'on organise six grandes scènes ou dioramas, dont l'exécution a été confiée à M. Amable pour les décors, et à



Une classe de Géographie à Fort-Dauphin.

M. Hallé pour les personnages, et qui représenteront nos Pères et nos Sœurs au Tonkin et en Chine, en Sénégambie et à Madagascar, en Océanie et sur les terres arctiques, accomplissant leur œuvre et contribuant ainsi aux progrès du christianisme et de la civilisation.

Il nous reste à dire un mot de notre budget, qui oscille entre quatre-vingt et cent mille francs, en dépit des merveilles d'éco-

nomie réalisées par notre architecte et des concours gratuits qui nous ont été offerts ou que nous avons obtenus. Or, malgré toute l'activité déployée par notre zélé trésorier; M. Roland-Gosselin, nous n'avons actuellement en caisse, en comprenant dans ce total les rentrées assurées, que 45.000 francs, c'est-à-dire à peine la somme nécessaire à la construction de notre pavillon, et il nous faut faire face, dans quelques jours, à des dépenses considérables de transport, d'ameublement intérieur, d'installation, de gardiennage, d'éclairage et d'assurance; que les personnes qui ont consenti à répondre si généreusement à notre premier appel veuillent bien agréer ici l'expression de notre plus sincère reconnaissance; ce numéro est en quelque sorte un livre d'or que la direction du *Gaulois* a l'amabilité de leur offrir en notre nom; que les autres lecteurs de ce journal qui, ne connaissant pas jusqu'ici notre entreprise, n'ont pu songer encore à la seconder, aient l'obligeance de se souvenir de l'adresse de notre trésorier, dont les bureaux sont 62, rue Richelieu, pour y faire parvenir leur subvention patriotique.

VICE-AMIRAL LAFONT.

COMITÉ DE L'EXPOSITION

DES MISSIONS CATHOLIQUES FRANÇAISES

Président : M. le vice-amiral comte Lafont.

Vice-présidents : MM. le comte de Fontaine de Resbecq, H. Bergasse (Marseille), Cyrille Cottin (Lyon), Féron-Vrau (Lille), E. Maurel (Bordeaux).

Trésorier : M. Eugène Roland-Gosselin, agent de change, 62, rue de Richelieu.

Membres : MM. le baron d'Acher de Montgascon, R. d'Aurignac, Ballande, Brunetière (de l'Académie française), M^{sr} Charmetant, le marquis Costa de Beauregard (de l'Académie française), le général Dard, A. Guasco, J. de Montarnal, M^{sr} Morel, le R. P. Piolet; le baron Reille, député du Tarn; A. Viellard, député de Belfort.

Secrétaires : MM. Joseph Grenier, le baron Joseph du Teil.

Secrétaires adjoints : MM. le comte Henri de Boissieu, F. Gairal (Lyon).

CHRONIQUE

Béatification du vénérable Clet. — Le dimanche 23 février a été tenue au Vatican, dans la salle du Trône, en présence du Souverain Pontife, une réunion importante de la Congrégation des Rites. Le Pape a fait lire par M^{re} Panici, secrétaire des Rites, une série de quatre décrets pontificaux relatifs aux causes de béatification en cours.

Citons parmi ces décrets celui qui concerne un prêtre de la Mission, le vénérable Clet :

« La religion et la société tout entière reçoivent d'innombrables services de ces pieuses familles religieuses, contre lesquelles le monde mauvais s'acharne si souvent. C'est ce que montrent bien ces innombrables athlètes qui ont illustré l'Église de Jésus-Christ non seulement par leurs vertus privées, mais encore par le témoignage de leur sang publiquement versé pour la vérité de la foi catholique. Parmi ces familles religieuses, la congrégation fondée par saint Vincent de Paul tient un rang très honorable. Elle embrasse tous les genres de ministère et de charité, et ne connaît d'autres limites que celles-là même du genre humain. C'est elle qui, au début de ce siècle, a inscrit au catalogue des martyrs le vénérable serviteur de Dieu François Clet.

« Il naquit à Grenoble d'une famille distinguée; ses pieux parents l'élevèrent avec tant de soin, et il répondit si bien aux leçons de leurs exemples qu'il garda toujours son âme pure de toute tache et que, méprisant les joies de la terre, il conçut promptement le désir de s'enrôler dans les saintes milices du Seigneur. Le petit séminaire de sa ville natale le vit briller aussi bien par le succès de ses études que par la sainteté de sa vie. L'amour d'une vie plus parfaite le conduisit à Lyon et il demanda à entrer dans la congrégation de la Mission de Saint Vincent de Paul. Après y avoir prononcé ses vœux, ordonné prêtre, il fut envoyé au séminaire d'Annecy pour y enseigner la

théologie. Il y resta quinze ans ; sa vertu y parut avec tant d'éclat qu'il fut bientôt appelé à diriger le séminaire interne de Saint-Lazare, dans la maison mère à Paris. Sa prudence s'y montra tout entière, lors du soulèvement populaire qui, à la grande Révolution, vint envahir et ravager la maison de Saint-Lazare.

« Depuis longtemps, cette âme pleine de force et de constance brûlait de voir s'ouvrir devant elle un champ plus vaste, où il lui fût permis de moissonner des fruits plus abondants de salut pour lui-même et pour les autres. Ce désir fut réalisé lorsqu'en 1791 il fut envoyé en Chine. Il y resta trente ans, comme procureur de la mission de Kin-Kiang. Rien ne pouvait l'arrêter, ni les labeurs, ni les veilles, ni les longs et pénibles voyages, ni les dangers, ni les menaces, lorsqu'il s'agissait de gagner des âmes à Jésus-Christ. Cet admirable zèle eut la fin que méritaient les travaux et les ardeurs de ce héros. La tempête contre les chrétiens fut soulevée par un païen qui, pour se venger, alla jusqu'à imaginer d'incendier sa propre maison, afin d'accuser ensuite les chrétiens d'avoir mis le feu sur les conseils du Père Clet. Le vénérable missionnaire échappa d'abord aux recherches des satellites, en se cachant dans les montagnes et les ravins ; mais bientôt il fut trahi par un indigne apostat ; il fut pris, et quand sur son chemin il rencontra le nouveau Judas, il n'eut pour lui que des paroles pleines de douceur.

« Il confesse courageusement la foi du Christ ; après avoir subi d'affreuses tortures, il est jeté en prison ; son grand âge et l'épuisement de ses forces lui font souffrir pendant tout un long mois un martyre plus terrible que la mort. Le vice-roi le condamne enfin à être étranglé. A l'approche du supplice, il tressaille d'allégresse ; il adresse à Dieu ses dernières prières, et, se tournant vers les soldats : « Allons ! leur dit-il, venez vite. » Ils lui serrent le cou de la corde fatale, et lorsqu'il respirait encore, ils le détachent, le foulent aux pieds et l'achèvent sans pitié. Son âme bienheureuse s'envole au ciel le treizième jour des calendes de mars de l'an 1820. »

Il y a une coïncidence surprenante entre ce récit et la vie du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. On sait que ce dernier

professa toujours pour la mémoire de son saint précurseur un véritable culte.

La date exacte de la célébration des fêtes de la Béatification n'est pas encore fixée.

En vue de cette Béatification, le 5 mars, a eu lieu, à la maison mère des Prêtres de la Mission, la vérification des reliques du vénérable martyr.

Dames de la Charité. — *Paris.* — Une retraite, pour les Dames de la Charité de Paris, a été donnée dans la chapelle Saint Vincent, rue de Sèvres, 95, par M^{gr} l'évêque de La Rochelle.

Lyon. — M^{gr} Deschelettes, vicaire général et directeur des Dames de la Charité, a désiré qu'un prêtre de la Mission donnât les exercices annuels de la retraite aux Dames de la Charité de Lyon. M. Milon, secrétaire général de la Congrégation, a rempli ce pieux ministère.

Alexandrie d'Égypte. — Nous recevons, trop tard pour en parler dans ce numéro, un rapport sur l'œuvre des Dames de la Charité d'Alexandrie. Nous en parlerons dans notre prochain Bulletin.

Congrès ecclésiastique. — Le Congrès place tous ses travaux sous le patronage de saint Vincent de Paul, l'admirable prêtre français dont les œuvres merveilleuses sont une gloire pour notre pays. Il a choisi ce patronage parce qu'on célèbre en 1900 le troisième centenaire du sacerdoce de saint Vincent.

Il se recommande aussi tout particulièrement à l'intercession de sainte Solange, la douce et populaire patronne du Berry.

(Extrait du programme officiel du Congrès.)

Maison recommandée. — Nous sommes heureux de recommander, à l'approche de l'Exposition, une pension très confortable et de toute confiance, pour dames et demoiselles. Cette maison, de premier ordre et très recherchée, se trouve près de l'Exposition et du Bon-Marché, à proximité d'églises et de chapelles. Pour tous renseignements, s'adresser à Madame la Directrice, 92, rue du Cherche-Midi.



BIBLIOGRAPHIE

Le Trésor évangélique du dimanche, ou Exposition littéraire, doctrinale et pratique des évangiles des dimanches, etc., par J.-B. LAGARDE, prêtre de la Mission. 2 vol. in-8. Paris, Le-thiellieux, 1899.

Ce commentaire des évangiles des dimanches et des principales fêtes contient, dit le titre, 286 sujets dont 161 indiqués et 125 développés. Le texte de l'Évangile est suivi de l'explication du texte et de plans d'instructions, soit doctrinales, soit morales, qui rappellent la méthode du bel ouvrage de Dehaut sur l'Évangile. Il pourra certainement être utile aux pasteurs des âmes.

L'Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ par saint Vincent de Paul (par M. ANGELI, C. M.). Un vol. in-32. Paris, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette. Prix : 35 centimes.

Ce gracieux volume plaira aux personnes dévotes à saint Vincent de Paul. Il paraissait facile à rédiger; car, lorsqu'on demanda au frère Ducournau, qui avait été le secrétaire du saint pendant de longues années et qui l'avait intimement connu, quelle était la principale vertu de M. Vincent, le frère se recueillit un instant, raconta-t-on, et il répondit : « L'imitation de Notre-Seigneur. » On sera édifié de retrouver les recommandations et les pensées du saint sur cet excellent sujet, vraiment fondamental dans la pratique de la piété chrétienne.

La sincérité religieuse de Chateaubriand, par M. l'abbé G. BERTRIN. Un vol. in-8°; chez V. Lecoffre, éditeur.

Une thèse française de doctorat ès lettres, dont nous avons admiré la très remarquable soutenance, fait l'objet de ce livre. M. Bertrin, avec une dialectique pressante qui ne néglige point de se parer des grâces du style, y combat victorieusement l'opinion de ceux qui n'ont voulu voir dans le catholicisme de Chateaubriand qu'une attitude et un artifice littéraires. C'est spécialement Sainte-Beuve qui est pris ici à partie, et le plaidoyer de l'auteur est un réquisitoire vigoureux autant contre la méthode même du critique des *Lundis* que contre la campagne de diffamation sournoise menée par lui, depuis le *Chateaubriand et son groupe*, pour faire croire à l'affectation des sentiments chrétiens chez l'auteur du *Génie* et des *Martyrs*. Au jugement même du rapporteur de la thèse, cette œuvre est « une précieuse contribution, non seulement à l'histoire littéraire, mais à celle des idées morales et religieuses au XIX^e siècle. »

Le Gérant : C. TREICHE.

ATELIERS DU XX^e SIÈCLE

EBÉNISTERIE - MENUISERIE

L. BOISARD, DIRECTEUR

Rue Paganini, NICE

ATELIERS CHRÉTIENS D'APPRENTISSAGE

Très recommandés pour la solidité et le fini du travail.

BELLES CHAMBRES meublées avec ou sans pension dans famille honorable. CARAYON, Villa Nouvelle, 30, avenue Malakoff.

DAME ayant reçu très bonne éducation, désire situation de dame de compagnie ou gouvernante, s'occuperait d'enfants en leur donnant première instruction. Excellentes références. S'adresser : CARAYON, 30, avenue Malakoff.

MAISON de dames pensionnaires, rue du Cherche-Midi, 92.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 47.

BULLETIN

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

Louise de Marillac et le Sacré Cœur. — <i>E. Didron</i>	97
Les Œuvres : Mutualités.....	103
Les Missions catholiques à l'Exposition universelle de 1900. — Le Martyre de Jean Le Vacher.....	113
Chronique : Béatification du Vénéralle Clet. — Dames de la Charité. — Institut catholique....	126
Bibliographie.....	128

PARIS

SÉMINAIRE

SAINT VINCENT DE PAUL

83, rue du Cherche-Midi, 83

OUDIN

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue de Mézières, 10

BULLETIN

SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

Numéro spécimen : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir, comme intermédiaire, soit de la Procure générale, soit du Secrétariat.

Le BULLETIN SAINT VINCENT DE PAUL est publié avec la permission des supérieurs.

AVIS

Pour nous éviter des frais assez considérables, nous prions les personnes qui reçoivent le Bulletin de vouloir bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement ou, du moins, de nous indiquer par quel mode nous pouvons le recouvrer.

Nous recevrons avec reconnaissance toutes les communications qui seraient de nature à intéresser nos lecteurs. Nous serons particulièrement heureux de recevoir des photographies qui nous permettraient d'illustrer et de rendre plus intéressante notre publication.

Enfin, nous nous permettons de recommander à nos confrères et aux Filles de la Charité de répandre autour d'eux le *Bulletin de Saint Vincent de Paul*. C'est par eux, principalement, qu'il sera connu et qu'il pourra réaliser le bien qu'on attend de son action modeste, mais bienfaisante.

BULLETIN

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

LOUISE DE MARILLAC & LE SACRÉ CŒUR⁽¹⁾

Nous avons la bonne fortune d'offrir à nos lecteurs un article que notre savant ami M. E. Didron a bien voulu écrire pour le *Bulletin de Saint Vincent de Paul* sur le tableau du Sacré Cœur peint par Louise de Marillac. Tout le monde connaît la haute valeur comme artiste et comme archéologue de M. E. Didron, qui a dignement poursuivi l'œuvre artistique et scientifique de son oncle. Son jugement sur le tableau de M^{lle} Le Gras sera très précieux aux enfants de saint Vincent et nous lui exprimons en leur nom les sentiments d'une bien vive reconnaissance. — F. P.

(1) Le tableau que nous reproduisons ici et qui fait l'objet de cet article se trouve actuellement à la maison mère des Filles de la Charité, grâce à la généreuse bienveillance de M^{gr} Grimardias, évêque de Cahors. Voici comment. Dans les premiers mois de 1891, un membre des Conférences de Saint Vincent de Paul, de Cahors, M. Michel Bourrières, signala au supérieur du grand séminaire de cette ville, M. Méout, prêtre de la Mission, un tableau qui pouvait grandement l'intéresser puisqu'il portait écrit en caractères anciens cette inscription dont nous respectons l'orthographe : « Ce tableau a été peint par M^{lle} Le Gras notre honoré mère et intitutrice. » Ce tableau se trouvait dans la chapelle des Artisans, une chapelle séparée mais dépendante de la Cathédrale et fort ancienne. La présence de notre tableau dans cette chapelle s'explique assez facilement, quand on se rappelle que les Filles de la Charité furent établies à Cahors du vivant même de saint Vincent et de M^{lle} Le Gras. La nouvelle fondation reçut, comme beaucoup d'autres alors, nous le voyons par les écrits de la vénérable fondatrice, un tableau religieux, un « Seigneur de la Charité », ou du moins elle reçut la toile, car nous pouvons constater que les bonnes sœurs ayant un très beau cadre sous la main, mais trop grand, firent ajouter tout autour vingt-cinq centimètres de toile environ, qu'un peintre du lieu mit en harmonie avec le reste. Ce fut alors, sans doute, que l'inscription fut ajoutée. Le tableau dut passer à la chapelle des Artisans ou, selon plus de probabilité, à la Cathédrale à l'époque de la Révolution, lorsque les sœurs de l'orphelinat furent renvoyées et que « l'immeuble fut mis à la disposition de la nation ».

I

La piété chrétienne se manifeste avec des formes variées, selon les temps, et ce n'est pas sans de mystérieux motifs que les riantes pratiques du mois de Marie, le culte filial rendu à saint Joseph et la tendre dévotion au Sacré Cœur de Jésus sont devenus, de nos jours, le soutien et la consolation des fidèles.

Mais la dévotion au Sacré Cœur est de tous les temps, si on la considère dans son principe et dans son essence, le cœur étant le signe et le symbole de l'amour dans le langage. Toutefois, cette forme de la piété ne semble pas avoir exprimé les besoins religieux de l'homme et n'apparaît pas dans les tendances de l'art avant le xvi^e siècle. Même à cette époque, on trouvera très exceptionnellement un exemple, dont nous n'osons pas affirmer l'authenticité, de la représentation formelle du Cœur de Jésus : nous en parlons plus loin. C'est seulement en tant que symbole ou attribut de la vertu de charité que le cœur se montre depuis longtemps, surtout en Italie, au xiv^e siècle; mais ce n'est pas encore le signe sensible de l'amour de Dieu pour les hommes.

On peut être surpris de ce retard. Effectivement, au xi^e siècle, saint Pierre Damien parle des richesses du Cœur de Jésus; au xii^e et xiii^e, saint Bernard, saint François d'Assise, sainte Claire s'adressent à lui avec effusion, sainte Gertrude et sainte Mechtilde avaient des révélations à son sujet. Comment cette dévotion spéciale n'a-t-elle laissé aucune trace dans les monuments anciens? Comment les conceptions de la poésie, — si nombreuses au moyen âge, — influencées par les inspirations religieuses de cet ordre, n'ont-elles pas réagi plus tôt sur les conceptions de l'art? Il faut encore saint Ignace de Loyola, sainte Thérèse, saint François Xavier, saint François de Sales pour préparer, en quelque sorte, à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque la voie qui lui fut plus spécialement ouverte. Un exemple isolé, fort intéressant, et le plus ancien que nous connaissions de la figuration du Sacré Cœur, à supposer que l'authenticité de son origine pût être assurée, est une sculpture rudimentaire dans une salle de la Tour de Londres, où Anne de Boleyn fut enfermée. Cette sculpture en bas-relief représente une croix au centre de laquelle est un cœur. L'épouse infortunée de Henry VIII est-

elle l'auteur de cet ouvrage, d'ailleurs exécuté par une main inhabile? On le croit, et l'on aurait ainsi une figure du divin Cœur de Jésus remontant au commencement du xvi^e siècle, mais il y a un doute



Reproduction d'un tableau peint par Louise de Marillac.

A la Renaissance et surtout au début du xvii^e siècle, le rôle du cœur dans l'iconographie, aidé, peut-être, par la découverte, en 1619, par Harvey, de la circulation du sang, prépare les manifestations de l'art pour la glorification du Cœur sacré de Notre-Seigneur. Ainsi, saint Ignace d'Antioche est fréquemment

représenté livré aux bêtes dans l'amphithéâtre ; un lion lui ouvre la poitrine de sa griffe puissante et le cœur du vieil évêque apparaît timbré du nom de Jésus. Sainte Claire de Montefalco n'avait pu, de son vivant, penser à autre chose qu'aux souffrances du Sauveur et, dans son cœur, on vit, après sa mort, tous les instruments de la Passion.

Saint Voland avait l'habitude de tracer avec son pouce la figure de la croix sur son cœur ; quelques années après sa mort on l'exhume et, sur sa poitrine, on trouve imprimée la figure de la croix. Longtemps avant les visions de la Bienheureuse Marguerite-Marie, c'est-à-dire dès le *xiv^e* siècle, sainte Catherine de Sienne conjure Notre-Seigneur d'enlever son cœur et de le remplacer par le sien ; sa demande est exaucée et elle prend l'habitude de dire à Jésus dans ses prières : « Je vous recommande, ô mon Dieu, non plus mon cœur, mais le vôtre. » Catherine Raconisia demande au divin Sauveur de prendre son cœur et de le laver dans son sang : Jésus le fit et le lui rendit ainsi plus pur et plus saint qu'avant.

Les récits de nos légendaires sont fort abondants sur ce thème ; ils ont été popularisés par les estampes qui illustrèrent les livres de piété publiés à Paris et à Anvers sous l'inspiration des Pères Capucins et principalement des Pères de la Compagnie de Jésus. Les petits maîtres de la gravure, artistes d'un réel talent, tels les Collaert, ont produit de charmantes vignettes souvent accompagnées d'un texte explicatif en français et en latin, parfois en flamand et en espagnol, prenant pour thème les rapports de l'âme humaine avec le Cœur de Jésus. Texte et dessins sont généralement d'une extraordinaire naïveté ; la forme est souvent profane ; mais l'intention pieuse est manifeste et toujours en harmonie avec les idées du temps. Les chrétiens de la fin du *xvi^e* siècle et de tout le *xvii^e* estimaient édifiantes cette littérature et cette plastique parfois singulières et y trouvaient un aliment pour leur piété : on ne saurait donc condamner un symbolisme mystique, tout alambiqué qu'il soit, véritable quintessence d'abstraction, non sans esprit. L'imagerie contemporaine a renouvelé ces estampes anciennes, mais en exagérant ses conceptions un peu étranges et sans lui prendre ses mérites.

II

Il n'était peut-être pas inutile de résumer rapidement ces côtés un peu menus de la dévotion au xvii^e siècle et de montrer la tournure d'esprit des meilleurs chrétiens de cette époque pour mieux faire comprendre ce qui va suivre.

Louise de Marillac, plus connue sous le nom de M^{lle} Le Gras, née en 1591, morte en 1660, et qui institua, sous l'autorité de saint Vincent de Paul, la congrégation admirable des Sœurs de la Charité, eut une sorte de prescience du culte du Sacré Cœur (1). Jeune fille, elle aimait à peindre, à l'aquarelle, des images où étaient représentés tantôt une jeune fille — la figurant elle-même — assise dans un gracieux paysage avec le nom de Jésus et ces mots en légende : « C'est le nom de Celui que j'aime » ; tantôt le Bon Pasteur entouré de brebis qui cherchent à s'abreuver dans les plaies de ses pieds, tandis que l'une d'elles, placée sur ses genoux, se désaltère à la blessure du côté. Louise de Marillac appelait ces essais naïfs, dont la plupart ont péri, « mes amusements en images et autres dévotions ». Plus tard, après son veuvage, survenu en 1625, elle développa son talent et elle peignit des tableaux d'assez grande dimension.

L'une de ces toiles, actuellement à la maison mère des Filles de la Charité, rue du Bac, représente Jésus presque de grandeur naturelle, debout, ouvrant ses bras, la tête inclinée et les yeux abaissés comme pour parler au chrétien qui l'implore et l'accueillir avec amour et miséricorde.

Cette figure accuse une certaine inexpérience, mais n'est pas d'un mauvais dessin et, malgré une certaine raideur dans l'attitude générale et dans le mouvement, on peut dire qu'elle n'est pas sans mérite; d'ailleurs, c'est bien une figure du xvii^e siècle français, avec les qualités et les défauts du style de l'époque. Notre-Seigneur est posé sur le globe terrestre comme pour signifier que, créateur du monde, il est venu pour le sauver. Ses

(1) Dans un de nos prochains numéros nous essaierons d'expliquer comment M^{lle} Le Gras a pu être amenée à peindre un tableau du Sacré Cœur.

pieds et ses mains montrent leurs plaies et, fait capital, son Cœur divin apparaît, environné de rayons lumineux, sur sa poitrine. Au bas du tableau est cette inscription, en caractères du temps : « Ce tableau a été peint par M^{lle} Le Gras, nostre honoré mère et intitutrice. »

La présence de ce cœur rayonnant sur la poitrine de Notre-Seigneur est effectivement un fait considérable, l'œuvre de Louise de Marillac étant, en toute certitude, antérieure de 50 à 60 ans aux visions de la Bienheureuse Marguerite-Marie, après lesquelles le dessin du Sacré Cœur fut déterminé par l'illustre religieuse de la Visitation. Il est toutefois nécessaire de remarquer que, dans la peinture de M^{lle} Le Gras, le cœur est simple, sans flamme et sans couronne d'épines ; mais enfin c'est bien le Cœur de Jésus-Christ et c'est aussi la première représentation du Sacré Cœur qui nous soit connue avec certitude. Ce cœur a-t-il été ajouté après la mort de Louise de Marillac ? Cela ne semble pas probable. Aucun signe matériel ne permet de le supposer. Le cœur, couleur de lumière, est d'une grande franchise de ton, exclusive de toute idée de « repeint », et sa forme a une allure légèrement archaïque qui, par son style, appartient au temps où vivait la vénérable fondatrice des Filles de la Charité. Et puis, s'il y avait eu addition, il est vraisemblable que celle-ci eût été exécutée postérieurement aux révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, lorsque l'usage fut établi de ce genre de représentations, et alors on n'eût pas manqué d'ajouter au cœur la croix, la flamme et la couronne d'épines qui caractérisent le Cœur divin, tel que Jésus le fit voir à la Bienheureuse. Nous croyons fermement à l'authenticité du cœur peint par M^{lle} Le Gras sur la toile que ses filles conservent comme un cher souvenir et qui est pour nous un document précieux pour l'iconographie du Sacré Cœur.

ED. DIDRON.

LES ŒUVRES

Mutualités. — Notre article sur les *Mutualités* paru dans le numéro précédent a particulièrement attiré l'attention d'un certain nombre de nos lecteurs. Pour répondre à quelques questions d'ordre pratique, si importantes dans la matière, nous empruntons les pages suivantes à un livre qui vient de paraître (1). Nos lecteurs y trouveront, nous en sommes sûr, tous les renseignements désirables et de nouveaux motifs d'entreprendre une œuvre de plus en plus nécessaire.

DÉTAILS PRATIQUES D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT

Nous avons soumis à un homme passé maître dans la matière un certain nombre de difficultés que rencontrent les ecclésiastiques et les directeurs d'œuvres qui veulent fonder des *Mutualités scolaires*.

Voici, avec les questions posées, les réponses faites :

Comment s'y prendre pour fonder une mutualité scolaire? Faut-il commencer avec beaucoup de membres, ou vaut-il mieux suivre la prudente méthode préconisée par tant d'autres œuvres : débiter modestement avec un noyau au risque de vivoter?

On commence comme on peut. Il ne faut pas s'attendre à avoir foule au début. Mieux vaut avoir peu en beaucoup d'endroits, afin d'élargir la circonscription de la Société. La caisse gagne à une répartition de risques sur un grand nombre de têtes. Il est reconnu que l'on peut vivre avec 40 membres participants. Des générosités pareront aux éventualités du début.

En bien des endroits, la défiance de la population à l'égard de toute initiative émanant du prêtre, surtout si elle affecte un ca-

(1) *L'Éducation populaire. Les œuvres complémentaires de l'École en 1900*, par MAX TURMANN (Lecoiffre). Nous engageons vivement tous ceux qui s'intéressent aux œuvres à se procurer cet ouvrage. Il leur sera d'une très grande utilité.

ractère financier, fera un devoir au curé de choisir un laïque comme administrateur, pour représenter et personnifier la Société, recueillir les cotisations, tenir la comptabilité (qui est d'ailleurs d'une extrême simplicité) et fournir un rapport périodique des opérations. Une personne notable de la paroisse, un fabricant pourra remplir cette fonction avec autorité (1).

Pour accréditer davantage la Société auprès des familles populaires, et pour provoquer un certain rapprochement des classes sociales et en même temps pour étendre les moyens d'action, il sera bon d'intéresser financièrement quelques personnes charitables, qui pourront faire partie de la mutualité, comme membres honoraires, à la condition de verser une fois par an la somme d'au moins 1 franc.

Le temps étant nécessaire pour faire tomber les préjugés défavorables, façonner l'opinion et faire apprécier pratiquement les avantages de l'entreprise, il ne faut s'attendre, au début de la campagne, nous le répétons, qu'à un petit nombre de conquêtes. Ce chiffre minime suffit : il peut même, à l'extrême rigueur, se réduire à 4 ou 5 mutualistes. La maladie de l'un des sociétaires et les avantages accordés de ce chef seront une démonstration concrète pleine d'éloquence.

Néanmoins pour faire connaître la mutualité, il sera bon d'user d'une certaine publicité, d'en parler ou d'en faire parler dans une solennité scolaire, ou dans une séance donnée aux familles dans le patronage. On distribuera séance tenante des « Avis aux familles » renfermant un abrégé des règlements, et une feuille d'adhésion à remplir.

Le prêtre peut aussi employer en cotisations une partie de l'argent qu'il affecte aux récompenses de catéchismes ou autres, y consacrer également une partie du traitement de ses enfants de chœur. Mais, en aucun cas, ses largesses ne devront dispenser l'enfant et sa famille de contribuer pour une bonne part.

Filles et garçons peuvent-ils faire partie d'une même caisse?

La communauté de caisse pour les garçons et les filles n'enfreint aucune autre promiscuité. Là où il n'y a pas de Mutua-

(1) Pour les Filles de la Charité, en particulier, les Dames de la Charité paraissent tout indiquées.
N. D. L. R.

lités d'adultes, on peut admettre les parents également. En tous cas, on peut rédiger les statuts en termes assez larges pour ne pas les exclure ; on peut aussi prévoir statutairement le cas.

Quels sont les rapports entre les différentes Mutualités scolaires qui se groupent en Union ? Chacune garde-t-elle son autonomie ou bien se confondent-elles toutes en une seule ? Quels sont les avantages de l'Union ?

On peut fonder autant de Mutualités que de paroisses pourvu que celles-ci atteignent un millier d'âmes. On peut aussi créer une Mutualité par canton, ou bien par arrondissement, ou bien par département, voire même par région.

Plus on étendra le ressort de la Société de secours mutuels, plus celle-ci, toutes choses égales d'autre part, sera prospère, plus son établissement sera aisé jusque dans les petits centres, plus enfin elle se sentira forte vis-à-vis d'une administration qui voudrait être malveillante. D'autre part, on aura trouvé dans les relations financières le véhicule des relations multiples qui créent l'émulation entre les œuvres. Mais il ne faut pas oublier qu'on peut commencer avec un cadre très restreint ; on l'élargira si possible ; mais le principal, c'est de commencer.

On peut aussi, au lieu de constituer une vaste société, constituer des sociétés paroissiales qui formeront ensuite une union ou fédération : la loi du 1^{er} avril 1898 (1) autorise les fédérations de sociétés.

Est-il préférable de demander l'approbation du Gouvernement ou vaut-il mieux rester « société libre » ?

Il est préférable de solliciter l'approbation gouvernementale (2), qui, d'après la nouvelle loi sur les Sociétés de secours mutuels, ne peut être ni refusée ni même différée sans des motifs graves qu'on a toujours le droit de faire apprécier par les tribunaux,

En admettant que l'approbation soit refusée, il reste toujours la ressource de se constituer en société libre.

L'approbation gouvernementale permet d'effectuer librement

(1) Voir le texte de cette loi dans la 2^e édition d'*Au sortir de l'École*.

(2) Ce n'est pas, il est vrai, l'avis de tous ceux qui se sont occupés de la question. Ainsi, à la Fédération des groupes du Sud-Est, on conseille plutôt de se constituer en « sociétés libres ».

le placement des fonds sociaux et de recevoir des dons et legs consistant en immeubles (les « sociétés libres » voient leur capacité restreinte aux biens mobiliers).

Mais surtout, grâce à l'approbation gouvernementale, le taux de faveur de $4\frac{1}{2}\%$ est garanti à tous les capitaux versés à la Caisse des Dépôts et Consignations, soit en compte courant, soit au compte du fonds commun. Un taux aussi élevé garanti contre la baisse du loyer de l'argent permet aux Sociétés approuvées de faire espérer aux mutualistes des pensions relativement élevées, en raison même de la richesse de la Société.

Quelle différence y a-t-il entre les deux modes de constitution des retraites : par livret individuel ou sur le fonds commun? Où est le plus grand avantage?

La pension par livret individuel n'est pas autre chose que l'effet d'un versement quelconque à la Caisse nationale des retraites.

Le fonds commun, fruit d'épargnes faites par la Société et placé à la Caisse des Dépôts et Consignations, fructifie, dans les Sociétés approuvées, au taux de $4\frac{1}{2}\%$ et permet l'attribution de pensions aux mutualistes âgés de cinquante-cinq ans et faisant partie de la Société depuis longtemps.

Le plus grand avantage à tous les points de vue se trouve dans le système du fonds commun, mis en pratique concurremment avec le système du livret individuel.

Est-il impossible de toucher les rentes avant l'âge de cinquante-cinq ans?

On ne peut toucher avant cinquante-cinq ans la rente provenant du livret individuel. Quant à celle qui provient du fonds commun, on ne saurait non plus la toucher, elle ne pourrait faire l'objet d'aucune opération financière puisqu'elle est indéterminée. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les statuts d'une Société de secours mutuels quelconque.

Y a-t-il dans chaque commune une caisse de dépôts et consignations? Vaut-il mieux déposer les fonds à cette caisse que de les convertir en rentes sur l'État, obligations de chemins de fer, etc. Qu'entend-on par compte courant et compte affecté à la fondation d'un fonds commun?

Le fonds commun provient des économies de la Société; dans les Sociétés approuvées, il est placé à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le compte courant, c'est l'argent journallement disponible pour parer aux dépenses courantes.

La Caisse des Dépôts et Consignations donne un intérêt de $4 \frac{1}{2} \%$: c'est un placement supérieur à tous les autres.

Où se procurer des modèles de statuts, ainsi que les certificats, acte de notoriété, registres, etc.?

Nous reproduisons plus loin des modèles de statuts, etc..

Pour les imprimés et les registres, on peut s'adresser à la *Fédération des groupes d'études du Sud-Est*, 10, quai de Tilsitt, à Lyon, qui est outillée pour ces fournitures, faites à très bon compte (1).

Ces premiers renseignements donnés, nous croyons utile de reproduire *in extenso* les statuts de la « Société de secours mutuels et de retraite des Patronages de l'Oise », qui a reçu l'approbation gouvernementale. Les catholiques trouvent là un modèle qu'ils n'auront qu'à copier, en l'adaptant d'ailleurs aux conditions locales.

STATUTS D'UNE MUTUALITÉ SCOLAIRE

Voici les statuts de la *Société de secours mutuels et de retraite des Patronages de l'Oise* :

(1) Registres reliés de 4 cases, livre de contrôle pour le trésorier : par 50 feuilles.....	2 fr. 50
Registres reliés de 4 cases, livre de contrôle pour le trésorier : par 25 feuilles.....	2 fr. 10
Registres reliés de 4 cases, livre de contrôle pour le trésorier : en feuilles : Le cent.....	2 fr. 75
Livrets de sociétaires, couverture parcheminée : Le cent.....	4 fr. 00
Feuilles de maladie, carnets reliés de 50 feuilles : L'unité.....	1 fr. 00

On estime que, pour une Mutualité d'une centaine de membres, les frais d'établissement s'élèvent à 10 francs au maximum.

Nous ajouterons que les Sociétés approuvées sont en droit, d'après la loi du 1^{er} avril 1898, de demander à la commune les livrets et les registres nécessaires. La municipalité doit également leur fournir un local pour leurs réunions.

CHAPITRE PREMIER

BUT DE LA SOCIÉTÉ

ARTICLE PREMIER. — Une Société est formée entre les membres des divers patronages de l'Oise.

Elle a pour but :

1° De venir en aide aux parents des sociétaires en état de minorité en leur payant une indemnité en cas de maladie ;

2° De constituer en faveur des membres participants , conformément au décret du 26 avril 1856, un capital de retraite inaliénable, destiné à leur servir des pensions de retraite ;

3° D'établir, au profit de chacun d'eux, les premiers éléments d'un livret de retraite à capital réservé ;

4° De faciliter, à leur sortie des classes, l'admission des jeunes gens dans les Sociétés approuvées de secours mutuels d'adultes.

Le tout dans la mesure et aux conditions des présents statuts.

CHAPITRE II

COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

ART. 2. — La Société se compose : 1° de *membres participants* des deux sexes appartenant aux divers patronages de l'Oise; 2° de *membres honoraires*.

ART. 3. — Les *membres participants* sont ceux qui ont souscrit, ou leurs parents pour eux, l'engagement de se conformer aux présents statuts et qui profitent des avantages de l'Association.

ART. 4. — Les *membres honoraires* sont ceux qui, par leurs soins, leurs conseils ou leur cotisation, contribuent à la prospérité de la Société sans profiter de ses avantages. Le nombre des membres honoraires est illimité.

CHAPITRE III

ADMISSION. — EXCLUSION

ART. 5. — Les *membres honoraires* sont admis par le président et le conseil d'administration sans conditions d'âge, ni de domicile.

ART. 6. — Les *membres participants* sont admis après un stage de trois mois, par l'assemblée générale, au scrutin et à la majorité des voix ; ils devront être valides, âgés de trois ans au moins, et remplir les conditions du premier paragraphe de l'article 2.

ART. 7. — Cessent d'avoir droit aux avantages de l'Association tous ceux qui n'auront pas acquitté leur cotisation depuis plus de quinze jours.

ART. 8. — En cas de retard dans le paiement de la cotisation, le sociétaire ne rentrera dans l'exercice de ses droits qu'un mois après la régularisation de son livret et en faisant constater son état de bonne santé.

ART. 9. — Cessent de faire partie de la Société ceux qui n'auront pas payé leur cotisation depuis plus de deux mois, et ceux qui auront quitté les patronages de leur propre mouvement, ou qui en auront été exclus.

La démission, la radiation et l'exclusion tant de la Société de secours mutuels que des patronages ne donnent droit à aucun remboursement.

CHAPITRE IV

ADMINISTRATION

ART. 10. — La Société est administrée par un conseil composé de : un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, et un certain nombre d'administrateurs pris parmi les membres de la Société.

Nul ne peut être membre du bureau s'il n'est pas Français et s'il ne jouit pas de ses droits civils et politiques.

ART. 11. — Les membres du conseil sont élus en assemblée

générale par les membres honoraires et par les membres participants âgés de plus de quatorze ans.

ART. 12. — Toutes discussions politiques ou religieuses sont interdites dans les séances du conseil et de l'assemblée générale.

ART. 13. — Le président est nommé pour cinq ans par l'assemblée générale. Le procès-verbal de l'élection est immédiatement transmis à M. le Préfet.

ART. 14. — Le conseil est nommé suivant les mêmes formes pour trois ans et se renouvelle par tiers chaque année. Ces membres sont indéfiniment rééligibles.

ART. 15. — Le nombre des administrateurs sera fixé, chaque année, par le conseil, suivant les besoins du service.

ART. 16. — Le président assure et surveille l'exécution des statuts, signe tous les actes et représente la Société dans ses rapports avec l'administration supérieure. Il adresse chaque année à M. le Préfet le compte rendu des opérations de la Société. Les vice-présidents le remplacent en cas d'empêchement de sa part.

ART. 17. — Le secrétaire et le secrétaire adjoint sont chargés de la correspondance et de la rédaction des procès-verbaux; ils enregistrent les admissions.

Le trésorier et les trésoriers adjoints surveillent les recettes et les dépenses et sont responsables, chacun en ce qui le concerne, des fonds confiés à leurs soins ainsi que des titres de la Société.

FONDS SOCIAL

ART. 18. — Le fonds social se compose : 1° des cotisations des membres participants; 2° des cotisations des membres honoraires; 3° du produit des amendes; 4° des dons et legs dont l'acceptation a été autorisée par l'autorité compétente; 5° des fonds placés et des intérêts échus; 6° des subventions accordées par l'État, le département ou l'administration municipale.

Les fonds en caisse ne pourront excéder 800 francs.

CHAPITRE V

DES OBLIGATIONS ENVERS LA SOCIÉTÉ

ART. 19. — Les sociétaires, et leurs parents pour eux, s'ils

sont mineurs, s'engagent à payer régulièrement les cotisations.

ART. 20. — Il existe deux sortes de cotisations entre lesquelles le sociétaire, ou ses parents pour lui, s'il est mineur, pourront choisir. Toutes deux sont hebdomadaires.

ART. 21. — Une des cotisations est fixée à 0 fr. 10, dont 0 fr. 05, affectés à la caisse de secours mutuels et 0 fr. 05 à la constitution d'un livret personnel de retraite à capital réservé conformément à l'article 32. L'autre cotisation est fixée à 0 fr. 15, dont 0 fr. 10 affectés à la Société de secours mutuels et 0 fr. 05 à la constitution d'un livret personnel de retraite à capital réservé conformément à l'article 31.

ART. 22. — Le non-paiement de la cotisation choisie entraîne une amende de 0 fr. 05 par chaque quinzaine de retard. Les amendes encourues sont exigibles avant la cotisation.

ART. 23. — Toute faute commise au préjudice de la Société entraînera l'exclusion du sociétaire.

ART. 24. — Le minimum de la cotisation des membres honoraires est de 1 franc par an.

Un versement de 100 francs effectué en une seule fois donne droit au titre de membre honoraire perpétuel.

CHAPITRE VI

DES OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ ENVERS SES MEMBRES

ART. 25. — Après le stage de trois mois et l'admission définitive, une indemnité sera payée au sociétaire malade ou à ses parents, s'il est mineur. Cette indemnité est de 0 fr. 50 par jour pendant le premier mois et de 0 fr. 25 par jour pendant le second mois pour le sociétaire qui a acquitté la cotisation hebdomadaire de 0 fr. 10.

L'indemnité est de 1 franc par jour pendant le premier mois et de 0 fr. 50 par jour pendant le second mois pour le sociétaire qui a acquitté la cotisation hebdomadaire de 0 fr. 15.

Le paiement s'effectue au siège de la Société : 1° sur la présentation du livret en règle ; 2° sur l'attestation par le médecin de la maladie et de sa durée.

Les malades pourront être soignés par un médecin de leur

choix. Néanmoins, la nature et la durée de la maladie devront être constatées par le médecin de la Société.

Les frais de cette constatation seront couverts par la retenue de la première journée d'indemnité.

ART. 26. — Une indisposition de moins de quatre jours ne donne pas droit à l'indemnité.

La maladie se déclarant en une ou plusieurs fois ne pourra jamais dépasser le temps ni la somme fixée à l'article précédent. Les jours de maladie s'ajouteront les uns aux autres, pour être payés dans l'ordre susdit. Le sociétaire malade a droit à soixante jours d'indemnité par an, l'année commençant au 1^{er} janvier. Cette disposition générale ne porte pas préjudice à l'article suivant.

ART. 27. — Si la maladie se prolonge pendant plus de deux mois, le conseil décide si une indemnité peut encore être accordée : il en fixe l'importance et la durée suivant les ressources de la Société.

ART. 28. — Toutes les maladies épidémiques qui sévissent à la fois sur un grand nombre de sujets (rougeole, variole, etc.) ne donnent droit qu'à la moitié de l'indemnité et encore pendant quinze jours au plus.

ART. 29. — Aucun secours n'est dû pour les maladies résultant de la débauche ou de l'intempérance, non plus que pour les blessures reçues dans une émeute à laquelle le sociétaire aurait pris une part volontaire.

ART. 30. — Aucun secours n'est accordé pour cause de chômage non plus qu'aux écoliers qui seraient traités à l'hôpital.

ART. 31. — Les versements destinés à la constitution du livret personnel de retraite mentionné dans l'article 19 seront effectués par les soins du trésorier et au nom de la Société à la Caisse des Retraites avant la fin de chaque trimestre et dès que la somme minima de 2 fr. 50 sera atteinte pour chaque sociétaire.

Ces versements seront stipulés remboursables à la Société si le sociétaire vient à décéder.

Dans ce cas, la Société versera aux ascendants héritiers ce qu'elle aura ainsi recouvré.

Elle restera propriétaire des sommes provenant de sociétaires n'ayant pas laissé d'héritiers ascendants et de celles qui n'auront pas été réclamées dans le délai d'un an à partir du décès.

ART. 32. — En outre, la Société sert gratuitement d'intermédiaire aux personnes qui désirent opérer des versements sur les livrets de retraite des sociétaires.

ART. 33. — Un fonds commun de retraite est créé conformément aux dispositions du décret du 26 avril 1856. Ce fonds se compose : 1° des prélèvements spéciaux faits par la Société sur les économies réalisées ; 2° des subventions accordées par l'État pour l'accroissement de ce fonds ; 3° des dons et des legs qui auront été reçus par la Société avec cette affectation. Ce fonds est destiné à constituer, dans des conditions déterminées par le Conseil, des pensions aux sociétaires âgés de plus de cinquante-cinq ans et faisant partie de la Société depuis plus de quarante ans.

ART. 34. — Le sociétaire définitivement sorti des écoles et régulièrement sorti des patronages, qui désirerait se faire admettre dans une Société approuvée d'adultes, recevra, sur sa demande, un certificat relatant le nombre d'années passées par lui dans la Société et les services qu'il y aura rendus.

CHAPITRE VII

MODIFICATIONS DES STATUTS. — DISSOLUTION. — LIQUIDATION

ART. 35. — Les présents statuts ainsi que toutes les modifications qui pourraient, dans l'avenir, être votées par l'assemblée générale, devront, avant leur application, recevoir l'approbation de M. le Préfet.

ART. 36. — La Société ne peut se dissoudre d'elle-même que dans le cas d'insuffisance d'actif. La dissolution ne peut être prononcée que par une assemblée convoquée à cet effet et se conformant aux termes de l'article 11 de la loi du 1^{er} avril 1898.

ART. 37. — En cas de dissolution, la liquidation s'opérera suivant les prescriptions de l'article 31 de la loi du 1^{er} avril 1898.

Ces statuts ont reçu l'approbation gouvernementale, ainsi que cela résulte des pièces officielles suivantes :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION

du

Personnel et du Secrétariat

STATUTS

Sociétés de Secours Mutuels

ARCHIVES

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur :

Vu la loi du 1^{er} avril 1898,

Vu le dépôt prescrit par l'article 4 de la loi précitée, effectué le 6 juillet 1898 ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sont approuvés, tels qu'ils sont annexés au présent arrêté, les statuts de la Société de secours mutuels et de retraite des patronages, à Beauvais.

ART. 2. — Le Préfet de l'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 juillet 1898.

Henri BRISSON.

Le samedi 6 août, une assemblée générale ayant décidé une modification au titre et aux deux premiers articles des statuts dans le but d'étendre les bénéfices de la Mutualité à tous les patronages de l'Oise, une approbation nouvelle a été sollicitée et obtenue en ces termes :

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur :

Vu la loi du 1^{er} avril 1898,

Vu le dépôt prescrit par l'article 4 de la loi précitée, effectué le 12 août 1898 ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sont approuvées, telles qu'elles sont annexées au présent arrêté, les modifications aux statuts de la Société de secours mutuels et de retraite des patronages, à Beauvais.

ART. 2. — Le Préfet de l'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 6 septembre 1898.

Henri BRISSON.

LES MISSIONS CATHOLIQUES

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

MARTYRE DE JEAN LE VACHER

Le Pavillon des Missions renfermera un diorama où seront reproduites différentes scènes fort intéressantes :

- 1° Le martyre de M^{re} Borie (Missions étrangères);
- 2° Une scène de léproserie (Sœurs Franciscaines de Marie);
- 3° Scène d'évangélisation au Congo (Pères du Saint-Esprit).
- 4° Scène de missionnaires dans l'Alaska (Pères Oblats);
- 5° Une classe de géographie à Madagascar (Filles de la Charité);
- 6° Martyre de Jean Le Vacher (Prêtres de la Mission — Lazaristes).

Nous voudrions, à cette occasion, faire connaître à nos lecteurs, en quelques pages, la vie et la mort héroïque de ce missionnaire placé à la bouche d'un canon, devant Alger, le 29 juillet 1683, et mis à mort en haine de la France et de la Foi chrétienne.

Jean Le Vacher naquit à Ecoeu, diocèse de Paris, le 8 février 1619. Il entra à Saint-Lazare avec son frère Philippe le 5 octobre 1643 et fut promu au sacerdoce en 1647. Le 18 août de cette même année, il quittait Saint-Lazare et allait en Tunisie, se vouer au salut des esclaves. A l'égard de cette vocation, il est impossible, bien que nous désirions ne pas entrer dans de longs détails, de ne pas remarquer la conduite tout extraordinaire de saint Vincent.

Lorsque le futur apôtre vint lui faire part de ses hésitations au sujet de son avenir, le supérieur de Saint-Lazare lui dit avec assurance : « Quittez le monde et venez à Saint-Lazare; le Seigneur vous appelle. » Plus tard, au moment de quitter la mai-

son mère, le Nonce survenant à l'improviste, saint Vincent dit au prélat : « Monseigneur, vous venez fort à propos pour donner votre bénédiction à ce bon prêtre qui part pour la mission de Tunis. » — Quoi! cet enfant? dit le Nonce. — Monseigneur, il a la vocation pour cela, » dit Vincent. Enfin, tandis que Jean Le Vacher, malade à Marseille, était retenu par le supérieur de la mission de cette ville, saint Vincent écrivait : « Si votre malade est faible au point de ne pouvoir se rendre à pied au vaisseau, il faut l'y porter; et quand il aura fait quelque chemin sur l'eau, s'il ne peut supporter la mer, qu'on le jette dedans. » La vie de saint Vincent ne contient rien de semblable. Jamais saint Vincent n'a poussé quelqu'un à entrer dans sa communauté. C'était pour lui une règle inviolable d'éloigner plutôt que d'attirer les sujets. Jamais surtout, nous ne le voyons agir avec autant d'assurance et se comporter ainsi vis-à-vis d'un malade, lui toujours si bon et si compatissant. Les saints ont de ces vues mystérieuses, de ces inspirations que l'on peut bien appeler divines et que, d'ordinaire, les événements expliquent et justifient. Cela devait être vrai surtout pour Jean Le Vacher.

A Tunis, le nouveau missionnaire se consacra aux esclaves avec des vicissitudes diverses. Il eut la peste et en vint à la dernière extrémité, au point que sa mort fut annoncée en France. Il guérit, mais le supérieur, frappé à son tour, mourut et Le Vacher se trouva seul avec un frère. Plusieurs fois consul et plusieurs fois exilé dans les environs de Tunis, il fut rappelé définitivement en France au mois d'août 1666. La mission allait être confiée aux RR. PP. Capucins.

En 1668, le zélé missionnaire fut envoyé à Alger, où son frère Philippe avait travaillé de 1650 à 1662. Il partit avec joie. « Si je voyais d'un côté, disait-il, le chemin du ciel ouvert et que j'eusse permission d'y aller, et de l'autre celui d'Alger, je prendrais plutôt ce dernier pour la charité que je sais qu'il y a à exercer, parmi ces infidèles, envers les pauvres esclaves, étant comme assuré que c'est même la voie la plus sûre pour aller au ciel. » Il prenait, en effet, le bon chemin.

Des difficultés survenaient constamment entre la France et le gouvernement algérien. M. Le Vacher s'efforçait d'apaiser les



Alger au XVII^e siècle.

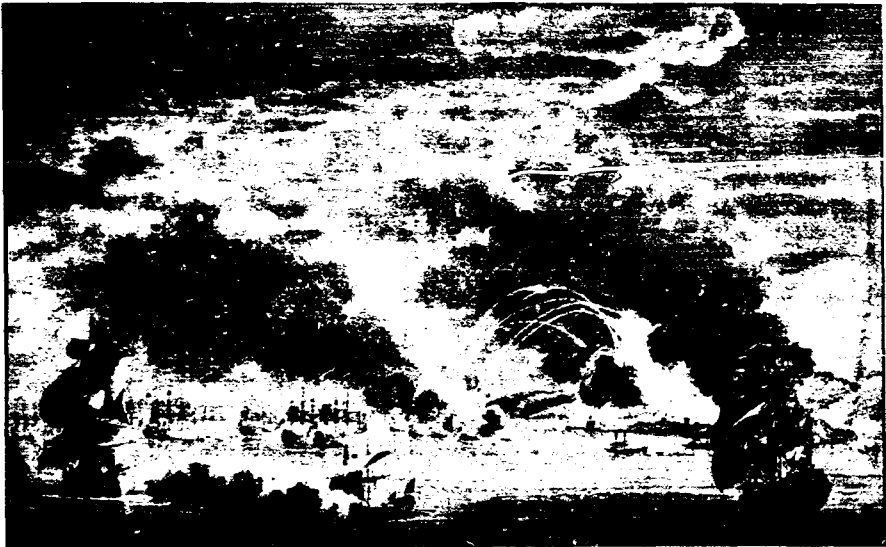
conflits, et comme prêtre et comme consul. A différentes reprises, la flotte française se montra menaçante. Enfin, Duquesne parut pour la seconde fois, et la nuit du 26 au 27 mai 1683 le bombardement d'Alger commença. L'effet fut salutaire : les puissances de la ville demandèrent à traiter.

Dès les premiers jours de juillet, il y eut tradition d'otages réciproques. Duquesne demanda Mezzomorte, Amiral de la flotte algérienne, et Aly, Reys de la marine. Sa demande fut accordée avec d'autant plus d'empressement que Baba-Hassein connaissait la cabale que Mezzomorte organisait contre lui.

M. Le Vacher fut prié par le Dey de conduire les otages; Duquesne reçut, sans aucun des égards dus à ses fonctions, le Consul qui, ne pouvant se tenir sur ses jambes, n'eut d'autre siège que la culasse d'un canon; Duquesne s'emporta même jusqu'à lui dire : « Vous êtes plus Turc que Chrétien. — Je suis prêtre, » répondit simplement M. Le Vacher. Le missionnaire était prêtre, il est vrai, mais il était aussi Consul, et Duquesne, quoique protestant, aurait dû avoir plus d'égards pour le représentant de son roi. La longue expérience que l'exercice du consulat avait donnée à M. Le Vacher du caractère des Algériens et de la manière de conduire les affaires, la bonne volonté dont il savait Baba-Hassein animé, au milieu des graves difficultés qu'il avait à surmonter, lui faisait désirer, dans l'intérêt de la paix, de la religion et de la France, que Duquesne ne poussât pas les choses à l'extrême. C'est pour cela, sans doute, que Duquesne l'appelait Turc. Mais, dans l'orgueil de ses armes, Duquesne ne ménagea rien, pas même les otages qu'il eut à son bord; il eut à s'en repentir, puisqu'il n'eut pas l'honneur de signer le traité de paix qui eut lieu l'année suivante. Après que M. Le Vacher eut été ainsi maltraité par le chef, les officiers, à son imitation, ne l'épargnèrent pas.

Les jours suivants, les Algériens continuèrent à amener d'autres esclaves jusqu'au 9. Il ne restait plus aucun esclave français à Alger, ou autre qui eût été pris sous la bannière de France; le nombre des esclaves délivrés allait à 546. La paix paraissait donc une chose assurée, puisqu'elle était désirée de part et d'autre; il ne s'agissait plus que de s'entendre sur les

articles du traité. Cependant on touchait à une rupture éclatante, et la guerre, un instant suspendue, allait recommencer avec une fureur nouvelle. Le peuple, si ardent pour la paix quand les bombes menaçaient la ville, avait bientôt oublié toutes ses terreurs, et furieux de voir qu'on lui avait enlevé ses esclaves sans lui donner même l'espoir d'une indemnité, paraissait disposé à se révolter pour la guerre comme il venait de le faire pour la paix. Cette disposition mit Baba-Hassein dans un grand embarras au sujet des 500.000 livres que Duquesne réclamait,



Bombardement d'Alger
par la flotte française aux ordres de Duquesne, en 1683.

comme compensation des prises faites sur ses compatriotes; après bien des pourparlers, qui n'amenaient aucun résultat par l'impossibilité où se trouvait Baba-Hassein de faire consentir la milice à l'indemnité, Mezzomorte, qui voulait à tout prix sortir de la position où il se trouvait, engagea Duquesne, à le laisser aller à terre, en lui disant : « Dans une heure, j'en ferai plus que Baba-Hassein en quinze jours. » Duquesne, ne comprenant pas le double sens de ses paroles, lui accorda la faveur qu'il demandait. Au moment où il quittait le vaisseau français, il toucha

la main de l'amiral, lui promettant bientôt de ses nouvelles. A peine de retour dans la ville, il se rendit dans les cafés, parcourut les groupes de janissaires, ranima les mécontentements et souffla partout le feu de la révolte. « Baba-Hassein, disait-il, ne méritait pas de commander à l'invincible milice, il la déshonorait par une paix honteuse et déjà il avait ruiné l'État et les particuliers, en restituant les esclaves aux Français, qui, par un mépris intolérable, refusaient eux-mêmes de rendre leurs compatriotes, enchaînés à bord des galères! » Ces discours et d'autres semblables ayant porté au comble la fureur des janissaires, ils se répandirent en petits groupes dans la ville, et le soir, à dix heures, Baba-Hassein, qui rentrait chez lui, tomba frappé de quatre coups de feu. Mehemed Pèlerin fut mis en prison et Mezzomorte fut élu Dey d'une voix unanime. Mehemed fut ensuite exilé et se retira à Tripoli où il ménagea la paix, en 1685, entre cette ville et le maréchal d'Estrées.

Duquesne, croyant encore aux dispositions favorables de Mezzomorte, le fit aussitôt complimenter et, sur sa demande, lui envoya les conditions de la paix.

Deux jours se passèrent sans que l'amiral français reçût aucune réponse. Certain alors qu'il n'avait plus rien à attendre des négociations, il hissa de nouveau le pavillon rouge, qu'il appuya de deux coups de canon à boulet; les Algériens répondirent par un nombre de coups pareils et hissèrent à leur tour le pavillon de guerre. En renvoyant l'otage français, Mezzomorte lui déclara que si on continuait à bombarder, il ferait mettre à la bouche du canon tous les Français qui se trouvaient à Alger.

Cette nouvelle reprise des hostilités pouvant donner à la guerre un caractère d'acharnement qu'elle n'avait pas encore eu, Duquesne jugea prudent de mettre à l'abri de tout danger la population qui occupait les établissements de la Calle : il y envoya donc quatre galères qui revinrent peu de temps après, chargées de 420 personnes.

La nuit qui suivit cette déclaration de guerre, Duquesne fit reprendre l'attaque, et ce fut avec une vigueur nouvelle : indépendamment des bombes ordinaires, il ordonna cette fois de

lancer sur la ville des carcasses incendiaires. Les mortiers furent servis avec la plus grande activité, et chaque nuit on tirait jusqu'à 300 bombes; bientôt même faisant preuve d'une hardiesse extrême, les Français embossèrent de jour la moitié des galiotes, sous le canon de l'ennemi, et, tirant sans relâche, ne laissèrent aucun repos aux infidèles. Ils leur firent ainsi éprouver des pertes d'autant plus cruelles que la population, qui se retirait la nuit à la campagne, rentrait dès le matin dans la ville. De leur côté, les corsaires continuaient à diriger sur les galiotes un feu des plus vifs qui causait peu de dommages.

Cependant les corsaires acquéraient un peu d'expérience ; la nuit, ils allumaient des feux qui servaient à diriger leurs coups et dans chaque attaque les Français éprouvaient quelques pertes en officiers et en soldats. Mais bientôt les moyens ordinaires de défense ne suffirent plus aux Algériens, et, laissant enfin éclater cette fureur et cette barbarie qui sembla toujours former le fond de leur caractère, ils donnèrent à la guerre une face nouvelle. Un renégat anglais, voyant du linge que l'on faisait sécher sur la plate-forme de la maison du Consul, le dénonça à Mezzomorte, comme donnant un signal à l'armée du Roi pour tirer les bombes : le Dey commanda aussitôt qu'on allât le prendre et qu'on le mit à la bouche d'un canon, heureux de satisfaire une animosité qu'il nourrissait depuis longtemps contre le vicaire apostolique. L'occasion de cette rancune nous est révélée par une lettre de M. Montmasson écrite d'Alger, le 20 octobre 1686, à la sœur Mathurine Guérin, supérieure des Filles de la Charité. « Mezzomorte, dans une de ses courses avant la guerre, avait pris une femme de Majorque fort bien faite, dont il voulut abuser plusieurs fois par force ; cette dame en écrivit secrètement à M. Le Vacher, qui, se transportant aussitôt à la maison de Baba-Hassein, gendre du Dey, qui était gouverneur et qui gouvernait plus que son beau-père Mehemed Pèlerin, lui fit ses plaintes contre Mezzomorte, qui en fut si choqué qu'il ne voulut jamais pardonner cette dénonciation à M. Le Vacher, et aussitôt qu'il fut Dey, il saisit avec empressement l'occasion de lui faire éprouver tout son ressentiment. »

L'ordre donné d'amener M. Le Vacher fut à l'instant même exécuté et sa maison livrée au pillage ; mais comme le Consul ne pouvait marcher, on le mit sur les épaules d'un portefaix et on le transporta ainsi chez le Dey (une autre relation dit qu'il fut porté dans sa chaise) ; ne l'ayant pas trouvé, ces forcenés, connaissant les intentions de leur maître, conduisirent, dit un écrivain du temps, cette innocente victime à la mort qu'ils voulaient lui faire souffrir sans aucune formalité, car l'ayant mené sur le môle, le dos tourné à la mer, on le mit à la bouche d'un canon.

— « Tu ne mourras pas, lui dit le commandant de la troupe, si tu veux arborer le turban. »

— « Garde ton turban, lui répliqua le généreux missionnaire, et qu'il périsse avec toi ; sache que je suis chrétien et qu'un papas tel que je suis ne craint pas la mort ; j'abhorre la fausse loi de Mahomet et je ne reconnais que la religion catholique, apostolique et romaine, la seule véritable, dont je fais profession et pour la défense de laquelle je suis prêt de répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang. »

Comme il était connu des Turcs pour un homme d'une piété, d'une douceur et d'une charité sans exemple, aucun d'eux ne voulut mettre le feu au canon. Un moment si précieux ne lui fut pas inutile : il en profita pour s'unir davantage à son Seigneur et son Dieu par des actes de foi, d'espérance et de charité, désirant volontiers la dissolution de son corps pour remettre son âme entre les mains de son Créateur.

Comme il y avait plusieurs juifs présents à ce triste spectacle, on voulut les forcer de prendre la mèche ; tous refusèrent constamment. Un malheureux renégat, plus cruel que tous les autres, se chargea de l'exécution : il mit le feu, mais à l'instant même il fut estropié de son bras par un châtiment de la justice divine ; jamais il ne put le remuer et il devint la fable et la risée de tous ces barbares.

Le canon creva et depuis il n'a plus servi. « Je l'ai vu ce canon, dit M. Poissant dans ses Mémoires, c'est une grosse et longue couleuvrine : il est encore près du port. Une pièce de toile goudronnée, appliquée sur la lumière et liée pardessous, en

cache aux ignorants la crevasse et la cause (4). Aussitôt que le coup fut tiré, l'on vit sortir de l'eau où tombèrent les parties du corps de M. Le Vacher une colonne de feu qui s'éleva dans les airs, Dieu le permettant ainsi pour glorifier son serviteur. » Les restes de son corps et de ses habits furent ramassés par des chrétiens qui les conservèrent comme de précieuses reliques ; il y eut même des Turcs qui en voulurent avoir, pour se souvenir d'un homme dont les vertus et la rare prudence les avait charmés pendant sa vie.

Ainsi s'envola, le 29 juillet 1683, dans le sein du Seigneur, cette âme généreuse et si bienfaisante, après avoir passé 36 ans au soulagement des pauvres esclaves chrétiens de Tunis et d'Alger et près de 20 ans à soutenir l'honneur de son roi qu'il représentait sur cette terre barbare.

Les journaux de tous les pays publièrent les circonstances de la mort tragique de M. Le Vacher; une relation imprimée en italien, à Livourne, le 2 septembre 1683, les rapporte en ces termes : « Les Barbares prirent le Père Le Vacher, prêtre de la Mission, vicaire apostolique, qui exerçait depuis plusieurs années la charge de Consul pour la nation française par pure charité ; c'était un homme d'une telle bonté et résignation à la volonté de Dieu que les chrétiens de toutes les nations ont éprouvé les effets de sa charité, mû par cet ardent amour qui le poussait à livrer sa vie pour eux ; ils le

(1) Le lecteur peut distinguer sur le plan d'Alger que nous reproduisons plus haut et qui est de l'époque un long canon qui contraste par ses dimensions avec ceux qui se trouvent dans les embrasures des deux autres forts. C'est là le *Baba Merzong* ou *Père fortuné*, c'est la coulevrine de sept mètres de long à la bouche de laquelle fut placé Jean Le Vacher. Ce canon, appelé depuis le *Consulaire*, en mémoire de la mort du Consul, fut transporté en France en 1830. Au lieu d'être rangé avec les autres canons algériens sur l'esplanade des Invalides, on le destina pour être érigé en monument dans le port de Brest. Il devait y rappeler uniquement le souvenir de la mort du Consul, le projet d'inscription en fait foi ; mais, depuis, on en fit simplement un trophée de victoire. Il a été élevé sur un piédestal de granit. On y a ajouté un chapiteau pour figurer une colonne et on l'a surmonté d'un coq gaulois ayant sous sa patte un boulet de la dimension du canon. Nous devons ces curieux renseignements à un de nos confrères, le supérieur actuel du grand séminaire de Tours, qui a été longtemps professeur au grand séminaire d'Alger. En lui offrant nos remerciements, nous nous permettrons d'exprimer le désir de le voir publier sans trop de retard son important ouvrage sur Jean Le Vacher, qui présentera, en particulier pour les missionnaires et pour notre belle colonie algérienne, le plus vif intérêt.

mirent à un canon d'une manière cruelle et extravagante, et ayant mis le feu à ce canon, ils le firent crever et mirent en pièces et en poudre ce saint prêtre, parfait modèle en sa vie et encore plus en sa mort. Car on dit qu'ayant su la détermination qui avait été prise sur son genre de mort, il répliquait joyeusement qu'il y avait longtemps qu'il soupirait après la couronne du martyr, mais que ses péchés lui en avaient comme fait perdre l'espérance, et que si la poudre destinée à sa mort manquait à ces barbares, il espérait encore en trouver assez par les aumônes des chrétiens pour leur en fournir. Le crime que ces barbares lui imputaient était qu'il avait donné le signal aux vaisseaux français de dessus une terrasse pour leur servir de but. »

Le meurtre du Consul fut suivi de celui de vingt autres chrétiens qui périrent dans la même manière.

« Ces inutiles cruautés, dit Rotalier, déshonorèrent la défense des Algériens ; elles sont du petit nombre des faits dont se souviennent les peuples. Au milieu de tant de crimes dont les corsaires se rendirent coupables, ceux-ci sont restés comme la preuve la plus certaine d'une inhumanité que le dernier degré de barbarie peut seul engendrer et, depuis deux siècles, les recueils d'anecdotes, les almanachs, les gravures les plus communes, cette mnémotechnie du peuple, n'ont cessé de reproduire un fait (la mort de M. Le Vacher) que l'œil du philosophe a moins remarqué. Est-ce un caprice de l'esprit humain, ou plutôt n'est-ce pas le résultat d'un précieux et infailible instinct qui sait discerner, au milieu de tant de crimes, des actes de férocité exprimant à eux seuls une odieuse barbarie, parce qu'ils renfermaient tout à la fois une insulte à la pitié, à l'innocence et au droit des gens? » Nous ajouterons : n'était-ce pas une insulte à un des sentiments les plus nobles dans l'homme, à la reconnaissance qui était due à un prêtre qui avait consumé ses forces au soulagement des misères sans nombre qui pesaient sur les pauvres chrétiens esclaves?

Les attaques durèrent jusqu'au 18 du mois d'août, et des centaines de bombes furent lancées sur la ville où elles causèrent de grands désastres. Plus d'une fois l'esprit de révolte

reparut : Mezzomorte fut obligé de défendre l'épée à la main le pouvoir qu'il avait gagné par une conspiration. Le sang coula dans les rues d'Alger, et ces fureurs intestines ajoutèrent de nombreuses victimes à celles de la guerre. Cependant la persévérance du nouveau Dey ne se démentit point, et Duquesne, ayant épuisé toutes ses bombes, fut obligé de songer à la retraite sans avoir obtenu la satisfaction qu'il était venu demander. Toutefois, en renvoyant une bonne partie de sa flotte à Toulon, il resta lui-même en croisière dans les eaux d'Alger pour empêcher les Algériens de reprendre des courses dont les profits les eussent promptement dédommagés des pertes qu'ils venaient d'essayer. (*Extrait des Mémoires de la Congrégation de la Mission.*)

CHRONIQUE

Béatification du vénérable Clet. — Le vénérable martyr François-Régis Clet, prêtre de la Mission, se trouve compris parmi les nombreux serviteurs de Dieu dont la béatification est fixée au 27 mai prochain.

Un triduum solennel sera célébré en l'honneur du nouveau bienheureux les 26, 27 et 28 juin, dans la chapelle de la maison mère des Prêtres de la Mission, rue de Sèvres, 95.

Dames de la Charité. — ALEXANDRIE D'ÉGYPTE. Le conseil se compose de : M^{mes} Girard, présidente d'honneur; Pietri Jourdain, présidente; Sinano Christian, vice-présidente; Simon Fréd., trésorière; Poilay bey, secrétaire; Abbat Achille, Debans Gabriel, Socoli, V^{re} Verny H., conseillères.

Cent dix-neuf dames font partie de l'association. Le dernier budget se décompose ainsi :

Total des recettes.	34.275.40
Total des dépenses.	32.640.55
En caisse au 1 ^{er} janvier 1900.	<u>1.634.85</u>

Institut catholique. — Nous empruntons à une lettre de S. E. le cardinal Richard les détails suivants :

« L'Institut renferme aujourd'hui :

« Une Faculté de droit qui marche de pair avec les Facultés les plus autorisées ;

« Une Ecole des Hautes Études littéraires et scientifiques ;

« Une Faculté de Théologie, de Philosophie et de Droit canonique pour les études supérieures des sciences sacrées.

« On n'a pas cessé de travailler à développer l'hôpital de Saint-Joseph, pourvu de tous les perfectionnements de la science médicale, afin de préparer une école destinée, si Dieu bénit nos efforts, à multiplier le nombre des médecins distingués en même temps par la foi et par le mérite professionnel.

« Depuis vingt-cinq ans, l'Institut catholique a fait recevoir devant les Facultés de l'État 419 docteurs dont 97 en droit civil et 22 ès lettres et ès sciences ; 26 agrégés ; 1.619 licenciés dont 892 en droit, 534 ès lettres et 193 ès sciences.

« La Faculté canonique a préparé et admis 29 docteurs, 214 licenciés, 775 bacheliers en théologie, en droit canonique et en philosophie scolastique.

« L'enseignement régulier de l'Institut catholique compte 85 cours et conférences faits par 53 professeurs et comprenant l'ensemble des connaissances humaines : Théologie, Écriture sainte, Langues orientales, Patrologie, Histoire sacrée et profane, Philosophie, Droit canonique et civil, Langues vivantes, Sciences et Littérature.

« Il faut ajouter à cet enseignement normal donné aux étudiants, des cours nombreux de haut enseignement et des conférences destinées soit aux jeunes filles, soit au grand public, hommes et femmes du monde.

« Cette brève énumération fait entrevoir quelle influence exerce sur la société l'enseignement supérieur. Nous avons raison de dire que c'est une grande œuvre pour la restauration de la société chrétienne au milieu de nous. »

Nous pouvons ajouter, particulièrement en ce qui concerne les ecclésiastiques, que le nombre des étudiants augmente d'une

manière sensible. Cette année, les inscriptions pour les ecclésiastiques s'élèvent au chiffre de : 170.

Les étudiants appartenant aux ordres religieux ou aux diverses communautés sont au nombre de : 57.

BIBLIOGRAPHIE

L'Année de l'Église 1899, par CHARLES EGREMENT.

Deuxième année. (Lecoffre.)

Il était bien juste que l'on publiât une *Année de l'Église* comme on publie l'*Année scientifique*, l'*Année philosophique*, etc. Nous aimons tous, en effet, à avoir sous la main, en un volume, le développement des idées qui nous intéressent et à plus forte raison, aimons-nous à posséder ainsi tout ce qui se rapporte à l'Église. La tentative de M. Lecoffre nous paraît donc excellente et destinée à un véritable succès. M. Ch. Egremont la réalise avec talent. Par sa connaissance des pays étrangers et par ses nombreuses relations, il était bien placé pour nous fournir des informations sûres. Nous nous permettrons seulement de souhaiter que l'*Année de l'Église* accentue encore davantage le côté documentaire. Nous regrettons, par exemple, que le décret rendu par le gouvernement chinois sur la religion catholique en Chine ne soit pas cité *textuellement*.

Mgr Dupont des Loges, par M. l'abbé FÉLIX KLEIN. 1 vol. in-8°,
xi-500 pages, avec portrait. (Poussielgue, éditeur.)

On sait le rôle admirable tenu par l'évêque de Metz, M^{gr} Dupont des Loges, pendant la guerre franco-allemande, et comment, après la conquête, il a, devant le vainqueur, fermement représenté l'abnégation du chrétien et les invisibles espérances du Français. Le livre de M. l'abbé Klein retrace toutes ces péripéties. Écrit d'après des documents inédits dont quelques-uns tout à fait intimes, il offre un intérêt d'autant plus vif que le talent de l'écrivain donne au sujet toute sa portée et une ampleur qu'il n'aurait peut-être pas eue sous une plume moins habile, guidée par une pensée de moindre envergure. Un très curieux chapitre est consacré aux luttes de l'évêque contre la Ligue de l'enseignement à ses débuts et nous donne les origines de batailles scolaires.

Cours de géologie, par M. DE LAPPARENT, membre de l'Institut, 4^e édition entièrement refondue, fascicules I et II : 2 vol. in-8°, 1240 pages; 559 figures; S. Masson, éditeur.

L'éminent savant ne s'est pas borné, en rééditant un ouvrage désormais classique, à l'enrichir des travaux parus depuis sa publication. C'est un livre, entièrement renouvelé, du moins, où l'auteur s'est proposé de nous donner l'histoire du globe et comme la reconstitution des épisodes successifs qui marquent l'évolution géographique de la planète. Ainsi entendue, la géologie devient une manifestation de la vie.

Recueil de problèmes de trigonométrie rectiligne, renfermant en particulier 150 questions proposées aux baccalauréats depuis 1892. — Seconde partie, **Énoncés et solutions**, par M. l'abbé NAU, 1 vol. in-8° de 159 pages; chez Poussielgue, 4 francs. Les énoncés se vendent à part, 0 fr. 80.

Pour compléter son *Cours de trigonométrie rectiligne* publié l'an dernier, M. Nau a réuni en un volume cent exercices numériques et cent cinquante problèmes proposés aux baccalauréats depuis 1892. Ces derniers sont remplacés, dans les nouvelles éditions, par les problèmes d'examen les plus récents. — Dans le court avertissement qui précède le recueil, M. Nau constate que la trigonométrie est *l'un des instruments les plus employés* dans toutes les branches de mathématiques et souhaite que tous les élèves de l'enseignement secondaire en reçoivent quelques notions.

LIVRES NOUVEAUX

Le Portrait de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après le saint suaire de Turin, par ARTHUR LOTH. (Oudin.)

Le Livre de la prière antique, par D. CABROL. (Oudin.)

VACHERIE BRETONNE

SERVICE DANS PARIS MATIN ET SOIR

Hervé NÉDELEC, Nourrisseur

PARIS — 83, Rue Dunois, 83 — PARIS

LAIT CHAUD MATIN ET SOIR

Le Gérant : C. TREICHE.

ATELIERS DU XX^e SIÈCLE

EBÉNISTERIE — MENUISERIE

L. BOISARD, DIRECTEUR

Rue Paganini, NICE

ATELIERS CHRÉTIENS D'APPRENTISSAGE

Très recommandés pour la solidité et la fini du travail.

BELLES CHAMBRES meublées avec ou sans pension dans famille honorable. CARAYON, Villa Nouvelle, 30, avenue Malakoff.

DAME ayant reçu très bonne éducation, désire situation de dame de compagnie ou gouvernante, s'occuperait d'enfants en leur donnant première instruction. Excellentes références. S'adresser : CARAYON, 30, avenue Malakoff.

MAISON de dames pensionnaires, rue du Cherche-Midi, 92.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17

BULLETIN

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

François-Régis Clot, martyr : M ^{re} Demimuid	129
Bonnes pensées et traits édifiants : Humilité. — Obéissance. — Une mission aux esclaves de Bizerte	134
Les Œuvres : Les Dames de la Charité	136
La Baie de Kouang-tchéou	154
Chronique : M. l'abbé Raynaud. — Fête de la Translation des reliques de saint Vincent. — Propagation de la Foi. — Les Dames de la Charité	158

PARIS

SÉMINAIRE

SAINT VINCENT DE PAUL

88, rue du Cherche-Midi, 88

LOUDIN

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue de Mézières, 10

BULLETIN

SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

Numéro spécimen : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir comme intermédiaire, soit de la Procure générale, soit du Secrétaire.

Le BULLETIN SAINT VINCENT DE PAUL est publié avec la permission des supérieurs.

AVIS

Pour nous éviter des frais assez considérables, nous prions les personnes qui reçoivent le Bulletin de vouloir bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement ou, du moins, de nous indiquer par quel mode nous pouvons le recouvrer.

Nous recevrons avec reconnaissance toutes les communications qui seraient de nature à intéresser nos lecteurs. Nous serons particulièrement heureux de recevoir des photographies qui nous permettraient d'illustrer et de rendre plus intéressante notre publication.

Enfin, nous nous permettons de recommander à nos confrères et aux Filles de la Charité de répandre autour d'eux le *Bulletin de Saint Vincent de Paul*. C'est par eux, principalement, qu'il sera connu et qu'il pourra réaliser le bien qu'on attend de son action modeste, mais bienfaisante.

BULLETIN

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

FRANÇOIS-RÉGIS CLET, MARTYR

Dans quelques jours, un fils de saint Vincent de Paul sera élevé sur les autels et Léon XIII proclamera Bienheureux le Vénérable François-Régis Clet, martyrisé en Chine le 18 février 1820.

Les lecteurs du *Bulletin de Saint Vincent de Paul* ne pouvaient rester indifférents à un événement si glorieux pour la Congrégation de la Mission : on a bien voulu nous demander d'écrire ici quelques lignes sur ce prêtre selon le cœur de Dieu, sur ce missionnaire d'un zèle à toute épreuve, sur ce confesseur de la Foi, dont l'intrépide courage égala l'incomparable humilité; et nous sommes heureux de pouvoir ainsi payer un nouveau tribut à cette grande mémoire, à laquelle nous avons voué un culte tout particulier, depuis qu'il nous a été donné de vivre, pour ainsi dire, dans son intimité, en l'étudiant de près, soit dans la correspondance du Vénérable lui-même, soit dans les nombreux témoignages de ses contemporains.

François-Régis Clet naquit à Grenoble, le 19 août 1748, d'une très honorable famille du Dauphiné, dans laquelle les traditions de foi et de piété étaient depuis longtemps héréditaires. Il était le dixième de quinze enfants; un de ses frères devint Chartreux, et une de ses sœurs prit le voile chez les Carmélites. Pour lui, presque au sortir de l'enfance, il manifesta le désir d'entrer dans la Congrégation de la Mission, et, le 6 mars 1769, il était reçu au séminaire interne que les Lazaristes avaient alors, à Lyon, sur la colline de Fourvière.

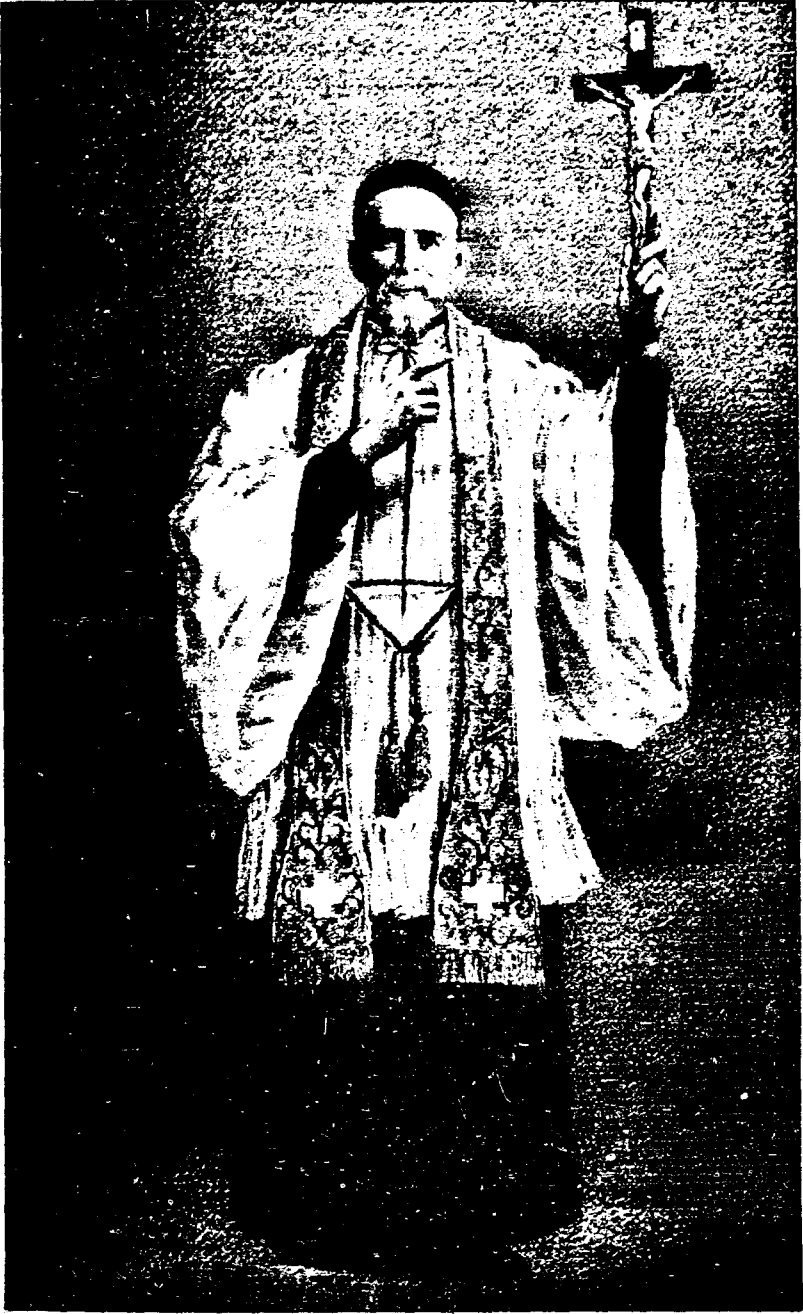
Ordonné prêtre le 17 mars 1773, il fut tout d'abord envoyé,

comme professeur de morale, au grand séminaire d'Annecy. Il y resta quinze ans, et telle était l'estime où le tenaient ses confrères, qu'ils le nommèrent, en 1788, comme l'un de leurs représentants à l'Assemblée générale qui allait se réunir, à Paris, au chef-lieu de la Congrégation, pour l'élection d'un nouveau Supérieur de la double famille de saint Vincent de Paul.

Dans cette vénérable assemblée, dont il était le plus jeune membre, M. Clet se fit remarquer par la précoce maturité de son esprit, les qualités de son caractère, sa science et ses vertus, si bien que, lorsqu'on eut élu M. Cayla pour succéder à M. Jacquier, le Supérieur général qui venait de mourir, et que tous les députés s'apprêtaient à se disperser et à regagner leurs postes, on annonça au professeur de morale d'Annecy qu'il ne retournerait pas en Savoie, qu'il resterait à Paris, et qu'il était nommé directeur du séminaire interne de la maison-mère de Saint-Lazare.

Il était à peine installé dans ses nouvelles et délicates fonctions, quand éclata la Révolution. Il fut témoin du sac de Saint-Lazare, qui en fut un des premiers et des plus tristes épisodes. Les douloureux spectacles qu'il ne cessa dès lors d'avoir, pendant près de deux ans, sous les yeux, ne furent sans doute pas étrangers à la résolution qu'il prit, vers ce temps, de se consacrer aux missions de la Chine. Son projet ne rencontra d'abord que de la résistance de la part de ses supérieurs; mais ceux-ci changèrent tout à coup d'avis, à la suite de circonstances inattendues et où ils crurent voir une indication de la Providence. Le 2 avril 1791, M. Clet s'embarquait à Lorient et quittait la France qu'il ne devait plus revoir.

Arrivé en Chine dans les derniers mois de la même année, il fut tout d'abord attaché à la mission du Kiang-si, où il travailla près de deux ans, s'appliquant, dans les intervalles de ses courses apostoliques, à vaincre les difficultés de la langue chinoise, dont il ne triompha jamais complètement; et l'embarras qu'il éprouva jusqu'à la fin à s'exprimer dans cet idiome fut toujours pour lui un sujet de peine, qu'il accepta avec sa patience et son humilité ordinaires, mais dont il est facile de recueillir des traces nombreuses dans ses lettres familières.



FRANÇOIS-XAVIER CLET, MARTYR
1743-1820

Sur la fin de l'année 1793, il quittait le Kiang-si pour le Hou-Kouang, dont il devenait bientôt après le Supérieur. Pour donner une idée du vaste territoire sur lequel devait s'exercer son zèle d'apôtre et s'étendre sa sollicitude de chef de mission, il suffira de dire que, deux ans avant sa mort, le Hou-Kouang dut être divisé en deux provinces distinctes, le Hou-pé et le Hou-nan, lesquelles forment aujourd'hui cinq vicariats apostoliques.

Ce champ immense, M. Clet le cultiva durant vingt-six années, au prix de mille fatigues et de mille dangers, ayant à pourvoir, aidé seulement de quelques prêtres indigènes, aux besoins spirituels de chrétiens disséminés sur un espace de plus de deux cents lieues, et à les protéger, comme à se défendre lui-même, tantôt contre les différents corps de rebelles dont les soulèvements étaient alors presque continuels, tantôt contre les persécutions ouvertes que le pouvoir central, à trois reprises, déchaîna pour abolir le catholicisme en Chine. Il avait traversé, à force de prudence et de courage, les deux premières, en 1805 et en 1811; la troisième, celle de 1818, devait lui coûter la vie.

Le 16 juin 1819, il était surpris, dans la famille chrétienne où il s'était réfugié, et livré par un apostat aux mains de satellites qui le chargèrent de chaînes et le traînèrent, de prison en prison, jusqu'à celle de Ou-tchang-fou, capitale de Hou-Kouang. Les six mois qu'il y passa, en attendant la mort, firent ressortir plus que jamais les deux vertus qui forment le caractère dominant de sa sainteté et qui sont d'ailleurs les principaux traits distinctifs auxquels saint Vincent de Paul voulait qu'on reconnût les membres de sa Compagnie : l'humilité et la charité. S'oubliant lui-même, il se montre, dans les lettres qu'il a datées de sa captivité, uniquement préoccupé des besoins ou des dangers de ses frères, et s'il lui reste encore quelque crédit sur la terre, il le met tout entier à leur service, pour leur procurer des secours dans leur détresse, pour leur conserver la vie, la liberté, ou bien encore pour ramener la bonne harmonie entre ceux que quelque malentendu avait pu désunir un instant. S'il parle de lui, c'est afin de prendre, pour ainsi dire, ses sûretés contre la gloire dont il se sent menacé, depuis qu'il est

devenu certain qu'il n'échappera pas à la mort : « Gardez-vous bien de me regarder comme un martyr », écrit-il à l'un de ses confrères ; et il parle de prétendues indiscretions qu'il aurait commises, lors des premiers interrogatoires que lui firent subir ses juges, et qui auraient compromis, à l'en croire, des chrétiens et plusieurs missionnaires. Ces scrupules ou plutôt ces pieuses exagérations de son héroïque humilité le suivirent jusqu'au moment du supplice. Quand les bourreaux vinrent le chercher dans sa prison, les chrétiens qui l'entouraient auraient voulu lui faire prendre des habits neufs, que le Supérieur de la résidence de Pékin avait fait acheter récemment pour lui, afin de remplacer ceux qu'il portait et qui étaient vieux et usés. Il s'y refusa, disant qu'il allait à la mort, non comme martyr, mais comme pénitent. C'était le 18 février 1820, aux premières heures du jour. On l'emmena hors des murs de la ville, au lieu des exécutions. Un poteau en forme de croix y était dressé. Il demanda aux mandarins de lui permettre de faire une courte prière : sur leur consentement, il s'agenouilla quelques instants, puis, se levant : « Liez-moi », dit-il aux bourreaux. Il fut alors attaché au gibet, puis étranglé ; mais il ne consumma son sacrifice qu'après une longue et cruelle agonie. Au lieu de l'achever du premier coup, on lui rendit, à trois reprises, la respiration, de manière à lui faire endurer trois fois de suite toutes les horreurs de la mort. Au milieu de ces effroyables tortures, le visage du martyr était radieux, et ses regards semblaient répéter ce qu'il avait dit aux compagnons de sa captivité, lorsqu'on était venu, le matin, le chercher pour le mener au supplice : « Ne vous affligez pas à mon sujet, mais réjouissez-vous plutôt de ce que j'ai le bonheur de mourir pour Jésus-Christ. »

C'est bien pour Jésus-Christ, en effet, qu'il mourait, et de la mort des martyrs, en dépit des dénégations de son humilité. Ainsi en a jugé l'Église ; et bientôt ses restes vénérés sortiront de l'obscurité où ils reposent depuis tant d'années, et prendront place, sous le marbre d'un autel dédié à sa mémoire, en face de celui du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. Alors, saint Vincent de Paul, du haut de sa châsse d'argent, pourra sourire à ses deux glorieux enfants et redire, en les regardant

l'un et l'autre et en s'adressant à tous les membres de sa famille religieuse, ces paroles d'une de ses immortelles conférences : « Oh ! quel sujet n'avons-nous pas de rendre grâces à Dieu d'avoir donné à cette Compagnie l'esprit du martyr : cette lumière, dis-je, et cette grâce qui lui fait voir quelque chose de grand, de lumineux, d'éclatant et de divin à mourir pour le prochain, à l'imitation de Notre-Seigneur (1) ! »

M. DEMINUID.

BONNES PENSÉES ET TRAITS ÉDIFIANTS

Humilité. — Moins il paraît du nôtre en ce que nous faisons, plus le prochain en tire d'utilité, plus la gloire de Dieu en est manifestée.

Louise de Marillac.

∴

Obéissance. — Si M. le Curé ne le trouve pas bon, vous en demeurerez là, et mon avis est que vous le fassiez. Notre-Seigneur retirera peut-être plus de gloire de votre soumission que de tout le bien que vous pourriez faire. Un beau diamant vaut mieux à lui seul qu'une montagne de pierres, et un acte d'acquiescement et de soumission vaut mieux que quantité de bonnes œuvres qu'on pratique à l'égard d'autrui.

Saint Vincent de Paul à Louise de Marillac.

∴

Une mission aux esclaves de Bizerte. — M. Guérin, prêtre de la Mission, en résidence à Tunis, écrivait à saint Vincent dans le courant de l'année 1647 :

« On me donna avis, le jour de Pâques, qu'une galère d'Alger était arrivée à Biserte. Aussitôt, je partis pour aller visiter

(1) ABELLY, *Vie de saint Vincent de Paul*, liv. II, c. 1.

les pauvres chrétiens qui étaient enchaînés : j'en trouvai environ trois cents, et le capitaine me permit de leur faire une petite mission de dix jours. J'avais pris avec moi un prêtre qui m'aida à catéchiser et à confesser ces pauvres gens qui firent tous leur devoir, à la réserve de quelques grecs schismatiques. O grand Dieu ! quelle consolation de voir la dévotion de ces pauvres captifs, dont la plupart n'avaient pu se confesser depuis longtemps : il y en avait qui ne s'étaient point approchés de ce sacrement depuis huit et dix ans, et d'autres même depuis vingt ans ! Je les faisais tous les jours déchaîner et sortir de la galère pour venir en terre recevoir la sainte communion dans une maison particulière où je célébrais la sainte messe, et après que la mission fut achevée, je les régalai et leur donnai pour cinquante-trois écus de vivres.

« J'étais logé dans la maison d'un Turc qui me nourrit pendant le temps que dura la mission. Néanmoins il ne voulut jamais prendre aucun argent de moi, disant *qu'il fallait faire la charité à ceux qui la faisaient aux autres*, ce qui est une action bien digne de remarque en la personne d'un infidèle. Ce qui vous étonnera encore davantage, c'est que presque tous les Turcs de ce lieu-là furent tellement touchés et édifiés de cette mission, que plusieurs d'entre eux me venaient baiser le visage et les mains, et je ne doute point que votre cher cœur ne se fût pâmé de joie en voyant cela. Que si le fruit de cette petite mission de Biserte me fut doux, le chemin pour y aller me fut bien rude et épineux ; car, n'ayant pas voulu prendre de janissaires pour m'escorter, je fus rencontré par des Arabes qui me chargèrent de coups. Un d'entre eux m'ayant pris à la gorge me serra si fort que je croyais qu'il m'allait étrangler : je me tenais pour mort ; mais comme je ne suis qu'un misérable pécheur, Notre-Seigneur ne me jugea pas digne de mourir pour son service. »

(*Vie de saint Vincent de Paul*, par ABELLY. Gaume, 1894 ; t. II, p. 167.)

LES ŒUVRES

Les Dames de la Charité. — Saint Vincent de Paul eut le don d'entraîner dans les œuvres de la Charité une foule d'âmes dont les énergies étaient sans emploi et que se disputent d'ordinaire les futilités ou le plaisir. L'humble prêtre fit appel sans compter à la nature généreuse de la femme chrétienne, et il eut la joie de la voir répondre, au delà de toute espérance, à sa parole éminemment sacerdotale.

Les célèbres associations des Dames de la Charité, des Dames de l'Hôtel-Dieu et de la Charité de la Cour doivent être citées parmi les plus connues et les plus fécondes des œuvres charitables du saint établies parmi les personnes du monde. Ces trois œuvres avaient pour objet le soulagement des pauvres, mais chacune avait son but particulier et formait comme une division dans l'armée si vaillante organisée pour combattre l'effroyable misère de ce temps-là. Les Dames de la Charité allaient à domicile porter des secours aux pauvres malades, les Dames de l'Hôtel-Dieu visitaient les malades des hôpitaux et leur apportaient avec des paroles de foi des douceurs qui complétaient heureusement le frugal régime de l'administration. « Elles sont entrées, disait de ces Dames Louise de Marillac, en la voie de sanctification qui est une charité parfaite, comme celle qu'elles ont exercée souvent au péril de leur vie; et ce sont des dames de très grande condition, comme princesses et duchesses, que l'on a vues des heures entières assises à la tête des malades pour les instruire des choses nécessaires à leur salut, et pour les aider à se tirer des dangers où ils étaient. » La Charité de la Cour se composait de la reine et d'un petit nombre de dames qu'elle choisissait elle-même. La confrérie devait « pratiquer et assister les compagnies de la Charité de l'Hôtel-Dieu, des enfants trouvés, des forçats, des petites filles de M^{lle} Pollalion et de l'Étang, et des

·pauvres filles servantes de la Charité des paroisses, des filles de la Madeleine et généralement toutes les bonnes œuvres instituées par des femmes de ce siècle (1) ». Elle constituait comme un office central de Charité dont les membres allaient aux informations pour s'assurer du besoin des personnes et des œuvres. Les rapports des pieux émissaires devenaient l'objet de délibérations présidées par la reine en des assemblées qui décidaient à la pluralité des voix comment les ressources devaient être employées. La confrérie de la Cour et les Dames de l'Hôtel-Dieu produisirent sans aucun doute un plus grand éclat et firent même un plus grand bien à cette époque, mais les Dames de la Charité, par une organisation plus forte, ont produit un bien plus durable et d'ordre plus général.

Il ne sera pas sans intérêt ni peut-être sans profit, croyons-nous, d'étudier, ne serait-ce que brièvement, l'histoire et l'organisation de cette œuvre qui a rendu et qui rend encore tant de bons services à l'Église et aux pauvres.

..

Saint Vincent quitta la maison des Gondi en 1617 pour aller prendre possession de la cure de Châtillon-les-Dombes, paroisse du diocèse de Belley appartenant alors au diocèse de Lyon. Le digne prêtre n'y resta que cinq mois, mais ce court espace de temps lui suffit pour faire dans les âmes un bien durable, pour opérer des conversions dont l'histoire a gardé le souvenir et pour y établir une œuvre dont les ramifications devaient s'étendre dans le monde entier : l'Œuvre des Pauvres malades. Voici en quels termes Abelly, le premier historien de saint Vincent, nous en raconte l'origine :

« Pendant le séjour que M. Vincent fit à Châtillon, il arriva qu'un jour de fête, comme il montait en chaire pour faire une exhortation au peuple, la dame d'une maison de noblesse voisine, qui était venue pour l'entendre, l'arrêta pour le prier de recommander aux charités de la paroisse une famille dont la plupart des enfants et serviteurs étaient tombés malades dans une ferme à une demi-lieue de Châtillon, où ils avaient grand

(1) Règlement rédigé par saint Vincent.

besoin d'assistance ; ce qui l'obligea de parler en son sermon de l'assistance et du secours qu'on devait donner aux pauvres et particulièrement à ceux qui étaient malades, tels qu'étaient ceux qu'il leur recommandait.

« Il plut à Dieu de donner une telle efficacité à ses paroles qu'après la prédication un grand nombre de personnes sortirent pour aller visiter ces pauvres malades, leur portant du pain, du vin, de la viande et plusieurs autres commodités semblables. Et lui-même, après l'office de vêpres, s'y étant acheminé avec quelques habitants du lieu et ne sachant pas que tant d'autres y fussent déjà allés, il fut fort étonné de les rencontrer dans le chemin qui en revenaient par troupes, et d'en voir même plusieurs qui se reposaient sous des arbres à cause de la grande chaleur qu'il faisait : au sujet de quoi ces paroles de l'Évangile lui vinrent en la pensée, que ces bonnes gens *étaient comme des brebis qui n'étaient conduites par aucun pasteur.*

« Voilà, dit-il, une grande charité qu'ils exercent, mais elle « n'est pas bien réglée ; ces pauvres malades auront trop de provisions tout à la fois, dont une partie sera gâtée et perdue, et « puis après ils retomberont en leur première nécessité. »

« Cela l'obligea les jours suivants de conférer, avec quelques femmes des plus zélées et des mieux accommodées de la paroisse, des moyens de mettre quelque ordre dans l'assistance qu'on rendait à ces pauvres malades, et aux autres qui à l'avenir se trouveraient dans une semblable nécessité, en telle sorte qu'ils pussent être secourus pendant tout le temps de leurs maladies. Les ayant donc disposées à cette charitable entreprise et étant convenu avec elles de la manière qu'il y faudrait agir, il dressa un projet de quelques règlements qu'elles essayeraient d'observer pour les faire ensuite arrêter et établir par l'autorité des supérieurs, et convia ces vertueuses femmes de se donner à Dieu pour les mettre en pratique. Ainsi commença la confrérie de la Charité pour l'assistance spirituelle et corporelle des pauvres malades. Et ayant fait choix entre elles de quelques officières, elles s'assemblaient tous les mois devant lui et rapportaient tout ce qui s'était passé. »

Saint Vincent donna d'abord un règlement provisoire, car,

« avant de demander la sanction de l'autorité ecclésiastique, il voulut avoir la sanction de l'expérience ». Un règlement définitif, adopté le 24 novembre 1617, fut approuvé par l'archevêché de Lyon et le 8 décembre il était promulgué dans la chapelle de l'hôpital et mis en vigueur.

D'après ce règlement : « Ladite confrérie s'appellera la confrérie de la Charité, à l'imitation de l'hôpital de la Charité de Rome, et les personnes dont elle sera principalement composée, servantes des pauvres ou de la Charité. Lesdites servantes des pauvres prennent pour patron Notre-Seigneur Jésus et pour fin l'accomplissement du très ardent désir qu'il a que les chrétiens pratiquent entre eux les œuvres de charité et de miséricorde. La confrérie sera composée de femmes tant veuves ou mariées que filles, desquelles la piété et la vertu soient connues... ayant permission de leurs maris, pères et mères, et non autrement. La confrérie fera choix de deux pauvres femmes d'honnête vie et dévotion qui s'appelleront gardes des pauvres malades, pour ce que leur devoir sera de garder ceux qui seront seuls et ne pourront remuer et de les servir selon l'ordre que leur en donnera la prieure, en les payant honnêtement. »

Le Conseil de la compagnie se compose d'une prieure, d'une trésorière, d'une assistante et d'un procureur chargé de l'administration temporelle.

Il est réglé que : « Chacune desdites servantes des pauvres apprêtera leur manger et les servira un jour entier... Celle qui sera en jour, ayant pris ce qu'il faudra de la Trésorière pour la nourriture des pauvres en son jour, apprêtera le diner, le portera aux malades, et les abordant les saluera gaiement et charitablement, accommodera la tablette sur le lit, mettra une serviette dessus, une gondolle (vase à boire) et une cueillère et du pain, fera laver les mains aux malades, dira le *Benedicite*, trempera le potage dans une écuelle et mettra la viande dans un plat, accommodant le tout sur ladite tablette, puis conviera le malade charitablement à manger pour l'amour de Jésus et de sa sainte Mère, le tout avec amour comme si elle avait à faire à son fils ou plutôt à Dieu, qui impute fait à lui-même le bien qu'elle fait à ce pauvre; elle lui dira quelque petit mot de Notre-

Seigneur en ce sentiment, tâchera de le réjouir s'il est fort désolé, lui coupera parfois sa viande, lui versera à boire, et l'ayant ainsi mis en train de manger, s'il a quelqu'un auprès de lui, elle le laissera et en ira trouver un autre pour le traiter en la même sorte, se ressouvenant de commencer toujours par celui qui a quelqu'un avec lui et de finir par ceux qui sont seuls, afin de pouvoir être auprès d'eux plus longtemps; puis reviendra le soir porter à souper avec même appareil et ordre que dessus... Et pour ceux qui tendront à la mort, elles auront soin d'avertir le dit sieur curé de leur administrer l'extrême-onction, les induiront à avoir entière confiance en Dieu, à penser à la mort et Passion de Notre-Seigneur Jésus..... le tout avec un grand zèle de coopérer au salut des âmes et de les mener comme par la main à Dieu. Auront soin les dites servantes de la Charité de faire enterrer les morts aux dépens de la confrérie, de leur donner un linceuil, faire faire la fosse si le mort n'a aucun moyen d'ailleurs, ou le recteur de l'hôpital n'y pourvoit, comme il le faudra prier de ce faire, et assisteront aux funérailles de ceux qu'elles auront nourris malades, si elles le peuvent commodément, tenant en cela place de mères qui accompagnent leurs enfants au tombeau, et par ainsi elles pratiqueront entièrement et avec édification les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles. »

Tout est admirablement prévu et réglé, on le voit, jusque dans les plus petits détails. Il en est de même pour l'ordre des assemblées, pour les règles communes et pour les exercices de piété que chacune doit faire « à part soi ». De même encore pour les vertus qui doivent caractériser les membres, les sœurs de la confrérie. « Elles s'exerceront soigneusement à l'humilité, charité et simplicité, déférant chacune à sa compagne et aux autres, et faisant toutes leurs actions pour une intention charitable envers les pauvres, et non pour aucun respect humain. » Dans ces dernières recommandations, en particulier, nous entendons comme un abrégé des recommandations que le saint prêtre donnera trente ou quarante ans plus tard à ses chères filles de la Charité. C'est la première ébauche en attendant la réalisation de l'œuvre parfaite.



Le succès de la Charité de Châtillon-les-Dombes fut tel que saint Vincent, devenu missionnaire et supérieur de missionnaires, établit partout des Charités analogues, par lui-même ou par ses compagnons.

La confrérie de la Charité fut établie à Villepreux et à Joigny en 1618, à Montmirail et à Folleville en 1620, à Bourg, à Trévoux, à Mâcon, à Chalon-sur-Saône vers 1623, et progressivement les Charités se fondent jusque dans les plus petits villages de l'Île de France, de la Champagne, de la Picardie. Les prêtres de Saint-Lazare regardent comme un devoir de l'établir dans toutes les paroisses où ils prêchent des missions. Dès 1627 nous voyons Louise de Marillac venir au secours de saint Vincent qui lui faisait part de ses difficultés et du besoin des pauvres. « L'ouvrage que votre charité m'a commandé est fait. Si les membres de Jésus en ont besoin et qu'il vous plaise, mon Père, que je l'envoie, je n'y manquerai pas. » Le 8 octobre de la même année, saint Vincent lui écrivait de Verneuil-en-Beauvoisis : « Puisque votre bonne damoiselle veut donc que sa charité corporelle présente n'empêche point la spirituelle à l'avenir et qu'on distribue présentement ce qu'elle vous a baillé, je vous prie de nous envoyer la somme de cinquante livres... Et me ferez la faveur de l'assurer que Notre-Seigneur lui en rendra bon compte lui-même et que j'ai commencé d'en appliquer quatre livres en ce lieu, pour faire fondement de la Charité qu'on y établit. Nous y trouvons de très grandes nécessités temporelles jointes aux spirituelles, quantité de huguenots qu'il y a riches se servant de quelques soulagements qu'ils donnent aux pauvres pour les corrompre, en quoi ils font un mal indicible. Vous nous enverrez, de plus, quatre chemises. »

Cependant l'espèce de probation que saint Vincent avait imposée à M^{lle} Le Gras touchait à sa fin. Après quatre ans d'attente et d'épreuves, le Supérieur de Saint-Lazare accéda aux instances de la pieuse femme qui désirait participer à ses travaux apostoliques. Il lui confia le rôle d'aller où ses missionnaires absorbés par d'autres travaux ne pouvaient pas revenir

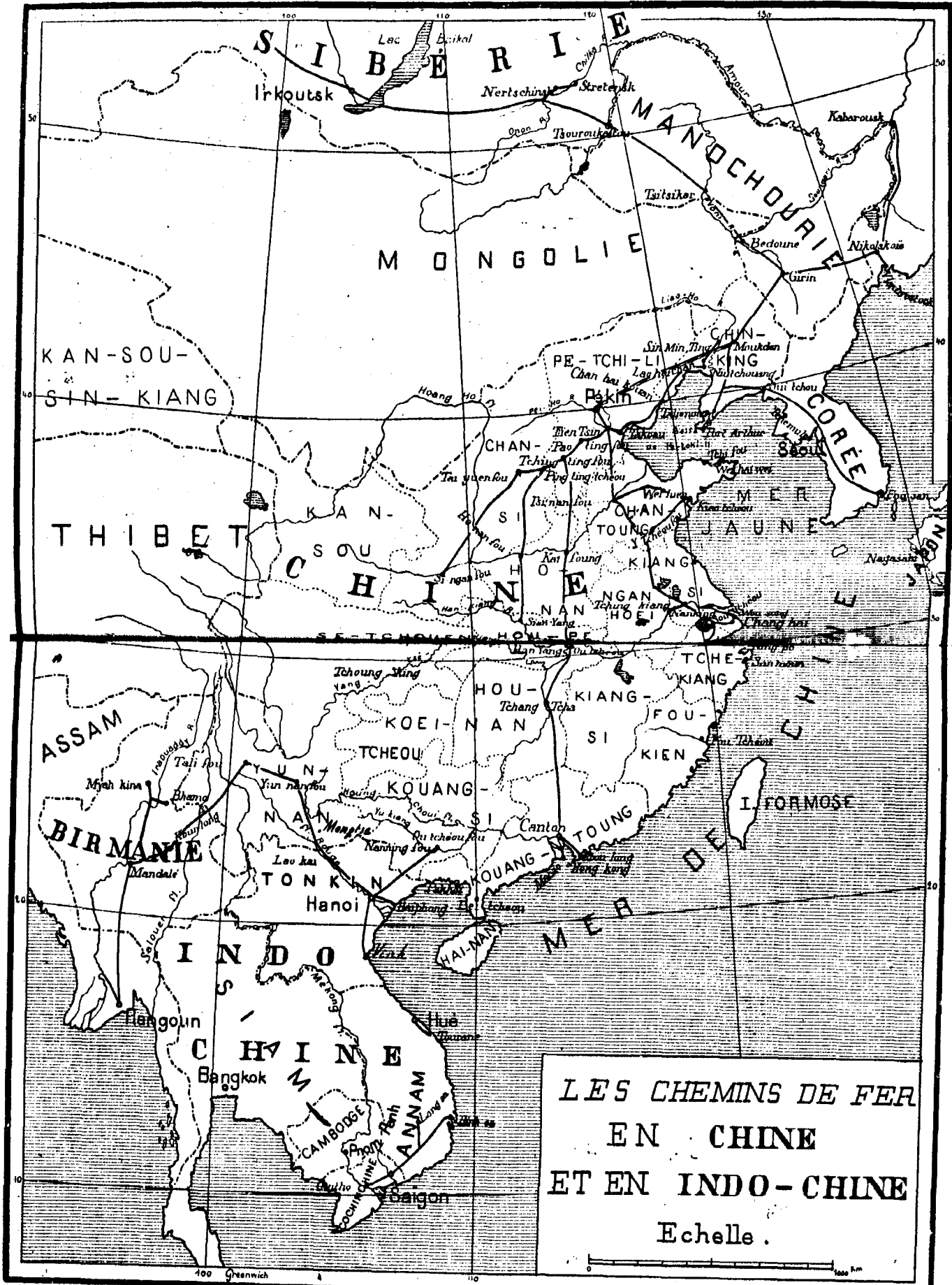
facilement et où d'ailleurs il n'y avait à faire qu'une œuvre très importante sans doute, mais trop limitée. « Pour ce que vous demandez, lui écrivait-il, si vous ferez plus long séjour que nous n'avons décidé, je pense que ce sera assez d'être un jour ou deux en chaque lieu pour la première fois, sauf à y retourner l'été prochain, si Notre-Seigneur vous fait paraître que vous lui puissiez rendre quelque autre service. Quand je dis deux jours, votre charité en prendra davantage, si besoin est ; et vous nous ferez celle de nous écrire. Adieu, mademoiselle, ressouvenez-vous de nous en vos prières, et ayez sur toutes choses soin de votre santé que je prie Dieu de vous conserver. »

Une simple lecture des recommandations que Vincent fait à la Visitatrice suffit pour convaincre de l'importance qu'il attache à ces fonctions nouvelles : « Vous communiez le jour de votre départ, pour honorer la charité de Notre-Seigneur et les voyages qu'il a faits pour cette même fin, et, par la même charité, les peines, les contradictions, les lassitudes et les travaux qu'il a soufferts, et afin qu'il lui plaise bénir votre voyage, vous donner son esprit et la grâce d'agir en ce même esprit et de supporter vos peines en la manière qu'il a supporté les siennes. » Ce fut en mai 1629 que Louise de Marillac commença ses courses apostoliques par la visite des Charités de Montmirail et des environs. En décembre, elle visita Asnières, en 1630 nous la trouvons à Saint-Cloud et aux environs d'Argenteuil, à Sannois, Franconville, Herblay, Conflans, à Villepreux près de Marly, à Beauvais où la confrérie fut constituée en dix-huit paroisses. Dans l'intervalle des voyages, elle établit la Charité sur les paroisses de Paris. Le règlement de Châtillon, toujours appliqué à peu près sans modification dans les campagnes, dut être refait à l'usage de la ville. Louise de Marillac en fut chargée. « Vous êtes une bien brave femme d'avoir ainsi accommodé le règlement de la charité, et je le trouve bien », lui écrivait saint Vincent. « La Supérieure, dit le règlement, donnera l'exemple aux autres. Elle fera son jour de service des pauvres malades, portant elle-même le potager (ou marmite) qu'elle leur ira distribuer, le servant de ses mains. » Supérieure de la Charité de Saint-Nicolas, Louise de Marillac se reposait au milieu de ses

chers malades pauvres de Paris des fatigues que des voyages parfois difficiles accomplis en coche ou à cheval imposaient à sa frêle santé. Ces fatigues n'étaient pas sans inquiéter saint Vincent. « Je loue Dieu, lui écrivait-il, je loue Dieu, Mademoiselle, de ce que vous avez de la santé pour les soixante personnes au salut desquelles vous travaillez. Mais je vous prie de me mander exactement si votre poumon n'est point incommodé de tant parler, ni votre tête de tant d'embarras et de bruit. » Et une autre fois : « Le moyen de guérir en parlant tant, Mademoiselle, comme il faut que vous parliez et avec l'air si subtil, et le rhume que vous portez ! » Le bon directeur revient sans cesse là-dessus : « Ayez donc soin, Mademoiselle, de conserver votre santé pour l'amour de Notre-Seigneur et de ses pauvres membres et prenez garde de n'en pas faire trop. » M^{lle} Le Gras n'était pas d'ailleurs exempte ni de périls ni de fatigues dans Paris même, alors surtout qu'elle se portait au secours des pestiférés. « Je viens d'apprendre tout maintenant, Mademoiselle, lui écrivait saint Vincent profondément ému, il n'y a qu'une heure, l'accident qui est arrivé à la fille que vos gardes des pauvres retiraient, l'opinion que le médecin en a, et comme vous l'avez visitée ! Je vous avoue, Mademoiselle, que cela m'a si fort attendri le cœur que, s'il n'eût été nuit, je fusse parti à l'heure même pour vous aller voir. Mais la bonté de Dieu sur les personnes qui se donnent à lui pour le service des pauvres, dans la confrérie de la Charité en laquelle jusqu'à présent aucune n'a été frappée de peste, me fait avoir en lui la très parfaite confiance que vous n'en aurez point de mal... Non, Mademoiselle, ne craignez point. *Notre-Seigneur veut se servir de vous pour quelque chose qui regarde sa gloire et j'estime qu'il vous conservera pour cela !* »

Tous ces dangers et toutes ces fatigues, tout ce dévouement, devaient donner à la généreuse Visitatrice l'influence qui lui était nécessaire pour faire agréer aux sœurs des confréries ainsi qu'aux autorités ecclésiastiques et civiles les créations nouvelles ou les réformes urgentes.

Elle opérait, il est vrai, avec une très grande prudence. Avant toute chose, en arrivant dans une paroisse, M^{lle} Le Gras devait



LES CHEMINS DE FER
 EN CHINE
 ET EN INDO-CHINE
 Echelle.

se présenter au curé et se faire autoriser par lui. Si l'autorisation était refusée, elle passait dans un autre lieu. Pour avoir manqué à ce point de règle, elle reçut de son directeur une belle sermonce, avec ordre d'aller présenter ses excuses à M. le curé de Villepreux. La permission obtenue, la confrérie se réunissait et Mademoiselle entretenait les Sœurs du règlement, des abus à corriger, des pauvres, des écoles, du catéchisme à faire aux enfants. Louise de Marillac réunissait elle-même les enfants et leur enseignait le catéchisme. Pour continuer cette œuvre après son départ, elle ne quittait presque jamais un village sans y laisser ou promettre une maîtresse formée par elle.

Ainsi les confréries des Dames de la Charité devaient non seulement s'occuper des malades pauvres, mais, en fait, elles fournissaient la plupart du temps des maîtresses d'école aux enfants pauvres et M^{lle} Le Gras en avait l'inspection.

Les ressources provenaient des quêtes faites tous les dimanches dans la paroisse, des dons et des legs. Les dons prenaient parfois une forme assez originale. M. Vincent écrit : « M. des Cordes, un des maîtres de l'hôpital des Quinze-Vingts, a proposé de recevoir dans la confrérie les mieux accommodés d'entre les infirmes qui le demandent et offrent à entreprendre la charité, et qui sont vingt familles ou environ. Il serait bon de proposer à ces bonnes gens de donner vingt ou vingt-cinq poules à la Charité, dont le gouvernement pourrait être donné à l'une des Sœurs. » Malgré toutes les industries, il était bien des fois nécessaire de secourir les Charités des villages et M^{lle} Le Gras y vidait sa bourse trop souvent.

Ainsi furent constituées et organisées les confréries des Dames de la Charité avant la Révolution. Durant près de deux siècles, elles se répandirent partout, à l'étranger comme en France, et produisirent un bien inappréciable. Elles sombrèrent à peu près toutes, chez nous, à l'époque de la Révolution française, avec tant d'autres œuvres bienfaisantes qui couvraient le sol de notre patrie. Et il faut attendre plus de quarante ans pour voir se relever une œuvre jadis si prospère, alors presque entièrement tombée dans l'oubli.



En 1839, M^{me} la vicomtesse Le Vavasseur, faisant un pèlerinage au berceau de saint Vincent de Paul (1), priaît avec ferveur dans la vieille maison et rapprochait tout naturellement dans son esprit la splendeur des œuvres avec l'humble point de départ. Au milieu des souvenirs qui lui revenaient en foule, elle fut frappée de cette pensée que l'œuvre des Dames de la Charité, la première par ordre de date dans la vie du saint et assurément l'une des plus importantes, n'existait plus. De retour à Paris, M^{me} Le Vavasseur s'entretint avec M. Étienne, supérieur, général des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, de ses réflexions au sujet de l'Œuvre des Pauvres malades et de son dessein de contribuer à son relèvement autant qu'elle le pourrait. M. Étienne l'encouragea à poursuivre son projet. M^{sr} Affre, alors archevêque de Paris, fut consulté; il donna son approbation avec une grande bienveillance et fournit lui-même les premières ressources.

« La première réunion (2), qui se composait de douze Dames eut lieu, sous la présidence de M. Étienne, chez M^{me} Le Vavasseur qui fut nommée présidente; un projet de règlement fut dressé sur le modèle de celui que saint Vincent avait donné à la première Association établie à Paris (3). C'est ainsi que douze Dames vraiment chrétiennes et remplies de l'esprit de saint Vincent de Paul renouèrent la chaîne de la tradition de la charité et commencèrent la visite à domicile sur deux paroisses des plus pauvres, Saint-Médard et Saint-Pierre du Gros-Caillou. »

Les *Annales des Dames de la Charité* (4) ont décrit cette renais-

(1) A Pouy, près Dar.

(2) Cf. *Manuel des Dames de la Charité*.

(3) Mais ce n'est que vingt-trois ans plus tard, lorsque l'Œuvre prit un grand développement en France comme à l'étranger que M. Étienne rédigea les statuts qui depuis ont servi de règle à toutes les Associations des Dames des Pauvres malades. Ils ne sont que la reproduction de ceux qui ont été donnés par saint Vincent, mais conçus de manière à pouvoir être observés dans tous les lieux et chez toutes les nations de l'univers, afin que l'uniformité de vues et d'action fasse de toutes les Associations une seule et même famille. Ces statuts furent donnés à l'Œuvre, le 24 avril 1863, jour anniversaire de la naissance de saint Vincent de Paul, à l'Assemblée générale des Dames. (*Manuel des Dames de la Charité*.)

(4) *Annales des Dames de la Charité*, 1895, Lavallée éditeur, p. 19 et suiv.

sance en quelques belles pages, que nous sommes heureux de leur emprunter : « Autour de M^{me} Le Vavasseur, on voit M^{me} Adolphe Baudon, la digne femme de M. Baudon, président général des conférences de Saint Vincent de Paul, bien connue sous le nom de « la Petite Dame » dans sa paroisse de Saint-François-Xavier, où elle a laissé la renommée d'une amante passionnée et respectueuse des pauvres malades, selon le cœur de saint Vincent ; M^{me} Albert de la Ferronnays, M^{me} de Glayeux, M^{me} de Brimont, M^{me} la comtesse d'Auberville, l'amie et l'élève de la sœur Rosalie Rendu dans le ministère de la charité ; elle en était si pénétrée que, pour augmenter les ressources de ses chers pauvres, elle économisait même les frais d'omnibus dans ses visites aux malades les plus éloignés du quartier Saint-Marceau ; en chemin de fer, elle prenait les places les moins coûteuses, et enfin se privait de feu dans sa chambre, par les froids les plus rigoureux.

« Poursuivons cette belle liste où figurent les noms de M^{me} Swetchine, M^{me} de la Châtre, la duchesse de Liancourt, la marquise d'Harcourt, la marquise de Saint-Blancard, la vicomtesse de Mismar, M^{me} de Choiseul, la princesse de Bauffremont. Signalons encore : M^{me} Droitecourt, qui, veuve toute jeune, se privait, elle aussi, de feu, pour mieux assister les pauvres malades et qui, après avoir donné son fils aux missionnaires de saint Vincent, prit elle-même la cornette de Fille de la Charité ; M^{me} la duchesse de Trévis, qui fut la seconde présidente, bienfaitrice insigne pendant sa vie et après sa mort ; M^{me} Delpit, qui acheva ses jours sous le manteau bleu de Marie-Réparatrice ; M^{me} Mongin, de la paroisse Saint-Louis-en-l'Île, qui invitait les pauvres à sa table, après les avoir guéris. Nommons enfin M^{me} la marquise de Gouvion Saint-Cyr, si digne de son illustre nom, bien qu'elle ne soit entrée dans l'Œuvre qu'en 1871, à la formation de la section des Faubourgs.

« M. Étienne, qui gouvernait alors la famille de saint Vincent, confia ces débutantes aux leçons d'une maîtresse sans pareille : la sœur Rosalie. C'est cette héroïne populaire de la charité, cette providence des malades du faubourg Saint-Marceau, cette acharnée guérisseuse des corps et des âmes, cette confidente de

toutes les douleurs, cette mère attendrie et vigilante des petits, qui a embrasé du feu sacré les femmes du monde, quand elles ont renoué la tradition des anciens jours, qui les a dressées au service des malheureux.

« A ce nom presque légendaire de la sœur Rosalie, il est juste d'unir un autre nom, celui de la sœur Guilhaume, Supérieure de la maison du Gros-Caillou où, pieuse fille du père des pauvres, elle fit admirablement revivre sa charité.

« Ce mouvement donné sur divers points ne manqua pas de se communiquer aux âmes généreuses de la grande cité. On vit se former des groupes nombreux de zélées visiteuses, rivalisant, d'un quartier à l'autre, dans l'exercice de la charité.

« Les dévouements se trouvèrent, intelligents et assidus ; les Dames abondèrent, visitant et consolant les pauvres, se refusant même le plus souvent la satisfaction du don personnel, se soustrayant à la reconnaissance, pour syndiquer anonymement leurs aumônes, sous la forme de *bons*, pour disparaître humblement dans l'ensemble de l'assistance corporative, dont elles ne veulent être que les messagères, les instruments impersonnels.

« Quant aux noms d'aujourd'hui, je sais que je blesserais, en les citant, la modestie des Dames de la Charité. Parmi celles que la mort a ravies ces derniers temps aux pauvres malades, il me sera du moins permis d'en citer quelques-unes, qui ont embaumé de leurs vertus la société parisienne : M^{me} de Choqueuse, M^{me} Bonjean, M^{me} Boudet, M^{me} Porriquet, la marquise de Pracontal, la comtesse de Moustier, M^{me} de Parseval, M^{me} la baronne Pérignon, M^{me} Saint-Ange-Léger, M^{me} la marquise de Montagu d'O, M^{me} Delège.

« Une mention spéciale pour M^{me} Gilbert, nom si cher à la famille des pauvres, si sympathique aux Dames qui l'ont vue à l'œuvre, en qualité de secrétaire de la section des Faubourgs, et parmi lesquelles elle fut longtemps l'ardent modèle de la charité.

« L'œuvre rajeunie rayonna en France et à l'étranger. A Paris, les dévouements se multiplièrent même de telle sorte que les Dames de la Charité purent accroître le champ déjà si vaste de leurs travaux. En 1872, une section spéciale se créa dans

l'œuvre pour se rendre dans les faubourgs déshérités où ne pouvait s'établir un groupement local de visiteuses. On commença cette tâche nouvelle par les pauvres malades de Belleville, de cette région encore ensanglantée alors par les massacres de la Commune. Là et ailleurs, les femmes du monde, perdant parfois leurs chaussures dans la boue, ont affronté la zone des masures et des taudis sans nom, pour aller consoler leurs habitants abandonnés, atténuant par le soulagement matériel et moral, par la délicatesse de leurs soins, les blasphèmes et les malédictions de la souffrance, de la misère et de la mort.

« Et puis, les Dames de la Charité de Paris ont encore reculé leurs frontières : elles viennent d'englober dans leur action bienfaisante, non plus seulement les quartiers lointains, mais la banlieue même, les alentours contaminés de la grande ville. Une œuvre particulière, placée sous le patronage de sainte Geneviève et fondée par une infatigable chrétienne, M^{me} la marquise Le Bouteiller, pour la moralisation et le soulagement des suburbains, s'est fondue, depuis peu, dans l'œuvre générale de charité pour le soin des pauvres malades, laquelle élargissait ainsi la zone de ses charges, de ses secours et de ses bienfaits.

« Ces progrès, ce développement ont amené l'œuvre des Dames de la Charité à la radieuse efflorescence qui commande aujourd'hui toutes les admirations, qui appelle tous les concours. Le dernier exercice accuse le chiffre de cinquante-sept mille Dames de la Charité, soit deux mille trois cents pour Paris, plus de six mille cinq cents pour la province, plus de quarante-huit mille pour les pays étrangers.

« En France, les villes où les Dames sont le plus nombreuses sont, après Paris, Marseille, Lyon, Nice, Montpellier, Nantes, Vannes, Tours, Chartres, Versailles, Brest et Saint-Brieuc; en Italie : Rome, Turin, Milan, Boulogne, Bari, Pérouse, Plaisance, Florence, Lucques, Borgo-San-Lorenzo et Pistoie; en Angleterre : Londres, Dublin, Manchester, Plymouth, Belfast et Drogheda; en Belgique : Gand, Bruges, Anvers, Liège et Verviers; en Autriche : Cracovie, Przeworsk et Léopol; en Prusse : Dirschau, Culm et Posen; en Portugal : Lisbonne et Funchal; en Espagne : Cehegin; en Turquie : Constantinople.

Salonique et Smyrne; en Syrie : Beyrouth et Damas; en Egypte : Alexandrie; dans l'Équateur : Quito; au Brésil : Fortaleza et Rio; à la Plata : Buenos-Ayres et Montevideo; au Chili : Santiago et Valparaiso; au Pérou : Lima, Aréquipa, Trujillo et Callao; le Mexique seul fournit plus de trente mille Dames; le Gouvernement a chassé du pays les sœurs de la Charité et les femmes chrétiennes ont tenu à honneur de les suppléer dans leurs œuvres.

« Quant aux sommes recueillies et dépensées pour les pauvres malades dans chaque pays, elles dépassent quatre cent mille francs pour Paris, deux cent cinq mille pour la province, et douze cent mille pour l'étranger, en comptant, pour le seul Mexique, plus de huit cent mille francs. Les ressources de la caisse centrale qui subventionne les plus pauvres, s'alimentent par des quêtes et ventes qui produisent une cinquantaine de mille francs. »

..

Nos lecteurs ont pu se convaincre, par ce rapide aperçu de l'histoire de l'Œuvre des Pauvres malades en ce siècle, que la générosité et l'ardeur des chrétiennes d'aujourd'hui ne le cèdent en rien à la générosité et à l'ardeur des grandes dames d'autrefois. Louise de Marillac, M^{lle} Pollalion, Marie de Gonzague duchesse de Mantoue, la duchesse d'Aiguillon, les présidentes Goussault, de Herse, de Lamoignon, M^{me} Fouquet, la mère du fameux intendant, M^{me} de Miramion, la marquise du Vigean, les dames de Beaufort, de Traversay, de Bullion, de Nicolai, du Fay, de Villesien, du Fresne et mille autres ont de dignes continuatrices de leurs admirables charités. Il semble même que l'Œuvre qui leur était si chère n'a pas pris tout son développement et qu'elle est destinée à rendre encore plus de services dans l'avenir que dans le passé.

Par ce temps de laïcisation à outrance, les créations de saint Vincent paraissent plus opportunes que jamais, car ce qui caractérise leur fondateur c'est justement d'avoir pour ainsi dire sécularisé la charité et de l'avoir fait pratiquer avec une perfection aussi grande par les gens du monde que par les religieux. Les

Dames de Charité, aujourd'hui plus que jamais, semblent destinées à porter la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans des milieux d'où le prêtre est banni, où la Fille de la Charité elle-même ne peut plus pénétrer. On dit que l'histoire est un éternel recommencement. Peut-être reverrons nous de nouveau, comme autrefois, la Dame de la Charité introduisant d'une autre manière, mais introduisant réellement la Fille de la Charité auprès du pauvre. Ceux qui ont lu la vie de saint Vincent de Paul se rappellent que de pauvres filles des champs furent adjointes aux Dames de la Charité de Paris pour les aider dans le soin des pauvres. Elles n'étaient point payées comme les garde-malades dont il est parlé dans le règlement de Châtillon, elles se donnaient librement au service de Notre-Seigneur et des pauvres sous la direction des Dames et de saint Vincent. Louise de Marillac en réunit plusieurs dans une même maison pour les instruire du soin des pauvres et leur apprendre à se sanctifier. Ces humbles filles étaient attachées aux confréries des paroisses, elles accompagnaient les Dames ou, comme on disait, les *Sœurs*, auprès des malades et les remplaçaient si elles ne pouvaient accomplir leur office. Ce fut le berceau des Filles de la Charité. Ainsi il n'est que juste de dire que le grand trésor de la Charité, de l'amour des pauvres, celles-ci l'ont reçu des Dames de la Charité. En retour, ce siècle a vu les Filles de la Charité faire part de leur précieux dépôt aux Dames de la Charité nouvellement rétablies et leur transmettre intactes les vertus d'humilité, de charité, de simplicité de leur commun fondateur. Maintenant, il appartient aux Dames de reprendre leur œuvre tout entière, d'aller auprès des malades pauvres, personnellement, autant que les exigences des devoirs de la famille le permettront, et pour les aider ou les suppléer elles appelleront comme autrefois leurs auxiliaires naturels les Filles de la Charité. Celles-ci leur devront encore leur bien le plus précieux, leurs seigneurs et leurs maîtres les pauvres, qu'en bien des endroits elles ont la douleur de ne pouvoir plus atteindre.

Mais, pour être entièrement fidèles à l'appel de Dieu et pour accomplir tout le bien qui leur semble réservé, les Dames de l'Œuvre doivent employer tous leurs efforts à recruter des

membres nouveaux et à fonder de nouvelles confréries. Elles ne seront certes jamais trop nombreuses dans les villes où notre civilisation cache de si affreuses misères sous des apparences de luxe et où la mission des Dames *visitantes* n'a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui. Tant de familles souffrent, perdues dans les quartiers populaires, loin de toute âme bienveillante, ignorées du prêtre qui ne peut suffire aux besoins des paroisses de vingt, trente ou cinquante mille habitants ! De nouveaux centres pourraient être établis afin de mieux lutter par des industries sans cesse renouvelées et par le zèle infatigable de la charité privée contre des misères que la bienfaisance administrative la plus perfectionnée ne sait ou ne peut pas atteindre.

De nouvelles associations sont encore nécessaires dans les campagnes. C'est là que les premières confréries ont été fondées et c'est de là qu'elles sont venues dans les villes. Les Dames de la Charité, dont l'œuvre, en ce siècle, a commencé par les villes, devraient bien la ramener au lieu d'origine. Elle y ferait un grand bien par le soulagement des pauvres et par l'instruction religieuse des enfants. Elles-mêmes auraient ainsi l'avantage de n'être point seulement Dames de la Charité durant l'hiver, elles le seraient aussi pendant l'été ; car il n'est point de vacances pour les bonnes œuvres, pas plus que pour la piété ou la sanctification.

Enfin les confréries des Dames de la Charité doivent s'efforcer surtout de maintenir en elles et de développer l'esprit de saint Vincent de Paul, cet esprit d'humilité, de charité, de simplicité qui est leur marque distinctive. Et pour le mieux posséder, elles devraient s'appliquer à le mieux connaître par la lecture de la vie de saint Vincent, par la connaissance de sa doctrine spirituelle qui anime plus particulièrement ses Filles de la Charité et ses missionnaires. Les Dames de la Charité, les Filles de la Charité et les Prêtres de la Mission sont les rameaux d'un même tronc et la même sève doit les vivifier pour que l'arbre produise toujours ses fruits. Fortement unies par la communauté d'origine, par la communauté d'esprit et par un égal amour des humbles, les trois familles de saint Vincent produiraient un grand bien dans le monde, car elles amèneraient les âmes que le

malheur a exaspérées, que la souffrance a aigries et que le vice a souillées auprès de Jésus, le Dieu de justice et d'amour, le réparateur de toutes les injustices et l'auteur de tous les pardons. Le charme qui s'exhalait de la personne auguste de Notre-Seigneur et la douceur de ses paroles attiraient la foule, puis le divin Maître, en sa pitié miséricordieuse, nourrissait les affamés, guérissait les malades pour donner enfin le pain de vie. Les enfants de saint Vincent, parfaitement unis dans leurs travaux apostoliques, pourraient en toute humilité, mais avec grand fruit, continuer l'œuvre divine.

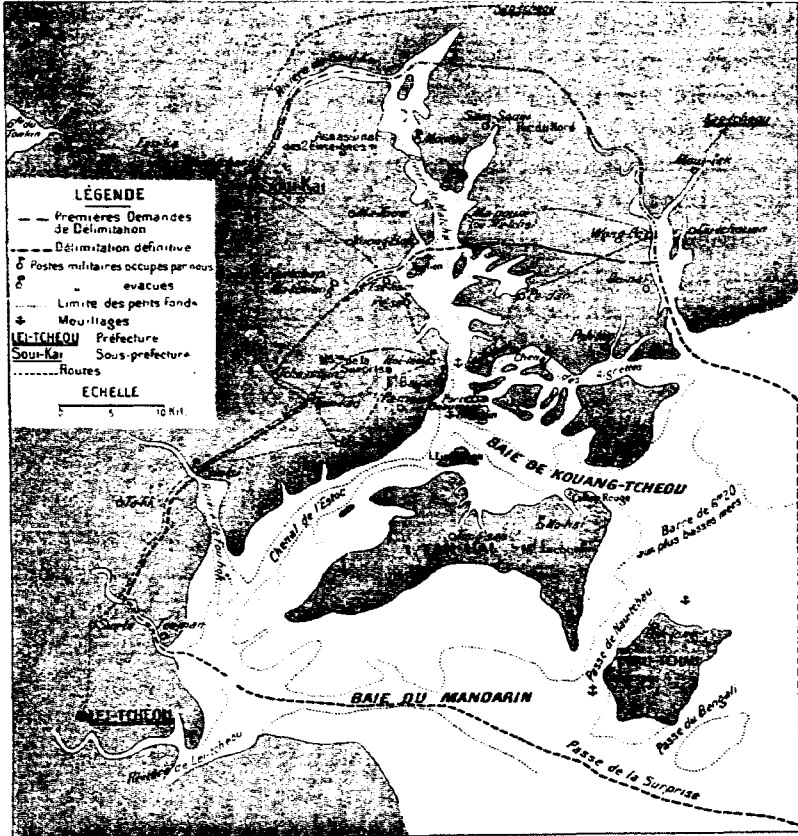
LA BAIE DE KOUANG-TCHÉOU

Durant des siècles, les missionnaires ont été à peu près les seuls à s'occuper de la Chine. Pour tous les ordres religieux, pour toutes les communautés, c'était en quelque sorte la terre classique des missions étrangères et du martyre. Les Franciscains, les Dominicains, les Jésuites, les prêtres des Missions étrangères, les Lazaristes, etc., sont allés tour à tour et simultanément envahir cet immense empire où ils ont beaucoup travaillé, beaucoup souffert, et en somme, bien peu récolté. Leurs conquêtes partielles n'ont vraiment pas entamé ce peuple qui se montrait rebelle à toute idée venant de l'Occident et qui défendait son autonomie religieuse et intellectuelle par les procédés les plus barbares.

Les missionnaires étaient des messagers de paix n'employant que des armes pacifiques, envoyés comme des agneaux au milieu des loups, sûrs, néanmoins, que leur sueur et leur sang ne couleraient pas en vain et que la divine semence lèverait un jour. Il en est venu d'autres, depuis, moins pacifiques et parlant un autre langage. Ils ont fait déjà plus d'une brèche à la vieille muraille; et si personne aujourd'hui ne peut prévoir quel sera le sort de l'empire chinois, on peut du moins assurer qu'il ne continuera plus à vivre dans son antique isolement.

Poussés par les besoins économiques qui pressent tous les

pays et les déterminent à des guerres de conquête, les principales nations de l'Europe se sont attachées aux flancs de l'Empire du Milieu. Elles ont pratiqué des incisions qui doivent livrer passage aux richesses du pays et par lesquelles doivent s'introduire les produits occidentaux. Ira-t-on plus loin? La Chine restera-t-elle simplement ouverte ou en viendra-t-on à



la partager? On n'a pas encore, croyons-nous, les éléments nécessaires pour répondre à cette question. Mais ce qui est hors de doute, c'est que la nouvelle politique des puissances exercera une très grande action sur l'avenir de la Chine et sur son avenir religieux; car, bien qu'elles soient dirigées par des mobiles presque exclusivement d'ordre matériel, il n'en est pas moins vrai qu'un pays chrétien ne peut, malgré tout, agir comme s'il

ne l'était pas. Tôt ou tard, par conséquent, l'influence chrétienne des nations se fera sentir.

A ce titre, nous croyons que nos lecteurs aimeront à connaître avec exactitude ce qui s'est passé en Chine dans ces dernières années. La tâche nous sera rendue facile par les travaux qui ont été publiés récemment. Nous aimons à citer, en particulier, l'ouvrage si remarquable de MM. R. Pinon et J. de Marcihac : *La Chine qui s'ouvre*, et différents articles de la Revue des *Questions Diplomatiques et Coloniales* (1).

Lorsque le Japon, vainqueur de la Chine s'apprêtait à tirer parti de sa victoire, l'Allemagne, l'Angleterre et la France s'interposèrent et défendirent l'intégrité du Céleste Empire. Cette bienveillance extraordinaire ne fut pas de longue durée; elle n'était pas d'ailleurs aussi magnanime qu'elle en avait l'air. Les Allemands occupèrent pour quatre-vingt-dix-neuf ans le territoire de Kiao-tchéou (traité de Pékin, 6 mars 1898); les Russes obtinrent la cession à bail de Port-Arthur, de Talién-Ouan et le droit de relier ces ports au Transsibérien (traité du 15-27 mars 1898). Puis les Anglais, pour calmer l'opinion publique très surexcitée, se firent accorder dans les mêmes conditions, Wei-hai-wei (4 avril 1898); la France enfin (traité du 5 avril) demanda la baie de Kouang-tchéou et des concessions de chemins de fer, qu'une seconde convention, après l'assassinat du Père Berthollet, vint compléter (7 juin); en réponse, la Grande-Bretagne se fit encore céder, en face de Hong-Kong, l'important territoire de Kao-loung (9 juin) (2).

La baie de Kouang-tchéou n'a pas une grande valeur commerciale, mais elle est très importante au point de vue stratégique. Elle ferme en effet, à l'orient, le golfe du Tonkin, et de plus, elle constitue un excellent poste d'attaque vis-à-vis de Hong-Kong. Par l'occupation de cette baie et par ses déclarations au sujet des provinces contiguës au Tonkin, la France a

(1) Voir en particulier les numéros du 15 avril et du 1^{er} mai 1900. Nous devons à la gracieuse obligeance de l'administration de cette Revue la communication des deux cartes que nos lecteurs trouveront dans ce numéro. La première, dressée plus particulièrement en vue de l'étude des chemins de fer, donne les noms des points occupés que nous citons. La seconde contient des détails précis et inédits. Elle diffère sensiblement de celle qui a été publiée dans le Livre Jaune et qui, sans doute, est la reproduction d'un ancien levé.

(2) *La Chine qui s'ouvre*, p. 138.

marqué qu'elle adoptait pour elle-même la politique dont faisait profession, au nom de l'Allemagne, M. de Bülow dans sa déclaration du 27 avril 1898 :

« On a parlé du partage de la Chine, a-t-il dit. Un tel partage ne sera jamais en faveur auprès de nous. Tout ce que nous avons fait est de prendre nos précautions pour que, quoi qu'il arrive, nous ne restions pas les mains vides. Le voyageur ne peut décider quand le train partira, mais il peut faire en sorte de ne point le manquer quand il partira. Tant pis pour les retardataires ! Mais nous ne désirons pas un partage de la Chine et je ne crois pas que ce partage soit imminent... Nous ne voudrions jamais être un brandon de discorde, mais nous ne jouerons pas le rôle de Cendrillon. »

Nous terminerons en empruntant à la Revue des *Questions Diplomatiques et Coloniales* une note de la Direction :

« ...On remarquera que notre plan (1) contient les deux délimitations de notre nouvelle possession ; la dernière — et définitive — abandonne la partie indiquée - - - - qui tout d'abord avait été reconnue indispensable à la sécurité aussi bien qu'à l'essor commercial de notre établissement. Il est regrettable que nous n'ayons pas conservé Montao et Wong-po, qui sont les deux ports de jonques les plus importants et qui centralisent le commerce de la région. Il est fâcheux également que nous ne puissions surveiller de plus près les diverses sociétés secrètes qui ont leur siège à Wong-po et à Soui-Kai.

« Il eût cependant été possible, à ce qu'il semble, d'obtenir les frontières primitives, car le maréchal Sou et son entourage étaient fort bien disposés pour nous ; plusieurs fois, lorsqu'il s'est agi de fixer la délimitation sur le terrain, les représentants du gouvernement chinois reculèrent les bornes de plusieurs kilomètres afin d'agrandir notre domaine.

« Quoi qu'il en soit, il s'agit maintenant de tirer le meilleur parti possible de ce que nous avons acquis. On sait que ce nouveau territoire a été rattaché au gouvernement de l'Indo-Chine et que M. Doumer a placé à sa tête un administrateur qui a fait ses preuves, M. Alby.

(1) Celui que nous reproduisons ci-dessus.

« La question de savoir si l'on ferait un port franc de Kouang-tchéou-Ouan est longtemps restée en suspens. Nous croyons qu'elle a été réglée dans le sens de l'affirmative. Nous ne pouvons que nous féliciter de voir suivre l'exemple donné par les Anglais à Hong-Kong et par les Allemands à Kiao-tchéou, car cette solution paraît la meilleure pour nous permettre de drainer et d'attirer à nous le commerce du Si-Kiang. »

CHRONIQUE

M. l'abbé Raynaud. — M. l'abbé Raynaud, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris, est mort subitement, dans la nuit du 22 au 23 avril, à Pépieux, sa paroisse natale.

La disparition de ce prêtre modeste, dévoué et intelligent, qui avait su en deux ou trois années acquérir une véritable influence, est une perte considérable pour l'Institut. Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme du pieux défunt, en attendant que nous puissions consacrer une notice plus étendue à la vie de ce digne prêtre.

Fête de la Translation des reliques de saint Vincent. — Cette fête a été célébrée avec la solennité habituelle, le deuxième dimanche après Pâques. S. G. M^{re} Thomas a officié. M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, supérieur de l'institution Notre-Dame à Chartres, a prononcé le panégyrique du saint.

Durant toute l'octave, de nombreux pèlerins sont venus prier auprès de la châsse de saint Vincent.

Propagation de la Foi. — En 1898, les recettes de l'œuvre de la Propagation de la Foi avaient été de 6.700.921 fr. 35. Elles se sont élevées cette année à 6.820.273 fr. 93. C'est donc pour l'exercice actuel une augmentation de 119.352 fr. 58.

Les Dames de la Charité. — La réunion générale des Dames de la Charité s'est tenue, comme il est d'usage, pendant l'octave de saint Vincent, le 2 mai, en la chapelle de la rue de Sèvres. Elle a été présidée par le T. H. Père Fiat, supérieur général des

Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. Après la lecture du rapport, le vénéré Supérieur a prononcé une pieuse allocution ; il a vivement exhorté les Dames de la Charité à avoir pour leur association un très grand attachement et à le manifester par des efforts sérieux de propagande et de diffusion.

Parmi les conseils pratiques qui ont été donnés, nous nous permettrons d'en citer un qui nous paraît digne de fixer particulièrement l'attention.

Un grand nombre des Dames de la Charité fréquentent durant la belle saison les stations d'eaux thermales ou de bains de mer. Pourquoi, dans ces différentes stations, n'imiteraient-elles pas les membres des conférences de saint Vincent de Paul et ne se réuniraient-elles pas aussi régulièrement que dans leur paroisse pour le soulagement des pauvres malades? Le bien accompli serait le premier gain et peut-être trouveraient-elles de précieuses recrues dans ce monde un peu spécial et oisif, mais bon et généreux.

LISTE DES DAMES DÉCÉDÉES

St-Antoine. Mme Lafitte, Mme Goyard. — *St-Augustin.* Mme Bardon, Mme Bazire, Mme Piou. Mlle Riant. — *St-Denis-du-St-Sacrement.* Mme Petitpont, Mme Perrin. — *St-Louis-en-Isle.* Mme Jules Deslandres. — *N.-D. des Blancs-Manteaux.* Mme Servois, Mme Ferrand. — *N.-D. de Lorette.* Mme Dambriecourt. — *Section de Ste-Genevieve.* Mme Silvius du Boys.

LISTE DES DAMES NOUVELLEMENT ADMISES

St-Augustin. Mme Béjot, Vicomtesse d'Hendecourt, Mme Giripon, Mme Léon Olry. — *St-Antoine.* Comtesse de Labriffe, Mme Prodhomme, Comtesse de Foucault. Mme de Laserre, Mme René André, Mme Maurice, Mme Laurin. — *St-Denis du St-Sacrement.* Mme Gosset. — *St-Ferdinand-des-Ternes.* Mme Ferry, Mlle Palmers, Mlle Thibault, Mme Aublet, Mme Dumoyer. — *St-François-Xavier.* Baronne Jacques de Montigny, Mme Brunet, Mme Riche, Mlle de Merval, Mme Robert. — *St-Jacques-du-Haut-Pas.* Mme Courtois, Mme Coberlafond, Mme G. Erhard, Mme Greslé, Mme Vautier, Mme Vieillard, Mme Louis Malibran y Santibañez, Mme Levasseur. —

St-Joseph. Mme Carl La Chambre, Marquise de Mun, Mme Richard Roblot. — *St-Laurent.* Mme Cazaubon. — *St-Louis-en-l'Isle.* Mme Jacques Bétolaud, Mme Jules Bruneau, Mme Larbenet. — *Ste-Marie-des-Batignolles.* Mme Grondard, Mme Huet, Mlle Grandamy. — *St-Médard.* Mme Jozon, Mme Thuillier, Mme Bouvier, Mme Jannettaz. — *St-Merry.* Mme Darasse, Mme Leroy, Mme de Bourgarel, Mlle Marie Allez. — *St-Nicolas-du-Chardonnet.* Mlle Goin. — *N.-D.-des-Champs.* Mme Bouvet, Mme Gerlier, Mme d'Audeville, Baronne d'Espinose, Mme Besonnat, Mlle Thérèse Hibon, Mlle Geneviève Hibon. — *N.-D.-de-Lorette.* Mlle Dosquet, Mme Dupont, Mme Vivier, Mme Rain, Mme Badon-Pascal. — *St-Pierre-de-Chaillot.* Princesse de Beauvau, Marquise de la Roche, Comtesse de Rougane de Chanteloup, Comtesse d'Anthenaise, Comtesse de Kerhué, Comtesse de Danrémont, Comtesse de Langlade, Comtesse de Mestre, Comtesse de Fontenay, Baronne de Boury. — *St-Sulpice.* Mme Marthe Rivain, Mlle Marie Gourdel. — *St-Thomas-d'Aquin.* Mme Félix, Mme Bazin de Jessey.

Section des Faubourgs. Mlle Catherine Pellechet, Mlle Marchand, Mlle Genêt, Mme Jannin, Mme Biais, Mme Raymond de Chabaud la Tour. — *Neuilly.* Mme Alfred Mothe, Mme Raffy. — *Sceaux.* Mme Capet. — *Clichy.* Mme Choquart.

VACHERIE BRETONNE

SERVICE DANS PARIS MATIN ET SOIR

~~~~~  
**Hervé NÉDELEC, Nourrisseur**

**PARIS — 53, Rue Dunois, 53 — PARIS**

—————  
LAIT CHAUD MATIN ET SOIR

—————  
*Le Gérant : C. TREICHE.*

# ATELIERS DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

ÉBÉNISTERIE - MENUISERIE

**L. BOISARD, DIRECTEUR**

*Rue Paganini, NICE*

**ATELIERS CHRÉTIENS D'APPRENTISSAGE**

---

*Très recommandés pour la solidité et le fini du travail.*

---

**BELLES CHAMBRES** meublées avec ou sans pension dans famille honorable. CARAYON, Villa Nouvelle, 30, avenue Malakoff.

---

**DAME** ayant reçu très bonne éducation, désire situation de dame de compagnie ou gouvernante, s'occuperait d'enfants en leur donnant première instruction. Excellentes références. S'adresser : CARAYON, 30, avenue Malakoff.

---

**MAISON** de dames pensionnaires, rue du Cherche-Midi, 92.

---

4<sup>e</sup> Année.

QUESTIONS

Le Numéro: 1 fr.

# DIPLOMATIQUES & COLONIALES

## REVUE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Rédaction et Administration : 16, RUE CASSETTE, PARIS

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

|                                  | UN AN     | SIX MOIS |
|----------------------------------|-----------|----------|
| France, Algérie et Tunisie ..... | 10 fr. 00 | 6 fr.    |
| Autres colonies.....             | 12 fr. 50 | 7 fr.    |
| Etranger et Union postale.....   | 15 fr. 00 | 8 fr.    |

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les Questions Diplomatiques et Coloniales a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des cupidités internationales et des ambitions rivales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

## EN VENTE A L'IMPRIMERIE F. LEVÉ

IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ

PARIS — 17, RUE CASSETTE, 17 — PARIS

### HENRI LASSERRE

- I. — Notre-Dame de Lourdes.
- II. — Épisodes Miraculeux de Notre-Dame de Lourdes.
- III. — Bernadette, Sœur Marie-Bernard.

Trois splendides volumes, grand in-8°, de 500 pages chacun, illustrés à chaque page d'encadrements artistiques variés : scènes, portraits, vues à vol d'oiseau, paysages, ornements divers, et d'une belle chromolithographie.

Chaque volume broché..... 4.50

Chaque volume relié (belle reliure, genre anglais, avec figure, fers spéciaux et tranches dorées)..... 6.50

Les trois volumes reliés, réunis ensemble dans un solide étui..... 20.

*Les frais d'envoi dans les départements sont à la charge du acheteur.*

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17



# PETITES ANNALES

DE

# SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

## SOMMAIRE

|                                                                                              |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Louise de Marillac et le Sacré Cœur.....                                                     | 161 |
| Les Œuvres à l'Exposition. — <i>Max Turmann</i> .....                                        | 175 |
| Courrier des missions : Chine, Abyssinie.....                                                | 184 |
| Chronique : Canonisations. — Béatifications. —<br>Sainte-Enfance. — Dames de la Charité..... | 186 |
| Bibliographie.....                                                                           | 188 |

PARIS

SÉMINAIRE  
SAINT VINCENT DE PAUL  
88, rue du Cherche-Midi, 88

QUDIN  
LIBRAIRE-ÉDITEUR  
10, rue de Mézières, 10

# PETITES ANNALES

DE

# SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

**ABONNEMENTS :** FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

**Numéro spécimen : 20 centimes**

## BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, prêtre de la Mission, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi, Paris.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir, comme intermédiaire, soit de la Procure générale ou du Secrétariat de Saint Lazare, soit du Secrétariat ou de l'Économat de la Maison Mère des Filles de la Charité.

## AVIS

Pour nous éviter des frais assez considérables, nous prions les personnes qui reçoivent les *Petites Annales* de vouloir bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement ou, du moins, de nous indiquer par quel mode nous pouvons le recouvrer.

Nous recevons avec reconnaissance toutes les communications qui seraient de nature à intéresser nos lecteurs. Nous serons particulièrement heureux de recevoir des photographies qui nous permettraient d'illustrer et de rendre plus intéressante notre publication.

Enfin, nous nous permettons de recommander à nos confrères et aux Filles de la Charité de répandre autour d'eux les *Petites Annales de Saint Vincent de Paul*. C'est par eux, principalement, qu'elles seront connues et qu'elles pourront réaliser le bien qu'on attend de leur action modeste, mais bienfaisante.

---

**PETITES ANNALES**  
DE  
**SAINT VINCENT DE PAUL**

---

AVIS

*Salon le désir qu'a bien voulu nous exprimer M. le Président général des conférences de S. Vincent de Paul et pour éviter toute confusion possible avec le Bulletin de la Société de S. Vincent de Paul, notre publication échange son titre de Bulletin en celui de Petites Annales, à partir du présent numéro.*

---

**LOUISE DE MARILLAC & LE SACRÉ CŒUR**

---

Dans notre numéro d'avril, nos lecteurs ont pu lire un article de M. Ed. Didron, écrit à propos d'un tableau découvert à Cahors et conservé en ce moment à la Maison-mère des Filles de la Charité. Nous en reproduisons la gravure (p. 169) afin de pouvoir établir une comparaison avec d'autres tableaux qui présentent un réel intérêt, en particulier pour les Dames de la Charité. Il nous reste maintenant, comme nous l'avions annoncé, à rechercher comment Louise de Marillac a été amenée à peindre un cœur visible sur la poitrine de Notre-Seigneur. Pour cela, nous dirons quelques mots de l'origine de la dévotion au Sacré Cœur et nous essaierons de faire connaître quelles étaient à cette époque les idées des personnes pieuses sur ce point spécial de la dévotion chrétienne.

..

Chacun sait que les Pères, les Docteurs ainsi que les prédicateurs de tous les temps ont expliqué aux fidèles jusqu'aux moindres passages des Écritures, cherchant à en pénétrer le sens

le plus intime et en tirant des leçons pour l'édification commune. Ils ne pouvaient dès lors pas oublier ces paroles du Maître : « *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* », ni laisser dans l'ombre le fait qui termine le drame de la Passion : « *Un des soldats lui ouvrit le côté et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.* » Pour d'autres passages, leur discours devait s'harmoniser avec la manière de parler habituelle, et lorsqu'ils traitaient de l'amour infini que Jésus-Christ a eu pour nous, ils ont tout naturellement parlé du cœur qui était regardé comme le siège ou du moins comme le symbole de l'amour. Toutefois le culte à l'égard du Sacré-Cœur ne s'est introduit que lentement et l'Église n'a approuvé un office et une messe propres qu'avec une grande prudence et une extrême discrétion.

Une première demande (1) fut adressée au Saint-Siège sous le pontificat d'Innocent XII, en 1697, par la reine Marie d'Angleterre, fille de Jacques II, au nom des religieuses de la Visitation. La congrégation des Rites ne crut pas devoir accorder une messe et un office propres ; elle permit cependant la *messe des Cinq plaies* dans toutes les églises des sœurs de la Visitation le vendredi après l'octave du *Corpus Domini*. Une nouvelle démarche fut tentée en 1729 par le roi de Pologne, qui avait placé son royaume sous la protection spéciale du Sacré-Cœur et qui désirait en voir le culte répandu dans toute l'Église. La réponse fut encore négative. En 1765, les évêques de Pologne demandèrent à Clément XIII l'office et la messe du Sacré-Cœur pour le royaume seulement. Cette fois la Congrégation répondit d'une manière favorable, Le décret s'appuie sur les innombrables confréries du Sacré-Cœur érigées dans tout le monde chrétien (2) et sur ce que pour la célébration de la messe et de l'office on ne faisait désormais « *qu'étendre un culte déjà institué et renouveler symboliquement la mémoire de l'amour divin qui porta le Fils de Dieu à prendre la nature humaine et à s'immoler*

---

(1) Cf. *Analecta Juris Pontificis*, trentième livraison, Office du Sacré-Cœur.

(2) Ces confréries furent d'abord érigées en Angleterre, au témoignage du P. de la Colombière qui missionna dans ce pays. Le premier Bref, pour la France, est du 24 décembre 1693. En 1765, on en comptait plus de mille canoniquement érigées et répandues dans le monde entier. Elles furent l'objet d'un zèle tout particulier de la part des Pères Jésuites et des religieuses de la Visitation.

sur la Croix, pour se donner en exemple aux hommes et montrer qu'il était doux et humble de cœur. »

L'office et la messe gardent bien le but de rappeler la Passion de Notre-Seigneur. Citons uniquement l'*Invitatoire* de l'office : « Christum passum, venite, adoremus, » *Venez, adorons le Christ qui a souffert*; et le graduel de la messe : « O vos omnes qui transitis... » *O vous tous qui passez, regardez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur..... Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*. L'Église est donc fidèle à nous rappeler l'amour de Celui qui nous a aimés jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'à la consommation et jusqu'au sacrifice. Elle sait trop, en effet, que certains mots et certaines figures rappellent facilement des sentiments moins purs ou moins surnaturels que ceux qu'elle exige, et elle ne veut point séparer l'amour de Jésus-Christ du souvenir de la Croix sur laquelle le divin Maître a souffert en son cœur et en tous ses membres.

\*  
\*  
\*

On comprend mieux encore ces précautions si on se rappelle les abus trop nombreux de cette époque. On n'hésitait pas, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, pour exprimer les rapports de l'âme chrétienne avec Notre-Seigneur, à se servir des emblèmes les plus risqués que l'on empruntait à la mythologie païenne.

« Mais ce qui doit nous frapper, dit M. Ed. Didron, et ce que nous devons retenir dans ce symbolisme malsain, c'est le rôle considérable que l'on fit jouer au cœur, figure matérielle, en tirant de là des conséquences sans limites, afin de varier les sujets à l'infini et de rendre cette source précieuse véritablement intarissable. Par ce moyen, on obtint des symboles fort ingénieux, mais aussi bien étranges ! Pour s'en assurer, il suffit d'ouvrir au hasard les livres tels que le « *Typus mundi* », publié en 1627 par Jean Cnobbaert; l'« *Amoris divini et humani antipathia* », de Michaël Snyders, qui vit le jour en 1629; un autre ouvrage de 1635, « *Schola cordis* », publié comme les précédents, à Anvers, la même officine où s'élabora la plus grande partie de cet art et de cette littérature d'ordre particulier; « *Les emblèmes d'amour divin et humain* » édités par Jean Messenger à Paris même,

en 1631, contrefaçon des ouvrages flamands; enfin tant d'autres livres qu'il serait long et fastidieux d'énumérer (1).» Ce n'est pas ici le lieu de citer des exemples qui paraîtraient peut-être déplacés. Retenons seulement que les représentations matérielles du cœur, comme emblèmes de l'amour divin et, très particulièrement, des rapports de l'âme avec Dieu, sont antérieures à Marie Alacoque, née en 1647.

Certes le vrai sentiment chrétien n'était pas là. Et si, comme on peut le supposer, Louise de Marillac connaissait ces différentes productions, il est facile de se rendre compte que ce ne fut pas elles qui la conduisirent à peindre un Sacré-Cœur.

..

Les idées de Louise de Marillac peuvent se présumer des milieux qu'elle fréquentait. Or, d'après sa vie, nous la voyons être en relations constantes avec les enfants de saint François et avec les religieuses de la Visitation. Il suffira donc de connaître leur doctrine spirituelle à cette époque pour savoir avec certitude quelles pensées occupaient principalement l'âme de M<sup>lle</sup> Le Gras et pour avoir comme la genèse de sa piété. Nous nous bornerons au point spécial qui nous occupe en ce moment.

Citons d'abord un personnage que le lecteur ne s'attend probablement pas à trouver en cette histoire : le célèbre Père Joseph, l'*Éminence grise*, le conseiller de Richelieu. Ce grand politique, qui était en même temps un saint religieux, avait établi les Bénédictines du Calvaire et fondé seize couvents en vingt-un ans, dont deux à Paris, l'un au Luxembourg en 1620, l'autre au Marais en 1634. « *Le but de cette congrégation*, disait le Père Joseph, *est de se proposer Jésus crucifié sur le mont du Calvaire pour exemplaire de la sublime perfection. Je ne veux pas que vous laissiez la Passion pour ne penser qu'à la divinité, et qui ne la voudrait jamais méditer ne serait pas chrétien.... Le trait, le but du christianisme, c'est de s'unir à Dieu en tant qu'il est Dieu, et le moyen qui nous y conduit c'est Jésus crucifié.... Le Fils de Dieu a réduit toute sa doctrine en un petit compendium qui est sa*

---

(1) Cf. *Quelques mots sur l'art chrétien à propos de l'image du Sacré Cœur*, par Ed. DIDRON. — Paris, Librairie archéologique de Didron, 1874.



*l'Exercice de la dévotion aux Cinq plaies de Notre-Seigneur.* « Il semble, leur disait-il, que la sainte Vierge.... veut vous obtenir un plus grand accès vers Notre-Seigneur crucifié. Elle veut que vous l'aimiez tendrement et soyez enflammées de son saint amour, que vous deveniez dévotes et amoureuses de ses saintes plaies, que vous y pensiez souvent; enfin elle veut vous attirer et vous faire entrer dans son Cœur..... Nous devons donc aller à Dieu par les sacrées plaies de son Fils, mais spécialement par celle de son Cœur : de sorte que, mes filles, quand vous produirez cet acte d'amour, comme je vous enseignerai en la suite, quand, par union, vous entrerez dans la participation des souffrances de votre époux et de sa Passion, quand vous considérerez attentivement ses plaies et ferez votre demeure dans celle de son Cœur, vos âmes jouiront des douceurs et consolations célestes (2). »

Le Père Joseph redoubla d'ardeur pour l'instruction de ses chères religieuses lorsque les « Illuminées » ou plutôt, comme il disait, les « Obténébrées » menacèrent d'envahir la plupart des communautés et des ordres religieux vers 1634.

Nous ne pouvons suivre le saint religieux dans le développement de ses pensées; mais ce que nous avons dit est suffisant pour indiquer le point de vue où il se place (2). Ajoutons que les entretiens du Père Joseph étaient recueillis avec soin par les religieuses du Luxembourg et du Marais et qu'ainsi le bien qu'ils opéraient n'était pas limité par les murs du couvent.

Un autre centre de dévotion plus austère encore était le couvent des Filles de la Passion. Sur les nombreuses postulantes qui s'étaient présentées lors de la fondation, douze seulement avaient été jugées capables de supporter une vie toute de sacrifices. Ces vaillantes capucines faisaient profession de vivre unies à Jésus crucifié. Elles eurent comme supérieur et elles entendirent souvent un célèbre capucin de l'époque, l'auteur d'un ouvrage que saint François de Sales, dans son *Traité de l'amour de Dieu*, recommandait en ces termes : « Nous voyons de plus

---

(1) *La Pratique intérieure des principaux exercices de la vie chrétienne*, pp. 12. et suiv.

(2) Cf. *Le P. Joseph et le Sacré-Cœur*, par l'abbé DEBOUVRES. Angers, 1899, passim. *Exhortation sur les Cinq plaies. — Exhortation pour la retraite des dix jours.*



un grand et magnifique palais que le R. P. Laurent, de Paris, prédicateur de l'ordre des Capucins, bastit à l'honneur de l'amour divin ; lequel estant achevé sera un cours accompli de la



N° 2. — Médailion peint par Louise de Marillac.

science de bien aimer. » Ce magnifique palais, qui n'est autre qu'un gros ouvrage (1), ne fut jamais fini probablement. En tout

---

(1) *Le Palais de l'amour divin entre Jésus et l'âme chrétienne, auquel toute personne tant séculière que religieuse peut voir les règles de parfaitement aimer Dieu et son prochain en cette vie, par le R. P. LAURENT, capucin. Paris, 1614. — Le même*

cas, nous n'en connaissons qu'une partie qui constitue un fort volume illustré de gravures, écrit d'un style boursoufflé, mais contenant sur le Sacré Cœur des passages remarquables.

Une des gravures que nous reproduisons (1) représente « la misère et le malheur où se plonge une âme péchant mortellement ». Sous la figure d'une femme enchaînée, l'âme est à genoux devant Notre-Seigneur couronné d'épines, les pieds et les mains traversés par les clous du crucifiement. Son côté est ouvert. « Ce côté ouvert du Sauveur où il y a un cœur navré d'un poignard à cinq pointes »... qui représentent « peur, tristesse et ennui... et en suite de la peur excessive, il s'est trouvé en Notre-Seigneur un autre effet issant de sa frayeur et se nomme stupeur ou étonnement, et de cet ennui aussi avec peur sort une cinquième peine ou douleur en l'esprit de nostre Rédempteur qui s'appelle angustie ou désarroi de volonté inférieure qui sont les cinq plaies mystiques secrètes et spirituelles au Cœur de Jésus crucifié au dedans par son amour inscrutable. » La Passion du cœur de Jésus à Gethsemani est décrite avec profusion. L'auteur n'arrive pas dans le volume que nous possédons, jusqu'au crucifiement et au coup de lance de Longin ; mais il fait allusion cependant aux dernières gouttes de sang réservées encore « dans le vase matériel de l'amour de Jésus qui est son cœur de chair » et que fit répandre « le cruel fer de la lance d'un inique soldat ».

Il est presque inutile de rappeler, après cela, que Louise de Marillac eut de fréquentes relations avec ces religieuses capucines et qu'elle serait entrée dans leur communauté si sa santé le lui eût permis. Ses meilleurs instants étaient ceux qu'elle passait chez elles, admise à partager leur pauvre repas et à se joindre à leurs oraisons et exercices. Elle connaissait donc fort bien la doctrine spirituelle des Filles de la Passion sur les souffrances du Cœur de Jésus.

---

auteur composa : *Les Tapisseries du divin amour, ou la Passion de N.-S. Jésus-Christ rédempteur des humains, Fils de Dieu vivant, selon la vérité de l'histoire. Divisé en quatre livres selon les quatre montagnes où le Sauveur du monde a souffert pour nous, etc.*, Paris, 1631.

(1) (V. p. 165.) Nous devons la communication de tous ces détails ainsi que du cliché aux R.R. PP. Capucins de la rue de la Santé. — Cf. *les Annales franciscaines*, juin et juillet 1891.

Nous n'avons guère besoin non plus d'insister sur les rapports de Louise de Marillac avec les religieuses de la Visitation. Elle était la fille spirituelle de saint François de Sales et elle de-



N° 3. — Tableau peint par Louise de Marillac.

vint l'amie de sainte Chantal. Or nous savons à quel point, dès l'origine et bien avant Marie Alacoque (1), les Visitandines furent dévouées au Sacré Cœur.

Saint François de Sales écrivait à sainte Chantal, le 10 juin 1611 : « Bon jour, ma très chère mère. Dieu m'a donné cette nuit

---

(1) La principale vision concernant le Sacré-Cœur est du 16 juin 1675.

la pensée que notre maison de la Visitation est par sa grâce assez noble et assez considérable pour avoir ses armes, son blason, sa devise et son cri d'armes. J'ai donc pensé, si vous en êtes d'accord, qu'il nous faut prendre pour armes un unique cœur percé de deux flèches enfermé dans une couronne d'épines, ce pauvre cœur servant d'enclavure à une croix qui le surmontera, et sera gravé des sacrés noms de Jésus et de Marie. Ma fille, je vous dirai, à notre première entrevue, mille petites pensées qui me sont venues à ce sujet; car vraiment notre *petite congrégation est un ouvrage du Cœur de Jésus et de Marie*. Le Sauveur mourant nous a enfantés « par l'ouverture de son Sacré Cœur ».

« Considérez, dit sainte Chantal à ses filles, que non seulement notre doux Sauveur nous montra son amour par toute l'œuvre de la rédemption, avec tous les chrétiens, mais qu'il nous oblige spécialement, nous autres de la Visitation, *par le don et faveur qu'il a fait à notre ordre*, et à chacune de nous en particulier *de son cœur*, ou, pour mieux dire, des vertus qui y résident puisqu'il a fondé notre très aimable institut sur ces deux principes : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur...* Si nous apprenons et pratiquons bien la leçon que cet amoureux Sauveur nous donne, nous aurons l'honneur de porter le titre de **FILLES DU CŒUR DE JÉSUS.** »

Il nous semble que voilà bien suffisamment restitué, au point de vue qui nous occupe, le milieu dans lequel vivait Louise de Marillac, en particulier de 1615 à 1633. Nous n'avons plus maintenant qu'à signaler l'occasion que lui fournit saint Vincent, pour expliquer d'une manière toute naturelle les peintures qui font l'objet de cette étude.

Le règlement des Dames de la Charité assigne à la confrérie un patron : « Lesdites servantes des pauvres prennent pour patron Notre-Seigneur Jésus », et nous constatons en certains endroits que les confréries se réunissaient dans une chapelle et devant un autel qu'on appelait « l'autel de la Charité ». Les confréries devaient naturellement tenir à posséder une représentation de leur patron et c'est bien cette représentation que

visent ces paroles de Louise de Marillac : « Voilà deux images que je vous envoie, un Seigneur de la charité est pour mettre en votre salle des Pauvres et un pour votre chambre. » Notons encore que dans le Règlement des Dames de la Charité saint Vincent cite ces paroles : « Venez, les bénis de mon Père,



N° 4. — Tableau conservé à la maison-mère des Filles de la Charité.

parce que j'ai eu faim, etc. » Et maintenant examinons les gravures 2, 3, 4, 5.

La gravure n° 2 reproduit un médaillon, avec agrandissement d'un tiers environ, qui est conservé de temps immémorial dans les appartements de la supérieure générale des Filles de la Charité. Au revers se trouve l'attestation que cette petite peinture est l'œuvre de Louise de Marillac. Mais, chose remarquable,

la photographie nous a révélé une particularité qu'on ne soupçonnait pas. Le cliché et l'épreuve nous ont montré en effet un cœur que les yeux ont bien pu retrouver ensuite, mais qu'ils n'avaient pas vu jusque-là. Il est encore reconnaissable dans la photogravure, quoique très affaibli.

Sur la banderole de droite, on lit : « *Apprenez de moi que je suis doux* », etc., et sur celle de gauche : « *Venez, les bénis de mon Père* », etc.

Gravure n° 3. — Reproduction du tableau de Cahors (V. le n° d'avril, article de M. Ed. Didron). Rappelons seulement qu'il porte au bas cette inscription : « Ce tableau a été peint par M<sup>lle</sup> Le Gras, notre honoré mère et intitutrice. »

Gravure n° 4. — En haut, DEUS CHARITAS EST. Au bas, à droite, le prêtre donne la communion à un mourant, à gauche, une fille de la Charité tient à la main un verre où se trouve du vin qu'elle va donner au malade après la communion selon la prescription du catéchisme de M<sup>lle</sup> Le Gras. Ce tableau est conservé à la maison-mère des Filles de la Charité. La facture est bonne et d'un artiste de profession qui sait son métier. Le costume de la sœur nous indique qu'il doit remonter aux dernières années de M<sup>lle</sup> Le Gras.

Gravure n° 5. — Tableau conservé à l'église de Boulages, diocèse de Troyes. Notre-Seigneur porte sur la poitrine un cœur couronné d'épines et surmonté d'un jet de flammes (1). En haut, des anges déploient des banderoles sur lesquelles on lit, à droite : « *Venez, les bien aimés de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde* » ; à gauche : « *Pour ce que j'ay eu faim vous m'avez donné à manger, j'ay eu soif et vous m'avez donné à boire, j'ay été malade et vous m'avez visité.* » Au bas, à droite, un prêtre donne la communion à un mourant et plusieurs personnes sont à genoux auprès du lit ; à gauche, deux groupes de Dames de la Charité servent des malades. Tout à fait au bas, bien en évidence : « *La Charité de Jésus-Christ nous presse* », et au dessous : « *Dieu est charité et qui*

---

(1) Lettre de l'abbé Diette, 20 septembre 1891, à la *Revue catholique de Troyes*. — Au lieu du « jet de flammes », ne faudrait-il pas voir les cinq pointes plus conformes à la tradition franciscaine dont l'artiste a paru s'inspirer pour le cœur ?

demeure en charité demeure en Dieu et Dieu en lui. » Ce tableau, peint par Duviert, est de 1666.

Un autre tableau, semblable à celui que nous venons de décrire moins le cœur, se trouve dans la paroisse de Mailly (1).

De l'examen de ces différentes peintures, nous pouvons, il



N° 5. — Tableau conservé à la paroisse de Boulages, diocèse de Troyes.

me semble, tirer quelques conclusions. Il est évident tout d'abord que toutes reproduisent un même type. Ce type a été créé par Louise de Marillac : le médaillon nous en fournit la preuve péremptoire. Elle l'a créé pour représenter *le patron* que saint Vincent avait donné aux confréries des Dames

---

(1) Voir la lettre de M. l'abbé Deviterne, curé de Mailly, dans la *Revue catholique de Troyes*, datée du 23 septembre 1891.

de la Charité, cela ressort des inscriptions. Et, pour marquer qu'elle représentait le patron des Charités, elle a peint sur la poitrine de Notre-Seigneur le cœur, qui était pour tous le symbole de la charité et de l'amour. La représentation du cœur ne pouvait surprendre ni les âmes dévotes à saint François d'Assise, ni les Philothées du saint évêque de Genève. Cependant Louise de Marillac marquait plus particulièrement sa volonté de représenter l'amour de Notre-Seigneur en ne revêtant pas le Cœur des insignes de la Passion. Elle caractérisait ainsi plus clairement pour les gens du monde comme pour les âmes pieuses le « Seigneur de la Charité ».



Nous appellerons, en terminant, l'attention du lecteur sur les cachets qu'adoptèrent saint Vincent et Louise de Marillac. Nous les reproduisons ci-dessus. Le premier représente le monogramme JHS avec deux clous au-dessus, un au-dessous et une croix reposant sur la barre transversale de l'H. Le tout entouré d'une couronne d'épines. Il a été commun à saint Vincent et à Louise de Marillac. Les deux autres cachets nous paraissent provenir du *Seigneur de la Charité*. Le Seigneur a été donné aux Missionnaires, avec la devise : « *Evangelizare pauperibus,* » etc. Louise de Marillac a gardé le cœur avec la devise : *Caritas Christi urget nos*. En plaçant sur le cœur le crucifix, elle a marqué que c'était bien le cœur de Jésus crucifié qu'elle prenait pour blason, unissant ainsi, comme plus tard l'Église en sa Liturgie, le symbole de l'amour divin et le souvenir de la Passion.



---

## LES ŒUVRES A L'EXPOSITION

---

Les catholiques et l'Exposition. — Les Œuvres de jeunesse. — La supériorité numérique des Œuvres post-scolaires catholiques sur les Œuvres non confessionnelles similaires. — Ce que l'on fait dans les patronages.

---

Les catholiques — en tant que catholiques — ont pris une large part à l'Exposition. Et, de ce fait, nous ne cacherons point notre satisfaction : il est utile que, dans les manifestations de la vie nationale, nous occupions notre place, — toute la place à laquelle nous avons droit.

Sans doute, pour donner au public une juste idée des efforts et du zèle des catholiques de France, il eût été souhaitable que certaines organisations générales et quelques Œuvres particulières consentissent à figurer à côté d'organisations et d'Œuvres analogues. Mais, néanmoins, on peut dire que le catholicisme est dignement représenté, soit au Palais de l'Economie sociale, soit à l'annexe de Vincennes.

Cet heureux résultat est dû à la persévérance active du Comité qui, sous la présidence de M<sup>re</sup> Péchenard et avec l'approbation de Son Eminence le cardinal Richard, s'était constitué en vue d'organiser la participation des Œuvres catholiques de France à l'Exposition universelle de 1900.

Nous ne raconterons pas ici les mille et mille démarches qui ont été nécessaires pour assurer une brillante représentation des groupements catholiques. Il nous suffira de dire que le Comité ouvrit dans toute la France une vaste et sérieuse enquête, qu'il lança près de cent mille questionnaires et circulaires. Les résultats en ont été consignés dans les diverses classes de l'Exposition auxquelles se rattachent les Œuvres enquêtées. Celles-ci sont comprises sous cinq rubriques :

- I. *Enseignement* (classes 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7).
- II. *Œuvres économiques* (classes 109, 104 et 107).
- III. *Œuvres d'assistance et de charité* (classe 112).
- IV. *Œuvres de colonisation (Missions catholiques)* (classe 113).
- V. *Œuvres sociales* (classe 108).

Nous nous occuperons aujourd'hui de cette dernière catégorie d'Œuvres, et encore, dans cette immense agglomération, n'étudierons-nous que les *Œuvres de jeunesse* (Œuvres de moralisation en dehors de l'école, catéchismes de persévérance, patronages et groupements catholiques de jeunes gens et de jeunes filles, etc.).

C'est la Commission centrale des patronages, personnifiée par MM. Griffaton et Védie, qui s'est chargée de rechercher et de faire connaître au grand public international qui visitera l'Exposition tout ce que les catholiques de France ont réalisé, depuis cent ans, en fait d'institutions complémentaires de l'école. A cet effet, ces Messieurs avaient envoyé plus de 40.000 lettres-circulaires. Les réponses sont arrivées par milliers : c'est ainsi que le Comité peut aujourd'hui affirmer, preuves en main, l'existence actuelle de *trente-six mille huit cent quarante-deux* Œuvres de moralisation de la jeunesse, comprenant une population de près de *quatre cent mille individus*.

Ce sont là des chiffres que, non sans contentement, nous opposons aux statistiques triomphantes de M. Edouard Petit. Nous voulons espérer que, dans le rapport qu'il adressera cette année au Ministre de l'Instruction publique, M. l'Inspecteur général voudra bien reconnaître la prospérité des Œuvres catholiques.

Mais il ne suffit pas de citer ces deux résultats globaux, il faut encore les décomposer et les étudier dans le détail : c'est ce que nous allons faire, soit à l'aide des tableaux et graphiques exposés dans la grande salle du Palais des Congrès, soit aussi en nous servant des documents mêmes de l'enquête, mis gracieusement à notre disposition par la Commission centrale des patro-

nages. Nous allons être amené à citer pas mal de chiffres. On voudra bien nous excuser. Il n'y a, d'abord, affirme-t-on, rien de plus éloquent ! Et puis ensuite, à notre avis, il est grand temps que nous prenions l'habitude de moins nous payer de phrases ronflantes et que nous nous préoccupions davantage des *réalités*. Or, une statistique, consciencieusement et intelligemment établie, nous en apprend bien davantage sur le mouvement des Œuvres que deux ou trois pages de considérations vagues et plus ou moins banales.

Ceci dit, revenons à notre enquête.

Elle a révélé, disions-nous, l'existence de 36.842 Œuvres actuellement vivantes et agissantes. Ces trente-six mille Œuvres se répartissent en trois catégories : les patronages de garçons, les patronages de filles et les catéchismes de persévérance. Quelques lecteurs s'étonneront peut-être que l'on ait compté ces derniers dans les Œuvres de jeunesse : pour faire cesser cet étonnement, il suffira, croyons-nous, de faire remarquer que les catéchismes de persévérance sont des réunions périodiques de jeunes gens se proposant un but éminemment moralisateur. Puisque nos concurrents font rentrer dans leurs statistiques les « amicales » se réunissant une ou deux fois par mois, nous ne voyons pas pourquoi nous n'aurions pas le droit de classer dans les institutions « post-scolaires » ces groupements d'études. Ils ont d'ailleurs été inscrits dans une colonne spéciale qui comprend aussi les Œuvres de jeunesse ne pouvant pas être qualifiées de « patronages ».

Nous devons faire une seconde observation : le Comité central, en publiant les résultats de sa vaste enquête, déclare n'avoir pas la prétention d'englober *toutes* les Œuvres existantes. Il en est sans doute un bon nombre qui ont, soit échappé à l'enquête, soit préféré garder le silence. Le Comité affirme donc seulement qu'il existe *au moins* 36.842 Œuvres de jeunesse, mais, d'autre part, il est certain que ce chiffre est inférieur à la réalité : il ne représente qu'un minimum et nullement la totalité des institutions catholiques complémentaires de l'école.

Il nous faut maintenant décomposer ce total et voir comment

il se répartit par régions et même par départements : chacun de nos lecteurs pourra ainsi se rendre compte des pays les plus favorisés et les mieux organisés pour la formation religieuse des enfants et jeunes-gens du peuple.

Voici ce tableau :

ŒUVRES CATHOLIQUES CLASSÉES PAR RÉGIONS

*Région du Nord.*

|                     | Patronages |            | Catechismes<br>de persévérance<br>et Œuvres diverses |
|---------------------|------------|------------|------------------------------------------------------|
|                     | garçons    | filles     |                                                      |
| Seine.....          | 199        | 213        | 447                                                  |
| Seine-et-Oise.....  | 28         | 61         | 476                                                  |
| Seine-et-Marne..... | 2          | 31         | 415                                                  |
| Oise.....           | 25         | 18         | 518                                                  |
| Aisne.....          | 26         | 16         | 575                                                  |
| Pas-de-Calais.....  | 76         | 113        | 722                                                  |
| Somme.....          | 32         | 29         | 601                                                  |
| Nord.....           | 230        | 148        | 663                                                  |
| <b>Totaux.....</b>  | <b>613</b> | <b>629</b> | <b>4.117</b>                                         |

*Région du Nord-Est.*

|                         |            |            |              |
|-------------------------|------------|------------|--------------|
| Aube.....               | 13         | 10         | 423          |
| Haute-Marne.....        | 14         | 7          | 396          |
| Marne.....              | 88         | 27         | 336          |
| Ardennes.....           | 25         | 12         | 575          |
| Meuse.....              | 19         | 7          | 400          |
| Vosges.....             | 26         | 20         | 381          |
| Meurthe-et-Moselle..... | 89         | 23         | 474          |
| <b>Totaux.....</b>      | <b>274</b> | <b>106</b> | <b>2.985</b> |

*Région du Nord-Ouest.*

|                       |            |            |              |
|-----------------------|------------|------------|--------------|
| Seine-Inférieure..... | 57         | 33         | 589          |
| Eure.....             | 26         | 13         | 411          |
| Calvados.....         | 18         | 6          | 603          |
| Manche.....           | 40         | 23         | 648          |
| Orne.....             | 3          | 9          | 470          |
| Sarthe.....           | 51         | 34         | 387          |
| Mayenne.....          | 27         | 11         | 291          |
| <b>Totaux.....</b>    | <b>222</b> | <b>129</b> | <b>3.399</b> |

*Région de l'Ouest.*

|                       |            |            |              |
|-----------------------|------------|------------|--------------|
| Ille-et-Vilaine.....  | 28         | 15         | 412          |
| Côtes-du-Nord.....    | 6          | 4          | 398          |
| Finistère.....        | 36         | 15         | 308          |
| Morbihan.....         | 21         | 15         | 412          |
| Loire-Inférieure..... | 53         | 23         | 261          |
| Maine-et-Loire.....   | 87         | 26         | 412          |
| Vendée.....           | 25         | 3          | 296          |
| Deux-Sèvres.....      | 18         | 4          | 606          |
| Vienne.....           | 21         | 13         | 606          |
| <b>Totaux.....</b>    | <b>295</b> | <b>118</b> | <b>3.105</b> |

*Région du Centre.*

|                     |            |            |              |
|---------------------|------------|------------|--------------|
| Loiret.....         | 43         | 49         | 325          |
| Eure-et-Loir.....   | 14         | 80         | 313          |
| Loir-et-Cher.....   | 25         | 67         | 245          |
| Indre-et-Loire..... | 41         | 9          | 271          |
| Indre.....          | 12         | 2          | 216          |
| Cher.....           | 15         | 12         | 243          |
| Nièvre.....         | 8          | 17         | 303          |
| Allier.....         | 10         | 16         | 306          |
| Creuse.....         | 6          | 5          | 433          |
| Haute-Vienne.....   | 24         | 10         | 453          |
| Corrèze.....        | 4          | 2          | 283          |
| Puy-de-Dôme.....    | 10         | 18         | 495          |
| Cantal.....         | 6          | 8          | 314          |
| <b>Totaux.....</b>  | <b>218</b> | <b>265</b> | <b>3.764</b> |

*Région du Sud-Ouest.*

|                       |            |            |              |
|-----------------------|------------|------------|--------------|
| Charente.....         | 7          | 13         | 337          |
| Charente-Inférieure.. | 32         | 17         | 368          |
| Gironde.....          | 61         | 33         | 490          |
| Dordogne.....         | 17         | 9          | 505          |
| Lot.....              | 5          | 8          | 478          |
| Aveyron.....          | 13         | 5          | 666          |
| Lot-et-Garonne.....   | 13         | 9          | 404          |
| Tarn-et-Garonne.....  | 7          | 5          | 250          |
| Gers.....             | 8          | 6          | 458          |
| Landes.....           | 10         | 9          | 317          |
| Hautes-Pyrénées.....  | 21         | 26         | 492          |
| Basses-Pyrénées.....  | 11         | 8          | 324          |
| <b>Totaux.....</b>    | <b>205</b> | <b>148</b> | <b>5.089</b> |

*Région du Sud.*

|                       |            |            |              |
|-----------------------|------------|------------|--------------|
| Ariège.....           | 8          | 23         | 230          |
| Pyrénées-Orientales.. | 10         | 3          | 214          |
| Haute-Garonne.....    | 29         | 26         | 514          |
| Tarn.....             | 10         | 16         | 490          |
| Aude.....             | 29         | 20         | 399          |
| Hérault.....          | 24         | 17         | 345          |
| Gard.....             | 13         | 19         | 280          |
| Ardèche.....          | 8          | 6          | 365          |
| Lozère.....           | 7          | 2          | 217          |
| Haute-Loire.....      | 9          | 2          | 276          |
| <b>Totaux.....</b>    | <b>147</b> | <b>134</b> | <b>3.380</b> |

*Région de l'Est.*

|                     |    |    |     |
|---------------------|----|----|-----|
| Rhône.....          | 44 | 22 | 310 |
| Loire.....          | 25 | 21 | 359 |
| Ain.....            | 25 | 15 | 418 |
| Saône-et-Loire..... | 27 | 20 | 477 |
| Côte-d'Or.....      | 24 | 20 | 489 |
| Yonne.....          | 13 | 6  | 459 |

|                    |            |            |              |
|--------------------|------------|------------|--------------|
| Haute-Saône .....  | 13         | 7          | 376          |
| Doubs .....        | 31         | 16         | 396          |
| Jura .....         | 5          | 6          | 60           |
| <b>Totaux.....</b> | <b>207</b> | <b>134</b> | <b>3.344</b> |

*Région du Sud-Est.*

|                        |            |            |              |
|------------------------|------------|------------|--------------|
| Haute-Savoie .....     | 4          | 3          | 256          |
| Savoie .....           | 3          | 4          | 384          |
| Isère .....            | 41         | 25         | 579          |
| Drôme .....            | 10         | 11         | 345          |
| Hautes-Alpes .....     | 3          | 1          | 220          |
| Vaucluse .....         | 15         | »          | 165          |
| Bouches-du-Rhône ..... | 48         | 33         | 222          |
| Var .....              | 14         | 15         | 163          |
| Basses-Alpes .....     | 6          | »          | 331          |
| Alpes-Maritimes .....  | 10         | 8          | 178          |
| Corse .....            | 5          | 8          | 417          |
| Algérie .....          | 4          | 46         | 231          |
| <b>Totaux.....</b>     | <b>163</b> | <b>154</b> | <b>3.491</b> |

Récapitulons et nous avons le tableau d'ensemble suivant :

|                    |              |              |               |
|--------------------|--------------|--------------|---------------|
| Nord.....          | 613          | 629          | 4.117         |
| Nord-Est.....      | 274          | 106          | 2.985         |
| Nord-Ouest.....    | 229          | 129          | 3.399         |
| Ouest.....         | 295          | 118          | 3.105         |
| Centre.....        | 218          | 265          | 3.764         |
| Sud-Ouest.....     | 205          | 148          | 5.089         |
| Sud.....           | 147          | 134          | 3.380         |
| Est.....           | 207          | 134          | 3.244         |
| Sud-Est.....       | 163          | 154          | 3.491         |
| <b>Totaux.....</b> | <b>2.351</b> | <b>1.817</b> | <b>32.674</b> |

Ainsi qu'on le voit par les statistiques précédentes, ce sont les catéchismes de persévérance qui forment la majeure partie du chiffre global de 36.842 Œuvres, puisqu'ils comptent 32.674 groupements contre 4.168 patronages de garçons ou de filles.

Si l'on compare le nombre des catéchismes de persévérance affirmant leur existence au nombre total des paroisses de France, on est en droit de se féliciter des résultats révélés par l'enquête. Il n'en est pas tout à fait de même en ce qui concerne les patronages proprement dits : à côté de départements très riches en institutions post-scolaires, comme le Nord ou comme la Meurthe-et-Moselle, il en est d'autres vraiment trop pauvres en Œuvres de jeunesse. En Seine-et-Marne, par exemple, 2 patronages de garçons et 31 de filles; dans l'Orne, 3 de garçons et 9 de filles;

dans la Nièvre, 8 de garçons et 17 de filles; dans le Gers, 8 de garçons et 6 de filles!

J'avoue que, lorsque je me mis à étudier ces statistiques dans le détail, je fus parfois un peu déçu. Mais, après quelques instants de réflexion, mon lecteur fera comme moi : il se reprendra en songeant que les chiffres donnés représentent un simple minimum; ils mentionnent uniquement les Œuvres qui ont répondu à l'appel du Comité central. En dehors des Œuvres enquêtées, il en existe certainement un bon nombre d'autres qui ne figurent pas dans les totaux indiqués. Ce n'est pas là, croyez-le bien, une affirmation en l'air : elle repose sur des faits contrôlés. Je ne citerai qu'une seule preuve, mais elle me paraît péremptoire.

Pour les deux départements de l'Indre et du Cher, dont le territoire constitue le diocèse de Bourges, l'enquête accuse l'existence de 27 patronages de garçons et 14 de filles. Or, dans le courant de l'année dernière, les membres de la conférence d'Œuvres du grand séminaire eurent l'idée de faire, durant les vacances, le relevé des Œuvres de jeunesse fonctionnant dans les paroisses de l'archidiocèse.

Les recherches, menées très consciencieusement, ont porté sur 41 cantons et 344 communes : elles ont fait connaître 39 patronages de garçons groupant 1.201 jeunes gens et 168 patronages de jeunes filles réunissant 4.741 adhérentes (1). Nous sommes loin, on le voit, des 27 Œuvres de garçons et des 14 Œuvres de filles. On est en droit de penser que de nombreux diocèses fourniraient des écarts de chiffres sensiblement analogues à ceux que nous offre le diocèse de Bourges (2). Dans tous les cas, il est hors de doute que les chiffres révélés par l'enquête sont au-dessous de la réalité.

Mais, même en adoptant le chiffre de 4.168, manifestement beaucoup trop faible, que l'enquête nous donne pour les patronages de garçons et de filles, on constate — et c'est là un point d'une haute importance — *la supériorité numérique des Œuvres*

---

(1) Cf. *l'Education populaire*, p. 62.

(2) Nous nous permettons de recommander la méthode des séminaristes de Bourges; et nous signalons à ce propos l'appel lancé par le *Sillon*, invitant les membres des conférences d'Œuvres des autres séminaires à consacrer leurs vacances à faire pareil relevé.

*catholiques sur les Œuvres non-confessionnelles similaires*, car le dernier rapport officiel de M. Édouard Petit mentionne 809 patronages et 2.779 associations d'anciennes et d'anciens élèves, c'est-à-dire 3.588 groupements de même genre. L'Exposition ne nous aurait-elle valu que cette constatation, qu'elle n'aurait pas été inutile. Nous avons bon espoir que les catholiques seront réconfortés par cette révélation : ceux d'entre eux qui déjà se dévouaient aux Œuvres post-scolaires continueront à le faire avec plus de zèle que par le passé; et ceux qui, découragés, étaient peut-être tentés ou de s'arrêter ou de ne rien entreprendre, ceux-là auront à cœur de maintenir l'avance que nous avons sur nos actifs concurrents.

L'enquête de la Commission centrale n'indique pas seulement le chiffre des patronages pour telle ou telle région, pour tel ou tel département. Elle nous fait aussi pénétrer dans la vie même de ces Œuvres, et nous permet de nous rendre compte des résultats obtenus.

Sous ce titre : *Ce que l'on fait dans les Patronages et les Œuvres de jeunesse de garçons*, la Commission a dressé un tableau graphique, très intéressant, actuellement exposé au Palais des Congrès. Nous allons essayer d'en donner une idée exacte.

Tout ce que l'on fait dans les patronages a été rangé sous cinq principales rubriques : développement moral, développement intellectuel, développement professionnel, développement social et enfin développement physique. Chaque Œuvre a été invitée à faire connaître ce qu'elle faisait pour faciliter à ses membres ce quintuple développement. Avec les réponses reçues, on a établi un « pourcentage ».

Sur cent Œuvres, cent, c'est-à-dire toutes, se préoccupent du *développement moral* : c'est, en effet, le but premier et essentiel de ces Œuvres, c'est leur raison d'être.

Le *développement intellectuel* est procuré soit par des conférences, soit par des séances littéraires et musicales, soit enfin par des bibliothèques. 31 % des Œuvres ont des réunions récréa-



tives, 23 % entendent des conférences, 29 % sont pourvues d'une bibliothèque.

Le souci du *développement social* est surtout marqué par l'établissement de cours professionnels ou bien par une organisation de placement en apprentissage : or, tandis que 37 % des Œuvres ont établi des cours, 5 % seulement d'entre elles s'occupent de la question de l'apprentissage.

Au *développement social* correspondent les institutions économiques (sociétés de secours mutuels, caisses d'économie ou d'épargne, voire même caisses rurales) et les groupes d'études sociales : 14 % des patronages ont des institutions économiques et 6 % des cercles d'études.

Vient enfin le *développement physique* : 25 % des Œuvres ont établi de façon régulière l'enseignement de la gymnastique et 70 % organisent pour leurs membres des exercices physiques.

Pareil tableau d'ensemble a été également dressé pour les Œuvres qui groupent les jeunes filles : les résultats indiqués offrent peut-être encore plus d'intérêt que ceux relatés pour les garçons. Examinons donc, à l'aide du graphique de la Commission centrale, ce que l'on fait dans les patronages et Œuvres de jeunesse de filles.

Tout comme pour les garçons, cent pour cent des Œuvres se préoccupent de la formation morale de leurs membres : c'est là, d'ailleurs, nous le répétons, le but essentiel de ces Œuvres et, dès lors, il est naturel que toutes tiennent à honneur de diriger leurs efforts de ce côté.

Pour le développement intellectuel, les données statistiques sont très différentes de celles que nous avons signalées pour les garçons : il n'y a plus que 7 % d'Œuvres entendant des conférences (au lieu de 23 %), mais par contre 77 % (au lieu de 34 %) organisent des séances littéraires et musicales et 51 % (au lieu de 29 %) ont établi une bibliothèque.

En ce qui concerne le développement professionnel, les chiffres sont un peu moins élevés que les chiffres correspondants des garçons : 23 % (au lieu de 37 %) ont des cours professionnels et 4 % (au lieu de 5 %) s'occupent du placement en apprentissage.

Quant au développement social, comme on devait s'y attendre,

les résultats sont sensiblement plus faibles que pour les groupements masculins : 5 % des Œuvres possèdent des institutions économiques et 1 % ont des réunions d'études sociales. On s'étonnera peut-être de voir pareils sujets abordés dans des patronages de jeunes filles : ce n'est pas le lieu de discuter la question de l'opportunité de ces réunions ; nous croyons seulement qu'il est prudent de ne pas condamner *à priori* cette innovation et qu'il est assurément plus charitable de supposer que les directrices n'ont pas organisé semblable chose sans en sentir la nécessité et sans se prémunir contre les inconvénients possibles.

Enfin, chose curieuse, la dernière rubrique, les exercices physiques, donne pour les jeunes filles un total assez élevé : 44 %. Ainsi donc, près de la moitié des Œuvres féminines s'occupent, avec juste raison d'ailleurs, de la santé de leurs membres et organisent à cet effet soit de grandes promenades, soit toute autre distraction hygiénique.

Dans une prochaine étude, nous rechercherons sous quelles influences et dans quelles conditions se sont développées en France les Œuvres catholiques de jeunesse.

MAX TURMANN.

---

## COURRIER DES MISSIONS

---

**Chine.** — Le monde politique et religieux se préoccupe beaucoup des graves événements qui se passent en Chine. Les nouvelles privées qui nous sont parvenues ces jours-ci par câble nous permettent de rassurer tous ceux qui s'intéressent particulièrement aux Missionnaires et aux Filles de la Charité. Leur vie est sauve, grâce à Dieu, et nous comptons sur la charité de tous pour demander à Notre-Seigneur qu'il veuille bien protéger ceux qui, là-bas, travaillent pour sa gloire.

Les *Boxers* dont parlent tous les journaux sont des révoltés, quelque chose comme des anarchistes, qui se sont soulevés principalement dans la province de Chan-Tong. Ils forment des bandes assez bien organisées et conduites par des chefs connus. En réalité, ils tirent leur force principale des mandarins, la classe dirigeante du pays, qui ne peuvent souffrir l'introduction des Européens en Chine. A leurs yeux, l'influence des Européens sur le peuple chinois aura pour premier résultat de ruiner la puissance des Lettrés et par conséquent de supprimer leur caste. C'est pour cela qu'ils poussent les *Boxers* contre les étrangers, contre leurs entreprises et en particulier contre l'établissement des chemins de fer. Mais ils entrent là dans un jeu fort imprudent, car les puissances européennes finiront par intervenir et elles auront bien le dernier mot. Seulement il pourrait ensuite surgir des complications entre ces mêmes puissances... mais, cela, c'est de la politique.

**Kiang-Si.** — Le Kiang-Si a éprouvé des pertes très considérables en septembre dernier. Douze églises ou chapelles, plusieurs résidences, deux orphelinats, ont été pillés. Le représentant de la France à Pékin, M. Pichon, a exigé la punition des coupables et une indemnité. Mais comme l'indemnité ne doit être acceptée que lorsque les coupables auront été punis, les autorités chinoises, en s'en doute aisément, ne se pressent pas de punir et l'affaire en est là.

Dans ce même vicariat, certain mandarin voulait empêcher les chrétiens de pénétrer dans un marché qui leur avait été ouvert. Toutes les tracasseries étaient bonnes pour arriver au but. Les pauvres chrétiens se voyaient privés des biens communs, rayés des listes généalogiques, leurs biens étaient pillés, ils étaient battus, plongés la tête la première dans la fosse commune, jetés en prison et torturés de mille manières. Ils devaient même signer leur condamnation et l'approuver. Pour cela on mettait de l'encre au bout de leurs cinq doigts qu'ils apposaient ensuite sur le procès-verbal. Gentille signature... Tout a fini par le changement du mandarin. Le nouveau sous-préfet se montre équitable, les chrétiens de ce pays sont maintenant traités avec humanité.

**Tché-Kiang.** — Sœur Patrissey, fille de la Charité, supérieure de l'hôpital de Tso-fou-pang, actuellement en France, écrit aux *Missions Catholiques* :

« Notre mission de Tso-fou-pang ne compte que huit années d'existence et promet déjà une riche moisson; elle possède, grâce aux aumônes de la Propagation de la Foi, des hôpitaux d'hommes et de femmes et un dispensaire où il se fait un bien réel.

« L'œuvre des baptêmes pour les petits moribonds nous a été ouverte aussi providentiellement. Nous sommes reçus plusieurs fois par mois dans un orphelinat païen qui recueille annuellement de 900 à 1,000 pauvres petits êtres abandonnés; ils meurent rapidement : or, nous avons la consolation d'en baptiser de 5 à 600 chaque année.

« Depuis longtemps le missionnaire chargé de la paroisse de Tso-fou-pang, désirait vivement sauver ces infortunées créatures. Il offrit de l'argent aux directeurs de l'établissement pour obtenir l'autorisation d'y faire rentrer chaque jour une baptiseuse qui, en conférant le baptême aux petits moribonds, leur aurait ouvert la porte du ciel. L'argent est le grand moteur des Chinois, grands et petits. Eh bien! la proposition si alléchante du missionnaire fut repoussée et la porte de l'orphelinat interdite.

« Mais la Providence intervint. Une guérison miraculeuse du médecin de l'établissement leva tous les obstacles et depuis huit mois il nous est permis de recruter de nombreux anges parmi ces innocents.

« C'est pour cette œuvre et pour une fondation d'un asile d'infirmes que j'ose solliciter la charité des pieux lecteurs des *Missions Catholiques*. Au mois de septembre, je reprendrai avec bonheur la route de la Chine, où nos malheureux et bons clients ne peuvent compter pour amis que les âmes dévouées aux *Missions Catholiques*. »

**Abyssinie.** — M. Henri Grosze Forstmann écrit de Gowala : « Je suis arrivé sain et sauf à Gowala, dans le pittoresque pays d'Abyssinie, et, grâce à Dieu, en très bonne santé. Mais il ne faut pas croire que nous sommes ici en paradis. Ecoutez plutôt la description de notre maison. Une grande écurie : pour plancher le rocher, pour lit une peau de léopard, pour chaises quelques vieux escabeaux, une petite table boiteuse et voilà tout. Ne cherchez pas de chambres, il n'y en a pas. Notre appartement sert de salle d'oraison, de salle de récréation, de dortoir, de réfectoire, de salle de réception, d'infirmierie. Ce qui déplaît le plus, c'est que les portes sont trop basses; à tout moment je me heurte le front; heureusement j'ai une tête hollandaise, elle est dure et ne se brise pas facilement.

« Voilà la description de notre palais. Vous désirez sans doute maintenant la description de notre cathédrale. Hélas! c'est bien la pauvre étable de Bethléem. Nous vivons en temps de persécution et il faut que nous nous cachions. Notre petite église est une cachette : pas de fenêtres, pas de clocher, pas de cloches. Un trou pratiqué dans le mur sert de porte, il faut y passer plié en quatre et je vous assure que plus d'une fois on embrasse les poutres. Au dedans c'est la pauvreté même, un petit autel surmonté d'une statuette de la Sainte Vierge et c'est tout.

« Il n'y a ni chaises, ni bancs; une peau de chèvre les remplace.

« Espérons que ces temps difficiles finiront bientôt et que nous pourrons ouvertement annoncer la Bonne nouvelle; car notre troupeau est bien petit, une quarantaine de catholiques à peine. Les autres, pour fuir la persécution, se sont retirés dans la colonie d'Erythrée, où le gouvernement italien leur a accordé des champs qui, à force de travail, peuvent devenir très fertiles; là du moins ils vivent en paix et peuvent librement pratiquer leur religion. Mais le missionnaire est comme le soldat, il ne peut pas quitter son poste; nous demeurons donc ici, attendant des jours meilleurs.

« A une journée de distance, les catholiques sont plus heureux; là ils n'ont point à essuyer les tracasseries des schismatiques, aussi nous y avons une école florissante et une église. Bientôt nous y bâtirons une nouvelle église en l'honneur de la Sainte Vierge et nous espérons aller plus avant et établir un poste à trois semaines de distance d'ici. Peut-être desirez-vous savoir quelque chose sur les mœurs et coutumes de nos populations; elles ne sont pas sauvages, mais peu s'en faut.

« L'Abyssin de sa nature est paresseux: quand il a semé son blé, il se repose et reste des heures entières accroupi au pied d'un arbre.

« La femme, au contraire, est chargée de tous les gros travaux: à elle de moudre le grain, de ramasser le bois dans la forêt, de puiser l'eau dans le torrent. C'est un travail trop humiliant pour l'homme, qui ne consent à porter qu'une chose, son fusil, quoique souvent il ne possède pas de cartouches. Dans sa cabane, tout grouille péla-mêle: pas de fenêtre, un trou en guise de porte, et en fait de meubles seulement quelques pots en terre et quelques peaux de vache.

« Maintenant il me faut apprendre la langue, qui ne paraît pas très difficile; malheureusement ici les dialectes sont très nombreux, mais, avec de la patience et le secours d'en haut, j'espère bien en venir à bout. »

— M. Edouard Gruson écrit d'Alitiéna, le 24 avril 1900, aux *Missions Catholiques*:

« J'ai reçu ce matin de notre vénéré supérieur, M. Coulbeaux, une lettre conçue à peu près en ces termes: « A bout de ressources, je viens vous prier de diminuer le nombre des élèves du séminaire. Nous n'avons plus de quoi les nourrir. »

« Comment vous décrire ma désolation? Les jeunes gens qu'il faut jeter à la porte sont intelligents et pieux. Nous les avons choisis un à un dans nos familles catholiques. C'est sur eux que nous fondons l'espérance de l'avenir. Et nous pourrions nous résoudre à renvoyer ces futurs auxiliaires? Non, nous retrancherons encore sur notre maigre pitance. Nous jeûnerons toute l'année, s'il le faut. Quant à renvoyer quinze, dix ou même un seul de ces soixante pauvres enfants, c'est trop dur.

« Que leur faut-il d'ailleurs? Une poignée de farine de lin avec un morceau de galette d'orge. Leur lit consiste en une peau de vache; leur oreiller est une pierre. Enfin comme vêtements, un pantalon, une chemise et un pagne de cotonnade.

« Casquettes, souliers, bas... tout cela est inconnu. Je tourne mes yeux vers vous. Je confie nos élèves à votre charité inépuisable et vous supplie d'avoir pitié d'eux et de nous. »

---

## CHRONIQUE

---

**Canonisations.** — Le jeudi 24 mai, fête de l'Ascension, ont été célébrées à Rome les fêtes solennelles de la canonisation de saint J.-B. de La Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes, et de sainte Rita da Cascia.

**Béatifications.** — Le dimanche 27 mai, a eu lieu à Rome la solennelle cérémonie de béatification de soixante-dix-sept martyrs de la Chine, du Tonkin et de la Cochinchine. Sur les

treize Européens compris dans ce nombre, neuf appartiennent à la Société des Missions Étrangères de Paris, un à la Congrégation de Saint-Lazare, deux à l'Ordre de Saint-Dominique, un dernier enfin à l'Ordre Séraphique. Les autres soixante-quatre martyrs sont des indigènes parmi lesquels vingt-neuf prêtres, des catéchistes ou de simples fidèles et même une vaillante chrétienne chinoise. Voici les noms des treize Européens :

Le Bienheureux Gabriel-Taurin DUFRESSE, *de la Société des Missions Étrangères*, était né dans le Puy-de-Dôme, en 1750. Il partit pour Su-tchuen (Chine) en 1775, fut sacré évêque de Tabraca en 1800 et décapité le 14 septembre 1815.

Le Bienheureux Ignace DELGADO, *Dominicain*, était né en Espagne en 1762. Nommé le 11 février 1794 évêque de Mellipotamos et vicaire apostolique du Tonkin oriental, il mourut de misère en prison le 12 juillet 1838.

Le Bienheureux Dominique HÉNARÈS, *Dominicain*, était né en Andalousie, en 1765. Nommé évêque de Fesseiten et coadjuteur de M<sup>sr</sup> Delgado le 9 septembre 1800, il fut décapité le 25 juillet 1838.

Le Bienheureux Pierre DEMOULIN-BORIE, *des Missions Étrangères*, était né à Tulle. Parti pour le Tonkin en 1830, il fut arrêté en 1838 et apprit dans sa prison qu'il était nommé évêque d'Acanthe et vicaire apostolique du Tonkin occidental. Décapité, le 24 novembre 1838.

Le Bienheureux Jean DE TRIORA, *Franciscain*, était né le 15 mars 1710 en Piémont. Il fut étranglé à Ou-tchang-fou, capitale du Hou-Kouang, 13 février 1816.

Le Bienheureux François-Régis CLET, *Lazariste*, était né à Grenoble en 1748. Il arriva en Chine en 1791, évangélisa le Kiang-si et le Hou-pé et fut étranglé à Ou-tchang-fou le 17 février 1820.

Le Bienheureux François JACCARD, *des Missions Étrangères*, était né à Faucigny (Savoie). Parti pour la Cochinchine en 1828, il fut étranglé le 21 septembre 1838.

Le Bienheureux François-Isidore GAGELIN, *des Missions Étrangères*, était né à Besançon en 1799. Il arriva en Cochinchine en 1820, fut étranglé à Hué le 17 octobre 1833.

Le Bienheureux Joseph MARCHAND, *des Missions Étrangères*, était né également à Besançon et évangélisa également la Cochinchine. Il subit l'horrible supplice des cent plaies, le 30 novembre 1835.

Le Bienheureux Jean-Charles CORNAY, *des Missions Étrangères*, était né à Loudun ; missionnaire au Tonkin. Coupé en morceaux et décapité le 20 septembre 1837.

Le Bienheureux Augustin SCHAEFFLER, *des Missions Étrangères*, était né à Nancy. Parti pour le Tonkin en 1847, il fut décapité le 1<sup>er</sup> mai 1851.

Le Bienheureux Jean-Louis BONNARD, *des Missions Étrangères*, était du diocèse de Lyon. Il partit pour le Tonkin en 1849 et fut décapité le 1<sup>er</sup> mai 1852.

Le Bienheureux Auguste CHAPDELAIN, *des Missions Étrangères*, appartenait au diocèse de Coutances. Il partit pour Kouang-Tong (Chine) en 1852, fut condamné à mort et pendu le 29 février 1856.

**Sainte-Enfance.** — Les aumônes recueillies par la Sainte-Enfance depuis le 1<sup>er</sup> mars 1899 jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1900 s'élèvent à 3.676.341 fr. 12. — L'exercice précédent avait donné 3.615.849 fr. 93. — C'est donc pour le dernier budget une augmentation de 60.000 francs.

**Dames de la Charité de Nice.** — Les recettes se sont élevées, dans le cours de l'année dernière, à la somme de 41.726 fr. 14. Cette association se compose de 120 dames honoraires et de 26 dames visitantes. Les Dames visitantes sont : M<sup>me</sup> de Bestagno, M<sup>me</sup> Matthiessen, M<sup>me</sup> Thibault, M<sup>lle</sup> Curti, M<sup>me</sup> Jacquemet, Lady L. Knox, M<sup>me</sup> de Garsignies, M<sup>me</sup> Fabre, M<sup>me</sup> E. Garin de Cocconato, M<sup>me</sup> Hubert, M<sup>me</sup> de Bauvine, M<sup>lle</sup> d'Auzac, M<sup>me</sup> la marquise de Massengy d'Auzac, M<sup>me</sup> Beaulieu, M<sup>lle</sup> Henderson, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Thaon, M<sup>me</sup> Moriez, M<sup>lle</sup> Capdevielle, M<sup>me</sup> Arduini-Baudoin, M<sup>me</sup> Graglia, M<sup>me</sup> Alard de Châteauneuf, M<sup>me</sup> Vérani, Belli, M<sup>me</sup> Mars, M<sup>me</sup> Hébréard, M<sup>me</sup> de Faverney, M<sup>me</sup> de Flacourt.

---

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, par J. GUIBERT, P. S. S.**  
In-8°. — Paris, Poussielgue, 6 francs.

Nous ne pouvons mieux faire pour recommander cet excellent ouvrage que de reproduire le Bref si élogieux adressé à l'éminent auteur par Sa Sainteté Léon XIII :

LÉON XIII, PAPE

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique!

Au milieu des solennités dans lesquelles Nous avons, ces jours-ci, décerné les honneurs des saints du Ciel à Jean-Baptiste de la Salle, c'est avec un bien doux à-propos que Nous est arrivé, de votre part, l'hommage de la nouvelle histoire dont vous êtes l'auteur. Un homme, à qui la bonne et chrétienne éducation des classes populaires est si grandement redevable, et dont les créations bienfaitrices ont pris, en se perpétuant, une si vaste extension, méritait bien que le talent d'un écrivain s'employât, avec le secours de tant de documents scrupuleusement étudiés, à le mettre en lumière. Nous vous en adressons Nos félicitations, formant en même temps le vœu que les lecteurs de votre livre ne se contentent pas, comme unique fruit, de louer Dieu, vraiment admirable dans ses saints, mais qu'ils y trouvent aussi une leçon et un stimulant. Qu'ils y apprennent de quelle façon, pour cet âge si tendre et si léger, mais où s'alimente pourtant l'espoir de la société domestique et civile, doit se pratiquer la culture de l'esprit et surtout celle du cœur; et, en le voyant si tristement exposé à toutes les dépravations du jour, qu'ils comprennent bien avec quel zèle ils doivent travailler à sa préservation, pour qu'il ne se rende pas indigne, en grandissant, du bien souverain pour lequel Dieu l'a fait naître.

Qu'à votre beau travail saint de la Salle lui-même réserve sa récompense, et que, par lui, ces vieilles relations avec la Compagnie de Saint-Sulpice, dont votre lettre rappelle pieusement le souvenir, soient de jour en jour rendues plus fécondes en grâces du ciel. En

attendant, recevez, comme témoignage d'affection et de bienveillance, notre bénédiction apostolique, que, de tout cœur, nous accordons pareillement à cette même Compagnie.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 mai de l'année 1900, de Notre Pontificat la vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE.

**Vie du vénérable François-Régis Clet, prêtre de la Mission, martyrisé en Chine le 18 février 1820, par M<sup>sr</sup> DÉMMICID. — Paris, Gaume.**

Nous sommes heureux de recommander d'une manière toute spéciale à nos lecteurs cette Vie de F.-Régis Clet, qui a été béatifié le 27 mai dernier. Elle est très édifiante, d'un style pur et agréable. Nos lecteurs y trouveront, en outre, une connaissance bien rare des écrits de saint Vincent et de tout ce qui se rapporte aux communautés dont il est le fondateur.

**Vie du Bienheureux François-Régis Clet, par un prêtre de la Mission. In-12. 122 p. — Paris, Rondelet, 14, rue de l'Abbaye.**

Cette nouvelle vie, moins développée que la précédente renferme néanmoins tout ce que nous savons d'intéressant sur le nouveau Bienheureux. Elle sera lue avec plaisir et édification par tous ceux qui aiment les belles vies de nos missionnaires.

**Manuel de droit public ecclésiastique, par F. VERDIER, Supérieur du grand séminaire de Montpellier (C. M.). In-8° de 538 p. — Montpellier, imprimerie de la Manufacture de la Charité, 1898.**

Analyser l'ouvrage de M. Verdier serait reproduire inutilement les titres des chapitres et des articles, dont tout le monde connaît le sujet. Mais je me fais un devoir de signaler ses qualités de clarté, de netteté, d'ordonnance didactique, qui en font un manuel très utile pour l'enseignement. La doctrine est empruntée, pour une très bonne part, aux encycliques de Léon XIII qui contiennent sur la société civile, sur la société ecclésiastique, sur les rapports entre l'une et l'autre, les renseignements les plus autorisés. Sans rien sacrifier des droits légitimes de l'Église, l'auteur adopte le plus souvent les opinions modérées; il les expose avec une loyauté parfaite, sachant toujours reconnaître la part de vérité que contiennent les opinions qu'il critique et rejette; par là même il fortifie sa propre thèse, qu'il met à l'abri de tout reproche d'exagération. Je citerai comme exemple ce



qu'il dit du droit de l'Église sur les écoles et, plus loin, sur la nature et l'obligation des candidats. Les nombreuses questions historiques qui se rattachent aux thèses de droit public ecclésiastique sont traitées d'une façon sommaire, il le fallait bien, mais sérieuse et loyale; les références bibliographiques (qu'on voudrait parfois plus nombreuses et plus précises) sont généralement bien choisies et permettent aux professeurs et aux élèves de compléter les études dont on ne devine que les conclusions.

Ajoutons que l'ouvrage est en français, ce qui me paraît une heureuse innovation.

M<sup>re</sup> l'évêque de Montpellier écrit au vénérable supérieur du séminaire : « Ceux qui se rangeront parmi vos disciples n'auront pas à le regretter. Sous un mince volume, vous avez condensé toute la substance d'ouvrages plus étendus, sans que cette brièveté calculée nuise ni à la clarté ni à la plénitude de l'enseignement. » N'est-ce pas le plus bel éloge d'un manuel? — A. BOUDINHON. (*Canoniste contemporain.*)

CL. VIDAL (C. M.). — Pour la Géométrie euclidienne. Étude critique élémentaire sur les fondements de la Géométrie. Gr. in-8°, 37 p. — Paris, Croville-Morant, 1900.

Voici encore un plaidoyer, fort intéressant, en faveur de la Géométrie euclidienne, et contre l'impossibilité de la démonstration du célèbre postulatum. L'auteur se propose d'établir que la notion de droite lobatchefskienne, aussi bien que celle de droite riemannienne est à rejeter, en tant que droite, et il arrive à cette conclusion : « Il n'y a qu'une Géométrie, la Géométrie euclidienne, parce qu'il n'y a qu'une ligne droite, la droite euclidienne. » La brochure est divisée en six paragraphes : Les trois Géométries; — Démonstration du postulatum d'Euclide dans la théorie des parallèles; conséquences de cette démonstration; — Discussion des arguments sur lesquels se fonde la prétendue indémontrabilité du postulatum d'Euclide; — Identité de la droite riemannienne avec une circonférence de grand cercle d'une sphère; — Unité de la Géométrie; vraie signification des théories non euclidiennes; — Sur quelques définitions de la ligne droite.

Nous nous garderions bien, surtout dans cette Revue, de prendre parti dans un sens ou dans l'autre. Mais nous croyons que ce retour offensif des *Euclidiens*, caractérisé par les travaux de M. le général Frolov, par la brochure de M. Vidal, et par quelques autres tentatives, amènera de nouvelles discussions, dans lesquelles la Science mathématique et la Philosophie ne pourront que gagner. Nous serons très disposés, à l'occasion, à mettre l'*Enseignement mathématique* à la disposition des deux camps. Ces polémiques forcément courtoises,

entre adversaires également animés par l'amour sincère de la vérité, ne peuvent être qu'une source de progrès. — C.-A. LAISANT. (*L'Enseignement mathématique*, 15 mars 1900.)

### LIVRES NOUVEAUX

**La Faillite de l'enseignement gouvernemental. — L'éducation,** par Paul FESCH. In-12. — Paris, Briguet, rue de Rennes, 83.

**Les Moines d'Orient, antérieurs au concile de Chalcédoine (451),** par Dom J.-M. BESSE. — In-8°, 7 fr. 50. — Paris, Oudin.

### BROCHURES.

**Les Eaux sanctifiées, ou Guide spirituel de l'âme chrétienne dans les stations balnéaires,** par un prêtre de la Mission, DESCLÉE, DE BROUWER et C<sup>ie</sup>.

**Vie du Bienheureux François-Régis Clet. — Brochure de propagande.** Paillart, imprimeur-éditeur, Abbeville (Somme).

**L'Église et l'Exposition. — Discours prononcé à N.-D. de Paris,** par le R. P. Coubé, S. J. Gr. in-12, 0 fr. 30.

---

Les Annonces des **PETITES ANNALES DE SAINT-VINCENT DE PAUL** sont reçues exclusivement chez M. Lavallée, éditeur, 8, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

---

## VACHERIE BRETONNE

SERVICE DANS PARIS MATIN ET SOIR

~~~~~

Hervé NÉDELEC, Nourrisseur

PARIS — 53, Rue Dunois, 53 — PARIS

LAIT CHAUD MATIN ET SOIR

Le Gérant : C. TREICHE.

ATELIERS DU XX^E SIÈCLE

ÉBÉNISTERIE — MENUISERIE

L. BOISARD, DIRECTEUR

Rue Paganini, NICE

ATELIERS CHRÉTIENS D'APPRENTISSAGE

Très recommandés pour la solidité et le fini du travail.

TOILES DE VICHY
RIDEAUX
Serviettes et Torchons
Rouvoresis, Desaprie
MÉRISOS ET CACHEMIRES
MOUCHOIRS

AU PROGRÈS
GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
LAGIER-MURON
27, Rue du Marché, VICHY (Allier)

VICHY — Hôtel de l'Intendance

En face de la Grande-Grille, des Bains et des Parcs

G. MALLERET, PROPRIÉTAIRE
CHAMBRES ET PENSION DEPUIS 7 F. PAR JOUR — OMNIBUS À TOUS LES TRAINS

VITRAUX D'ART RELIGIEUX & D'APPARTEMENTS

Francis GRAND

Rue Abbé Girard, 12, et rue de la Treille, 21, CLERMONT-FERRAND
pour Eglises, Chapelles, Oratoires, Maisons privées

PRIX MODÉRÉS

BELLES CHAMBRES meublées avec ou sans pension dans famille honorable. CARAYON, Villa Nouvelle, 30, avenue Malakoff.

DAME ayant reçu très bonne éducation, désire situation de dame de compagnie ou gouvernante, s'occuperait d'enfants en leur donnant première instruction. Excellentes références. S'adresser : CARAYON, 30, avenue Malakoff.

MAISON de dames pensionnaires, rue du Cherche-Midi, 92.

4^e Année.

QUESTIONS

Le Numéro : 1 fr.

DIPLOMATIQUES & COLONIALES

REVUE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Rédaction et Administration : 16, RUE CASSETTE, PARIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie	10 fr. 00	6 fr.
Autres colonies	12 fr. 50	7 fr.
Etranger et Union postale	15 fr. 00	8 fr.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des cupidités internationales et des ambitions rivales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE F. LEVÉ

IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊQUE

PARIS — 17, RUE CASSETTE, 17 — PARIS

HENRI LASSERRE

- I. — Notre-Dame de Lourdes.
- II. — Épisodes Miraculeux de Notre-Dame de Lourdes.
- III. — Bernadette, Sœur Marie-Bernard.

Trois splendides volumes, grand in-8°, de 500 pages chacun, illustrés à chaque page de dessins artistiques variés : scènes, portraits, vues à vol d'oiseau, paysages, costumes divers, et d'une belle chromolithographie.

Chaque volume broché.....

Chaque volume relié (belle reliure, genre anglais, avec figure, ters spéciaux et tranche dorée).....

Les trois volumes reliés, réunis ensemble dans un solide étui.....

Les frais d'envoi dans les départements sont à la charge de l'acheteur.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17

PETITES ANNALES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

Chine : Pékin et Tientsin. — Dernières lettres, —	
Rapport de Mgr Fayier (1899).....	194
Dévotions qui déshonorent.....	214
Les Œuvres à l'Exposition : Les Œuvres de jeunesse. — L'action de la Commission centrale des patronages. <i>Max Turmann</i>	217
Chronique : Fêtes de Béatification. — Institut Catholique. — Revue de Philosophie.....	223

PARIS

SÉMINAIRE
SAINT VINCENT DE PAUL
38, rue de la Recherche-Midi, 88

OUDIN
LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, rue de Mézières, 40

PETITES ANNALES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

Numéro spécimen : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, prêtre de la Mission, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi, Paris.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir, comme intermédiaire, soit de la Procure générale ou du Secrétariat de Saint Lazare, soit du Secrétariat ou de l'Économat de la Maison Mère des Filles de la Charité.

AVIS

Pour nous éviter des frais assez considérables, nous prions les personnes qui reçoivent les *Petites Annales* de vouloir bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement ou, du moins, de nous indiquer par quel mode nous pouvons le recouvrer.

Nous recevons avec reconnaissance toutes les communications qui seraient de nature à intéresser nos lecteurs. Nous serons particulièrement heureux de recevoir des photographies qui nous permettraient d'illustrer et de rendre plus intéressante notre publication.

Enfin, nous nous permettons de recommander à nos confrères et aux Filles de la Charité de répandre autour d'eux les *Petites Annales de Saint Vincent de Paul*. C'est par eux, principalement, qu'elles seront connues et qu'elles pourront réaliser le bien qu'on attend de leur action modeste, mais bienfaisante.

PETITES ANNALES
DE
SAINT VINCENT DE PAUL



M^r FAVIER.

Né en 1837, envoyé à Pékin en 1862, sacré évêque le 23 février 1898.

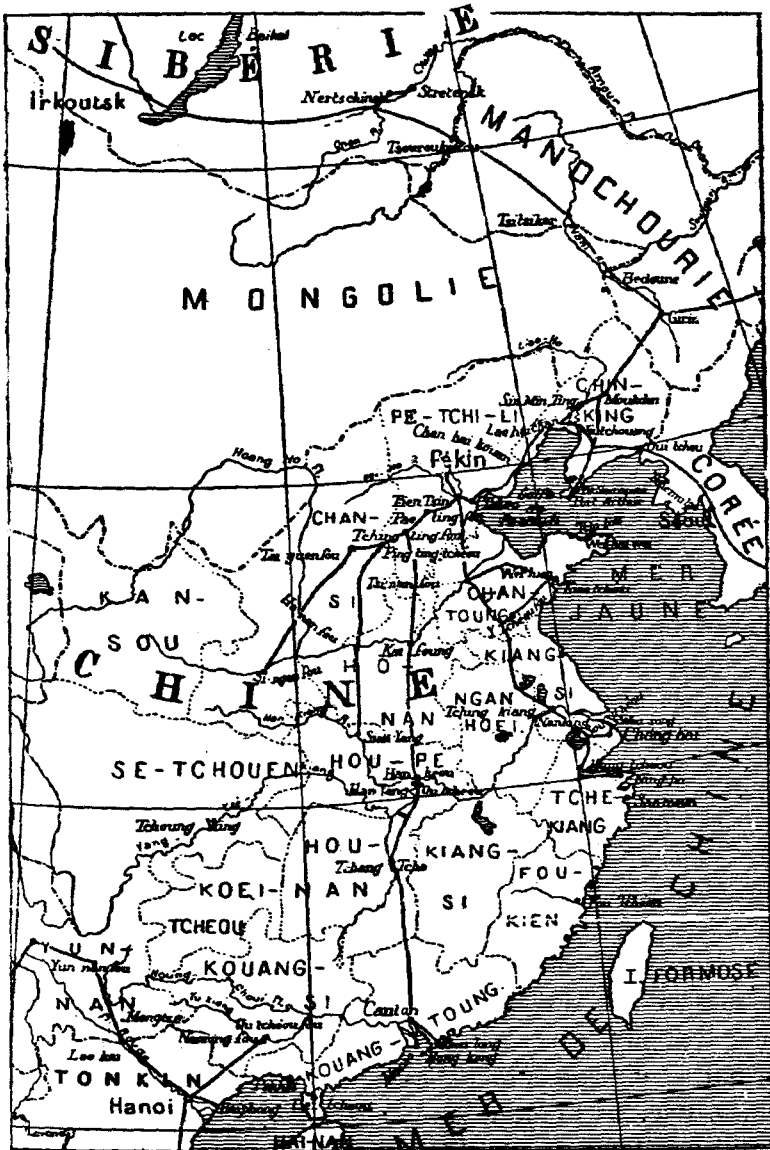
CHINE

PÉKIN ET TIENTSIN

Les Prêtres de la Mission ou Lazaristes, fondés par saint Vincent de Paul, évangélisent en Chine sept vicariats situés dans le Kiang-si, le Tché-kiang et le Tché-ly. Ils ont la charge de la plus grande partie de cette dernière province, et M^r Favier, un des leurs, est le vicaire apostolique de Pékin avec juridiction sur le territoire des environs, sur Tientsin et sur Takou. C'est dire que les Lazaristes et les Sœurs de charité de Saint-Vincent de Paul se trouvent au cœur de l'épouvantable tourmente qui ébranle la Chine tout entière et qui menace de tout anéantir à Pékin et à Tientsin.

Vers la fin de mai, il y avait environ quatre-vingts prêtres dans le Tché-ly, dont vingt-deux à Pékin même et six à Tientsin. Vingt-huit Sœurs de charité desservaient deux hôpitaux, plus une maison d'écoles et d'ouvriers à Pékin; six prenaient soin de l'hôpital de Tientsin. Nos lecteurs ne liront pas sans émotion quelques-unes des lettres datées de cette époque, les dernières qui nous soient parvenues. Nous les donnons plus loin. A ce moment déjà, les missions de la province étaient saccagées et Pékin commençait d'être envahi par les Boxeurs. « Depuis quarante-cinq ans que je suis en Chine, écrit la sœur Jaurias, j'ai vu bien des bourrasques, mais jamais comme cette fois-ci... Heureusement pour nous que les Européens commencent à avoir peur; on espère qu'ils vont se remuer. » Les événements dépassent encore tout ce qu'on pouvait prévoir. A l'heure où nous écrivons, on se bat à Tientsin et les troupes européennes résistent avec peine aux armées chi-

noises. Pékin est un enfer où le sang coule et où les cadavres s'amoncellent. Les nations sont dans l'impossibilité de



secourir leurs représentants et leurs sujets. Entre Pékin et Tientsin, entre Pékin et la mer; se trouvent de nombreuses

armées chinoises fournies d'armes modernes que les chefs des troupes européennes ne peuvent aborder avec leurs trop faibles effectifs. On aurait peut-être pu éteindre l'incendie dans le principe, quand les premières étincelles ont jailli; en ce moment, aucune force humaine ne peut le maîtriser. Si un parti chinois plus sage, plus prévoyant et plus fort que les autres ne parvient pas à sauver les Européens qui se trouvent dans la capitale, nous aurons le renouvellement de ce qui s'est passé à Tientsin, il y a trente ans. Le monde n'a sans doute pas oublié que le 24 juin 1870 M. Fontanier, consul de France, M. Simon, chancelier, M. Thomassin, chancelier de la légation de France à Pékin, et sa jeune femme, MM. Chevrier et Ou, lazaristes, ainsi que dix sœurs de charité y furent les victimes d'un effroyable massacre. L'hécatombe serait plus grande encore aujourd'hui à Pékin.

Malgré tout, nous voulons espérer. Le ministre de France, M. Pichon, et le chef de la mission, M^{sr} Favier, sont deux hommes de grand courage, de sang-froid, d'intelligence, qui auront tout mis en œuvre pour préserver au moins les vies dont ils ont la charge. Si malheureusement ils succombent, on peut dire qu'ils seront allés jusqu'au bout de ce que peuvent donner les énergies humaines.

Mais, tout en gardant de suprêmes espoirs, n'oublions pas devant Dieu ceux qui souffrent en commun pour la France, pour la civilisation et pour la foi chrétienne. Ils étaient certes bien différents d'origine, de sentiments et de tendances. Et cependant comme ils se sont unis! « M. Stephen Pichon, dit M^{sr} Favier (p. 213), est un vrai patriote qui aime avant tout son pays. Cette qualité, qui lui est commune avec tous les évêques et tous les missionnaires fait qu'il s'entendra toujours avec eux. » Ils s'entendaient bien, en effet. Et ils ont dû surtout bien s'entendre dans les pires extrémités qu'ils ont subies, tous les Français : ministre, évêques, missionnaires, ingénieurs, femmes vaillantes dignes de leurs maris, pures et saintes filles de la Charité, — bien s'entendre pour unir leurs souffrances, prêts à mêler leur sang et à tomber courageusement pour Jésus-Christ, la plupart, pour la France, tous.

« Nous n'avons pas peur, écrit la sœur Jaurias, la cause est si belle! »

Malgré nos angoisses, il y a là un spectacle d'une infinie grandeur qui remplit nos âmes de fierté. Dieu veuille qu'un tel spectacle soit aussi pour nous tous un enseignement, car il ne suffit pas pour la gloire du pays que ses enfants sachent héroïquement mourir ensemble. Il est nécessaire qu'ils sachent vivre unis, qu'ils sachent travailler d'un commun accord dans la paix au triomphe des idées et des intérêts qui constituent l'idéal traditionnel et le patrimoine séculaire de la France.

Que Dieu garde ceux qui là-bas souffrent ensemble; que, par leurs souffrances, Dieu nous unisse tous dans un même amour dans une invincible union.

DERNIÈRES LETTRES DE CHINE

Province du Tché-kiang. — Lettre de M^{sr} Reynaud datée du 28 mai 1960. — « La fête de l'Annonciation, ce doux anniversaire de la Bonne-Nouvelle, dont nous sommes les humbles messagers après l'archange Gabriel, vient me rappeler que, l'année dernière, elle a précédé de bien près le commencement d'un douloureux Calvaire où nous portons encore la croix.

« Le Tai-tchéou est un district qui nous donnait plus que des espérances : le mouvement des conversions était général, les chapelles surgissaient comme par enchantement sur les divers points du territoire et nous recrutions partout de fervents néophytes. Puis, tout à coup, l'orage s'est déchainé, accumulant les ruines et, comme ces vierges de Rome, martyres immédiatement après leur baptême, cette jeune chrétienté a vu sa robe blanche tachée de sang. Le démon, jaloux de nos conquêtes, a trouvé, pour se venger, des émissaires dociles, entre autres un ancien pirate, dont le nom, Ing-wang-té, signifie, par une amère ironie, *Ing aux dix mille vertus!*

« Ing-wang-té, après avoir porté la cangue comme chef de brigands, s'était soumis pour la forme, tout en conservant des relations secrètes avec les bandits du pays. Son unique préoc-

cupation était de ne pas tomber entre les mains des mandarins ; et il se dit que s'il se faisait chrétien il pourrait peut-être échapper à leurs poursuites. Il fit plusieurs fois, à ce sujet, des ouvertures aux Missionnaires, qui le ménageaient comme on ménage un voisin dangereux. Il fallut cependant lui faire comprendre que jamais il ne serait admis comme catéchumène tant qu'il ne changerait pas de vie.

« Alors Ing-wang-té jeta le masque ; à la tête de nombreux séides, il parcourut la campagne, pilla et rançonna les chrétiens, saccagea et incendia nos chapelles. Ses troupes arboraient d'immenses étendards rouges qui portaient ces mots : « Protéger le royaume, exterminer la religion. »

« Au lieu de réprimer ces attentats et d'étouffer la révolte dans son berceau, les mandarins se firent complices des brigands, leur fournirent des renseignements, des armes perfectionnées, des munitions, tous les moyens, en un mot, de nous faire impunément le plus de mal possible.

« Assuré de l'appui des magistrats, enivré par des succès faciles et impunis, Ing-wang-té eut le vertige ; il rêva de nouveaux triomphes, et, comme il n'y avait plus de chrétiens à piller ni de chapelles à brûler, il tourna ses armes contre l'autorité, s'attaquant aux troupes régulières qui, au lieu de l'arrêter, avaient favorisé sa campagne contre nous. Il dévalisa les douanes, pilla les camps, ouvrit les prisons, etc.

« Menacés personnellement, les mandarins retrouvèrent alors toute leur énergie pour le poursuivre, et, n'ayant pu le prendre, ils achetèrent un pirate qui le livra. Quelques jours après, le scélérat était publiquement exécuté, en compagnie de son frère Ing-wan-lin, qui avait partagé sa révolte.

« Cette sévérité tardive aurait pu mettre fin aux troubles sans une mesure perfide des autorités qui jugèrent à propos d'informer le peuple que les deux frères Ing n'avaient pas été punis pour des méfaits à notre égard, mais à cause de leur révolte contre les mandarins, et qu'aucun autre coupable ne serait poursuivi.

« Cette garantie officielle d'impunité rendit l'audace aux bandits, un instant intimidés, et ils recommencèrent, avec une

nouvelle rage, en toute sécurité, leur œuvre de haine et de violence contre les chrétiens plus éloignés, qui avaient échappé aux premiers brigandages.



Mgr Reynaud, vicaire apostolique du Tché-kotz, et les missionnaires européens du vicariat.

« Les représentants de la France font preuve d'un dévouement et d'une énergie dignes d'éloges pour nous protéger. En

même temps, de nombreuses prières se mêlent aux larmes et au sang des victimes pour implorer la miséricorde divine, et nous espérons que bientôt la paix viendra consoler nos cœurs. En attendant, nous avons perdu quatorze chapelles qui nous rappellent les quatorze stations d'un chemin de croix aussi long que douloureux. De plus, quatorze cents familles ont été pillées. Voilà bien des ruines à relever, bien des larmes à sécher, et le courage nous manquerait sans notre grande confiance en Dieu dont nous faisons l'œuvre.

« Il y a cependant des larmes qui couleront toujours, des plaies que rien ne pourra guérir. Un jeune chrétien a été horriblement mutilé. Les bourreaux lui ont arraché les yeux et coupé les nerfs des pieds; il ne vit plus que pour souffrir. Un autre, un pauvre malade qui n'avait pu s'enfuir, arraché brutalement de son lit, fut traîné à la montagne et enfermé vivant dans un tombeau. Les bandits, pour le priver de secours, avaient eu l'horrible précaution de lui fermer la bouche, les yeux et les oreilles avec un mélange de boue infecte.

« La dernière victime tombée sous les coups de la haine est un catéchiste âgé de trente ans. A trois reprises différentes il avait pu échapper à la mort décrétée contre lui par les brigands; puis, un jour, vendu par un misérable, il finit par tomber entre leurs mains et aussitôt, lacéré de coups, il eut la tête tranchée et son cadavre mutilé fut coupé en morceaux. Il était connu de tous les Missionnaires sous le nom d'Abel qui convenait bien à sa figure candide. On lui avait donné ce nom parce que, jeune enfant, le meurtre d'Abel l'avait vivement impressionné et qu'il en parlait toujours. Hélas! lui aussi, il devait avoir un Caïn, et ce Caïn est un malheureux que la justice de Dieu semble poursuivre; car, atteint subitement d'un mal étrange, trois fois il a fait offrir des sacrifices aux mânes de sa victime sur l'emplacement où il l'a frappée.

« Je m'arrête dans cette énumération de scènes barbares et sanglantes. Longtemps leur souvenir, comme une plaie douloureuse, fera saigner notre cœur.

« Cependant, au milieu de mes larmes, je dois bénir Dieu, qui nous a épargné des coups plus sensibles. C'est bien la Pro-

vidence qui a sauvé MM. Lepers, Nuien, Willinger, dans des circonstances vraiment critiques. Ils ont vu la mort de près ; que de fois ils ont failli mêler leur sang à celui de leurs néo-



Hospice de vieilles femmes à Ning-po.

phytes, après avoir partagé leurs angoisses et leurs dangers ! Si aucun d'eux n'est tombé sous les coups des assassins, ce n'est

pas la haine qui a fait défaut, ni l'occasion qui a manqué, mais une main cachée est toujours venue à leur secours. Cependant leur tête est encore mise à prix, et leur résidence de Hay-men, où ils sont enfermés depuis une longue année avec de nombreux chrétiens fugitifs, ressemble à une prison peu sûre. Puisse-t-elle du moins ne pas devenir un tombeau!

« Ces détails pénibles ne doivent pas plus décourager nos bienfaiteurs qu'ils ne découragent les Missionnaires. La Chine traverse une crise, arrive à un tournant de son histoire, et nous voyons au delà, à travers nos larmes et nos épreuves, la croix qui rayonne et triomphe. »

Pékin, 18 mai. — « Ma première lettre de Chine ne sera pas aussi gaie que j'aurais aimé à l'écrire. Ce n'est pas que personnellement j'aie à me plaindre de ma nouvelle position. Tout va bien au contraire, santé, courage, progrès dans la langue chinoise. Mais je sacrifierais volontiers tout cela pour écarter les malheurs qui nous menacent et qui déjà ont désolé une partie de notre vicariat.

« Une secte innombrable d'ennemis s'est abattue sur nos chrétiens. Elle se compose de toutes sortes d'éléments; il y a des fanatiques qui veulent la destruction du christianisme, d'autres, qui s'inspirent d'un faux patriotisme et veulent exterminer les Européens pour se venger du démembrement de la Chine, enfin une foule de brigands qui profitent de l'occasion pour piller à leur aise.

« Une grande partie du vicariat est en péril imminent de pillage, d'incendie et de massacre. A Pékin même, les Boxeurs sont aussi nombreux qu'audacieux et rusés. Partout, dans les pagodes, les lieux déserts qui sont nombreux entre les murs de Pékin, dans les ruelles, ils se réunissent la nuit et même en plein jour pour s'exercer à la boxe, faire leurs superstitions et tenir leurs conciliabules. Ils sont admirablement organisés et l'on sent qu'ils reçoivent le mot d'ordre de quelqu'un qui doit être aussi puissant que perfide. Sur tous les murs ils affichent des placards incendiaires où ils menacent ouvertement les chrétiens et les Européens de l'extermination. Hier, on nous en a apporté un où notre résidence était spécialement désignée et un

confrère chinois nommé et signalé pour subir le même sort que les Européens.

« Nous ne craignons guère pour nous, bien que tout puisse



Enfants orphelins à Ning-po.

arriver. Mais ce qui nous désole, c'est la misérable situation de nos 50.000 chrétiens dispersés dans le vicariat. Déjà ont eu lieu

des attaques sur plusieurs villages; déjà toute la population chrétienne d'un de ces villages a été massacrée ou brûlée vive dans l'église et dans les maisons. Ailleurs il y a eu quelques victimes, et aujourd'hui même nous attendons la nouvelle d'un autre massacre. Les chrétiens fuient quand ils le peuvent et alors ils en sont quittes pour voir leurs maisons pillées et brûlées. Déjà nous sommes encombrés de fugitifs. M^{re} Favier, dont le cœur est très sensible, en est tout malade, et nous tous, quoique pleins de courage et de résignation, nous avons le cœur déchiré par la compassion envers nos pauvres chrétiens.

« Nous apprenons à l'instant même que trois chrétiens ont été coupés en morceaux. Les fugitifs qui arrivent chez nous par cinquante à la fois sont poursuivis et accompagnés par une foule hostile qui déclare que s'ils ont échappé une fois, ils n'échapperont pas une seconde. Ceux qui sont assez nombreux dans leurs villages pour s'y fortifier et s'y défendre n'osent pourtant pas en sortir pour cultiver et semer, en sorte qu'ils vont être sans ressources cette année.

« J'ai pensé à vous pour nous aider à soulager tant de misères... Je serais bien heureux d'avoir par vous des nouvelles du cher M. A... et de M. G... qui, je crois, aurait de la peine à m'arracher un sourire malgré le don qu'il a de répandre la joie autour de lui, tant je suis triste, enfin de tous les confrères de Lyon. Je me recommande aux prières de tous. — CHAVANNE, *p. d. l. M* »

Pékin, Maison de l'Immaculée-Conception, 24 mai 1900. — « Notre pauvre Chine est bien agitée, surtout le vicariat de Pékin. Le diable y est avec toutes ses batteries. Une secte infernale de Boxeurs met tout à feu et à sang. Le district de Pao-ting (qui est surtout attaqué et ravagé, les villages brûlés, les chrétiens blessés et tués à coups de couteau. Ils ont la prétention de détruire le christianisme et tout ce qui est européen. Ils ont une quantité de villages. Les gens échappés au massacre se sauvent et viennent se réfugier chez nous. Nous avons plus de 250 femmes et enfants; l'hôpital aussi. Les hommes sont à Cha-la-eul; c'est une panique générale. On dit qu'il y en a beaucoup à Pékin, on est aussi effrayé.

« Heureusement pour nous que les Européens commencent à

avoir peur : on espère qu'ils vont se remuer. Il paraît que les ministres ont posé des conditions à l'Impératrice par le Tsongly-Yamen. Il est probable qu'elle les prendra en considération.

« On parle de faire venir des marins pour garder nos maisons, nous comptons beaucoup plus sur le secours du bon Dieu et de la sainte Vierge. Mais enfin (le proverbe est) : Aide-toi, le ciel t'aidera. Nous n'avons pas peur. Je ne crois pas que les Boxeurs oseraient tuer les Européens, surtout à Pékin.

« Du reste, la cause est si belle qu'elle fait presque envie, sans présomption cependant, car il vaut mieux rester entre les mains du bon Dieu qui fera de nous ce qu'il voudra. Nous sommes à Lui. Il y a de bons chrétiens qui se sont montrés fermes et courageux; ils ont fait leur profession de foi en vrais martyrs. Ils sont morts en protestant qu'ils étaient chrétiens et qu'ils le seraient toujours. Hélas! il y a eu le revers de la médaille; il y a de ces pauvres nouveaux chrétiens si faibles et si peu instruits qu'ils se laissent intimider : pauvres gens, espérons qu'après la tourmente, ils reviendront au bon Dieu.

« Depuis quarante-cinq ans que je suis en Chine, j'ai vu bien des bourrasques, mon respectable Père, mais jamais comme cette fois-ci.

« Nos vénérés évêques ont beaucoup de peine et de sollicitude. M^{sr} Favier vieillit à vue d'œil. M^{sr} Jarlin reconnaît son troupeau de Pao-ting-fou : c'est lui qui en a baptisé un grand nombre; il les voit revenir en fugitifs après avoir tout perdu, souvent une partie de leur famille qui a été massacrée. C'est tout ce que l'on peut trouver de plus triste. — Sœur JAURIAS. »

RAPPORT DE M^{sr} FAVIER (1)

1899

La situation politique et religieuse en Chine et ses causes. — Je voudrais être assez habile, assez expérimenté, assez bien renseigné, pour vous donner un aperçu aussi exact qu'impartial sur les événements qui, pendant cette année, ont placé l'Empire dans une situation des plus graves et des plus dangereuses pour

(1) *Annales de la Congrégation de la Mission*, juillet 1899.

les intérêts politiques et religieux. Je vais essayer de jeter un peu de lumière dans les ténèbres qui nous environnent, sans avoir la prétention d'imposer à personne ma manière de voir.

Lorsque la dynastie tartare des Tsing s'empara de la Chine, les partisans de la dynastie chinoise des Ming, refoulés dans le Sud, s'y défendirent encore pendant plus de trente ans, et les populations méridionales ne se soumirent jamais qu'imparfaitement aux vainqueurs. Depuis lors, elles sont toujours restées frémissantes sous le joug, essayant de profiter de toutes les circonstances pour rétablir l'ancienne dynastie et renvoyer dans les plaines de Mandchourie la dynastie tartare usurpatrice à leurs yeux. Divisés en nombreuses sociétés secrètes, celles des « Nénuphars blancs », des « Jeûneurs », des « Grands Couteaux », des « Protecteurs de l'Empire », et cent autres, ils savent se réunir au moment donné, contre l'ennemi commun, le Tartare. C'est ainsi que, sans parler des nombreuses révoltes qui éclatèrent sous les premiers règnes, nous avons vu ce grand parti chinois être, vers 1660, un empereur du nom de T'ien-Ouang (roi du ciel), s'emparer de Nankin et y établir une nouvelle cour. Ces rebelles recherchaient alors l'alliance de l'Europe, mettaient pour l'obtenir la croix sur leurs étendards et protégeaient les chrétiens; mais les Européens jugèrent plus prudent, plus régulier, plus avantageux de soutenir le « Fils du Ciel » et la cour de Pékin.

Grâce aux troupes européo-chinoises, commandées par Gordon, Aiguebel, Lebreton, l'Empire fut conservé une première fois à la dynastie qui l'avait conquis jadis. Quelques années après, les partisans des Ming reprirent les armes, envahirent même une partie de la province du Tché-ly, et arrivèrent jusque sous les murs de T'ien-Tsin, où ils furent écrasés par le feu des canonniers françaises, qui avaient pu remonter le canal Impérial et les cerner. Pour la seconde fois l'Empire était sauvé.

Dans les années qui suivirent, des révoltes partielles éclatèrent et ne furent encore réprimées que par le secours de l'Europe. Vint la guerre du Japon, et chacun sait que les Japonais auraient pu arriver à Pékin sans difficulté, car aucune force sérieuse ne restait plus à leur opposer. Deux mille charrettes

attelées, préparées d'avance, devaient transporter dans les extrêmes provinces de l'Ouest la cour et le dernier empereur de la dynastie tartare. Elle aurait été probablement remplacée, soit par une dynastie japonaise, soit par une dynastie chinoise, si l'intervention de trois grandes puissances n'était venue la sauver une dernière fois.

L'empereur Kouang-sou continua donc à régner dans une paix relative, troublée seulement par les mêmes sociétés secrètes dont nous avons parlé. Le parti de la dynastie des Ming, dont elles ne sont que les ramifications, voyant que tous ses échecs précédents étaient dus à l'intervention des Européens, changea de tactique ; il se déclara radicalement hostile aux étrangers et aux chrétiens, que l'empereur semblait vouloir protéger : de là persécution et assassinat de Missionnaires. Parmi ces derniers se trouvaient deux Allemands ; l'empereur Guillaume envoya ses navires et ses troupes de débarquement, qui prirent possession, sans coup férir et sans avis préalable, de la baie de Kiaotchéou. Le gouvernement chinois, coupable du meurtre des Missionnaires d'une manière très indirecte seulement, puisqu'il avait été commis par les bandes rebelles, jugea la conduite de l'Allemagne en cette circonstance un peu... précipitée...

Sa première idée fut de se défendre, et, dans ce but, il fit venir du Kan-sou environ 25.000 hommes de troupes relativement bonnes. Deux mois après, elles arrivaient sur les frontières du Tché-Ly ; mais, pendant ce temps, un traité avait été signé avec l'Allemagne, et les troupes du Kan-sou n'eurent plus qu'à rester dans leurs cantonnements. Sur toute leur route, elles se disaient appelées pour combattre les Européens, ce qui était vrai, et cette assertion, devenue fausse à leur arrivée, ne laissa pas que de produire une grande agitation parmi le peuple.

Cette prise de Kiaotchéou fut le signal d'un changement complet dans la politique européenne, qui établit le système de la « compensation » ; expression au moins bizarre, puisqu'elle indique le fait de prendre une portion de territoire chinois en « compensation » d'une autre portion déjà prise par le voisin ! Quoi qu'il en soit, chacun voulut avoir sa part. La Russie se fit offrir Port-Arthur ; l'Angleterre, pour occuper Ouei-hai-ouei,

crut devoir faire une démonstration navale devant Ta-kou. Dans la crainte d'une descente subite, le gouvernement chinois manda les troupes du Kan-sou pour les placer entre Ta-kou et Pékin; mais elles n'arrivèrent, comme la première fois, qu'après le traité signé.

Pendant ces événements, la Chine, rongée par les sociétés secrètes, qui commençaient leurs méfaits, déchiquetée par les Européens, qui « se compensaient », eut à subir de plus une effroyable révolution de palais.

Vers 1862 eut lieu l'élection de l'empereur Toung-Tche, fils de l'impératrice de l'Ouest (Si-t'ai-hoan). C'est à cette date que commence la puissance de cette illustre princesse, qui prit la régence pour le compte de son fils, encore enfant. Devenu majeur, Toung-Tche se maria, fut emporté peu après par une terrible maladie, et sa jeune femme le suivit au tombeau. L'impératrice mère choisit alors et fit accepter pour empereur un très jeune enfant, qui reçut le nom de Kouang-sou. La nouvelle régence fut longue : elle ne prit fin qu'à la majorité de Kouang-sou, qui se maria aussi et régna lui-même sous le puissant patronage de l'impératrice mère. Cette femme énergique gouverne donc en réalité la Chine depuis plus de trente-cinq ans.

Vers le mois de juillet cette année, l'empereur, pressé par des conseillers presque tous Chinois, peut-être plus entreprenants que sages, entra subitement dans la voie des réformes, réformes qu'il voulut établir toutes en même temps, et avec une précipitation à laquelle la Chine n'était pas habituée. L'impératrice lui fit à plusieurs reprises de violentes observations; elles allèrent si loin, dit-on, que l'empereur, découragé, profondément attristé, songea à rentrer dans le silence et à remettre de nouveau la régence à l'impératrice.

Cette résolution ne faisait pas l'affaire de ses partisans, affiliés bien probablement aux sociétés secrètes, et encouragés peut-être sous main par une grande puissance européenne. Ils représentèrent à Kouang-sou que, si quelqu'un devait se retirer, ce n'était pas lui, mais bien l'impératrice mère, et on songea sérieusement à mettre de côté cette dernière, en lui enlevant

tout pouvoir. Avertie à temps, elle prévint ses ennemis qui, disait-elle, trompaient l'empereur. Les uns furent décapités, les autres envoyés en exil : leur chef eut le temps de gagner la mer et de s'abriter derrière les fanons de la *baleine* (l'Angleterre). Quant à l'empereur lui-même, il remit, de plein gré ou autrement, la régence à l'impératrice qui gouverne aujourd'hui avec ses partisans, tous Tartares, plus puissants que jamais, et abrités sous les défenses de l'*éléphant* (la Russie).

Ce bouleversement eut de graves conséquences ; les sociétés secrètes se soulevèrent, voulant, comme toujours, profiter des troubles pour agir contre la dynastie ; comme toujours aussi, la révolte commença par les provinces méridionales ; celles du Kouang-si et du Kouang-tong ; puis elle gagna le Su-tchuen, le Hou-nan et le Chang-tung, se rapprochant de plus en plus de Pékin. Les gouverneurs et les mandarins des provinces, ne sachant trop à qui obéir, laissaient l'incendie se propager sans y porter secours.

Le parti de l'impératrice, tout-puissant aujourd'hui, le sera-t-il toujours ? Le parti vaincu n'est-il pas affilié secrètement aux rebelles et encouragé par une nation, rivale d'une autre nation plus prudente, qui voudrait continuer à soutenir la dynastie tartare ? L'incertitude règne sur cette question.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les événements d'Europe ont une grande influence sur ceux de Chine, et les mêmes intérêts, les mêmes rivalités, les mêmes ambitions s'y retrouvent. Le premier ministre, généralissime des troupes, n'a point voulu faire sortir de la province les soldats du Kan-sou ; il a augmenté tous les effectifs de l'armée tartare ; il a réuni à Pékin ou aux environs toutes les troupes fidèles à la dynastie, et se tient prêt à toute éventualité ; il semble donc probable que l'impératrice, plus décidée que jamais à ne reculer devant rien, conservera le pouvoir.

En attendant, ce sont les Missionnaires et les chrétiens qui paient, en ce moment, pour tout le monde. Les sociétés secrètes, organisées en bandes, ont reçu un mot d'ordre général ; par haine des Européens et du christianisme, peut-être aussi pour créer de plus grands embarras aux Tartares, elles font le plus

de mal possible; au Kouang-tong et au Kouang-si, plusieurs Missionnaires ont été tués, un brûlé vif dans son église avec ses chrétiens; les missions ont été pillées et les Missionnaires obligés de se retirer dans les ports pour assurer leur sécurité.

Au Su-tchuen, depuis six mois, tout est en feu; un prêtre français et trois prêtres chinois sont entre les mains des rebelles. Dans plus d'un tiers de la province, toutes les églises et résidences sont pillées et brûlées, les villages chrétiens ravagés, leurs terres vendues, dix-huit néophytes ont été massacrés et vingt mille sont sans asile et sans pain. Au Hou-nan, un prêtre a été massacré avec de nombreux chrétiens, des églises ont été dévastées. Au Chang-toung, plusieurs chrétiens sont tués, plusieurs villages pillés et incendiés, plusieurs résidences et églises détruites. Au Kiang-si, un prêtre a été très grièvement blessé; enfin, dans le sud même de cette province du Pé-tché-ly, plusieurs villages sont brûlés et les rumeurs menaçantes n'ont pas cessé entièrement.

Les Allemands ont donné, pour prétexte de l'occupation du port de Kiao-tchéou, la nécessité de venger la mort de leurs Missionnaires et de protéger les chrétiens. On en conclut que, s'il n'y avait ni Missionnaires ni chrétiens, la Chine ne serait pas morcelée par les puissances européennes; de là cette recrudescence de haine contre des innocents qui ne sont pour rien dans ces faits politiques. Personne ne peut prévoir la fin de ces troubles religieux sortis de Kiao-tchéou, comme tous les maux sortirent jadis de la boîte de Pandore.

Quelle est la conduite du gouvernement chinois dans ces circonstances critiques? Et, par le gouvernement chinois, j'entends l'impératrice et ses fidèles Tartares, qui gouvernent seuls aujourd'hui. Il n'y a pas à mettre en doute sa bonne volonté, car son intérêt est de ne point s'aliéner les Européens et de défendre les chrétiens attaqués par les rebelles. Nous en avons, du reste, des preuves.

Depuis le commencement des troubles, les édits de protection se sont multipliés. Au milieu de beaucoup d'autres, j'en choisis un que je joins à cette lettre. Si les ordres du gouvernement central ne sont pas toujours exécutés, c'est qu'on ne le croit pas

encore à l'abri d'une révolution, ce qui donne aux mandarins des provinces une certaine appréhension pour l'avenir. Cette révolution devient, du reste, de moins en moins probable, et le premier ministre, généralissime de tous les corps d'armée, est prêt à la repousser victorieusement, si elle se produit, au moyen de cent mille hommes qui protègent la capitale. C'est ce qui nous permet déjà de constater que l'action efficace du gouvernement sur les provinces commence à se faire sentir, et qu'on n'y hésite plus autant à marcher contre les rebelles. J'ai reçu aujourd'hui même de M^{sr} Chouvellon, vicaire apostolique du Su-tchuen, où les troubles sont plus graves que partout ailleurs, la dépêche suivante, datée du 29 décembre 1898 :

« Le gouverneur et les généraux marchent avec leurs troupes contre les bandes dévastatrices ; dans un premier combat cent rebelles ont été tués ; le P. Fleury est encore vivant ; il y a toujours grand danger pour les missions. »

En effet, si plusieurs bandes ont déjà été détruites, les mandarins n'ont point encore osé marcher contre le fameux Yu-man-tze. Ce brigand, bien connu ici, l'est moins en Europe ; c'est un révolté, déjà condamné à mort par le gouvernement, mais qui, réfugié avec un millier d'hommes dans les montagnes, dirige de là sans danger les bandes incendiaires. Il a saisi le P. Fleury (1), qu'il retient prisonnier depuis six mois ! c'est pour lui un bouclier, un palladium. Les troupes tartares hésitent à anéantir le Yu-man-tze, craignant le massacre du Missionnaire : les gouverneurs essaient de parlementer, lui offrent des dignités, l'amnistie de ses méfaits, 300.000 francs, etc. L'habile Yu-man-tze vient de demander en plus mille fusils à tir rapide... pour se soumettre!!!

Le gouvernement chinois, devant cette dernière exigence, ouvre enfin les yeux. Il commence à comprendre que toutes les menaces de mort contre le P. Fleury sont des prétextes, que le Yu-man-tze se gardera bien de faire disparaître un tel otage qui, au dernier moment, lorsqu'il sera acculé, lui servira encore à racheter sa propre vie : aussi des ordres formels vont être expédiés pour écraser ce grand rebelle.

(1) On sait que le P. Fleury a été depuis mis en liberté.

Le danger ne peut pas disparaître d'un jour à l'autre ; mais il est évident que les mandarins commencent à obéir aux ordres de l'impératrice, envoyés depuis peu, et qui étaient ainsi conçus : « Nous ordonnons à tous les mandarins du Su-tchuen de réunir leurs troupes et d'écraser toutes les bandes révoltées. » Le ministre de France, M. Pichon, a reçu les promesses les plus formelles du Tsung-li-Yamen. Le premier ministre tartare, avec lequel j'entretiens une correspondance connue et approuvée par le représentant de la France, m'a également certifié par lettre « qu'avant peu la paix sera rétablie au Su-tchuen ». Sans doute tout n'est pas fini ; mais cela prouve la bonne volonté du gouvernement de l'impératrice, auquel il faut laisser le temps matériellement nécessaire à la pacification.

Que fait de son côté le gouvernement français et son ministre à Pékin ? Je puis affirmer qu'il fait tout son possible pour conserver haut et ferme le protectorat des missions que notre glorieux Pape Léon XIII vient de remettre une fois de plus entre les mains de la fille aînée de l'Église.

Depuis quarante ans, jamais pareil imbroglio ne s'est produit en Chine. Malgré la meilleure volonté, il faut du temps pour se reconnaître dans ce labyrinthe de questions politiques et religieuses avant de trouver la porte de sortie. D'un autre côté, comment agir efficacement pour ce malheureux Su-tchuen éloigné de toute communication, et par terre, et par eau ? Comment prendre des moyens coercitifs qui, tout désintéressés qu'ils soient, peuvent être mal interprétés par une nation rivale ? Comment envoyer au loin des forces qui, d'un moment à l'autre, peuvent être nécessaires à la mère patrie ? En tout autre temps, rien de plus simple ; mais aujourd'hui, qui peut être assuré du lendemain, même en Europe ? Ces interrogations, auxquelles il est facile de répondre, suffisent à faire comprendre les atermoiements du gouvernement français, et tout homme impartial ne se permettra pas de mettre en doute un seul instant son bon vouloir.

A moins d'avoir été sur la brèche avec le représentant actuel de la France à Pékin, on ne comprendra jamais les efforts qu'il a dû faire pour emporter d'assaut certaines positions, conserver

malgré tout l'estime du gouvernement chinois, empêcher par son énergie et sa prudence de plus grands malheurs, obtenir enfin de véritables succès avec des moyens d'action presque nuls. M. Stephen Pichon ne saurait être accusé de cléricalisme, c'est un vrai patriote qui aime avant tout son pays.

Cette dernière qualité, qui lui est commune avec tous les Evêques et tous les Missionnaires, fait qu'il s'entendra toujours bien avec eux. Ils lui ont déjà donné, par parole et par écrit, des preuves de leur reconnaissance pour les succès obtenus et surtout pour les efforts qu'il ne cesse de faire afin de sauvegarder en Chine tous les intérêts de la France, quels qu'ils soient. Si les résultats ne se manifestent pas avec autant de rapidité que des individualités ignorantes de la situation pourraient le désirer, personne ne peut en rendre responsable le représentant de la République, qui n'épargne ni son intelligence, ni son temps, ni sa peine. Au reste, on ne perdra rien pour attendre ; les esprits se calmeront, la paix se rétablira, des réparations sérieuses seront accordées et, malgré toutes les intrigues, nous verrons encore ici des jours fortunés pour la France et pour les missions : « Tout vient à point à qui sait attendre. »

DÉVOTIONS QUI DÉSHONORENT...

La *Semaine religieuse de Paris* a répondu par la plume distinguée de M. l'abbé Hemmer à des attaques qui ont été publiées en différents journaux ou revues contre certaines dévotions.

Il s'en est suivi un échange de lettres fort courtoises dans la forme entre M. l'abbé Hemmer et M. Buisson, l'auteur de la première attaque. L'*Univers* les a reproduites, sous le titre pleinement justifié de *Polémique nécessaire*. Elle l'était, en effet. La controverse n'est pas encore terminée et il est probable que l'autorité religieuse finira par intervenir dans une question où se trouvent trop ouvertement compromises les responsabilités de ceux qui ont charge d'âmes. Nous n'avons aucun désir de nous mêler d'une discussion soutenue des deux côtés avec un réel talent, mais il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, de verser au débat le témoignage d'un homme digne entre tous d'être écouté, de Bossuet. Dans les pages que nous citons, tout le monde admirera avec quelle vigueur et aussi avec quelle mesure Bossuet frappe des abus qui déshonorent le christianisme, selon sa forte expression. Et on lira avec plaisir ces pages remplies de zèle sacerdotal, de parfait bon sens et de savoir théologique, bien dignes d'inspirer nos prédicateurs et nos directeurs de consciences, tout à fait capables, également, d'éclairer et de redresser la piété contemporaine sur quelques points très délicats.

Jusqu'ici, chrétiens, j'ai tâché de vous faire voir que la véritable dévotion pour la Sainte Vierge et pour les saints, c'est celle qui nous persuade de nous soumettre à Dieu à leur exemple et de chercher avec eux le bien véritable, c'est-à-dire notre salut éternel, par la pratique des vertus chrétiennes dont ils ont été un parfait modèle. Maintenant il sera aisé de condamner, par la règle que nous avons établie, toutes les fausses dévotions qui déshonorent le christianisme. Et premièrement, chrétiens, ce qui corrompt nos dévotions jusqu'à la racine, c'est que, bien loin de les rapporter

à notre salut, nous prétendons les faire servir à nos intérêts temporels. Démentez-moi, mes Frères, si je ne dis pas la vérité. Qui s'avise de faire des vœux et de demander du secours aux saints contre ses péchés et ses vices, leurs prières pour obtenir sa conversion? Ces affaires importantes qu'on recommande de tous côtés dans nos sacristies, ne sont-elles pas des affaires du monde? Et plutôt à Dieu du moins qu'elles fussent justes, et que, si nous ne craignons pas de rendre Dieu et ses saints les ministres et les partisans de nos intérêts, nous appréhendions du moins de les faire complices de nos crimes! Nous voyons régner en nous, sans inquiétude, des passions qui nous tuent, et jamais nous ne prions Dieu qu'il nous en délivre. S'il nous arrive quelque maladie ou quelque affaire fâcheuse dans notre famille, c'est alors que nous commençons à faire des neuvaines à tous les autels et à tous les saints, et à charger véritablement le Ciel de nos vœux. Car est-il rien qui le fatigue davantage et qui lui soit plus à charge que des vœux et des dévotions basses et intéressées? Alors on commence à se souvenir qu'il y a des malheureux qui gémissent dans les prisons, et des pauvres délaissés qui meurent de faim et de maladie dans quelque coin ténébreux. Alors, charitables par intérêt et pitoyables par force, nous donnons peu à Dieu pour avoir beaucoup; et très contents de notre zèle, qui n'est qu'un empressement pour nos intérêts, nous croyons que Dieu nous doit tout, jusqu'à des miracles, pour satisfaire aux désirs de notre amour-propre. O Éternel, tels sont les adorateurs qui remplissent vos églises! Sainte Vierge, Esprits bienheureux, tels sont ceux qui vous veulent faire leurs intercesseurs! Ils vous chargent de la sollicitation de leurs affaires, ils prétendent vous engager dans les intrigues qu'ils méditent pour élever leur fortune, et ils veulent que vous oubliiez que vous avez méprisé le monde dans lequel ils vous prient de les établir. O Jésus, telles sont les dispositions de ceux qui se nomment vos disciples! Oh! que vous pourriez dire avec raison ce que vous disiez autrefois : « La foule m'accable », *Turbæ me comprimunt* (1). Tous vous pressent, aucun ne vous touche; cette troupe qui environne vos saints tabernacles est une troupe de Juifs mercenaires, qui ne vous demande qu'une terre grasse et des rivières coulantes de lait et de miel, c'est-à-dire des biens temporels; comme si nous étions encore dans les déserts de Sina et sur les bords du Jourdain, et parmi les ombres de Moïse, et non dans les lumières et sous l'Évangile de celui qui a prononcé que son royaume n'est pas de ce monde : *Regnum meum non est de hoc mundo* (2).

Je ne veux pas dire, toutefois, qu'il nous soit défendu d'employer les saints pour nos besoins temporels, puisque Jésus-Christ nous a

(1) LUC, VIII, 45.

(2) JEAN, XVIII, 36.

enseigné de demander à son Père notre nourriture, et que la Sainte Vierge n'a pas dédaigné de représenter à son Fils que le vin manquait dans les noces de Cana. Demandons donc, avec confiance, notre pain de tous les jours; et entendons par ce mot, si vous le voulez, non seulement les nécessités, mais encore, puisque nous sommes si faibles, les commodités temporelles, mais du moins n'oublions pas que nous sommes chrétiens et que nous attendons une vie meilleure. Considérez en quel rang est placée cette demande: elle est placée au milieu de l'Oraison Dominicale, au milieu de sept demandes; tout ce qui précède et tout ce qui suit est spirituel. Devant, nous sanctifions le nom de Dieu, nous souhaitons l'avènement de son règne, nous nous conformons à sa volonté. Après, nous demandons humblement la rémission des péchés, la protection divine contre le malin, et la délivrance du mal. Au milieu, est un soin passager des nécessités temporelles qui est, pour ainsi dire, tout absorbé par les demandes de l'Esprit. Encore ce pain de tous les jours que nous demandons a-t-il une double signification. Il signifie la nourriture du corps, et il signifie encore la nourriture de l'âme, c'est-à-dire l'Eucharistie, qui est le pain véritable des enfants de Dieu; tant Jésus a appréhendé que le soin de ce corps mortel et de cette vie malheureuse ne nous occupât tout seul un moment, tant il a voulu nous tenir toujours suspendus dans l'attente des biens futurs et de la vie éternelle. Nous, au contraire, nous venons prier quand les besoins humains nous en pressent. A force de recommander à Dieu nos malheureuses affaires, l'effort que nous faisons, pour l'engager avec tous ses saints dans nos intérêts, fait que nous nous échauffons nous-mêmes dans l'attachement que nous avons. Ainsi, nous sortons de la prière, non plus tranquilles et plus résignés à la volonté de Dieu, ni plus fervents pour sa sainte loi, mais plus ardents et plus échauffés pour les choses de la terre. Aussi vous voit-on revenir, quand les affaires réussissent mal, non avec ces plaintes respectueuses qu'une douleur soumise répand devant Dieu pour les faire mourir à ses pieds, mais avec de secrets murmures et avec un dégoût qui tient du dédain.

(BOSSUET, III^e sermon pour la Conception de la Vierge.)

LES ŒUVRES ET L'EXPOSITION

Les Œuvres de jeunesse. — L'action de la *Commission centrale des patronages*.

Dans un précédent article (1), nous avons vu *ce que l'on faisait* dans les patronages et nous avons constaté que l'on s'y efforçait de procurer à l'individualité humaine son plus haut point de développement moral, intellectuel, social et physique. Il nous paraît y avoir quelque intérêt à rechercher aujourd'hui dans quelles conditions et sous quelles influences dominantes ont progressé en France les œuvres catholiques de jeunesse. Ici encore, c'est un tableau dressé en vue de l'Exposition par le Comité central des patronages qui va nous fournir les principaux renseignements.

A l'aide des réponses reçues par lui, le Comité a établi la progression croissante des fondations d'œuvres. Nous ne reprendrons pas tout le détail du graphique : nous ne considérerons la progression que par périodes assez longues, telles que les a déterminées la Commission centrale.

De 1840 à 1845, ce sont les débuts (2) : parmi les œuvres actuellement existantes, on n'en compte guère que 3,40 % remontant à cette époque déjà lointaine. De 1845 à 1860, les fondations deviennent plus nombreuses : 9,40 % des œuvres datent d'alors. Puis les créations se multiplient, et successivement nous arrivons au chiffre de 12,26 % pour la période qui s'étend de 1860 à 1875, et au chiffre de 16,46 % pour les quinze années suivantes, de 1876 à 1890. Enfin, dans la dernière période décen-

(1) Cf. *Petites Annales*, juin 1900.

(2) Dès 1799, l'abbé Allemand fondait à Marseille la première « œuvre de jeunesse ».

nale, de 1890 à 1900, la proportion devient considérablement plus forte, elle a plus que doublé, puisque nous atteignons 40,40 %.

Cet énorme accroissement coïncide avec la fondation et les très rapides développements de la Commission centrale des patronages.

Il y a là, nous tenons à le dire et nous essaierons de le montrer, autre chose qu'une fortuite coïncidence : il y a relation de cause à effet.

La Commission des patronages prit naissance à Paris, durant l'été de 1889, dans la petite chambre d'un étudiant : elle se recruta très rapidement parmi les jeunes hommes qui, depuis des années, donnaient leurs dimanches à la jeunesse populaire et qui, emportés par leur zèle, aspiraient à voir s'étendre encore le champ de leur apostolat et s'augmenter le nombre de leurs collaborateurs.

La Commission devint un centre de vie : chacun de ses membres eut à cœur de répandre l'idée des œuvres de jeunesse, de gagner des adhérents et de recruter des « confrères », de susciter des fondations, de soutenir les initiatives hésitantes et de renseigner les débutants. Bien vite, les relations s'étendirent dans toute la France. Un fait suffira à le prouver : dès 1891, moins de deux ans après sa naissance, la jeune association recevait annuellement un millier de lettres. La correspondance ne fit que devenir chaque année plus nombreuse, et les chiffres croissants montrent l'activité croissante de l'œuvre. Voici, en effet, ce tableau :

En 1891.....	1.012 lettres
1893.....	1.330 —
1895.....	1.918 —
1897.....	4.216 —
1899.....	5.923 —

C'est là un chiffre de correspondance qui dénote une vie assurément intense, et — chose intéressante à noter pour l'extension de l'idée de la protection de la jeunesse ouvrière — un certain nombre de ces lettres adressées à la Commission centrale pro-

viennent de pays étrangers : hors de nos frontières, on commence à savoir et à reconnaître que les Français ont organisé de belles œuvres en faveur des enfants du peuple et qu'il y aurait peut-être utilité à venir prendre des inspirations chez nous. Nous croyons qu'à cet échange d'idées notre patrie gagnera en influence et en sympathie.

Pour répondre aux demandes qui lui étaient adressées, la Commission centrale créa plusieurs services spéciaux, comme les services des jeux, du théâtre, des projections lumineuses, et des conférences, des documents et chants, de la gymnastique, etc.

Le service des jeux se charge de procurer aux œuvres tout ce dont elles ont besoin, pièces principales et accessoires, en vue d'organiser de saines et amusantes distractions. Ce service, comme tous ceux installés par la Commission, s'est rapidement développé. Voici, à ce sujet, quelques chiffres :

En 1892.....	204 expéditions
1895.....	300 —
1896.....	700 —
1897.....	800 —
1898.....	850 —
1899.....	950 —

Le service du théâtre renseigne les directeurs d'œuvres sur les pièces qu'ils peuvent faire jouer, leur envoie le texte d'un certain nombre d'entre elles pour qu'ils choisissent en meilleure connaissance de cause, enfin se met à leur disposition pour leur fournir les costumes et décors nécessaires. Ce service a pris une très grande extension; ainsi :

En 1891, il a été fait.....	612 expéditions
1894 —	662 —
1896 —	1.060 —
1897 —	1.616 —
1898 —	2.200 —
1899 —	2.500 —

La Commission procure aussi aux œuvres des appareils à projection et des vues, afin d'illustrer les conférences. Ce service est de fondation relativement récente, mais cependant il a pu, l'an passé, faire 725 envois.

Enfin, la Commission donne un soin tout particulier à la gymnastique et à ce qui concerne les divers exercices physiques : en 1899, elle a fait de ce chef près de 900 envois. Afin de développer encore ce goût des exercices physiques, elle organise, depuis trois ans, à Issy-les-Moulineaux, avec le bienveillant concours de hautes personnalités militaires, un concours annuel et général de gymnastique et d'exercices physiques.

A ces fêtes patriotiques, 25 patronages et 600 gymnastes ont pris part en 1898 ; en 1899, ces chiffres ont plus que doublé, puisque 58 œuvres ont adhéré et envoyé 1.200 concurrents. Enfin, pour le concours qui s'est tenu le 8 juillet de cette année, 102 Sociétés se sont fait inscrire, représentées par 3.000 gymnastes.

*
*

La Commission centrale n'a pas voulu se contenter de fournir aux œuvres de jeunesse ce dont celles-ci pouvaient avoir besoin, renseignements et matériel. Elle a eu une ambition plus haute : elle s'est efforcée — et les résultats sont là qui témoignent du succès de ses efforts — d'adapter les patronages aux nécessités de l'heure présente.

Jadis, on avait compris l'œuvre de jeunesse surtout comme une œuvre de préservation et de moralisation purement religieuse. Aujourd'hui, tout en se préoccupant autant que par le passé de la formation morale, on estime qu'il y a lieu de former l'homme complet, le *citoyen* aussi bien que le chrétien.

Nous pouvons affirmer que la Commission a été pour beaucoup dans l'orientation sociale qui a été donnée en ces dernières années aux œuvres catholiques qui groupent la jeunesse ouvrière de notre pays.

Cette action, la Commission l'a exercée de deux manières principales : d'abord par des publications périodiques spéciales, ensuite par des réunions semestrielles, dites « journées de patronages ».

Depuis 1891, la Commission publie une revue mensuelle qui s'occupe exclusivement de tout ce qui intéresse les œuvres de

garçons (1); depuis 1898, elle fait paraître chaque mois une publication spécialement destinée aux œuvres de filles (2). Ces deux bulletins de quinze à vingt pages (sans compter les suppléments pratiques) sont destinés aux directeurs et confrères : ils étudient tout ce qui concerne la vie des patronages, ils discutent ces mille et mille problèmes qui surgissent dans le fonctionnement d'une association de jeunesse; grâce à ces deux revues, la Commission, tout en laissant aux groupements une entière indépendance, exerce une action vraiment directrice. Or, l'on peut feuilleter les neuf ou dix années déjà parues, et dans tous les numéros l'on retrouvera ce souci d'orienter les œuvres dans une voie nettement sociale.

Ce même souci apparaît avec une égale netteté dans les discussions et résolutions des « journées de patronages ». Tous les six mois, depuis 1897, la Commission invite les directeurs et confrères, ainsi que les personnes s'intéressant aux œuvres de jeunesse, à se réunir pour étudier en commun les questions concernant ces dites œuvres. Nous n'avons pas à faire ici l'historique détaillé de ces assemblées, il nous suffira d'indiquer quelques-uns des sujets traités. Ainsi nous voyons que tout d'abord on se préoccupe de donner aux jeunes gens des patronages une plus grande part d'autorité dans l'organisation et la gestion de certaines institutions particulières; conformément aux conclusions d'une étude de M. l'abbé Mayet, on déclare nécessaire de développer leur volonté et leur esprit d'initiative; puis, à la suite de M. l'abbé Guérin, on examine comment l'esprit de famille pourrait être fortifié; avec M. l'abbé Ackermann, on s'inquiète « de l'instruction professionnelle dans les patronages », et, avec M. de Pitray, des « mutualités scolaires »; avec M. le comte de Vorges, on cherche à développer les cours du soir; enfin, avec MM. Védie et l'abbé Mury, on discute la grave question de « l'enseignement social et civique dans les patronages ».

Ce ne furent point là discussions purement académiques sans lendemains pratiques.

(1) *Le Patronage* (Paris, X. Rondelet et C^{ie}, éditeurs).

(2) *Le Patronage des Jeunes Filles* (Paris, X. Rondelet et C^{ie}, éditeurs).

Les résolutions prises ont été tenues : nous n'en voulons d'autres preuves que la multiplication très rapide des Cercles d'études sociales dans les patronages et le soin que mettent les directeurs des œuvres importantes à grouper professionnellement leurs membres en vue de les affilier à des syndicats.

Bien plus : les « journées de patronages » ont donné naissance à une puissante association syndicale (1). Depuis le commencement de l'année 1898, patrons, employés et ouvriers des industries du Livre, à Paris, sont groupés sous le vocable de Saint-Jean-Porte-Latine et forment un syndicat de plus de 350 membres. C'est là, on peut le dire, le couronnement des œuvres de jeunesse qui, prenant le jeune homme à l'école ou au sortir de l'école, le conduisent au seuil de la vie civile — au régiment — et au seuil de la vie ouvrière — au syndicat. Elles ne se bornent donc pas à former l'homme moral, mais elles s'appliquent aussi à préparer le citoyen, dans la large acception du mot.

C'est dans cette voie que la Commission a travaillé et se propose de travailler de plus en plus à orienter les efforts de tous ceux d'entre les catholiques qui se dévouent à l'éducation de la jeunesse populaire. En agissant ainsi, elle a conscience de collaborer à une œuvre chrétiennement patriotique.

Nous avons tenu à donner ces détails : désormais, ceux de nos lecteurs qui désireraient avoir des renseignements pour la fondation, le développement ou la direction d'une œuvre de jeunesse, soit de garçons, soit de jeunes filles, sauront où s'adresser : ils n'ont qu'à écrire à la Commission des patronages, 7, rue Coëtlogon, à Paris, et ils recevront gracieuse et immédiate satisfaction.

MAX TURMANN.

(1) Cette association s'est formée à la suite de la « journée de patronages » tenue le 1^{er} décembre 1897.

CHRONIQUE

Fêtes de Béatification. — Les fêtes de béatification en l'honneur de François-Régis Clet ont été célébrées avec grande solennité à Paris aux dates que nous avons indiquées. Les affaires de Chine ne nous permettent pas de donner au récit de ces fêtes la place que nous aurions désiré leur consacrer. Nous nous bornerons seulement à recommander pour des fêtes analogues la cantate en l'honneur du Bienheureux par J.-B., de la Mission, qui a été très heureusement exécutée plusieurs fois durant ces fêtes et très appréciée. Elle se vend rue du Bac, 140.

Institut catholique. — Vendredi 29 juin, a eu lieu, dans la grande salle de l'Institut catholique de Paris, la séance solennelle de fin d'année des Facultés de théologie, droit canonique et philosophie. Elle était présidée par M. l'abbé Gardey, vicaire général, curé de la basilique de Sainte-Clotilde, entouré de M^{sr} Péchenard, recteur; M. Guibert, supérieur du Séminaire des Carmes; M. Portal, supérieur du séminaire Saint-Vincent de Paul, et de tout le corps professoral. Aux étudiants qui formaient l'assistance s'étaient joints plusieurs de MM. les Directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice, M. le Supérieur et plusieurs Directeurs du Séminaire d'Issy.

Le rapport habituel sur les cours professés pendant l'année et sur les concours ouverts entre les étudiants a été lu par M. Many, sulpicien, professeur de droit canonique. M. Gardey a félicité chaleureusement les étudiants de leurs travaux et des grades qui en ont été le couronnement; il les a encouragés à poursuivre dans cette voie.

Voici la statistique des grades proclamés par le secrétaire : Théologie : bacheliers, 58, dont 20 pour le Séminaire de Saint-Sulpice; licenciés, 9; et un docteur : M. l'abbé Roland-Gosselin, secrétaire de l'Archevêché. Droit canonique : bacheliers, 29,

dont 10 à Saint-Sulpice; licenciés, 4; et un docteur : M. l'abbé Ch. Landry, professeur à l'École Bossuet. Philosophie : bacheliers, 57, dont 20 au Séminaire d'Issy; licenciés, 5; et un docteur : le R. P. Le Floch, Mariste.

« *Revue de Philosophie* ». — Nous nous bornons à annoncer aujourd'hui la prochaine apparition d'une importante *Revue de Philosophie* fondée par le P. Peillaube, mariste, l'un des éminents professeurs de philosophie à l'Institut catholique. Conçue dans un esprit large, point exclusif bien que dirigée selon les principes de la philosophie d'Aristote et de saint Thomas, elle semble destinée à prendre une place considérable dans l'expression des idées contemporaines. Une autre fois nous ferons connaître plus largement les projets du directeur et les moyens qu'il veut mettre en œuvre.

Les Annonces des **PETITES ANNALES DE SAINT VINCENT DE PAUL** sont reçues exclusivement chez M. Lavallée, éditeur, 8, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

REVUE DE PHILOSOPHIE

Paraissant tous les deux mois, à partir du 1^{er} Novembre 1900

IN-8° RAISIN DE 128 PAGES

PRIX DE L'ABONNEMENT	}	PARIS ET DÉPARTEMENTS.....	12 fr.
		ÉTRANGER.....	14 fr.

Directeur : ÉMILE PEILLAUBE

RUE DE VAUGIRARD, 104, A PARIS

Le Gérant : C. TREICHE.

Paris. — F. Levé, imprimeur, rue Cassette, 17.

ATELIERS DU XX^E SIÈCLE

ÉBÉNISTERIE — MENUISERIE

L. BOISARD, DIRECTEUR

Rue Paganini, NICE

ATELIERS CHRÉTIENS · D'APPRENTISSAGE

Tres recommandés pour la solidité et le fini du travail.

VICHY — Hôtel de l'Intendance

En face de la Grande-Grille, des Bains et des Parcs

G. MALLERET, PROPRIÉTAIRE

CHAMBRES ET PENSION DEPUIS 7 F. PAR JOUR — OMNIBUS A TOUTES LES TRAINS

BELLES CHAMBRES meublées avec ou sans pension dans famille honorable. CARAYON, Villa Nouvelle, 30, avenue Malakoff.

DAME ayant reçu très bonne éducation, désire situation de dame de compagnie ou gouvernante, s'occuperait d'enfants en leur donnant première instruction. Excellentes références. S'adresser : CARAYON, 30, avenue Malakoff.

MAISON de dames pensionnaires, rue du Cherche-Midi, 92.

4^e Année.

QUESTIONS

Le Numéro : 1 fr.

DIPLOMATIQUES & COLONIALES

REVUE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE
PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Rédaction et Administration : 16, RUE CASSETTE, PARIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie.....	10 fr. 00	6 fr.
Autres colonies.....	12 fr. 50	7 fr.
Etranger et Union postale.....	15 fr. 00	8 fr.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les Questions Diplomatiques et Coloniales a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des cupidités internationales et des ambitions rivales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE F. LEVÉ

IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ

PARIS — 47, RUE CASSETTE, 47 — PARIS

HENRI LASSERRE

- I. — Notre-Dame de Lourdes.
- II. — Épisodes Miraculeux de Notre-Dame de Lourdes.
- III. — Bernadette, Sœur Marie-Bernard.

Trois splendides volumes, grand in-8°, de 500 pages chacun, illustrés à chaque page d'éléments artistiques variés : scènes, portraits, vues à vol d'oiseau, paysages, ornements divers, et d'une belle chromolithographie.

Chaque volume broché.....

Chaque volume relié (belle reliure, genre anglais, avec figure, tors spéciaux et tranche dorée).....

Les trois volumes reliés, réunis ensemble dans un solide étui.....

Les frais d'envoi dans les départements sont à la charge de l'acheteur.

PETITES ANNALES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

Nouvelles de Chine	225
Les Missions en Chine : I. Missions catholiques	227
Les dévotions!	242
Les Œuvres à l'Exposition : Les Unions chré- tiennes de jeunes gens. <i>Max Turmann</i>	246
Chronique : Service religieux pour les victimes de la Chine. — Grand séminaire de Poitiers. — Le départ du vapeur <i>Notre-Dame-du-Salut</i>	253
Bibliographie	255

PARIS

SÉMINAIRE

SAINT VINCENT DE PAUL

88, rue du Cherche-Midi, 38

OUDIN

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue de Mézières, 10

PETITES ANNALES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

Numéro spécimen : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, prêtre de la Mission, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi, Paris.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir, comme intermédiaires, soit de la Procure générale ou du Secrétariat de Saint Lazare, soit du Secrétariat ou de l'Économat de la Maison Mère des Filles de la Charité.

AVIS

Pour nous éviter des frais assez considérables, nous prions les personnes qui reçoivent les *Petites Annales* de vouloir bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement ou, du moins, de nous indiquer par quel mode nous pouvons le recouvrer.

Nous recevons avec reconnaissance toutes les communications qui seraient de nature à intéresser nos lecteurs. Nous serons particulièrement heureux de recevoir des photographies qui nous permettraient d'illustrer et de rendre plus intéressante notre publication.

Enfin, nous nous permettons de recommander à nos confrères et aux Filles de la Charité de répandre autour d'eux les *Petites Annales de Saint Vincent de Paul*. C'est par eux, principalement qu'elles seront connues et qu'elles pourront réaliser le bien qu'on attend de leur action modeste, mais bienfaisante.

PETITES ANNALES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

NOUVELLES DE CHINE

Des nouvelles nous arrivent enfin de Pékin. Voici les dépêches que M. Pichon, ministre de France, adresse au gouvernement :

Tsinan-Yamen, 7 août 1900. — Les troupes chinoises nous ont, du 20 juin au 17 juillet, assiégés, fusillés et bombardés. Quatre légations incendiées, la légation de France au trois quarts détruite; mais nous tenons encore, grâce à la défense héroïque du détachement français-autrichien.

Nos pertes sont de 16 hommes. Les pertes générales sont de 60 hommes. Il y a de plus 110 blessés.

Toutes les missions religieuses de Pékin sont brûlées, sauf le Peï-Tang, encore debout, mais dont le sort est incertain. Malgré les angoisses et les privations, le personnel de la légation et le capitaine Darty sont en bonne santé.

Le bombardement a cessé le 17 juillet, mais les travaux offensifs des Chinois, les barricades et, par intermittence, les coups de fusil, ont continué sans toutefois faire de victimes. Le gouvernement chinois tente indirectement de négocier avec nous notre départ, mais nous ne pouvons partir sans une protection autre que la sienne. Nos forces, nos munitions et nos vivres sont près d'être épuisés. Les attaques interrompues peuvent recommencer et nous livreraient à la merci du gouvernement chinois.

Le 19 juillet, j'ai reçu de vous un télégramme auquel je n'ai pas été autorisé à répondre en chiffres.

Je suis reconnaissant au gouvernement et au parlement.

Shanghai, 9 août. — Le corps diplomatique vient d'être informé par le gouvernement chinois que les puissances auraient, à plusieurs reprises, demandé notre départ de Pékin sous escorte, et il nous prie de régler les conditions de ce départ et d'en fixer la date.

Nous répondons au Tsung-li-Yamen que nous ne pouvons quitter nos postes sans instructions de nos gouvernements, auxquels nous en référons.

Je dois vous informer que nous ne pouvons nous éloigner de Pékin que si les forces étrangères viennent nous chercher. Ces forces devraient être en nombre suffisant pour assurer la sécurité d'un convoi de 800 étrangers, dont 200 femmes ou enfants et 50 blessés, et de plus de 3.000 chrétiens indigènes que nous ne pouvons abandonner au massacre.

En aucun cas, une escorte chinoise ne serait admissible.

J'espère que mon télégramme chiffré n° 1, du 3 août, vous a été transmis. — PICON.

Notre procureur général a reçu de son côté les informations suivantes :

De Shanghai, le 9 août. A M. Bettembourg, procureur général des Lazaristes, Paris. — A Pékin confrères et sœurs espérons vivants. Les résidences King-Te-tchen, Tong-lou, Yao-Tcheou sont brûlées; sœurs sauvées. M. Dauverchain blessé. Presque tous confrères réfugiés à Shanghai. Mission bouleversée. Avertissez Mgr Vic. — (Signé) BOSCAT.

— Le 12, il a été avisé par M. Delcassé qu'une dépêche de notre consul général à Changhaï parvenue le 11 au quai d'Orsay, annonce le massacre de 7000 chrétiens, d'un missionnaire français lazariste et de quatre missionnaires chinois, à Pao-Ting-Fou. La dépêche ne fournit pas d'autres détails.

Les Pères Jésuites annoncent la mort de cinq de leurs confrères, et les Prêtres des Missions étrangères ont encore perdu quatre missionnaires.

Dans presque toute la Chine les Missions sont détruites par le pillage et l'incendie.

LES MISSIONS DE CHINE

I. — LES MISSIONS CATHOLIQUES.

Toutes les communautés et tous les ordres religieux se sont donné pour ainsi dire rendez-vous sur la terre de Chine. Il y a toujours eu là-bas comme une sorte d'aimant mystérieux qui attirait les âmes apostoliques et si les Chinois ne se sont jamais lassés de renverser les églises et de mettre à mort prêtres et fidèles, les missionnaires ne se sont jamais lassés de reconstruire, de convertir et de mourir pour la foi chrétienne.

Nous avons confiance qu'un jour le mal sera vaincu par le bien et que cet immense empire ouvrira au monde non seulement ses trésors de richesses matérielles, mais aussi qu'il lui donnera toutes ses énergies pour le progrès et la sanctification de l'humanité. Il est juste de constater, à travers l'histoire et en ce moment même, que toutes les familles religieuses de l'Église, mais en particulier celles de France, auront puissamment contribué à produire un résultat si fécond.

*
*

En ce moment, la Société des Missions étrangères de la rue du Bac évangélise les provinces du Su-tchen, du Yun-nan, de Kouy-tchéou, de Kouang-si et Kouang-tong divisées en sept vicariats. Elle est de plus chargée du Thibet et de la Mandchourie.

Les Franciscains français occupent le Kouang-tong oriental. L'Ordre entier, qui a tant fait pour l'évangélisation de la Chine, y possède neuf vicariats dans le Chen-si, le Chan-si, le Hou-nan et le Hou-pé.

Les Dominicains espagnols sont chargés du Fokien, qui est divisé en deux vicariats. Deux Pères français sont attachés à l'arsenal de Fou-tchéou.

Les Jésuites desservent les deux provinces du Kiang-nan, le Kiang-sou et Ngan-hoei, et le vicariat sud-est du Tché-li. Ils ont de plus une résidence servant de procure à Tien-tsin.

Les Lazaristes sont chargés du Kiang-si, du Tche-kiang et de trois vicariats du Tché-li. Ils sont en particulier chargés de Pékin. En outre, ils ont à Chang-hai une résidence servant de procure pour toutes leurs missions.

A côté des missionnaires se sont fondés des établissements divers sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes, des Petits Frères de Marie, des Sœurs de charité de Saint-Vincent de Paul, des Franciscaines, etc.

En tout, le personnel français des missions de Chine doit s'élever à mille personnes environ.

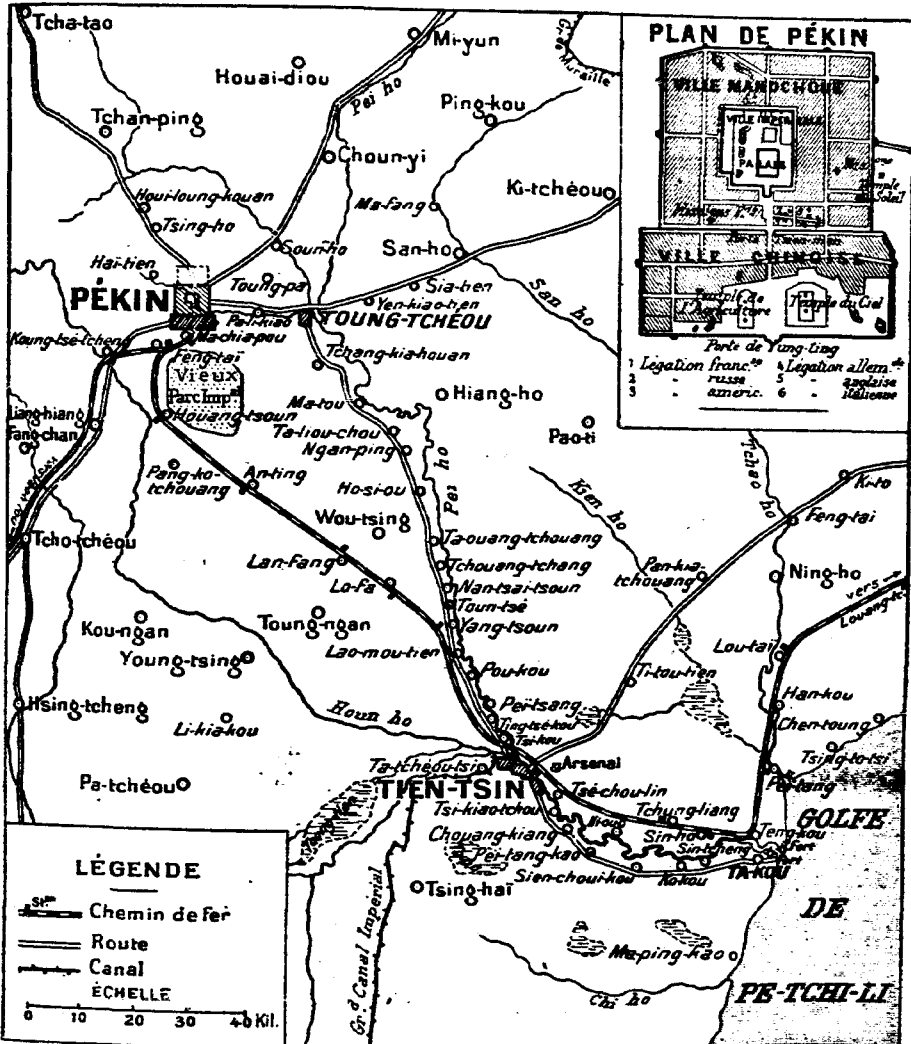
Citons, pour être complet, les missions étrangères belges chargées de la Mongolie et du Kan-sou; les missions étrangères de Milan chargées d'une partie du Hou-nan et de Hong-kong; les missions étrangères de Rome, chargées du Chen-si septentrional; les Augustins, chargés du Hou-nan sud-ouest, et les missions étrangères Steyl qui occupent le Chan-tong sud.

*
* *

Dans le passé, nous constatons à travers les siècles que les travaux des missionnaires constituent un des plus beaux témoignages que l'histoire puisse rendre en faveur du zèle apostolique qui a toujours animé l'Église.

Nous savons peu de chose en général sur les chrétientés établies dès l'origine en dehors du monde romain. Il est sûr pourtant que plusieurs apôtres se dirigèrent vers l'Orient, et la tradition nous dit que saint Thomas a pénétré dans l'Inde et jusqu'en Chine. En tout cas, il semble prouvé par des nombreux documents, des inscriptions et des stèles, que le christianisme était prêché dans ces régions au III^e et au IV^e siècle. Au VII^e, des églises étaient érigées dans la plupart des provinces. Au XII^e et au XIII^e, l'immense empire fondé par Gengis-khan devint la terreur de l'Europe, et les papes et les rois envoyèrent des ambassadeurs et des missionnaires à la cour du redoutable empereur. Le plus célèbre de tous incontestablement est Jean de Montcorvin, de

l'Ordre de Saint-François, né aux environs de Salerne en 1247, envoyé auprès du grand Khan par le pape Nicolas IV. Les lettres du souverain Pontife qui le nommaient légat et nonce du Saint-Siège sont datées de juillet 1289. Le Père Jean traversa la Perse



CARTE DE LA ROUTE DE TA-KOU A TIEN-TSIN ET A PÉKIN
(Carte extraite de la Revue des Questions Diplomatiques et Coloniales.)

et l'Inde et arriva seul au terme de son voyage, son compagnon étant mort en route. L'empereur le traita avec bienveillance et lui permit de prêcher la religion catholique. Les seuls obstacles

qu'il rencontra lui furent suscités par des Nestoriens riches et puissants à la cour. Bien qu'il fût seul, le Père Jean opéra de grands travaux à Kambalick (Pékin). Il baptisa 6.000 personnes, bâtit deux églises, construisit un collège où 150 élèves venaient entendre ses leçons de grec et de latin. Le prince Georges, de la famille impériale qui régnait à l'ancien Kara-Koroum, se convertit avec tout son peuple. Le chef de la mission obtint rang officiel à la cour. Au milieu de ses travaux, il trouvait encore des loisirs pour traduire en tartare le Nouveau Testament et le Psautier.

A la nouvelle de tous ces succès, le pape Clément V envoya sept franciscains, tous sacrés évêques avant leur départ, et qui devaient à leur tour sacrer Jean de Montcorvin archevêque de Kambalick avec le titre de métropolitain. Trois seulement parvinrent dans cette capitale en 1308. D'autres franciscains furent bientôt envoyés et la mission de Chine prit alors un développement qu'elle a rarement atteint. De 1260 jusque vers la fin du xiv^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à la révolution qui emporta la dynastie des Yuen, 164 franciscains pénétrèrent en Chine. Ils établirent un peu partout des églises des couvents et des écoles. En 1333 lorsque mourut Jean de Montcorvin, il laissa plus de cent mille chrétiens convertis par lui ou par ses confrères Le Bienheureux Odéric, qui revint en Europe par le Chen-si, le Se-tchuan et le Thibet en convertit à lui seul plus de 20.000. Il est le premier qui parle de Lhassa, et, selon toute probabilité, son passage dans le Thibet exerça une grande influence sur les lamas et indirectement sur la réforme du bouddhisme opérée par le fameux Tsong-Kaba mort en 1419. En 1400 il y avait plus de deux cent milles chrétiens en Chine.

Malgré les révolutions, le siège de Kambalick était encore occupé en 1456 par un successeur (le septième) du P. Jean. En 1579, nous voyons le P. Pierre Alfaro, observant déchaussé, travailler au relèvement des missions en ruine.

*
*
*

Cependant les navigateurs avaient doublé le cap de Bonne-Espérance (1487) et les missionnaires venaient à leur suite.

齊團灌糞圖

狗屁也稱書。恨耶蘇臭名千古。



豬精專喫滿。噴鬼徒美味一餐。

九

打鬼燒書圖

豬精邪叫自洋傳。欺天地滅祖宗萬箇千刀難抵罪。



狗屁妖書如糞矣。誇聖賢毀仙佛。九州四海切同仇。

Scènes de supplices extrait d'un recueil de placards chinois illustrés, affichés contre les étrangers (Han-kou, 1891)

(Gravures extraites de la Revue des Questions Diplomatiques et Coloniales.)

François-Xavier évangélisa les Indes, le Japon et mourut en vue de la Chine dans l'île de San-siang près de Canton en 1552. Sur douze dominicains partis pour l'Extrême-Orient par la route du Sud un seul, le P. Gaspard de la Croix, arriva en Chine. Il ne put y séjourner longtemps de même qu'un Père Augustinien. En réalité, la mission ne fut véritablement reprise qu'à l'arrivée des Pères Jésuites.

Les Pères Jésuites de l'Inde envoyèrent tout d'abord un des leurs fonder un catéchuménat à Canton en 1579. Le fameux P. Ricci alla bientôt rejoindre son confrère et sous son habile direction les progrès ne tardèrent pas à s'accroître. Il eut cependant tout d'abord bien du mal à pénétrer dans Pékin. Ce ne fut qu'en 1600 que l'empereur, séduit par de riches présents, consentit à recevoir les missionnaires et à les conserver à Pékin, dans la crainte que personne autre ne sût entretenir et réparer les horloges dont on lui avait fait cadeau. Le P. Ricci fit l'acquisition d'un terrain dans la ville tartare et y bâtit une résidence pour ses confrères et pour lui.

Les nouveaux missionnaires prirent dès le commencement une orientation bien déterminée. Ils voulurent acquérir par leur savoir de l'influence sur l'empereur et sur les gens de la cour et par là faire accepter la religion dans l'empire. Ils y réussirent jusqu'à un certain point, mais il n'est pas rare cependant de voir des empereurs se servir des jésuites savants et persécuter les jésuites missionnaires ou même favoriser les savants lorsqu'on avait besoin d'eux et les renvoyer lorsqu'on pouvait s'en passer. Le Père Shall, par exemple, chargé de la correction du calendrier fut d'abord traité avec beaucoup d'honneur, puis quand on crut n'avoir plus besoin de lui il fut persécuté. Les Pères devaient donc toujours, pour se maintenir, en imposer par leur science. Ils se distinguèrent principalement dans la construction d'instruments astronomiques, dans la correction du calendrier, dans différentes constructions de mécanique, dans la peinture. Le relevé complet de la carte de Chine constitue un de leurs plus grands travaux. Elle fut gravée à Pékin sous la direction du P. Benoist sur 104 planches. Louis XIV fit aussi graver à ses frais, sous la direction de

Cochin, les beaux dessins des batailles de Kien-loung et en fit tirer deux cents exemplaires.

Mathématiciens, astronomes, mécaniciens, peintres, géographes, médecins aussi à l'occasion, architectes, les Pères Jésuites faisaient servir tous leurs talents à la plus grande gloire de Dieu. Cette période fut très honorable pour l'Église. Elle fut d'ailleurs aussi très profitable. Parmi les lettrés qui se convertirent et jouèrent un grand rôle, il faut citer le D^r Ly qui publia sept volumes sur les mathématiques et traduisit les ouvrages d'Aristote, les livres d'Euclide, laissant en outre plus de vingt volumes manuscrits sur différents sujets de philosophie. Il faut citer aussi le D^r Michel Yang et le D^r Paul de Su-Koang-Ki. Ces trois savants, devenus fervents chrétiens, contribuèrent beaucoup aux différentes publications que firent paraître les missionnaires et les servirent de leur savoir et de leur influence. En dehors de Pékin, dans toutes les provinces, il y avait des chrétientés florissantes en particulier à Fou-tchéou, Yao-tchéou, Kiou-kiang, Ning-po, Nan-tchang, King-tchéou. Malheureusement les persécutions se faisaient sentir plus encore dans la province qu'à Pékin. C'est là surtout qu'il fallait avoir le courage de construire et de reconstruire sans se lasser. Enfin les décrets impériaux qui se succédèrent de 1724 à 1746 anéantirent presque toutes les œuvres. De plus, en 1775, l'église de l'Immaculée-Conception dite du Nan-t'ang fut dévorée par l'incendie. Les Pères Jésuites, aidés par les subsides de l'empereur étaient en train de la reconstruire lorsque arriva la nouvelle de la suppression de leur Compagnie par le pape Clément XIV. Ce fut un terrible coup pour les enfants de saint Ignace. Plusieurs en moururent de chagrin. Admirable dans l'épreuve, le P. Bourgeois, supérieur de Pékin, exprima dans des lettres touchantes la soumission de ses confrères et la sienne à la volonté du souverain Pontife.

..

Dix ans après la suppression de la Compagnie de Jésus, les Lazaristes furent chargés des missions de Chine. Déjà deux prêtres de la Mission s'étaient rendus célèbres dans ce pays : l'un,

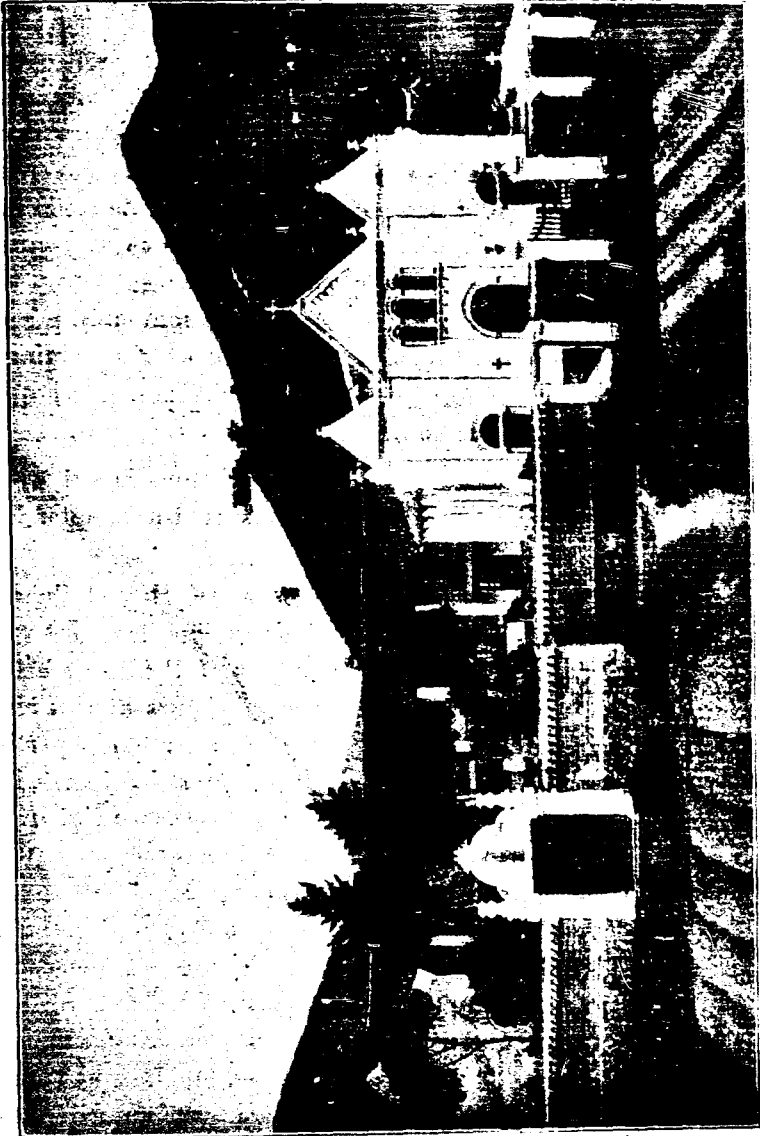
M. Appiani, comme secrétaire du cardinal de Tournon envoyé à Pékin pour trancher la fameuse question des rites, l'autre, M. Pedrini, savant remarquable qui, après avoir été le précepteur de l'empereur Yung-schen, se servit de son influence pour rendre service aux missionnaires des différents ordres. Mais la communauté de Saint-Vincent-de-Paul n'avait pas de missions dans ces parages. Sur l'ordre formel du Pape, le supérieur général de la Compagnie accepta la lourde charge qu'on lui imposait. M. Raux, qui avait étudié l'astronomie sous de Lalande, au Collège royal, et M. Ghislain, très versé dans les sciences naturelles, ainsi que le Frère Paris, horloger et mécanicien, tous trois lazaristes, arrivèrent à Pékin le 29 avril 1785.

Le 8 mai, M. Raux prit officiellement possession de la Mission. Les Jésuites l'avaient dirigée quatre-vingt-treize ans, de 1692 à 1785. La meilleure entente ne cessa d'exister entre les Lazaristes et leurs prédécesseurs. Ils vécurent ensemble de la vie de communauté et le P. Bourgeois écrivait en Europe : « On ne sait pas si ce sont eux qui vivent en Jésuites ou nous qui vivons en Lazaristes. »

M. Raux fut nommé membre et plus tard président du tribunal de mathématiques. Il devint également interprète de la cour avec les puissances étrangères, surtout avec la Russie. Il apprit le tartare-mandchou et composa une grammaire et un dictionnaire. M. Ghislain, sans négliger les sciences et la mécanique, se voua à la formation d'un clergé indigène et aux écoles. Le frère Paris fabriqua des horloges, des orgues, voire même un automate qui prononçait en quatre langues les louanges de l'Empereur.

M. Raux s'occupa surtout, en premier lieu, des Missionnaires emprisonnés et des chrétiens persécutés; il dépensa, pour obtenir leur délivrance ou pour les secourir, la presque totalité des ressources de la mission. Les douze prêtres survivants obtinrent leur liberté; les restes de ceux qui étaient morts en prison furent rendus. Peu à peu les chrélientés reprirent une certaine vie. Des Lazaristes français, malgré les ravages de la Révolution, vinrent se joindre aux premiers arrivés et aussi des Lazaristes portugais, qui s'installèrent principalement à Macao

et dans une paroisse de Pékin. La persécution sévissait toujours avec de rares accalmies. D'ordinaire, les Missionnaires étaient plus tranquilles dans la capitale. Cependant vint le moment où



Eglise Saint-Vincent et petit séminaire de Tchen-San, près Nung-pou.

tous furent chassés, à l'exception de l'évêque M^{gr} Pirès, et ils durent gagner les uns le Nord et se réfugier en Mongolie, les

autres le Sud et se fixer à Macao. Un jour même, il n'y eut plus dans la capitale de prêtre catholique. Lorsque M^{sr} Pirès sentit la mort venir, il remit à l'archimandrite russe les titres de propriété du Nan-t'ang, avec mission de les remettre plus tard aux Lazaristes, ce qui fut fait.

Avec M^{sr} Pirès finit l'influence portugaise dans la nomination des évêques. Tout le pays fut divisé en vicariats. M^{sr} Mouly lazarisiste reçut la charge de celui de Pékin. Cependant les persécutions ne finissaient point. La France et l'Angleterre jugèrent enfin qu'elles devaient intervenir, et l'expédition de 1860 fut décidée et heureusement accomplie. A partir de cette époque, les Missionnaires ont pu généralement travailler en paix à la restauration de leurs œuvres. Les vicariats se sont multipliés ; de nouvelles communautés et de nouveaux ordres religieux sont venus donner généreusement leur concours, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

Dans cette période, durant laquelle les missions furent principalement confiées aux Lazaristes, il nous suffira de noter les choses essentielles.

Rappelons d'abord le célèbre voyage de MM. Huc et Gabet. Partis de France en 1839, ces deux Missionnaires débarquèrent d'abord à Macao ; puis, passant par Canton et Pékin, ils arrivèrent en Mongolie où ils s'adonnèrent plusieurs années aux travaux de la vie de missionnaire. En 1844, ayant étudié particulièrement le bouddhisme dans les monastères des lamas, ils éprouvèrent le désir d'aller aux sources de cette religion et entreprirent le voyage du Thibet. Vêtus en lamas, accompagnés d'un jeune lama nouvellement converti et du fameux Samdachiemba, leur chamelier, ils parvinrent au Thibet et jusqu'à Lhassa, au prix de grandes fatigues et à travers mille dangers. Le voyage avait duré dix-huit mois. Tout d'abord les Missionnaires furent bien accueillis. Leurs prédications même paraissaient devoir produire de grands résultats, lorsque l'ambassadeur de Chine, craignant de perdre son autorité, les fit partir pour Canton. Leur retour à travers des montagnes couvertes de neige fut excessivement pénible, Ils arrivèrent en octobre 1846. De Canton, M. Gabet revint en Europe, pour

parler en faveur de la Chine, tandis que M. Huc reprenait le chemin de la Mongolie. Sa santé altérée ne lui permettant plus de se livrer aux travaux des missions, il retourna en Europe en passant par le Tonkin, les Indes et la Palestine. Il arriva en France en 1852 et mourut à Paris en 1858.

Los voyages d'un autre Missionnaire, M. Armand David, sont moins connus du public, mais plus appréciés des savants. Le célèbre explorateur a enrichi notre Muséum de riches collections de toutes sortes. De plus, des ouvrages sur les mammifères, sur les oiseaux et sur les plantes de la Chine en font un des premiers naturalistes de notre époque.

Parmi les vicaires apostoliques de Pékin, il faut citer en particulier M^{sr} Mouly, M^{sr} Delaplace, M^{sr} Favier. M^{sr} Mouly, qui reconstruisit le Pé-t'ang, peut être regardé à bon droit comme le second fondateur de la mission. Ses funérailles ressemblèrent à un triomphe. Tous les ministres européens, les représentants du prince Koung et du Tsoung-li-Yamen et l'archimandrite russe l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Le cortège s'étendait sur plus d'un kilomètre. On peut dire que son talent d'administrateur, son sang-froid dans les circonstances les plus difficiles, son courage, sa fermeté et surtout une sérénité et une bonté de cœur inaltérables avaient fait de lui un des plus grands missionnaires. Il servit de trait d'union entre l'ère des persécutions et celle de la liberté. Son passage sur la terre de Chine fait époque.

M^{sr} Delaplace passa 38 ans en Chine. Il était doué des facultés qui font les grands administrateurs et les missions du Tche-kiang et du Tché-li lui doivent en grande partie la consolidation et le développement de leurs œuvres. Attaché comme aumônier au corps franco-chinois formé dans le sud contre les rebelles, il reçut du gouvernement de Pékin plusieurs décorations. Durant son administration, deux œuvres nouvelles prirent naissance : 1^o la congrégation chinoise des sœurs de Saint-Joseph destinées à pénétrer dans l'intérieur; 2^o les trapistes qui arrivèrent en Chine en 1883.

Le nom de M^{sr} Favier restera particulièrement attaché au transfert du Petang, au décret rendu l'année dernière en faveur

des missions, ainsi qu'aux tristes événements qui ensanglantent la Chine à l'heure actuelle.

Notons encore la mort glorieuse des bienheureux martyrs Jean-Gabriel Perboyre et François Régis Clet, et le massacre à Tien-tsin, en 1870, de MM. Chevrier et Ou et de dix sœurs de charité.

Nous terminerons ce trop rapide historique par *un tableau général de l'état des missions des Lazaristes et des résultats obtenus pendant l'exercice 1898-1899.*

Que restera-t-il après la tourmente de toutes ces œuvres et de toutes ces chrétientés ! Nous l'ignorons. Mais ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'au premier signe de beau temps, d'autres missionnaires iront reprendre la tâche de ceux qui les auront précédés dans une vie d'obscur labeur, heureux s'ils sont jugés dignes de partager à leur tour la mort glorieuse de leurs frères les plus favorisés.

CHINE. — TABLEAU GÉNÉRAL DE L'ÉTAT DES MISSIONS DES LAZARISTES

ET DES RÉSULTATS OBTENUS PENDANT L'EXERCICE 1898-1899

DESIGNATION	SHANG	TCHÉ-LY	TCHÉ-KIANG	KIANG-SI	KIANG-SI	TOTAUX
	HAI	SEPT-ENTRAL	SEPT-ENTRAL	ORIENTAL	MÉRIDIONAL	
SUPERFICIE approximative du Vicariat..... (kil. carrés).						386.000
POPULATION						78.000.000
Nombre présumé d'Indigènes et Schismatiques.....		80.000	30.000	65.000	65.000	2.000
Nombre de Catholiques.....		15.000.000	8.000.000	10.000.000	10.000.000	14.300
Evêques, Vicaires apostol.....		46.894	32.262	5.071	13.038	115.091
Prêtres européens.....	2	23	10	2	2	41
Prêtres indigènes.....	2	16	9	2	2	48
Frères coadjuteurs.....		20	10	2	2	56
Pères Trappistes.....		58				19
Frères Maristes.....		19				9
Communautés religieuses.....			9			133
Congr. de St-Paul (indig.).....	31	36	8			115
Filles de la Charité.....		63	52	14		37
Josephines.....						7
Vierge du Purgatoire.....						430
Filles de Sainte-Anne.....						392
Hommes.....		155	98	37	48	1.789
Femmes.....		131	76	27	98	116
Maitresses d'école.....		577	456	208	288	121
Résidence (ou Stations) des Missionnaires.....	1	33	9	8	21	586
Eglises proprement dites.....		31	47	8	9	487
Chapelles publiques.....		216	208	83	36	41
Oratoires.....	3	272	48	3	4	1
Grand.....		1	1	1	1	6
Petit.....		21	9	4	4	50
Garçons.....		1	1	1	1	71
Filles.....		88	47	43	19	234
Collèges.....		18		17	4	86
Écoles normales.....		3	4	18	4	65
Écoles ordinaires.....		20	45	2	2	87
Formes.....		325	71			40
Ateliers.....		117	60	37	28	709
Ouvroirs.....		1.827	775	498	149	4.505
Filles.....		1.115	37	27	31	1.201
Formes.....		1.799	637	697	153	5.313
Ateliers.....		5	11	2	2	10
Ouvroirs.....		68	21	108	9	222
Filles.....		250	250	560	50	2.850

Orphelinats	Garçons.	Nombre d'Orphelinats	3	1	6	2	1	14
	»	d'Orphelins	197	21	166	41	40	450
	»	»	40	5	7	3	3	36
Enfants rachetés.	»	Nombre d'Orphelinats	358	604	759	517	612	2.941
	»	»	»	»	82	»	341	424
	»	»	»	»	»	»	»	1
Enfants en nourrice.	»	»	345	837	531	295	1.088	3.738
	»	»	258	528	539	193	359	1.943
	»	»	»	»	»	»	»	»
Catéchuménés.	Hommes, garçons.	Nombre de catéchuménés	98	38	6	15	16	179
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	1.900	326	389	490	376	3.658
Dispensaires et visites ext.	Femmes, filles.	Nombre de catéchuménés	89	39	6	11	13	132
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	964	481	407	242	425	2.606
Hôpitaux.	Hommes.	Nombre de dispensaires	4	2	5	2	5	19
	»	de remèdes distribués	135.975	48.181	198.084	48.275	40.721	552.873
	»	»	»	»	»	»	»	»
Hospices.	Femmes.	Nombre d'Hôpitaux	2	1	3	1	1	12
	»	de Malades	5.870	762	3.787	1.160	454	14.425
	»	»	»	»	»	»	»	»
Conversions d'Hérétiques ou Schismatiques.	Hommes.	Nombre de Malades	433	307	773	»	197	1.812
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Baptêmes.	Femmes.	Nombre d'Hospices	2	1	3	1	4	12
	»	de Vieillards	60	31	91	59	47	263
	»	»	»	»	»	»	»	»
Catéchumènes assez bien disposés.	Hommes.	Nombre d'Hospices	70	43	59	20	91	289
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Baptêmes.	Femmes.	Nombre de Vieillards	53	11	11	»	5	74
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Confessions.	Hommes.	Nombre d'Hérétiques ou Schismatiques	6.506	1.534	5.381	4.361	6.272	28.774
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Communion.	Femmes.	Catéchumènes assez bien disposés	1.714	447	739	335	398	3.828
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Mariages.	Hommes.	d'Enfants de Patens	1.972	1.474	622	290	474	5.125
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Fruits Spirituels.	Femmes.	d'Enfants de Patens	41.687	31.233	3.898	2.132	4.306	51.531
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Associations et confréries.	Hommes.	Annuelles	31.417	22.862	5.610	2.421	7.077	79.819
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Associations et confréries.	Femmes.	de Dévotion	53.877	31.600	22.527	6.535	15.961	138.387
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Associations et confréries.	Femmes.	Annuelles	25.964	14.234	4.480	1.563	3.230	33.700
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Associations et confréries.	Femmes.	de Dévotion	77.024	31.517	32.375	10.234	18.274	177.372
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Associations et confréries.	Femmes.	de Dévotion	614	548	134	109	231	1.758
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Associations et confréries.	Femmes.	de Dévotion	397	219	88	44	113	898
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Associations et confréries.	Femmes.	de Dévotion	288	320	109	»	7	730
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Associations et confréries.	Femmes.	de Dévotion	383	687	319	»	199	1.654
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Associations et confréries.	Femmes.	de Dévotion	12	43	8	4	7	49
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
Associations et confréries.	Femmes.	de Dévotion	1.776	1.518	443	168	140	4.170
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»

ARCHICONGRÈS DE LA TRÈS-SAINTE-TRINITÉ, DU SAINT-CŒUR DE JÉSUS, DU SACRÉ-CŒUR DE MARIE, DU SAINT-CŒUR DE MARIE, DU MONT-CARMEL, DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, DES SEPT-DOULEURS.
 AGONIE. — ASSOCIATIONS DE LA PROPAGATION DE LA FOI, DE LA SAINTE-ENFANCE, DES ENFANTS DE MARIE, DE SAINT-JOSEPH POUR LES HOMMES, DE SAINTE-ANNE POUR LES FEMMES. — SCAPULAIRES DE LA PASSION, DU MONT-CARMEL, DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, DES SEPT-DOULEURS.

DÉVOTIONS

La *Semaine religieuse* de Vannes a publié, dans son numéro du 28 juillet, la note suivante :

Nous aimons, nous vénérons, nous invoquons, avec l'Église universelle, saint Joseph, saint Antoine de Padoue et tous les saints du paradis.

Mais comme, sous prétexte d'augmenter dans les cœurs la confiance à quelques saints, des publications mal avisées racontent parfois des faits plus ou moins ridicules ou controuvés, qui ne peuvent que nuire à ce culte salutaire, nous défendons à toutes nos maisons religieuses de s'y abonner, ou simplement de les recevoir, à moins d'une autorisation écrite de leur supérieur.

Nous espérons que nos pieux diocésains tiendront bon compte pour eux-mêmes de l'avertissement donné à nos communautés religieuses.

De plus, nous interdisons à tous les fidèles relevant de notre juridiction de s'occuper d'aucune œuvre étrangère au diocèse, et notamment de solliciter des intentions de messes pour n'importe quel sanctuaire, sans en avoir obtenu la permission par écrit de l'évêché.

Cette note a paru dans l'organe diocésain sous le titre : *Communication de l'évêché*.

..

La *Semaine religieuse* de Paris, n° du 10 août, donne un nouvel article de l'abbé Hemmer sous le titre de : *Donnant, donnant*. En voici quelques extraits :

La tare originelle de la dévotion *Donnant, donnant* vient de ce que ses méthodes, en se répandant parmi les fidèles, les amènent à considérer la promesse d'argent elle-même comme une garantie, tout au moins comme une probabilité plus sérieuse d'efficacité pour la prière. Comment se soustraire à une persuasion semblable quand on lit des centaines d'anecdotes où

c'est toujours l'argent, même offert par un incrédule, même promis sans prière, qui obtient de Dieu des grâces surprenantes (A.-B., p. 33; *Merveilles*, p. 229); à plus forte raison si une surenchère vient à bout de toutes les résistances divines; c'est le cas du pauvre mari qui promet 5 francs pour l'heureuse délivrance de sa femme; un premier écu n'ayant pas suffi, il en donne un second, puis un troisième; c'était 15 francs qu'il fallait à saint Antoine et Bébé vint au monde. M. Jouve a le courage de trouver le trait si charmant qu'il le conte parmi « les bons tours de saint Antoine » (*Merveilles*, p. 243). Qu'on entoure ces historiettes de toutes les explications que l'on voudra, l'impression qu'elles produisent prévaut toujours à la longue contre un commentaire du pure précaution; elle déforme lentement dans les âmes l'image du vrai Dieu dont c'est le propre de n'avoir pas besoin de nos biens, elle persuade les chrétiens qui se nourrissent de lectures pareilles que l'argent est le *moyen* par lequel on touche le cœur de Dieu. A force d'entendre dire que saint Antoine est « un homme d'affaires plein d'à-propos et d'entregent », que, « moyennant un courtage honnête, il s'entremet volontiers pour résoudre les cas épineux » (A.-B., p. 158), à force d'entendre démontrer l'efficacité de la prière par le prix dont « on paie parfois les faveurs qu'on obtient par elle » (*Merveilles*, p. 57), les fidèles se représentent un Dieu chef de comptoir, des saints agissent en courtiers intéressés dans son commerce, et ils acclimatent chez eux, avec le plus déplorable des langages, les idées les plus contraires à l'idéal évangélique. M. Jouve nous raconte, sans pleurer, qu'un officier de marine, entrant dans l'arrière-boutique, remet 200 francs en disant : « Voilà! C'est pour payer une petite grâce » (*Merveilles*, p. 262).....

Il y aurait beaucoup à dire sur la moralité d'une dévotion qui, admettant l'influence d'une promesse d'argent sur l'efficacité de la prière, emploie l'argent dans des affaires temporelles d'où l'honnêteté la plus élémentaire devrait le faire exclure. Dans un concours où le nombre des places est fixé d'avance, où les emplois ne peuvent être donnés qu'à l'intelligence et à la préparation professionnelle, l'argent glissé à un

examineur ou à toute personne capable d'influer sur le résultat du concours s'appelle un pot-de-vin. Comment appellera-t-on en bon français l'argent que reçoit saint Antoine, si la promesse d'une pièce blanche l'engage à influencer sur le choix des questions posées ou sur la faculté d'appréciation des juges, de manière à favoriser son « client » ? Une dévotion semblable démoralise ceux qui s'y adonnent ; leur convoitise à l'égard des grâces temporelles leur fait aisément confondre ce qu'il est convenable ou indécent de demander à Dieu. J'en ai cité plusieurs exemples tirés du *Propagateur* ; mais, le plus souvent, on a bien soin de ne pas publier les anecdotes trop risquées. Comme je ne veux pas transformer cette étude en chronique scandaleuse, je me contente de citer le fait suivant pour les besoins de ma démonstration. Je le tiens d'un prêtre qui m'a autorisé à publier son nom et son adresse, si l'on mettait en doute l'authenticité de l'histoire : Un catholique apporte 10 francs à cet ecclésiastique afin d'intéresser saint Antoine à son divorce. Le prêtre refuse l'argent ; mais le tronc de saint Antoine ne s'inquiète pas des motifs qui animent ceux qui le remplissent. Le bonhomme n'avait pas grand chemin à faire pour en trouver un ; il obtint le divorce et se remaria au civil, ne pouvant le faire valablement aux yeux de l'autorité religieuse. Il pensait, lui aussi, que tout, « absolument tout est du ressort de saint Antoine » et qu'il « n'est aucun cas épineux dont il ne se tire à sa gloire ».

Je n'ignore rien des justifications que la dévotion *Donnant, donnant* apporte de ses pratiques ; elles empêcheraient les abus, s'il n'y avait en ce monde que des esprits doués à la fois d'une bonne instruction religieuse, d'une grande élévation morale et d'une extrême indulgence. Qui osera prétendre qu'il en soit ainsi, et que pour la masse moyenne de l'humanité la dévotion *Donnant, donnant* n'ait des suites pernicieuses ? Tous les livres, tous les recueils d'anecdotes qui la préconisent commettent un immense sophisme en attribuant à l'intervention divine les menus faits qui sont arrivés après que des chrétiens eurent promis de l'argent pour en obtenir ou pour en hâter l'accomplissement?...

La dévotion *Donnant, donnant* se relèvera-t-elle du moins dans l'estime chrétienne par la spontanéité des offrandes qu'elle provoque en si grande abondance ? L'étude des livres et du Bulletin qui la prônent ne permet pas de l'espérer, car elle donne la clef du succès grandissant où M. Jouve croit découvrir une preuve d'intervention surnaturelle. Après une revue fantastique d'objets retrouvés, de commerces achalandés, d'avancements inouis et d'autres grâces temporelles, il ne suffit pas de dire à la fin d'un livre que saint Antoine n'exauce pas toujours ses clients, pour détruire la suggestion produite par l'ensemble de la lecture. La masse des récits est si imposante, la variété des anecdotes si extraordinaire, l'intrépidité d'affirmation chez le conteur si impressionnante, qu'il faut avoir la tête solide pour résister au désir de tenter une expérience. Les clients de saint Antoine ne sont pas tous des esprits faibles ; mais toutes les catégories d'esprits faibles fournissent à la dévotion *Donnant, donnant* leur contingent de clientèle, depuis les meilleures âmes pieuses jusqu'à celles qui n'ont même pas un germe de foi chrétienne (A-B, p. 33). C'est pourquoi cette dévotion n'échappe pas au reproche d'exploitation de la crédulité humaine : dans bien des cas, ses bénéfices lui viennent de la faiblesse des esprits qu'elle a gorgés de récits d'interventions extraordinaires ou de la cupidité des âmes qu'elle a provoquées à la recherche des grâces temporelles.

LES ŒUVRES ET L'EXPOSITION

LES UNIONS CHRÉTIENNES DE JEUNES GENS

En de précédents articles, nous avons vu ce que les catholiques avaient fait en France pour les œuvres de jeunesse. Nous avons mis à profit, pour ces quelques notes, les graphiques et les documents envoyés à l'Exposition par la Commission centrale des patronages. Mais à côté des tableaux établis par nos correligionnaires, se trouvent, dans la grande salle du Palais de l'Économie sociale, les renseignements statistiques, les photographies et les brochures diverses provenant des œuvres protestantes de jeunesse. C'est de celles-ci que nous nous occuperons aujourd'hui, estimant qu'il est souvent profitable de regarder comment opèrent les voisins.

Les *Unions chrétiennes de jeunes gens*, tel est le nom général de ces œuvres. La première « Union » a été fondée, à Paris, par quatre étudiants, en 1852. Dès 1855, les Unions étaient assez nombreuses pour tenir leur premier congrès. En 1867, une assemblée générale décidait la création d'une « Alliance des Unions chrétiennes de jeunes gens de France ». En 1899, se tenait à Bordeaux le 12^e Congrès national des Unions et, à ces réunions, 63 groupes étaient représentés par 100 délégués.

Donnons encore quelques chiffres qui montreront le développement, relativement considérable, de ces œuvres dans notre pays où les protestants forment cependant une infime minorité. En 1855, il y avait 41 Unions Chrétiennes, réunissant environ 450 membres ; aujourd'hui, le nombre des Unions a plus que doublé (il est de 90) et celui des membres a décuplé (4.600 membres). Ajoutons que quatre des Unions chrétiennes possèdent des immeubles ; l'hôtel occupé par l'Union de Paris, rue de Trévis, 14, a coûté douze cent mille francs ; 49 autres Unions ont la jouissance d'un local indépendant, ce qui indique le plus souvent un certain degré de prospérité.

*
*
*

Mais qu'est-ce au juste qu'une Union chrétienne? C'est, déclare un rapport mis à la disposition des visiteurs du Palais de l'Économie sociale, « une œuvre de mission intérieure parmi la jeunesse ». La définition est belle et séduisante. Elle a cependant quelque peu besoin d'être précisée. Nous pourrions la compléter avec l'un des articles des statuts élaborés en 1858, qui nous donnera l'idée mère de la fondation. « Les Unions chrétiennes, dit en effet cet article, réunissent dans une même association les jeunes gens, qui regardant Jésus-Christ comme leur Sauveur et leur Dieu, selon les Saintes Écritures, veulent être ses disciples selon leur foi et dans leur vie, et étendre parmi les jeunes gens le règne de leur Maître. » C'est là un programme digne de séduire des cœurs généreux et des intelligences d'élite.

Mais, aussitôt après cette déclaration vraiment réconfortante, trois lignes nous laissent entrevoir les douloureuses divisions du protestantisme. Les rédacteurs des statuts font, en effet, tous leurs efforts pour empêcher les querelles des sectes de venir troubler la paix et arrêter la prospérité des Unions chrétiennes. Pour cela, ils établissent que les dites Unions « existent en dehors de toute organisation ecclésiastique et conservent une complète neutralité vis-à-vis des différentes dénominations religieuses ».

La précaution était assurément utile à prendre en présence des rivalités des petites chapelles. Mais est-elle suffisante? Nous sommes tenté d'en douter, bien que n'ayant pas pénétré dans le vie intime de ces groupements : pour fortifier notre doute, nous n'avons eu qu'à feuilleter le Rapport de l'Alliance pour 1898, et nous avons vu qu'à Lyon, l'œuvre était menacée d'une mort prochaine par suite des dissensions intestines. Chez les protestants, il y a de très nombreux et de fort beaux dévouements, nous nous plaignons à le reconnaître; mais ces dévouements, si grands soient-ils, ne pourront jamais remplacer l'Unité.

Ce besoin d'unité se fait sentir dans les Unions chrétiennes,

comme dans les autres œuvres générales, bien que les fondateurs aient essayé de tourner habilement la difficulté. On a eu beau déclarer, en effet, que les Unions étaient indépendantes de toute organisation ecclésiastique et qu'elles seraient « neutres vis-à-vis des différentes dénominations religieuses »; dans la pratique, on n'a pu empêcher les conflits de se produire dans les villes où chaque « dénomination » avait un pasteur. Les Unions ont, en effet, besoin du concours des pasteurs. Le rapport de 1898 le reconnaît expressément et ajoute : « L'Union doit se présenter comme un auxiliaire qui amènera les recrues à l'église et contribuera à conserver ses membres. Dans bien des cas, les pasteurs seront les véritables fondateurs des Unions. *Ils devront en rester toujours les conseillers respectés et écoutés.* L'Union demandera aux pasteurs de lui apporter leur concours pour ses réunions d'étude biblique et d'appel. »

*
**

Malgré ces difficultés inhérentes au protestantisme, les Unions chrétiennes ont pris en France une grande extension. Quelques-unes d'entre elles présentent une réelle importance. Il en est notamment ainsi pour l'Union de Paris, dont le siège est situé dans le bel hôtel de la rue de Trévise, que nous avons déjà mentionné.

Cette Union réunit un millier de membres (1), qui trouvent à leur association tout ce qui leur est nécessaire pour leur développement intellectuel, moral et physique. Durant l'année, on y fait des cours, surtout des cours commerciaux (2). La bibliothèque possède environ 5.000 volumes. L'an passé, on a tenu 208 réunions d'études bibliques et donné de nombreuses conférences. On y a organisé aussi quelques concerts. Rue de Trévise, la gymnastique est particulièrement en honneur : il y a eu, en effet, en 1898-1899 plus de 200 leçons, et 4.850 présences à

(1) En 1898-1899, sur 425 candidatures, il n'y a eu que 352 admissions. Pour faire partie de l'Union, il n'est pas indispensable d'être protestant.

(2) Les statistiques de l'Exposition nous apprennent qu'en 1898-1899 il y a eu à ces cours 4.914 présences.

ces leçons (1). L'Union a aussi un restaurant (2) ; elle offre des logements aux jeunes gens (3) ; en un mot, elle met à leur disposition toutes sortes d'avantages matériels et moraux. Une pareille installation nécessite un budget élevé : il est, paraît-il, de 85.000 francs, dont 45,000 sont fournis par les membres participants.

Les autres Unions chrétiennes de France ne sont pas organisées sur le pied de celle de Paris : elles sont, d'ailleurs, d'apparence beaucoup plus modeste, et ne comptent qu'un nombre beaucoup plus faible d'associés.

Dans quels milieux sociaux se recrutent les adhérents des Unions chrétiennes? Les fondateurs de ces groupements déclarent faire appel indistinctement à toutes les classes. Une statistique que nous avons trouvée à l'Exposition nous renseignera de façon un peu plus précise, au moins en ce qui concerne l'Union parisienne. On nous dit, en effet, qu'en 1899, sur 844 membres, il y a eu :

100 étudiants ; 494 commerçants ; 112 ouvriers ; 99 membres appartenant aux professions libérales ; 39 chefs de maison de commerce.

On voit donc — et c'est une constatation intéressante — que l'élément commercial domine et l'emporte non seulement sur l'élément ouvrier, mais aussi sur les étudiants et les professions libérales.

Ajoutons qu'à côté de ces Unions qui groupent des jeunes hommes de dix-huit à vingt-cinq ans, se sont constituées des « sections cadettes » qui réunissent les membres moins âgés ; en certaines villes, ces « Sections cadettes » peuvent être considérées comme de véritables « patronages protestants ». Lors du dernier Congrès de l'Alliance des Unions de France, on a

(1) Les documents envoyés à l'Exposition nous permettent de nous faire une idée du confort de l'hôtel de la rue de Trévise. Des salles de bains y sont installées, et l'on nous apprend qu'en 1898-1899 on a donné 8.494 bains. Quelques lecteurs souriront peut-être de ce détail. Quant à nous, nous tenons à le signaler pour montrer que la direction de l'Union chrétienne de Paris ne néglige rien pour attirer les jeunes gens. C'est un exemple à retenir.

(2) En 1898-1899, le restaurant a servi 77.000 repas, dont 80 % ont été pris sans vin.

(3) L'année dernière, elle a logé 180 jeunes gens.

émis et adopté le vœu que chaque Union ait autour d'elle des « sections cadettes ».

Les Unions chrétiennes forment une puissante association de jeunesse, qui étend son action, non pas seulement sur la France, mais sur le monde entier. C'est une immense société internationale, dont le comité central siège à Genève, et est composé de 11 membres, résidant dans la Rome du protestantisme : « Le Comité représente l'ensemble des Unions chrétiennes. Il sert entre elles d'intermédiaire pour toute question importante. Il s'occupe de tout ce qui concerne le développement de leur œuvre dans le monde entier ».

Nous emprunterons à un très intéressant rapport de M. de Montenach, au Congrès de Besançon, la statistique générale des Unions chrétiennes. Ces chiffres donnent une idée de l'activité protestante dans le monde entier : ils méritent donc qu'on les lise avec soin. Les voici :

	Unions chrétiennes	Membres.
Afrique.....	16	2.860
Allemagne.....	1.380	75.273
Amérique du Sud.....	9	500
Asie (excepté Indes et Japon)...	43	1.500
Autriche.....	51	1.300
Belgique.....	33	892
Bulgarie.....	1	36
Danemark.....	150	5.000
Espagne.....	6	130
Etats-Unis et Canada.....	1.429	248.734
Grande-Bretagne et Irlande.....	1.055	98.899
Grèce.....	1	30
Hollande.....	255	7.123
Indes (y compris Ceylan).....	96	4.729
Italie.....	58	1.700
Japon.....	35	1.600
Norwège.....	36	2.800
Océanie.....	21	4.477
Portugal.....	5	125
Russie.....	42	2.300
Suède.....	58	5.169
Suisse.....	456	9.163
Turquie.....	1	25

Ces chiffres sont déjà un peu anciens ; ils sont du 10 mai 1897, et aujourd'hui doivent être de beaucoup dépassés. Si on leur ajoute les 90 Unions de France avec leurs 4 à 4.500 membres, on arrive à un effectif total de plus de 5.300 Unions, et d'environ 480,000 membres. C'est donc là une association internationale qui dispose d'une force considérable.

Il ne sera pas inutile d'examiner comment elle est organisée, surtout en dehors de France, aux États-Unis en particulier.

..

Les Unions chrétiennes ont à leur service une administration modèle et ne comptent pas exclusivement sur cette chose instable qui s'appelle la bonne volonté. « Si la bonne volonté est une belle chose, dit à ce sujet M. de Montenach, on a peu de droits sur elle; elle se prodigue et se résume à sa convenance. Pourquoi nos œuvres catholiques font-elles si lente besogne? Pourquoi les vœux multiples d'un Congrès restent-ils, souvent, à l'état de pieux désirs, formant bien plus une littérature qu'un programme de réelle exécution? C'est parce que personne n'a la mission précise de reprendre une à une toutes les questions et de les souder entre elles par un chaînon permanent, tâche immense qu'il faudrait donner à des personnes n'ayant ni d'autres intérêts, ni d'autres devoirs. Nos comités, ajoute M. de Montenach, devraient avoir à leur disposition et sous leurs ordres des agents payés et, par conséquent, dans l'obligation de suivre les affaires, les publications, les correspondances, et de réaliser positivement les décisions prises. »

Les Unions chrétiennes ont compris cette nécessité et elles ont organisé une administration dont voici les trois principaux éléments :

1° Des secrétaires généraux permanents. Le plus fameux est M. Max Burney, secrétaire général des Unions de la ville de New-York; il est depuis plus de trente ans dans ses fonctions et les Unions de Chicago lui offrirent naguère 50.000 francs par an pour l'attirer au milieu d'elles; l'offre fut refusée. Ces secrétaires généraux ont en Amérique une énorme influence et reçoivent des traitements quasi ministériels.

2° Des « agents itinérants ». Ce sont les vrais commis-voyageurs de l'œuvre; ils ne font pas autre chose que d'aller d'une section à l'autre pour les visiter. Dans les villes où l'œuvre n'est pas implantée, ils s'installent le temps voulu, cherchent à rassembler quelques personnes bien disposées, guident les premiers essais et partent une fois la fondation faite.

3° Les secrétaires locaux. Ils sont le pivot de tout le mouvement de l'œuvre; ils centralisent les publications, reçoivent et donnent les renseignements. Les comités, les présidents peuvent changer, eux demeurent; ils ont l'esprit de l'Union, ils connaissent son développement, ils font les affaires, ils copient, rédigent, correspondent en un mot ils sont le « bras vigilant et laborieux ».

Ces secrétaires généraux et locaux sont *nommés au concours*; ils subissent un examen pratique et font, à titre auxiliaire, une sorte de noviciat avant d'être admis à exercer leurs fonctions.

De plus, les personnes chargées de suivre le futur secrétaire dans son temps de préparation sont interrogées, et dans le formulaire de contrôle, nous relevons les questions suivantes posées sur le candidat :

- A-t-il un bon jugement ?
- Est-il pratique ?
- Est-il systématique ?
- A-t-il du tact ?
- A-t-il de l'influence sur les jeunes gens ?
- Est-il économe ?
- Possède-t-il le don d'organisation et sait-il mettre les autres à l'œuvre ?

Il me semble qu'il y a là une excellente méthode dont nous pourrions tirer parti. J'ajoute qu'aux États-Unis, à Springfield, il existe une véritable école normale d'aspirants-secrétaires. Cette école a donné de si bons résultats qu'il est question d'en organiser une semblable en Europe.

On comprend qu'avec une pareille administration, aux mains d'employés ainsi formés, les Unions chrétiennes aient fait de très rapides progrès, et, sans doute, l'œuvre n'est-elle pas encore arrivée à son plein développement. M. T.

CHRONIQUE

Le service religieux pour les victimes de la Chine. — Conformément aux prescriptions d'une récente lettre pastorale de S. Em. le cardinal Richard, le 9 août, un service religieux a été célébré à Notre-Dame pour le repos des âmes des victimes des massacres de la Chine.

On avait dressé au centre de l'abside un magnifique catafalque orné de drapeaux et qui produisait un imposant effet.

L'assistance était très nombreuse.

Le président de la République était représenté à ce service par le commandant de la Motte, un de ses officiers d'ordonnance. Le cardinal Richard a donné l'absoute, entouré de M^{gr} l'évêque d'Oran, de M^{gr} de la Passardière, de M^{gr} Leroy, supérieur général des Pères du Saint-Esprit, de M^{gr} Crouzet, lazariste, vicaire apostolique de Fort-Dauphin, du supérieur général des Missions étrangères, du supérieur général des Lazaristes, de M. Beltembourg, procureur des Lazaristes, et de nombreux missionnaires. Au cours de la cérémonie, une quête a été faite au profit des hôpitaux de la Croix-Rouge en Chine.

Grand séminaire de Poitiers. — Le grand séminaire de Poitiers vient d'être confié aux prêtres de la Mission. C'est M. Fontaine, professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Montpellier, qui a été chargé d'en prendre la direction. Tous nos souhaits de prospérité.

Le départ du vapeur « Notre-Dame-du-Salut. » — Le vapeur *Notre-Dame-du-Salut* a quitté Marseille le 10 août, à cinq heures, à destination d'Alger.

Les troupes du génie, au nombre de 280 soldats, sous les ordres du lieutenant-colonel de Grandprey, se sont rendues à

bord à trois heures. L'embarquement s'est effectué dans un ordre parfait.

Vers quatre heures, le général Bailloud, accompagné du colonel Espinasse, son chef d'état-major, s'est rendu à bord pour visiter les aménagements et veiller à l'installation des troupes.

Les dames de la Croix-Rouge, sous la conduite de M^{me} la marquise de Coriolis, présidente, se sont rendues en grand nombre à bord du navire pour saluer les partants.

M. Léon de Gosselin, secrétaire général de la Société de secours aux blessés militaires, arrivé de Paris avec les envoyés de la société en Chine, est resté sur le navire jusqu'au dernier moment, veillant à l'installation de chacun.

Le personnel de la société parti par le *Notre-Dame-du-Salut* se compose de M. de Valence et du vicomte de Nantois, délégués de la société pour accompagner en Chine le personnel médical et organiser, dès l'arrivée, les deux hôpitaux projetés, de M^{sr} Ferrand, lazariste, et de l'abbé Yves Hamon, de trois médecins de la marine de l'Etat et de cinq médecins civils ; le personnel comprend encore des pharmaciens, des infirmiers et des sœurs de charité.

A son arrivée à Takou, après le débarquement des troupes, le *Notre-Dame-du-Salut*, nolisé par la société, sera converti en hôpital. Une partie du personnel descendra à terre sous la conduite de M. de Valence et se mettra à la disposition de l'autorité militaire pour installer un hôpital à Takou ou pour suivre la colonne expéditionnaire ; en plus de 400 lits pour hôpitaux, la société envoie en Chine par le *Notre-Dame-du-Salut* 28.500 kilos de matériel.

Le personnel au complet accompagné, des dames de la Croix-Rouge, était monté le matin à Notre-Dame-de-la-Garde où une messe a été célébrée pour l'heureuse issue du voyage.

A cinq heures et demie, le *Notre-Dame-du-Salut* largue ses amarres. A ce moment, des applaudissements éclatent parmi la foule nombreuse massée sur le quai, les soldats répondent en chantant le refrain des sapeurs du génie, le *Chant du départ* et la *Marseillaise*. Des hurrahs partent de la terre, puis toutes

es voix se mêlent dans le cri de : « Vive la France ! » Chapeaux et mouchoirs s'agitent, puis le navire tournant la grande jetée disparaît sur la mer absolument calme.

BIBLIOGRAPHIE

Les Filles de la Charité d'Arras, dernières victimes de Joseph Lebon à Cambrai guilloténées le 8 messidor an II, par L. MISERMON, prêtre de la Mission. Cambrai, Deligne, libraire.

L'auteur de cette brochure, fort intéressante à plus d'un titre, nous raconte en s'appuyant sur les documents officiels et sur des preuves contrôlées avec soin les souffrances et la belle mort de quatre sœurs de charité de la maison d'Arras. Nous nous bornons aujourd'hui à la signaler à nos lecteurs, nous réservant d'y revenir plus longuement une autre fois.

Saint Vincent de Paul et le sacerdoce, par un prêtre de la Congrégation de la Mission. Ouvrage dédié au clergé et publié à l'occasion du troisième Centenaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent, 23 septembre (1600-1900). Société de Saint-Augustin. PRIX : 4 FRANCS.

L'auteur de cet ouvrage a étudié avec soin la vie de *saint Vincent de Paul* considéré comme *modèle, père et régénérateur du clergé* dans les temps modernes ; et il pense être utile en même temps qu'agréable à ses confrères dans le sacerdoce en leur faisant part du fruit de ses travaux.

« C'est, dit l'auteur dans sa préface, dans une bien large mesure à *saint Vincent de Paul*, à ses exemples, à ses prières, à ses souffrances, à ses institutions ecclésiastiques, que nous, prêtres des temps modernes, nous sommes redevables de notre esprit sacerdotal. Il n'est donc pas seulement notre *modèle*, il est encore notre *père* dans le sacerdoce ; et nous lui devons, à ce titre, une dévotion pleine de

reconnaissance, quels que soient du reste le diocèse ou la famille religieuse auxquels nous appartenions.

« Voilà ce que ce livre voudrait rappeler à tous ceux qui sont honorés du sacerdoce, à l'occasion de l'anniversaire trois fois séculaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul. Il pourrait ainsi contribuer à élever, à la mémoire de ce saint prêtre, de ce père du clergé, uu monument spirituel digne de lui ; monument dont les pierres vivantes seraient les âmes sacerdotales amenées ou ramenées par ce souvenir à la perfection de leur saint état. »

MUSIQUE

Au bienheureux François-Régis Clot. Cantique à deux voix avec accompagnement de piano ou orgue. Paroles de M. Louis Bignon, lazariste ; musique de Jules Liagre, organiste à Loos (Nord). Prix net, 1 franc. En vente chez M. J. Liagre, organiste à Loos (Nord).

Cantiques en l'honneur du bienheureux François-Régis Clot ; musique de F. Dellerba, C. M. Prix net, 1 fr. 50. Dépôt à l'économat des Filles de la Charité, 140, rue du Bac, à Paris.

Quatre Saluts ; Hymne et invocation en l'honneur du bienheureux François-Régis Clot. Par le même. Prix net, 2 francs. — Dépôt au même endroit.

Hymne en l'honneur du bienheureux François-Régis Clot. Paroles de Caritas, musique de Georges Meugé. Prix net, 1 franc. — Dépôt à l'économat des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, rue du Bac, 140, Paris.

Cantate en l'honneur du bienheureux François-Régis Clot, par M. J. B., p. d. l. M. Prix net, 2 fr. 50 — Dépôt : Économat, rue du Bac, 140, à Paris.

Cantate en l'honneur du bienheureux François-Régis Clot, par F. Dellerba, prêtre de la Mission. Prix net, 2 francs. — Se trouve à l'Économat, rue du Bac, 140, à Paris.

Les Annonces des PETITES ANNALES DE SAINT VINCENT DE PAUL
sont reçues exclusivement chez M. Lavallée, éditeur, 8, rue
de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Le Gérant : C. TREICHER.

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

REVUE DE PHILOSOPHIE

Paraissant tous les deux mois, a partir du 1^{er} Novembre 1900

IN-8° RAISON DE 128 PAGES

PRIX DE L'ABONNEMENT { PARIS ET DÉPARTEMENTS..... 12 fr.
ÉTRANGER..... 14 fr.

Directeur : ÉMILE PEILLAUBE

RUE DE VAUGIRARD, 104, A PARIS

ATELIERS DU XX^E SIÈCLE

ÉBÉNISTERIE — MENUISERIE

L. BOISARD, DIRECTEUR

Rue Paganini, NICE

ATELIERS CHRÉTIENS D'APPRENTISSAGE

Tres recommandés pour la solidité et le fini du travail.

VICHY — Hôtel de l'Intendance

En face de la Grande-Grille, des Bains et des Parcs

G. MALLERET, PROPRIÉTAIRE

CHAMBRES ET PENSION DEPUIS 7 F. PAR JOUR — OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

BELLES CHAMBRES meublées avec ou sans pension dans famille honorable. CARAYON, Villa Nouvelle, 30, avenue Malakoff.

DAME ayant reçu très bonne éducation, désire situation de dame de compagnie ou gouvernante, s'occuperait d'enfants en leur donnant première instruction. Excellentes références. S'adresser : CARAYON, 30, avenue Malakoff.

MAISON de dames pensionnaires, rue du Cherche-Midi, 92.

4^e Année.

QUESTIONS

Le Numéro : 1 fr.

DIPLOMATIQUES & COLONIALES

REVUE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOISRédaction et Administration : 16, RUE CASSETTE, PARIS, VI^e**CONDITIONS D'ABONNEMENT**

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie	10 fr. 00	6 fr.
Autres colonies.....	12 fr. 50	7 fr.
Etranger et Union postale	15 fr. 00	8 fr.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les **Questions Diplomatiques et Coloniales** a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des cupidités internationales et des ambitions rivales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE F. LEVÉ

IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ

PARIS — 17, RUE CASSETTE, 17 — PARIS

HENRI LASSERRE

I. — Notre-Dame de Lourdes.

II. — Épisodes Miraculeux de Notre-Dame de Lourdes.

III. — Bernadette, Sœur Marie-Bernard.

Trois splendides volumes, grand in-8°, de 500 pages chacun, illustrés à chaque page d'ouvrages artistiques variés : scènes, portraits, vues à vol d'oiseau, paysages, ornements divers, et d'une belle chromolithographie.

Chaque volume broché	4.50
Chaque volume relié (belle reliure, genre anglais, avec figure, ters spéciaux et tranche dorée)	6.50
Les trois volumes reliés, réunis ensemble dans un solide étui	20.

Les frais d'envoi dans les départements sont à la charge de l'acheteur.

PETITES ANNALES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

Lettre de Son Eminence le Cardinal Richard, archevêque de Paris, au Clergé du diocèse, pour la célébration du 3 ^e centenaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul	237
Saint-Vincent de Paul et le Sacerdoce, <i>E. M.</i>	262
Troisième Centenaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul à Château-l'Evêque. <i>A. Granger</i>	268
Les Œuvres et l'Exposition. <i>Max Turmann</i>	272
Les Missions en Chine. II. Missions anglaises. <i>F. A. L.</i>	277
Nouvelles de Chine	284
Chronique : Congrès des œuvres sacerdotales. — L'Institut catholique de Paris à l'Exposition universelle. — Pèlerinage de l'enseignement chrétien à Paris-le-Monial	287

PARIS

SÉMINAIRE

SAINT VINCENT DE PAUL

88, rue du Cherche-Midi, 88.

OUDIN

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue de Mézières, 10

PETITES ANNALES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

Numéro spécimen : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, prêtre de la Mission, supérieur du Séminaire Saint-Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi, Paris.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir, comme intermédiaire, soit de la Procure générale ou du Secrétariat de Saint Lazare, soit du Secrétariat ou de l'Économat de la Maison Mère des Filles de la Charité.

AVIS

Pour nous éviter des frais assez considérables, nous prions les personnes qui reçoivent les *Petites Annales* de vouloir bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement ou, du moins, de nous indiquer par quel mode nous pouvons le recouvrer.

Nous recevons avec reconnaissance toutes les communications qui seraient de nature à intéresser nos lecteurs. Nous serons particulièrement heureux de recevoir des photographies qui nous permettraient d'illustrer et de rendre plus intéressante notre publication.

Enfin, nous nous permettons de recommander à nos confrères et aux Filles de la Charité de répandre autour d'eux les *Petites Annales de Saint Vincent de Paul*. C'est par eux, principalement qu'elles seront connues et qu'elles pourront réaliser le bien qu'on attend de leur action modeste, mais bienfaisante.

PETITES ANNALES
DE
SAINT VINCENT DE PAUL

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL RICHARD

ARCHEVÊQUE DE PARIS

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE POUR LUI ANNONCER LA CÉLÉBRATION

DU TROISIÈME CENTENAIRE

DE

L'ORDINATION SACERDOTALE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Paris, 25 août 1900.

Messieurs et chers Coopérateurs,

En vous communiquant, l'année dernière, la lettre que Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII adressait au clergé de France avec une affection paternelle, nous rappelions que la divine Providence nous avait donné à Paris un admirable modèle de la vie sacerdotale dans la personne de saint Vincent de Paul. Aussi nous ne voulons pas laisser passer inaperçu le troisième centenaire de son ordination sacerdotale.

C'est le samedi des Quatre-Temps, 23 septembre de l'année 1600, que saint Vincent de Paul fut ordonné prêtre par M^{re} François de Bourdeilles, évêque de Périgueux, dans l'église de Saint-Julien du château épiscopal. Les trois siècles écoulés ont montré quelle grâce abondante le serviteur de Dieu reçut dans son ordination. C'est bien en lui que s'est réalisée la

parole prononcée par l'Evêque sur les nouveaux prêtres : *Sis benedictus in ordine sacerdotali*; elle a été prononcée sur chacun de nous, Messieurs et chers Coopérateurs, et je voudrais aujourd'hui, en célébrant l'anniversaire de l'ordination de saint Vincent de Paul, recueillir avec vous le conseil de l'Apôtre à son disciple Timothée : *Admoneo te ut resuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum*¹.

Deux pensées résument les enseignements de Léon XIII sur l'action du prêtre au milieu de notre société actuelle : l'activité que réclament les nécessités pressantes qui nous entourent, l'union à Dieu pour que notre activité soit efficace et salutaire : « Dociles au conseil que Nous avons donné dans notre Encyclique *Rerum novarum*, vous allez au peuple, aux ouvriers, aux pauvres, dit Léon XIII aux prêtres de France... Pas une bonne œuvre dont vous ne soyez les inspireurs ou les apôtres. » Mais il ajoute que nous devons « nous tenir en garde contre les innovations tendant à substituer aux principes de perfection consacrés par l'enseignement des docteurs et par la pratique des saints des maximes ou des règles de morale plus ou moins imprégnées de ce naturalisme qui, de nos jours, tend à pénétrer partout² ».

Saint Vincent de Paul a vraiment été le modèle de la vie du prêtre telle que le Souverain Pontife nous la demande.

Il nous suffira de relire les leçons du Bréviaire que nous récitons au jour de sa fête pour constater la prodigieuse activité du serviteur de Dieu. Il évangélise les pauvres et demeure infatigable dans ce ministère jusqu'à l'extrême vieillesse : *Evangelizandis pauperibus ad decrepitam usque ætatem indefessus incubuit*. Il institue pour cette œuvre la Congrégation des Prêtres de la Mission. Le Bréviaire ajoute une parole, que l'on peut vérifier, pour ainsi parler, jour par jour, dans la longue vie du saint : *Nullum fuit calamitatis genus cui paterne non occurrerit*, il n'y eut aucun genre de calamité qu'il ne secourût paternellement. Puis le Bréviaire fait passer sous nos regards la liste des malheureux qu'il a entourés de la charité : chrétiens gémissant dans l'escla-

(1) Tim., II, 1. 6.

(2) Lettre de S. S. le Pape Léon XIII au clergé de France, 8 sept. 1899.

vage chez les Turcs, enfants exposés, jeunes filles dont la vertu est en péril, religieuses dispersées, femmes tombées, malfaiteurs condamnés aux galères, étrangers, malades, ouvriers invalides, aliénés, pauvres mendians en foules innombrables, qu'il secourt, qu'il accueille dans les maisons hospitalières, avec une pieuse affection. Ce ne sont pas seulement les misères privées que soulage saint Vincent de Paul ; ce sont des provinces entières dévastées par la peste, par la famine et par la guerre, la Lorraine, la Champagne, la Picardie, auxquelles il vient en aide. Puis nous voyons se grouper autour de lui les sociétés qu'il fonde pour être ses auxiliaires : les réunions des dames appartenant aux classes élevées et cette immense famille des Filles de la Charité qui vont chercher et soulager toutes les misères.

N'est-il pas vrai que saint Vincent de Paul a été le prêtre actif par excellence, l'initiateur des œuvres que réclamaient les nécessités de son siècle ? Mais, en même temps, il a été le prêtre uni à Dieu par la foi et par l'amour. Le Bréviaire termine la longue énumération de ses œuvres par une phrase que nous ne lisons jamais chaque année sans une religieuse émotion : *Inter hæc et alia gravissima negotia, Deo jugiter intentus, cunctis affabilis, ac sibi semper constans, simplex, rectus, humilis, ab honoribus, divitiis ac deliciis semper abhorruit, auditus dicere rem nullam sibi placere præterquam in Christo Jesu quem in omnibus studebat imitari.* C'est l'âme du saint que ces quelques lignes ouvrent devant nous. Comment ne serions-nous pas émus, Messieurs et chers Coopérateurs, en pensant que ce saint prêtre a vécu là où nous vivons, a travaillé, a souffert, a prié là où nous travaillons, nous souffrons et nous prions ? Les formes extérieures peuvent varier avec les temps, mais ce sont toujours les mêmes misères que nous avons à soulager, misères de l'âme en la délivrant de l'ignorance et du péché, misères du corps en adoucissant toutes les souffrances. Que notre activité soit celle de saint Vincent de Paul, qu'elle trouve ses inspirations et son efficacité en Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous nous efforcerons d'imiter en toutes choses, et hors duquel rien ne pourra plaire à notre cœur.

Ce qui doit achever de nous rendre chère la mémoire de saint

Vincent, c'est que, s'il a été l'ami des pauvres, il a été aussi l'ami du clergé. L'Église a remarqué avec soin cette double mission du serviteur de Dieu dans l'oraison de sa fête : *Ad evangelizandum pauperibus et ecclesiastici ordinis decorem promovendum beatum Vicentium (Deus) apostolica virtute roborasti*. Les séminaires, les conférences pour les ecclésiastiques, les retraites pour les ordinands, les exercices spirituels pour les prêtres, toutes ces institutions qui forment, entretiennent et développent la vie sacerdotale ont trouvé un apôtre dans saint Vincent de Paul.

Pourquoi n'ajouterions-nous pas un mot qui caractérise la pureté de sa foi ? Nous le trouvons encore dans le Bréviaire. Autour de lui les beaux esprits se laissaient séduire par le jansénisme ; les savants se séduisaient eux-mêmes dans leur science orgueilleuse. L'humble Vincent découvrait vite et détestait l'erreur : *serpentes errores quos simul sensit exhorruit*. Leçon salutaire à notre époque, comme dans tous les temps !

Le premier historien de saint Vincent de Paul peint en quelques lignes les derniers jours de sa vie : « M. Vincent se voyait approcher de plus en plus de sa fin, et chacun s'en apercevait aussi... Ce saint vieillard, comme un autre Siméon, attendait avec joie cette dernière heure et montrait à tous un visage fort serein. Il s'y disposait gaiement en esprit de pénitence et d'humilité, aspirant à cette vie en laquelle il espérait posséder son Dieu. Le dimanche 26 septembre, il se fit porter à la chapelle où il entendit la sainte messe et communia, comme il faisait tous les jours... Sur le soir, on lui donna le sacrement de l'Extrême-Onction. Il passa la nuit dans une douce, tranquille et presque continuelle application à Dieu... Ce fut le lundi 27 septembre, sur les quatre heures et demie du matin, que Dieu le tira à Lui, lorsque ses enfants spirituels commençaient leur oraison mentale pour attirer Dieu en eux. Ce fut à la même heure et au même moment qu'il avait accoutumé, depuis quarante ans, d'invoquer le Saint-Esprit sur les siens que cet Esprit adorable enleva son âme de la terre au ciel (1). »

Saint Vincent de Paul venait d'achever la soixantième année

(1) ABELLY. *Vie de saint Vincent de Paul*, tom. I, ch. LII.

de son sacerdoce, et le Bréviaire termine le récit de sa vie par ces paroles : *Corporis demum afflictione, laboribus senioque confectus... anno ætatis suæ octogesimo quinto Parisiis obdormivit.*

Ce sera pour nous une douce consolation, Messieurs et chers Coopérateurs, de glorifier et de remercier Dieu dans le troisième centenaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul. Je voudrais, s'il plaît à Notre-Seigneur d'exaucer mon désir, que ce fût pour le clergé de Paris une fête de famille. Je n'ai point la pensée de chercher à y donner une grande solennité extérieure. Le dimanche 23 septembre, tous les prêtres ajouteront seulement à la messe les Collecte, Secrète et Postcommunion de saint Vincent de Paul (1). C'est l'anniversaire de l'ordination sacerdotale d'un saint qui est notre frère, c'est le jour où il lui a été dit comme à nous : *Accipe potestatem offerre sacrificium Deo missasque celebrare tam pro vivis quam pro defunctis.* C'est donc surtout au saint sacrifice de la messe qu'il convient de célébrer la mémoire de ce grand jour.

Que Notre-Seigneur daigne, dans sa bonté, nous accorder à tous, par l'intercession de saint Vincent de Paul, un renouvellement de notre vie sacerdotale ! Depuis vingt-cinq ans associé à vos travaux, à vos souffrances, à vos consolations et à vos épreuves, nous ressentons chaque jour pour vous une affection plus profonde en Notre-Seigneur. Les jours de notre pèlerinage se sont multipliés et tendent à leur fin ; nous vous laissons à l'avance, Messieurs et chers Coopérateurs, dans la célébration de ce troisième centenaire, une parole d'adieu, et, comme au jour de notre jubilé sacerdotal, nous demandons à la Très Sainte-Vierge, Notre-Dame de Paris, que la bénédiction de cette fête soit la parole de la bienheureuse Françoise d'Amboise : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.*

C'est également sous la protection de saint Vincent de Paul, et en union avec lui, que nous ferons dans quelques jours la retraite pastorale. J'aime à penser qu'il nous obtiendra une bénédiction spéciale pour ces saints exercices.

Le dimanche 23 septembre, nous assisterons pontificalement

(1) On pourra omettre ce jour-là l'oraison prescrite *pro tempore belli.*

à la messe qui sera chantée à neuf heures devant les reliques de saint Vincent de Paul, dans la chapelle des Prêtres de la Mission.

Dans l'après-midi, nous nous proposons de bénir la première pierre de l'église de Clichy, qui sera érigée sous le titre de saint Vincent de Paul, curé de cette paroisse en 1612.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† FRANÇOIS, CARD. RICHARD,
Archevêque de Paris.

SAINT VINCENT DE PAUL ET LE SACERDOCE ⁽¹⁾

C'est le 23 septembre 1600 que saint Vincent de Paul reçut l'onction sacerdotale des mains de M^r François de Bourdeilles, évêque de Périgueux, dans l'église Saint-Julien de son château épiscopal, aujourd'hui église paroissiale de Château-l'Evêque.

Le 23 septembre de la présente année 1900 ramène donc le troisième centenaire de cette ordination, à laquelle tant d'âmes doivent et devront leur salut. Aussi les enfants de la double famille dont ce grand saint est le père saisissent-ils avec empressement cette nouvelle occasion de lui témoigner leur filiale reconnaissance. Et pour cela, ils redoublent de fidélité à aimer ce qu'il a aimé, c'est-à-dire Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le clergé et dans les pauvres; à pratiquer ce qu'il a enseigné de bouche et d'action, c'est-à-dire les œuvres de zèle dans lesquelles se traduit pratiquement cet amour : « Et amemus quod amavit, et quod docuit operemur (2). »

(1) Sous ce titre, nous sommes heureux de publier l'introduction d'un ouvrage fort intéressant qui va paraître à l'occasion du troisième centenaire de l'ordination de saint Vincent de Paul.

(2) Brev. Rom., orat. pr., in ejus festo.

Mais saint Vincent de Paul n'appartient pas seulement à ses enfants spirituels, les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité. Il appartient au monde entier, et c'est un saint que l'on pourrait appeler universel; universel comme la charité avec laquelle son nom semble se confondre; universel comme les œuvres de charité qui, semblables à une magnifique floraison, couvrent toute la terre, et dont le céleste patronage lui a été dévolu par le Pape Léon XIII (1). Et l'abbé Rohrbacher a pu dire de lui dans son *Histoire de l'Eglise* (2) : « Depuis les apôtres, il n'y a peut-être pas d'homme qui ait rendu plus de services à l'Eglise catholique et à l'humanité entière. »

Toutefois, ce saint prêtre appartient surtout aux prêtres, dont il fut l'ami, le conseiller, le père, dont il demeurera toujours le modèle, suivant une autre parole de l'historien déjà cité (3) : « Sa vie entière, son nom seul apprennent à tous les siècles et à tous les peuples ce que c'est qu'un prêtre. »

Aussi M^r Dabert, évêque de Périgueux, disait-il à son clergé, dans un mandement daté du 8 septembre 1883 : « Prêtre, saint Vincent nous est à tous, en cette qualité, un modèle accompli, parce qu'il fut un parfait imitateur, une copie vivante du Prêtre éternel, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et il n'est aucun de nous, quelle que soit sa mission particulière, qui ne puisse trouver encore un grand avantage à l'étudier dans le cours de son apostolat. Tour à tour précepteur de la jeunesse, pasteur des âmes, missionnaire des campagnes, aumônier de religieuses, fondateur, supérieur et directeur d'associations charitables, enfin homme de conseil dans la distribution des charges ecclésiastiques, il remplit, durant sa longue et sainte vie, presque tous les ministères que se partage le clergé d'un diocèse (4). »

Oui, pour savoir ce que c'est qu'un bon et saint prêtre, reproduisant en sa personne le type accompli du prêtre parfait, du

(1) Décret *Urbis et Orbis* du 16 avril 1885, et Bref de Léon XIII du 12 mai de la même année.

(2) Livre 87^e, § 4, 2^e édit., t. 25, p. 286.

(3) Livre 87^e, § 7, 2^e édit., t. 25, p. 682.

(4) Mandement de M^r Dabert, évêque de Périgueux et Sarlat, du 9 septembre 1883, sur saint Vincent de Paul, au sujet de son ordination sacerdotale dans l'église de Château-l'Evêque.

souverain prêtre, Jésus-Christ Notre-Seigneur, on n'a qu'à lire attentivement la vie de saint Vincent de Paul.

On y voit la haute idée qu'il se faisait du sacerdoce chrétien, comment il se disposa à en recevoir les grâces avec le sacré caractère, et avec quelle perfection il en exerça les fonctions redoutables. On y voit qu'il mettait avant tout l'œuvre de sa sanctification personnelle, pour se rendre moins indigne d'être toujours, par les devoirs d'une religion profonde ou les œuvres d'un zèle non moins ardent qu'éclairé, le ministre des hommes auprès de Dieu, ou le ministre de Dieu auprès des hommes. On trouve réalisées dans cet humble prêtre les qualités que le Pape Léon XIII (1) se plaît à reconnaître dans le clergé français, et qui sont, en grande partie, son œuvre : « la dignité de la vie, l'ardeur de la foi, l'esprit de dévouement et de sacrifice, l'élan et la générosité du zèle, la charité inépuisable envers le prochain, l'énergie dans toutes les nobles et fécondes entreprises qui ont pour but la gloire de Dieu, le salut des âmes, le bonheur de la patrie. »

C'est ce qui faisait dire au cardinal Richard, archevêque de Paris, en communiquant cette Encyclique à son clergé : « Nous avons, à Paris, un grand exemple, un exemple domestique, c'est saint Vincent de Paul : il réalisa en sa personne ce que le prêtre, ce que nous devons être. Fidèle observateur de toutes les règles de la discipline et de la piété sacerdotale ; infatigable dans l'action ; initiateur des œuvres que réclamaient les besoins nouveaux de son temps, il eut une véritable puissance pour soulager et relever le peuple, et son influence s'exerce encore parmi nous.

« Le secret de sa puissance civilisatrice et sacerdotale se trouve dans les paroles qu'on lui entendait souvent répéter : *Rien ne lui plaisait qu'en Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il s'efforçait d'imiter en toutes choses.* Que ferait, que dirait Notre-Seigneur, s'il vivait, à ma place ? voilà la question qu'il se posait, et il réglait sa conduite sur les exemples du Sauveur. Je ne me lasse pas de lire le récit des actes quotidiens de ce grand serviteur de Dieu dans les premiers historiens de sa vie qui le nom-

(1) Encyclique du 8 septembre 1899 au clergé de France.

maient encore Monsieur Vincent. Il me semble le voir en relation avec toutes les classes de la société, depuis Louis XIII qu'il assiste à son lit de mort jusqu'aux pauvres qu'il recueille dans la rue, et qu'il fait monter avec lui lorsqu'on lui eut imposé, à raison de ses infirmités, l'humiliation d'un carrosse; jusqu'aux hommes les plus dégradés de la société, les galériens, qu'il embrassait et relevait par charité.

« Demandons à Dieu, Messieurs et chers Coopérateurs, qu'il nous fasse les disciples de Monsieur Vincent; suivons-le dans les rues, dans les hôpitaux de Paris où il a marché avant nous, et nous aurons mis en pratique les leçons de notre grand et bien-aimé Pape Léon XIII. Nous ne nous bercerons pas d'illusions par des mots plus ou moins sonores; mais nous aurons agi et parlé comme les saints et, comme eux, nous aurons fait un peu de bien pendant notre passage sur la terre. »

Sans doute notre vrai modèle de prêtre, le type accompli dont nous devons, par une imitation fidèle, chercher toujours à nous rapprocher, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Souverain Prêtre, l'unique véritable Prêtre de la nouvelle alliance. Mais, quand nous cherchons à reproduire ce beau modèle, nous sommes parfois tentés de le trouver trop élevé au-dessus de nous et notre faiblesse s'en effraie. Nous aimons alors à abaisser nos regards, éblouis par la perfection de l'original, sur quelque copie, moins parfaite sans doute, mais par là même plus à notre portée. Or, parmi ces copies, l'une des plus fidèles, et peut-être la mieux adaptée aux besoins des temps modernes, est la belle figure sacerdotale de saint Vincent de Paul, de ce prêtre parfait qui pourrait nous dire ce que saint Paul disait aux chrétiens de son temps: *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi*¹.

Oui, saint Vincent de Paul est bien le modèle du bon et saint prêtre, et un pieux auteur², qui a profondément étudié et parfaitement décrit la grandeur et les devoirs du sacerdoce, n'a pas craint de dire qu'on pourrait peut-être l'appeler « le prêtre le plus parfait des temps modernes ».

Cependant il est plus que cela. Il ne s'est pas contenté de

(1) I Cor., iv, 16.

(2) Ls P. Giraud, *Prêtre et hostie*, t. 2, ch. 10, t. I, p. 378.

reproduire en lui, autant que la faiblesse humaine en est capable, l'idéal du bon et saint prêtre, il s'est efforcé de le réaliser aussi dans les autres membres de la tribu sacerdotale.

C'est qu'il était convaincu « qu'il n'y a rien de plus grand qu'un bon prêtre », que « l'Eglise n'a point de pires ennemis que les mauvais prêtres », et qu'on ne peut « contribuer à rien de plus grand qu'à former un bon prêtre¹ ».

Sans doute son humilité ne lui avait point permis d'abord de songer à s'en occuper, et il se contentait de prier avec ardeur pour qu'il plût à Dieu de susciter dans son Eglise des ouvriers capables de travailler à cette grande œuvre. Mais quand la volonté divine lui fut sur ce point clairement manifestée, il n'hésita plus à se consacrer, lui et les siens, à ce travail de régénération sacerdotale. « Oh ! que cet emploi est haut, disait-il aux prêtres de sa Congrégation², qu'il est sublime ! Oh ! qu'il est au-dessus de nous ! Qui est-ce d'entre nous qui avait jamais pensé aux exercices des ordinands et des séminaires ? Jamais cette entreprise ne nous était tombée en l'esprit, *jusqu'à ce que Dieu nous a signifié que son plaisir était de nous y employer*. Il a donc porté la Compagnie à ces emplois sans choix de notre part ; et partant il demande de nous cette application ; mais une application sérieuse, humble, dévote, constante, et qui réponde à l'excellence de l'œuvre. »

C'est bien ainsi, en effet, que ce saint prêtre s'est appliqué à former le clergé de son temps, en l'aidant à acquérir les *vertus* chrétiennes et sacerdotales qu'exige la sainteté de son état, la *science* pratique nécessaire pour l'exercice du saint ministère, et le *zèle* dont il sut, avec une intuition remarquable, proportionner les industries aux besoins des temps modernes.

Mais cette œuvre de régénération sacerdotale ne s'est pas

(1) Coll. II, 362. — Pour l'intelligence des références qui ont trait à la vie, aux lettres, ou aux conférences de saint Vincent de Paul, il faut remarquer, une fois pour toutes, qu'elles renvoient à une collection de la vie et des œuvres du Saint imprimée de 1881 à 1891, à Paris, chez Dumoulin, par les soins des Prêtres de la Mission (11 volumes in-8°, avec un douzième volume pour la table alphabétique). Des deux chiffres qui suivent l'indication *Coll.*, abrégé de *Collection*, le premier indique le volume, et le second la page. — La vie du Saint qui se trouve dans cette collection et qui forme les trois premiers volumes est celle que l'on attribue à Abelly.

(2) Coll., II., 380.

limitée au clergé de son siècle ; elle n'est pas morte avec lui. Comme toutes les œuvres que Dieu inspire, elle a été douée dès sa naissance d'une force vitale que le temps, loin d'épuiser, n'a fait que rendre plus féconde ; et nous en voyons de nos jours l'heureux épanouissement dans tant d'œuvres créées, inspirées et encouragées par ce saint prêtre pour la formation ou la sanctification du clergé.

C'est donc, dans une bien large mesure, à saint Vincent de Paul, à ses exemples, à ses prières, à ses souffrances, à ses institutions ecclésiastiques, que nous, prêtres des temps modernes, nous sommes redevables de notre esprit sacerdotal. Il n'est donc pas seulement notre *modèle*, il est encore notre *père* dans le sacerdoce ; et nous lui devons à ce titre une dévotion pleine de reconnaissance, quels que soient, du reste, le diocèse ou la famille religieuse auxquels nous appartenions.

Voilà ce que ce livre voudrait rappeler à tous ceux qui sont honorés du sacerdoce, à l'occasion de l'anniversaire trois fois séculaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul. Il pourrait ainsi contribuer à élever à la mémoire de ce saint prêtre, de ce Père du Clergé, un monument spirituel digne de lui ; monument dont les pierres vivantes seraient les âmes sacerdotales amenées ou ramenées par ce souvenir à la perfection de leur saint état.

Daigne Marie bénir à cet effet les pages que l'on va lire, Marie qui, sans avoir reçu le caractère sacerdotal, a été cependant enrichie de toute la dignité et de toutes les grâces qu'il comporte ¹ ; Marie que l'Église se plait à invoquer spécialement en faveur du clergé ¹, « *intervenî pro clero* » ; Marie enfin qui exauce si volontiers cette demande et réserve aux membres les plus nobles du corps mystique de son divin Fils la meilleure part de son affec-

(1) « *Sacramentum ordinis non habuit Virgo Maria... Licet autem sacramentum ordinis non acceperit, quiddam tamen dignitatis et gratiæ in ipso confertur, de hoc plena fuit (S. Antonin., Summa, p. 4, tit. 15, c. 16, § 2).* » — « *Maria non habet characterem sacerdotalem formaliter, fateor; sed habet eminentius (Gerson., tr. 9 super Magnificat, alph. 82, litt. Z).* » — Dans le propre de Saint-Sulpice approuvé par l'Église, Marie est appelée la Vierge-Prêtre, *Virgo Sacerdos*, et le Pape Pie IX, dans un bref daté du 25 août 1873, justifie ce titre comme puisé aux sources mêmes de la tradition : « *Adeo arctè (Maria) se junxit divini Filii sui sacrificio, ut Virgo Sacerdos appellata fuerit ab Ecclesiæ Patribus.* »

(2) Ant. Brev. Rom.

tion maternelle ! Avec saint Vincent de Paul, qui avait pour la Mère de Dieu une si tendre et si filiale dévotion, espérons tout de sa puissante protection : *Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix* ¹.

O Marie, conçue sans péché,
Priez pour nous qui avons recours à vous !

E. M.

TROISIÈME CENTENAIRE DE L'ORDINATION SACERDOTALE

DE

SAINTE VINCENT DE PAUL A CHATEAU-L'ÉVÊQUE

A propos du troisième centenaire de l'ordination de saint Vincent de Paul à Château-l'Évêque, il nous semble que les lecteurs des *Petites Annales* liront avec plaisir une page d'histoire locale qui commence à être ancienne puisque c'est en 1866 que M. l'abbé Petit, alors curé de Château-l'Évêque, un chercheur érudit, fit connaître au diocèse de Périgueux le fait précieux attaché à son église. Nous ne pouvons faire mieux que de citer une partie d'une lettre qu'il écrivait, le 20 décembre 1866, à un journal de Dax, ville autrefois évêché, près de laquelle se trouve le petit village de Pouy où saint Vincent de Paul est né.

M. l'abbé Petit demandait la publicité de ce journal local pour obtenir des renseignements, pris sur place, sur le fait qui l'intéressait si vivement. Il disait au rédacteur du journal, le *Bulletin Commercial* : « L'attrait que vous ressentez pour cet incomparable prêtre saint Vincent de Paul m'incline à croire que vous recevrez avec plaisir la communication que je vais vous faire. Grâce au concours bienveillant de MM. les supérieurs

(1) Resp. Brev. Rom.

« de Saint-Lazare et de M. Maynard, de Paris, nous sommes
« arrivés depuis peu de temps à prouver jusqu'à l'évidence que
« saint Vincent de Paul a reçu la prêtrise dans la pauvre église
« de *Saint-Julien de Château-l'Evêque*, autrefois chapelle épis-
« copale, aujourd'hui église paroissiale. Le château de Saint-
« Julien dont ont parlé les historiens tant anciens que modernes,
« et que personne ne connaissait, pas même en Périgord, est
« tout simplement l'église Saint-Julien de Château-l'Evêque,
« actuellement confiée à ma sollicitude. L'autorité supérieure
« de Saint-Lazare et l'autorité diocésaine ont contrôlé nos titres
« (ceux de Paris, et nos registres de Château-l'Evêque). Il n'y a
« plus maintenant le moindre doute et la question historique est
« vidée. »

Les registres paroissiaux de Château-l'Evêque ont permis, en effet, d'établir que le nom de Saint-Julien devait être attribué à l'église ou chapelle du château épiscopal autrefois résidence des évêques de Périgueux et non au château lui-même, comme tous les auteurs jusqu'à l'abbé Petit l'avaient répété en se copiant les uns les autres, ce qui avait jeté la confusion sur le lieu où l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul lui avait été administrée. Profitant de cette heureuse nouvelle, M. l'abbé Petit négocia, avec les supérieurs des Lazaristes et des Filles de la Charité, la fondation d'une maison de sœurs pour sa paroisse. Les Filles de la Charité, grâce à une riche et généreuse compagne, ma sœur Lucas, commencèrent, en 1869, la fondation d'une petite communauté de trois sœurs.

La semence était jetée et l'œuvre se développait plus tard sous notre ministère. M. l'abbé Petit quittait Château-l'Evêque en 1870 et nous fûmes appelé à lui succéder comme curé de la paroisse.

Trois choses nous préoccupèrent dès notre arrivée : obtenir des deux familles de Saint-Vincent de Paul la construction d'un grand établissement à Château-l'Evêque qui fût digne du précieux souvenir qui rendait cette localité désormais célèbre ; puis la construction d'une nouvelle église, et enfin la création d'un pèlerinage à ce sanctuaire béni du sacerdoce de saint Vincent de Paul. En 1872, la première fondatrice abandonna

l'œuvre à la communauté des Filles de la Charité, qui commença la construction de la belle et vaste maison que l'on voit à Château-l'Évêque maintenant. Après plusieurs acquisitions importantes et nécessaires au développement de l'œuvre, la maison de Château-l'Évêque est devenue une résidence de retraite et de repos pour les Filles de la Charité épuisées par l'âge et les travaux auxquels elles sont soumises dans les classes, les hôpitaux ou orphelinats qu'elles dirigent en France et à l'étranger.

A son tour, l'église fut commencée en 1875 et ce n'est qu'après trente ans de démarches et de quêtes que nous la voyons s'achever à l'occasion du troisième centenaire que nous y allons célébrer le 23 septembre prochain (1).

En 1883, les pèlerinages réguliers furent inaugurés par le clergé diocésain et, depuis, le sanctuaire du sacerdoce de saint Vincent de Paul est devenu le pieux rendez-vous de nombreux pèlerins, heureux d'honorer la mémoire du grand bienfaiteur de l'humanité. Saint Vincent de Paul a le privilège d'attirer à lui tous les cœurs généreux et compatissants aux misères de leurs frères.

Partout sa naissance, son nom, sa personnalité, son passage, ses œuvres, ont laissé quelques traces précieuses que la piété des fidèles a marquées par sa dévotion et s'attache à perpétuer par un culte tout particulier. Aussi, depuis que nous avons annoncé le troisième centenaire de son ordination sacerdotale pour cette année 1900, de pieuses et intéressantes manifestations se sont préparées pour le jour de ce mémorable anniversaire trois fois séculaire. C'est pour cela que Château-l'Évêque, qui doit être à la tête, et tout le clergé du Périgord, sous présidence de son vénérable Évêque, célébrera cette fête le jour même du centenaire. Messieurs les Lazaristes feront la même fête, sous la présidence de Son Éminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, dans leur belle chapelle et devant la châsse splendide qui contient les précieux restes de leur saint fondateur.

Il en sera de même au berceau près de Dax où est encore la maisonnette de saint Vincent. M. le curé de Glichy, ancienne paroisse où saint Vincent de Paul fut curé, a convoqué dans sa

(1) L'église a coûté 90.000 francs.

vieille église les nombreux amis de saint Vincent, à des conférences qui seront faites expressément à l'occasion du troisième centenaire de la prêtrise de l'ancien curé de Clichy. A Bourges, de même, un Congrès ecclésiastique est convoqué, pour ce mois de septembre, et sera présidé par S. G. M^r l'archevêque de Bourges, sous le patronage de ce troisième centenaire.

Le grand séminaire d'Albi et une partie du clergé du diocèse vont fêter le troisième centenaire dans la chapelle de Notre-Dame de-Grâce, près de Buzet, où saint Vincent de Paul, d'après la tradition, alla dire sa première messe. Cette chapelle, retirée et cachée dans les bois de la contrée, mais célèbre par la dévotion à la Sainte Vierge, convenait admirablement à la piété humble et modeste du saint et jeune prêtre. Les élèves du grand séminaire d'Albi ont préparé des chants dans le courant de l'année scolaire, et ont choisi le 13 septembre pour célébrer la prêtrise et la première messe du modèle parfait du bon prêtre. Ces jeunes gens donneront là un bel exemple que nous aurions voulu aussi tenir d'ailleurs.

Enfin, disons que l'association des prêtres adorateurs du diocèse de Périgueux se propose de passer une journée à Château-l'Évêque devant le Saint-Sacrement exposé dans la chapelle de l'ordination de saint Vincent de Paul. Cette pieuse et édifiante démarche de ces prêtres aura lieu le 27 septembre prochain, quatre jours après le centenaire et jour anniversaire de la mort de saint Vincent de Paul. Tous ces exemples en entraîneront d'autres ; et nous verrons avec grande joie que l'année du troisième centenaire de l'ordination sacerdotale du glorieux Patron du clergé français aura provoqué en beaucoup d'endroits des témoignages de dévotion et d'admiration pour sa sainteté que tous se plairont à imiter.

A. GRANGER.

LES ŒUVRES ET L'EXPOSITION

LES INSTITUTIONS PATRONALES. — UNE USINE CHRÉTIENNE :

LE VAL-DES BOIS

Nous n'avons pas à présenter à nos lecteurs M. Léon Harmel : celui que ses ouvriers nomment « le Bon Père » est connu dans le monde catholique tout entier pour son dévouement à l'Église et au peuple.

Son usine du Val-des-Bois est célèbre aussi ; mais la connaissance de son organisation, surtout dans ses détails, n'est pas suffisamment répandue, et cependant il y a là un véritable modèle qu'il y aurait profit à étudier — et à imiter. Le jury de l'Exposition en a jugé ainsi, puisqu'il lui a attribué une très haute récompense.

Nous allons essayer, pour notre part, d'indiquer les traits caractéristiques de ces institutions, que nous avons eu le plaisir d'examiner sur place. Pour ce rapide exposé, nous nous servirons des documents divers envoyés à l'Exposition et répartis entre plusieurs classes.

Le Val-des-Bois n'est pas, comme semble l'indiquer son nom, un coin de terre isolé. Il est situé dans la vallée de la Suippe, renommée pour ses nombreux établissements de filature et de tissage ; il est à une demi-heure de Reims et en plein centre industriel.

Nous étudierons successivement dans ces quelques pages :

- 1° L'usine et son personnel ;
- 2° le salaire et ses accessoires ;
- 3° les institutions d'épargne ;
- 4° l'organisation ouvrière.

I. L'USINE ET SON PERSONNEL.

L'usine. — La filature du Val-des-Bois comprend le peignage, la teinture, le filage en cardé et en peigné, le retordage et le fil en nouveauté. La vente des produits se fait principalement à l'étranger; c'est ce qui a amené la fondation d'une filature à Sabadell, en Espagne, pour conserver une clientèle qui ne pouvait plus être suivie à cause des nouveaux droits de douane.

L'usine est construite en rez-de-chaussée. Les salles sont spacieuses et largement éclairées. La hauteur est de 4 m. 60 sous poutres et de 6 mètres sous plafond. L'aération est produite par des ventilateurs qui enlèvent chacun environ 10.000 mètres cubes d'air à l'heure. 70 appareils spéciaux refroidissent l'atmosphère en été, l'échauffent en hiver, pour maintenir une température qui soit en même temps favorable au travail de la laine et convenable pour la santé des ouvriers.

Des signaux, disposés dans chaque salle, permettent l'arrêt immédiat des moteurs, en cas de danger. Des règlements, rigoureusement appliqués, empêchent de mettre les machines à vapeur en mouvement avant que deux avertissements successifs aient prévenu les ouvriers. Un renvideur ne peut être engrené avant que le conducteur ait préalablement fait entendre le cri conventionnel. Les précautions les plus minutieuses sont prises pour éviter le nettoyage en marche, etc. « Aussi, déclarent MM. Harmel, n'avons-nous eu à déplorer aucun accident grave depuis plusieurs années; nous sommes aidés dans tous ces soins, ajoutent-ils, par nos conseils d'usine. » Nous verrons plus loin en quoi consistent les conseils d'usine.

Le personnel. — Les patrons, vivent au milieu de la population ouvrière; en diverses circonstances, ils invitent à leur table les « conseillers ». Nous avons constaté par nous-même de quelle affection, tout à la fois respectueuse et confiante, les membres de la famille Harmel étaient entourés par la population laborieuse du Val-des-Bois. Nous avons vu également l'intérêt que les « patrons » — véritables « pères » — portaient à leurs coopérateurs : le personnel de leur usine forme réellement, pour eux, le prolongement de leur propre famille.

Une des nombreuses raisons qui expliquent le respect sincère des ouvriers pour MM. Harmel, c'est la compétence technique de ceux-ci, compétence reconnue de tous. Selon une tradition constante dans la famille, le futur patron fait, en effet, un apprentissage dans l'usine et passe successivement dans chacun des services. Il ne quitte un poste que lorsqu'il a pu complètement remplacer l'ouvrier ou le contre-maitre pour le compte duquel il travaille pendant un congé accordé au titulaire.

Les *contre-maitres* et les *employés* sont choisis, autant que possible, dans les familles des ouvriers anciens, qui ont ainsi en perspective une certaine ascension professionnelle.

L'autorité des contre-maitres est limitée. Ils ne peuvent ni embaucher, ni renvoyer, et les amendes qu'ils infligent ne deviennent définitives qu'après la signature d'un patron. Les remontrances paraissent préférables et n'ont pas le côté odieux de la retenue sur le salaire. Aussi, la somme des amendes versées chaque année à la Société de secours mutuels ne dépasse-t-elle guère 20 francs pour tout le personnel de l'usine. Le recours au patron est maintenu à tous sans distinction.

Pour avoir un pouvoir nettement limité, les contre-maitres sont-ils moins obéis? L'expérience a démontré le contraire. Ils obtiennent plus facilement la soumission de la volonté, leur autorité n'étant plus tenue en échec par les accusations d'arbitraire et les irritations qui s'ensuivent.

Le personnel de l'usine est composé de 295 familles comprenant 1.283 membres qui vivent de l'usine, dont 723 sont salariés, savoir : 435 ouvriers et 288 ouvrières.

Les *associations fondamentales* groupent dans une *libre* adhésion les personnes du même âge : enfants, jeunes gens, jeunes filles, hommes et mères de famille. Chacune a son conseil autonome, nommé par les pairs, ses réunions, ses institutions propres et son administration. Elles « ont pour but de susciter les dévouements réciproques et de faire régner cette atmosphère de paix et d'aide mutuelle qui ensoleille la vie ». Là, comme dans les autres institutions du Val-des-Bois, personne n'entre sans son libre consentement; les dissidents sont assez nombreux pour témoigner de l'indépendance de chacun.

Les « associations fondamentales » pour les hommes sont au nombre de trois :

1° L'association des enfants de sept à treize ans, qui comprend actuellement 74 membres. Les 8 conseillers se réunissent tous les jeudis. Cette association est formée exclusivement des enfants qui fréquentent les écoles de l'usine ;

2° Le petit cercle groupant les jeunes gens de treize à seize ans qui travaillent à l'usine (34 membres, 8 conseillers) ;

3° Société d'hommes au-dessus de seize ans (281 associés, conseil de 22 membres qui se réunit tous les huit jours).

Chacune de ces associations se réunit dans des locaux complètement différents. Chaque local a des cours et des jardins qui permettent les exercices à l'air, en même temps que des salles pour les jeux intérieurs et pour les conférences.

« Les cercles d'études sont pratiqués avec succès, déclarent MM. Harmel. L'action de l'ouvrier, *du semblable sur le semblable*, se fait sentir partout et porte avec elle un esprit de solidarité et de bonne camaraderie qui donne un charme particulier aux réunions. On sent dans tous les groupes l'esprit de famille. L'absence de toute compression donne un parfum d'aisance et de liberté qui réjouit les cœurs. »

Les associations sont, en effet, entièrement libres. On peut y entrer ou en sortir à volonté. Il y a 435 ouvriers employés dans l'usine, et les deux associations du petit cercle et des hommes comprennent seulement 345 membres ; donc, 120 hommes ou jeunes gens se tiennent en dehors des groupements. Cela prouve, contrairement à certaines assertions, la véritable indépendance de pensée et d'attitude dont on jouit au Val-des-Bois : le recrutement des associations se fait uniquement par l'apostolat mutuel et nullement sous l'influence de la pression patronale.

Dans l'association des hommes se sont formées diverses sociétés, comme l'Harmonie (50 exécutants), la section dramatique (30 membres), la compagnie de pompiers (85 membres), la compagnie des vétérans (c'est-à-dire ouvriers travaillant à l'usine depuis plus de 25 ans), etc.

Les « associations fondamentales » pour les femmes sont au nombre de quatre :

1° L'association des enfants de sept ans à la première communion (58 associées, 10 conseillères);

2° L'association des jeunes filles de la première communion à quinze ans (62 associées, 10 conseillères);

3° L'association des enfants de Marie depuis quinze ans jusqu'au mariage (162 associées, 12 conseillères);

4° L'association des mères de famille (190 associées, 15 conseillères).

Il y a réunion chaque semaine pour les jeunes filles et tous les mois pour les femmes. Là aussi, la liberté la plus grande existe et un certain nombre de personnes restent en dehors des associations féminines.

MAX TURMANN.

(La suite prochainement.)

LES MISSIONS EN CHINE

II. — LES MISSIONS ANGLAISES DANS LE NORD DE LA CHINE.

Les missions de l'Église d'Angleterre en Chine furent fondées en 1845 et établies tout d'abord à Chang-hai et Ning-po. Elles étaient à l'origine sous le contrôle d'un évêque résidant à Hong-kong. En 1872, un autre évêque fut désigné pour le nord de la Chine. Puis, en 1880, son district fut divisé en deux : Chine du nord et Chine centrale. Enfin, en 1889, un évêque fut désigné pour la Corée et la Mandchourie. Les stations de la mission de la Chine centrale sont dans les provinces de Te-kiang et de Kiang-si. L'évêque, le T. Rév. G. E. Moule, réside à Hang-chau. Son frère, le Rév. Professeur Moule, de l'Université de Cambridge, écrivait :

« Ce fut en 1865 que mon frère, alors missionnaire résidant depuis sept ans à Ning-po, partit, à la requête de ses propres catéchumènes indigènes, pour Hang-chau (autrefois le Quin-say de Marco Polo), où il acquit une petite maison, qui fut depuis son *home*, si on peut dire qu'il en a eu un. — Il y alla sans aucun désir d'éviter un port (quoique les ports soient tristement célèbres par l'impiété des Européens). Mais Hang-chau avait été la ville importante de la région, avec une population d'un million d'habitants, et les Tai-pings venaient, en quelques années, de la réduire à la minime proportion de 500.000 habitants. C'était autrefois une grande cité, aujourd'hui déchuë, et de fervents chrétiens chinois sentaient qu'elle pouvait offrir un champ d'action facile pour le travail du Seigneur. »

La famille de ce D^r Moule est tout entière engagée dans la mission. Un autre frère y travaillait depuis trente-deux ans

comme archidiacre. Cinq des plus jeunes hommes de la famille sont maintenant à l'œuvre, dont l'un obtint, comme étudiant de l'Université de Cambridge, la plus haute distinction en littérature grecque. En outre, quatre dames de la famille s'occupent de divers travaux. Le clergé de la mission s'élève à environ 30 membres, dont 15 environ sont Chinois. Il y a environ 2.500 baptisés et 500 catéchumènes. On a fait courir le bruit dernièrement que la station de la mission à Tchou-ki avait été détruite, mais on dit que les missionnaires ont été sauvés.

Ces troubles se préparaient depuis longtemps. En août 1898, il y eut des conflits et le magistrat local Sen ordonna à un des pasteurs indigènes d'éloigner sa famille par mesure de sûreté. Celui-ci écrivit alors à l'évêque :

« Je répondis que si j'agissais ainsi, toute la ville serait plus excitée qu'avant; il approuva cette manière de voir.

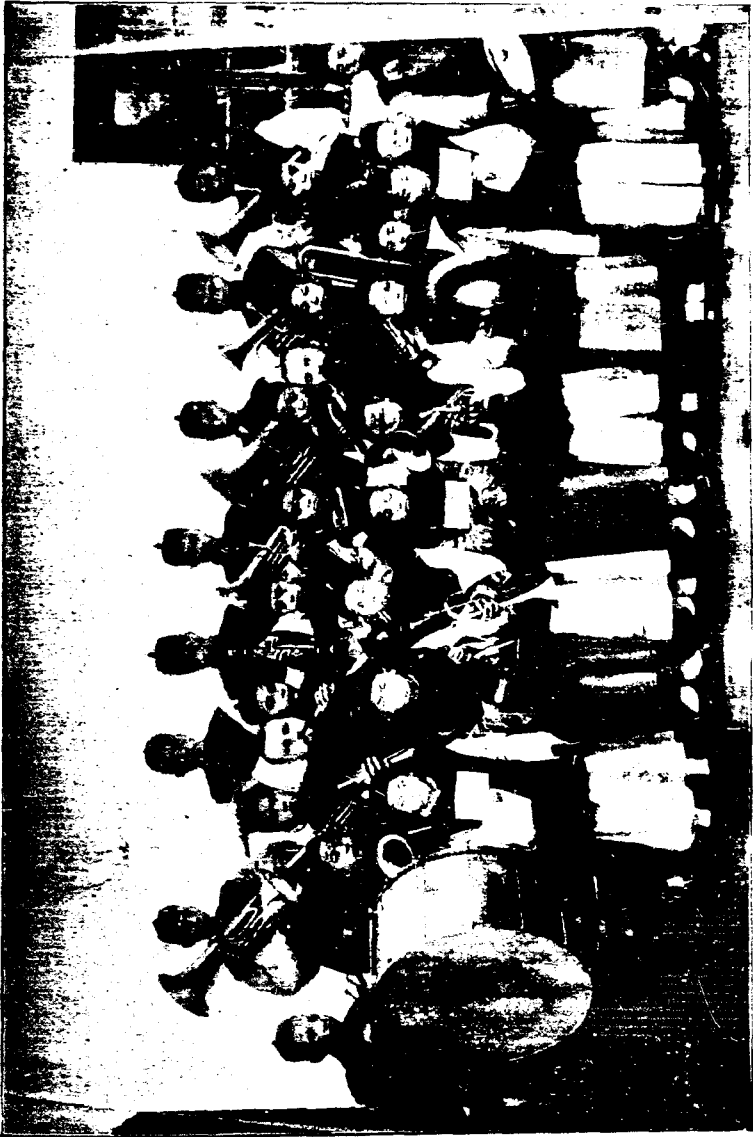
« Quelle est l'opinion de Votre Révérence? Personnellement, j'aimerais transférer pour quelque temps ma famille à Hang-chau, mais je ne peux pas quitter moi-même pour deux raisons: premièrement, de peur de troubler les esprits de notre peuple, et aussi parce que je préfère partager leurs souffrances (s'il y en a). »

Cette mission doit son origine à un maître d'école indigène de Tchou-ki qui, lors d'une visite à Hang-chau, remarqua sur la porte d'une école une combinaison de caractères chinois qui formait le nom Jésus. Se renseignant par pure curiosité de ce que cela signifiait, il alla trouver M. Moule, l'archidiacre, et bientôt après il reçut l'évangile. Il retourna chez lui une fois baptisé et devint l'apôtre de tout le voisinage. Tchou-ki est un district rude et sauvage, qui a cependant fourni de nobles vies chrétiennes. Nous ne savons pas encore à quel degré les nôtres ont souffert. A part ceci, les missions de la Chine du centre n'ont pas souffert aussi sérieusement des troubles du pays.

Ce district est entièrement évangélisé par des hommes qui appartiennent à la partie la plus protestante de l'Église d'Angleterre.

Ceux-ci, quelle que soit leur insuffisance sous d'autres rapports,

ont le plus généreux enthousiasme pour les missions étrangères; ils leur prodiguent leurs personnes et leur argent. Ils ont eu



l'année dernière un malheureux malentendu avec M^{re} Reynouard, le vicaire apostolique. Plaise à Dieu que les périls qu'ils partagent tous pour le nom du Christ puisse les amener à un

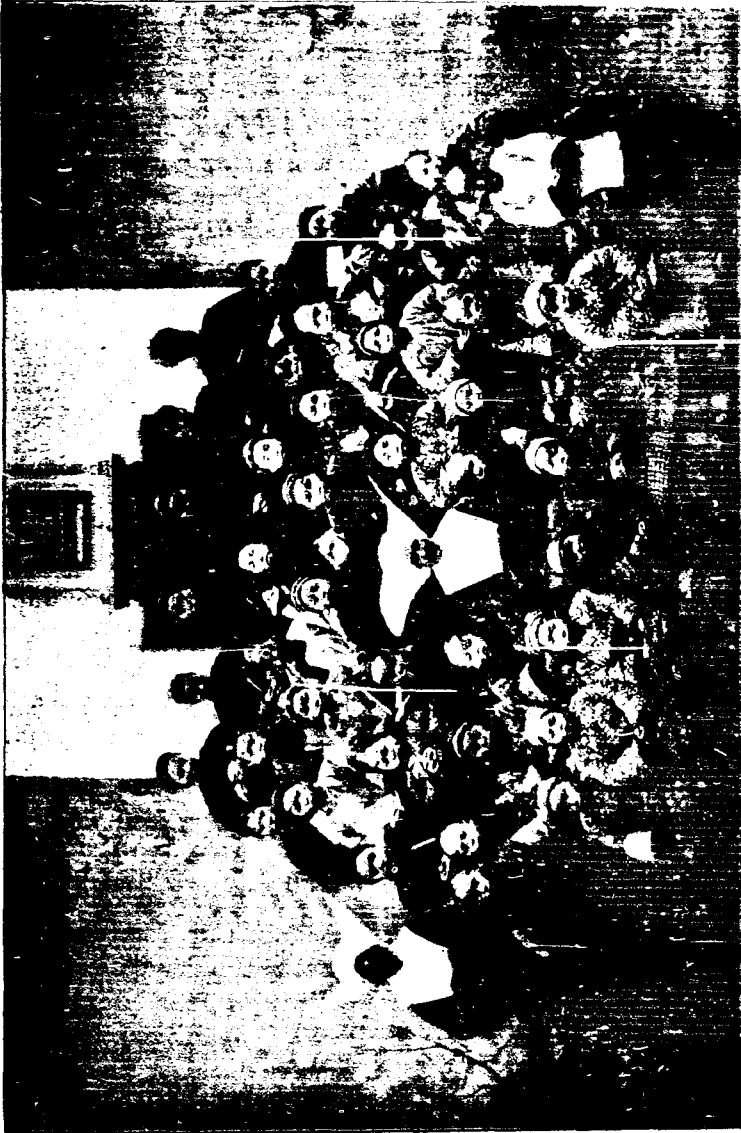
respect mutuel, bien que la réalisation de l'unité de la foi soit encore lointaine !

La mission de Corée en est encore à ses débuts. L'évêque C.-J. Corfe était aumônier d'un vaisseau de guerre. Après avoir achevé son service en Orient, il se sentit pénétré de zèle pour l'évangélisation de ces contrées. Il s'employa d'abord lui-même à la formation d'une congrégation connue sous le nom de « Société de la Mission sacrée », dont la maison-mère est maintenant à Mildenhall, au diocèse d'Ely. En 1889, il fut choisi par l'archevêque de Canterbury pour établir une mission en Corée et fut consacré évêque le jour de la Toussaint de la même année. Les membres de son clergé sont maintenant au nombre de six. La mission est aussi desservie par des religieuses (sœurs de Saint-Pierre, Kilburn) et par les frères laïcs de la Société de la Mission sacrée. Un hôpital très bien aménagé a été construit et les frais en sont supportés par les officiers de marine, en souvenir des anciennes relations de l'évêque avec la marine. Il y a des églises à Séoul, Chemulpo, Kang-hoa et Mapo en Corée et à Niu-chwang en Mandchourie.

La mission du nord de la Chine est celle qui a le plus souffert des derniers troubles. L'évêque, le T. R. C.-P. Scott, fut consacré en 1880 ; la mission date de 1872. Le D^r Scott a eu dernièrement 11 prêtres sous lui, et des aides ou étudiants indigènes se préparant aux saints Ordres. Les écoles des hautes classes sont dirigées par des dames anglaises, dont quelques religieuses, qui instruisent les jeunes filles chinoises et européennes à Pékin et à Tien-tsin.

Vers la fin de l'année dernière, un jeune prêtre, Sidney Brooks, fut massacré à Ping-Ying. A la même époque, son supérieur, M. Matthews, s'échappa à grand'peine. Au commencement de juin de cette année, deux prêtres de la mission, les Rév. Norman et Robinson, furent mis à mort par les Boxeurs à Yung-ching. Voici la dernière lettre de M. Norman, datée du 31 mai :

« D'après les dernières nouvelles, nos établissements sont brûlés et les chrétiens jetés au feu. Nous avons des centaines



de Boxeurs autour de nous et pouvons être attaqués à chaque instant. Mais je crois que le magistrat essaye de leur persuader de ne pas venir ici. Les temps sont périlleux et aucune vie n'est

à l'abri. Je ne sais rien de l'état du pays en dehors de ce district, mais j'ai des raisons de le croire très mauvais. Plusieurs Boxeurs ont été blessés ou tués en se battant et la malveillance du peuple répand de scandaleux récits sur nous, disant que nous sommes cause de la mort des Boxeurs, etc. Ces racontars sont suffisants pour exciter la populace à la vengeance. Il peut être intéressant de savoir que les Boxeurs offrent leurs épées en sacrifice avant de commencer une attaque. Les catholiques romains ont beaucoup souffert. J'espère échapper sans d'autres pertes, mais c'est déjà trop d'espérer. Pendant que j'écris, des bandes errent autour de l'établissement pour voir ce que nous faisons pour nous défendre. Naturellement nous ne faisons rien.

« Croyez-moi votre très fidèle

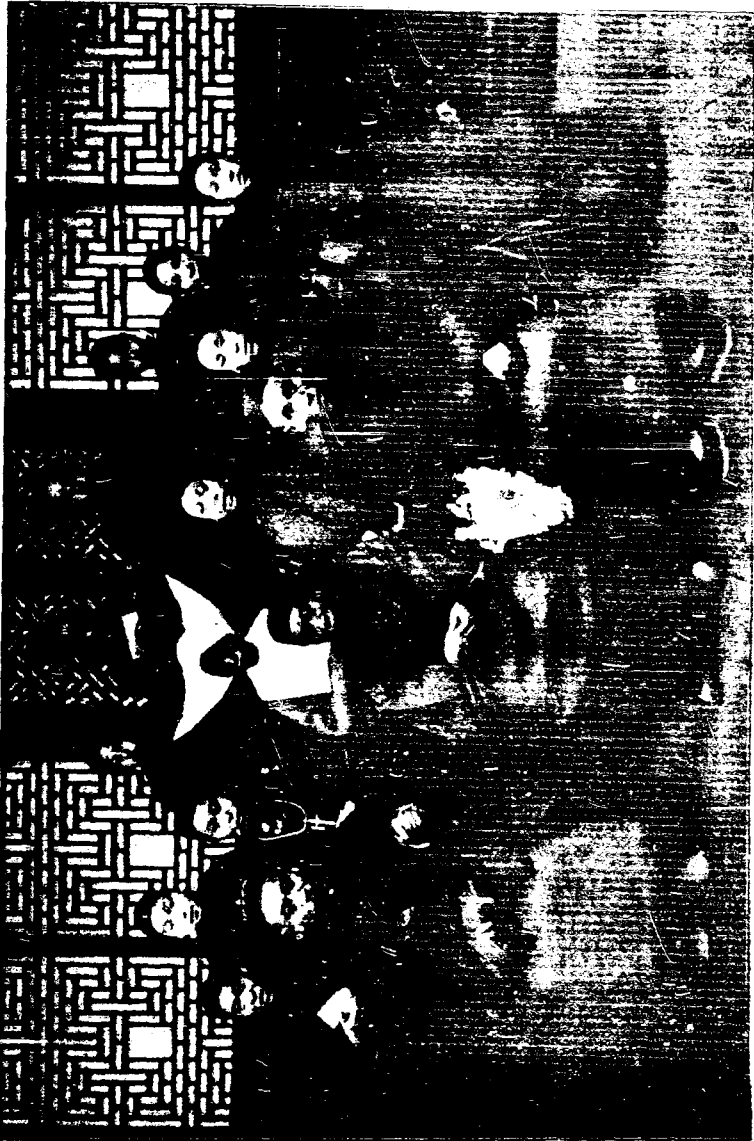
H.-V. NORMAN. »

Le correspondant du *Standard* qui reçut cette lettre ajoute :

« Comment M. Norman fit partir cette lettre malgré les circonstances est un mystère. Je pense qu'il a dû envoyer un courrier spécial. Elle m'arriva le dimanche 3 dans l'après-midi, alors qu'il était mort.

« Le magistrat de Yung-Ching écrivit au vice-roi un mot, mercredi (30 mai), disant qu'il prévoyait des troubles et demandant du secours. Le messenger arriva vendredi 1^{er} et le même jour un homme fut envoyé avec dix soldats pour emmener MM. Norman et Robinson avec eux. Ils arrivèrent samedi à six heures du soir et trouvèrent le mal déjà fait. D'après leur récit, il paraît qu'aux premiers troubles, ils avaient cherché refuge dans le Yamen et que les Boxeurs les y suivirent, menaçant de détruire le palais. Ils essayèrent apparemment d'échapper par-dessus le mur de Yamen dans le Chang-Wang-Miao (un temple), mais ils furent découverts et obligés de fuir encore. Robinson fut pris à l'intérieur, à la porte Nord de la ville; Norman put sortir, mais fut suivi et pris bientôt après. Il fut ramené dans la ville et gardé comme otage. Il conduisit ses ravisseurs dans une banque et leur paya sa rançon (le montant n'en est pas connu), mais en dépit de cela il fut emmené

à Wu-Ouan-Yung où il fut mis à mort le lendemain, environ à deux heures de l'après midi. Quand le messager envoyé par le



vice-roi arriva, 2.000 Boxeurs étaient encore dans la ville. Il retourna le lendemain via Tsungan, où il examina les corps des huit convertis catholiques qui avaient été mis à mort. »

La délivrance des légations a depuis rendu quelque espoir. Mais les œuvres détruites ne sauraient renaître en un jour et le désastre sera long à réparer.

T.-A. L.

NOUVELLES DE CHINE

Les nouvelles qui commencent à nous arriver montrent que si, à Pékin même, les malheurs qui semblaient imminents, il y a un mois, ne se sont pas réalisés, le désastre est grand cependant et sera long à réparer. Voici quelques-unes des lettres reçues de nos confrères :

LETTRE DE M. LOUAT

Ouen-tchou, 26 juin.

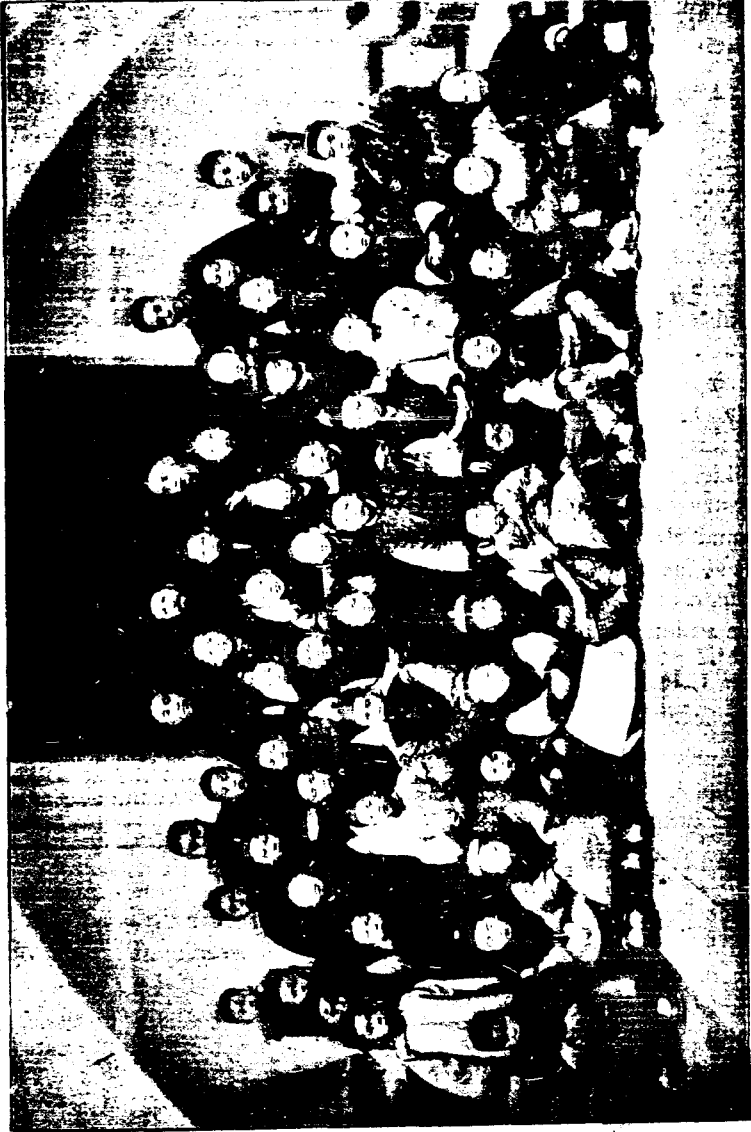
Je voudrais vous épargner la douleur de lire une nouvelle page de ces lamentables récits qui vous portent chaque jour l'état navrant de nos missions.

Comme par un miracle, nos chapelles sont encore debout, bien que plus de 60.000 Boxeurs rôdent autour de nous, nous menacent et troublent toute la contrée. Nous ne tarderons peut-être pas à être leurs victimes; en attendant, nous passons par des angoisses pires que la mort.

Chaque jour, mes chrétiens effrayés viennent me demander s'ils doivent se cacher, fuir, ou s'ils peuvent rester chez eux. Je les console de mon mieux, alors que j'aurais besoin moi-même de quelqu'un pour me consoler.

La famine vient encore nous apporter sa note lugubre et menaçante. Ce nouveau malheur me préoccupe beaucoup, car il peut servir la cause des émeutiers et faire jaillir l'étincelle qui mettra le feu à toute la contrée. Je dois donc manœuvrer avec une grande prudence. J'ai environ deux cents enfants à nourrir. En payant double prix, je pourrai peut-être trouver du riz pour les empêcher de mourir; mais en temps de famine et, surtout, de persécution, il faut payer comptant. Je serai obligé, comme en 1898, de renvoyer tous les enfants de l'école externe. Il y a deux ans, la chose était facile; mais, en ce moment, il ne faut pas y penser, car tout ce que nous faisons est

épié, et dès qu'on me verrait licencier nos écoles, on dirait: « Le missionnaire a peur; il est temps de commencer pour ne point le manquer. » Il faut donc que je fasse bonne contenance, autant pour encourager nos chrétiens que pour ne point exciter le zèle des



Boxeurs. Je dois donc, coûte que coûte, garder tout mon petit monde ; cependant, en payant double pour leur nourriture, je ne pourrai pas

faire face longtemps à cette nouvelle épreuve. Je confie donc ce besoin pressant à vos lecteurs, dont le cœur se laisse si vite toucher par les malheurs de leurs frères.

Ouen-tchou, le 21 juillet 1900.

Depuis trois semaines, tout le district de Ouen-tchou est à feu et à sang, et nos chrétiens se trouvent dans une affreuse détresse.

Une grande église, deux résidences, une quinzaine de chapelles et un millier d'habitations de nos chrétiens ont été réduites en cendres. Je ne sais ce que sont devenus mes prêtres chinois, qui sont en fuite.

Deux chrétiens ont été massacrés et plusieurs sont mutilés ou blessés. Les autres ont pu fuir dans les montagnes, où ils sont traqués comme des bêtes fauves. Une centaine de ces fugitifs sont parvenus à s'échapper et ils nous arrivent les uns après les autres dans un état lamentable. Leurs habits déchirés peuvent à peine couvrir leur nudité, et la plupart n'ont pas mangé depuis plusieurs jours.

Je dois soulager toutes ces misères et nourrir tous ces malheureux ; mais ce qui me préoccupe, c'est que demain ils seront peut-être plusieurs milliers ; aussi je me sens pressé de tendre la main aux généreux bienfaiteurs de nos missions.

La seule chrétienté de la ville de Ouen-tchou a pu échapper à la destruction générale avec un millier de chrétiens. C'est grâce au mandarin qui a fait capturer les chefs des Boxers, au moment où ils se mettaient à l'ouvrage. Si le bon Dieu garde cette chrétienté de tous les maux qui la menacent, nous pourrons, par elle, sauver la vie à bien des pauvres néophytes qui sont sans asile en ce moment.

LETTRE DE M^{SR} VIC, VICAIRE APOSTOLIQUE DU KIANG-SI ORIENTAL

Marseille, 27 août.

Après les destructions qui viennent d'avoir lieu dans ma mission, je me suis empressé de solliciter une place aux Messageries sur le premier paquebot en partance pour la Chine. Elle m'a été gracieusement accordée.

Dans plus de la moitié de mon vicariat, nos œuvres sont anéanties ; les missionnaires réussiront-ils à préserver le reste ? Dieu le sait. M. Dauverchain, mon provicaire, est blessé ; mais les sœurs et tous nos autres confrères sont saufs et en sûreté. Il y a parmi eux plusieurs Lyonnais ; leurs familles peuvent être sans inquiétude au sujet de ces missionnaires jusqu'au commencement d'août, date du dernier télégramme concernant ma mission.

Il nous faudra bien des ressources et des bras pour réparer tant de ruines. La Providence, plus intéressée que nous à la conservation et au progrès des missions, y pourvoira !

CHRONIQUE

Congrès des œuvres sacerdotales. — Conformément aux indications fournies au Saint-Père par M^{sr} Servonnet, archevêque de Bourges, un Congrès des Œuvres sacerdotales s'est ouvert dans cette ville le lundi soir 10 septembre.

Ce Congrès avait, comme on le sait, pour objet d'étudier en commun « les moyens d'appliquer à la vie pratique la mémorable encyclique du 8 septembre 1899 adressée aux archevêques, évêques et au clergé de France ».

Ses promoteurs avaient eu l'heureuse inspiration de placer les travaux de cette belle assemblée sous le patronage de *saint Vincent de Paul*, « l'admirable prêtre français dont les œuvres merveilleuses sont une gloire pour notre pays ».

L'Institut catholique de Paris à L'Exposition. — A la suite de l'invitation adressée par S. E. le Cardinal-Archevêque, un grand nombre de professeurs de l'Institut catholique de Paris s'étaient réunis, sur l'initiative de M^{sr} Graffin, pour prendre part à l'exposition de l'enseignement supérieur (classe III). Ce sont M. Alix, R. P. Baudrillart, MM. les abbés Bertrin, Boudinhon, Bousquet, Boxler, M. Branly, M. Bureau, M. le baron Carra de Vaulx, M. Cauvière, M. Chailan, M. l'abbé Clerval, M. Clotet, M. Fillion, S. J., M^{sr} Gasparri, M^{sr} Graffin, M. Guénée, M. l'abbé Hamonet, M. Jamet, M. l'abbé Klein, M. de Lamarzelle, M. de Lapparent, M. Larcher, R. P. Largent, M. Laurent, M. l'abbé Lebel, M. Le Bidois, M. l'abbé Lechatellier, M. l'abbé Lejay, M. Lepelletier, M. Lescœur, M. Many, S. J., M. l'abbé Martin, M. l'abbé Nau, R. P. Peillaube, MM. les abbés Piat, Ragon, Rousselot, M. Rubat du Mérac, M. Taudière, M. Terrat, M. Vigoureux, S.-S.

A ces messieurs s'était joint M. le comte de Charançay, président de la Société philologique, qui tient ses réunions dans les bâtiments de l'Institut catholique.

MM. Branly et Rousselot ont obtenu chacun un grand prix, M. de Lapparent une médaille d'or et, de plus, un grand prix dans la section de géographie, MM. Hamonet, Graffin et Vigoureux, une médaille d'argent, M. Rodolphe Gendron, une médaille de bronze, à titre de chef de laboratoire de M. Branly.

M. Branly a, de plus, obtenu la croix de la Légion d'honneur à la dernière promotion. Nous lui adressons, pour sa double distinction, toutes nos félicitations.

Pèlerinage de l'enseignement chrétien à Paray-le-Monial. — Un grand pèlerinage de l'enseignement chrétien s'organise pour le 21 septembre à Paray-le-Monial. Le R. P. du Lac en sera le prédicateur.

Départ de Paris le jeudi matin 20 septembre et retour dans la nuit du vendredi au samedi.

Prix du voyage de Paris à Paray, aller et retour, y compris le logement et les repas à Paray : 30 francs en 3^e; 43 francs en 2^e; 59 francs en 1^e.

On peut souscrire jusqu'au 8 septembre à l'Agence des voyages économiques, 17, faubourg Montmartre, Paris.

Bien que ce pèlerinage soit spécialement organisé en vue de l'enseignement chrétien, tout le monde peut y prendre part.

Les Annonces des PETITES ANNALES DE SAINT VINCENT DE PAUL
sont reçues exclusivement chez M. Lavallée, éditeur, 8, rue
de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Le Gérant : C. TREICHE.

VICHY — Hôtel de l'Intendance

En face de la Grande-Grille, des Bains et des Parcs

G. MALLERET, PROPRIÉTAIRE

CHAMBRES ET PENSION DEPUIS 7 F. PAR JOUR — OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

RUBANS ET SOIERIES

en tous genres

PRIX DE GROS

Maison DUPLATRE

15, Rue de la Poulallerie. — LYON

DIEU ET FAMILLE

Collection musicale (unique en son genre)

pour les jeunes filles

Demander le catalogue *gratuit*, 25 pages de musique,
au DIRECTEUR de l'Édition Lyonnaise, 15, rue de la Poulallerie, LYON.

PHARMACIE DES SŒURS DE SAINT VINCENT DE PAUL

8, rue du Doyenné — LYON

VALENDRU, Pharmacien

Toile souveraine antirhumatisme des Sœurs, contre refroidissements, brûlures, plaies, contusions, etc., 5 fr. le mètre. — Vin reconstituant du Dr Raynaud, au lacto-phosphate de chaux et au quinquina, 4 fr. le flacon. — Prises anti-névralgiques souveraines contre douleurs névralgiques, migraines, etc. 3 fr. la boîte. — Sirop dépuratif excellent pour dartres et eczéma, 5 fr. le litre. — Opiat contre l'anémie, pâles couleurs, chlorose, etc.

LIBRAIRIE SAINT-AUGUSTIN

Louis CROZIER — 20, rue d'Algérie — LYON (Terreaux)

Assortiment complet de LIBRAIRIE RELIGIEUSE (contitions spéciales pour la propagande).

Choix très soigné de LIVRES DE PRIX pour les écoles catholiques.

LIVRES CLASSIQUES — Papeterie scolaire — Imagerie

Les catalogues « Livres de prix » et « Livres classiques » sont envoyés gratuitement à toute maison religieuse qui en fait la demande.

4^e Année.

QUESTIONS

Le Numéro: 1 fr.

DIPLOMATIQUES & COLONIALES

REVUE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Rédaction et Administration : 18, RUE CASSETTE, PARIS, VI^e

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie	10 fr. 50	6 fr.
Autres colonies	12 fr. 50	7 fr.
Etranger et Union postale	15 fr. 50	8 fr.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études comparatives met ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE F. LEVÉ

IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊQUE

PARIS — 17, RUE CASSETTE, 17 — PARIS

HENRI LASSERRE

I. — Notre-Dame de Lourdes.

II. — Épisodes Miraculeux de Notre-Dame de Lourdes.

III. — Bernadette, Sœur Marie-Bernard.

Trois épisodes volumes, grand in-8°, de 500 pages chacun, illustrés à chaque page d'extraits artistiques variés : scènes, portraits, vues à vol d'oiseau, paysages, ornements divers, et d'une belle chromolithographie.

Chaque volume broché

4.50

Chaque volume relié (belle reliure, genre anglais, avec figures, fers épousés et tranche dorée)

6.50

Les trois volumes reliés, réunis ensemble dans un solide étui

20.00

Les frais d'envoi dans les départements sont à la charge du acheteur.

PETITES ANNALES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

En Chine.....	290
Les Filles de la Charité guillotines à Cambrai..	292
Les Œuvres à l'Exposition. Une usine chrétienne :	
le Val-des-Bois (suite). (<i>Max Turmann</i>)	302
Les Dames de la Charité	308
En l'honneur de saint Vincent de Paul.....	311
Chronique : <i>Le Notre-Dame-du-Salut</i> . — Institut catholique. — Le Congrès pour le repos du dimanche.....	318

PARIS

SÉMINAIRE

SAINT VINCENT DE PAUL

88, rue du Cherche-Midi, 88

OUDIN

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue de Mézières, 10

PETITES ANNALES
DE
SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

Numéro spécimen : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, prêtre de la Mission, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi, Paris.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir, comme intermédiaire, soit de la Procure générale ou du Secrétariat de Saint Lazare, soit du Secrétariat ou de l'Économat de la Maison Mère des Filles de la Charité.

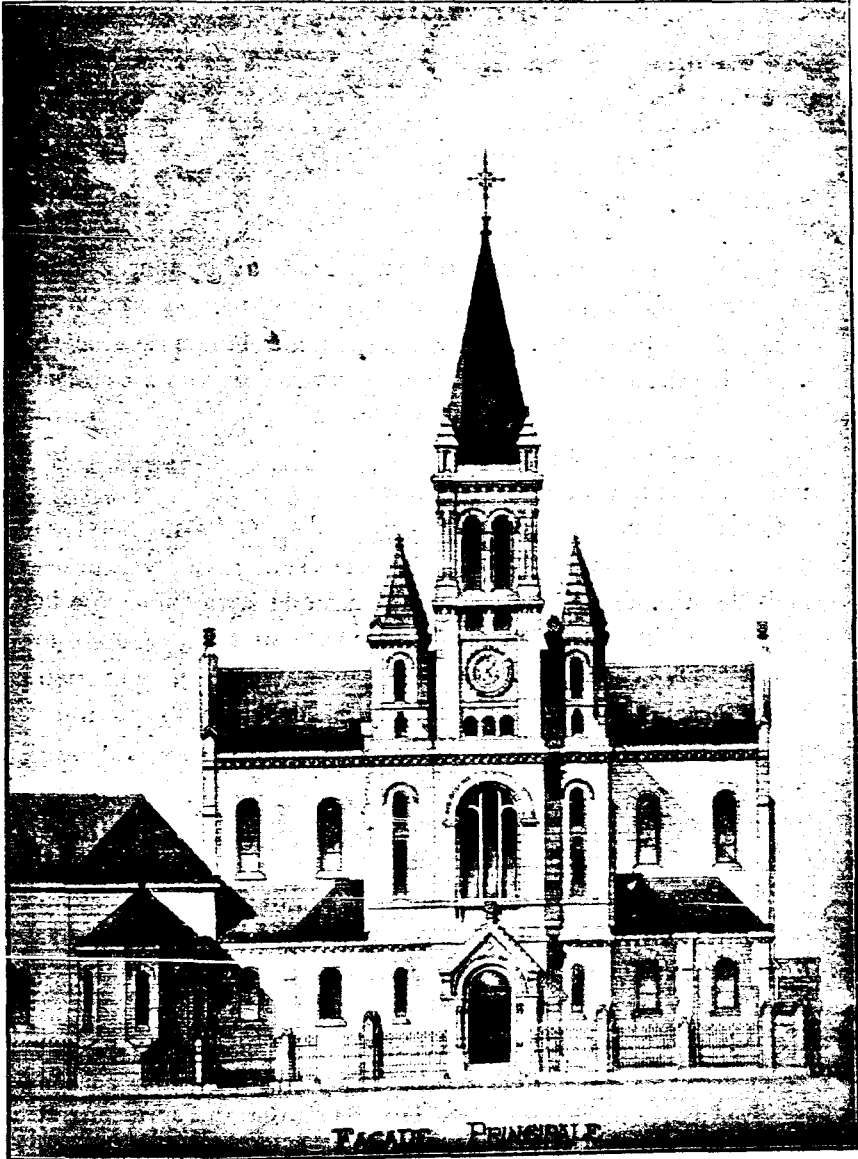
AVIS

Pour nous éviter des frais assez considérables, nous prions les personnes qui reçoivent les *Petites Annales* de vouloir bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement ou, du moins, de nous indiquer par quel mode nous pouvons le recouvrer.

Nous recevons avec reconnaissance toutes les communications qui seraient de nature à intéresser nos lecteurs. Nous serons particulièrement heureux de recevoir des photographies qui nous permettraient d'illustrer et de rendre plus intéressante notre publication.

Enfin, nous nous permettons de recommander à nos confrères et aux Filles de la Charité de répandre autour d'eux les *Petites Annales de Saint Vincent de Paul*. C'est par eux, principalement qu'elles seront connues et qu'elles pourront réaliser le bien qu'on attend de leur action modeste, mais bienfaisante.

PETITES ANNALES
DE
SAINT VINCENT DE PAUL



Façade principale de la future Eglise de Saint Vincent de Paul, Clichy.

EN CHINE

L'incertitude la plus grande règne toujours en ce qui concerne les affaires de Chine.

Les puissances ne paraissent pas encore avoir adopté une ligne de conduite uniforme; d'un autre côté, tout le monde se demande jusqu'à quel point le gouvernement chinois est sincère quand il affirme ses regrets à l'égard des atrocités commises et sa volonté de rétablir l'ordre. Pour le moment, des troupes européennes occupent Pékin et assurent la tranquillité. Les communications normales sont rétablies.

Cependant nous n'avons pas encore des détails sur l'état de nos missions ni sur les événements qui se sont passés durant les mois de juin, de juillet et d'août. Il suffit de se rappeler que la prise de Pékin n'a eu lieu que le 16 août, pour comprendre que les lettres n'ont pas encore pu nous parvenir. Nous n'avons rien à ajouter, par conséquent, à la triste dépêche du 3 septembre qui annonçait la mort de quatre de nos confrères : MM. d'Addosio, Garrigues, Doré, Chavanne, de la sœur Jaurias et de deux frères maristes.

De Tien-tsin, du Tche-kiang et de Changhaï arrivent des nouvelles, rassurantes à l'égard du personnel, mais bien tristes au sujet de l'état déplorable dans lequel se trouvent les missions. Voici une des dernières lettres arrivées de Tien-tsin :

Tien-tsin, le 20 août 1900. — Vous devez être justement impatient de recevoir de nos nouvelles, et je dois vous demander pardon d'avoir tant différé ma réponse. Mais nous avons été surmenés et nous le sommes encore. D'ailleurs, je suis sûr que de Changhaï on s'est pressé de vous communiquer les quelques notes que nous

avons pu faire parvenir au fur et à mesure des événements. J'avais espéré pouvoir vous résumer notre histoire depuis un peu plus de deux mois ; mais il faut que j'y renonce, ce travail me demanderait un temps dont il m'est absolument impossible de disposer. En l'absence de M. Desrumaux, qui est parti avec les troupes françaises comme aumônier, je m'appartiens encore moins que jamais.

A Tien-tsin, nous avons été bombardés presque sans interruption depuis le 17 juin jusqu'au 14 juillet ; durant tout ce temps, notre vie n'a été qu'une longue agonie, et je puis dire que cette agonie a été encore beaucoup plus douloureuse pour les missionnaires que pour les autres, parce que nous l'endurions également pour nos 2.000 réfugiés dont il s'agissait de sauver la vie. Une dizaine d'entre eux ont été tués par des obus.

Dès les premiers jours du danger, nous avons été témoins de scènes bien touchantes : alors que le bruit incessant des canons semblait nous annoncer la mort à bref délai, tous ceux de nos catéchumènes qui n'avaient pas encore été baptisés nous demandaient avec instance la grâce du baptême. Tous les autres assiégeaient les confessionnaux. Plusieurs fois, pour divers groupes de plusieurs centaines, faute de temps, nous faisons réciter le *Confiteor* et l'acte de contrition, et nous donnions une absolution générale. C'était un spectacle déchirant. Je dois dire que souvent nous avons vu tantôt un civil, tantôt un simple soldat, tantôt un officier, pénétrer un instant à l'église avec son fusil, faire à la hâte une humble confession, et sortir pour aller de nouveau à l'ennemi.

Au début, nous avons été dans un très grand danger. Les renforts n'arrivaient pas. Sans les Russes nous étions perdus, il n'y a pas à en douter. Après l'arrivée des renforts, nous étions à peu près sûrs que les concessions ne seraient pas prises ; mais il paraissait presque impossible de faire cesser ce terrible bombardement qui nous faisait tant souffrir. On n'arrivait jamais à prendre le fameux fort voisin de Notre-Dame des Victoires. Et de fait, l'on a dit plus tard qu'entre les mains d'une autre nation, il aurait été imprenable. Pendant ce long siège, que de morts et surtout de blessés ! L'un de nous devait toujours être auprès des mourants, et nous avons eu la consolation de donner les derniers sacrements à tous les officiers et à tous les soldats morts dans les hôpitaux. Je ne parle pas du dévouement et des fatigues de nos chères sœurs. Elles se sont montrées à Tien-tsin ce qu'elles sont partout dans de pareilles circonstances. Elles viennent enfin de recevoir du secours de Changhaï. Ce n'était pas trop tôt.

Ce qui a jusqu'ici doublé nos angoisses, c'est l'incertitude du sort de nos confrères et de nos sœurs de Peking.

Des Légations, on recevait encore quelques nouvelles de temps en temps ; du Pé-Tang je n'avais rien, jusqu'au 5 août. A cette date, nous

avons su que tout le monde était encore en vie le 25 juillet, mais que l'on allait manquer de vivres, et que l'on était continuellement bombardé.

Enfin Péking vient d'être pris comme Tien-tsin par les troupes alliées. Un télégramme du général japonais semble annoncer que les missionnaires et les chrétiens prisonniers sont délivrés; mais pas de détails.

Impossible de vous raconter les aventures de M. Dehus, vous les aurez par d'autres voies.

M. Fabrègues m'envoie copie d'une lettre de M^{sr} Abels qui dit que les affaires vont très mal en Mongolie. — GUILLOUX, C. M.

On télégraphie de Tien-tsin :

Huit cents Français avec six pièces de canon sont partis le 10 octobre pour aller délivrer les prêtres français retenus prisonniers à Tcheng-Sien, à 60 milles au sud. Le samedi 6 octobre, 300 autres Français sont partis dans la direction de Pao-Ting-Fou. Ce détachement est évidemment destiné à agir de concert avec le détachement de 400 Français parti en même temps de Pékin.



LES FILLES DE LA CHARITÉ GUILLOTINÉES A CAMBRAI

LE 26 JUIN 1794

A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE (1)

Monseigneur l'archevêque de Cambrai a constitué, l'an dernier, un tribunal ecclésiastique chargé d'instruire le procès canonique des Ursulines de Valenciennes, mises à mort, pour la foi, aux jours de la Terreur. Ce procès a été clos au mois d'avril 1900. Le discours que M. le chanoine Jules Didiot, docteur en théologie, a prononcé à cette occasion, nous a confirmé dans l'espoir que bientôt les saintes religieuses seront honorées sur nos autels.

Il n'est pas que la congrégation des Ursulines qui puisse inscrire dans ses diptyques les noms de plusieurs vierges martyres. Les Filles de la Charité, elles aussi, ont été appelées à témoigner par le sang de leur fidélité à Jésus-Christ. Quatre sœurs de la maison d'Arras furent guilloténées à Cambrai le 26 juin 1794, non assurément pour des raisons politiques, mais parce qu'elles étaient et entendaient rester les servantes de Dieu.

Elles s'appelaient : Marie-Madeleine Fontaine, Thérèse-Madeleine Fantou, Jeanne Gérard, Marie-Françoise Lanel.

(1) *Les Filles de la Charité d'Arras, dernières victimes de Joseph Lebon à Cambrai*, par M. MISERMONT, prêtre de la Mission, directeur au grand séminaire de Cambrai, in-8°, chez Deligne, éditeur à Cambrai. Cette brochure est en vente à l'Économat des Filles de la Charité, 8, rue du Bac, 140, à Paris.

Le décret du 13 février 1790 ne les avait guère inquiétées. Sans doute l'article 1^{er} était une violation des droits de l'Église. Il stipulait, en effet, que la loi constitutionnelle du royaume ne reconnaissait plus de vœux monastiques solennels de l'un ni de l'autre sexe. Toutefois l'article 2 rassurait, momentanément du moins, les filles de saint Vincent.

« Il ne sera rien changé, quant à présent, disait-il, à l'égard des maisons chargées de l'éducation publique et des établissements de charité, et ce, jusqu'à ce qu'il ait été pris un parti sur ces objets. »

Les sœurs d'Arras purent croire qu'elles échapperaient à la persécution.

En 1792, certaines mesures prises par l'Assemblée législative les atteignirent directement. L'Assemblée abolit et prohiba, pour l'un et l'autre sexe, le port du costume ecclésiastique et religieux. Les contraventions à cette disposition devaient être punies, la première fois, « comme délits de police correctionnelle » et, en cas de récidive, « comme délits contre la sûreté générale » (décret du 18 août). — Le 3 septembre, un nouveau décret exigea, même des religieuses, le serment de liberté-égalité ou petit serment : « Je jure d'être fidèle à la nation et de maintenir la liberté et l'égalité, la sûreté des personnes et des propriétés, et de mourir, s'il le faut, pour l'exécution de la loi. »

Ces derniers mots : « l'exécution de la loi » étaient équivoques. Au sens le plus étendu, ils impliquaient l'adhésion à la constitution civile du clergé. Aussi beaucoup de prêtres et de religieux le refusèrent.

Les Sœurs de la Charité d'Arras consentirent à reprendre l'habit séculier. Elles ne se crurent pas autorisées à prêter le petit serment. Chose étonnante ! on s'abstint d'abord de sévir contre elles. Aimées du peuple et protégées par lui, elles demeurèrent au milieu des pauvres, qu'elles nourrissaient de leur pain.

Cependant, le 6 avril 1793, le Comité du Salut Public commença d'exercer le gouvernement au nom de la Convention. Des représentants, envoyés en mission dans les provinces, se hâtèrent d'exécuter ses ordres et de servir ses passions. Ils avaient le

droit de destituer les fonctionnaires et de faire arrêter les personnes suspectes. C'étaient de véritables intendants, mais provisoires, ambulants, sans chefs ni mandat précis, qui parfois se contrariaient entre eux, mais qui, en définitive, conspiraient d'un commun effort à la ruine des établissements religieux et de la religion elle-même.

Le 1^{er} novembre Joseph Lebon arriva à Arras. Il députa, le 14, auprès des Sœurs de la Charité, deux commissaires, Effroy et Duponchel, chargés de s'assurer si elles avaient prêté le serment. Les Sœurs répondirent sans réticence qu'elles ne l'avaient pas prêté et ne le prêteraient jamais. Les commissaires prirent acte de leur refus, fouillèrent la maison et dressèrent l'inventaire des meubles.

Huit jours plus tard, le District imposa à la maison de Charité un directeur laïc, un médecin, un chirurgien, un apothicaire, acquis aux idées nouvelles. Il garda pourtant les Sœurs, dans un dessein intéressé, il est vrai, afin, dit l'arrêté, « qu'elles puissent faire part de leurs secrets et de leurs connaissances ». Il s'agit évidemment de leurs connaissances médicales.

En février 1794, le directeur, André Mury, amena le District à ordonner l'arrestation des Sœurs.

Les Sœurs furent conduites à l'Abbatiale, puis à la prison de la Providence, où se trouvaient environ cinq cents femmes, dont les maris, les enfants ou les frères n'avaient pu fournir de preuves suffisantes de civisme. La veuve Lemaire en était la directrice et Catherine Allard la sous-directrice. Ces mégères fêtaient les exécutions par des danses et des orgies. Elles annonçaient un nouveau départ pour la guillotine, par ces mots : « Aujourd'hui, nous crachons du sang..... »

Après sept semaines de détention, la sœur Fontaine, supérieure, et ses compagnes durent comparaître devant deux membres du Comité de surveillance : les citoyens Pater et Boizard. Elles s'y rencontrèrent avec la citoyenne Eugénie Mury, fille de André Mury, directeur de la Maison de Charité. Celle-ci déclara que, deux jours auparavant, elle avait trouvé dans un réduit de la Maison des Sœurs, « cachés sous la paille, quatre paquets de gazettes et des papiers imprimés ».

On interrogea les religieuses.

A titre documentaire, citons les questions des commissaires et les réponses de la sœur Fontaine :

« L'an deuxième de la République, une et indivisible, le
« quinze germinal, en exécution de l'arrêté du Comité de sur-
« veillance et révolutionnaire de ce jour, a été amenée par
« devant les membres qui le composent Madeleine Fontaine,
« laquelle a répondu de la manière suivante aux questions qui
« lui ont été posées.

« Interrogée de ses nom, surnom, âge, qualité et demeure, a
« répondu s'appeler Madeleine Fontaine, âgée de soixante et
« onze ans, cy devant Sœur de la Charité à Arras, actuellement
« en la maison d'arrêt dite de la Providence.

« A elle demandé si elle sait pourquoi elle est en la maison
« d'arrêt — A répondu que non.

« A elle demandé si elle en soupçonne le motif — A répondu
« qu'elle soupçonne que c'est à cause qu'elle a refusé de prêter
« le serment, ne le devant pas, n'étant pas religieuse (1).

« A elle demandé qu'elles (*sic*) étaient ses liaisons pendant
« qu'elle était Sœur de Charité — A répondu qu'elle n'en a eu
« qu'avec les pauvres au service desquels elle s'était dévouée.

« A elle demandé si elle lisait les papiers publics, et si elle en
« recevait pour la maison — A répondu que non, qu'elle n'était
« pas assez riche pour cela.

« A elle demandé si personne ne les lui faisait passer jour-
« nellement — A répondu que non, qu'elle n'avait pas le temps
« de s'abonner.

« A elle demandé si elle n'a pas lu l'*Ami des Campagnes* et la
« *Protestation des catholiques d'Alais* et le *Courrier Boiteux* — A
« répondu que non.

« A elle demandé si elle a connaissance qu'il ait été déposé
« chez elle quelques paquets de la *Gazette Marchand*, un paquet
« du *Courrier Boiteux* et les brochures ci-dessus — A répondu
« que non.

(1) Le nom de religieuse supposant les vœux solennels et la clôture, saint Vincent de Paul avait toujours insisté pour que ses Filles, qui ne font que des vœux simples, ne prissent pas ce nom.

« A elle représenté lesdits paquets et demandé si elle les a vus ou s'ils ont appartenu à sa maison — A répondu que non.

« Lecture faite à ladite Fontaine de ses réponses aux interrogations ci-dessus — Elle a déclaré qu'elles contiennent vérité et a signé :

FONTAINE.

PATER.

BOIZARD.

D'où venaient donc les papiers qui alarmaient à ce point les enquêteurs ?

La sœur Fantou nous l'apprend dans une réponse où la vérité s'enveloppe d'ironie.

A elle « représenté les papiers dont il s'agit en la dénonciation et demandé si elle sait qui les a mis dans la maison — A répondu qu'elle ne les connaît pas, ne sait qui les y a mis, *qu'il y a tant de monde qui entre dans la cour que l'on aurait pu les mettre dans quelque endroit de la maison pour leur faire de la peine.* »

Les autres déclarations de la sœur Fantou, celles des sœurs Gérard et Lanel ne diffèrent guère des réponses de leur supérieure. Elles mettent en vive lumière l'innocence des accusées. Le Comité de surveillance lui-même le reconnaît dans l'arrêté pris le même jour. Cependant, il se garde de rendre un non-lieu en leur faveur. N'ont-elles pas refusé le serment ? C'est pour l'avoir refusé qu'elles sont incarcérées, qu'elles seront condamnées et mises à mort.

« Vu la dénonciation couchée cejourd'hui sur le registre reposant en la secrétairerie du Comité de surveillance et révolutionnaire d'Arras par le citoyen Mury, directeur de la Maison de Secours dite de la Charité, la déposition d'Eugénie Mury sa fille, aussi de cejourd'hui les réponses des nommées Madeleine Fontaine, Marie Lanel, Madeleine Fanto (*sic*) et Jeanne Gérard, toutes quatre cy-devant Sœurs de la Charité, actuellement détenues en la maison d'arrêt dite de la Providence aux interrogats (*sic*) qui leur ont été aussi cejourd'hui proposés.

« L'Assemblée, considérant qu'il résulte des pièces ci-dessus *une violente présomption* que les dites Fontaine, Lanel, Fanto et Gérard ont caché en la maison par elle ci-devant habitée des papiers de gazettes contre-révolutionnaires et tendant à exciter à la révolte et allumer la guerre civile dans ce département,

« Arrête que les dites Fontaine, Lanel, Fanto et Gérard seront conduites en la maison d'arrêt du tribunal révolutionnaire du département et que les pièces ci-dessus reprises, ensemble le présent arrêté seront envoyés à l'administration du district d'Arras dans les vingt-quatre heures, conformément aux dispositions de la loi du dix-huit Nivôse dernier.

« BOIZARD,
Président. »

« GUILLEMAN,
Secrétaire. »

Le 5 avril, les Sœurs furent enfermées dans la maison d'arrêt, dite « des Baudets ». Elles y connurent M^{me} Mathieu, d'Anzin. M^{me} Mathieu appartenait à la famille de Jacques Mathieu-Vaubresse qui, en 1716, découvrit le charbon dans le Nord de la France et marqua la première fosse à Fresnes. Le fils aîné de Jacques Mathieu (Pierre) trouva la houille à Anzin en 1734, et fut, le 19 novembre 1757, l'un des fondateurs de la célèbre Compagnie. Les arrière-petits-enfants de M^{me} Mathieu ont conservé les traditions les plus précises sur le séjour de leur aïeule et des Sœurs de Charité en la prison des Baudets.

Aux premiers jours d'avril 1794, les représentants du Peuple Le Bas et Saint-Just envoyèrent à Joseph Lebon, alors en résidence à Arras, la lettre suivante :

« Il est indispensable, cher collègue, que tu te rendes sur-le-champ à Cambrai pour y surveiller les manœuvres de l'aristocratie en faveur de l'ennemi.

« Nous t'invitons à emmener avec toi *cinq des patriotes les plus vigoureux du jury et du tribunal d'Arras* et à annoncer dans Cambrai une résolution inébranlable de ne laisser impuni aucun crime contre la Révolution.

« Que ce tribunal soit civil et militaire; qu'il mette et dans l'armée et dans la ville le redoutable respect de la Révolution.

« Tu ne dois plus quitter Cambrai que tu n'aies reçu de nos
« nouvelles. N'en sors pas ; *maintiens-y l'esprit révolutionnaire*
« et la justice grave et inflexible, tandis que, de notre côté, nous
« suivrons les vues du Comité de Salut public.

« Nous avons besoin, cher collègue, de ton intrépidité ; cours
« à Cambrai et donne-nous sur-le-champ et chaque jour de tes
« nouvelles.

« Salut et amitié.

« LE BAS, SAINT-JUST. »

Joseph Lebon « courut » à Cambrai avec l'accusateur public Caubrière et les principaux membres du tribunal d'Arras. Aussitôt, la guillotine se dressa sur la Place d'Armes et les victimes s'y succédèrent.

Le 25 juin l'accusateur public écrivit au citoyen Ansart, agent national près le district d'Arras :

« Frère, fais partir, sitôt la réception de la présente, les
« quatre ci-devant Sœurs de la Charité dont l'administration a
« fait passer les pièces au représentant. Ne perds pas un
« instant. Fais-les venir au grand trot. Je compte sur ton zèle
« pour la punition des conspirateurs : je les attends donc
« demain de très grand matin.

« J. CAUBRIÈRE. »

Le départ fut cruel aux Sœurs. La Supérieure, sœur Fontaine, encouragea M^{me} Mathieu, lui donna son chapelet et prononça ces paroles : « Consolerez-vous, *nous serons les dernières victimes.* »

On partit. La voiture s'arrêta au relais de Marquion. Un convoi de prisonniers qui avait précédé les Sœurs s'y trouvaient déjà. La sœur Fontaine se tourna vers les femmes qui se lamentaient et leur redit les paroles mystérieuses d'Arras : « Mesdames, Dieu aura pitié de vous, ne vous désolerez pas, vous aurez la vie sauve. Nous allons vous précéder au tribunal et *nous serons les dernières victimes.* »

Dès leur arrivée à Cambrai, les Sœurs furent conduites à la prison située rue de la Force. L'accusateur public ordonna de les mener aussitôt au séminaire. C'est là que le tribunal révo-

lutionnaire tenait ses séances. Ce tribunal se composait de quatre juges, douze jurés, deux accusateurs publics, un greffier et un huissier; l'arrêté de sa constitution existe aux Archives communales de Cambrai.

« Au nom du Peuple français,

« La première section du tribunal révolutionnaire d'Arras,
« arrivée à Cambrai, entrera aujourd'hui en exercice à neuf
« heures du matin.

« Daillet remplissant les fonctions de président, Martho,
« Guérard et de Frémery celles de juges provisoires, Darthé et
« Caubrière celles d'accusateur public, Galand celles de greffier,
« André celles d'huissier;

« Les jurés seront Remy, Taffin-Bruyant, Dupuil, Gouillart,
« Alexis Vasseur, Boilly, Louis Régnier, Jouy, Carrault,
« Nicolas Lefetz, Flament et Lemirre, et au besoin tous les
« autres jurés du tribunal d'Arras.

« Le Conseil général de la commune de Cambrai annoncera
« de suite par une proclamation l'installation dudit tribunal, au
« lieu des séances de la société populaire, et nommera au moins
« six de ses membres pour assister à cette cérémonie.

« A Cambrai, ce 21 Floréal l'an 2 de la République française
« une et indivisible.

« *Le Représentant du peuple,*

« **Joseph LEBON.** »

« Le 26 juin 1794, les quatre Sœurs comparurent devant leurs juges. Le Président leur offrit de les mettre en liberté si elles voulaient prêter le serment. Elles répondirent que leur conscience ne les y autorisait pas. « Mais, dit un des jurés, s'il le fallait pour le salut de la République? — Notre conscience, reprirent-elles, nous défend de le faire. — C'en est assez », répliqua le Président. Et la sentence de mort fut prononcée. La sœur Fontaine, supérieure, fut condamnée la première, comme « *pieuse contre-révolutionnaire* ayant conservé précieusement et même caché sous un tas de paille une foule de brochures et de journaux respirant le royalisme le plus effréné, *ayant refusé le*

serment, ayant même insulté aux commissaires du district en leur disant que cela n'irait pas, qu'il n'y avait plus de diable (sic) dans l'enfer, qu'ils étaient sur la terre, etc... » (1).

Les sœurs Jeanne Gérard, Marie Lanel, Thérèse-Madeleine Fantou partagèrent le sort glorieux de leur supérieure, étant « complices de ladite Madeleine Fontaine ».

Quand la séance fut levée, le public n'applaudit pas, comme il faisait d'ordinaire. Il se retira, triste.

L'heure du martyre était proche. Le bourreau procéda à la toilette des saintes religieuses. Il voulait leur lier les mains derrière le dos; mais les Sœurs refusaient d'abandonner leur chapelet. Un accusateur public Darthé, commanda de leur arracher « ces amulettes ». L'huissier André prit les chapelets et les déposa, comme des couronnes, sur la tête des victimes.

Les bourreaux et les saintes filles s'acheminèrent vers la Grand'Place. Après avoir prié, les sœurs Lanel, Fantou et Gérard montèrent à l'échafaud et versèrent leur sang pour Jésus-Christ. Avant de présenter sa tête au bourreau, la sœur Fontaine s'adressa au peuple et cria avec force : « Chrétiens, écoutez-moi. *Nous sommes les dernières victimes de la Terreur.* Demain la persécution aura cessé, l'échafaud sera détruit et les autels de Jésus se relèveront glorieux. » Ce furent ses dernières paroles. La guillotine acheva son ouvrage.

Le lecteur sera frappé de l'insistance de la sœur Fontaine à répéter sa prophétie : « Nous serons les dernières victimes. » Cette prédiction se réalisa. Le lendemain de la mort des Sœurs, 27 juin, le tribunal jugea et acquitta un lieutenant de dragons qui « avait tenu sans intention des propos contre-révolutionnaires et aristocratiques ». Nous en avons la preuve dans le Registre officiel, tenu par Galand, greffier du tribunal révolutionnaire de Cambrai et intitulé : « Registre aux notices des jugements rendus par le tribunal révolutionnaire établi à Arras, première section séante à Cambrai. » Le dernier folio de ce registre porte les motifs de la condamnation de Boistel, marchand épicier

(1) *Registre aux Notices des Jugements rendus par le tribunal révolutionnaire établi à Arras, première section séante à Cambrai.* Archives nationales, Paris, Section moderne, F⁷ 4714⁶.

de Payen cultivateur , des sœurs Fontaine, Gérard, Lanelle (*sic*), Fantoux (*sic*). Nous y lisons, ensuite, l'acquiescement de « Lecot », lieutenant au 10^e régiment de dragons. Le registre est clos aussitôt après la mention de l'acquiescement.

Au surplus, le 23 juin, Geoffroy avait accusé Joseph Lebon devant le Comité de Salut Public. Après le martyre des Sœurs, le tyran de Cambrai suspendit les opérations du tribunal et s'occupa de sa propre défense. Le 14 juillet, la guillotine fut démontée. La mort de Robespierre précipita la chute de Joseph Lebon. Arrêté le 2 août 1794, il périt sur l'échafaud à Amiens le 15 octobre 1795.

La sœur Fontaine avait prédit juste quand elle avait dit :
Nous sommes les dernières victimes de la Terreur.

D.

LES ŒUVRES ET L'EXPOSITION

II. — UNE USINE CHRÉTIENNE : LE VAL-DES-BOIS (1) · (*Suite*).

LE SALAIRE ET SES ACCESSOIRES.

Pour se rendre compte des conditions économiques dans lesquelles se trouvent les ouvriers qui travaillent au Val-des-Bois, il convient d'examiner les différents éléments qui concourent à l'aisance : le salaire proprement dit ; sa permanence ; ses adjuvants ; sa fructification ; l'éducation économique et domestique ; le complément nécessaire pour atteindre le salaire minimum familial ; enfin les réserves individuelles et collectives.

1^o *Salaires proprement dit.* — Nous ne pouvons reproduire ici le tableau des salaires payés à l'usine Harmel ; il nous suffira de faire remarquer que ceux-ci sont au moins égaux à ceux payés dans les usines voisines. Mais il est un point très important que nous tenons à signaler et qui caractérise l'esprit qui inspire les patrons du Val-des-Bois : « Nous donnons, disent MM. Harmel, du travail à tous les membres d'une même famille, d'où

(1) Cf. *les Petites Annales*, 15 septembre.

résultent un avantage moral pour le père et les enfants, celui de vivre ensemble à l'usine comme au foyer, et un avantage matériel, celui d'accumuler les salaires. De ce chef, certaines familles reçoivent chaque année plus de cinq mille francs, à cause du nombre de leurs membres, dont le travail est assuré. Occuper tous les membres d'une même famille, ajoutent MM. Harmel, est pour nous un principe et non une nécessité, car un certain nombre de familles sont logées plus près de l'usine de Warméville et de l'usine d'Isles-sur-Suippe, où elles pourraient trouver du travail.

2° *Permanence de salaire.* — La permanence du travail et par conséquent du salaire n'a pas cessé jusqu'ici au Val-des-Bois. Par contre, *jamais de grève.* En 1848, la plupart des usines de la région ont fermé; durant la guerre 1870-71, la houille, l'argent, la poste, les transports faisaient défaut, et cependant le travail ne s'est arrêté ni en 1848 ni en 1870. Il en a été de même à l'occasion de l'incendie du 13 septembre 1874, qui a dévoré les bâtiments. Une autre filature a pu être louée et il n'y a pas eu de chômage.

3° *Adjuvants de salaire.* — a) *Logements.* — Les ouvriers sont logés dans des maisons commodes et indépendantes dont le loyer annuel est de 78, 90, 100, 110 francs et au-dessus. Le type de la cité Jeanne-d'Arc à 110 francs est ainsi composé : une pièce basse, relaverie et caveau, deux chambres au premier étage avec grenier au-dessus, jardin devant chaque habitation, borné par cabinets d'aisances et remises pour voitures et pour quelques animaux domestiques, le tout entouré d'une barrière; plus loin, second jardin. « Nous avons proposé à nos ouvriers, déclarent MM. Harmel, de fonder une société coopérative de logements. Ils ont refusé, après avoir calculé qu'au taux auquel ils paient la location de leurs maisons, ils ne retireraient de leur argent qu'un revenu insuffisant. Nous avons toujours tenu à maintenir un taux modéré, pour empêcher les propriétaires auxquels nous sommes obligés d'avoir recours, d'élever trop haut leurs prétentions. »

b) *Secours mutuels.* — En cas de maladie, la société de secours mutuels procure les soins du médecin, fournit les

médicaments pour toute la famille et assure une indemnité au travailleur. Des sœurs gardes-malades soignent à domicile. Le médecin donne tous les jours des consultations annoncées dans les salles d'usine et au dehors par des signaux de convention.

Pendant les périodes des vingt-huit et treize jours, la famille reçoit une indemnité de 4 fr. 50 par jour, de la caisse patronale.

c) *Assurance contre les accidents.* — Bien avant la loi sur les accidents du travail, la direction du Val-des-Bois avait organisé un système d'assurance : le chômage temporaire produit par un accident entraînait une indemnité égale à la moitié du salaire, et qui s'ajoutait au versement pour maladie. Exemple : un ouvrier qui gagnait 5 francs était victime d'un accident ; il touchait comme malade 4 fr. 50 et comme blessé, 2 fr. 50 : total 4 francs par jour. En cas d'incapacité permanente, le travailleur devait toucher une pension en rapport avec son salaire, mais qui, en aucun cas, ne pouvait être inférieure à 300 francs.

d) *Pour la vieillesse.* — Quand la vieillesse affaiblit les forces et empêche de continuer le travail habituel, on trouve dans l'usine un ouvrage facile, en harmonie avec les connaissances techniques de l'ancien, qui continue ainsi à gagner honorablement sa vie.

e) *Retraite.* — Enfin, quand il y a incapacité complète, la Caisse de prévoyance, *alimentée exclusivement par les patrons*, fournit une pension en rapport avec les besoins.

4° *Fructifications du salaire.* — Une société coopérative livre le pain et les étoffes. Elle fait environ 80.000 francs d'affaires par an et le dernier semestre a donné plus de 3.000 francs de bénéfice, dont le huitième seulement appartient aux actionnaires et les sept autres huitièmes aux coopérateurs, c'est-à-dire aux acheteurs. De plus, des remises sont faites par certains fournisseurs d'après les traités consentis par eux. Enfin, des achats directs sont effectués à l'occasion. Ainsi, il y a quelque temps, la commission ouvrière a acheté du vin à 27 centimes 1/2 le litre, rendu franco. Le premier achat a été de 100 fûts de 50 litres qui avaient été demandés par autant de familles.

Toutes ces organisations poussent au paiement comptant, ce qui est un vrai bien quand la chose est possible. Des arrange-

ments sont pris avec les créanciers pour liquider les vieilles dettes en évitant les frais inutiles. Certaines familles ont pu ainsi éteindre tranquillement des dettes importantes qu'elles avaient contractées avant leur entrée à l'usine.

5° *Education économique et domestique.* — Cette éducation est donnée tout d'abord par l'École ménagère. A partir de l'âge de dix ans, les jeunes filles sont formées à la couture, au raccommodage, au lessivage et blanchissage; elles apprennent la tenue du livre de ménage et les éléments de la cuisine.

Les hommes ont divers conseils économiques (coopérative, commission d'initiative, etc.), dans lesquels ils se forment, par l'administration des intérêts communs, au gouvernement de leur propre maison. Des conférences d'économie pratique sont données aux mères de famille, et les conseillères de quartier en recherchent l'application autour d'elles.

6° *Le minimum de salaire familial.* — Le salaire doit nourrir la famille. Or, il est des circonstances où un supplément est nécessaire, soit à cause du nombre des enfants en bas âge, soit pour toute autre cause.

« Pour arriver à maintenir le salaire familial, disent MM. Harmel, nous avons fondé une institution que nous appelons Caisse de famille et qui est destinée à fournir les suppléments. Il fallait tout d'abord déterminer la somme nécessaire à la vie. Dans la situation spéciale de notre installation à la campagne, avec les jardins et les autres avantages, nous avons cru pouvoir fixer le minimum indispensable à 4 fr. 20 par semaine et par tête, petits et grands. Exemple : une famille de sept enfants n'a qu'un travailleur, le père, qui gagne 24 francs pour les six jours de la semaine. Le calcul du minimum se fait ainsi : sept enfants, plus le père et la mère, soit neuf personnes à 4 fr. 20, égalent 37 fr. 80. La caisse doit donc verser 13 fr. 80 comme supplément. Nous ne prétendons pas que ce minimum suffise, mais seulement qu'il empêche la misère noire. Il équivaut, selon nous, à 5 fr. 60, par tête et par semaine, pour la ville.

De plus, les directeurs du Val-de-Bois font observer que, dans la plupart des cas, les familles en cause comprennent des petits enfants, pour lesquels la dépense est encore légère.

Comment les suppléments sont-ils distribués ? Par une commission ouvrière. Ses membres prennent connaissance chaque quinzaine des salaires qui n'atteignent pas le minimum. Ils visitent les intéressés et peuvent ainsi déterminer, dans la réunion du dimanche, les objets à fournir. Il n'est pas nécessaire que les ayants-droit réclament, la commission est trop soucieuse d'accomplir sa mission pour oublier personne.

Sans doute, le supplément conserve un caractère de libéralité qui ne peut être exigée ; mais, en même temps, il garde un caractère de fixité garanti par la commission ouvrière. Ce n'est donc pas une récompense de bonne conduite, ni un acte arbitraire de bienfaisance. Les patrons seuls supportent cette charge pour faciliter la vie de nombreuses familles, mais la commission ouvrière a l'absolue disposition des fonds.

En outre, la Conférence de Saint Vincent de Paul alloue des secours aux malades et aux nécessiteux, en plus du minimum supplémentaire quand ce minimum se trouve insuffisant. De plus, chaque maison patronale adopte quelques ouvriers dont la santé a besoin d'un régime spécial.

7° *Réserves.* — Le « boni corporatif » est un dividende, ordinairement de 5 %, sur les achats à la société coopérative. Il est obligatoirement placé à la Caisse d'épargne jusqu'à ce que le chef de famille ait atteint l'âge de 50 ans, à moins de décès ou de départ de l'usine, auxquels cas il est remboursé.

De ce chef, 189 livrets représentent aujourd'hui 15.330 francs partagés ainsi qu'il suit :

105	ont moins de	50 francs.
37	— de	50 à 100 »
24	— de	101 à 200 »
13	— de	201 à 300 »
7	— de	301 à 500 »
3	— de	500 à 900 »

En outre, un patrimoine corporatif est établi pour la collectivité. Il est géré par le conseil syndical et possède près de 3.000 francs.

III. — L'ÉPARGNE.

Pour faciliter et encourager l'épargne, la direction du Val-des-Bois reçoit dans ses bureaux, à la paie, les petites sommes que l'ouvrier veut laisser. Ces sommes portent intérêt à 50 % l'an jusqu'à un certain chiffre.

a) *Dot.* — Les jeunes filles qui font partie de l'Association des Enfants de Marie reçoivent, le jour du mariage, une dot égale à la somme portée sur leur livret d'épargne jusqu'à concurrence de 100 francs. Cette dot leur est offerte par les patrons avec un livre de ménage.

b) *Caisse scolaire.* — La Caisse d'épargne scolaire comprend les dépôts des enfants des écoles, des jeunes gens du Petit Cercle et des associations de jeunes filles. Actuellement, plus de 200 livrets s'augmentent chaque quinzaine.

c) *Caisse d'épargne générale.* — Cette caisse possède 116 livrets et il est à noter que le goût de l'épargne s'est développé en même temps que la population devenait religieuse. Ainsi, en 1861, lorsque la direction eut l'idée d'organiser les diverses associations, l'épargne était à peu près nulle; or, elle était arrivée, en ces derniers temps, à une moyenne de 62.000 francs par année.

Il serait intéressant de connaître la fortune actuelle de la population ouvrière du Val-des-Bois. La chose n'a pu malheureusement être établie. Cependant, MM. Harmer ont pu faire une enquête auprès des 50 et quelques membres de la Compagnie des vétérans. Les recherches faites permettent d'assurer que l'ensemble de ces ouvriers, déjà anciens, ne possèdent pas moins de 225.000 francs en maisons, terres, placements mobiliers et dépôts à la Caisse d'épargne. Cette somme, inutile de le dire, se partage très irrégulièrement entre 42 ménages qui, chiffre intéressant à relever, ont eu 145 enfants.

IV. — L'ORGANISATION OUVRIÈRE.

a) *Syndicat d'usine.* — Le syndicat comprend les deux éléments : ouvrier et patronal. Le conseil ouvrier est nommé par les

camarades; les 2/3 des voix exprimées sont exigées pour l'élection. Le conseil se réunit une fois par semaine, ainsi que le conseil patronal. Chaque mois, les deux conseils tiennent une séance commune,

b) *Conseil d'usine*. — Ce conseil fonctionne depuis 1885. Il est composé d'un travailleur par salle, désigné par le conseil syndical ouvrier parmi les anciens. Dans ses réunions de quinzaine, il étudie avec l'un des patrons les questions relatives à l'hygiène et aux mesures sanitaires, aux précautions à prendre pour empêcher les accidents, à la formation des apprentis, au salaire et aux primes, il discute les plaintes que font les ouvriers pour n'importe quel motif. Outre ces questions, il y a une foule d'autres sujets utiles à traiter, et, ainsi que nous l'a déclaré M. Léon Harmel, bien des améliorations de détail ont pu être apportées au fonctionnement de la filature, grâce à cette institution. « Ce conseil est un auxiliaire excellent pour aider le patron dans le gouvernement de son usine et un précieux instrument moral pour maintenir le bon esprit, qui est facilement altéré par de petits malentendus quand ceux-ci ne sont pas réglés aussitôt. »

Les « conseillères d'atelier » remplissent les mêmes fonctions pour les ateliers de femmes dont elles sont déléguées.

Voilà une quinzaine d'années que ces conseils d'usine sont organisés et la direction du Val-des-Bois se félicite de cette institution : « Rien n'est plus propre, dit-elle, à établir la confiance entre ouvriers et patrons que cet échange périodique des idées et des sentiments sur les questions qui dominent la vie du travailleur et qui préoccupent constamment son esprit. »

c) Enfin, au point de vue religieux, une chapelle desservie par deux aumôniers rend la pratique chrétienne facile pour tous. Les membres du Tiers-Ordre et des associations de piété exercent l'apostolat autour d'eux.

Toute l'action morale est basée sur l'initiative personnelle, sur le dévouement des meilleurs, sur l'action *du semblable sur le semblable* : c'est là la première caractéristique sociale du Val-des-Bois.

La seconde, c'est que cette action sociale, libre dans toutes

ses manifestations, a pour but principal de protéger la famille et d'en développer l'amour et le respect.

Aussi les très nombreux visiteurs — ils sont toujours les bienvenus chez MM. Harmel — admirent-ils, comme nous l'avons fait nous-même, dans la population ouvrière de cette usine chrétienne un esprit de famille et de liberté que l'on constate trop rarement dans les autres centres industriels.

On le voit donc, le jury de l'Exposition avait bien des raisons pour récompenser les institutions du Val ; le public catholique en a bien davantage encore pour les admirer et célébrer ses fondateurs et directeurs.

M. T.

LES DAMES DE LA CHARITÉ

Le Congrès international des Œuvres Catholiques, qui s'est tenu à Paris du 3 au 10 juin 1900, comprenait une section des Œuvres de femmes. Sous la présidence de M. l'abbé Odelin, vicaire général de S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris, les travaux n'ont pas cessé pendant toute la semaine dans cette section. On s'est occupé successivement des œuvres de prière et d'apostolat, d'enseignement, de préservation, de réhabilitation, des œuvres sociales et charitables. L'Œuvre des Pauvres Malades avait sa place tout indiquée au premier rang de ces dernières. Un rapport fort intéressant sur l'origine et l'état actuel de l'œuvre a été lu à la séance du vendredi 8 juin, en présence de M. l'abbé Odelin et de M^{sr} de Cabrières, évêque de Montpellier. En voici quelques extraits. Nous les empruntons aux *Annales des Dames de la Charité de S. Vincent de Paul*, qui viennent de paraître (1).

L'Œuvre des Pauvres Malades n'a cessé de s'étendre depuis sa fondation. En ce moment, elle visite, à Paris ou dans la ban-

(1) *Les Annales des Dames de la Charité de saint Vincent de Paul* (1900-1901). Lavallée éditeur, 8, rue de la Chaussée-d'Antin.

lieue, 77 paroisses. En province, plus de 90 villes la possèdent. Les pauvres sont secourus par elle dans tous les pays catholiques d'Europe. Elle existe dans 12 villes d'Angleterre, dans 24 de Belgique où elle a fait de grands progrès depuis dix ans. En Pologne, dans ce pauvre pays si durement éprouvé. L'Œuvre n'a pas cessé un jour de fonctionner depuis sa fondation par la reine Marie. Elle s'étend maintenant sur 24 villes. En Grèce, cette année même, elle a été établie à Santorin. Mais, de tous les pays d'Europe, c'est l'Italie qui, après la France, compte le plus grand nombre d'associations : 70 villes ou bourgs ont leurs Dames de la Charité. L'Œuvre a franchi les mers, l'Afrique, le Levant, l'Amérique bénissent aujourd'hui la charité de saint Vincent de Paul. L'Association est florissante à Smyrne et à Alexandrie comme au Chili. Le Mexique à lui seul compte 26.000 associées.

L'universalité et la durée de l'Œuvre des Pauvres Malades sont la meilleure preuve de son importance et de son utilité. Si, depuis près de trois siècles, elle est accueillie partout avec une vraie sympathie et s'étend chaque jour de plus en plus, c'est que, dans tous les pays, on a reconnu les avantages qui en résultent. Quelques chiffres fourniront un exemple de la protection singulière et des succès merveilleux que Dieu attache aux œuvres qui sont placées sous les auspices immédiats de saint Vincent de Paul.

L'Œuvre compte à Paris et dans la banlieue 2.084 membres, 1.700 dames trésorières et 784 dames visitantes. Ces dernières, aidées des Sœurs, ont visité, pendant l'année 1899, 82.112 malades. Le nombre des visites faites a dépassé 232.000, en augmentation sur la moyenne des dix dernières années. Quant aux dépenses, elles ont atteint le chiffre de 354.548 francs. Les résultats spirituels sont des plus consolants : 4.324 mourants ont reçu les derniers sacrements, 970 mariages ont été régularisés et 434 enfants légitimés. Le baptême a été donné à 3.104 enfants ou adultes. 23 abjurations, 785 conversions et 293 Premières Communions témoignent du zèle des Dames pour instruire et ramener leurs chers pauvres.

Une parole inspirée par un sentiment de compassion pour

une famille affligée fut donc comme le grain de sénévé qui devait produire cet immense arbre de charité dont les rameaux s'étendent aujourd'hui sur l'univers entier pour abriter des milliers de pauvres malades et leur procurer les secours de l'âme et du corps.

Dans les œuvres, aussi bien sinon plus que partout ailleurs, ne pas avancer, ne pas marcher en avant, c'est reculer. L'œuvre qui ne compte plus de recrues est une œuvre qui végète, elle ne vit pas, ses jours sont comptés. La liste des nouvelles Dames reçues chaque année dans notre Association démontre quelle est sa vitalité. Pourtant, en raison de l'importance de son rôle social, il serait à souhaiter d'accroître encore le nombre des Dames de la Charité, surtout des dames visitantes. La quantité des pauvres ne fait que grandir avec l'augmentation de la population de Paris et jamais il n'y aura assez d'ouvrières de la charité.

La mission de l'Œuvre des Pauvres Malades n'est autre que le dévouement personnel et courageux au soulagement matériel, intellectuel et moral du pauvre. Elle sauve des milliers d'âmes, soit en les mettant dans la bonne voie pour vivre en vrais chrétiens, soit en les amenant à se réconcilier avec leur souverain Juge avant de paraître devant Lui ; elle réconcilie le pauvre avec le riche ; les membres de l'Association y trouvent leur propre sanctification et attirent les bénédictions du ciel sur leurs familles. Pour obtenir ces merveilleux succès, les Dames de la Charité font ce qu'a fait le divin Sauveur du monde : elles passent en faisant le bien.

EN L'HONNEUR DE SAINT VINCENT DE PAUL

Le mois de septembre a compté plusieurs manifestations notables en l'honneur de saint Vincent de Paul, comme nos lecteurs ont pu l'apprendre par d'autres publications. Sans prétendre en donner ici un vrai compte rendu, il nous est impossible toutefois, bien que venant un peu tard, de ne pas dire quelques mots de chacune d'elles, ne serait-ce que pour en garder le souvenir dans nos *Petites Annales*.

* *

Le *Congrès des Œuvres sacerdotales* qui s'est tenu à Bourges avait mis ses travaux sous la protection de saint Vincent de Paul. Nous l'avons dit en plusieurs circonstances. Cette heureuse inspiration méritait certes un remerciement de la part de ceux qui aiment à se dire les héritiers de l'illustre saint et M. Milon a fort bien dit aux congressistes les sentiments de tous. Nous lisons dans l'*Univers* :

M. Milon, secrétaire général des Lazaristes, de la famille de saint Vincent de Paul, s'autorise avec raison de cette qualité pour remercier et féliciter le congrès d'avoir choisi pour patron saint Vincent de Paul; un tel patronage lui sera profitable devant Dieu et aussi devant les hommes.

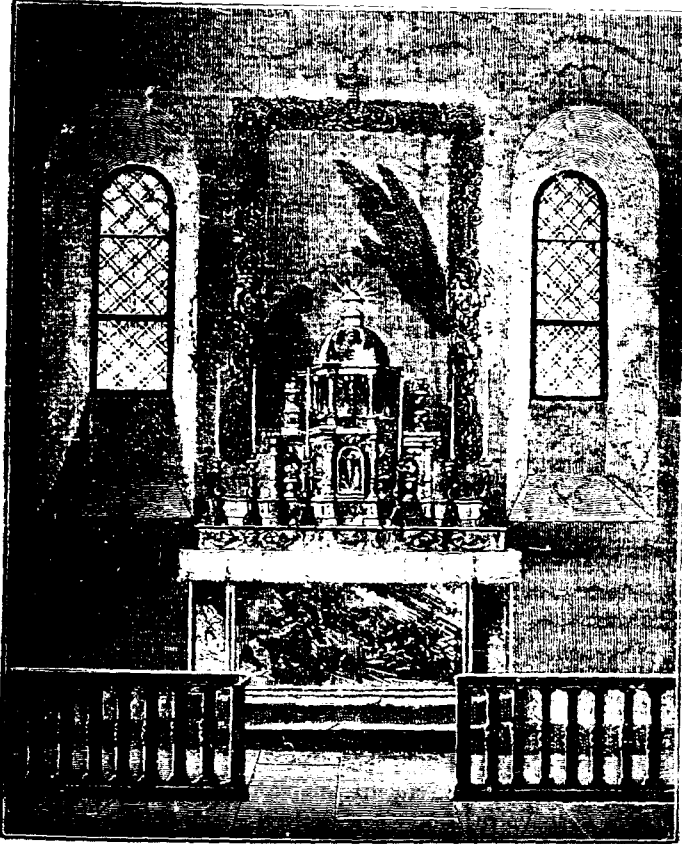
Puis, après avoir salué M^r l'archevêque de Bourges, écho des indications de Rome, M^r l'archevêque de Besançon, si intelligemment et si paternellement dévoué, il remercie M. le chanoine Dehon de sa présence : c'est une assurance pour les congressistes qu'ils ne s'écarteront pas des directions romaines. Le P. Dehon n'est-il pas consultant de l'une des plus importantes Congrégations romaines et n'a-t-il pas enseigné à Rome même devant de brillants auditoires où figuraient des cardinaux et des princes de l'Église, les principes de la science économique et sociale dont chacun est avide aujourd'hui ?

De la terre, levons nos regards vers le ciel et saluons aussi saint Vincent de Paul, cet homme si vraiment prêtre, si vraiment prêtre français. Les Irlandais sont fiers d'être du pays de saint Patrick et ils ornent leurs bannières de son image, les Allemands ont saint Boniface, les Italiens saint Charles Borromée, nous prêtres français, nous nous réclamons d'un nom peut-être plus illustre et certainement plus universellement populaire; sur notre bannière mettons le nom de saint Vincent de Paul. Bien plus, sous l'égide de ce nom, nous pourrions sortir de nos propres frontières, et travailler à un accord plus parfait parce que saint Vincent de Paul, notre modèle, notre idéal, est un homme certainement accepté de tous. Nulle part ailleurs, nous ne trouverons un esprit plus profondément sacerdotal, une soumission plus parfaite au

Vicaire de Jésus-Christ, une obéissance plus entière aux évêques, un amour plus sincère de la France, enfin un dévouement plus indomptable à tous ceux qui souffrent, aux humbles et aux petits.

Le comité d'initiative a été très heureusement inspiré; le patronage de saint Vincent de Paul est pour ce congrès un gage de succès.

Notons encore dans la deuxième journée un magnifique sermon sur saint Vincent de Paul, ses relations avec les prêtres, prononcé par M. l'archiprêtre de Sens, ainsi qu'un vœu pour la diffusion dans



Vue intérieure de la Chapelle de Château-l'Évêque (Dordogne) où saint Vincent de Paul fut ordonné prêtre le 23 septembre 1600.

les campagnes des confréries des Dames de la Charité, très favorablement accueilli par le Congrès.

*
*

Le troisième centenaire de l'ordination de saint Vincent de Paul a

été célébré avec beaucoup de ferveur et de solennité, particulièrement à Paris, à Château-l'Évêque et à Clichy.

A Paris, Son Éminence le cardinal Richard voulut bien aller célébrer l'anniversaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul, au milieu de la double famille religieuse de ce saint, les prêtres de la Mission ou Lazaristes et les sœurs de saint Vincent de Paul. C'est à la chapelle des Lazaristes, rue de Sèvres, 93, qu'eut lieu l'office religieux auquel Son Éminence assista pontificalement. Après l'Évangile, le pieux archevêque, du haut de son trône pontifical, prit la parole pour prononcer en face d'un magnifique auditoire une touchante homélie. Les différentes œuvres qui se réclament du nom et du patronage de saint Vincent de Paul étaient représentées : en outre des deux familles religieuses du saint, les conférences de Saint Vincent de Paul, les Dames de Charité, d'autres œuvres encore, avaient envoyé des membres nombreux ; autour d'eux était la foule, toujours sympathique à l'illustre prêtre français. L'église était ce jour-là trop étroite.

Après la cérémonie religieuse, le cardinal voulut bien, dans une réception intime, admettre la Communauté de Saint-Lazare à lui offrir ses hommages ; M. le Supérieur général lui exprima ses remerciements dans les termes suivants :

« Monseigneur,

« Votre Éminence nous procure une très douce joie en venant présider elle-même cette fête toute sacerdotale ; et elle nous édifie grandement par la dévotion si éclatante et si affectueuse qu'elle professe pour notre bienheureux Père, saint Vincent de Paul.

« Je vous prie, Éminence, de vouloir bien agréer l'expression de notre plus filiale reconnaissance avec l'hommage de notre plus profond respect.

« Si saint Vincent de Paul peut être appelé, comme saint Grégoire de Tours, *gemma sacerdotum*, il est surtout la perle de l'illustre clergé de Paris, sur lequel il exerça une si salutaire influence et auquel il montra comment on peut aller au peuple, sans rien perdre de la dignité, qui commande le respect, et sans cesser d'être toujours uni à Dieu.

« L'église, dont Votre Éminence va bénir aujourd'hui la première pierre (1), sera un nouveau monument, qui dira avec plusieurs autres aux âges futurs la piété et la reconnaissance de l'archevêque de Paris, de son clergé et de ses fidèles pour cet humble curé de village devenu plus tard le conseiller des rois, le père des pauvres, le bienfaiteur de ce vaste diocèse et même de l'humanité... »

Puis, faisant allusion à quelques paroles où le vénéré cardinal

(1) A Clichy.

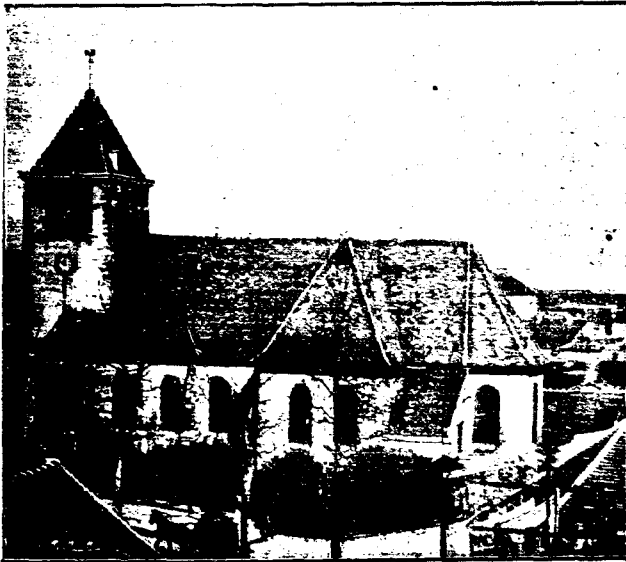
avait parlé de son âge avancé, M. le Supérieur général termine par ces paroles :

« Nous demandons à Dieu, Éminence, de tromper votre attente et de vous obliger à nous faire beaucoup plus tard de nouveaux adieux. *Mane nobiscum, reverendissime et amantissime Pater, et jube benedicere familiæ tuæ devotissimæ.* »

Le vénéré prince de l'Église, après quelques paroles pleines de paternelle bonté, bénit toute la famille religieuse du saint prêtre.

Plusieurs ecclésiastiques de Paris, notamment ceux que leurs œuvres ou les souvenirs de leur paroisse rattachent spécialement à saint Vincent de Paul, étaient venus auprès de Son Éminence et de M. le Supérieur général prendre part à cette solennité.

Le soir, M^{gr} l'Évêque d'Arras, en témoignage de sa sympathie,



Eglise actuelle de Clichy.

voulut bien présider l'office des vêpres. Un discours sur « saint Vincent de Paul et le Sacerdoce », digne de cette belle journée, mit en relief aux yeux de l'auditoire avec quelle élévation et quelle justesse le saint avait entendu la nature et le rôle du sacerdoce.

Cette solennité fut un juste hommage à l'homme et au saint qui, prêtre, a véritablement honoré la patrie et l'Église.

..

La jolie paroisse de Château-l'Évêque, aux environs de Périgueux, qui est fière de posséder l'église où Vincent de Paul a été ordonné

prêtre, devait célébrer le troisième centenaire avec une dévotion toute spéciale. Elle n'y a point manqué. Les rues et les places publiques étaient ornées d'arcs de triomphe et de guirlandes. L'église artistement décorée de fleurs, de verdure, d'oriflammes, présentait un coup d'œil ravissant. Toute la population était pleine d'entrain et un pieux enthousiasme animait tous les cœurs.

Les offices furent suivis avec édification. M. l'abbé Durand, missionnaire diocésain, prêcha le triduum qui précéda la fête. Il s'appliqua surtout à faire connaître et aimer saint Vincent et réussit dans cette belle tâche. Le jour de la fête, M^r Dabert, l'évêque vénéré du diocèse, qui porte avec une si belle vaillance ses quatre-vingt-neuf ans bien sonnés, célébra la sainte messe et distribua de nombreuses communions. La messe finie, Sa Grandeur complimenta l'assistance et les organisateurs de la fête, souhaita la bienvenue à M. Méout, représentant et délégué de M. Fiat, le supérieur général des Lazaristes et des Filles de la Charité ; puis, devant tous, Elle voulut dire la gloire qui rejaillit sur Château-l'Évêque et le diocèse tout entier par le fait de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul. « Le fait désormais acquis, dit Monseigneur, et qui est resté longtemps ignoré des siècles, pourrait-on dire, ce fait a été découvert par un prêtre chercheur érudit et heureux ; il a déjà reçu au Ciel sa récompense. M. Granger, son continuateur, mérite lui aussi une récompense, je ne veux pas la lui faire plus longtemps attendre, et devant tous, je le proclame chanoine honoraire de ma cathédrale. »

A 10 h. 1/2, grand'messe chantée par M. Méout durant laquelle se sont fait entendre les excellents chœurs formés par M^{me} Bernard.

A 2 h. 1/2, vêpres suivies d'un beau panégyrique donné par M. Olivier, supérieur des missionnaires diocésains. Le soir illuminations et, pour clôturer la fête, une vibrante allocution en plein air, prononcée par M. Gibiat, lazariste, suivie d'un *Te Deum* chanté de bon cœur par tous, prêtres et fidèles. Les fêtes du troisième centenaire de l'ordination de saint Vincent de Paul vivront longtemps dans le souvenir des habitants de Château-l'Évêque.

* *

Le modeste village de Clichy est devenu une grande ville. Les fêtes de la paroisse ressemblaient peut-être autrefois à celles que nous venons de décrire, mais les citadins d'aujourd'hui ne pourraient pas comme à Château-l'Évêque manifester, à travers les rues, leur joie et leur piété par des arcs de triomphe et des guirlandes. N'empêche que le troisième centenaire a été fort bien célébré dans l'ancienne paroisse du bon M. Vincent.

Il y avait d'ailleurs, ici, un double attrait. La célébration du cen-

tenaire, d'abord, mais surtout la cérémonie de la bénédiction de la première pierre d'une nouvelle église. Excellente idée, certes que d'inaugurer ce jour-là une telle construction. Vincent de Paul bâtit l'église actuelle, il est bien naturel qu'au jour anniversaire de son sacerdoce, on demande au saint curé toute sa protection pour mener à bien l'achèvement d'une église qui permettra de recevoir les nombreux paroissiens.

Commencée sous de tels auspices, l'heureux achèvement paraît



Chaire de l'Église de Clichy, datant de saint Vincent de Paul.

certain. Nous le souhaitons, en particulier pour l'intrépide curé, M. Blauvac, qui s'est mis à l'œuvre avec tant de dévouement.

A trois heures, Son Éminence le cardinal Richard arrivait au presbytère où Elle était reçue par le clergé, les membres du comité de construction de l'église et Messieurs les Fabriciens. On se rendait ensuite processionnellement sur le terrain de la future église. Là, M. le curé lit un rapport très intéressant sur les origines et le développement de l'œuvre de la construction de l'église Saint Vincent de Paul. Puis le vénéré cardinal exprime sa joie et sa reconnaissance pour tous ceux qui ont contribué à l'œuvre... « Ce n'est pas sans une vive émotion, dit-il, que je bénirai cette première pierre qui va se joindre à la vieille église, construite il y a trois siècles par saint Vincent de Paul... » M. le curé donne ensuite lecture du procès-verbal, écrit sur parchemin et signé par le clergé et les notabilités.

Ce document sera bientôt placé avec des pièces de monnaie de 1900 et des médailles dans une cassette de plomb qui sera enfermée dans la première pierre. Son Éminence procéda ensuite à la bénédiction. Assistaient à la cérémonie :

MM. Thomas, archidiacre de Saint-Denis; le chanoine Lefebvre, secrétaire particulier; Letourneau, curé de Saint-Sulpice; le chanoine Olmer, curé de Saint-Laurent; le chanoine Gréa, curé de Saint-François-Xavier; l'abbé Douvain, curé de Notre-Dame de Grâce de Passy; l'abbé Beaudinot, curé de Saint-Ambroise; l'abbé Ferdinand, curé de la basilique de Saint-Denis; l'abbé Bardinal, curé de Saint-Justin de Levallois; l'abbé Neuville, curé de Gentilly; Meugniot, prêtre de la Mission, délégué par M. Fiat, son supérieur général; Meurisse, aumônier des Filles de la Charité de Clichy; le R. P. Lemius; le R. P. Vincent de Paul Bailly; l'abbé Loutil, ancien vicaire à Clichy, vicaire à Saint-Roch; les RR. PP. Dufaut et Foix, des Frères Prêcheurs; Georges de Sainte-Marie, des Frères Mineurs; Flamerion et de Beaudicour, de la Compagnie de Jésus; Dumuraud, premier vicaire de Neuilly; l'abbé Tanski, vicaire à Sainte-Marie des Batignolles; Runner, ancien vicaire de Clichy, premier vicaire d'Asnières, et plusieurs prêtres des diocèses voisins, des membres de plusieurs communautés religieuses de Paris, les Frères des Écoles Chrétiennes de Clichy, les Membres du Conseil de fabrique et du Comité de construction de l'église; l'architecte, M. Lequeux; MM. Auger, entrepreneurs.

La Supérieure Générale des Filles de la Charité avait bien voulu déléguer une de ses assistantes et plusieurs de ses Filles. Elles étaient accompagnées des excellentes Supérieures des Filles de Charité et des sœurs Saint-Joseph de Cluny, de Clichy;

Des membres des conférences, plusieurs messieurs de la maison des Frères de Saint Vincent de Paul, etc., etc.

L'Harmonie du Patronage de Courbevoie, la fanfare des Orphelins apprentis d'Anteuil, un groupe de séminaristes de Saint-Sulpice ont donné à la fête un précieux concours, et, grâce à leur bonne volonté, grâce à l'intelligente prévoyance qui avait tout ordonné, la pieuse cérémonie a grandement édifié tous ceux qui en ont été les heureux témoins.



CHRONIQUE

Le « Notre-Dame-du-Salut », dont nous avons annoncé le départ dans notre numéro du mois d'août, est heureusement arrivé à Takou, le 29 septembre. Ce bateau portait, on se le rappelle, M^{sr} Ferrand, lazariste, l'abbé Yves l'aumônier ordinaire du bord, et cinq sœurs de Charité de Saint Vincent de Paul. A Changhaï, neuf autres sœurs se sont jointes à leurs compagnes. Dès l'arrivée, le navire, qui a été loué par la Société française des secours aux blessés, a été transformé en hôpital.

Institut catholique. — La rentrée aura lieu le 5 novembre. A la messe du Saint-Esprit, M^{sr} le Recteur prononcera le discours d'usage.

— Les facultés de *théologie*, de *droit canonique* et de *philosophie scolastique* rouvrent leurs cours le 15 octobre.

— M. l'abbé J. CALVET est nommé aumônier de la *Maison de famille* de l'Institut, 24, rue Cassette.

Résultats d'examens. — *Faculté de droit.* — A la session de juillet dernier :

40 de nos étudiants ont été reçus à l'examen de 1^{re} année ;

20 — — — 2^e — (Bacheliers) ;

39 — — — 3^e — (Licence).

Écoles des lettres. — Aux examens de licence de la session de juillet, à Paris, 24 de nos étudiants ont été déclarés admissibles ; 22 ont été reçus licenciés.

École des sciences. — Cinq de nos étudiants ont obtenu le grade de licencié ès sciences chimiques, trois avec mention.

Le congrès pour le repos du dimanche. — M. Bérenger, sénateur, membre de l'Institut, a présidé le 9 octobre, à 10 heures, la séance inaugurale du congrès international du repos du dimanche.

Il était assisté de : MM. de Nordling, vice-président du congrès, Gaston David, membre de la commission d'organisation, Julin, représentant du ministère belge de l'industrie, O. Bom-

pard, secrétaire délégué de la commission, Deluz, de Genève, secrétaire de la commission et de la fédération internationale pour l'observation du dimanche, et Hahn, délégué de Stuttgart.

M. Bérenger, dans un discours fort applaudi, a souhaité la bienvenue aux adhérents étrangers et français. Il a rendu hommage aux travaux des comités des divers pays pour le repos dominical et a constaté les progrès que fait partout cette cause d'intérêt social. Puis il a résumé l'œuvre du congrès dont les travaux commencent : « Assurer au plus grand nombre possible de travailleurs manuels et intellectuels le bienfait humanitaire et social du repos du dimanche ; rechercher les moyens les plus propres à réaliser cette réforme sans mettre obstacle aux manifestations nécessaires de la vie économique et nationale ; restaurer la vie de famille dans les milieux où elle est menacée au grand préjudice de la moralité et du bien-être. »

Puis M. Bérenger a déclaré le congrès ouvert et a donné la parole à M. O. Bompard, secrétaire de la Ligue populaire pour le repos du dimanche en France.

Le congrès a tenu ses séances au palais des Congrès les 10, 11 et 12 octobre. Les rapporteurs des principales questions ont été : MM. O. Bompard, Deluz, Lefebvre, président de l'Union du commerce et de l'industrie ; P. Arnould, ingénieur de la Compagnie P.-L.-M. ; Dufourmantelle, chargé de cours à la Faculté de Paris ; Louis Sautter, Milcent, Hubert-Valleroux ; M^{sr} Meunier, évêque d'Évreux, M^{sr} Petit, archevêque de Besançon, et M. l'abbé Garnier ont pris part aux délibérations.

Les vacances en sont la cause... Dans notre dernier numéro, les gravures n'ont pas été accompagnées de leur légende, et elles ne se trouvent pas à la place qui leur était naturellement assignée. Les vacances en sont la cause... Ces gravures, comme beaucoup d'autres qui ont paru dans les *Petites Annales*, sont empruntées à l'excellent ouvrage de M^{sr} Reynaud, vicaire apostolique du Tché-Kiang : *Une autre Chine*.

Nous devons à l'aimable obligeance de M. le curé de Clichy les gravures du présent numéro ; qu'il veuille bien recevoir nos meilleurs remerciements.

Le Gérant : C. TREICHE.

NOUVELLES DE CHINE

Les nouvelles suivantes nous sont arrivées, samedi 13 octobre, alors que le présent numéro était terminé. Nous n'hésitons pas, vu l'intérêt qu'elles comportent et l'impatience avec laquelle tout le monde les attend, à faire imprimer un supplément pour répondre aux désirs de nos lecteurs.

Lettre de Mgr Favier au T. H. P. Fiat, supérieur général des Lazaristes et des Filles de la Charité.

Pékin, 16 août 1900. — Hier, les troupes sont entrées à Pékin. Ce matin, nous avons été délivrés par les Français. Dans les deux mois de siège, le Pétang a reçu 2.400 obus ou boulets; tout est bien avarié, l'église est à recommencer; des mines ont sauté et nous ont tué beaucoup de monde ainsi que les balles et la faim. Nous n'avions plus que pour deux jours de vivres à raison de deux onces par personne! On a mangé tous les animaux, toutes les feuilles d'arbres, racines, etc., etc.; plus de 120 enfants sont morts et 51 ont été ensevelis sous une explosion; nous avons 400 tombes au jardin!... Enfin, nos 3.000 chrétiens et chrétiennes sont sauvées; pas une sœur n'est morte dans toute la mission.

M. Chavanne est mort d'une blessure et d'une petite vérole pendant le siège; MM. Garrigues et Doré sont martyrs, morts à leur paroisse, massacrés. M. d'Addosio, hier soir, massacré dans la rue, en voulant venir au Pétang. Nous connaissons la mort de quatre ou cinq pères chinois et probablement il y a d'autres victimes, je vous en écrirai plus tard.

A Pékin, tout est brûlé moins le Pétang qui a fait une défense héroïque, défendu par 40 marins! A plus tard d'autres détails. Nous avons beaucoup souffert, mais le bon Dieu, la sainte Vierge et les saints ont fait des miracles tout le temps.

Votre bénédiction, s'il vous plait. « Or sus, tenons bon, tout est à refaire, eh bien, on refera tout avec la grâce de Dieu. » Rien que dans notre vicariat, nous avons au moins vingt mille martyrs; ils nous

aideront dans le Ciel! Il n'y a pas eu de défaillances et tout le monde va bien.

Votre fils très humble en J. M. J. V.

A. FAVIER.

P.-S. — (17 août.) Sœur Jaurias est administrée, mais elle a vu la délivrance et est bien heureuse.

* *

Pékin est, comme l'on sait, divisé en quatre quartiers : le Pétang, le Nantang, le Toungtang et le Sitang; chacun de ces quartiers renferme une église, autour de laquelle s'étaient groupées les différentes œuvres catholiques. La cathédrale se trouve au Pétang, résidence de Mgr Favier. M. d'Addosio avait la charge de l'église du Nantang; M. Garrigues, de celle du Toungtang; M. Doré, de celle du Sitang. Chacun était aidé de plusieurs confrères.

Trois églises ont été brûlées et les établissements annexes détruits. La cathédrale est à reconstruire également. Les œuvres, très considérables, établies au Pétang ont beaucoup souffert.

M. Doré est mort dans l'incendie qui a détruit son église, au commencement des troubles, c'est-à-dire fin mai ou dans les premiers jours de juin. M. Doré était âgé de 38 ans.

M. Garrigues a péri également dans l'incendie de son église qui s'est produit à la fin de juin. Il était âgé de 60 ans.

M. d'Addosio s'était réfugié avec un de ses confrères, M. Bascop, à la légation anglaise. M. d'Addosio a été tué à cent mètres de la légation. Il était âgé de 65 ans. M. Chavanne résidait auprès de Mgr Favier; il était âgé de 38 ans.

M. Barthélemy, lazariste chinois, est mort avec M. Garrigues; il était âgé de 64 ans.

M. Pierre Nié, du district de Tientsin, âgé de 37 ans, a été massacré.

Deux frères maristes ont été tués au Pétang.

MM. Capy et Fabrègues ne sont pas trop inquiétés. M. Scipione a soutenu un long siège dans un village.

M. Desrumeaux a accompagné la colonne expéditionnaire de Tientsin à Pékin où il rend de grands services.

M. Dehus est allé le rejoindre. On n'a pas encore de nouvelles de Paotingfou ni de Chentingfou.

* *

Le correspondant du *Times* raconte ainsi la mort de l'ambassadeur d'Allemagne, le baron de Ketteler :

Voici le récit que, malade à l'hôpital, M. Cordes m'a fait du tragique événement :

« Lorsque, m'a-t-il dit, nous quittâmes la légation française, nous passâmes devant la légation autrichienne et entrâmes dans Hatamen street. Après avoir dépassé la légation belge, nous nous trouvâmes tout près d'un poste de police.

« J'étais en train de regarder une voiture qui passait devant la chaise à porteurs du ministre lorsque, soudain, à trois pas de moi, j'évis un spectacle qui me fit froid au cœur.

« Un Mandchou, en grand uniforme, avec un chapeau de mandarin à plume bleue, met en joue, avec son fusil, le ministre, à moins d'un mètre, presse sur la détente et crie : « Halte ! » Au même moment, les deux chaises sont renversées. Je saute sur mes pieds.

« J'aperçois la chaise du ministre toute seule au milieu de la rue, sans qu'un mouvement se produise autour. Au même instant, je reçois une balle dans le bas du corps. Je comprends qu'un seul moment d'hésitation peut m'être fatal.

« Je cours, perdant mon sang, dans la direction du nord, tandis que des coups de feu retentissent derrière moi. Je me retourne une dernière fois. Je vois toujours la chaise du ministre immobile au milieu de la rue.

« Je cours affolé, tandis que deux hommes, armés de lances, me poursuivent. Je ne retrouve plus mon chemin.

« J'entends une voix sur mon passage qui dit : « C'est un étranger qui n'a eu que ce qu'il mérite ! » Tout le monde assiste d'ailleurs sans émotion à ma lutte désespérée.

« Personne ne veut m'indiquer mon chemin. Enfin, un camelot, plus humain que ses compatriotes, me désigne une direction, et, une demi-heure exactement après l'assassinat de mon ministre, j'arrive à la mission américaine où je m'évanouis en entrant. Mes blessures furent pansées et je fus ensuite transporté à la légation allemande.

« Les gens qui ont commis ce meurtre n'étaient pas des brigands, mais bien des soldats impériaux en grand uniforme.

« Les hommes préposés au meurtre avaient pris leur position près du poste de police, qui se trouve sous la juridiction de Tchang-Li, le commandant militaire de Pékin. Des fonctionnaires du poste de police assistaient au meurtre.

« En résumé, j'affirme que l'assassinat du ministre d'Allemagne a été un assassinat prémédité, commis par un soldat impérial sur l'ordre de hauts fonctionnaires impériaux. »

Telle est la déclaration que me fit M. Cordes, le secrétaire chinois de la légation allemande.

REVUE DE PHILOSOPHIE

Paraissant tous les deux mois, a partir du 1^{er} Novembre 1900

IN-8° RAISIN DE 128 PAGES

PRIX DE L'ABONNEMENT { PARIS ET DÉPARTEMENTS..... 12 fr.
ÉTRANGER..... 14 fr.

Directeur : ÉMILE PEILLAUBE

RUE DE VAUGIRARD, 104, A PARIS

4^e Année.

QUESTIONS

Le Numéro : 1 fr.

DIPLOMATIQUES & COLONIALES

REVUE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Rédaction et Administration : 16, RUE CASSETTE, PARIS, VI^e

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie	10 fr. »	6 fr.
Autres colonies.....	12 fr. 50	7 fr.
Etranger et Union postale	15 fr. »	8 fr.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les **Questions Diplomatiques et Coloniales** a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

Maison recommandée

MANUFACTURE DE CHAUSSURES « SAVART »
BEHR ET IUNG, anciens intéressés, successeurs de SAVART

Usines à Vapeur, 5, 7, 9, 11 et 13, Rue Rubens à Paris

Articles spéciaux de qualité supérieure pour Communautés religieuses, Pensionnats et Orphelinats. Fournisseurs de l'Economat et des communautés des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, de nombreux pensionnats et Orphelinats.
Escompte de 30% aux Communautés, Pensionnats et Orphelinats dirigés par les Sœurs

VICHY — Hôtel de l'Intendance

En face de la Grande-Grille, des Bains et des Parcs

G. MALLERET, PROPRIÉTAIRE

CHAMBRES ET PENSION DEPUIS 7 FR. PAR JOUR — OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

RUBANS ET SOIERIES

en tous genres

PRIX DE GROS

Maison DUPLATRE

15, Rue de la Foutaillerie. — LYON

PRIX SPÉCIAUX POUR LES COMMUNAUTÉS, PENSIONNATS, ETC.

LIBRAIRIE SAINT-AUGUSTIN

Louis CROZIER — 20, rue d'Algérie — LYON (Terreaux)

Assortiment complet de LIBRAIRIE RELIGIEUSE (conditions spéciales pour la propagande).

Choix très soigné de LIVRES DE PRIX pour les écoles catholiques.

LIVRES CLASSIQUES. — Papeterie scolaire — Imagerie

Les catalogues « Livres de prix » et « Livres classiques » sont envoyés gratuitement à toute maison religieuse qui en fait la demande.

PHARMACIE DES SŒURS DE SAINT VINCENT DE PAUL

8, rue du Doyenné — LYON

VALENDRU, Pharmacien

Toile souveraine antirhumatismale des Sœurs, contre refroidissements, brûlures, plaies, contusions, etc., 5 fr. le mètre. — Vin reconstituant du Dr Raynaud, au lacto-phosphate de chaux et au quinquina, 4 fr. le flacon. — Prises anti-névralgiques souveraines contre douleurs névralgiques, migraines, etc., 3 fr. la boîte. — Sirop dépuratif excellent pour dartres et eczéma, 5 fr. le litre. — Opial contre l'anémie, pâles couleurs, chlorose, etc.

CHARBONS DE TERRE, ANTHRACITES, COKES, BOIS
CHARBONS DE BOIS

Adolphe de RIBBENTROP et C^{ie}

A. ANTOINE Successeur

53 et 55, Quai de Seine, PARIS

FOURNISSEURS DE PLUSIEURS COMMUNAUTÉS ET ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

TÉLÉPHONE N° 418-57

GRAINES ET PLANTES

FRÉDÉRIC BROSSY, Horticulteur, Marchand-Grainier
6, Quai de la Guilloière, LYON

Afin de faire apprécier mes produits, j'offre aux abonnés des **ANNALES** des **DAMES** de la **CHARITÉ** de Saint Vincent de Paul, aux prix réduits indiqués ci-dessous, les Assortiments suivants :

ASSORTIMENTS D'OGNONS A FLEURS (disponibles de septembre à décembre)

Assortiment n° 1, franco gare : 3 francs.

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| 4 Jacinthes simples en mélange. | 6 Anémones simples en mélange. |
| 3 Jacinthes doubles en mélange. | 3 Anémones doubles en mélange. |
| 6 Tulipes simples en mélange. | 10 Crocus en mélange. |
| 3 Tulipes doubles en mélange. | 10 Narcisses à bouquet en mélange. |

Assortiment n° 2, franco gare : 6 francs.

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| 7 Jacinthes simples en mélange. | 6 Anémones doubles en mélange. |
| 6 Jacinthes doubles en mélange. | 10 Crocus en mélange. |
| 12 Tulipes simples en mélange. | 10 Narcisses à bouquet en mélange. |
| 6 Tulipes doubles en mélange. | 10 Jonquilles simples en mélange. |
| 12 Anémones simples en mélange. | |

FRAISIERS (franco par colis postal gare destinataire)

6 variétés (sept 4 à croc fruits; 2 de quatre saisons) par 12 plants, 4 fr.; par 25 plants, 7 fr.
12 ————— 8 ————— 14 fr.

Ces collections sont à mon choix. Néanmoins, si on désirait spécialement quelques variétés, je m'efforcerai de les comprendre dans l'assortiment. Mes envois sont accompagnés d'une notice de culture.

ROSIERS NAÏVS (franco par colis postal gare destinataire)

10 variétés à mon choix 5 fr. ; 20 variétés à mon choix 10 fr.

PLANTES VIVACES (franco par colis postal gare destinataire)

6 variétés à mon choix 3 fr. ; 25 variétés à mon choix 12 fr.
12 ————— 6 fr. ; 30 ————— 23 fr.

NOTE. — Pour profiter de ces prix réduits, la commande devra toujours être accompagnée de la bande du Journal.

Toutes ces plantes sont soigneusement étiquetées et emballées.

Je me ferai un plaisir de joindre à toute commande des abonnés des *Annales des Dames de la Charité de Saint Vincent de Paul*, le *coquet petit agenda pour 1901* édité par la Section lyonnaise de l'Union fraternelle.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE F. LEVÉ

IMPRIMEUR DE L'ARCHÊVÊCHÉ

PARIS — 17, RUE CASSETTE, 17 — PARIS

HENRI LASSERRE

- I. — Notre-Dame de Lourdes.
- II. — Épisodes Miraculeux de Notre-Dame de Lourdes.
- III. — Bernadette, Sœur Marie-Bernard.

Trois splendides volumes, grand in-8°, de 500 pages chacun, illustrés à chaque page d'ouvrages artistiques variés : scènes, portraits, vues à vol d'oiseau, paysages, ornements divers, et d'une belle chromolithographie.

Chaque volume broché 4.50
Chaque volume relié (belle reliure, genre anglais, avec figure, lers spéciaux et tranche dorée) 6.50
Les trois volumes reliés, réunis ensemble dans un solide étui 20.00

Les frais d'envoi dans les départements sont à la charge de l'acheteur.

PETITES ANNALES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

Le Drame de Pékin	321
Grands Séminaires français. — I. Leur origine..	330
Les Œuvres : <i>Le Sillon</i> . M. T.....	344
Nécrologie : M. A. DAVID.....	352

PARIS

SEMINAIRE
SAINT VINCENT DE PAUL
88, rue du Cherche-Midi, 88

LOUDIN
LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, rue de Mézières, 10

PETITES ANNALES
DE
SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.
Numéro spécimen : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

86, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, prêtre de la Mission, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi, Paris.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir, comme intermédiaire, soit de la Procure générale ou du Secrétariat de Saint Lazare, soit du Secrétariat ou de l'Économat de la Maison Mère des Filles de la Charité.

A JEANNE D'ARC



GENIN & C^{IE}

PARIS — 144, Rue du Bac — PARIS

FLEURS ARTIFICIELLES

Bouquets d'Église
Arbustes, Anémones, Guirlandes,
etc.

Plantes stérilisées.
Couronnes mortuaires
en celluloïd.

ENVOI GRATUIT ET FRANCO DES CATALOGUES

GRAINES ET PLANTES

A BERNARD DE JUSSIEU

PLANTES
vivaces et bulbeuses
ROSIERS ET PIVOINES
Arbres et Arbustes

FRÉDÉRIC BROSSY

GRAINES
POTAGÈRES, FOURRAGÈRES
ET DE FLEURS
Asperges et Fraisiers

Marchand-Grainier

LYON — 6, Quai de la Guillotière, 6, — LYON

La Maison est fermée les Dimanches et Jours de Fêtes

Trois catalogues envoyés franco sur demande

Remise 10 0/0 sur les graines potagères et de fleurs, 5 0/0 sur les autres articles aux abonnés des *Annales des Dames de la Charité de Saint Vincent de Paul* qui voudront bien accompagner leur commande de la bande du journal.
(Voir l'annonce d'octobre.)

COURS de M^{lle} B. GLEY (35, rue de Vernueil — angle de la rue du Bac). — Piano, solfège, transposition et diction.

Examen mensuels, par M. Charles René.

PETITES ANNALES
DE
SAINT VINCENT DE PAUL

LE DRAME DE PÉKIN

A la date du 15 juillet, en dépit des sinistres nouvelles et des incertitudes plus sinistres encore, nous disions : « Malgré tout, nous voulons espérer. Le ministre de France, M. Pichon, et le chef de la Mission, M^{sr} Favier, sont deux hommes de grand courage, de sang-froid, d'intelligence, qui auront tout mis en œuvre pour préserver au moins les vies dont ils ont la charge. Si malheureusement ils succombent, on peut dire qu'ils seront allés jusqu'au bout de ce que peuvent donner les énergies humaines. Mais, tout en gardant de suprêmes espoirs, n'oublions pas devant Dieu ceux qui souffrent en commun pour la France, pour la civilisation et pour la foi chrétienne. »

Par la lettre de M^{sr} Favier que nous avons donnée, en supplément, dans notre dernier numéro, et par les lettres que nous allons reproduire, nos lecteurs peuvent voir jusqu'à quel point nos espérances se sont réalisées.

Nous donnons tout d'abord quelques extraits de l'émouvante lettre que M^{me} Pichon a adressée à sa mère, M^{me} Verdier, et à la mère de son mari :

... Le 13 juillet, autre journée épouvantable : nous avons eu à la légation trois morts et plusieurs blessés. Nous étions attaqués avec rage, et le capitaine Darcy, qui commandait notre détachement, m'a dit qu'il n'avait jamais rien vu d'aussi affreux. Il y avait à la fois des coups de fusil, des coups de canon, la mine qui a fait sauter deux

maisons, celle des Morisse et celle des Saussine, et l'incendie qui a détruit le reste de ces deux maisons et la nôtre entièrement.

Notre pauvre légation, que j'avais eu tant de mal à remettre en état, n'est plus maintenant qu'une ruine. Nous avons tout perdu : tous nos bibelots, les brouzes que tu nous avais envoyés, notre étain de Desbois... porcelaines, meubles, nos fauteuils anciens, nos eaux-fortes, tous nos habits, notre linge, tout, absolument tout. Il ne nous reste rien... Nous avons sauvé mon collet et la pelisse de Stéphen, un peu de linge de corps, quelques nappes et serviettes...

On se réfugia à la légation d'Angleterre, plus facile à défendre que toutes les autres. Là plus de mille Européens luttent encore plus d'un mois contre les hordes fanatisées des Boxeurs et contre les réguliers chinois.

Rien ne nous a été épargné. Les Chinois ont mis le feu tout autour de la légation d'Angleterre, où heureusement il y avait deux pompes. Nous faisons la chaîne au milieu des balles qui sifflaient. C'est miracle qu'aucune femme, aucun enfant n'ait été tué...

... Un jour, nous avons eu le feu derrière notre maison et il a fallu démolir les communs pour l'empêcher de nous gagner. La pluie nous aurait été bien utile pour l'éteindre, mais heureusement qu'il n'a pas plu, car nous savions que la pluie aurait empêché les troupes alliées de parvenir jusqu'à nous à travers le pays inondé...

... Combien j'ai prié Dieu, matin et soir, le suppliant de venir à notre secours, de nous conserver l'espoir de vivre et de vous revoir ! Il m'a exaucée : le 10 août sont arrivées les lettres des généraux anglais et japonais en marche sur Pékin, disant qu'ils avaient battu deux fois l'ennemi et que, si rien ne venait arrêter leur marche, ils seraient le 13 ou le 14 sous les murs de Pékin.

A partir de ce moment, nous n'avons plus eu qu'une idée : tenir, tenir quand même !... Enfin, nous étions donc en possession d'une nouvelle sûre ! Mais ce que nous craignons, c'était l'attaque désespérée des Chinois, toutes leurs forces se concentrant contre nous. Et c'est bien ce qui s'est produit ; mais nous étions si parfaitement fortifiés que, malgré toute leur rage, ils n'ont pu nous avoir...

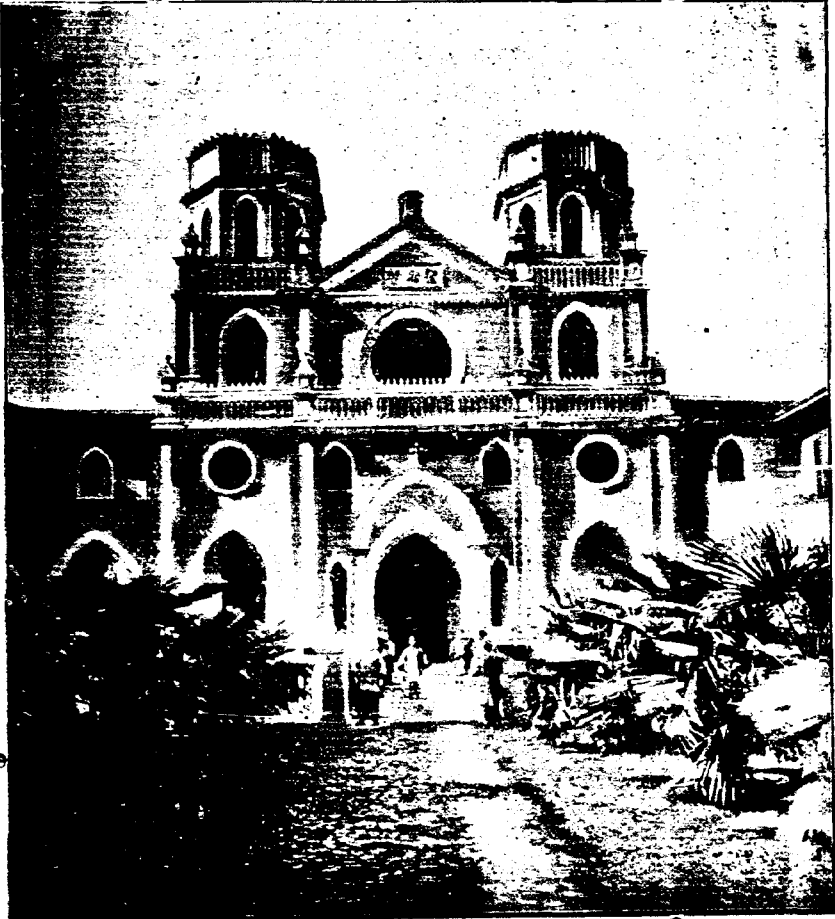
Alors, dans la nuit du 13 au 14, au milieu de la fusillade, nous entendons tout à coup des coups de canon, tirés avec régularité, au lointain... Cette fois il n'y a plus de doute, ce sont nos bienheureuses troupes... Elles approchent !

Nos pauvres cœurs peuvent à peine supporter une telle joie. Nous n'osons pas encore croire à la délivrance : nous l'avons si souvent espérée !...

Toute la nuit se passa ainsi : auprès de nous l'attaque continuant avec fureur ; au loin, ce bruit libérateur, qui semblait s'approcher peu à peu...

C'est cette même nuit que l'impératrice a quitté Pékin, au milieu du bombardement, sans avoir pu réussir à nous faire massacrer.

La matinée du 14 s'est passée à attendre les événements. Tout à coup, vers trois heures de l'après-midi, un jeune homme accourt de la muraille en criant : « Les Allemands sont dans la ville chinoise ! » je me précipite pour le dire à Stéphen, et presque aussitôt nous



Chapelle de l'orphelinat Notre-Dame des Anges à Kiou-Kiang. (France illustrée.)

voyons arriver devant notre maison, sur le tennis de la légation d'Angleterre, une centaine de soldats hindous, des sikhs. De toutes parts, la ville a été envahie par les alliés.

Quelle joie ! quel délire !... Nous pleurons. Stéphen m'embrasse devant tout le monde. Moi, j'embrasse le capitaine Darcy, notre vaillant défenseur. Tout le monde est rayonnant. On s'aborde, on se

serre les mains... C'est un bonheur inexprimable après toutes les angoisses que nous avons supportées.

Le porte-drapeau sikh, arrivé un des premiers, s'agenouille sur le terrain du tennis et se met à faire sa prière... Quel spectacle admirable!...

Moi, je me sauve dans ma chambre pour rendre grâce à Dieu qui nous a sauvés... Puis, tout à coup, je pense à la malheureuse baronne de Ketteler, qui souffre seule au milieu de l'allégresse générale, car elle pleure son mari. Je vais la trouver chez elle, pour lui dire que



L'arrivée des bébés... dans des paniers.

je pense à elle et la plains de toute mon âme... Pauvre malheureuse femme!...

Le lendemain matin à six heures, nos Français arrivaient ; le général Frey venait nous voir ; M. d'Anthouard était avec lui...

...Stéphen a reçu, il y a deux ou trois jours, un si bon et si affectueux télégramme de M. Beau, qui lui dit que le ministre est allé vous voir toutes les deux pour vous dire que nous étions vivants et apporter à la mère la croix de commandeur de son fils... J'ai pleuré, pleuré, quand Stéphen m'a lu cette dépêche!...

Extrait du rapport de M. Pichon, ministre de France à Pékin. — On peut se demander comment les assiégés ont résisté et ont été sauvés.

Il a fallu, pour empêcher le massacre général auquel tout semblait les condamner, une série d'événements extraordinaires, dont l'origine tient peut-être moins à la volonté des hommes qu'à un concours de circonstances échappant à toutes les prévisions.

Si, le 20 juin, le corps diplomatique était allé au Tsong-li-Yamen, comme il en avait manifesté l'intention, aucun de ses membres n'aurait échappé à la mort ou pour le moins à la fusillade des soldats chinois. Le hasard a voulu que, seul, le ministre d'Allemagne se rendit à l'audience qu'il avait demandée : il a été assassiné.



La paie des nourrices.

Si, le 22 juin, l'évacuation des légations de France, d'Allemagne, d'Amérique et de Russie avait été maintenue, ou si elle avait eu lieu quelques jours plus tard, comme il en était sérieusement question, la légation d'Angleterre aurait succombé en moins d'une quinzaine.

Si, dès le commencement du siège, nous n'avions pas découvert dans des maisons abandonnées assez de riz et de blé pour nourrir 900 réfugiés et 2,400 chrétiens indigènes pendant plus de deux mois, nous aurions été pris par la famine,

Si nos agresseurs, au lieu d'envoyer la plupart de leurs artilleurs à Tien-Tsin, avaient conservé quelques bons pointeurs à Pékin, nous aurions été hors d'état de nous protéger contre leurs canons. Si,

d'ailleurs, les Chinois avaient eu quelque courage, et tenté l'assaut de nos murs et de nos barricades, nous aurions été écrasés par la supériorité numérique qu'ils pouvaient nous opposer.

Si, à partir du 17 juillet, nous n'avions profité d'une sorte d'armistice intermittent, dont il est difficile de démêler toutes les causes, les pertes que nous aurions subies — en les évaluant suivant les mêmes proportions que celles qui nous avaient été infligées jusqu'à la suspension partielle du feu — nous aurions réduits à l'impuissance. En outre, nos munitions auraient été absorbées complètement avant la possibilité de notre libération.

Si l'armée internationale, arrivée le 14 août dans la capitale chinoise, avait ajourné de vingt-quatre heures son entrée, il est probable qu'elle ne nous aurait plus trouvés vivants. Les Chinois avaient creusé sous la légation d'Angleterre une mine de 54 mètres de long, qui, en éclatant, aurait pu tuer 100 personnes et aurait ouvert aux assaillants le refuge des femmes et des enfants. Ils avaient effectué sur la muraille un travail de même nature qui aurait fait sauter la barricade russo-américaine, et ils étaient près d'aboutir au même résultat à la légation de France.

Notre salut tient donc à un ensemble d'événements qui ne peuvent s'expliquer par un raisonnement logique et par un enchaînement de considérations rationnelles.

L'auteur du rapport établit ensuite de la manière suivante les pertes éprouvées durant le siège par les diverses puissances :

Hommes (officiers compris)		tués	blessés
Sur 82	les Anglais ont eu.....	3	19
— 87	les Russes ont eu.....	4	19
— 58	les Américains ont eu.....	7	10
— 51	les Allemands ont eu.....	12	15
— 48	les Français ont eu.....	11	22
— 35	les Autrichiens ont eu.....	4	11
— 29	les Italiens ont eu.....	7	12
— 25	les Japonais ont eu.....	5	20

A ce total de 53 tués et 119 blessés, il faut ajouter 12 tués et 23 blessés parmi les volontaires, ce qui fait, pour moins de 300 hommes, 65 tués et 142 blessés. Les 35 volontaires tués ou blessés sont pour la plupart des Japonais, des Anglais ou des Russes. Nous avons eu toutefois à déplorer la mort de trois Français : le capitaine d'infanterie de marine Labrousse, qui était de passage à Pékin; M. Wagner, fils de notre ancien consul général à Shanghai, qui appartenait au service des douanes, et M. Gruintgens, interprète du chemin de fer de Han-Kéou-Pékin.

Enfin, nous avons au Pei-tang 30 marins et 1 officier. Nous avons

eu 5 tués, dont l'enseigne de vaisseau Henry, et 9 blessés. Les Italiens avaient, au Jen-tseu-t'ang (établissement des sœurs du Pei-Tang), 10 marins et 1 officier ; ils ont eu 6 tués et 3 blessés, dont l'officier.....

De toutes les défenses organisées pendant le siège, celle de l'évêché de Pékin est peut-être la plus étonnante et la plus remarquable. Il avait une population considérable : plus de 3.000 chrétiens indigènes s'y étaient réfugiés. L'évêque, M^{sr} Favier, avait avec lui son coadjuteur, M^{sr} Jarlin, treize prêtres français (trois missionnaires, deux



Qui veut des bonbons ?

Pères lazaristes et huit maristes), un étudiant autrichien, huit prêtres et cent onze séminaristes chinois. Les sœurs de charité, dont la maison, dite du Jent-setang, n'est séparée du Pei-tang que par une rue assez étroite, étaient au nombre de vingt. La garnison militaire chargée de protéger les missionnaires, les sœurs et les réfugiés, n'était que de quarante-deux hommes : trente et un Français pour le Pei-tang, onze Italiens pour le Jent-setang. Un certain nombre de chrétiens chinois possédaient des lances, des sabres ou des piques. Quelques séminaristes étaient armés de fusils.

Du 20 juin au 16 août, plusieurs milliers de soldats ou de Boxeurs, qui ont eu par moment jusqu'à quatorze canons, dont trois krupps, à leur disposition, ont entièrement bloqué les deux établissements.

Leurs attaques se sont produites de tous côtés, principalement du Sud-Ouest (palais du prince Ly), du Sud-Est (Pagode Bleue) et du Nord-Est (pagode des Lamas).

Ils ont usé plus de 2.500 projectiles d'artillerie (shrapnels, obus, boulets de tous calibres envoyés parfois par d'énormes pièces fabriquées en Europe au commencement du xvii^e siècle) et plusieurs millions de cartouches. Ils ont jeté plus de cinq cents gerbes de paille pétrolée, des fusées, des sacs incendiaires et des flèches inflammables. Ils ont creusé sept mines sur lesquelles quatre ont éclaté, trois ont été éventées.

Le siège a fait quatre cents victimes, dont trente-huit Chinois tués au feu, cent vingt enfants morts de faim, cinquante et un engloutis dans une explosion de mine; quatre-vingts femmes mortes de misère et de maladie, cinq matelots français et leur officier, six matelots italiens, le visiteur et le supérieur des Frères maristes, un missionnaire français, M. Chavannes, etc. Nos marins ont eu neuf blessés et les Italiens trois.

Un des problèmes les plus difficiles était d'assurer la subsistance d'une population aussi nombreuse. Toutes les provisions ont été absorbées, et il n'y avait plus que pour deux jours de vivres, à la ration strictement nécessaire pour ne pas mourir de faim, quand les troupes sont arrivées.

Au début, la nourriture composée de sorgho, millet, blé et riz était de huit onces par personne; elle a été ensuite de quatre onces (pendant un mois); elle n'était plus que de deux onces depuis huit jours quand nous sommes entrés. La troupe a toujours eu de la viande (dix-huit animaux ont été tués), du pain, du vin, du café et du cognac. Le 16 août, il restait encore une mule vivante. Les oignons, les racines des plantes et les feuilles des arbres avaient été mangés par les chrétiens chinois.....

Lettre de ma sœur Ducurtyl à sa famille. — 6 septembre 1900.
— Ma dernière lettre du mois de mai vous disait les massacres des chrétiens de l'intérieur et les craintes que l'on commençait à avoir. L'orage n'a pas tardé à éclater sur Pékin. Les diplomates eux-mêmes ne croyaient pas aux bruits sinistres qui circulaient. Le meurtre de quelques ingénieurs et surtout celui du ministre d'Allemagne ouvrirent les yeux; c'était trop tard! On n'eut que le temps de faire venir quelques détachements de marins de chaque nation, mais en petit nombre. Les massacres commencèrent; on incendia les trois grandes paroisses de Pékin; deux missionnaires, MM. Garrigues et Doré, cueillirent généreusement la palme du martyr. Nos sœurs de l'hôpital furent sauvées pendant la nuit par quelques généreux volontaires; deux heures plus tard, elles auraient été tuées.

Dès le 1^{er} juin, les légations étaient bombardées et incendiées par une nuée de Boxeurs et des milliers de soldats réguliers de l'armée impériale. Les chrétiens furent massacrés en masse, leurs maisons pillées et brûlées.

Et nous, que devenions-nous dans la ville jaune ? Nous étions sous la garde d'une trentaine de marins français et italiens, mais qui en valaient cent par le courage. Les Boxeurs arrivèrent en foule conduits par le prince Touan, chef du gouvernement ; mais ils furent repoussés par la fusillade : ce sont nos vaillants défenseurs. Alors commença un siège qui dura sans interruption jusqu'au 16 août. Nuit et jour notre maison était le point de mire des pièces de canon, de la fusillade, des flèches incendiaires, des bombes. Marins et missionnaires firent des prodiges de valeur et tinrent tête à l'ennemi. C'est un miracle que nous soyons sorties saines et sauvées de cette situation humainement sans issue. Enfin, dernier moyen inventé par l'enfer, quatre mines, en faisant sauter une partie de notre maison, donnèrent la mort à près de cent vingt personnes. Et les vivres manquaient ; le 15 août, les derniers grains étaient consommés ; mais, le 16, l'armée arrivait nous délivrer.

Deux missionnaires sont morts, l'un tué, l'autre des suites d'une blessure, deux vaillants Frères maristes et notre brave lieutenant, M. Henry, qui a été percé de deux balles au poste du devoir et de l'honneur. Il s'estimait heureux de mourir pour une si belle cause.

L'armée occupe Pékin ; c'est vous dire que, pour le moment, nous sommes en sûreté, et Dieu, qui a fait des miracles pour nous conserver la vie, en fera d'autres encore pour nous permettre de relever les ruines accumulées et de reprendre notre ministère.

(Missions catholiques.)

La nef du « Notre-Dame-du-Salut ». — Communications de la Société française de secours aux blessés militaires. — Paris, 22 octobre 1900. — Le dernier télégramme reçu de M. de Valence, notre délégué en Chine, nous annonce que le *Notre-Dame-du-Salut* est converti en bateau ambulance, et que, sur la demande de l'autorité militaire, il a remonté le golfe de Petchili jusqu'à Chan-Hai-Quan, pour remplacer devant ce port le bateau hôpital *la Nive*.

Paris, 5 novembre 1900. — M. de Valence nous câble de Nangasaki (Japon) que le *Notre-Dame-du-Salut* vient de débarquer 200 malades et blessés dans un magnifique hôpital mis à notre disposition.

Il ne nous donne aucune nouvelle des santés, donc elles sont toutes bonnes. — Signé : DE GOSSELIN, *Secrétaire général*.

GRANDS SÉMINAIRES FRANÇAIS

I. — LEUR ORIGINE.

Dans notre numéro de septembre, nous avons donné la préface d'un livre qui venait de paraître : *Saint Vincent de Paul et le Sacerdoce*. Sans vouloir, aujourd'hui, citer de nouveau textuellement cet ouvrage, nous lui emprunterons encore les principaux éléments d'une étude sur les séminaires dont la création constitue, tout le monde le sait, l'une des œuvres les plus intéressantes et les plus fécondes de notre Saint (1).

..

AU XVII^e siècle, la vie d'un aspirant au sacerdoce ne ressemblait guère à celle de nos séminaristes d'aujourd'hui. Un jeune homme qui désirait entrer dans les ordres s'en allait d'ordinaire fréquenter les Universités, y prenait des grades, et, à moins qu'une inconduite notoire ne devint un obstacle, il était ordonné lorsqu'il le désirait. Ni formation spéciale ni discipline particulière pour perfectionner les bons ou écarter les indignes. Le futur prêtre vivait à sa guise au milieu des autres écoliers : aucun exercice, pas même une retraite de quelques jours, ne le préparait aux fonctions du ministère. « On pleure, dit M^{sr} Bougaud, en lisant l'histoire de ce saint évêque qui, pénétré de zèle pour la sainteté du sacerdoce, avait exigé que les ordinands de son diocèse eussent l'après-midi de la veille de l'ordination pour s'y préparer par une confession générale. Vers trois heures il leur faisait une exhortation commune, et le soir il envoyait des visiteurs pour parcourir les lieux où les ordinands étaient logés, afin de connaître ceux qui s'y comportaient mal et de les rayer de l'ordination pour cette fois (2). »

(1) *Saint Vincent de Paul et le Sacerdoce*. Société de Saint-Augustin. — MCM.

(2) BOUGAUD. *Histoire de saint Vincent de Paul*, t. I, p. 153. — *Vie de messire de Donnadiou, évêque de Comminges*, III, ch. xxxiii.

On ne peut être surpris, dans de telles conditions, que beaucoup de prêtres fussent indignes de leur état. Au point de vue de la science, les plus favorisés pouvaient acquérir la théologie spéculative en suivant les cours des Universités, bien que cependant, pour desservir les campagnes, on acceptât des sujets comprenant à peine le latin; mais tous ignoraient la science pratique, l'administration des sacrements, les cérémonies, et tous manquaient de discipline, de formation professionnelle. Aussi les résultats étaient-ils vraiment lamentables.

Un évêque, après avoir décrit à saint Vincent ce qu'il s'efforçait de faire pour améliorer une telle situation, ajoutait: « C'est avec peu de succès pour le grand et inexprimable nombre de prêtres ignorants et vicieux qui composent mon clergé, qui ne peuvent se corriger ni par paroles ni par exemples. J'ai horreur quand je pense que dans mon diocèse il y a presque sept mille prêtres... qui montent tous les jours à l'autel et qui n'ont aucune vocation (1). » Et saint Vincent lui-même, dans des conférences à ses missionnaires, leur disait :

« En un lieu où il y a beaucoup d'ecclésiastiques..., ils y sont quasi tous inutiles. Ils disent leur bréviaire, célèbrent leur messe, et encore fort pauvrement. Quelques-uns administrent les sacrements tellement quellement, et voilà tout, mais le pis est qu'ils sont dans le vice et le désordre...

« Feue madite dame (de Gondi) se confessant un jour à son curé, elle fit attention qu'il ne lui donnait pas l'absolution. Il marmottait quelque chose entre ses dents et fit ainsi encore d'autres fois qu'elle se confessa à lui, ce qui la mit un peu en peine. De sorte qu'elle pria un jour un religieux qui l'alla voir de lui bailler par écrit la formule de l'absolution; ce qu'il fit. Et cette bonne dame retournant à confesse pria ledit sieur curé de prononcer sur elle les paroles de l'absolution contenues en ce papier; ce qu'il fit. Et elle continua de le faire ainsi les autres fois suivantes qu'elle se confessa à lui, lui donnant son papier parce qu'il ne savait pas les paroles qu'il fallait prononcer, tant il était ignorant.

« Et me l'ayant dit, je pris garde et je fis une plus particulière

(1) Cf. ABELLY, t. III, p. 275.

attention à ceux à qui je me confessais, et je trouvai qu'en effet cela était vrai, et que quelques-uns ne savaient pas les paroles de l'absolution...

« Oh ! si vous aviez vu... la diversité des cérémonies de la messe il y a quarante ans, elles vous auraient fait honte. Il me semble qu'il n'y avait rien de plus laid au monde que les diverses manières dont on la célébrait. Quelques-uns commençaient la messe par le *Pater noster* ; d'autres prenaient la chasuble entre les mains et disaient *Introïbo*, puis ils mettaient sur eux cette chasuble. J'étais une fois à Saint-Germain-en-Laye, où je remarquai sept à huit prêtres qui dirent la messe tous différemment (1). »

Nous n'avons pas à insister sur les abus sans nombre ni sur les désordres qu'un tel sacerdoce enfantait dans l'Église. Selon la parole du Sauveur, les prêtres doivent être le sel de la terre ; mais si le sel lui-même est corrompu, il ne fera qu'apporter de nouveaux germes de pourriture en ce qu'il a mission d'assainir. On ne s'y trompait pas particulièrement à l'époque dont nous parlons. En 1656, saint Vincent écrivait à un vénérable chanoine : « ... Disons plus, Monsieur, que c'est de la mauvaise vie des ecclésiastiques que sont venus tous les désordres qui ont désolé l'Église, cette sainte Épouse du Sauveur, et qui l'ont si fort défigurée qu'à peine est-elle reconnaissable... Les prêtres vivant comme font aujourd'hui la plupart sont les plus grands ennemis qu'ait l'Église de Dieu (2). »

Et il disait aux siens : « On a fait plusieurs conférences sur cette question (dans les conférences des mardis), laquelle on a traitée à fond pour découvrir les sources de tant de malheurs : mais le résultat a été que l'Église n'a de pires ennemis que les prêtres... C'est par les prêtres que les hérétiques ont prévalu, que le vice a régné, et que l'ignorance a établi son trône parmi le pauvre peuple!... »

« Oh ! Messieurs et mes frères, que nous devons bien prier

(1) SAINT VINCENT DE PAUL. *Conférences aux missionnaires*, t. III, *passim*. Nous citons l'édition complète des *Œuvres de saint Vincent de Paul*, éditée par les Prêtres de la Mission (Dumoulin), qui comprend la *Vie de saint Vincent de Paul*, par ABELLY, 3 v. ; *Lettres*, 4 v. ; *Conférences aux missionnaires*, 1 v. ; *Conférences aux Filles de la Charité*, 2 v. ; *Supplément*, 1 v. ; *Table*, 1 v.

(2) *Supplément*, p. 119.

Dieu pour cela, et faire quelque effort pour ce grand besoin de l'Église, qui va à la ruine en beaucoup de lieux par la mauvaise vie des prêtres; car ce sont eux qui la perdent et la détruisent. Il n'est que trop vrai que la dépravation de l'état ecclésiastique est la cause principale de la ruine de l'Église de Dieu.

« J'étais ces jours passés dans une assemblée où il y avait sept prélats, lesquels, faisant réflexion sur les désordres qui se voient dans l'Église, disaient hautement que c'étaient les ecclésiastiques qui en étaient la principale cause (1). »

Ainsi de toute part on gémissait. Mais les lamentations n'ont jamais été un remède et la prière elle-même n'est point suffisante, il faut agir. Tous les bons prêtres qui vivaient alors à Paris étaient convaincus de cette nécessité de l'action. Hélas! comme toujours, le plus difficile n'était point de constater le mal ni même de trouver un remède qui par les caractères généraux de sa valeur pût convenir à toutes les époques. Il sera toujours vrai que si le présent est désespéré, il faut songer à l'avenir; que si les générations d'aujourd'hui sont perdues, il faut par l'éducation préparer celles de demain. La véritable difficulté commence lorsqu'il faut adapter des principes généraux à un cas particulier et passer de l'abstrait, de la bonne volonté ou des plus saints désirs au concret et au positif.

Les Pères du concile de Trente avaient constaté le mal dont souffrait l'Église et indiqué le remède en ordonnant la fondation des séminaires (2). Il faut croire cependant que l'application du remède n'était point si aisée, car les insuccès furent nombreux. En 1641, Vincent de Paul écrivait à M^{sr} Juste Guérin, évêque d'Annecy, « que les séminaires de province où l'on s'était donné le plus de mouvement pour former les ecclésiastiques presque dès l'enfance n'avaient pas réussi. Et il citait ceux de Bordeaux et d'Agen, actuellement déserts, celui de Rouen que l'archevêque reconnaissait avec douleur ne lui avoir pas fourni six prêtres en l'espace de plus de vingt années et parmi ce grand nombre de jeunes gens qu'il y avait fait élever avec tout le soin possible (3) ».

(1) *Conférences aux missionnaires.*

(2) Nous aurons occasion de revenir sur cet important décret.

(3) Cf. *Vie de saint Vincent de Paul*, par l'abbé MAYNARD, t. II, p. 199.

Le grand cardinal de Bérulle qui, on peut le dire, avait fait son œuvre de la réforme du clergé français, institua l'Oratoire pour être son meilleur instrument. « La fonction principale de cette congrégation, disait-il dans un mémoire à l'archevêque de Paris, sera l'instruction ou l'institution non pas de la jeunesse, mais des prêtres et de ceux qui sont appelés au sacerdoce : institution *non pas dans la science*, mais dans les vertus et les fonctions ecclésiastiques. » Et la Bulle du Pape Paul V consacre en ces termes la fin de l'Oratoire (1) :

« Quorum (Oratorii scilicet alumnorum) principale ac præcipuum institutum sit, perfectioni statûs sacerdotalis *totaliter incumbere...*, insuper et aliorum ad sacros ordines aspirantium instructioni, *non circa scientiam, sed circa usum scientiæ, ritus et mores propriè ecclesiasticos.* »

Former les ecclésiastiques à la perfection sacerdotale, instruire les ordinands, leur enseigner les cérémonies, tel était donc le principal but des Oratoriens. Ils étaient certes à bonne école auprès du Père de Bérulle, le directeur de tout ce qu'il y avait d'éminent parmi les ecclésiastiques de Paris, du Père de Condren, capable d'instruire les anges, au dire de sainte Chantal.

Les disciples ont-ils été fidèles aux vues du fondateur? « Que l'Oratoire, dit le Père Largent, ait toujours exécuté de tout point le programme qui lui était tracé par une autorité si haute, nous ne le prétendons pas; nous ne nierons pas non plus que de lamentables erreurs aient altéré chez un trop grand nombre d'Oratoriens, surtout au xviii^e siècle, le primitif esprit de leur institution (2). »

Sans nous arrêter là-dessus, constatons seulement que les prêtres de l'Oratoire, qui ont d'ailleurs rendu tant de services à l'Église, n'échappèrent pas à l'écueil sur lequel étaient déjà venues se briser tant de généreuses tentatives. Leurs maisons devinrent de véritables collèges plutôt consacrés à l'éducation des gens du monde qu'à la formation de la jeunesse cléricale. Par un phénomène très curieux, ce ne fut donc pas la congrégation établie par M. de Bérulle qui se voua à la réforme du clergé et

(1) Cf. *Vie du cardinal de Bérulle*, t. II, ch. II.

(2) *La France chrétienne dans l'histoire*, Paris, 1895, liv. VII, chap. II, p. 385.

à la direction des séminaires, mais les compagnies fondées par deux de ses plus illustres disciples : M. Vincent et M. Olier.

..

Saint Vincent connaissait par expérience la vie de l'étudiant ecclésiastique. Son père, malgré la modicité de ses ressources, l'avait envoyé, à douze ans, chez les Cordeliers de Dax pour y commencer ses études. Quatre ans après, devenu précepteur des enfants d'un avocat de la ville, M. de Commet, il suffisait à ses dépenses personnelles. De même, à Toulouse, pendant l'intervalle des leçons publiques de l'Université, Vincent surveillait et faisait travailler un certain nombre d'enfants qu'Hébrard de Grossoles, seigneur de Buzet, et autres personnes notables lui confiaient. Nous ne savons rien de son séjour à Saragosse, d'ailleurs très court. Notre Saint mena donc la vie d'étudiant, et d'étudiant pauvre, dans les Universités. Après son esclavage, il vécut quelque temps à Rome, d'où il écrivait : « Mon état est donc tel que je suis en cette ville de Rome où je continue mes études, entretenu par Monseigneur le vice-légat, qui était d'Avignon, qui me fait l'honneur de m'aimer et désirer mon avancement (1). » C'était bien de nature à compléter l'expérience, si besoin était. Après les Universités de Toulouse et de Saragosse, il pouvait dans une position toute spéciale observer celles de Rome, en attendant qu'il fût mis en contact avec celles de Paris.

De toutes les gloires que peut revendiquer la capitale de la France, il n'en est guère de plus pure que d'avoir été le siège et le centre de toutes les œuvres de Vincent de Paul (2). La reconnaissance publique ne l'a pas oublié, mais peut-être s'est-elle attachée trop exclusivement à l'instituteur des filles de la Charité, à l'homme sans pareil dont le bienfaisant génie, dans un temps d'effroyables épreuves, sut presque égalier aux misères les consolations et les secours. Le réformateur du clergé n'a pas moins de droit à l'admiration et même à la gratitude : l'initiative qui rouvrait dans l'âme du fidèle les sources de la

(1) *Lettres*. Lettre à M. de Commet, t. I, p. 11.

(2) *La France chrétienne dans l'Histoire*, loc. cit.

charité avait d'abord ravivé dans l'âme du prêtre le zèle qui protège et qui alimente ces sources. Saint Vincent fut au nombre de ces grands ouvriers qui, sous l'impulsion initiale de M. de Bérulle, consacrèrent leur vie à refaire le clergé de France.

Tout d'abord, comme plusieurs saints prêtres de l'époque, il paya de sa personne, prêchant les pauvres, en particulier les gens de la campagne. Mais le bien ainsi fait dans une paroisse ne saurait être durable s'il n'est maintenu par de bons prêtres, par de bons curés. C'était le but qu'il fallait nécessairement atteindre. Et Vincent, comme tous ceux qui voulaient le salut de notre Église, était expérimentalement amené à conclure qu'on devait sans retard former de bons prêtres pour l'avenir. Il disait à l'évêque de Beauvais, nous rapporte Abelly, « qu'il était presque impossible de réformer et redresser les mauvais prêtres qui avaient vieilli dans leurs vices, et les curés mal réglés en leur vie qui avaient pris un mauvais pli ; mais que, pour travailler avec espérance de fruit à la réforme de son clergé, il fallait aller à la source du mal pour y appliquer le remède ; et que, puisqu'on ne pouvait que très difficilement convertir et changer les anciens prêtres, il fallait avoir soin d'en former de bons pour l'avenir ».

Il fallait, lui disait-il encore : « premièrement, prendre la résolution de ne plus admettre aux ordres que ceux qui auraient la science requise et les autres marques d'une véritable vocation ; secondement, travailler à l'égard de ceux qu'on voudrait admettre, pour les rendre capables de leurs obligations et leur faire prendre l'esprit ecclésiastique ».

Au mois de juillet 1628, l'évêque de Beauvais étant en voyage avait pris Vincent dans son carrosse, pour s'entretenir encore avec lui de ce qui faisait l'objet de ses constantes préoccupations : la réforme de son clergé. Tout d'un coup il ferma les yeux et resta quelque temps sans parler. Ceux qui l'accompagnaient crurent qu'il dormait et gardèrent le silence pour ne point troubler son sommeil.

Bientôt cependant il ouvrit de nouveau les yeux et dit « qu'il ne dormait pas, mais qu'il venait de penser quel serait le moyen le plus court et le plus assuré pour bien dresser et préparer les

prétendants aux saints Ordres; et qu'il lui avait semblé que ce serait de les faire venir chez lui et de les y retenir quelques jours pendant lesquels on leur ferait faire quelques exercices convenables, pour les informer des choses qu'ils devaient savoir et des vertus qu'ils devaient pratiquer ».

« Oh! Monseigneur, s'écria aussitôt saint Vincent avec l'accent de la joie la plus vive, voilà une pensée qui est de DIEU; voilà un excellent moyen pour remettre petit à petit tout le clergé de votre diocèse en bon ordre. »

Et l'évêque, ainsi encouragé dans ce pieux dessein, songea à l'exécuter dès l'ordination suivante, qui devait avoir lieu aux Quatre-Temps de septembre. En conséquence, il pria notre Saint de préparer toutes choses à cette fin, de penser aux matières des entretiens à faire aux ordinands, de mettre par écrit l'ordre qui devrait être observé pendant cette retraite, et de se rendre à Beauvais quinze ou vingt jours avant l'ordination.

Vincent se mit aussitôt en devoir de se conformer aux désirs du prélat, « étant plus assuré, disait-il, que DIEU demandait ce service de lui, l'ayant appris de la bouche d'un évêque, que s'il lui avait été révélé par un ange ».

Au mois de septembre suivant, il était en effet à Beauvais avec Duchesne et Messier, docteurs de la Faculté de Paris. Après avoir examiné les ordinands, l'évêque fit lui-même l'ouverture des exercices, et les docteurs commencèrent leurs entretiens, qu'ils poursuivirent jusqu'au jour de l'ordination.

« Entretiens et exercices, tout se fit suivant l'ordre et le programme tracés par le serviteur de DIEU. Vincent s'était réservé l'explication du Décalogue. Il s'en acquitta avec tant de netteté, de force et d'onction, que presque tous les assistants voulurent lui faire leur confession générale. Duchesne lui-même, qui se reposait de ses propres entretiens au pied de la chaire du saint prêtre, où il allait encore puiser des inspirations, fut touché comme les autres, et, à la grande édification des ordinands, il fit aussi à Vincent une confession de toute sa vie (1). »

Les retraites des ordinands étaient fondées. L'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, fit une ordonnance, en 1631,

(1) Cf. ABRILLY, t. I, ch. XXV.

réglant que tous les sujets de son diocèse qui aspiraient aux saints Ordres devraient, dix jours avant de les recevoir, se retirer chez les Prêtres de la Mission (1) pour s'y disposer, par des exercices d'une retraite spéciale, à les recevoir dignement et avec fruit. Elles se répandirent dans la plupart des diocèses de France et, par la volonté du Pape Alexandre VII, un mandement du cardinal-vicaire obligea tous ceux qui aspiraient aux Ordres de s'y préparer par une retraite de dix jours faite chez les Prêtres de la Mission, comme à Paris.

De ces retraites naquit une association connue sous le nom de « Conférences des mardis » qui avait pour but de conserver parmi les prêtres les bonnes dispositions dont ils étaient animés aux jours de leur ordination.

*
**

Retraites et conférences firent le plus grand bien, mais, cependant, la difficulté n'était pas encore résolue. Enfin Vincent de Paul, à son tour, aborda directement le problème. Lorsqu'il quitta avec sa communauté le collège des Bons-Enfants pour s'installer au prieuré de Saint-Lazare, il fonda un séminaire dans l'établissement abandonné. Comme l'archevêque de Rouen, comme le cardinal de Sourdis à Bordeaux, comme le cardinal de Lorraine à Reims, il échoua.

« Nous en avons vingt-deux dans notre séminaire des écoliers des Bons-Enfants, écrivait-il en 1644, entre lesquels on n'en voit que trois ou quatre qui soient passables, ni qu'on espère qu'ils persévèrent, quelque soin qu'on y apporte. » C'était à décourager les volontés les plus fortes et les plus entreprenantes, et on comprend la réponse que saint François de Sales aurait faite à M. Bourdoise, qui lui témoignait un jour son étonnement de ce qu'il ne consacrait pas ses talents à la formation des ecclésiastiques :

« J'avoue, dit le saint évêque, et je suis très persuadé qu'il n'y a rien de plus nécessaire dans l'Église. Mais, après avoir travaillé moi-même pendant dix-sept ans à former seulement trois prêtres, tels que je les souhaitais, pour m'aider à réformer

(1) Prêtres de la Mission ou Lazaristes fondés par saint Vincent de Paul.

le clergé de mon diocèse, je n'ai pu en former qu'un et demi. Et je n'ai pensé aux Filles de la Visitation et à quelques séculiers que lorsque j'ai eu perdu toute espérance à l'égard des ecclésiastiques (1). »

De fait, les conciles provinciaux de Rouen 1581, de Bordeaux 1582, de Tours 1584, d'Aix 1585, de Toulouse 1586, avaient bien ordonné la création de séminaires. L'assemblée du clergé de France tenue en 1629 avait encore prescrit la prompte institution d'au moins quatre séminaires généraux ; mais la plupart des évêques qui avaient signé ces ordonnances, rentrant dans leurs diocèses, ne savaient comment s'y prendre dans la pratique ; quelques-uns essayaient, tous au bout de quelque temps renonçaient à une œuvre qu'ils jugeaient à la fois nécessaire et impossible (2).

Ces échecs pourraient à la rigueur s'expliquer par le défaut de prêtres « capables d'aider les évêques à réformer le clergé de leur diocèse », suivant les termes de saint François de Sales ; mais l'explication est insuffisante pour d'autres tentatives, en particulier pour celles de l'Oratoire et pour celles des Prêtres de la Mission ; ces derniers surtout étaient formés à ce ministère et déjà initiés par les retraites des ordinands à l'œuvre du clergé.

Il y avait donc d'autres causes. L'esprit observateur et réfléchi de Vincent de Paul devait pourtant finir par trouver la solution. Nous en avons les premières preuves dans les lettres qu'il écrivit à l'occasion de l'établissement du séminaire d'Annecy. L'évêque de cette ville, M^{sr} Juste Guérin, satisfait des services que les Prêtres de la Mission rendaient à son diocèse par les missions et les exercices des ordinands, voulut leur confier la formation de son clergé et consulta le supérieur de Saint-Lazare sur l'érection d'un séminaire. Saint Vincent, dans sa réponse, rappela les insuccès des autres tentatives, ajoutant qu'on devrait fonder d'autres séminaires pour les ecclésiastiques déjà promus aux saints Ordres ou qui seraient dans la disposition prochaine de les recevoir. Suivant ce conseil, ne

(1) *Vie de M. Olier*, par FAILLON, 2^e édit., t. I, p. 14.

(2) Cf. M^{sr} BOURGAUD, t. 1^{er}, p. 175.

furent reçus au séminaire d'Annecy que des clercs ayant déjà fait leurs humanités (1).

Il faut croire cependant que l'idée n'était pas sans rencontrer quelque opposition, car saint Vincent éprouvait le besoin d'écrire au supérieur, le 15 septembre, un mois avant l'ouverture de la nouvelle maison : « Je persiste toujours en la pensée qu'il n'est pas expédient de recevoir autre que des prêtres ou des personnes qui sont dans les Ordres, et non pour *apprendre les sciences*, mais l'usage d'icelles, en la manière qu'on le fait aux ordinands (2). »

Quelques mois après, le 9 février 1642, il écrivait encore au même supérieur : « Le bon M. Thévenin, curé de Saint-Étienne, en Dauphiné, m'a écrit plusieurs lettres, toutes tendantes à travailler à faire un séminaire de prêtres pour les curés et autres bénéficiers, et me presse par quantité de raisons et même par le jugement de Dieu. Il vous a vu en Dauphiné et à Nice, et nous ici... Il me presse d'abandonner notre dessein (l'œuvre des missions des campagnes) pour suivre celui qu'il propose, ce que je n'aurais pas difficulté à faire si Notre Seigneur l'avait pour agréable; mais la compagnie ayant été approuvée du Saint-Siège (qui a infailibilité pour l'approbation des Ordres que Notre Seigneur institue, à ce que j'ai oui dire à feu M. Duval), et la maxime des saints étant que quand une chose a été une fois résolue devant Dieu en suite de plusieurs prières et conseils qu'on a pris, il faut rejeter et tenir pour tentation tout ce qu'il se propose contre; et enfin ayant plu à Dieu de donner une approbation universelle à cette bonne œuvre : en sorte que partout chacun commence à y prendre goût et y travailler, et la miséricorde de Dieu accompagnant cette œuvre de ses bénédictions, il me semble qu'il faudrait quasi un ange du ciel pour nous persuader que c'est la volonté de Dieu qu'on abandonne cette œuvre pour en prendre une autre qu'on a déjà entreprise, et qui n'a pas réussi en plusieurs endroits, et quand néanmoins le concile de Trente recommande cette œuvre.

(1) *Saint Vincent de Paul*, par l'abbé MAYNARD, *loc. cit.*

(2) *Lettres*, t. I, page 376.

« Nous nous sommes donnés à Dieu pour le servir en cela (l'œuvre des Séminaires) partout où nous le pourrons. Vous avez commencé ; M^{sr} d'Alet fait de même ; M^{sr} de Saintes a ce même dessein et nous allons commencer en cette ville par en faire un essai de douze ; à quoi Son Excellence (Richelieu) nous aide de mille écus.

« Cebon serviteur de Dieu (M. Thévenin) voudrait que la chose allât plus vite ; mais il me semble que les choses de Dieu se font peu à peu et quasi imperceptiblement et que son esprit n'est pas violent ni tempestif (1) . »

Sans doute, pour de tels motifs, Vincent de Paul n'était pas homme à abandonner la fin principale de sa congrégation, mais il semble aussi qu'on perçoit dans cette lettre le désir de se rendre compte, par l'expérience, de ce que produiraient les nouveaux établissements. En 1644, il écrit avec plus d'assurance au supérieur de la maison de Rome :

« L'ordonnance du concile est à respecter comme venant du Saint-Esprit. L'expérience fait voir néanmoins que, *de la façon qu'on l'exécute à l'égard de l'âge des séminaristes*, la chose ne réussit pas, ni en Italie ni en France : les uns se retirant avant le temps, les autres n'ayant pas d'inclination à l'état ecclésiastique, les autres se retirant dans les communautés, et d'autres fuyant les lieux auxquels ils sont liés d'obligation par leur élèvement, et aimant mieux brusquer fortune ailleurs. Il y en a quatre dans le royaume : à Bordeaux, à Reims, à Rouen, et ci-devant un à Agen ; ni l'un ni l'autre de ces diocèses n'en reçoivent aucun bon effet ; et je crains que, hors Milan et Rome, les choses soient de même en Italie. C'est autre chose que de les prendre âgés de vingt jusques à vingt-cinq ou trente ans (2) . »

Cette disposition, qui de prime abord paraît bien peu de chose, devait assurer le succès de l'œuvre. En refusant les jeunes élèves, par le fait même qu'on n'acceptait que ceux qui se préparaient aux Ordres d'une manière immédiate, l'esprit ecclésiastique était à l'abri. De plus, on créait ainsi un organisme qui ne faisait double emploi avec aucun autre et dont l'utilité

(1) *Lettres*, I, p. 396.

(2) *Lettres*, I, p. 473.

ou plutôt la nécessité était au contraire réclamée par ce qui existait déjà. Les Universités pouvaient continuer à donner la science, car, d'après saint Vincent, les séminaires devront enseigner seulement « l'usage d'icelle », que les Universités ne donnaient pas à leurs élèves. Quant aux clercs moins instruits, ils y apprendront les notions qui constituent pour un curé la science strictement suffisante.

Tous y trouveront au milieu du silence et du recueillement ce qu'ils ne trouvaient ni dans les Facultés les plus fameuses ni à côté des humbles presbytères: une véritable école de vertu sacerdotale et de préparation professionnelle. L'expérience devait prouver que cette fois enfin le problème était résolu, et que les grands séminaires français étaient vraiment fondés.

*
* *

Le succès devait être d'autant plus grand et plus rapide que d'autres saints ouvriers bien dignes de l'entreprise venaient par un autre chemin s'adonner au même travail.

Nous avons dit que le centre de la réforme ecclésiastique était incontestablement l'Oratoire. Il est juste de rappeler, en outre, que le P. de Condren marquait précisément la cause des insuccès dans les séminaires lorsqu'il disait à M. du Ferrier qu'« il n'y avait rien de si aisé que d'établir utilement des séminaires, pourvu qu'on n'y reçût que des jeunes gens avancés en âge, et dont le jugement déjà formé pût faire juger, après les avoir éprouvés quelque temps, s'ils étaient appelés au service de l'autel ». Quelques jours après cet entretien, le 7 janvier 1644, le saint homme mourait et, la nuit qui suivit sa mort, apparaissant à son cher disciple et pénitent M. Olier, il lui annonça qu'il hériterait de son esprit pour l'établissement des séminaires et compléta l'instruction qu'il avait donnée à ce sujet à M. du Ferrier (1). Durant le mois de janvier 1642, M. Olier commença à Vaugirard un séminaire qui fut bientôt transporté à Paris sur la paroisse Saint-Sulpice.

« On a discuté, dit à ce propos M. E. de Broglie (2), pour

(1) *Vie de M. Olier*, par M. FAILLON, p. 293.

(2) *Saint Vincent de Paul*, par EMMANUEL DE BROGLIE (Lecoffre), p. 113.

savoir lequel des deux, de Vincent de Paul ou de M. Olier, avait le premier fondé les grands séminaires et à qui en revenait l'honneur. Ces sortes de discussions, toujours assez inutiles, nous paraîtraient singulièrement déplacées et presque un manque de respect pour la mémoire de celui des deux qu'on prétendrait honorer. Ce n'est certes pas M. Olier, qui se plaisait à dire à ses confrères : « M. Vincent est notre Père », ni Vincent de Paul, qui appelait M. Olier « un homme de Dieu », et lui demanda sa bénédiction lorsqu'il alla le visiter sur son lit de mort, qui nous permettraient d'entrer dans une pareille et, il faut le dire, si oiseuse contestation. Tous deux ne travaillaient que pour Dieu, tous deux arrivèrent en même temps au même but, menés et conduits par la même grâce divine dont ils se reconnaissaient les indignes instruments; n'allons pas, par une discussion posthume, amoindrir une gloire si pure et une si chrétienne fraternité dans l'amour du bien. »

Nous aimons mieux conclure avec un vénérable supérieur de Saint-Sulpice (1) :

« Nous n'avons pas eu en France de vrais *grands séminaires* jusqu'à ce que saint Vincent de Paul et M. Olier, que l'on peut regarder comme appelés de Dieu à cette œuvre, en eussent établi sur des fondements plus solides. Ces deux vénérables prêtres, animés d'un même esprit, pleins de zèle pour la gloire de Dieu et la sanctification du clergé, et voulant réaliser la pensée du concile de Trente, ont travaillé à ramener les séminaires à l'état des anciennes écoles épiscopales, avec les modifications que demandaient les nécessités des temps modernes. Pour atteindre ce but, ils ont établi la vie commune parmi les clercs pour le temps de leur éducation ecclésiastique, sous des règles et une direction qu'ils ont jugées les plus propres à la sanctification du clergé. Les Prêtres de la Mission et ceux de Saint-Sulpice, unis par les liens d'une estime mutuelle et de la charité, continuent l'œuvre de leurs pères : ils conservent comme un dépôt sacré les traditions qu'ils en ont reçues. »

F. P.

1. M. ICARD. *Traditions de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice.*

LES ŒUVRES

Le *Sillon* : son œuvre d'éducation populaire. — Les « Cercles d'études ».
— Les « Salles de travail ».

..

Nous avons récemment parlé des œuvres de jeunesse et de la place qu'elles tenaient à l'Exposition ; aussi nous permettra-t-on de consacrer quelques pages à une jeune association parisienne, le *Sillon*, qui, parmi elles, a déjà fait beaucoup de bien, qui est appelée à en faire davantage encore et dont l'action commence à s'étendre efficacement à la province.

L'histoire du *Sillon* est curieuse.

Sous ce titre paraissait il y a quelque sept ans une revue de « jeunes », de « très jeunes ». « Nous pouvons le dire aujourd'hui, écrit le directeur actuel, M. Étienne Isabelle : ce sont des enfants qui ont fondé le *Sillon*. Une humble conférence d'étude d'un grand et cher collègue : voilà notre berceau. Une revue, qui d'abord ne trouva point parmi ses collaborateurs le gérant majeur requis par la loi et qui depuis n'a point cessé de paraître : telle fut la première manifestation de notre foi et de nos enthousiasmes. » La foi profonde et l'enthousiasme, ce sont bien là, en effet, les deux caractéristiques du *Sillon* à son origine ; ils constituent encore maintenant ses signes distinctifs, avec, en plus, la maturité de pensée que donnent sept à huit années vécues en plein travail.

Le *Sillon* cherche d'abord quelque temps sa voie ; on y traite beaucoup de littérature et de philosophie, mais, peu à peu, les réalités de la vie — et surtout de la vie ouvrière — préoccupent ces jeunes gens, ardents et renseignés, qui font leur apprentissage de citoyens. Les « œuvres » les attirent, et dans les œuvres les cercles d'études les retiennent. Insensiblement, les rédacteurs du *Sillon* deviennent avant tout des hommes d'action : leur chère et très vivante Revue publie moins de poésies

et de « nouvelles », mais elle fait une place chaque jour plus large aux questions intéressant ceux qui se dévouent à l'éducation populaire. Dans tous les milieux jeunes, le *Sillon* vient exciter les ardeurs et mettre en fuite les pensées égoïstes : les Sangnier, les Isabelle, les Renaudin, les Røderer, les Basseville, les Champigneulle, ignorent le scepticisme ; aussi ces âmes généreuses savent-elles rendre contagieux leur bel enthousiasme chrétien. Et parmi les « jeunes », laïques ou séminaristes, et même parmi ceux qui ont perdu tout droit à ce qualificatif, nous en connaissons que ces merveilleux sergents recruteurs ont gagnés et embauchés pour le bien et la vie d'apostolat.

Pour faire connaître les tendances du *Sillon*, il nous suffit de citer cette phrase de M. Marc Sangnier, son président : « Il ne nous est pas permis de savoir comment Dieu fera fructifier le grain semé dans notre *Sillon*, ni qui récoltera la moisson ; nous ne nous dévouons pas à une œuvre particulière et exclusive. Peu nous importe quels instruments la Providence mettra dans nos mains : nous voulons seulement être de bons ouvriers. Nous avons la conviction que nous n'aurons pas en vain donné nos vies et nos âmes à la cause éternelle du salut du peuple par le Christ et cela doit nous suffire. Le combat ne porte-t-il pas du reste en lui-même sa récompense, et quelle plus douce joie ici-bas que de sentir la vivante réalité de cette immense et divine fraternité qui, malgré les barrières et les conventions sociales, unit tous ceux qui s'aiment dans la même œuvre d'affranchissement? »

On nous permettra d'insister quelque peu sur l'esprit du *Sillon* : il y a là quelque chose, sinon de nouveau, du moins de trop rare à notre époque. Ces catholiques jeunes et agissants ont la haine de la haine ; ils veulent rendre la religion sympathique à tous ; aussi, dans les polémiques, évitent-ils de blesser leurs contradicteurs ; ils se soucient moins d'écraser brillamment leurs adversaires que de les toucher et de les convaincre par leur sincère charité. Lisez, par exemple, cet extrait d'une réponse au *Mouvement socialiste* qui avait publié contre eux une virulente attaque : « Nous nous efforcerons de développer dans les milieux catholiques et parmi ceux que les con-

victions religieuses rapprochent de nous, non seulement l'esprit d'apostolat, mais aussi le sens de la tolérance, le respect de la bonne foi, l'horreur de l'hypocrisie, le goût de l'initiative, de l'action libre et indépendante. Que les socialistes convaincus fassent de même dans les milieux socialistes, et, au moins, de la sorte, nous contribuerons les uns comme les autres à grossir le nombre des esprits droits et sincères qui préparent laborieusement cette « réconciliation nationale » que plusieurs désirent mais n'osent encore espérer. » Il nous semble que ce ton, à la fois ferme et modéré, est celui que dans leurs controverses doivent prendre les disciples du Christ. Ah ! dame, une spirituelle injure, une méchanceté habilement lancée auraient sans doute beaucoup mieux valu pour la réputation de l'écrivain : celui-ci — un jeune homme de vingt-cinq ans — a su cependant sacrifier les intérêts de sa renommée littéraire aux intérêts de la cause chrétienne.

..

Jusqu'ici nous n'avons considéré dans le *Sillon* que la « Revue », c'est-à-dire l'éveilleur d'idées et l'excitateur d'énergie. Mais il y a autre chose. Les rédacteurs et collaborateurs de cette publication ont voulu prêcher d'exemple : il ne leur suffisait pas d'inviter avec chaleur leurs camarades à se dévouer, ils ont commencé par se dévouer eux-mêmes. Là encore, ne font-ils pas preuve de quelque originalité ?

Ce sont les résultats de leur action qu'il nous faut maintenant exposer : la chose nous sera d'autant plus facile que l'un des derniers numéros de la Revue est entièrement consacré à « l'Œuvre d'éducation populaire du *Sillon* (1) ». Nous n'aurons donc qu'à résumer ces soixante à soixante-dix pages, pleines de faits et d'idées.

Ainsi que nous le disons plus haut, les *Cercles d'études* ont d'abord et surtout attiré l'attention des membres du *Sillon*. Sur cette question, nous emprunterons de nombreux détails à une étude, très documentée et d'un haut intérêt, qui occupe près du

(1) Cf. le *Sillon*, 10 juin 1900. Les bureaux du *Sillon* sont établis à Paris, 3, rue de Bagnoux.

tiers du fascicule que nous analysons (1) et que nous citerons parfois textuellement. Il y a là des renseignements qui nous semblent pouvoir être d'une utilité générale.

Actuellement, vingt-cinq Cercles d'études à Paris sont en relations avec le *Sillon*. Ce sont de petits groupes intimes, composés chacun de quinze à trente jeunes gens qui se réunissent à date fixe (une fois la semaine, ou tous les quinze jours) pour travailler ensemble à leur formation intellectuelle et sociale, et se préparer ainsi par l'étude à l'action que bientôt, comme chrétiens et comme citoyens, ils devront exercer autour d'eux dans le monde. Cinq cents ouvriers et employés, de quinze à vingt-cinq ans, en font partie; ils représentent à peu près toutes les professions; leur valeur morale dépasse de beaucoup la moyenne et leur niveau intellectuel est relativement élevé.

Mais le *Sillon* n'est pas une fédération, encore moins un parti; aussi, tout en étant en relations avec le *Sillon*, les Cercles peuvent-ils s'affilier, suivant leurs tendances, à d'autres groupements. Pour tous les Cercles, d'ailleurs, la liberté et l'initiative sont absolument de règle. Elles se manifestent partout : dans le mode de travail, dans l'organisation intérieure du groupe, dans la marche des séances, dans le choix des sujets étudiés.

« Ainsi l'enseignement mutuel a été unanimement adopté. Les réunions ne sont ni des conférences, ni des classes faites par un professeur qui donnerait son enseignement à des élèves plus ou moins passifs. Au lieu de recevoir la vérité toute faite, les membres des Cercles la trouvent, l'élaborent eux-mêmes dans une discussion amicale, dans une conversation sérieuse à laquelle ils prennent une part très active. Cette recherche du vrai réclame les efforts de chacun; l'un développe quelques idées sur la question proposée, l'autre remplit les fonctions d'avocat du diable et objecte mille difficultés, tous disent leur mot, émettent leur opinion, et contribuent à l'œuvre commune.

« Toutefois, les jeunes gens ne sont pas abandonnés à leur inexpérience. Un homme instruit (prêtre ou laïque) assiste aux

(1) Cette étude est signée F. Paul. C'est un pseudonyme qui, si nous sommes bien renseigné, cache un jeune prêtre orléanais qui, depuis plusieurs mois, se consacre à l'œuvre des Cercles d'études.

séances. C'est le conseiller. Il ne gouverne pas le Cercle ; il vient, non en maître pour imposer son autorité, mais en ami désireux d'apporter sa collaboration toute fraternelle au travail des ouvriers. Son rôle consiste à mettre la discussion au point, à résoudre les difficultés qui paraissent insolubles et à résumer les conclusions. Encore s'efforce-t-il d'intervenir le moins possible et de faire découvrir la vérité par les autres, plutôt que de la donner lui-même.

« Nous ne connaissons qu'un Cercle où l'enseignement mutuel ne soit pas pratiqué. Là, le conseiller se charge lui-même de traiter une question à chaque séance, et quand il a fini de parler, il répond aux difficultés qui lui sont posées. Cette manière de faire, qui a ses avantages, n'est pas généralement très pratique : elle fatigue rapidement les auditeurs dont elle n'exerce pas assez l'activité. Cependant, elle peut être utilement employée dans les débuts (et c'est le cas pour le groupe dont nous parlons), alors que les jeunes gens ne sont pas initiés au petit travail personnel qui leur est demandé. On corrigerait les inconvénients de ce procédé, et l'on obtiendrait d'excellents résultats, en chargeant un membre d'exposer à sa façon, au commencement de la réunion suivante, les points traités précédemment par le conseiller d'études.

« Nous retrouvons l'application des mêmes principes dans l'organisation intérieure des Cercles : les ouvriers choisissent librement un de leurs camarades qui pour une année entière remplit les fonctions de président, ou bien ils remettent la direction générale à une petite commission permanente, et ils président les séances chacun à leur tour ; ce dernier système est préférable, car il fait davantage appel à l'initiative et à l'activité de tous. Un ou deux assesseurs, un secrétaire, parfois un trésorier, nommés également par voie d'élection, complètent le bureau. »

Obligé de nous borner, nous ne raconterons point par le détail comment se passent les séances des Cercles d'études, généralement ouvertes par la prière et se terminant souvent par le vote d'un ordre du jour ; mais nous indiquerons — toujours d'après l'article du *Sillon* — les principales questions qui sont débattues

dans ces réunions d'enseignement mutuel. « On remarquera d'abord la grande variété des sujets choisis. La politique en est exclue. Certes, nos groupes ne sont pas des foyers de réaction; sans oublier les grandeurs et les services du passé, et sans croire que la France date de la Révolution, les jeunes gens comprennent et aiment leur temps à cause de ses qualités et malgré ses défauts. Qui pourrait les en blâmer? Mais l'action politique ne conviendrait pas actuellement même aux plus âgés d'entre eux, parce qu'étant toute négative et toute superficielle, elle ne produirait aucun effet sérieux. Les services qu'ils rendront plus tard au pays seront proportionnés à la valeur qu'ils acquièrent maintenant. Aussi préfèrent-ils attendre et travaillent-ils à se composer à eux-mêmes une individualité pleinement chrétienne et à devenir des citoyens conscients en s'initiant petit à petit à toutes les questions qu'un électeur intelligent doit se poser et résoudre. Contribuer à la formation du chrétien et assurer celle du citoyen : tel est bien le but des Cercles; et c'est vers cette fin que convergent tous les sujets étudiés depuis six mois. »

Ceci dit, on ne s'étonnera guère que les questions religieuses et sociales soient le thème préféré des travaux. Mais le Cercle n'est pas un concile, ni même un catéchisme; les discussions strictement religieuses n'y seraient pas à leur place; toutefois, les jeunes ouvriers ont pensé avec raison qu'il était bon de compléter l'enseignement reçu de la bouche du prêtre par une étude personnelle des problèmes fondamentaux du christianisme, des objections les plus répandues contre l'Église, des faits importants de l'histoire ecclésiastique. « Nous nous efforçons, dit un rapport du Cercle des Blancs-Manteaux, de développer nos convictions religieuses, afin de devenir des hommes ayant vraiment la foi et méritant le nom de chrétiens et de Français, car nous travaillons non seulement pour nous, mais pour Dieu et pour notre chère patrie... » Dans l'étude des questions sociales, on s'est appliqué, sans doute, à prémunir les esprits contre les erreurs du jour, mais encore à faire œuvre positive et à indiquer les principales idées du programme chrétien.

Les conclusions sociales du catholicisme, les grandes lois de l'économie politique, la législation du travail, les doctri-

nes socialistes ont fourni une ample matière à la discussion.

..

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation des Cercles d'études, établis soit dans les patronages, soit en dehors de toute œuvre de jeunesse. Le *Sillon* très souvent est intervenu dans leur fondation. Mais il a fait plus, et pour leur venir en aide a créé plusieurs organisations dont nous devons parler.

La première difficulté que rencontre le bon fonctionnement des Cercles, c'est l'insuffisance de préparation des conférenciers improvisés. Pour supprimer ou tout au moins notablement diminuer cette difficulté, le *Sillon* a créé les *salles de travail*.

« Les Cercles étaient loin, en effet, de posséder des ressources suffisantes pour avoir une bibliothèque convenablement garnie d'ouvrages spéciaux, et les conférenciers, toujours ouvriers et employés, n'avaient guère le loisir d'aller dans les bibliothèques pour y chercher les renseignements dont ils avaient besoin. D'ailleurs, en auraient-ils eu le temps matériel, il n'est pas très certain qu'ils seraient parvenus à trouver ce qu'ils cherchaient, car il faut avoir déjà bien des connaissances acquises et une certaine expérience des bibliothèques pour découvrir de suite l'ouvrage voulu, et dans cet ouvrage les passages concernant la question à étudier.

« C'est en cela, continue l'article du *Sillon* auquel nous empruntons ces renseignements, que réside la grande utilité de nos salles de travail. Nous nous efforçons de nous rendre utiles en nous mettant à la disposition des membres des Cercles d'études pour tous ces renseignements et toutes ces recherches.

« Voici, par exemple, un jeune homme qui doit faire une conférence ou désire prendre part à la discussion sur un sujet déterminé; il vient nous demander conseil. Nous lui mettons entre les mains les ouvrages qui traitent le mieux la question, en lui montrant les passages à lire; souvent nous lui prêtons un des volumes pour qu'il puisse étudier chez lui d'une façon plus approfondie qu'il ne pourrait le faire dans la salle de travail (elle n'est ouverte jusqu'ici que pendant deux heures, deux fois par semaine). Si on nous en exprime le désir, notre interven-

tion va plus loin. Nous indiquons oralement les lignes générales qui pourraient servir de canevas à la conférence. Autour de ces idées dominantes viendront se grouper les arguments tirés des lectures qui auront été faites ou de l'expérience personnelle des conférenciers. Par ce moyen on évitera la confusion qui pourrait se produire au milieu d'idées élaborées souvent d'une façon trop hâtive. La conférence n'en pourra être que plus claire et plus complète. Nous pouvons aussi prévenir les conférenciers des contradictions qu'ils entendront sans doute, ou tout au moins de celles qui, les plus importantes, sont parfois difficiles à réfuter. »

Les « salles de travail » ont déjà rendu de très grands services et semblent fort appréciées par les membres des Cercles.

La seconde difficulté qui s'oppose au développement de ces réunions d'étude, c'est la lassitude survenant assez vite. « Le découragement est une tentation très humaine qui visite les âmes les plus ardentes et les mieux trempées. Après six mois, après un an, les membres d'un Cercle ne vont-ils pas abandonner l'œuvre entreprise ? Étudier, à quoi bon ? Ils sont douze, vingt, dans leur quartier ; que faire, lorsqu'on est si faible, en face d'une majorité si forte d'indifférents et d'hostiles ? »

Pour parer à ce grave danger, le *Sillon* intervient encore. Les jeunes membres des Cercles ont besoin d'être encouragés, soutenus.

Eh bien ! de temps en temps, un collaborateur de la Revue ira les « visiter », assister à une de leurs séances et les reconforter par sa présence et sa parole.

Et puis, il faut faire disparaître cette sensation déprimante d'isolement. Dans ce but, on a créé un petit bulletin, l'*Écho des Cercles d'études* (1), paraissant en fascicule détaché dans le *Sillon*. Rédigé en grande partie par les ouvriers des Cercles, il rend compte des efforts de tous les camarades, « établit entre eux des liens nouveaux et développe dans leurs âmes des sentiments de confiance et de courage pour l'étude et l'action ».

Enfin, le premier vendredi de chaque mois, les délégués des Cercles se rencontrent au *Sillon*. « Dans ces soirées si gaies et si

(1) On peut s'abonner à l'*Écho des Cercles d'études*, 3, rue de Bagneux.

intimes, ils se voient et causent, ils prennent conscience de leur force, et ils se quittent plus ardents et plus heureux, en pensant que, dans ce grand Paris, ils ne sont pas seuls à aimer le Christ, à vouloir la vérité et à pratiquer le bien, et que sur tous les points de la capitale se prépare une génération d'ouvriers, chrétiens et éclairés, sincèrement dévoués à la même cause de Dieu et du peuple. »

Ces Cercles d'études ne résument pas à eux seuls toute l'œuvre d'éducation populaire réalisée par le *Sillon*. Pour être complet sur la question, nous devrions encore parler des conférences, des promenades artistiques et scientifiques, des auditions musicales, organisées par la vaillante Revue. Mais il nous faut aujourd'hui nous arrêter; d'ailleurs, nous reviendrons un jour sur ce sujet et nous aurons sans doute alors à signaler une création qui se prépare et qui marquera un nouveau progrès : il y a tout lieu d'espérer, en effet, que, très prochainement, grâce au *Sillon*, les catholiques de Paris ouvriront enfin deux ou trois « Universités populaires ».

Devant tous ces efforts, inspirés par un esprit profondément et efficacement chrétien, on comprend que l'autorité religieuse ait tenu à encourager ces « jeunes » qui ont fait leurs preuves et l'on ne s'étonne pas que le représentant en France de Léon XIII ait bien voulu accepter de présider, il y a quelque temps, une de leurs réunions.

Fort de ces hautes et très précieuses sympathies, docile aux conseils et directions de la hiérarchie catholique, le *Sillon* peut continuer sans crainte sa marche en avant; il est dans la voie du Christ.

MAX TURMANN.

Nécrologie. — *M. Armand David.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Armand David, lazariste, membre correspondant de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, décédé, le 11 novembre, en la maison mère de la Communauté, à l'âge de 74 ans.

Nous aurons occasion de revenir sur la vie de ce missionnaire modeste qui a rendu de grands services à la science par des explorations en Chine restées célèbres. En attendant, nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

L'abondance des matières nous force à renvoyer au prochain numéro notre Chronique et la Bibliographie.

Le Gérant : C. TREICHE.

VICHY — Hôtel de l'Intendance

En face de la Grande-Grille, des Bains et des Parcs

G. MALLERET, PROPRIÉTAIRE

CHAMBRES ET PENSION DEPUIS 7 FR. PAR JOUR — OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

RUBANS ET SOIERIES

En tous genres

PRIX DE GROS

Maison DUPLATRE

15, Rue de la Poulallerie. — LYON

PRIX SPÉCIAUX POUR LES COMMUNAUTÉS, PENSIONNATS, ETC.

DIEU ET FAMILLE

Collection musicale (Unique en son genre)

pour les jeunes filles

Demander le catalogue gratuit, 25 pages de musique,
au DIRECTEUR de l'Édition Lyonnaise, 15, rue de la Poulallerie, LYON.

LIBRAIRIE SAINT-AUGUSTIN

Louis CROZIER — 20, rue d'Algérie — LYON (Terreaux)

Assortiment complet de LIBRAIRIE RELIGIEUSE (œuvres littéraires spéciales pour la propagande).

Choix très soigné de LIVRES DE PRIX pour les écoles catholiques.

LIVRES CLASSIQUES — Papeterie scolaire — Imagerie

Les catalogues « Livres de prix » et « Livres classiques » sont envoyés gratuitement à toute maison religieuse qui en fait la demande.

PHARMACIE DES SŒURS DE SAINT VINCENT DE PAUL

8, rue du Doyenné — LYON

VALENDRU, Pharmacien

Toile souveraine antirhumatismale des Sœurs, contre revêtements, brûlures, plaies, contusions, etc., 5 fr. le mètre. — Vin reconstituant du Dr Raynaud, au lacto-phosphate de chaux et au quinquina, 4 fr. le flacon. — Prises anti-névralgiques souveraines contre douleurs névralgiques, migraines, etc. 3 fr. la boîte. — Sirop dépuratif excellent pour dartres et eczéma, 5 fr. le litre. — Opiat contre l'anémie, pâles couleurs, chlorose, etc.

CHARBONS DE TERRE ANTHRACITES, COKES, BOIS
CHARBONS DE BOIS

Adolphe de RIBBENTROP et C^o

A. ANTOINE Successeur

53 et 55, Quai de Seine, PARIS

FOURNISSEURS DE PLUSIEURS COMMUNAUTÉS ET ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

TÉLÉPHONE N° 418-57

Maison recommandée
MANUFACTURE DE CHAUSSURES « SAVART »
BEHR ET IUNG, anciens intéressés, successeurs de SAVART

Usine à Vapeur, 5, 7, 9, 11 et 13, Rue Rubens à Paris

Articles spéciaux de qualité supérieure pour Communautés religieuses, Pensionnats et Orphelinats. Fournisseurs de l'Économat et des communautés des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, de nombreux pensionnats et Orphelinats. Escompte de 30% aux Communautés, Pensionnats et Orphelinats dirigés par les Sœurs

ATELIERS DE STATUAIRE RELIGIEUSE
et d'Ameublement d'Eglise

CACHAL-FROC, 30, rue Vavin, PARIS

Membre du Jury hors Concours à l'Exp. des Arts Religieux, Lourdes 1898.

☩
AUTELS

Confessionaux

CHAIRES

Stalles

BOIS

Pierre

MARBRE



☩
STATUES

religieuses

CHEMINS

de

Croix

en

TOUTES

MATIÈRES



Statuaire religieuse artistique de CACHAL-FROC

AUTEUR DE NOUVEAUX MODÈLES DE LA VIERGE MIRACULEUSE

Les nouveaux modèles de la Vierge Miraculeuse de CACHAL-FROC ont été placés en un grand nombre de fondations des Œuvres de la Charité de la France et de l'Étranger :

À Rome, Naples, Bari, Mondovì, etc. ; à Alger, El-Biar, Beyrouth, Constantinople, Salonique, Haïfa-Palestine, etc. ; au Guatemala, à Rio-de-Janeiro, Barbacena, Bahia, Fortaleza, etc. ; à Buenos-Ayres, à Madrid, Carthagène, Saragossa, etc. ; à Bruxelles, Bruges, Ann. Gand, Liège, etc. ; à Paris, Versailles, au Havre, Rouen, Orléans, Nancy, Montpellier, Béziers, Evreux, St-Malo, Dijon, Arles, Amiens, Lille, Cambrai, Langres, Besançon, Colmar, St-Etienne, Lda. Marchais, Belfort, etc. ; à Nice, Fontaine, etc. ; etc. ainsi qu'en diverses chapelles de la Mission de Saint-Louis, à Orléans, etc., etc., et récemment en faveur de saint Vincent de Paul, près Paris.

Les ATELIERS CACHAL-FROC possèdent la collection la mieux étudiée, la plus artistique et la plus nouvelle de statues statuettes religieuses.

Envoi franco du Catalogue et de Photographies.

M. CACHAL-FROC ne traite que directement avec le Clergé et les Communautés ; il ne vend pas, aux marchands d'ornements d'église, liège et enluminé ; son travail, abrité depuis des siècles par les institutions protectrices, est toujours fait consciencieusement et avec art.

Les statues artistiques des Ateliers CACHAL-FROC ne sont pas vendues plus cher que les statues communes généralement écrites dans le commerce.

VA PARAITRE INCESSAMMENT

Nouveau modèle de Saint Vincent de Paul
créé d'après documents authentiques, par CACHAL-FROC

PETITES ANNALES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

<i>Les Petites Annales</i>	353
Deux mois de Siège. — Journal de M ^{re} Favier ..	356
Le Séminaire Saint Vincent de Paul	376
Chronique	381
Table	383

PARIS

SEMINAIRE
SAINT VINCENT DE PAUL
 88, rue du Cherche-Midi, 88

LOUDIN
 LIBRAIRE-ÉDITEUR
 40, rue de Mézières, 40

PETITES ANNALES
DE
SAINT VINCENT DE PAUL

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS : FRANCE, 5 FR. — ÉTRANGER, 6 FR.

Numéro spécimen : 20 centimes

BUREAUX

SÉMINAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

88, RUE DU CHERCHE-MIDI, 88

Toutes les communications doivent être adressées à M. F. PORTAL, prêtre de la Mission, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, 88, rue du Cherche-Midi, Paris.

Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité peuvent se servir, comme intermédiaire, soit de la Procure générale ou du Secrétariat de Saint Lazare, soit du Secrétariat ou de l'Économat de la Maison Mère des Filles de la Charité.

Les « PETITES ANNALES » publieront régulièrement des comptes rendus bibliographiques. S'il y a lieu, elles donneront sur les ouvrages qui intéressent particulièrement nos lecteurs des études plus étendues.

Les auteurs et les éditeurs sont priés d'adresser leurs envois à M. PORTAL, supérieur du Séminaire Saint Vincent de Paul, rue du Cherche-Midi, 88.

GRANES ET PLANTES

Frédéric BROSSY

MARCHAND-GRAINIER

LYON — 6, Quai de la Guillotière, — LYON

Catalogue illustré envoyé franco sur demande

Voir les Annonces des mois d'Octobre et de Novembre 1900

LA MAISON EST FERMÉE LES DIMANCHES ET FÊTES SANS EXCEPTION

COURS de Mlle B. GLEY (35, rue de Verneuil — angle de la rue du Bac). — Piano, solfège, transposition et diction.
Examens mensuels, par M. Charles Boné.

PETITES ANNALES
DE
SAINT VINCENT DE PAUL

‘ LES PETITES ANNALES ’

Les *Petites Annales* arrivent au terme de leur première année. La circonstance est favorable, nous semble-t-il, pour remercier nos abonnés et nos lecteurs de tout l'intérêt qu'ils ont bien voulu nous porter, des témoignages de sympathie qu'ils nous ont donnés, et pour les entretenir un instant de notre modeste publication.

Grâce à de bons encouragements et à de précieux concours, non seulement la vie des *Petites Annales* est assurée, mais elles peuvent encore dès maintenant se développer et tendre avec plus de force vers une perfection que nous souhaitons plus que personne. Par leur zèle à les répandre, par d'intéressantes communications, comme aussi par de charitables critiques, nos amis nous aideront à la réaliser : nous en avons le ferme espoir.

Ceux de nos lecteurs qui nous ont suivi depuis l'origine se souviennent peut-être qu'en fondant les *Petites Annales* nous avons voulu faire connaître saint Vincent de Paul, sa vie, ses travaux, sa doctrine spirituelle. Nous ajoutions que les œuvres ouvrières et les missions trouveraient aussi place chez nous. Il est facile de se convaincre, même par un rapide coup d'œil sur les titres de nos différentes études, jusqu'à quel point nous avons été fidèle à notre programme.

Les Missions, à cause surtout des tristes événements de Chine, ont pris une large place que nous avons toujours, cependant, le regret de ne pouvoir faire plus grande. Les œuvres ouvrières n'ont pas été négligées et M. Max Turmann particulièrement nous a donné des études bien remarquables. Les œuvres de saint Vincent : les grands séminaires français, les Dames de la Charité, les Filles de la Charité, surtout dans la

personne de leur vénérable Fondatrice, ont été étudiées autant que le permettait notre cadre trop étroit. Il semble que nous ne puissions pas en dire autant de la doctrine spirituelle de notre Saint, que nous avons peut-être un peu trop laissée dans l'ombre. Sans chercher des excuses faciles à trouver, comme d'ordinaire, nous aimons mieux dire, tout de suite, que nous essaierons de ne plus mériter ce même reproche.

Désormais, à moins d'impossibilité absolue, chaque numéro contiendra quelques pages édifiantes tirées des lettres ou des conférences de saint Vincent de Paul, avec ou sans commentaires, suivant le cas. C'est une résolution tout à fait arrêtée.

M. Max Turmann veut bien accepter définitivement de traiter la partie des œuvres. Notre éminent collaborateur, dont la haute compétence est reconnue par tout le monde, se tiendra comme par le passé en dehors des théories et des systèmes et se placera uniquement sur le terrain des faits. Nos lecteurs connaîtront ainsi toutes les œuvres entreprises pour le bien, et en particulier pour la jeunesse populaire, en France ou à l'étranger. Ils les connaîtront d'une manière juste, car l'exposé en sera impartial; par conséquent, ils pourront tirer de cette connaissance des enseignements, soit pour perfectionner les œuvres existantes, soit pour en créer de nouvelles.

Nous n'aurons pas, il faut l'espérer, d'aussi pressants motifs de consacrer de longues pages aux Missions; mais, cependant, nous ne pouvons guère nous restreindre sur leur compte, à cause des malheurs qui les éprouvent et des calomnies dont elles sont l'objet. Les catholiques ne doivent pas oublier que l'obligation de les soutenir s'impose plus que jamais à cette heure douloureuse où nos Missions de Chine viennent de subir d'effroyables désastres, alors surtout que des sectaires poussent la France à désertier son rôle traditionnel.

Enfin, pour disposer de plus d'espace, et aussi pour traiter avec plus de liberté les matières qui les intéressent particulièrement, nous ajouterons une feuille, c'est-à-dire 16 pages, que nous destinerons à nos confrères, aux prêtres.

Nous nous proposons de traiter dans ces pages, avec plus de développements et de précision, tout ce qui se rapporte au clergé et à ses travaux. C'est une œuvre d'édification et de zèle éminemment sacerdotale, destinée à poursuivre et à compléter l'action du séminaire.

Nous terminerons ce petit examen de conscience en offrant à nos lecteurs, à nos amis, les meilleurs souhaits pour les fêtes de Noël et pour la nouvelle année, et en leur demandant



Élèves du grand séminaire, Ning-po.

de se souvenir quelquefois dans leurs prières des *Petites Annales* et des rédacteurs.

DEUX MOIS DE SIÈGE

JOURNAL DE M^{re} FAVIER

Tien-tsin, septembre 1900.

Nos chrétiens ont été admirables; tous priaient avec la plus grande ferveur et se dévouaient sans craindre pour leur vie. Les courriers que nous envoyions aux Légations étaient en péril de mort; plusieurs ne sont pas revenus. Le 10 août, l'un d'eux s'est encore sacrifié pour aller avertir le Ministre que nous étions à la dernière extrémité. Pauvre jeune homme! il a été écorché vif, et les Boxeurs ont exposé sa peau et sa tête à quelques mètres de notre mur d'enceinte.

Il fallait voir les chrétiennes se priver de leur maigre portion pour nourrir leurs bébés; depuis longtemps elles n'avaient plus de lait; avec de petits morceaux de fer-blanc qui servaient de cuillère, elles introduisaient le brouet clair dans la bouche de leurs pauvres enfants. Une trentaine de nouveau-nés ont, en effet, encore augmenté la population de la Chine pendant ces deux mois.

Un matin, avant la sainte Messe, une de ces vaillantes chrétiennes, accouchée de la nuit, se jette à mes pieds et me dit :

« Evêque, Evêque, faites-moi donner un bol de petit millet pour que j'aie un peu de lait. »

Je dus le lui refuser en pleurant; il n'y en avait point!

On faisait la cuisine avec des feuilles d'arbres et des racines de dahlias, de cannas, des tiges, des oignons de lis; tout cela, réduit en bouillie, augmentait la faible pitance que nous donnions à chacun.

On couchait péle-mêle, tâchant de s'abriter contre les boulets et surtout contre les mines. Deux ou trois cents enfants criaient la faim, et la chaleur intense m'empêchant de dormir, je croyais ouïr les bélements d'une troupe d'agnelets destinés au sacrifice. Ces cris, du reste, diminuaient chaque jour, car nous avons enterré cent soixante-dix de ces innocents.

La misère, la faim, la maladie, les balles ont plus que décimé la population chrétienne; le nombre des cadavres enterrés dans notre jardin dépasse quatre cents. Tous sont morts en bons chrétiens, en disant : « Nous mourons pour notre religion, tués en haine de la foi; le bon Dieu nous donnera le Paradis. »

Nos Sœurs de charité ont été admirables; plus éprouvées encore que nous peut-être, elles se privaient de tout pour leurs enfants. A part une ou deux dont la faiblesse nerveuse excusait les appréhensions, toutes ont montré un courage vraiment viril. La secousse effrayante de la dernière mine a donné le coup de grâce à la vénérable supérieure, sœur Jaurias, déjà malade et âgée de 78 ans; elle est morte heureuse, car Dieu ne l'a prise qu'après la délivrance.

Que dirai-je des missionnaires? Mon coadjuteur était partout, veillait à tout, encourageant, consolant, soutenant tout le monde et traversant sans cesse les endroits les plus dangereux, sans se préoccuper des boulets

ou des balles. Le directeur du séminaire, avec ses jeunes gens, veillait nuit et jour sur les toits de l'église, sur les barricades, aux tranchées. Les grands séminaristes, avec un de nos jeunes confrères européens non encore dans les Ordres, remplaçaient de suite nos soldats morts ou blessés et se servaient du Lebel en vrais matelots; plusieurs ont été atteints par les balles, mais, grâce à Dieu, aucun n'est mort!

Notre Procureur continuait à remplir son ministère avec un calme étonnant, pourvoyant à tout et quoique d'une santé délicate, supportant les privations avec une énergie peu commune. Nos missionnaires indigènes se multipliaient pour mettre un peu d'ordre dans la maison; ils dirigeaient les travailleurs, veillaient aux distributions de vivres, maintenaient la paix et donnaient les dernières consolations aux mourants. Il n'y a guère que moi qui ne faisais pas grand'chose. Presque toujours retiré dans ma chambre, je priais le bon Dieu, la Sainte Vierge, les bons Anges, tous nos saints protecteurs; j'essayais de conserver pour moi et de donner aux autres la résignation, la patience et le calme si nécessaires dans de pareils moments.

Je ne crois pas exagérer en portant le nombre des victimes à 15.000 au moins: 15.000 victimes, mortes brûlées, coupées en morceaux, jetées dans les fleuves, sans vouloir faire une simple prostration idolâtrique qui les aurait sauvées. Je ne pense pas que deux pour cent aient racheté leur vie par un acte superstitieux où le cœur n'était certainement pour rien. Pas un de nos missionnaires n'a quitté son poste, malgré les sollicitations des mandarins qui voulaient les reconduire sous escorte et les mettre en sûreté: pas un n'a abandonné ses chrétiens. Encore aujourd'hui, malgré l'arrivée des troupes, plus de vingt-cinq sont assiégés dans leurs résidences. Que le bon Dieu les protège!

A Pékin, trois églises, sept grandes chapelles, les collèges, les hôpitaux, les établissements des sœurs de Saint-Joseph (indigènes), tout est absolument rasé; les cimetières qui renfermaient les sépultures des missionnaires, depuis Mathieu Ricci jusqu'à M^{sr} Sarthou (trois siècles) ont été violés, les tombes renversées, les ossements, voire même les cercueils réduits en cendres et jetés au vent: le Pei-tang, criblé d'obus, reste seul debout. M. d'Addosio, M. Garrigues, M. Doré, M. Chavanne ont été tués à Pékin, et dans la mission plusieurs prêtres chinois ont eu le même sort.

Le Vicariat contenait cinq cent soixante-dix-sept chrétientés, la plupart avaient leur chapelle: c'est à peine s'il en reste un quart; les maisons des chrétiens ont été pillées, brûlées. Je n'en connais qu'une à Pékin qui soit encore debout.

Bref, la ruine est à peu près totale, le travail de quarante années est anéanti; mais le courage des missionnaires ne l'est pas et nous allons recommencer, assuré de la réussite, car « le sang des martyrs est une semence de chrétiens ». A moins cependant que Dieu ne veuille châtier cette malheureuse Chine qui, depuis des siècles, abuse de ses grâces. Espérons qu'il pardonnera encore; tant de gens, même parmi les mandarins, sont innocents des atrocités commises! Nous aimons et aimerons toujours nos pauvres Chinois. Priez pour eux et pour nous. *Gratias agamus Domino Deo nostro!*

AU JOUR LE JOUR

Les dernières nouvelles que j'ai pu vous envoyer de Pékin étaient datées du 30 mai. Permettez-moi de vous écrire au ourd'hui une brève relation

du terrible siège que nous avons eu à soutenir au Pei-Tang jusqu'au jour où le bon Dieu nous a délivrés.

Mercredi 30 mai. — Nous acquérons aujourd'hui la preuve que les Boxeurs sont aidés par le gouvernement chinois et les troupes régulières. Ces dernières ont elles-mêmes mis le feu aux établissements du chemin de fer. Le *Tsoung-Ly-Ya-Men* cherche à différer l'envoi des troupes, les ministres européens tiennent bon, répondant qu'elles viendront à pied si on ne veut laisser le chemin de fer libre. — De 9 heures à 11 heures du soir, quelques petits ballons rouges lancés par les Boxeurs traversent la ville : ce sont des signaux de rassemblement, les soldats chinois ont fait un approvisionnement de cartouches.

Judi 31 mai. — Mon vicaire général, M. Guilloux, que j'avais fait venir à Pékin, repart avec M. Capy pour Tien-tsin. Pourront-ils atteindre la gare? Nous n'en savons rien : on dit la route interceptée par les soldats. Un télégramme de M. Dumont nous arrive à 10 heures : encore sept villages de chrétiens brûlés! A midi et demi, je reçois une lettre du ministre : il a fallu qu'il déployât avec son collègue de Russie une énergie peu commune pour obtenir que les marins français et russes débarqués hier soir à Takou montassent à Pékin par le chemin de fer. A 3 h. 1/2 un mandarin de nos amis vient nous voir : il nous dit que l'impératrice ne peut résister au courant anti-européen : les bons mandarins sont cassés ou donnent leur démission. 75 Français, 75 Russes, 75 Anglais, 40 Italiens, 22 Japonais et 60 Américains sont partis à 3 h. 1/2 de Tien-tsin pour Pékin : on les attend ce soir.

Vendredi 1^{er} juin. — Des réfugiés nous arrivent de toutes parts; nos missions de Pa-Tchoo sont presque totalement détruites. Le brave M. Lou, Grégoire, est resté le dernier dans sa Résidence et a pu échapper aux Boxeurs par la fuite. Des Sœurs de Saint-Joseph, des enfants de la Sainte-Enfance ont été massacrés. Le ministre de France vient nous voir à 9 h. 1/2 et nous annonce l'arrivée de 30 marins qui entrent, en effet, au Pei-tang à 10 heures, accompagnés de presque tous les Français de Pékin. Le *Tsoung-ly-ya-men* avait spécifié « que les troupes étaient destinées à la seule garde des Légations! Mais M. Pichon nous a amené lui-même près de la moitié de son détachement. Qu'il en soit à jamais remercié! A minuit, M. Guilloux nous télégraphie que des réfugiés arrivent en grand nombre de Pa-Tchoo à Tien-tsin et que le fleuve charrie de nombreux cadavres de chrétiens massacrés.

Samedi 2 juin. — Nous plaçons des postes partout : l'enseigne de vaisseau, M. Paul Henry, qui commande les marins, est un jeune homme de 23 ans aussi pieux que brave, un vrai Breton. — Les nouvelles de Tien-tsin sont mauvaises : les concessions elles-mêmes sont exposées. Les ingénieurs ont quitté la ville de Pao-ting-fou et les mandarins voudraient également faire partir nos confrères européens : ils refusent en disant qu'ils doivent rester au milieu de leurs chrétiens jusqu'à la fin : que le bon Dieu les protège!

Dimanche. Pentecôte, 3 juin. — Le Souverain Pontife m'ayant délégué pour offrir de sa part à l'Impératrice une lettre et un présent, je tenais essentiellement à remplir cette mission de confiance. Sa Majesté n'étant pas en ville avait désigné le prince Ts'ing pour me recevoir en son nom; c'est ce qu'il a fait aujourd'hui, à 2 heures, dans son propre palais. Ce prince était entouré de hauts mandarins : lettre et cadeaux furent remis

avec tout le cérémonial impérial et accepté avec de grands témoignages de respect et de reconnaissance. J'avais rédigé de plus un *placet* pour l'Impératrice dans lequel j'exposais la position actuelle; je demandais protection pour nos chrétiens et punition des Boxeurs. Le prince voulut bien s'en charger, et je sus que, dès le lendemain, ce *placet* avait été remis à Sa Majesté.

Lundi 4 juin. — Le Pei-t'ang, examiné par notre commandant, paraît impossible à défendre avec trente hommes : il a, en effet, près de 1.400 mètres de muraille ! On décide qu'en cas d'attaque trop violente, tout le monde se réunira dans l'église, et on prépare le plan de défense. Nous sommes ici, outre 70 Européens, y compris les sœurs et les frères, environ 1.000 chrétiens, et près de 2.200 femmes ou enfants. A 1 heure, nous recevons la visite de quelques Messieurs de la Légation qui nous disent qu'on est obligé de retirer les quinze soldats déjà envoyés de Nan-t'ang comme voués à une mort certaine par l'impossibilité d'une défense efficace. Que vont devenir en cas d'attaque nos confrères, les Filles de la Charité, les Sœurs de Saint-Joseph, les Maristes et tant de chrétiens qui habitent cette paroisse ? A la garde de Dieu ! Le soir à 6 heures, on arme une vingtaine de chrétiens pour faire la garde : le danger augmente.

Mardi 5 juin. — Je télégraphie dès le matin au supérieur général : *A Péking et à Tien-tsin le péril est extrême pour tous*. Une dépêche de M. Guil-loux nous annonce de nombreux incendies et de non moins nombreux massacres de chrétiens : ici tout le monde travaille aux barricades, on prépare des lances et on augmente les approvisionnements. Le ministre d'Italie envoie à 6 heures du soir dix de ses marins pour défendre l'établissement des Sœurs qui appartient à la Sainte-Enfance et où se trouvent plusieurs Sœurs italiennes. A 7 heures 1/2, le gouverneur de la ville vient me trouver et me dit :

« Vous n'avez rien à craindre, les Boxeurs n'oseront pas attaquer le Pei-t'ang ».

Ce grand mandarin est peut-être sincère; mais pour ma part, je crois son assertion absolument fausse.

Mercredi 6 juin. — Nous multiplions les moyens de défense. — Nous apprenons que l'Impératrice a envoyé deux membres du Grand Conseil pour arrêter les Boxeurs *par la persuasion* ! C'est bien inutile.

Jeudi 7 juin. — Nous construisons une petite tourelle pour protéger le mur de l'est de notre résidence. Je vais aux Légations, où on espère encore, car un nouveau décret impérial, meilleur que les précédents, vient de paraître. Pour moi, je ne garde aucun espoir et ne cesse de répéter qu'une attaque est imminente. — A 8 heures, les Maristes de Cha-La rentrent au Pei-t'ang.

Vendredi 8 juin. — Des villages brûlent de tous côtés, les incendies se multiplient pendant la nuit ; on entend partout des coups de fusil, et nous sommes obligés de veiller jusqu'au matin.

Samedi 9 juin. — Quelques Boxeurs font une apparition dans le « k'ou ». (Ce « k'ou » est la partie nord du grand parc dont l'empereur nous a donné la partie sud pour construire notre Pei-t'ang.) Je vais encore aux Légations où tout optimisme n'a pas disparu. L'Impératrice rentre en ville avec la cour et lance un nouveau décret très énergique : le gouverneur m'écrit lui-même qu'il a reçu un ordre spécial de protéger les églises de Pékin; je n'y compte guère : ils seront débordés.

Dimanche 10 juin. — Je télégraphie encore à Paris, car j'ai peur de ne pouvoir bientôt plus le faire; puis je vais aux Légations où règne une grande inquiétude à cause de la révolte des soldats du général *Toun-Fou-Siang*. De nouvelles troupes sont parties ce matin de Tien-tsin sous le commandement de l'amiral Seymour; on espère les voir arriver ici demain... Mais les Boxeurs sont tous sortis de la ville; les soldats réguliers sont sur les murs avec de l'artillerie. A 8 heures, le télégraphe est coupé entre Tien-tsin et Pékin, ainsi qu'entre Pékin et Pao-ting-fou! Ces faits sont de mauvais augure; je serais bien surpris que les secours puissent arriver.

Lundi 11 juin. — Du haut de notre église, nous voyons flamber les résidences d'été des Européens aux collines de l'ouest. A 9 h. 3/4, de nombreux Boxeurs passent avec leurs étendards le long du mur de la Ville Jaune; alerte sérieuse; tout le monde est à son poste. Je pars quand même pour les Légations; on y est rassuré, on attend les détachements de l'amiral Seymour et de nombreuses troupes, car les amiraux ont reçu l'ordre d'envoyer tout ce qu'ils avaient dès que le télégraphe serait coupé, et il l'est. Je partage peu cet espoir. Le prince *Tuan*, grand chef des Boxeurs, et de hauts mandarins, leurs amis, viennent d'être nommés membres du Tsoung-ly-ya-men. A 5 heures du soir, le chancelier de la Légation japonaise, allant au-devant des troupes attendues, est massacré près de la porte du Sud par les soldats de Toun-fou-sian. Ils font cause commune avec les Boxeurs et veulent empêcher tout Européen de sortir de Pékin et d'y entrer.

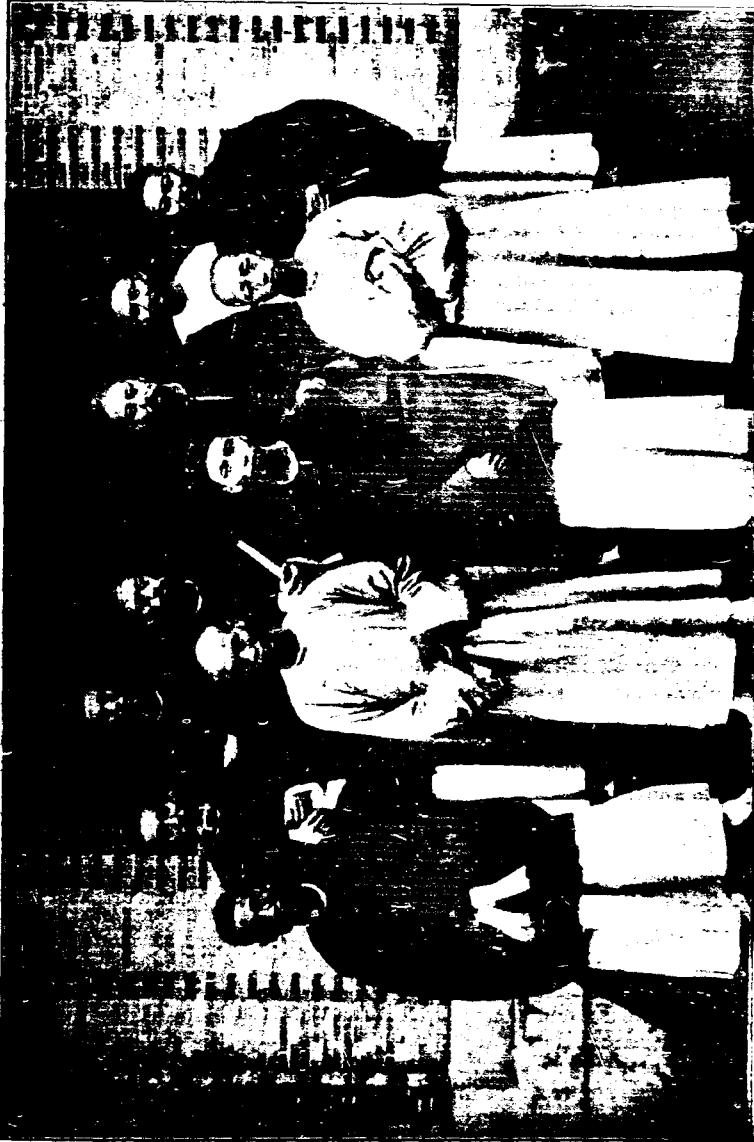
Mardi 12 juin. — Les Boxeurs incendient des meules de paille attenantes à la maison des Sœurs de Cha-La. Une nouvelle alerte sérieuse fait prendre les armes à 7 heures du soir, mais elle n'a pas de suite. Une demi-heure plus tard, M. Pichon nous écrivait que les nouveaux membres du Yamen étaient venus le voir, qu'ils avaient été fort aimables et que l'amiral Seymour entrerait en ville sans difficulté. Plaise à Dieu que les paroles des mandarins soient sincères, mais... nous ne pouvons y croire.

Mercredi 13 juin. — Le général *Toun-fou-sian* est en pleine révolte, les chrétiens de Pékin démenagent; trois d'entre eux ont été massacrés dans la ville chinoise par les Boxeurs. Nous apprenons par les Légations que l'amiral Seymour a couché hier avec ses troupes à *Lang-fou*; ce village est encore à 60 kilomètres d'ici; le chemin de fer est brûlé, on ose à peine espérer que les troupes puissent désormais arriver. A midi nous apprenons que le cimetière français est complètement brûlé et détruit; le gardien, sa femme et ses enfants ont été massacrés. Mauvaise nuit: incendies et cris de mort un peu partout, les femmes se réfugient dans l'église. A 9 h. 1/2, nous voyons flamber notre belle église de Saint-Joseph au Toung-t'ang. Vers 10 heures, bruits sinistres: on entend les Boxeurs qui donnent le mot d'ordre à l'ouest de notre établissement. A 11 heures, deux chrétiens du Toung-t'ang nous confirment l'incendie de ce monument. On veille jusqu'au matin, car les trompes des Boxeurs sonnent de tous côtés.

Jeudi 14 juin. Fête du Saint-Sacrement. — A 8 heures du matin, nous voyons du haut de l'église le Toun-t'an qui flambe toujours et plusieurs autres incendiées. Nous ne pouvons plus communiquer avec personne, les portes de la Ville Jaune sont fermées, gardées par les troupes du prince Tuan. A 11 h. 1/2, l'ancienne cathédrale de l'Immaculée-Conception au

Nan-t'ang, la résidence, le collège, l'hôpital, l'orphelinat, tout prend feu : c'est un horrible spectacle !

Vers minuit, nombreux coups de canon et de fusil au sud ; lord Seymour



Jeunes prêtres chinois ordonnés par M^r Reynaud.

arriverait-il ? Cris de mort des Boxeurs tout autour de nous : *Cha, chu, tuons, tuons !!! Chao, chao, brûlons, brûlons !!!* Jusqu'à 2 heures du matin tout le monde est sur pied, puis les cris diminuent et les Boxeurs semblent s'éloigner.

Vendredi 15 juin. — Toutes les Sœurs s'attendaient à la mort et ont fait la Sainte Communion : les enfants et les femmes sont réfugiés dans la cathédrale. A 8 heures nous apprenons par un chrétien échappé que les missionnaires, Frères, Sœurs et Filles de Saint-Joseph du Nan-t'ang sont en sûreté aux Légations. Un détachement de volontaires aussi audacieux que dévoués est allé les sauver hier à 1 heure du matin. A 11 h. 1/2, nous apercevons la tour de Notre-Dame des Sept-Douleurs au Si-t'ang dont les briques sont rougies par le feu : tout est certainement brûlé. Un courrier envoyé par nous à la Légation revient à 3 heures apportant une lettre de M. Pichon et une de M. d'Addosio, curé du Nan-t'ang. « Pas de nouvelles des détachements : combat avec les Boxeurs. M. Garrigues, curé du Toung-t'ang, est certainement massacré : nombreux chrétiens réfugiés au palais du prince Sou au nord des Légations. »

A 6 heures, nous apprenons que M. Doré, curé du Si-t'ang, a été massacré. A 7 heures, le sud, l'est et l'ouest de nos établissements sont cernés par une foule innombrable de Boxeurs. Une demi-heure après, leurs horribles cris se font entendre : nous allons certainement être attaqués. Les Sœurs et tous leurs enfants viennent à la cathédrale où se trouvent déjà 1.800 femmes ou bébés affolés de peur. Il n'était que temps : les Boxeurs arrivent par le Sud à 7 h. 3/4 : leur chef, à cheval, est un lama ou un bonze ; il précède un immense drapeau rouge, entouré de jeunes Boxeurs ayant subi les incantations et également habillés de rouge. Ils brûlent des bâtons d'odeur, font des prostrations à l'entrée de notre rue du Sud, puis s'avancent en troupe serrée. Les marins de notre Grand-Porte les laissent approcher jusqu'à 200 mètres, puis leur envoient des feux de salve nourris qui couchent par terre 47 de ces soi-disant « invulnérables » et mettent en fuite les milliers de Boxeurs qui suivaient. On sort vivement et on rapporte cinq sabres et une lance. Les Boxeurs repoussés mettent aussitôt le feu aux maisons qui nous avoisinent du côté du Sud. Nous sommes préservés par le bon Dieu qui fait changer la direction du vent en notre faveur ; du reste, couvertures mouillées, pompes, rien n'avait été oublié pour aider la Providence.

Rendus furieux par leur insuccès auquel avait assisté une populace de dix mille personnes prêtes à piller, les Boxeurs, jusqu'à minuit passé, redoublèrent leur tapage et leurs féroces hurlements, mais n'osèrent attaquer de nouveau.

Cette première affaire sérieuse nous donna de l'espoir en manifestant la lâcheté de nos ennemis. Les chrétiens, que nous avions fini par armer d'environ 500 lances, avaient encore sept ou huit mauvais fusils ; rendus courageux par ce premier succès, ils promettent de veiller avec les marins sur les quatorze cents mètres de muraille.

Samedi 16 juin. — Nous apprenons par un fugitif l'admirable constance de nombreux chrétiens massacrés en dehors de la porte P'ing-tzé-Men dont pas un n'a voulu renier sa foi : c'est bien consolant. A midi et demi, alerte sérieuse : cris de Boxeurs ; arrivée des soldats réguliers qui gardent la porte du Si-Hoa : ils sont évidemment non pas pour nous défendre, mais pour nous attaquer. Notre fournisseur de grains refuse de rien vendre : il est menacé de mort s'il nous donne le moindre approvisionnement. Vers 4 h. 1/2, un incendie immense se déclare au Tsién-Men ; les Boxeurs, après avoir brûlé toutes les maisons des chrétiens, brûlent maintenant les boutiques où l'on vend quelques objets d'Europe. Un courrier envoyé à la légation rentre à 5 heures. Toujours aucune nouvelle de l'amiral Seymour ! A 7 h. 1/2 tout le monde est à son poste : plus de 300 soldats et de nom-

breux Boxeurs entourent notre résidence ; les Sœurs et les chrétiennes passent encore dans l'église une triste nuit. Un décret impérial, paru dans la journée, fait connaître officiellement à toute la Chine que les églises de Péking sont brûlées.

Dimanche 17 juin. — De 2 heures à 3 h. 1/2 du matin, nombreux coups de canon et salves du côté des Légations : vers 10 heures, les Boxeurs et les troupes nous bloquent complètement. Cependant un chrétien se dévoue, part et nous rapporte un mot de M. Pichon : « Plus de 2.000 maisons ont été brûlées au Tsien-Men, dont 26 grandes banques chinoises. » — Soirée très mouvementée : les Boxeurs et leurs feux se voient tout autour de nous.

Lundi 18 juin. — Nous nous fortifions contre une attaque possible par l'artillerie, car plusieurs canons ont été amenés au sud de nos établissements. Le prince Tuan lui-même n'est pas loin. A 4 h. 1/2, de nombreux Boxeurs viennent en voiture et l'attaque se prépare ; elle est empêchée par une pluie torrentielle que le bon Dieu nous envoie à 5 h. 3/4.

Mardi 19 juin. — Un domestique du Si-t'ang, après avoir erré plusieurs jours dans la ville, finit par nous arriver et nous raconte que M. Doré est mort brûlé dans sa chambre avec une vingtaine de chrétiens ; il n'a pas voulu se servir de ses armes. Quelques jours auparavant, ce brave Père m'avait dit :

« — Monseigneur, si je suis attaqué, puis-je me servir de mon fusil ? »

Je lui répondis :

« — Évidemment, c'est permis en cas de légitime défense. »

Il ajouta :

« — Mais, si c'était pour défendre ma seule personne, serait-ce plus parfait de ne pas m'en servir ? »

Je lui dis alors :

« — Assurément ; massacré pour le bon Dieu sans se défendre, c'est le vrai martyr. »

C'est ce que ce cher confrère a fait !

Dans la rue, dix pièces de canon sont tournées de notre côté. Sont-elles là pour défendre le palais ou nous attaquer ?

Mercredi 20 juin. — Un chrétien nous arrive malgré le blocus : il nous dit que le ministre d'Allemagne a été tué en allant au Ya-Men et que les autres ministres ont reçu l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures.

Jesdi 21 juin (30^e anniversaire des massacres de Tien-tsin). — Un brave chrétien se dévoue pour aller encore aux Légations : il rapporte ce petit mot de M. Pichon :

« La Légation française et les autres ministres doivent se retirer dans la Légation d'Angleterre : le ministre d'Allemagne est bien réellement tué et son interprète blessé ; la légation d'Autriche est évacuée et va flamber. Le projet de quitter Pékin est abandonné : préparons-nous au dernier voyage : mais espérons encore. »

De son côté, M. Darcy, lieutenant de vaisseau, supérieur de M. Paul Henry, lui écrit : « Vous avez dû recevoir l'ordre de rallier, mais restez à votre poste pour le moment. » Le bon Dieu a permis que cet ordre de rallier ne soit jamais arrivé, sans cela nous étions tous perdus. La situation est grave : irons-nous rejoindre nos martyrs de Tien-tsin ? Nous nous préparons à tout.

Vendredi 22 juin. Fête du Sacré-Cœur. — Nous sommes complètement

bloqués et ne pouvons plus avoir aucune communication avec l'extérieur.

Voici la liste des assiégés.

M^{re} Favier, M^{re} Jarlin coadjuteur, M. Ducoulombier, procureur général du Vicariat, M. Giron, directeur des Séminaires, M. Chavanue, professeur nouvellement arrivé, M. Gartner, étudiant, non encore dans les Ordres, Frère Denis et le Frère Maës; le Visiteur des Maristes, le Supérieur et quatre Frères de la même Société; vingt-deux sœurs de Charité, dont huit indigènes; trente marins français du *D'Entrecasteaux*, l'enseigne de vaisseau qui les commande, M. Paul Henry, dix marins italiens, plus un adjudant et un enseigne, M. Olivieri; cent onze élèves des Grand et Petit Séminaires; 900 hommes ou jeunes gens réfugiés, 1.800 femmes ou jeunes enfants, 450 jeunes filles des écoles ou des orphelinats, 51 bébés de la Crèche; total approximatif, 3.420 unités dont 71 Européens.

A une livre par personne et par jour, nous avons des vivres pour plus d'un mois; comme armement les 40 fusils de marins 7 ou 8, fusils de tout genre entre les mains des Chinois, quelques mauvais sabres et 500 lances ou plutôt 560 longs bâtons garnis de fer: c'est tout. Le périmètre à défendre est exactement de 1.360 mètres.

J'avais fixé par un mandement que la consécration du Vicariat au Sacré-Cœur se ferait aujourd'hui. A 6 h. 1/2, le prêtre à genoux au pied de l'autel en lisait les premiers mots lorsqu'un coup de canon formidable vint briser un vitrail de l'église où tout le monde s'était réuni, et tuer une pauvre femme. Une panique bien excusable s'empara de toute l'assistance; on se massa dans les chapelles et sacristies de l'ouest, car c'est par l'est que nous étions attaqués. Les coups de canon se succédant à chaque minute, on évacua l'église au plus vite: 14 pièces Krupp tiraient sans interruption des bombes Schrapnel du dernier modèle. Plusieurs colonnettes en briques, des fenêtres geminées, volent en éclats; la façade de notre cathédrale est très maltraitée: les clochetons sont en miettes, mais la croix de marbre reste toujours debout. Vers 3 h. 1/2, l'attaque était tellement violente que nous croyions être arrivés à notre dernière heure. Vers 5 heures, un canon ordinaire chinois, braqué à 300 mètres de notre grande porte, nous envoie un boulet plein qui fait sauter un battant.

Surexcités par tant d'audace, le commandant Henry et M^{re} Jarlin entraînent quatre marins qui, joints à trente chrétiens, se précipitent au dehors après une salve bien nourrie, et s'emparent du canon qu'ils ramènent chez nous, malgré une intense fusillade. Deux chrétiens trouvent la mort, et deux sont blessés dans ce coup de main. Peu après, tous les canons se taisent, les Boxeurs poussent des hurlements et mettent le feu aux maisons de nos voisins du Sud; ils ne vont pas plus loin, car, ce jour-là, ils avaient laissé la place à leurs amis les soldats du prince Tuan. Dans cette seule journée, on nous avait envoyé 530 coups de canon! Nous n'avions à déplorer la perte que de trois hommes et d'une femme. C'était peu pour tant de poudre brûlée.

Samedi 23 juin. — La nuit est relativement calme, mais l'attaque recommence à 9 heures, aussi violente que la veille. J'étais assis avec le commandant sur un petit banc, près de notre Grand'Porte, regardant voler en morceaux les marbres de la façade de notre belle église, lorsqu'un adroit tireur envoya une bombe au pied même de la croix, qui, brisée, tomba sur le parvis. J'avais été si heureux de sceller cette belle croix de marbre au sommet de l'édifice il y a treize ans seulement! Enfin, si le Bon Dieu nous sauve, elle reprendra sa place.

A 4 heures du soir, le bombardement cesse, nous n'avions reçu ce jour-

là que 360 coups de canon, pas un seul homme n'avait été blessé, tout le monde avait prié avec ferveur se tenant prêt à mourir. Dieu et la Sainte Vierge nous protègent visiblement.

Dimanche 24 juin. — Les soldats réguliers, abrités derrière les murs des maisons brûlées, nous tirent dès le matin des milliers de coups de fusil Mauser, leurs fusils sont à chargeur et du dernier modèle! Nous ne comptons jusqu'à midi qu'une trentaine de coups de canon qui font relativement peu de dégât, ne lançant que des boulets pleins. Vers 4 heures du soir, une batterie de quatre pièces vient s'installer dans le K'ou au nord de nos établissements; les Tartares envoient sur l'église et dans les cours des obus meurtriers prenant à l'enfilade tous nos postes de l'Est. Deux chrétiens sont tués. Les Italiens ayant très peu de cartouches, le commandant Henry va leur donner un coup de main avec 10 marins français. Les salves, envoyées de 750 mètres, éteignent le feu des pièces : les Tartares perdent plus de 50 hommes et s'empressent d'enlever leurs canons. Le moral est relevé, l'état sanitaire est excellent, la protection divine est manifeste et nous espérons maintenant pouvoir résister aux attaques qui ne sauraient être plus sérieuses que celles de ces trois jours. Dieu veuille que nous ayons assez de vivres et que l'armée de secours ne se fasse pas trop attendre!

Lundi 25 juin. — La nuit comme la matinée ont été relativement calmes, mais il semble qu'une grande bataille se livre du côté des Légations; les canons d'hier se taisent derrière leurs retranchements. Nous subissons bien une grêle de projectiles envoyés par des fusils de rempart, seulement nous sommes habitués depuis trois jours à tant de tapage qu'on n'y fait presque plus attention. Les Boxeurs mettent quelques mannequins sur le toit des maisons; ce stratagème enfantin ne nous fait pas gaspiller des munitions. Il reste 273 cartouches par homme; on ne les emploiera qu'à bonne occasion.

Mardi 26 juin. — Les Boxeurs mettent le feu à toutes les maisons qui nous avoisinent et travaillent derrière le mur impérial où ils placent des échelles et des échafaudages pour pouvoir nous canarder plus à l'aise. On nous fusille de tous côtés; mais personne n'est atteint. Le soir, grand combat du côté des Légations.

Mercredi 27 juin. — Dès 6 heures du matin, les Boxeurs nous attaquent encore vers le Sud : ils entrent dans notre rue avec un grand drapeau rouge, pensant peut-être que notre poste de la porte d'entrée a été anéanti par la fusillade des jours précédents. Comme la première fois, des feux de salve bien dirigés les mettent en déroute; on se lance à leur poursuite et on va ramasser les armes qu'ils avaient jetés. Dans cette sortie de cent mètres à peine, le second maître est malheureusement blessé d'une balle à l'épaule. Du haut des maisons, des échelles et des échafaudages, pendant plus de six heures, l'ennemi couvre de projectiles nos cours et nos vérandahs : une jeune fille est tuée, une femme blessée à la tête. Vers 11 heures du soir nous sommes surpris par une bande nombreuse de Boxeurs lançant des bombes incendiaires et des flèches enflammées contre notre Grand'Porte qu'ils arrosent en même temps de pétrole au moyen de pompes à incendie volées par eux. Pendant ce temps les soldats réguliers font pleuvoir une grêle de balles avec leurs fusils Mauser : tout le monde tient bon : la Grand'Porte est sauvée et nous n'avons qu'un chrétien de blessé. Nos marins sont vraiment admirables : ils portent tous un scapulaire et un crucifix, et se sentent protégés par le bon Dieu.

Jeudi 28 juin. — Après une journée assez calme, nous sommes vigoureusement attaqués à 6 heures du soir et nous comptons jusqu'à 42 coups de fusil à la minute; nuit terrible. Les Boxeurs recommencent leur attaque contre la Grand'Porte. Nos gens, furieux, se décident, vers minuit, à faire une sortie: ils se précipitent sur les Boxeurs qui nous arrosaient de pétrole à moins de 30 mètres; ils en tuent dix, mettent les autres en fuite et rapportent deux pompes à pétrole, de la poudre, du plomb, voire même quelques caisses de vêtements. Malgré la fusillade effrénée des soldats réguliers, on parvint à incendier les maisons les plus dangereuses. Les pompes prises contenaient encore 100 livres de pétrole chacune!

Vendredi 29 juin. Fête de saint Pierre et saint Paul. — Nous offrons nos souhaits au brave commandant Paul Henry; nous parlons d'Angers, son pays, et du bonheur que ses parents auront à le revoir. Il nous dit: « Vous verrez que nous sauverons le Pei-t'ang: peut-être quelques-uns de nous ne seront plus; je serais heureux de mourir pour une si belle cause; j'espère que le bon Dieu m'ouvrirait le paradis. Si je dois disparaître, je ne disparaîtrai que lorsque vous n'aurez plus besoin de moi... etc. »

Je le supplie, comme tous les jours, de ne point s'exposer; j'ai peur pour lui: il est si vaillant, si brave, si dévoué!

On dirait que les Boxeurs veulent nous laisser cette journée de joie: à part les balles qui font trou dans nos vitres ou s'aplatissent contre les murailles, comme de coutume, tout est calme et nous n'avons à subir aucune attaque sérieuse. A 10 heures du soir, un orage effroyable éclate, et la foudre semble tomber sur le palais; malgré cela, fusillade intense du côté des Légations.

Samedi 30 juin. — La matinée est attristée par la mort du pauvre second maître Joannic: nous le croyions sauvé quand la gangrène s'est mise dans ses blessures et l'a emporté en quelques heures: nous n'avions, hélas! ni médecin, ni chirurgien. Il est mort en brave Breton, muni de tous les Sacrements.

A 11 heures 1/2, nous sommes étonnés de nous voir encore bombardés; une douzaine de bombes de très gros calibre éclatent en l'air sans faire de mal à personne. Au bout d'un quart d'heure cette canonnade, accompagnée d'une fusillade très nourrie partant de l'Est cesse tout d'un coup: qu'est-ce que cela signifie? Je vois sur la montagne de la Tour Blanche, qui se trouve au milieu des lacs du palais, à 1.200 mètres de nous, une vingtaine de personnes magnifiquement vêtues; on croit que le prince Tuan, l'Impératrice et d'autres hauts personnages sont venus là assister au bombardement comme à un feu d'artifice. Nos marins avaient grande envie d'envoyer une salve des Lebel sur ce groupe, mais j'ai cru devoir les en empêcher pour ne pas exciter une haine déjà trop violente.

A 5 heures 1/2, nous enterrons le second maître très simplement et au plus vite dans notre jardin; car les balles pleuvent sans miséricorde autour des assistants. Nos braves chrétiens sont tout attristés et disent: « Que ne sommes-nous morts cent, au lieu de ce brave matelot? »

Dimanche 1^{er} juillet. — Nous entendons, vers 8 heures, de nombreux coups de canon au Sud: seraient-ce les renforts? on espère encore contre tout espoir. Pour la première fois, nous commençons à manger de la viande d'âne; les mulets et les chevaux viendront ensuite; nous en avons dix-huit. La petite vérole s'est déclarée chez les enfants; il en meurt de sept à huit chaque jour.

Lundi 2 juillet. — Les attaques sont moins vives que les jours précé-

dents, mais la nourriture est bien mauvaise; plus de légumes, plus d'herbes salées pour nos pauvres chrétiens; ils commencent à perdre l'entrain des premiers temps; chaleur de 38°, atmosphère humide, puis douze jours déjà sans aucune nouvelle. Que c'est long!

Mardi 3 juillet. — Une pluie très forte nous inquiète beaucoup. Si la saison pluvieuse commençait déjà, il faudrait abandonner tout espoir de délivrance. — Comme chacun sait, tout le monde fume en Chine; nous n'avons plus de tabac; nos gens en fabriquent avec des feuilles de poirier séchées et pulvérisées. — La mortalité augmente: on enterre maintenant jusqu'à quinze enfants par jour.

Mercredi 4 juillet. — On attaque ce matin les Légations plus fortement. Vers midi, nous voyons les soldats et les Boxeurs établir une large plate-forme en terre au nord du Mur Jaune; ils veulent évidemment y placer des canons pour nous bombarder à revers à 800 mètres. Nos tireurs abattent une dizaine de ces bandits.

A 5 heures du soir, les Boxeurs arrivent de nouveau vis-à-vis notre Grand'Porte. Le canon que nous avions pris était chargé et braqué, le pointeur chinois, ancien artilleur chrétien de l'armée du prince Tuan, allume sans ordre et beaucoup trop tôt; l'ennemi fuit, n'emportant que quelques blessés. Des horlogers chrétiens réfugiés chez nous font d'excellentes cartouches Lebel, Mauser et autres; nous ne manquerons donc pas de munitions.

Jeudi 5 juillet. — Nous avons pu fabriquer de la poudre pour le canon enlevé à l'ennemi et le placer chez les Sœurs pour répondre aux pièces, qui nous menacent du Nord; mais il est bien petit en comparaison de ceux qui tirent sur nous. On nous fusille toute la journée, du sud du Mur Jaune sans grand résultat.

Vendredi 6 juillet. — Nous commençons à craindre la famine: riz, blé, fèves, millet, tout est pesé exactement; le total est meilleur que nous l'espérons: près de soixante mille livres. A une livre par personne et par jour, cela nous donne vingt jours d'assurés; d'ici là nous serons probablement forcés ou délivrés. A 5 heures du soir un bruit insolite se fait entendre: c'est une fusée à la congève lancée sur l'église et qui traverse un vitrail, laissant après elle une longue traînée de feu. Nous la ramassons, elle est composée d'un tube d'environ 70 centimètres en cuivre martelé et garnie d'une forte pointe triangulaire; la queue est formée d'un manche en bois de 3^m50 de long. Ces fusées percent un toit aussi bien qu'un boulet plein et, de plus, sont un très grand danger d'incendie.

Samedi 7 juillet. — Dès 4 h. 1/2 du matin les Boxeurs lancent sur nos toitures des pots-à-feu pendant près de deux heures. Plus de 250 s'enflamment; mais nos précautions avaient été prises: tonneaux, baignoires, baquets pleins d'eau, gens armés de crocs et de pompes étaient prêts et l'incendie ne s'est développé nulle part. A 6 heures le canon du Nord tonne et nous envoie d'abord de simples boulets: on répond par des feux de salve et quelques coups de notre pièce mise en position. Les Tartares étonnés changent rapidement leur canon et le remplace par un krupp. Au premier obus à balles, notre pointeur est coupé en plusieurs morceaux; la position devient intenable; tous les bâtiments de l'Ouest du Jen-tse-t'an sont percés à jour. De plus, pendant toute la journée nos toits sont traversés par plusieurs centaines de fusées. Cette journée est une des plus désastreuses du siège. Vers le soir seulement les obus sont remplacés par les bombes chinoises, dont beaucoup n'éclatent pas; total: 360 coups de canon en douze

heures. Nous n'avons qu'un tué et quelques blessés. Sans une protection miraculeuse, tout devait flamber aujourd'hui.

Dimanche 8 juillet. — Dès le matin, on renforce les endroits affaiblis par la canonnade du jour précédent; mais cette canonnade recommence de plus belle à 9 heures, boulets simples d'abord, puis obus. La tour de l'horloge est complètement découronnée. Total : 102 coups de canon et de nouvelles fusées, qui, pas plus que la veille, ne mettent le feu.

Lundi 9 juillet. — A 5 heures du matin, les Boxeurs recommencent à jeter leurs pots-à-feu : fusillade intense toute la journée et 101 coups de canon : deux chrétiens seulement sont blessés. On commence à être un peu fatigué et inquiet, d'autant plus que l'ennemi se prépare, il semble, à nous bombarder encore du Sud et de l'Ouest. De 11 heures à minuit nous entendons un combat terrible du côté des Légations.

Mardi 10 juillet. — Après une matinée tranquille, le combat recommence à 10 heures : les canons du Nord continuent à nous démolir ; à 2 heures l'attaque devient des plus vives : deux pièces énormes installées au sud font beaucoup de mal à notre Grand'Porte et à l'église. Des feux de salve les font taire un instant, mais les artilleurs chinois installent des masques en fer pour mettre à l'abri les pointeurs, A la Grand'Porte, le matelot David reçoit une balle dans la tête et meurt une demi-heure après, muni des sacrements. Cinq hommes seulement restent à ce poste dangereux ; les autres se réfugient dans les casemates ; 107 boulets pleins, de 25 livres chacun, ont été tirés ; l'un d'eux, après avoir fait voler en éclat la fenêtre de notre chambre, tombe sur le lit que je venais de quitter. Encore un miracle ! Nous ne les comptons plus.

Mercredi 11 juillet. — Une casemate s'est écroulée ; on la répare au plus vite malgré la fusillade, Une balle Mauser traverse le chapeau de M^r Jarlin, emportant une bande de cuir chevelu : quelques millimètres plus bas et je n'avais plus de coadjuteur. Mais la bonne Vierge a sauvé ce cher et vaillant évêque.

Le bombardement recommence à 1 h. 1/2, et, quelques minutes après, une explosion terrible fait trembler toutes nos maisons. Une colonne de terre et de pierres s'élève à plus de 30 mètres de haut à l'est du Jen-t'se-t'ang. Nous y courons tous : la mine, heureusement, n'avait pas été poussée assez loin, et on en est quitte pour quelques maisons ébranlées qu'il suffira d'étayer : un seul tué et quelques blessés. On remercie le bon Dieu. Le bombardement continue : un obus tombe dans la chapelle des Sœurs, sur les bancs mêmes qu'elles venaient de quitter pour aller souper.

Pendant la nuit, nous allons mettre le feu dans les maisons occupées hier encore par les Boxeurs ; on y trouve vingt caisses de pétrole, des sabres et des fusils qui brûlent avec le reste.

Jeudi 12 juillet. — Le matin de ce jour était tellement calme que nous croyions les soldats partis. Mais vers 10 h. 1/2, d'énormes boulets commencent à pleuvoir sur nous jusqu'à 6 heures du soir. Tirés à longs intervalles, une cinquantaine seulement sont arrivés à leur but, c'est-à-dire à notre Grand'Porte, qui est maintenant dans le plus triste état.

Vendredi 13 juillet. — La crainte des mines nous décide à faire une exploration vers les 2 heures du matin. On trouve et on comble quelques trous de mines commencées et on rapporte des rouleaux de fil électrique revêtus de gutta-percha, qui, évidemment, étaient destinés à faire sauter les poudres. A midi, le canon recommence : un matelot est grièvement

blessé à la tête par des éclats de briques; un autre est fortement contusionné. De 7 heures à 9 heures du soir, bombardement et fusillade du côté des Légations.

Samedi 14 juillet. — Quelques chrétiens vont mettre le feu aux maisons qui gênent le tir de la Grand'Porte. Au Jen-t'se-t'ang, vers 11 heures, un marin italien est tué d'une balle à la tête. Un chrétien qui veut voir d'où est parti le coup est également tué. Sauf quelques centaines de coups de fusil, la journée a été assez calme.

Dimanche 15 juillet. — On dirait que les canonniers chinois se repentent de ne nous avoir pas bombardés hier : dès 9 heures du matin, ils recommencent leur œuvre de destruction : les pièces du Sud et du Sud-Ouest font d'immenses dégâts à la Grand'Porte et à l'église : 140 coups dans la journée seulement, et ils continuent la nuit. Nouvelle exploration nocturne : deux mines inachevées sont encore découvertes et détruites.

Lundi 16 juillet. — Les Boxeurs continuent à jeter des pots-à-feu sans résultat. De 9 heures du matin à 10 heures du soir, ils nous envoient plusieurs centaines de boulets : une chrétienne est tuée, un matelot a les deux yeux blessés par des éclats de briques : l'un est certainement perdu.

Mardi 17 juillet. — Cette journée a été peut-être la plus tranquille du siège : pas de coups de canon, presque pas de coups de fusil. On dirait que les Boxeurs préparent quelque chose. On commence une neuvaine à sainte Anne, patronne de nos braves Bretons : notre cher commandant Henry lui portera l'ex-voto que nous promettons si nous sommes délivrés.....

Mercredi 18 juillet. — Nous pressons activement les travaux d'une contre-mine déjà commencés, car, depuis quelques jours, on entend des coups sourds au côté ouest du Jen-t'se-t'ang sous le Mur Jaune. Vers 11 heures nous constatons un déménagement du côté de la Pagode des lamas qui nous avoisine à l'Est. 80 voitures emportent des caisses, des paquets, des Boxeurs et des soldats. Est-ce l'armée de secours qui arrive ou les lamas croient-ils que le quartier va sauter? Mystère!

Hélas! la seconde hypothèse était la vraie. A 5 heures, explosion de la mine : 25 morts, 28 blessés; toute la partie ouest du Jen-t'se-t'ang en ruine! On se précipite, on attend l'attaque des Boxeurs : ils ne viennent pas. Parmi les morts se trouvait malheureusement le Frère Joseph, Mariste qui conduisait les travailleurs de la contre-mine, un jeune homme de 25 ans, aussi pieux que brave, aimé et regretté de tous. L'explosion a jeté la panique et partout on croit entendre des bruits souterrains; les femmes et les enfants affolés courent de tous côtés et, malgré le danger, la plupart se réfugient dans la cathédrale qui occupe la partie centrale de nos bâtiments.

Jeudi 19 juillet. — *Fête de saint Vincent.* — Enterrement du Frère Joseph; échange de coups de fusil avec les Boxeurs : le marin Franc, qui s'est trop découvert, reçoit une balle à la tête, et meurt aussitôt; on a juste le temps de lui donner l'absolution.

Vendredi 20 juillet. — Nos chrétiens vont encore brûler les maisons dangereuses; vers 6 heures du soir les Boxeurs, de leur côté, incendient une maison au sud de notre Grand'Porte. On signale encore des travaux de mine chez les Sœurs; mais nous avons peine à faire travailler nos chrétiens qui n'ont pas oublié la catastrophe du 18.

Samedi 21 juillet. — Les vivres commencent à se faire rares; avec beau-

coup d'économie, nous pourrions tenir encore 15 jours. On essaie d'en aller chercher dans une petite boutique éloignée de 200 mètres seulement; mais, arrêtés par les soldats et les Boxeurs, nos chrétiens reviennent les mains vides.

Dimanche 22 juillet. — La fusillade s'est maintenue toute la nuit : l'ennemi craint évidemment que nous allions aux provisions; deux chrétiens sont blessés et un matelot a l'œil gauche percé d'une balle qui va se loger derrière l'oreille et y reste. Un de nos Chinois nous signale des Boxeurs faisant un grand fossé derrière le Mur Jaune; quatre hommes montent aux échelles, le magasin de leur fusil bien garni, et abattent une vingtaine de malfaiteurs, ainsi que deux mandarins. Le soir, pluie diluvienne; les casemates deviennent inhabitables.

Lundi 23 juillet. — Après une demi-journée de tranquillité, nous sommes attaqués le soir à 4 heures par plusieurs milliers de Boxeurs et autant de soldats réguliers appelés par les conques et les trompettes qui ne cessent de se faire entendre.

L'attaque a lieu au Nord, à l'Est et au Sud en même temps. La mort de quelques marins et les blessures graves de plusieurs autres nous privaient de cinq fusils. Nous avons embrigadé et exercé autant de Frères Maristes, ou de grands séminaristes chinois qui n'étaient pas encore dans les Ordres, si bien que nos 30 Lehels étaient toujours au complet, plus les dix Italiens chez les Sœurs. L'attaque fut extrêmement vive. Les Boxeurs, les lamas, les soldats réguliers voulurent tenter l'escalade au nombre de plus de mille; ils laissèrent 150 morts sur le carreau et prirent la fuite. De rage, les soldats du prince Tuan déchargèrent toutes leurs munitions du côté de notre Grand'Porte et, pendant une heure, nous envoyèrent sans exagération plus de 5.000 balles Mauser qui ne blessèrent personne. Les trompettes sonnèrent alors la retraite et on nous laissa tranquilles. Il était 9 heures du soir.

Mardi 24 juillet. — Nous voyons vers le Nord-Est, près de la Pagode, de nombreux Boxeurs à turban et ceinture jaunes : ce sont des lamas embrigadés; ils portent un drapeau français : cette ruse puérile nous fait rire, malgré les tristesses du moment. Vers 4 h. 1/2, les conques réunissent de nouveau les Boxeurs, et nous nous attendons à une attaque : elle n'a pas lieu. La leçon de la veille avait été profitable. Trois chrétiens ont été blessés dans la journée, une nouvelle mine signalée au Sud a été encore reconnue et éventée. Du haut de l'église, on aperçoit le jour d'innombrables drapeaux et, la nuit, des lanternes tout aussi nombreuses sur les murs de la ville.

Mercredi 25 juillet. — Journée assez tranquille : nos chrétiens sortent et brûlent quelques maisons crénelées sans être inquiétés. Les Boxeurs font des tranchées très profondes derrière le Mur Jaune, on ne sait pourquoi; nos marins abattent une dizaine de ces brigands.

Jeudi 26 juillet. — A 1 heure, très forte détonation : on croit à l'explosion d'une mine et chacun court à son poste; ce n'était rien. Un Boxeur audacieux avait porté une grosse bombe contre notre mur de l'Est, bombe qui avait éclaté sans faire aucun dégât. A 3 heures, M. Chavanne, prêtre de notre congrégation, meurt presque subitement; il avait été quelques jours auparavant blessé à son poste de garde par une balle probablement empoisonnée, car elle a provoqué la variole noire qui l'a emporté.

Vendredi 27 juillet. — Nous entendons distinctement de très fortes canon-

nades au Sud et à l'Est : on espère toujours voir venir l'armée. Quelques fusées lancées la nuit nous font supposer que les Légations communiquent par signaux avec des troupes qui seraient en dehors de la ville : on croit volontiers ce que l'on espère...

Samedi 28 juillet. — Nous commençons de nouveau à nous préoccuper très sérieusement de la nourriture ; nous fixons la ration à huit onces par jour et par personne : nous pourrions vivre ainsi pendant encore dix jours. Le canon se fait entendre de nouveau vers 10 heures : une pièce est braquée à 100 mètres seulement du Jen-tsé-t'ang : on en abat rapidement les pointeurs ; mais elle est transportée un peu plus loin et nous envoie 75 projectiles ; l'ennemi semble à court de munitions et charge son canon avec n'importe quoi, même avec des boulets en pierre. Pendant la nuit nous recevons 35 bombes et d'innombrables coups de fusil de rempart.

Dimanche 29 juillet. — Le bombardement continue, les soldats tirent 115 coups à boulets pleins et les balles sont tellement nombreuses que tous nos crêneaux sont démolis ; trois chrétiens sont frappés à mort.

Lundi 30 juillet. — La nuit a été mauvaise ; on n'a cessé de tirer sur le Jen-tsé-t'ang. Dès 7 heures du matin, les canons commencent leur œuvre, appuyés par une violente fusillade des soldats réguliers. Le commandant Henry est sur la brèche avec 12 hommes ; les Boxeurs entrent en grand nombre, chargés de fascines pétrolées qu'ils enflamment contre le mur Nord.

M. Henry se multiplie : plusieurs centaines de Boxeurs sont tués : malheureusement deux matelots sont blessés par une balle qui pénètre dans le cou du commandant. Il descend alors de l'échafaudage, et reçoit une seconde balle Mauser dans le côté. Malgré ces deux blessures mortelles, il se tient debout ; il s'affaisse enfin sous la vérandah entre les bras d'un prêtre qui lui donne les derniers sacrements. Il expire au bout de vingt minutes en brave soldat et en bon chrétien. Nous n'avons pleuré qu'une fois pendant le siège : c'est ce jour-là. Jamais nous n'avons été si bas ; le simple quartier-maître Elias prend le commandement du détachement : mais M^{re} Jarlin est là pour veiller sur le moral de nos Bretons qui pleurent comme des enfants la mort de leur chef. Cent cinquante coups de canon ont été tirés dans la journée : il nous reste un espoir, car le commandant nous avait dit : « Je ne disparaîtrai que quand vous n'aurez plus besoin de moi. » Il va nous protéger, du haut du ciel, avec saint Maurice et saint Georges, qu'il est allé rejoindre.

Mardi 31 juillet. — Les Boxeurs nous lancent des flèches auxquelles plusieurs exemplaires de la même lettre sont suspendus : elle contenait à peu près ce qui suit :

« Vous, chrétiens, enfermés au Pei-t'ang, réduits à la plus profonde misère, mangeant des feuilles d'arbre, pourquoi résister avec tant de rage quand vous ne le pouvez plus ? Nous avons contre vous des canons et des mines et vous sauterez tous avant peu. Vous avez été trompés par les diables d'Europe ; revenez à l'ancienne religion de « Fouo », livrez-nous M^{re} Favier et les autres, vous aurez la vie sauve et nous vous donnerons à manger. Si vous ne le faites pas, vous, vos femmes et vos enfants serez tous coupés en morceaux. »

Inutile de dire que pas un seul de nos braves chrétiens n'a eu même la tentation d'accepter ces offres, et cependant c'est à peine si chacun reçoit maintenant 300 grammes de nourriture par jour !

On nous a tiré aujourd'hui 80 coups de canon sans grand dommage, si ce n'est pour nos toitures qui sont presque toutes percées.

Mercredi 1^{er} août. — Dès 6 heures du matin, les Boxeurs reviennent encore par le Nord, ils ne sont que 3 ou 400; on les déloge vite, on en tue au moins 50.

Peu après, nous entendons, du côté de la Pagode des lamas, des cris et des coups de feu; il paraît qu'il y a une dispute entre les Boxeurs et les soldats et que ces derniers en ont fusillé quelques-uns.

Jeudi 2 août. — Nous diminuons encore les rations de nos chrétiens et les nôtres, l'affaiblissement est général; nous avons bien juste de quoi ne pas mourir de faim. Les chiens qui se nourrissent des cadavres des Boxeurs sont chassés, tués et mangés: nos malheureux ajoutent cette triste nourriture aux feuilles d'arbre et aux racines de toutes sortes. La saison des pluies est arrivée depuis longtemps, et il ne pleut presque pas: Dieu veut laisser les routes viables pour l'armée de secours.

Vendredi 3 août. — On dirait presque que nous ne sommes plus surveillés, tant les coups de fusil sont rares. On parle même vers midi de faire une sortie le jour suivant à 2 heures du matin pour aller chercher du grain; mais il faudrait exposer la vie des deux tiers de nos marins, nous ne le ferons que lorsqu'il n'y aura plus absolument rien à manger dans la maison.

Samedi 4 août. — Comme de coutume depuis quatre jours, on nous laisse assez tranquilles pendant la journée; mais, pendant la nuit, la fusillade recommence toujours violente. Les Boxeurs et les réguliers savent que nous sommes à la dernière extrémité et veulent nous empêcher de sortir. Pressés par la faim, quelques chrétiens s'échappent, parcourent les maisons incendiées, rapportent un peu de riz brûlé trouvé dans les décombres; c'est bien triste!

Dimanche 5 août. — La question des vivres est presque la seule qui nous préoccupe; on résiste aux balles, aux boulets, aux bombes: on ne résiste pas à la famine. Nous faisons peser soigneusement tout ce qu'il est possible de manger: le total donne 7.000 livres. Nous décidons que, pour les 3.000 personnes, on donnera 1.000 livres par jour. Cela nous fait encore sept jours à vivre. Nous espérons bien que l'armée de secours arrivera cette semaine; le Bon Dieu nous a tellement protégés jusqu'ici!

Lundi 6 août. — Quelques chrétiens ne pouvant plus supporter la faim sortent encore: trois sont pris par les Boxeurs qui les emmènent pour les couper en morceaux. A cette tristesse vient s'en ajouter une autre: le matelot en faction à la Grand'Porte reçoit une balle dans l'œil droit. Déjà trois borgnes parmi nos pauvres soldats!

Mardi 7 août. — On entend au loin une violente canonnade. Soldats et Boxeurs ne nous attaquent que faiblement: cela nous fait espérer que l'armée s'approche; mais nos chrétiens sont tellement affaiblis qu'ils se couchent sous les vérandahs, maigres, pâles et comme anéantis. Si l'ennemi tentait un assaut, sur nos 500 lanciers du commencement, il n'y en aurait pas 25 en état de les repousser.

Mercredi 8 août. — Toujours même tranquillité, sans cependant que la fusillade cesse: un chrétien qui cueillait des feuilles sur un arbre est atteint d'une balle et tombe comme un pauvre oiseau frappé d'une flèche.

Jeudi 9 août. — Nous sommes toujours en éveil, car les Boxeurs ont

promis que nous sauterions tous ; malgré le danger, on part en exploration à l'est de la Grand' Porte. Un chrétien est tué et deux sont blessés ; mais nous évitons une mine qu'il n'était que temps de détruire.

Vendredi 10 août. — Nous constatons avec épouvante que, après deux jours, nous serons sans vivres : nous mettons de côté 400 livres de riz et une mule pour que nos défenseurs puissent encore vivre dix jours.

Nous posons la question de savoir si nous réserverons quelque chose pour nous-mêmes et les Sœurs : à l'unanimité on répond : « Non ! nous mourrons avec nos chrétiens. » Quelqu'un fait cependant observer que nous sommes encore plus à plaindre que les pauvres gens qui, du moins, mangent des feuilles d'arbre, ce que nous ne pouvons faire. On décide alors qu'un pain de deux livres sera fait pour chacun de nous : nous conserverons dans notre chambre cette suprême réserve.

Les rations sont réduites à deux onces par personne : ce qui nous assure six journées, mais quelles journées ! Enfin, l'eau ne manque pas, et on peut encore vivre longtemps quand on n'en est pas privé.

À midi, le canon du Nord recommence à tirer sur nous, ainsi que celui de l'Est, une cinquantaine de boulets seulement. Le tir est mauvais : les Boxeurs seuls semblent servir les pièces. Vers 3 heures, on aperçoit un ballon captif du côté du Sud : notre confiance augmente.

Samedi 11 août. — Encore soixante coups de canon aujourd'hui : en guise de boulets, ces pièces nous lancent n'importe quoi, des débris de marmite, des clous, des pierres, voire même des briques. Dans la soirée nous découvrons encore et détruisons une mine au Sud de la Grand'Porte.

Dimanche 12 août. — À 6 h. 1/2 du matin, explosion formidable : une mine plus terrible que les autres éclate chez les Sœurs. Nous y courons tous : heureusement la plupart des enfants et des religieuses étaient à la messe dans la chapelle, sans cela la moitié du personnel sautait. Les dégâts sont effrayants, toute la partie Est du Jen-tse-t'ang n'est plus qu'un amas de décombres : un cratère de 7 mètres de profondeur sur 40 de diamètre marque le lieu de l'explosion. Cinq marins italiens et leur officier ont disparu : plus de 80 chrétiens, y compris 51 enfants de la crèche, sont enterrés pour jamais sous cet immense chaos. Malgré une pluie de balles, on vole au secours des blessés.

Le Frère Jules-André, visiteur des Maristes, en sauvant une femme à moitié enterrée, est frappé à mort. C'était un homme d'une grande valeur, qui avait montré pendant tout le siège une intelligence, un dévouement, un courage tout à fait hors pair.

Nos marins français, accourus de suite sur le lieu du sinistre, tuent une cinquantaine de Boxeurs qui essayaient de pénétrer : les autres prennent la fuite. Jusqu'au soir on travaille à rechercher les ensevelis : nous retirons M. Olivieri, qui commandait le détachement italien : il est couvert de contusions ; cependant on le sauvera. De ses cinq marins, deux sont retrouvés encore vivants, mais leurs blessures ne laissent aucun espoir. Un poste de marins français s'installe au Jen-tse-t'ang avec quelques séminaristes pour défendre au besoin la brèche qui a 80 mètres de large. Depuis 8 heures du matin, la canonnade n'a pas cessé : nous avons reçu plus de 100 projectiles. Nous sommes à la dernière extrémité !

Lundi 12 août. — Tout le monde souffre beaucoup de la faim : l'abattement est général, mais les coups de canon répétés que l'on entend au loin nous laissent encore un peu d'espoir. À 11 heures, une nouvelle mine

saute au Jen-tsé-t'ang : grâce à Dieu, elle n'avait pas été poussée assez loin et les dégâts qu'elle cause sont relativement minimales.

Dans la soirée, on entend les Boxeurs crier : « Les diables d'Europe approchent; nous mourrons s'il le faut, mais vous sauterez tous avant. »

A 4 heures du soir, le brave marin Rebours est tué à son poste d'une balle au front; nous n'avons plus que pour deux jours de vivres, et quels vivres!

Mardi 14 août. — Un combat terrible doit se livrer au Sud-Est : nous entendons le canon, les mitrailleuses, les salves; du haut de l'église, on constate la disparition des drapeaux chinois de dessus les murailles. A 11 heures le bombardement augmente : nous voyons passer des fuyards, des gens qui déménagent. Malgré les boulets qu'on nous tire de tous les côtés, l'espoir renaît dans les cœurs. On retrouve la parole, le sourire revient sur les lèvres, car c'est évidemment l'armée de secours qui attaque Pékin. A 5 heures du soir, une forte longue-vue permet d'apercevoir sur les murailles cinq officiers étrangers et un marin faisant des signaux vers l'Est : non loin de là flotte un pavillon américain. Jusqu'à 9 heures les salves se multiplient : nous voyons emporter de deux à trois cents blessés chinois.

Mercredi 15 août. — *Fête de l'Assomption.* — Avant le jour, flambe une porte de Pékin vers l'Est. De 7 heures à 9 heures, le bruit du canon, des salves et des mitrailleuses devient incessant : l'armée donne probablement l'assaut. De nombreux soldats européens se voient à l'endroit où se trouvaient hier les cinq officiers.

Nous avons espéré jusqu'à 9 heures du soir qu'on viendrait nous délivrer. Enfin, la bonne Vierge qui, le jour de sa glorieuse Assomption, a fait entrer les troupes dans Pékin, les enverra demain, s'il plaît à Dieu! Il reste 400 livres de nourriture pour 3.000 personnes! La Providence semble avoir compté les grains de riz : qui aurait pu compter plus juste?

Jeudi 16 août. — Je venais de célébrer la messe de 6 heures et je faisais mon action de grâces sous une vérandah lorsque j'entendis des feux de salves violents d'une troupe nombreuse arrivant par le Sud. Vers 7 h. 1/2 les feux s'étaient rapprochés sensiblement et avant 8 heures ils se faisaient entendre à 300 mètres de nous, derrière la porte de la Ville Jaune appelée Si-Hoa. Cette porte avait été fermée; de nombreux soldats réguliers l'occupaient et, dans la rue qui part de cette porte pour aller au palais impérial, plusieurs très fortes barricades, faites avec des sacs de riz, étaient défendues par au moins 1.500 hommes armés de fusils à tir rapide, sans compter les Boxeurs et les réguliers postés dans les maisons crénelées et percées d'embrasures.

Nos gens, montés sur les murs, crurent reconnaître, les uns des soldats européens, postés derrière la porte, les autres des soldats chinois, et nous ne savions si c'était une suprême attaque ou la délivrance qui se préparait. A tout hasard, je sonnai par trois fois sur le clairon la « Casquette du Père Bugeaud ». Aucune sonnerie, aucun hourrah n'y répondit du dehors; mais du dedans une grêle de projectiles plut sur nous. Une bombe éclata à mes pieds : j'eus le temps de me garer derrière une colonne de briques. Au bout d'une demi-heure, un audacieux chrétien, monté sur le mur de la Ville Jaune, vint en courant et me dit :

« — Ce sont certainement des Européens : j'ai vu un officier habillé en blanc avec des galons. »

Nous avons déjà posé, au sommet de l'église, le grand drapeau français

avec le signal : « Demandons secours immédiat ». Le directeur du Séminaire et ses élèves portèrent alors un nouveau pavillon à 200 mètres plus au Nord et renouvelèrent les sonneries de clairon. L'officier aperçu vint au drapeau; on lui passa une échelle et il serra la main de mon coadjuteur qui était allé de ce côté. C'était un capitaine japonais. Il demanda :

« — Pouvez-vous ouvrir la porte de la Ville Jaune? »

C'était impossible, vu notre petit nombre.

« — C'est bien, dit-il alors; je vais essayer de la faire sauter. »

Et il repassa de l'autre côté du mur.

A ce moment, on vit une nouvelle troupe habillée de bleu s'avancer rapidement avec du canon.

« — Cette fois, me cria-t-on, il n'y a plus de doute, ce sont les Français. »

Ils accoururent droit au drapeau, placèrent quelques échelles de leur côté et nous d'autres échelles du nôtre. En quelques minutes les cinquante hommes de la compagnie Marty étaient chez nous avec leur chef. Pendant ce temps, les Japonais, escaladant le mur plus au Sud, avaient ouvert un battant de la Porte; l'artillerie française, placée vis-à-vis, acheva l'œuvre et, malgré une fusillade de plusieurs milliers de coups de feu à la minute, on se précipita sur les barricades.

Les soldats d'infanterie de marine entrés chez nous avaient eu le temps de traverser nos établissements et d'aller prendre la grande barricade à revers après avoir escaladé, brûlé les maisons crénelées et passé à l'arme blanche leurs défenseurs.

La bataille était finie. Plus de 800 cadavres de Boxeurs ou soldats réguliers chinois gisaient à terre. Nous n'avions à déplorer que la perte de 2 hommes tués et de 3 blessés dont le commandant Marty.

Il était environ 10 heures. Depuis un quart d'heure le ministre de France, M. Pichon, et le général Frey étaient au Pei-t'ang. Inutile de dire qu'on s'est embrassé de bon cœur et mutuellement félicité. Nous étions délivrés, et délivrés par les soldats français.

SÉMINAIRE SAINT-VINCENT DE PAUL

Nous n'avons encore rien dit du Séminaire Saint Vincent de Paul. Il semble pourtant bien naturel de parler ici de cette œuvre que nos lecteurs ont une raison particulière de connaître puisque c'est là que les *Petites Annales* ont été fondées.

Le Séminaire Saint-Vincent de Paul a été établi pour recevoir les ecclésiastiques qui viennent se préparer aux différents grades universitaires ou aux grades de théologie, de droit canon et de philosophie que confère l'Institut catholique. Voici comment Mgr Péchenard, dans le discours prononcé à la séance solennelle de la rentrée de 1899, raconte l'origine de l'Œuvre (1) :

Depuis quelque temps, nous étions à l'étroit. Notre séminaire intérieur ne parvenait plus, malgré les ingénieuses combinaisons de M. le Supérieur, à abriter tous les ecclésiastiques qui en sollicitaient l'entrée. Que de projets furent mis à l'étude pour le transformer ! L'agrandir, n'est-ce pas mettre une pièce neuve sur une vieille étoffe, contrairement au conseil de l'Évangile ? Le reconstruire eût été à merveille. Mais les moyens ? Il eût fallu posséder le talent qu'Harpagon demandait à son cuisinier : faire de bons repas sans argent. Et pourtant, loger nos élèves ecclésiastiques à l'hôtel, n'était-ce pas un triste expédient, que personne ne pouvait accepter qu'à titre provisoire ? — Aide-toi, dit le proverbe, et le Ciel t'aidera. Nous avons donc cherché de toutes parts : et voici qu'au moment propice la vénérable compagnie des Prêtres de la Mission est venue à notre secours avec un empressement et une bonne grâce dont nous ne saurions trop la remercier. Elle nous a offert, à quelques minutes de notre Institut, un séminaire capable de recevoir dès aujourd'hui notre excédent d'élèves et susceptible de s'agrandir avec le temps.

Cet accroissement a comblé de joie tous les amis de l'Institut. Il nous permet d'abord d'offrir à NN. SS. les Évêques des garanties morales pour les jeunes clercs qu'ils nous confient. Il prouve ensuite que le clergé français, heureux signe du temps, sent de plus en plus la nécessité d'une culture intellectuelle supérieure et qu'il apprécie les services que peut lui rendre notre Université. Et surtout il nous fait nouer d'étroites relations avec cette grande et illustre compagnie des Prêtres de la Mission, qui rentre de plain-pied dans les traditions

(1) Cf. *Univers*, 25 novembre 1899.

de son saint fondateur et qui pourra désormais contribuer à répandre l'influence de notre enseignement sur les nombreux établissements qu'elle dirige en France et à l'étranger.

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs et Messieurs, que, par cette création, l'Institut vient de plonger dans le sol français une nouvelle racine qui l'affermira et à laquelle devra bientôt correspondre au dehors quelque vigoureux rameau qui se chargera de fruits ?

Ainsi la nouvelle maison devait constituer un second séminaire, analogue à celui qui existait déjà, mais ayant sa vie propre, tendant au même but que le séminaire des Carmes, relevant comme lui de l'administration centrale de l'Institut catholique. Il fut placé, comme c'était naturel, sous le patronage de saint Vincent de Paul, le fondateur des Prêtres de la Mission, et on l'installa, rue du Cherche-Midi, dans un local que la communauté mit gracieusement à la disposition de l'Institut.

M^r Péchenard fait remarquer avec juste raison que les disciples de saint Vincent « rentrent ainsi de plain-pied dans les traditions de leur Fondateur ». Rien de plus vrai.

Lorsque, sur les instances de M^{me} de Gondi, Vincent de Paul accepta de fonder lui-même une communauté qui se livrerait à l'évangélisation des campagnes, l'archevêque de Paris proposa pour la résidence des missionnaires une maison dont il pouvait disposer, le collège des Bons-Enfants, situé près de la place Maubert, non loin de la Sorbonne. Ce vieil édifice remontait à 1248. En 1624, le collège était vacant en vertu de la démission donnée par son principal, Louis de Tuyard, entre les mains de M^r Jean François de Gondi. Le 1^{er} mars de cette année, la principalité fut donnée par l'archevêque à Vincent, qui en prit possession le 6 du même mois. En 1632, les Prêtres de la Mission se transportèrent au prieuré de Saint-Lazare, mais ils gardèrent l'ancien collège que les écoliers continuèrent à fréquenter et où furent établies différentes œuvres, entre autres un séminaire et les conférences des jendis pour les ecclésiastiques du quartier des Écoles. Le séminaire eut deux périodes bien distinctes. Depuis l'origine, vers 1635, jusqu'en 1642, il ne différa en rien des autres séminaires fondés à Rouen, à Reims, à Bordeaux, à Agen, et n'eut pas plus de succès. En 1642, le supérieur de Saint-Lazare, dans

un entretien avec le cardinal Richelieu sur la réforme du clergé, dit au célèbre ministre « qu'il semblait qu'il ne restait plus rien à désirer, sinon l'établissement des séminaires dans les diocèses, non tant pour les jeunes clercs dont les fruits étaient un peu tardifs que pour ceux qui étaient déjà entrés ou en disposition prochaine d'entrer dans les saints ordres. M. le Cardinal, l'ayant écouté avec satisfaction, témoigna qu'il goûtait fort cette proposition et l'exhorta efficacement d'entreprendre lui-même un tel séminaire. Et pour lui donner les moyens de le commencer, il lui envoya mille écus qui furent employés à l'entretien des premiers ecclésiastiques que M. Vincent reçut au collège des Bons-Enfants, au mois de février 1642 » (1). Ces premiers ecclésiastiques étaient au nombre de douze. Le nombre augmenta et plus tard on dut leur céder toute la maison. M. Vincent en retira les jeunes clercs qui étudiaient aux humanités et les transféra dans un immeuble situé au bout de l'enclos de Saint-Lazare, hors les faubourgs, qu'on nomma le séminaire Saint-Charles. En 1707, le collège des Bons-Enfants fut reconnu comme séminaire du diocèse de Paris par le cardinal de Noailles et prit un nom plus ecclésiastique, celui de Saint-Firmin, patron de la chapelle du vieil établissement. Quelque temps après, le supérieur général des Lazaristes entreprit la reconstruction de l'édifice aux frais de la Compagnie. Dans les appels de fonds qu'il adresse à toute la communauté, il parle de l'importance de cette œuvre qui doit être désormais placée sous le patronage de notre fondateur. La Révolution empêcha de réaliser en son entier le plan du nouveau séminaire Saint-Vincent de Paul. Cependant un grand corps de bâtiment était déjà terminé quand survinrent les mauvais jours. Il subsiste encore aujourd'hui et porte le n° 2 de la rue des Écoles. Le séminaire Saint-Firmin ou plutôt le séminaire Saint-Vincent de Paul, encore peu connu dans le public sous ce vocable qu'il n'avait pas pris officiellement parce que la nouvelle chapelle n'était pas construite, fut consacré par le sang des martyrs. Aux terribles journées de septembre 1792, un grand nombre de prêtres y furent massacrés avec le supérieur de la maison.

(1) ABELLY, t. I, p. 214.

Le séminaire Saint-Vincent de Paul actuel se place auprès de l'Institut catholique comme autrefois les maisons d'étude se plaçaient auprès de notre vieille et illustre Sorbonne. Il est né, lui aussi, des circonstances, ou mieux il a été suscité providentiellement et remis entre les mains des disciples de l'un des premiers réformateurs du clergé de France. Les Prêtres de la Mission continueront l'œuvre de leurs devanciers en servant comme eux les ecclésiastiques qui veulent se rendre capables de mieux travailler au bien des âmes. Au premier jour de l'ouverture, le 25 octobre 1899, nous recevions, nous aussi, douze étudiants ecclésiastiques. Ce nombre de douze, intentionnellement voulu, selon toute probabilité, par saint Vincent pour sa première fondation, ne l'était point de notre part. Avouons même que si d'autres étudiants s'étaient présentés, la valeur symbolique du nombre ne nous aurait pas empêché de les recevoir. Donc le nouveau séminaire commença avec douze étudiants. Voici, pour le perpétuel souvenir, les noms de ceux qu'on a appelés depuis les *colonnes de la maison* : MM. FILSJEAN (Besançon), ABRIAS-LAFOREST (Limoges), BATAILLET (Blois), DELOZANNE (Reims), GUILLAIN (Reims), HENSHAW (Durham, Angleterre), LOUVEL (Reims), MERCIER (Reims), BAUCHARD (Bourges), BENOIT RIBEYRON (Le Puy), ROUCHY (Saint-Flour), GUÉRIN (Toulouse).

Le secrétaire général de notre congrégation, M. Milon, voulut bien accepter de prêcher la retraite à ce petit auditoire qu'il charma d'ailleurs par sa parole profondément chrétienne, simple et originale. Telles ont été les modestes origines de notre œuvre. Sans trop tarder, d'autres étudiants se présentèrent, et cette année nous en comptons vingt-quatre dès le jour de la rentrée. M^r Péchenard a constaté ce progrès (*Disc.*, 23 nov. 1900) :

« L'an dernier vous applaudissiez dans cette même enceinte à notre heureuse union avec la puissante compagnie des Prêtres de la Mission qui avait consenti à ouvrir un second séminaire à nos étudiants ecclésiastiques. L'essai a pleinement réussi; dès maintenant le traité porte ses fruits, et bientôt il faudra dilater les murs de la maison. »

Ce sera un nouveau trait de ressemblance avec la fondation de saint Vincent ajouté à ceux que nous avons déjà signalés.

Mais il y a des différences. Ainsi, pas un Richelieu, on nous croira sans peine, ne nous a donné mille écus. Ainsi le collège des Bons-Enfants possédait des biens-fonds dont les revenus servaient à l'entretien des étudiants dépourvus de fortune. Nous ne possédons rien. Les fondations de bourses constituent cependant un des moyens les plus pratiques et les plus féconds pour aider au relèvement intellectuel de notre jeune clergé. Il est tout de même juste de reconnaître que les âmes généreuses semblent le comprendre. M^{sr} Péchenard nous l'a appris avec joie dans son dernier discours :

« La générosité a commencé à prendre d'autres formes plus fécondes encore : je veux dire la création de bourses d'études. En exécution des intentions de feu son mari, et dans une pensée de dévouement à l'enseignement supérieur catholique, M^{me} la marquise de Coligny a voulu pourvoir, pendant quatre ans, à tous les frais d'études d'un étudiant de l'École des sciences, bien méritant, et qui aurait déjà fait ses preuves. L'heureux boursier, choisi pour cette année, est M. l'abbé Porterat. Que M^{me} la marquise de Coligny veuille bien agréer nos remerciements, d'abord pour la générosité de son acte, et aussi pour l'exemple intelligent qu'elle donne aux catholiques de France.

« Déjà cet exemple a produit son fruit, et naguère Mlle Anna Maire, de Besançon, a voulu, elle aussi, avoir chez nous son pupille. Que cette louable contagion s'étende, et désormais nous serons condamnés à la douce tâche de chanter chaque année devant vous les louanges de nos Mécènes. »

Espérons que ces nobles exemples se multiplieront. De tels secours nous permettraient de répandre dans le clergé la haute culture intellectuelle plus nécessaire aujourd'hui que jamais et de préparer à l'Église des prêtres bien armés pour la défendre.

De notre côté, il nous sera facile d'imiter nos anciens dans leur amour pour l'Église et dans leur attachement au Siège apostolique. C'est de tradition dans la famille de saint Vincent. Aussi avons-nous considéré comme un devoir de mettre notre œuvre dès les premiers jours aux pieds du Saint-Père et de sol-

liciter humblement sa paternelle bénédiction. Son Éminence le cardinal Rampolla daigna nous répondre en ces termes :

Monsieur,

En réponse à votre agréable lettre du 30 octobre, j'ai le plaisir de vous informer que le Saint-Père, à qui j'en ai transmis le contenu, se réjouit vivement, avec la congrégation des Prêtres de la Mission, de la belle œuvre réalisée par l'érection de ce nouveau séminaire. Très affectueusement le Saint-Père accorde aux directeurs et à tous les élèves du nouvel Institut la bénédiction apostolique. Je vous présente en même temps mes félicitations particulières. Je ne saurais omettre d'ajouter que Sa Sainteté a été très satisfaite aussi des témoignages de dévouement contenus dans la même lettre et qui concernent l'Encyclique récemment adressée à l'épiscopat et au clergé français. Je vous remercie cordialement de l'aimable communication que vous m'avez adressée et je suis heureux de me dire de nouveau, avec les sentiments d'une particulière estime,

Votre affectueusement dévoué en Notre-Seigneur.

M. card. RAMPOLLA.

Il ne nous reste plus qu'à terminer en formulant le vœu traditionnel qui sera aussi, nous l'espérons, le vœu de nos lecteurs :

Ad multos annos.

CHRONIQUE

Maison-Mère des Filles de la Charité. — Un *triduum* solennel en l'honneur du Bienheureux Clet a été célébré les 22, 23 et 24 novembre. Les deux familles de saint Vincent ont tenu, malgré les tristesses de l'heure présente, à célébrer ces fêtes avec la plus grande solennité pour avoir occasion de prier davantage le Bienheureux martyr dans cette chapelle des sœurs, si chère à tant de titres.

— La neuvaine qui commence chaque année dans la même chapelle le 27 novembre a été suivie par un grand nombre de fervents chrétiens, appartenant à toutes les classes de la société.

Les Dames de la Charité à Londres. — Sous le patronage de S. Em. le cardinal Vaughan, une association des Dames de la Charité de Saint Vincent de Paul a été fondée à Londres le 8 décembre. Nous aurons occasion de revenir sur ce fait particulièrement intéressant pour nous.

Institut catholique. — Examens. — A la session de juillet dernier, 40 étudiants ont été reçus à l'examen de première année, 29 ont été admis au grade de bachelier, 39 à celui de licencié.

Nous avons donné précédemment les résultats du doctorat.

— *Lettres.* — Aux examens de licence de la session de novembre, 36 étudiants ont été déclarés admissibles; 23 ont été reçus licenciés.

— *Sciences.* — 33 étudiants ont obtenu des certificats de l'ordre des sciences physiques et des sciences mathématiques.

Séminaire Saint Vincent de Paul. — En juillet dernier, M. l'abbé Fénelon a été reçu pour la première partie du doctorat en droit, M. l'abbé Guillain pour l'oral de la licence ès lettres. En novembre, MM. Guérin et Mercier ont conquis, avec mention, la licence ès lettres.

Renseignements. — Nous nous mettons bien volontiers à la disposition de nos lecteurs pour les services que nous pourrions leur rendre en fait de bibliographie et de librairie.

Nous recommandons aujourd'hui particulièrement à tous ceux qui s'occupent de questions sociales le livre que notre savant collaborateur M. MAX TURMANN publie dans la collection *Bibliothèque des Sciences sociales*: *Le catholicisme social depuis l'encyclique « Rerum novarum »*. — Paris, Félix Alcan.

Annonces. — Les annonces des *Petites Annales* sont exclusivement réservées à M. Lavallée, 8, rue Chaussée-d'Antin, Paris.

Nous serions reconnaissants à nos lecteurs s'ils voulaient bien de préférence s'adresser aux maisons que nos annonces leur recommandent.

Maison de Famille. — Nous signalons spécialement comme Maison de famille celle qui est située au 92 de la rue du Cherche-Midi. Elle se recommande par sa situation même, par sa bonne organisation et par l'excellente société qui constitue sa clientèle.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

Le Bulletin de Saint-Vincent de Paul.....	3
La dévotion de saint Vincent de Paul.....	6
La France en Orient.....	12
Le D ^r Ferrand.....	21
La dévotion de saint Vincent de Paul.....	33
Les Œuvres : Conférence de labbé Boisard. — Les Infirmières de la Croix-Rouge.....	37
A Madagascar.....	43
Correspondance.....	58
Lettre de M. A. Fiat, supérieur général des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité.....	65
Louise de Marillac.....	68
Les Œuvres : Les Mutualités scolaires. — Jardins ouvriers.....	80
Les Missions catholiques à l'Exposition universelle de 1900.....	85
Louise de Marillac et le Sacré Cœur. — E. Dideron.....	97
Les Œuvres : Mutualités.....	103
Les Missions catholiques à l'Exposition universelle de 1900. — Le Martyre de Jean Vacher.....	115
François-Régis Clet, martyr. — M ^{sr} Demimuid.....	129
Bonnes pensées et traits édifiants : Humilité. — Obeissance. — Une mission aux esclaves de Bizerte.....	134
Les Œuvres : Les Dames de la charité.....	136
La Baie de Kouang-tchéou.....	154
Louise de Marillac et le Sacré-Cœur.....	161
Les Œuvres à l'Exposition. — Max Turmann.....	175
Courrier des missions : Chine, Abyssinie.....	184
Chine : Pékin et Tientsin. — Dernières lettres. — Rapport de M ^{sr} Favier (1899).....	194
Dévotions qui déshonorent.....	214
Les Œuvres à l'Exposition : Les Œuvres de jeunesse. — L'action de la Commission centrale des patronages. — Max Turmann.....	217
Nouvelles de Chine.....	225
Les Missions en Chine : I. Missions catholiques.....	227
Les dévotions.....	242
Les Œuvres à l'Exposition : Les Unions chrétiennes de jeunes gens. — Max Turmann.....	246
Lettre de Son Eminence le Cardinal Richard, pour la célébration du 3 ^e centenaire de l'ordination de saint Vincent de Paul.....	257
Saint Vincent de Paul et le Sacerdoce. — E. M.....	262
Troisième centenaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul à Château-l'Évêque. — A. Granger.....	268
Les Œuvres et l'Exposition. — Max Turmann.....	272
Les Missions en Chine. II. Missions anglaises. — T.-A. L.....	277
Nouvelles de Chine.....	284
En Chine.....	290
Les Filles de la Charité guillotonnées à Cambrai.....	292
Les Œuvres à l'Exposition. Une usine chrétienne : le Val-des-Bois (suite). — Max Turmann.....	302
Les Dames de la Charité.....	308
En l'honneur de saint Vincent de Paul.....	311
Le Drame de Pékin.....	321
Grands séminaires français. — I. Leur origine.....	330
Les Œuvres : Le Sillon. — M. T.....	344
Nécrologie : M. A. DAVID.....	352

Les Petites Annales.....	353
Deux mois de Siège. — Journal de M ^r Favier.....	356
Séminaire Saint-Vincent de Paul.....	377

GRAVURES ET CARTES

Portrait de saint Vincent de Paul.....	2
Chapelle de Saint-Vincent de Paul (95, rue de Sèvres).....	9
D ^r Ferrand.....	21
Fort-Dauphin, Mgr Crouzet, vic. ap., et les Prêtres de la Mission... ..	44
— L'église.....	45
— Vue partielle de l'établissement de la mission.....	47
— Rue de l'Ouest.....	48
— Etablissements des sœurs de Saint-Vincent de Paul..	51
— Ecole de jeunes filles.....	53
— Une classe de couture.....	55
— Une classe de Géographie.....	91
Louise de Marillac.....	65
Pavillon des Missions à l'Exposition universelle.....	86
Dentelliers chinois.....	87
Cathédrale Saint-Sauveur de Pékin.....	88
Salle d'hôpital à Tien-tsin.....	89
Reproduction d'un tableau peint par Louise de Marillac.....	99
Alger au xvii ^e siècle.....	117
Bombardement d'Alger en 1683.....	119
B. Clet.....	130
Chemins de fer en Chine.....	144
Baie de Kouang-tchéou.....	155
Gravure extraite du Palais d'amour par le R. P. Laurent.....	166
Médaille peint par Louise de Marillac.....	167
« Seigneurs de la Charité ».....	169, 171
Cachets de saint Vincent et de Louise de Marillac.....	174
M ^r Favier.....	193
Chine.....	195
M ^r Reynaud, vic. apost. du Tché-Kiang, et les missionnaires euro- péens.....	199
Ning-po, hospice de vieilles femmes.....	201
— enfants infirmes.....	203
Scènes de supplices, extrait d'un recueil de placards chinois illustrés, affichés contre les étrangers (Han-kou, 1891).....	231
Route de Ta-kou à Tien-tsin et à Pékin.....	229
Eglise Saint-Vincent et petit séminaire de Tchou-San, près Ning-po	235
Fanfare du petit séminaire de Tcho-San, près Ning-po.....	279
Ecole de filles : Ning-po.....	281
Famille Chu.....	283
Ecole de garçons : Ning-po.....	285
Façade principale de la future église Saint Vincent de Paul, à Clichy Vue intérieure de la chapelle de Château-l'Evêque (Dordogne) où saint Vincent de Paul fut ordonné prêtre.....	313
Eglise actuelle de Clichy.....	315
Chaire de l'église de Clichy, datant de saint Vincent de Paul.....	317
Chapelle de l'Orphelinat de N.-D. des Anges à Kiou-Kiang.....	323
L'arrivée des bébés... dans des paniers.....	324
La paie des nourrices.....	325
Qui veut des bonbons?.....	327
Elèves du grand séminaire : Ning-po.....	355
Jeunes prêtres chinois ordonnés par M ^r Reynaud.....	361

Le Gérant : C. TREICHE.

BIBLIOGRAPHIE

Le Mariage religieux et les procès en nullité, par l'abbé BOUDINHON; broch. de 70 p. — P. Lethiellieux, Paris.

Depuis que le divorce est entré dans nos lois civiles, il est devenu plus important que jamais de connaître la doctrine de l'Eglise sur le mariage et d'avoir des notions exactes sur les procès en nullité de mariage religieux. On peut en effet arriver par là à résoudre des difficultés jugées inextricables. On peut aussi mieux comprendre l'action des tribunaux ecclésiastiques qui sont bien souvent l'objet de critiques injustes. M. l'abbé Boudinhon traite la matière avec la clarté et la science qu'il met dans tous ses travaux.

Manuel des Œuvres. — 1 vol. in-12 de 700 p. — Poussielgue, 1900.

Ce Manuel des Œuvres est destiné à fournir les renseignements indispensables sur les œuvres de Paris et sur les principales œuvres des départements. Pour mieux faire connaître le but du livre et en faire mieux comprendre l'utilité, voici l'indication d'une œuvre que nous donnerons en exemple :

Œuvre internationale de la Protection de la jeune fille : Siège social à Fribourg (Suisse), secrétariat national : rue des Bauges, 4, à Paris (XVI^e arrondissement), fondée en 1897 à Fribourg (Suisse), dans un congrès présidé par M^{gr} l'évêque de Lausanne. Cette œuvre a pour but de relier entre elles, par un lien commun, toutes les œuvres et institutions locales des différents pays s'occupant du placement du protectorat, du patronage des jeunes filles catholiques. Elle cherche à établir, dans le plus grand nombre de localités possible, des comités régionaux et locaux, chargés de donner un appui moral aux jeunes filles isolées et de les mettre en rapport avec les œuvres et congrégations existantes. On peut s'adresser, pour les renseignements, à la secrétaire de la section française, M^{me} la baronne du Buat, rue des Bauges, 4, Paris.

Des tables fort bien faites rendent les recherches très faciles et ajoutent beaucoup à la valeur d'un livre qui constitue vraiment un manuel des œuvres.

Le Monde juif au temps de Jésus-Christ et des Apôtres, par l'abbé BEURLIER. — 2 vol. Paris, Bloud. (Col. *Science et Religion*.)

Le lecteur ne sera pas surpris de trouver dans ces petits volumes une grande valeur. M. l'abbé Beurlier est connu dans le monde savant et possède une science incontestée de l'époque dont il parle.



A JEANNE D'ARC

GENIN & C^{IE}

PARIS — 144, Rue du Bac — PARIS

FLEURS ARTIFICIELLES

Bouquets d'Église
Arbustes, Arrêtoles, Guirlandes,
etc.

Plantes stérilisées.
Couronnes mortuaires
en celluloid.

ENVOI GRATUIT ET FRANCO DES CATALOGUES

RUBANS ET BOIÉRIES

en tous genres

PRIX DE GROS

Maison DUPLATRE

15, Rue de la Poulallerie. — LYON

PRIX SPÉCIAUX POUR LES COMMUNAUTÉS, PENSIONNATS, ETC.

DIEU ET FAMILLE

Collection musicale (Unique en son genre)

pour les jeunes filles

Demander le catalogue gratuit, 25 pages de musique,

au DIRECTEUR de l'Édition Lyonnaise, 15, rue de la Poulallerie, LYON.

LIBRAIRIE SAINT-AUGUSTIN

Louis CROZIER — 20, rue d'Algérie — LYON (Ferreux)

Assortiment complet de LIBRAIRIE RELIGIEUSE (conditions spéciales pour la propagande).

Choix très soigné de LIVRES DE PRIX pour les écoles catholiques.

LIVRES CLASSIQUES — Papeterie scolaire. — Imagerie

Les catalogues « Livres de prix » et « Livres classiques » sont envoyés gratuitement à toute maison religieuse qui en fait la demande.

CHARBONS DE TERRE, ANTHRACITES, COKES, BOIS
CHARBONS DE BOIS

Adolphe de RIBBENTROP et C^e

A. ANTOINE Successeur

53 et 55, Quai de Saint, PARIS

FOURNISSEURS DE PLUSIEURS COMMUNAUTÉS ET ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

TÉLÉPHONE N° 418-87

Maison recommandée

MANUFACTURE DE CHAUSSURES « SAVART »

BEHR ET IUNG, anciens Intéressés, successeurs de SAVART

Usine à Vapeur, 5, 7, 9, 11 et 13, Rue Rubens à Paris

Articles spéciaux de qualité supérieure pour Communautés religieuses, Pensionnats et Orphelinats. Fournisseurs de l'Économat et des communautés des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, de nombreux pensionnats et Orphelinats. Escompte de 30% aux Communautés, Pensionnats et Orphelinats dirigés par les Sœurs

PARIS. — DÉPÔTÉRIE P. LÉVÉ, 101, RUE CASSETE, 17.